UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

LE

MARQUIS D'ARGENSON

ET LE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DU 18 NOVEMBRE 1744 AU 10 JANVIER 1747

24 753. — PARIS, TYPOGRAPHIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HF.B
A6888
.Y2

LE

MARQUIS D'ARGENSON

ET LE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DU 18 NOVEMBRE 1744 AU 10 JANVIER 1747

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

EDGAR ZEVORT

Ancien élève de l'École normale, professeur au lycée Henri IV

90450
21/8/58.

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

—

1879

A LA MÉMOIRE

DE MA MÈRE

INTRODUCTION

Il y a plusieurs années que nous avons commencé ces recherches sur le marquis d'Argenson : le Mémoire de M. Levasseur à l'Académie des Sciences Morales (1868), les trois articles et le post-scriptum de Sainte-Beuve dans les *Causeries du Lundi* (1857), les conseils si autorisés et si bienveillants de M. Fustel de Coulanges, nous avaient démontré l'intérêt et l'utilité d'un travail sur le ministre de Louis XV. Sa biographie n'était plus à faire après les intéressantes notices publiées en tête des éditions de M. d'Argenson [1] et de M. Rathery [2], mais on pouvait désirer une étude plus rigoureuse du réformateur, du faiseur de plans et de mémoires, de l'écrivain fécond, incorrect et puissant. Cette étude était possible avant 1871 : l'incendie de la Bibliothèque du Louvre en a détruit les meilleurs éléments. En dehors des collections particulières il n'existe plus de manuscrits du marquis d'Argenson qu'à la Bibliothèque Mazarine, à l'Arsenal et aux Archives des Affaires Étrangères. A la Mazarine, ce sont des lettres à la marquise de La Cour de Balleroy, lettres de la jeunesse de d'Argenson, qui fixent quelques détails de sa vie à Paris et à Valenciennes; à l'Arsenal ce sont des notes à la main sur une Histoire du duc d'Orléans [3] et

1. P. Jannet, 1857, Paris.
2. Veuve Jules Renouard, 1859, Paris.
3. Arsenal 7076 H. Le volume a pour titre : *La vie de Philippe d'Orléans*, Régent, par Delahode, connu sous le nom de P. de la Motte, 1736.

sur les copies du *Traité de politique* de 1737 ; aux Affaires Étrangères la moisson est plus riche : mémoires, dissertations philosophiques, historiques et politiques, y compris le *Traité* de 1737, tragédie en cinq actes et en prose, poésies, lettres particulières, dépêches officielles, permettent de reconstituer jour par jour l'histoire du Ministère des Affaires Étrangères de 1744 à 1747, et parallèlement celle du marquis d'Argenson. C'est à cette histoire que nous nous sommes volontairement borné : les matériaux abondaient; leur dépouillement, leur étude approfondie nous ont été rendus faciles par les indications, par la bonne grâce obligeante et prévenante de M. Prosper Faugère, l'éminent et libéral directeur des Archives et de la Chancellerie, par le concours affectueux de MM. de Ribier et Breuil, toujours empressés à se rendre utiles, allant au devant des besoins, même des désirs du moindre travailleur. Les sentiments de reconnaissance que je suis heureux de leur témoigner ne payent pas ma dette : ils l'expriment publiquement.

Paris, octobre 1879.

LE

MARQUIS D'ARGENSON

CHAPITRE I

LE MARQUIS D'ARGENSON.

L'intérim des affaires étrangères du 28 avril au 18 novembre 1744. — Le marquis de Villeneuve et le marquis d'Argenson. — Détails biographiques. — Travaux antérieurs. — Le *Traité de politique* de 1737. — Les puissances ambitieuses. — Rôle de la France. — Le marquis d'Argenson de 1737 à 1744. — Ses rêves. — Son portrait. — L'homme privé. — L'homme du monde. — Le ministre. — L'administrateur.

Dans la liste des ministres des affaires étrangères, sous Louis XV, on peut constater une lacune : du 28 avril au 18 novembre de la même année, il n'y eut pas de ministre des affaires étrangères ; le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, le maréchal de Noailles, ministre d'État et le premier commis, du Theil, se partagèrent la direction de la politique extérieure. Le roi, qui s'était fait suivre par du Theil en Flandre, recevait toutes les dépêches et les renvoyait au maréchal de Noailles; celui-ci, qui commandait l'armée d'Alle-

magne, indiquait brièvement la réponse à faire, que du Theil rédigeait d'après cette instruction sommaire; tout ce qui exigeait la signature d'un secrétaire d'État était expédié par le comte d'Argenson. Cet arrangement dura six mois : tout le monde, à commencer par le roi, se lassa de cette « interruption de ministre, » et le marquis de Villeneuve, ancien ambassadeur de France à Constantinople, devint titulaire du portefeuille vacant. Sa santé, son âge, sa modestie, l'empêchèrent d'accepter et le marquis d'Argenson, membre du Conseil des dépêches et du Conseil royal de commerce depuis le 23 mai, fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères, le 18 novembre 1744. Le nouveau ministre[1] n'était guère connu à cette époque que par son court passage au Parlement de Paris[2], son intendance de Hainaut et Cambrésis[3] et sa collaboration obscure aux travaux du Conseil d'État[4]. Nommé ambassadeur à Lisbonne en 1739, il avait maladroitement refusé ces fonctions et encouru par ce refus le ressentiment du cardinal de Fleury. A part cette ambassade, qui lui avait échappé, rien en apparence ne désignait le marquis pour le poste qu'il allait occuper : c'est un goût, très vif à cette époque, pour la personne du comte d'Argenson, c'est peut-être une adroite insinuation de Bachelier, qui dictèrent au monarque un choix dont la Cour et le public furent également surpris. Le marquis s'était pourtant préparé à ces fonctions, comme à beaucoup d'autres, par des travaux sérieux. Résidant à Valenciennes pendant

1. Né le 18 octobre 1694, Louis René de Voyer d'Argenson avait alors cinquante ans et un mois.

2. En 1716.

3. En 1719.

4. Il fut fait conseiller d'État au mois de janvier 1719 : il était maître des requêtes depuis le 23 novembre 1718. Le 24 avril 1739, il écrivait à Chauvelin, quelques jours après avoir refusé l'ambassade de Lisbonne : « J'étais destiné à ne pas sortir d'un métier pour lequel je n'ai jamais eu ni avances, ni talent, ni goût, qui est de juger les instances. Je m'y résignai pourtant depuis quatorze ans. » (Édit. Jannet, tome 4.)

le Congrès de Cambrai, il avait pu entretenir des relations avec les principaux hommes d'État de l'Europe ; plus tard, il avait été un des membres les plus assidus, les plus laborieux, du fameux club de l'Entresol[1]. Enfin, il n'avait cessé de consacrer ses loisirs à des lectures, à des analyses, à des extraits, même à des œuvres personnelles et de longue haleine. La plus remarquable est le *Traité de politique* qu'il composa au mois de novembre 1737, qui circula d'abord sous le manteau, qui fut publié fort inexactement sept ans après la mort de l'auteur[2], et qui a été heureusement conservé aux archives des affaires étrangères[3]. L'ouvrage a pour titre : *Traité de politique, dans lequel on examine à quel point la démocratie peut être admise sous le gouvernement monarchique en France.* Il se compose de deux parties ; la première, de beaucoup la plus considérable, a pour sous-titre : *Plan pour le dedans.* La seconde, beaucoup plus restreinte, est intitulée : *Essai de l'exercice du tribunal européen par la France seule; Plan pour le dehors.* Elle ne se rattache par aucun lien à la première partie, mais elle a pour nous le mérite de résumer toutes les idées du marquis d'Argenson sur la politique extérieure de la France, sur ses relations avec ses voisins, sur son rôle en Europe : c'est un véritable programme ministériel et, hâtons-nous de le dire, un programme peu pratique.

D'Argenson, après avoir indiqué le plan de paix perpétuelle attribué à Henri IV et le projet de tribunal européen de l'abbé

1. En décembre 1733, il fut élu, par 30 voix sur 30 électeurs, *honoraire* de l'Académie des Belles-Lettres à la place de son oncle, l'évêque de Blois, Lefevre de Caumartin. Les Honoraires formaient le banc de la noblesse. C'est parmi eux que le roi choisissait le président et le vice-président de l'Académie. — Sur l'Entresol, cette autre académie, cf. Paul Janet, *Histoire de la science politique*, tome 2 ; d'Argenson lui-même, *Journal et Mémoires*, édit. Rath., tome 1, page 91 et suiv., tome 5, page 168 ; et le *Mémoire* de M. Levasseur.

2. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1764. L'ouvrage parut sous ce titre : *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France.*

3. France et divers États de l'Europe, 1730-1747. M. d'Argenson.

de Saint-Pierre, son maître par bien des côtés et son ami, émet la proposition que la France seule peut exercer efficacement l'arbitrage armé qui doit assurer le repos du monde. Son roi et son ministère sont fort sages, sa réputation est grande, elle est arrivée « à un point d'arrondissement » qui lui rend inutiles de nouvelles conquêtes : contente de son bonheur, elle ne doit plus songer qu'à celui des autres. D'Argenson n'admet pas que ce rôle d'arbitre armé puisse inquiéter l'Europe ; à force de parler de l'équilibre, on est parvenu à l'entrevoir, sinon à le réaliser ; « il y a en Europe une disposition prochaine à l'équilibre ». La France ne peut que bénéficier de cette disposition ; elle doit donc consacrer toutes ses forces à réprimer les ambitieux et non à reculer ses frontières. Les quatre puissances ambitieuses que la France a le devoir de contenir ou de réduire sont : l'Autriche, la Russie, l'Espagne et l'Angleterre. L'Autriche, d'accord avec la Russie, menace les vassaux de l'Empire, l'Italie et la Turquie d'Europe. La Russie, d'accord avec l'Autriche, fait courir le même danger aux puissances du Nord et à la Turquie d'Asie. L'Espagne revendique toutes ses anciennes possessions aux Pays-Bas, en Italie, et même le Portugal. L'Angleterre porte atteinte au commerce universel et convoite les colonies espagnoles des Indes occidentales.

Quels moyens la France doit-elle employer pour forcer ces quatre puissances « à devenir heureuses ? »

1° Elle ameutera tous les vassaux de l'Empire contre la maison d'Autriche, prouvera par des actes sa modération et son désintéressement, cherchera à établir en Allemagne la liberté de conscience, sans favoriser ni catholiques ni protestants, et profitera de la prochaine extinction de la maison d'Autriche[1], pour élever une nouvelle maison, pour chasser de l'Italie les

1. Charles VI mourut le 20 octobre 1740. Avec lui s'éteignit la race masculine d'Autriche.

Allemands, et même les Espagnols qui sont aussi des barbares; d'Argenson reconnaît pourtant que l'expulsion de l'empereur est plus pressante que celle de Don Carlos.

2° Elle regagnera la Russie en lui envoyant ses émissaires, ses artistes en tous genres et ses subsides; elle la contiendra, en lui opposant une ligue avec le Danemark et la Suède.

3° Elle réprimera les desseins chimériques de l'Espagne en dédaignant sa colère et ses caresses. « Quand même l'Espagne pousserait fort loin ses menaces contre nous, je demande par où elle nous entamera et quel mal il nous en arrivera ? » D'Argenson prévoit cependant que l'Espagne sera longtemps l'écueil des ministres français et que toute leur habileté s'y viendra briser.

4° Enfin, la France donnera aux Anglais des affaires chez eux, pour les empêcher de mésuser de leurs forces en argent, de faire la guerre et de ruiner l'équilibre ; elle aura une marine digne de son empire, pour protéger la Hollande contre sa rivale dominante et les colonies espagnoles contre la contrebande.

Ce système établi, d'Argenson se demande quels seront les alliés de la France. La réponse ne l'embarrasse guère : la France n'aura point d'alliés fixes, mais « elle aura toujours l'Europe entière pour amie et pour dépendance. » Il veut bannir ces associations de puissances qui ont « l'envahissement pour vocation. » Sa conclusion est que la France est seule en volonté et en pouvoir de jouer ce beau rôle d'arbitre universel. « Elle ne demande rien et on ne lui demande rien, quelle plus belle situation ? » Tel est le plan du marquis d'Argenson « pour le dehors ; » telles sont les idées, les unes ingénieuses les autres chimériques, presque toutes irréalisables, qu'il nourrit en 1737 et qu'il apportera au ministère en 1744 [1].

1. Il l'avouera lui-même dans les *Mémoires du ministère* (tome 4, 133); il n'était éclairé que par la simple théorie que donne la lecture des traités publics, des négociations imprimées et de l'histoire.

Nous trouvons dans un manuscrit de l'Arsenal (2337) le jugement de l'abbé

Dans cet intervalle de sept années il poursuivit dans toutes les directions ses études et ses travaux ; en février 1739, Fleury et Amelot songent peut-être à lui pour l'ambassade de Naples ; il commence immédiatement des recherches sur Naples, son histoire, son commerce et ses alliances. Il ne néglige aucun moyen pour arriver au pouvoir. Son protecteur Chauvelin a été exilé : vite, il se ménage d'autres influences. La barrette est envoyée à Tencin (mars 1739) : le jour même d'Argenson se fait inscrire chez lui. Il remet à Bachelier pour le roi un *Mémoire sur les affaires de l'Église*, en avril ; un nouveau *Mémoire* sur le même sujet, en mai ; il compte tellement sur une grande situation qu'il prolonge à dessein ses préparatifs de départ pour Lisbonne, où il vient d'être nommé ambassadeur. Lorsque, le 1er juillet 1739, Amelot lui ordonne de renvoyer ses gens et ses équipages, il dissimule imparfaitement sa satisfaction sous des attaques à l'Éminence, qu'il accuse de retranchements et de lésineries indignes. Dans toute cette affaire d'ambassade, il montre peu de dignité et peu d'adresse. « On ne gagne rien à la cour (le mot est de lui)[1], à ce personnage d'homme plaintif et malheureux. » Ses prétentions étaient fondées, ses réclamations furent mesquines et bruyantes : c'était un début malheureux pour un homme politique, que ces discussions d'intérêts : elles jurent singulièrement avec les visées ambitieuses de d'Argenson à ce moment. Aussi quel dépit, quand il s'aperçoit que tout lui échappe à la fois : l'ambassade, donnée à Chavigny, l'intendance de Paris confiée à son frère (1740) et le ministère. « Tout va mal, tout va très mal et de pire en pire. La Providence s'arme de rigueur ; chaque

de Saint-Pierre sur le *Traité de politique* de 1737. Voici ce qu'il dit de la dernière partie de l'ouvrage : « Les observations sur les États de l'Europe pourraient s'appeler : nouveaux intérêts des souverains d'Europe ; elles sont bonnes, mais en trop petit nombre, et la plupart ne sont pas assez approfondies. »

2. Il l'applique à son grand-père (*Journal et Mémoires*, tome 1, page 2, édit. Rathery).

jour nouveau mal ; voici l'inclémence du ciel qui a grêlé un quart de la France... comme pour avertir d'une manière plus pressante de faire finir le ministère actuel. » Le roi n'est pas épargné : « ce n'est plus qu'un enfant s'égayant de bagatelles. »

Fleury, si réservé d'ordinaire, laisse percer les sentiments que lui inspire d'Argenson : « c'est le digne ami de Voltaire, dit-il, et Voltaire son digne ami ; » ou le disciple de l'abbé de Saint-Pierre, « ce politique triste et désastreux. » D'Argenson n'ignore aucun de ces propos : sa confiance n'en est pas ébranlée; Fleury lui manque: il s'assurera quelque autre patron. Sera-ce Bachelier ou Tencin ? Son embarras est grand: il se perd un peu dans l'intrigue ministérielle, qui semblait n'avoir pas de secrets pour lui ; à l'en croire, Bachelier ne jouit plus de la même faveur, Tencin « tient la corde ; » Fleury, jaloux de Tencin et de Noailles se rapproche de Bachelier et songe même à rappeler Chauvelin, Chauvelin l'espoir de d'Argenson, son plus ferme appui avec Bachelier ; Tencin c'est « l'antechrist, Chauvelin le vrai Christ. »

Pendant plus d'une année l'aspirant-ministre prête l'oreille aux moindres bruits venant de la cour, il est à l'affût de toutes les places vacantes. M. de Cambis, ambassadeur en Angleterre, meurt en février 1740 : à défaut de l'ambassade d'Argenson se contentera d'une mission à Londres (mars). M. de Breteuil a eu un saignement de nez : qui lui succèdera ? C'est pure modestie si d'Argenson ne se désigne pas, « lui qui a la protection royale. » M. de Maurepas est parti avec la fièvre : « ses maladies ne sont jamais médiocres. » Le cardinal a eu une faiblesse, une grosseur au bras, son sang est vicié, il bâille fréquemment : puissent donc les ennuyeux ne pas lui manquer ! Mais non ! le vieillard de quatre-vingt-sept ans est redevenu un homme de vingt-cinq ans, les eaux de Vals lui ont rendu la santé, tout lui réussit, « il se remet à manger comme un diable. »

A défaut de la mort, d'Argenson compte sur le conclave :

Fleury est « très papable, » les cardinaux sont unanimes, il sera élu, et Fleury au Vatican, c'est « l'homme de Bourges » à Versailles, d'Argenson au contrôle général ou aux affaires étrangères, car il remplacerait M. Orry aussi volontiers que M. Amelot. Cette amusante comédie dure cinq ou six ans (1739-1744) ; nous l'abrégeons à dessein, il serait injuste d'insister : cette ambition si franche, si naïve peut faire sourire, elle ne saurait indigner.

Au milieu de ces préoccupations d'Argenson ne reste pas inactif : rendons-lui cette justice, il arrivera au ministère avec la connaissance des affaires, à défaut de l'expérience des hommes. En 1740 il compose, outre un *Mémoire sur le prochain conclave*, un *Parallèle entre la grande alliance de* 1701 *contre la France et celle qui se prépare ;* en juillet 1741 il rédige ses *Réflexions sur la levée du siège de Carthagène par les Anglais ;* deux mois plus tard (septembre 1741), d'autres *Réflexions sur la nécessité de déterminer avec une juste et sage proportion le partage des biens autrichiens entre les princes d'Allemagne qui ont droit d'y prétendre* ; en juillet 1742 il envoie à un de ses correspondants, Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes et ambassadeur à Madrid, une *Instruction à l'occasion de la première défection du roi de Prusse.* En même temps il remplit, avec plus de conscience que de tact, les devoirs de sa charge de chancelier auprès du duc d'Orléans. Un jour, en mars 1741, il demande à ce prince si sa première maîtresse était jolie : « Monsieur, répond le duc en se renfrognant, qu'avez-vous encore dans votre portefeuille ? Passons à d'autres choses. » Cette charge de chancelier, qu'il avait obtenue après son frère, était lucrative et agréable, malgré la bizarre humeur, la dévotion outrée[1] et les moments de folie du duc d'Orléans ; les 22 000 livres qu'elle produisait permet-

1. D'Argenson composa des *Réflexions sur le dessein que pourrait avoir Mgr le duc d'Orléans de prendre l'ordre de prêtrise.*

taient à d'Argenson, malgré ses 200 000 livres de dettes[1], de faire honorable figure dans le monde avec « un beau suisse fort galonné, un valet de chambre, un seul laquais, un cocher, deux chevaux et une servante. » Il a pu restituer la dot de sa femme « jusqu'au dernier sol et par delà, » et se charger de l'éducation de ses enfants ; il se nourrit d'un pot-au-feu et d'un poulet, se borne à assister assidûment au Conseil, reprend ses études antérieures et semble moins enfiévré d'ambition. Son journal, beaucoup plus bref, ne comprend que 116 pages pour les années 1742, 1743 et 1744. Est-il donc devenu philosophe? a-t-il renoncé au long espoir et aux vastes pensées? Lui-même se charge de nous détromper : il s'avoue « capable de bassesses envers ceux qui sont utiles à sa barque. » Il admet certaines éventualités flatteuses et il se suppose volontiers « doué de qualités et de lumières acquises propres à tirer sa partie de grands maux, à lui procurer de grands biens comme Moïse ; » il se voit premier ministre comme était Maximilien de Sully auprès de Henri IV : Moïse, Sully, ces comparaisons qui nous font sourire ne l'effraient pas.

Il manquait bien des choses au marquis d'Argenson pour être, nous ne dirons pas un conducteur de peuples comme Moïse, ou un ministre dirigeant comme Sully, mais simplement un ministre écouté du roi et utile au royaume.

L'homme privé va nous faire connaître plus intimement l'homme du monde et l'homme politique. Fils d'un père dur, austère pour les autres sinon pour lui-même, d'Argenson ne parle jamais du lieutenant de police qu'avec un respect qui n'exclut pas la tendresse ; il avait en singulière estime cette intelligence lucide, ce caractère inflexible et, pour exprimer

1. Il avait été fort mêlé aux spéculations de la rue Quincampoix, mais dès 1720, dans une lettre du 17 août à la marquise de La Cour (Bib. Maz., ms. 2791), il reniait « son petit mississipi comme un beau meurtre ». Il mourut pourtant insolvable (1757) et le président Hénault nous apprend que le marquis de Paulmy dut renoncer à la succession paternelle.

son admiration, il rencontre naturellement sous sa plume le nom du cardinal de Richelieu. S'il reproche au garde des sceaux une préférence pour le comte d'Argenson, il ajoute bien vite, que dès que son père le connut, « cela a été du blanc au noir. » Ces sentiments d'équité, de reconnaissance quand même, sont d'autant plus méritoires, que le père avait institué son plus jeune fils légataire universel. Plein de dédain pour les esprits vains et frivoles comme Maurèpas, étroits et taquins comme Amelot, le marquis s'inclinait devant les hommes de travail, les administrateurs à grandes vues, à l'esprit large : son père était un de ces hommes-là.

Apparemment il ne rencontrait pas les mêmes qualités chez les autres membres de sa famille qu'il a peu ménagés ; il serait fastidieux de relever les attaques directes, les insinuations offensantes à l'adresse de son frère ; celui-ci est « l'*inimicus homo*, le grand jésuite. » Le marquis ne retrouve un semblant de tendresse[1], que lorsqu'il a besoin de l'appui du ministre tout-puissant : alors il prodigue les assurances affectueuses. Ses lettres, publiées dans l'édition Jannet, et citées comme une preuve de l'intimité des deux frères, nous semblent, si on les rapproche de vingt passages du Journal[2], provoquer une conclusion toute contraire : elles ne sont pas à l'honneur du marquis ; son caractère, sa franchise en reçoivent une singulière atteinte.

Pour son gendre, M. de Maillebois, pour son neveu M. de Voyer, il n'est pas plus indulgent : frère, gendre, neveu, il n'hésite pas à les accuser de recevoir des pots de vin, des « paragointes, » comme il dit, et de tremper dans toutes les intrigues. Il est plus réservé, sinon plus tendre, à l'égard de sa fille, dont il parle rarement ; en revanche il nous entretient souvent de son fils : il

1. Cf. (édit. Jannet) les lettres publiées par son petit-neveu.

2. Cf. (édit. Rathery, tome 4, page 294), les critiques dirigées contre les « intrigues infernales » du comte d'Argenson, à propos de la négociation de Turin.

le dépeint, il l'analyse avec un sang-froid, une clairvoyance, disons le mot, une insensibilité qui nous afflige. « Son cœur est bon, dit-il de M. de Paulmy, mais il n'est pas sensible, il ne lui dit rien, son cœur est bête ; cette faculté est morte chez lui. Tous les esprits se sont enfuis au cerveau, où ils travaillent et ont grande force... Il a été les huit premiers jours chez moi sans me demander d'écritoire. » Voilà en effet un grand crime ! D'Argenson, sans le vouloir, nous révèle sa manie paperassière ; ce n'est pas lui, « grand extrayeur et annotateur, » qui oublierait l'écritoire ! Puis, le marquis poursuit son étude psychologique avec une implacable lucidité, insistant sur les côtés faibles, notant les bons, et traçant un portrait exact, trop exact, hélas ! tel que l'eût fait un indifférent : nous eussions préféré un père plus aveugle[1].

Ses relations avec la marquise d'Argenson ne nous le montrent pas sous un jour plus favorable : il y a dans cette vie une lacune qui explique bien des choses, notamment le manque absolu d'idéal, de pureté, de tendresse. D'Argenson n'a connu ni mère, ni femme. La première éducation du foyer, si douce et si saine, lui a manqué ; l'image de sa mère n'est jamais venue se placer entre les femmes impures et lui. Passons donc condamnation sur ce point délicat : d'Argenson ignore la pudeur, il nous avoue que « les tableaux de son cabinet reproduisent assez naturellement l'acte de la génération, » et les mots orduriers ne l'effraient pas plus que les images sensuelles. Son langage devient naturellement cynique dès qu'il aborde certains sujets. Il est inutile de citer ses étranges théories sur le mariage : disons seulement qu'aucun écrivain n'a professé un plus dédaigneux mépris pour les femmes ; il ne les estime qu'au point de vue « de la peuplade. » « Voulez-vous savoir si un homme doit plaire aux femmes ? voyez s'il est grand per-

1. Frédéric II était moins sévère : « J'ai vu le petit Paulmy, écrivait-il à Voltaire, le 22 février 1747, aussi doux qu'aimable et spirituel... Sa mémoire subsistera toujours ici avec celle des gens les plus aimables. »

deur de temps ; tel est l'attribut essentiel pour les charmer. » « Ce sont des souveraines, des déesses en terre, mais que cela dure peu ! » Et, comme s'il regrettait cet éloge, il se livre à un développement d'une crudité révoltante sur les ravages du temps, qu'il détaille complaisamment et qu'il couronne par cette grossièreté : « leur sort ressemble à celui des beaux chevaux qui passent en peu d'années des princes aux fiacres. »

Ce langage est choquant, même au dix-huitième siècle, où les plus honnêtes gens parlaient et agissaient avec un cynisme qui ne serait plus tolérable aujourd'hui : on n'avait pas encore répudié les mœurs et la langue de la Régence. Mais le siècle n'est pas le seul coupable ; d'Argenson, s'il a au front le rayon de Platon, a aussi le pied du satyre : il en a l'indélicatesse et le sensualisme vulgaire ; les femmes qu'il a calomniées sont trop vengées [1].

Chauvelin, qui connaissait bien le marquis, lui avait donné d'utiles indications pour l'empêcher de glisser sur la même pente que l'abbé de Saint-Pierre, de passer pour un rêveur, un faiseur de plans et de mémoires, un secrétaire d'État de la république de Platon, comme disait gaiement Voltaire. D'Argenson, docile à ces conseils, renonçait momentanément « aux mœurs trop belles, » au « trop d'enfoncement dans l'étude, » estimait qu'il fallait « aller au spectacle, boire bouteille et voir des filles, pour connaître les hommes, savoir où on les prend. » Mais, l'expérience faite, il se replongeait avec passion dans le travail sédentaire, dans ses papiers et ses écritures, « qu'il laissa fort en ordre au contraire de ses affaires [2]. »

Chauvelin aurait voulu que d'Argenson apprît à jouer aux

1. Marié au mois de décembre 1718, comme on se mariait alors, d'Argenson ne vécut guère que six ou sept ans avec la marquise, comme on vivait au dix-huitième siècle. Leur union se rompit peu de temps après le départ de Valenciennes (1724). Mme d'Argenson survécut longtemps à son mari : elle habitait sur les Champs-Élysées une maison de ville et de campagne appelée familièrement Croquanville.

2. Le mot est de M. de Paulmy.

cartes, se rendît moins gauche, renonçât au débraillé libre et bourgeois pour prendre le ton de la bonne compagnie, en un mot qu'il se mondanisât ; d'Argenson le tenta sans y parvenir jamais ; aucun rôle ne lui convenait moins que celui d'homme du monde : éducation, caractère, extérieur, langage, chez lui tout y répugnait.

Si nous en croyons un contemporain, que rien ne nous autorise à accuser de malveillance, le duc de Luynes, d'Argenson était petit et laid[1] ; sa timidité naturelle, avouée par lui-même en maint endroit, devait donner à sa physionomie un aspect triste, un peu sévère, qui étonnait plus qu'il ne séduisait[2]. Un front élevé, des yeux grands et fixes, des lèvres minces, des traits énergiques fortifiaient cette première impression. Le marquis devait avoir, avec plus de distinction et un certain cachet de race, l'air renfrogné, l'abord sauvage et négatif que Guy-Patin avait constaté chez Colbert. J'ajouterais volontiers, avec le sceptique médecin, qu'à la longue et en l'apprivoisant on le trouvait d'une sûreté inébranlable.

D'Argenson la bête, disaient les petits-maîtres de Versailles : ce jugement irrévérencieux est moins injuste qu'il ne semble, si l'on y ajoute comme correctif celui du duc de Luynes : « Il a moins d'esprit que son frère et d'une autre espèce. » Saint-Simon, moins poli et de longue date hostile aux d'Argenson, traitait sans façon le marquis de « balourd. » Toutes ces appréciations sont concordantes : d'Argenson les confirme lui-même. Sa contenance était mal assurée, il y avait dans toute sa personne une réserve qui venait du manque d'usage, un air em-

1. Le 31 octobre 1718, annonçant son mariage avec Mlle Meliand à la marquise de La Cour, il lui disait : « J'entre dans une famille de très honnêtes gens ; la fille est bien élevée, elle sait danser, chanter, jouer de l'épinette ; de plus elle est blonde ; deux quartiers blonds de suite dans notre famille dénoirciront à la fin, s'il plaît à Dieu, notre teinte brune. » (Mazarine, ms. 2791.)

2. Mme du Hausset, citant un propos de Duclos, signale pourtant « son air de bonhomie et son ton bourgeois ».

barrassé qui ne cessait que lorsqu'il parlait de choses sérieuses et on n'en parle pas à tous moments. Il ne possédait pas ce ton tranchant qui empêche la réplique, cette assurance, disons plus, cette impudence plus nécessaire à la Cour qu'à la ville, indispensable à la Cour de Louis XV. Craintif, doutant de lui-même, pensant plus qu'il ne se communiquait, incapable de composer son visage quand on lui débitait un mensonge, méprisant les détails de l'intrigue, simple et droit, il n'avait rien de ce qu'il fallait pour réussir dans un milieu corrompu ; il y échoua complètement, et Louis XV ne conserva deux ans un conseiller comme le marquis que par égard pour le comte : à la première attaque un peu sérieuse, le roi, convaincu d'avance, céda et remercia son ministre. Avec « le cœur excellent, l'esprit moins bon que le cœur et la langue plus mauvaise que tout cela, » avec tous les ridicules, qui nuisent plus que les méchantes actions à un homme en place, l'étonnant n'est pas qu'il soit tombé du pouvoir au bout de vingt-six mois, mais bien qu'il s'y soit maintenu si longtemps ; ses lumières, sa probité, sa franchise, son désintéressement ne suppléaient ni à l'art, ni à la politesse, ni au goût. Il reprochait à Orry d'être à la cour « comme un bœuf dans une allée », le mot s'applique parfaitement à lui-même.

Nous avons emprunté à d'Argenson la plupart des traits du portrait que nous venons de tracer ; ce portrait, il serait facile de le compléter avec d'autres traits empruntés comme ceux-ci au marquis lui-même[1] ; disons plus, il serait possible d'en tracer un tout différent. Les confessions du Journal, fécondes en contradictions, permettent aussi bien la caricature que l'embellissement.

Cette réflexion ne s'applique pas seulement aux confidences de d'Argenson sur lui-même : nous avons exposé ses théories sur la politique extérieure, nous pourrions relever çà et là dans ses Mémoires, dans ses Lettres des théories différentes ou même

1. Voir en particulier (Rath, tome 1, 114) le portrait de janvier 1752.

formellement contraires à celles du *Traité de politique* de 1737 ; nul esprit n'est moins absolu, nul écrivain ne s'est plus souvent démenti, nul homme d'État n'a changé plus fréquemment de système. Il est pourtant un point fixe dans cette perpétuelle mobilité, dans ces variations de chaque jour, presque de chaque heure : d'Argenson avait une affection profonde, réfléchie, pour ses semblables, pour la patrie, pour l'humanité. Indifférent pour les siens, injuste pour sa femme, pour son fils, pour son frère, il aime les hommes avec passion. C'est encore là une des inconséquences de cette nature si complexe : l'amour du peuple, la pitié pour les pauvres sujets, voilà peut-être le seul sentiment que nous retrouvions toujours ardent dans son cœur. Ce sentiment, il voudrait que chacun l'éprouvât comme lui, surtout le roi, qui pourrait diminuer de vingt millions sa dépense personnelle et consacrer directement cet argent au soulagement du peuple, ce qui serait « un coup de théâtre des plus touchants et qui ramènerait tous les cœurs. » Louis XV, hélas ! était bien éloigné de cette générosité et de ce désintéressement, il ne songeait guère à courir cette grande carrière « de faire du bien au prochain, de le préserver des plus grands maux, de lui procurer les plus grands biens... de répandre ses bienfaits sur un plus grand nombre de gens et principalement sur la patrie, qui comprend tout le prochain en corps, et dont la gloire et le bonheur a un certain charme inexprimable. » Voilà des passages, et on pourrait les multiplier, qui effacent bien des taches : ils nous montrent vivant et tressaillant ce cœur qui nous semble parfois fermé aux plus naturelles affections. Nous comprenons maintenant le mot de J. J. Rousseau : le marquis d'Argenson était « un vrai citoyen ». C'était aussi un patriote qui s'échappait en cris de haine contre l'Autrichien, le Russe et « ces polissons d'Anglais » ; c'était enfin un philanthrope, dans le meilleur sens de ce mot, assez sage pour adresser une critique aussi juste que profonde au *cosmopolisme* de l'abbé de Saint-Pierre.

Ces nobles sentiments, qui auraient trouvé leur emploi naturel dans l'administration intérieure de la France, ne furent pas inutiles dans la direction des affaires étrangères. Au dix-huitième siècle, les ministres du roi dans les Cours étaient peu rétribués en apparence. En 1742, les ambassadeurs en Russie et en Espagne ne recevaient que 48 000 livres, ceux de Rome, de Constantinople, de Stockolm, de La Haye et de Naples que 36 000, ceux de Francfort et de Berlin que 18 000 ; beaucoup d'envoyés ne touchaient que 6000 livres, ou même 2000 comme le résident de Liège. Mais ces traitements étaient doublés, triplés, décuplés quelquefois par les gratifications extraordinaires, les suppléments, les indemnités de tous genres. Chaque victoire du roi, chaque mariage, chaque naissance dans sa famille étaient un prétexte à gratifications qui variaient de 1500 à 6000 livres. Les missions extraordinaires étaient payées avec une générosité royale : ainsi le comte de Saint-Séverin, qui recevait 18 000 livres par an pour son ambassade de Dresde, reçut 80 000 livres par mois pour son ambassade extraordinaire à Francfort, auprès de la Diète d'élection. Les négociations pour la paix d'Aix-la-Chapelle valurent au même comte de Saint-Séverin 164 000 livres, à du Theil 49 350, à Tercier 12 500 et à Le Houx 10 000. L'ambassade du maréchal de Noailles en Espagne (avril-juin 1746) coûta plus de 100 000 livres. Les demandes en mariage de l'infante d'Espagne et de la princesse de Saxe, faites par l'évêque de Rennes et par le maréchal de Richelieu, absorbèrent près de 400 000 livres.[1] Ajoutons à ces dépenses les sommes partagées entre les quinze commis ordinaires et les trois premiers commis des affaires étrangères, à chaque déplacement

1. Le mémoire des frais de l'évêque de Rennes pour la demande en mariage de la première dauphine s'élevait à 341 880 livres. On lui envoya deux ordonnances, l'une de 140 000, l'autre de 120 000 livres, et on le laissa disposer à sa guise de ses équipages qu'il estimait 69 800 livres. Il ne s'en plaignait pas moins de devoir 600 000 livres à Montmartel.

de la Cour, à chaque voyage de Fontainebleau ou de Compiègne.

Le ministre, disposant à peu près arbitrairement de ces gratifications, de ces suppléments, pouvait se rendre populaire à bon marché : d'Argenson n'a jamais cédé à cette tentation. Ce n'est pas que les sollicitations lui aient manqué. A part une ou deux exceptions, il n'est pas un ambassadeur, pas un envoyé, pas un chargé d'affaires, qui n'entretienne le ministre de sa misère, qui ne se dise absolument ruiné, qui ne détaille les sommes dues à Montmartel « le père commun de tous les ministres, » et qui n'implore la pitié du secrétaire d'État, la générosité du roi. D'Argenson repousse impitoyablement, brutalement quelquefois, ces demandes qui se renouvellent à chaque courrier ; il renvoie les solliciteurs au comte d'Argenson, distributeur des grades et des cordons, à l'ancien évêque de Mirepoix, répartiteur des bénéfices et des abbayes, mais il défend le trésor plus rigoureusement qu'Orry et que Machault ; il veut que les ambassadeurs qui ne peuvent vivre de leur traitement renoncent à leurs fonctions ; il a des paroles tour à tour indignées ou émues pour flétrir ceux qui ferment l'oreille aux cris du peuple, pour déplorer la détresse des sujets du roi. A ce point de vue, quelques-unes de ses lettres particulières à l'évêque de Rennes [1], sont remarquables de patriotisme, de haute raison, de sagesse pratique.

Ce souci de ceux qui souffrent, de ceux qui pâtissent des dépenses superflues, des gaspillages princiers, ce sentiment de commisération pour les petits, qui semble tout moderne, d'Argenson l'a éprouvé à un haut degré et il n'a pas perdu une occasion de le manifester dans ses dépêches officielles ou dans ses lettres. Nous aurons à examiner s'il fut un ministre prudent, avisé et habile ; nous pouvons affirmer dès maintenant qu'il fut un administrateur économe et ménager des

1. Appendice 1.

deniers publics : ce n'est pas un mince éloge au dix-huitième siècle[1].

« Les contemporains, a dit d'Argenson[2], méprisent nos grandes actions par envie et la postérité par ignorance ; » ses contemporains le tinrent en effet en mince estime, mais la postérité a été à l'excès opposé : ce sont ces deux jugements que nous voudrions essayer de réformer.

1. Le ministère des affaires étrangères, au dix-huitième siècle, n'était pas la machine compliquée, aux ressorts innombrables, que nous avons sous les yeux. D'Argenson n'avait qu'une douzaine de commis ordinaires et quatre premiers commis : du Theil (remplacé par l'abbé de La Ville à la fin de 1745) et Ledran pour les affaires extérieures, de Bernage pour les finances, Douin pour les provinces.

2. *Journal et Mémoires* (Rath.), tome 4, page 119 et suivantes.

CHAPITRE II

LES PUISSANCES AMIES : ESPAGNE. — NAPLES. — GÊNES. — ÉLECTEUR PALATIN. — DUC DE WURTEMBERG. — CERCLE DE SOUABE. — PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE.

Indication des sources. — Le dépôt des Archives. — Dépêches officielles. — Lettres particulières. — La chronologie.

Correspondance d'Espagne, du tome 451 au tome 464. — Louis Guy de Guérapin de Vauréal. — Caractère de cet ambassadeur. — Son style. — Ses portraits : la reine d'Espagne; le roi Philippe V; les ministres et l'ambassadeur Campo Florido. — D'Argenson ennemi de l'Espagne. — Correspondance de Louis XV et de la famille royale avec Aranjuez. — Paix particulière d'Espagne et d'Angleterre. — Négociation de Turin. — Lettre de Louis XV à Philippe V. — Réponse du roi d'Espagne. — Mission de Noailles. — Son rôle. — La nouvelle Cour. — Projet de mariage de l'infante Antonia. — Rupture de Vauréal et de d'Argenson. — D'Argenson jugé par Vauréal.

Naples. — De Galucci, marquis de l'Hôpital. — Son insuffisance. — La Cour et le royaume de Naples. — Disgrâce du premier ministre. — Le rôle des femmes dans le gouvernement d'après d'Argenson.

Gênes. — Chaillon de Jonville. — Guymont. — État intérieur de la république. — Traité d'Aranjuez. — La Corse révoltée. — D'Argenson et la populace génoise.

L'Électeur Palatin. — Le marquis de Tilly. — Le prince de Conti. — Portrait de l'Électeur. — Les deux conventions de Chavigny. — Le traité de neutralité : opinion de Conti, du roi de Prusse, de d'Argenson.

Le duc de Wurtemberg et le Cercle de Souabe. — La Noüe à Stuttgard et Guntzer à Ulm. — Le prince de Zollern. — Plaintes du duc de Wurtemberg contre les troupes françaises. — Réponses de d'Argenson. — La promesse de neutralité. — Le sieur Fesch.

Le prince-évêque de Liège. — Esmale. — Le comte de Horion.

Conclusion : Imprudences et maladresses du ministre.

Pendant les années 1745 et 1746, que remplit le ministère du marquis d'Argenson, les évènements les plus importants dans l'histoire de nos relations extérieures furent l'élection de Francfort (13 septembre 1745), le traité particulier avec le roi

de Sardaigne (décembre 1745-mars 1746) et les conférences pour la paix tenues à Paris, à Bréda et à La Haye. Les autres négociations sont peu ou point connues : elles méritent de l'être ; c'est dans les relations presque quotidiennes du ministre avec ses agents, de ceux-ci avec les puissances, que l'on peut saisir sur le vif l'esprit qui a présidé à la direction des affaires étrangères, les qualités du ministre, ses défauts, la valeur de ses subordonnés, le caractère des souverains, des princes, de leurs ministres et de leurs favoris.

Le marquis d'Argenson était un travailleur acharné : dépêches officielles, lettres particulières, mémoires, extraits ou analyses des dépêches des ambassadeurs, notes pour leur répondre, instructions pour ses premiers commis, Ledran, du Theil, l'abbé de la Ville, Bernage, il menait tout de front avec une sorte de furie ; la correspondance que nous avons parcourue, pour la courte période de son ministère, remplit près de 200 volumes in-folio : on en ferait plus de vingt avec les seuls autographes du ministre. Sans doute il y a bien du fatras dans ces écritures : on y trouve aussi bien des appréciations justes, nombre de passages piquants, de réflexions sensées, de vues véritablement politiques et qu'il est utile de mettre en lumière ; c'est ce que nous nous proposons de faire en étudiant successivement les relations de la France avec ses alliés, avec ses amis intermittents, avec les puissances neutres et enfin avec les ennemis déclarés, pendant la guerre de succession. Nous reviendrons ensuite, avec plus de détails, sur les trois grandes négociations signalées plus haut.

Nous citerons tour à tour des minutes, des dépêches officielles, des lettres particulières. Les minutes constituent le principal trésor du dépôt des archives : elles s'y retrouvent à peu près toutes ; rédigées sur les notes du ministre, notes généralement fort étendues, elles n'offrent que de rares corrections marginales ou interlinéaires ; les dépêches adressées aux agents, et qui ont quelquefois fait retour au dépôt après leur mort,

sont peu nombreuses et beaucoup moins instructives que les minutes, quelques-unes n'étant pas déchiffrées; quant aux lettres particulières, auxquelles nous ferons de larges emprunts, elles sont également revenues au dépôt après la mort des destinataires; elles nous montrent à nu la pensée du ministre, elles éclairent ses intentions d'un jour singulier : toujours familières, souvent éloquentes, elles ne laissent rien à désirer pour la connaissance approfondie, intime, de l'homme et du politique, qui d'ailleurs n'était pas de ceux qui se dérobent.

L'ordre chronologique ayant présidé au classement des archives, nous nous contenterons de citer le N° des volumes et la date des pièces que nous avons consultées. Nous devons mentionner ici que les notes placées par le ministre en tête des dépêches qu'il recevait, ou sur des feuilles volantes ajoutées après lecture à ces dépêches, portent généralement la date du jour de l'expédition ; on ne peut dès lors rétablir la date véritable que par approximation, la poste et les courriers étant fort irréguliers, surtout en temps de guerre.

Au nombre des puissances alliées à la France pendant la guerre de succession d'Autriche, alliées à des degrés divers et avec plus ou moins d'intimité, nous rangeons celles qui appartenaient à la maison de Bourbon, l'Espagne, Naples et le duc de Modène, gendre du Régent ; Gênes, qui partagea leurs espérances en 1745 et leurs disgrâces en 1746 ; l'Électeur Palatin, le duc de Wurtemberg, le « louable » Cercle de Souabe et l'évêque de Liège.

Les quatorze volumes de la correspondance d'Espagne[1], nous fourniront les principaux éléments de ce chapitre ; nous y trouverons les lettres particulières, si intimes au début, si aigres à la fin, toujours si instructives du ministre et de l'am-

1. Espagne. L'évêque de Rennes. Du tome 451 au tome 464; les deux premiers volumes (451 et 452) ne contiennent guère que des pièces relatives au mariage de la première Dauphine.

bassadeur; nous y verrons leur diplomatie officielle combattue, presque annulée par la diplomatie secrète et la correspondance de famille; nous y surprendrons le maréchal de Noailles méditant, dans une fastueuse ambassade « ses noirceurs longuement excogitées et pourpensées[1]. »

La France fut représentée à Madrid, de 1741 à 1749, par l'évêque de Rennes, Louis Guy de Guérapin de Vauréal, prélat galant, spirituel et disert, célèbre avant son ambassade par quelques aventures et divertissements « secundum carnem[2], » très apprécié à la cour de Philippe V pour son faste, ses adroites flatteries et son éloquence.

Sous des dehors légers, Vauréal cachait un esprit observateur et fin, une profonde connaissance des hommes et un talent d'écrivain auquel ses ennemis même rendaient hommage. Personne n'a mieux connu les Cours de Philippe V et de Ferdinand VI, n'a pénétré plus à fond Élisabeth de Parme qui fut l'âme de Philippe V, n'a mieux décrit ce gouvernement tombé en quenouille sous le père comme sous le fils, ni laissé de plus piquants portraits des uns et des autres. C'était une des passions de d'Argenson que ces portraits, ces miniatures, comme il les appelait, des rois, des reines, des ministres, des favoris : à peine nommé, il s'inquiète d'enrichir sa galerie et il demande à tous les ministres du roi, un mémoire sur l'état des pays, des gouvernements et surtout une représentation exacte des personnages pour sa collection particulière. L'évêque de Rennes était plus à même que personne de satisfaire les goûts de son ministre : il excellait dans le portrait. Le 19 octobre 1744, un mois avant l'avènement de d'Argenson, il écrivait au premier commis du Theil[3] : « Ici, un seul esprit règne, c'est celui de la reine d'Espagne; il n'y a personne qui ose proposer rien contre ce qu'elle veut, ainsi toute la monarchie d'Espagne se réduit à

1. Saint-Simon, *Mémoires*.
2. D'Argenson, édit. Rath., avril 1740, tome 3.
3. Tome 451, 19 octobre 1744.

sa personne seule ; j'entends pour les affaires d'État et qui la touchent personnellement, car pour toutes les autres, elles sont abandonnées au caprice et à l'ignorance des ministres, aussi sont-elles dans le plus grand désordre..... Dans les affaires, il (le roi) ne peut pas avoir de volonté contraire à celle de la reine, je n'en excepte que le seul cas où elle voudrait l'engager à se déclarer contre la France..... La reine d'Espagne a toujours été, dans le cœur, autrichienne et contraire à la France; depuis la mort de l'empereur, l'intérêt l'a fait changer sur le premier point mais nous n'y avons rien gagné..... Elle hait et méprise les Espagnols dont elle sait qu'elle n'est pas aimée..... mais elle nous aime encore moins..... Elle affecte de louer les Espagnols en toute occasion à notre préjudice..... L'ambition, la jalousie, la défiance partagent son âme; on prétend qu'elle n'aime pas même ses enfants, qu'autant qu'ils deviennent les objets de son ambition..... Elle ne peut supporter l'idée qu'un de ses enfants soit sujet du prince des Asturies, qu'elle ne peut souffrir; il est cependant dans la plus parfaite obéissance et il n'a avec elle d'autre tort que de vivre..... Sa jalousie contre la France est à l'excès, et même à présent, que nos succès peuvent seuls faire réussir ses désirs, elle ne les voit qu'avec une amertume qu'elle ne peut cacher ; elle veut que la France fasse tout pour elle, mais elle ne veut pas consentir à lui rien devoir. Jamais génie ne fut en soupçons si fécond que le sien..... Elle ne perd jamais l'idée qu'on cherche toujours à la tromper et elle ne la perdrait pas, quand même on ferait tout ce qu'elle demande ; il resterait alors à son talent favori la ressource de penser qu'on aurait pu faire davantage. Même dans les choses indifférentes son esprit est incapable de tout examen, de toute discussion..... Elle veut : tout est examiné..... Sur toute espèce d'affaire elle se flatte à un point qui n'est pas croyable. A défaut de mesure et de réflexion, elle met dans les affaires une volonté absolue et inflexible. Il ne suffit pas de vouloir ce qu'elle veut ; il faut le vouloir quand et comme elle le veut.....

Elle est timide, la crainte peut l'adoucir; lorsqu'elle craint elle paraît une autre personne; elle devient souple, insinuante, elle sait rendre ses plaintes touchantes et persuader qu'elle est capable d'une confiance entière et d'une véritable reconnaissance. »

Ce portrait semble achevé : ce n'est qu'une esquisse; le prélat homme du monde, habitué à scruter le cœur des femmes, s'est complu dans la peinture de cette physionomie si mobile; il y revient à maintes reprises et avec tous ses correspondants. Le 16 novembre 1744, dans une longue lettre au prince de Conti, le 20 novembre dans une nouvelle lettre au même, c'est à la fois le roi et la reine qu'il représente en ces termes[1] : « Entre vous et moi il (le roi d'Espagne) ne se soucie de rien et ne fait de son esprit que l'usage qui plaît à la reine..... Il a de plus un défaut qui lui est personnel, c'est que dans son entière insensibilité il ne lui reste que le goût des batailles, et que si on lui proposait sérieusement la conquête de Picrochole et que la reine le voulût, il donnerait tous les jours des ordres tels que vous les avez vus pour rentrer en Piémont. Si on lui dit que l'armée espagnole en Italie est réduite à rien, qu'elle traîne après elle 12 000 malades, il répond sans hésiter : « L'armée n'est donc pas réduite à rien puisque voilà « 12 000 hommes qui ne sont pas morts et qu'outre ces « 12 000 il y en a encore sous les armes. » Cela ne fait-il pas peur, s'écrie judicieusement l'évêque ?

On comprend quelle action devait exercer sur un esprit aussi borné une âme ardente comme celle d'Élisabeth. Son désintéressement, son ambition dégagée de toute pensée cupide, de tout mobile personnel, lui donnaient une influence irrésistible. « J'ai vu la reine d'Espagne dans toutes les situations[2] de désirs, d'espérances, de craintes (ceci est presque incroya-

1. Tome 451, 20 novembre.
2. Tome 457, 20 août 1745.

ble), jamais je ne l'ai vue un seul instant occupée d'elle.... Je ne crois pas, qu'en quelque lieu que ce soit, elle ait 100 000 écus en argent... ; son ambition pour ses enfants n'a pas de bornes, elle a pour elle-même celle de gouverner absolument.... il ne paraît pas qu'elle songe à l'avenir. » Cette influence absorbante, cette main mise sur les actes, sur les pensées de son époux, la reine d'Espagne n'en accepte pas la responsabilité publique. Le 19 novembre 1745, à l'Escurial, elle répond à quelques insinuations de l'ambassadeur français par une scène qui lui est familière : « Je ne suis qu'une bête, je n'entends rien, aussi je ne me mêle de rien. Voici le roi, parlez-lui.... « Mais parlez « donc ! ajoute-t-elle en se tournant vers le roi, car vous m'im- « patientez ; il faut que ce soit moi qui parle pour vous et tout « tombe sur moi, pendant que je ne fais que répéter ce que « vous avez résolu.... » Le roi d'Espagne, qui en effet avait fort peu d'envie de parler, répéta avec beaucoup de peine et d'apparence de penser à autre chose ce que la reine avait dit[1]. »

Le 9 juillet 1746, à une heure trois quarts après midi, Philippe V succombe : il laissait à sa veuve, dont l'ambassadeur vient de nous vanter le désintéressement, la maison de Saint-Ildefonse, avec 600 000 ducats de pension, ce qui faisait plus d'un million et demi de la monnaie d'alors. Élisabeth est dès lors écartée de la scène politique[2] et Vauréal, le 26 juillet, l'enterre sous cette oraison funèbre : « En elle les extrémités se touchent, et de la plus grande violence à l'extrême indifférence il n'y a souvent point d'intervalle.... outre qu'elle a toujours haï la France, je ne lui connais de vertu que sa triste chasteté, non éprouvée (c'est un évêque qui parle !), et dont elle

1. Tome 487 (ancien classement), 458 (nouveau), 19 novembre 1745, Vauréal à d'Argenson.

2. Tome 461, 26 juillet. Dépêche officielle et lettre particulière de Vauréal à d'Argenson. En juillet 1747, Élisabeth eut ordre de sortir de Madrid dans les trois jours et de se rendre dans une ville d'Espagne éloignée de Madrid dont on lui laissait le choix.

s'est bien des fois vantée avec moi me disant : « Du moins on ne « dira pas que je suis une p..... » D'ailleurs, que de défauts réunis ! sans esprit, sans jugement, vaine sans dignité, avare sans économie, dissipatrice sans libéralité, fausse sans finesse, menteuse plutôt que secrète, violente sans courage, faible sans bonté, craintive sans prudence, sans aucun talent, à l'exception de celui de contrefaire, sans aucune grâce ; son rire afflige, son récit assomme, sa plaisanterie tue. »

Il est inutile de relever deux ou trois mots en contradiction évidente avec quelques-unes des assertions précédentes : nous ne cherchons qu'à recueillir çà et là les traits d'un portrait, un peu chargé peut-être, mais certainement ressemblant et en tout cas bien vivant.

Comme ministres, Élisabeth ne pouvait avoir que des comparses : un Ensenada chargé de la guerre, de la marine et des finances, un Villarias qui dirigeait nominalement les affaires étrangères, un Scotti, fort habile courtisan, et un honnête homme, le comte de Montijo, se partagent la confiance des maîtres. Dans une lettre du 15 février 1745 [1], l'évêque représente avec une verve endiablée ces différents personnages. Le premier qu'il transperce de sa plume impitoyable est l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Campo Florido : « Celui que vous avez chez vous, Campo Florido, n'est pas celui que vous avez le moins d'intérêt de connaître ; c'est l'homme le plus méprisé qu'il y ait en ce pays-ci ; voler pour donner et donner pour voler, voilà les deux points cardinaux de son âme et de sa politique. Et cependant ici, dans la garde-robe royale, il avait attrapé le commandement de Valence, et il y avait si terriblement volé, que Patiño lui fit faire son procès dans lequel il y avait déjà des preuves de concussion si énormes, que l'on crut qu'il lui en coûterait la tête ; mais Patiño mourut, Campo revint et arrosa,

1. Tome 454. (Nous ne citerons dorénavant l'expéditeur et le destinataire que lorsqu'ils seront autres que le ministre et l'ambassadeur.)

on arrêta le procès et on l'envoya à Venise pour le faire perdre de vue ici. De là il est allé chez nous, et depuis qu'il y est, il ne s'est soutenu ici que pour écrire contre nous, et surtout des anecdoctes qui sont délicieuses pour la reine d'Espagne; il les fait passer par Scotti qui, au moyen de cela, s'est fait un petit ministère secret avec lequel il se soutient auprès de la reine, et c'est par cette liaison particulière que le Campo s'est toujours soutenu ici, contre M. de Villarias, dont il est ennemi déclaré, et qui, quoiqu'il ne vaille rien, est encore le moins mauvais qu'il y ait en ce pays-ci. J'ai nommé Scotti, celui-là est un personnage indéfinissable; il est fou et visionnaire à l'excès, c'est un vendeur de mithridate sans talent pour le débiter; il est poète, historien, orateur, architecte, géographe, mathématicien, politique; en un mot, il est de tous les arts et de toutes les professions, il commence des discours sur tout, et finit toujours par des ordures sur ses bonnes fortunes; il n'est pas actuellument notre ennemi déclaré parce qu'il croit que l'Espagne ne peut rien faire sans nous, mais il sera toujours prêt à le devenir, et par là, rentrera dans son état naturel, état dont il ne sort point avec la reine, parce qu'il sait que c'est le plus sûr moyen de lui plaire. C'est lui qui, pendant toute l'année passée, nous a le plus tourmentés pour passer par la rivière de Gênes, et cela, non seulement pour plaire à la reine qui le voulait, mais parce que sa passion dominante est de retirer le Plaisantin sa patrie des mains des Autrichiens et du roi de Sardaigne. Pour prouver son dire, il avait toujours sa carte à la main par laquelle il prouvait évidemment que toutes les montagnes dont on faisait tant de bruit n'étaient pas plus hautes que rien, et qu'il était très aisé d'y faire passer cavalerie et artillerie. Cela était soutenu du discours de la reine, qui a passé ces montagnes en chaise à porteur, il y a trente ans, et qui avait très bien connu qu'il était fort facile d'y faire passer une armée et tout ce qui s'en suit. Vous aurez peine à croire cela, cependant il est vrai que voilà tout ce qui a été dit pour

soutenir cet avis. Le marquis est si fanatique sur cela que, me parlant, il y a huit jours, de la disgrâce de M. de La Mina, il lui reprochait, comme son plus grand crime, d'avoir consenti à rentrer par le Dauphiné, après la prise de Nice. Jugez du secours que je puis tirer de cet homme-là, que M. de Campo Florido vous fait entendre sûrement être fort bien intentionné pour la France, et j'ai lu aujourd'hui une lettre de Campo, dans laquelle il écrit qu'il l'a fait faire cordon bleu pour essayer de le rendre un peu moins mauvais. Je n'ai pas été surpris que le général de la Cour n'ait pas été content de la promotion de Scotti, parce que l'envie et la jalousie règnent ici de même, et plus qu'ailleurs, et surtout des Espagnols contre les Italiens; mais ce qui pourra vous surprendre, c'est que la reine elle-même en a été peu satisfaite. Je vous conterai ce qui m'est arrivé là-dessus. Il y a deux mois que, le bruit étant répandu que le roi, à l'occasion du mariage, pourrait faire ici quelques grâces, je mis la conversation avec LL. MM. sur ce chapitre, pour voir leurs goûts et être en état de répondre si j'étais interrogé. Au nom du marquis Scotti, la reine fit un mouvement de grande répugnance, et me dit avec un grand mépris : « Non, c'est un « de mes serviteurs qui fait mes commissions, mais il n'est pas « pour pareille chose. » Le fin de cela est que le duc d'Atry et le marquis de Scotti étaient les deux rivaux que l'on regardait comme au même degré dans la confidence de la reine; mais pendant la maladie du premier, on a découvert qu'il était beaucoup plus avant dans les bonnes grâces que son rival. Ainsi, la reine aurait, sans comparaison, préféré le duc d'Atry, outre qu'il était grand-maître de sa maison, et s'il eût vécu, je ne doute point qu'elle n'eût vu avec beaucoup de peine que le marquis lui eût été préféré. Mais heureusement il est mort, et très heureusement pour nous, car il nous haïssait cordialement; il a été, comme vous le savez, remplacé par le comte de Montijo; celui-là n'a contre nous que d'être Espagnol, et il est comme impossible qu'un Espagnol aime véritablement les Fran-

çais; mais il est essentiellement honnête homme et ami de l'union; il blâme assez ouvertement les torts que l'on a avec nous, et il faut dire la vérité, il a pour le roi la passion la plus respectueuse. La reine l'a fait grand-maître parce qu'elle ne pouvait pas ne le pas faire; depuis qu'elle l'a fait, elle paraît s'en savoir bon gré, et, ce qui a surpris tout le monde, c'est qu'elle lui a accordé tout d'un coup la demi-heure de conversation qu'elle avait avec le duc d'Atry, faveur que l'on avait regardée comme le chef-d'œuvre de la politique de celui-ci; cette conversation est tous les jours entre une heure et deux heures après-minuit, ce qui pèsera un peu au nouveau grand-maître qui aime à se coucher de bonne heure; cela pourra ne m'être pas inutile; en voilà assez aujourd'hui, lisez et brûlez. »

Nous n'avons pas hésité à reproduire tout au long cette importante citation : elle nous fait connaître le style du seul ministre un peu remarquable que d'Argenson ait trouvé en place, elle nous fait pénétrer dans l'intérieur d'une Cour singulière et surtout elle nous explique les vivacités que nous allons rencontrer sous la plume du marquis. On le voit, si d'Argenson a pris la direction des affaires étrangères avec quelques préventions contre l'Espagne, ce n'est pas son correspondant qui pourra les dissiper.

Dès son arrivée au ministère, d'Argenson avait interrogé Louis XV sur le degré de son intimité avec l'Espagne. Le roi affirma[1] qu'il n'avait pas de « prédilection passionnée » pour cette puissance, qu'il était incapable de ces sortes d'entêtements, qu'il savait combien la reine d'Espagne était déraisonnable. Fort de cette parole, se croyant assuré de la complicité du roi, qui écoutait avec un intérêt apparent la lecture des lettres de Vauréal, et souriait à ses malices, méconnaissant la tendresse respectueuse de Louis XV pour son oncle, et son affection profonde pour Madame infante, le ministre n'hésita

1. Rathery, *Journal et Mémoires*, tome 4, page 252.

par à traiter l'Espagne, son roi, sa reine, ses ministres, son ambassadeur « à feu et à sang ». Passionné, il avait des antipathies ou des sympathies instinctives pour telle ou telle puissance; caustique il exprimait hautement[1] et vertement son opinion dans sa correspondance officielle, daus ses lettres particulières, dans ses conversations avec l'ambassadeur. L'Espagne fut une de ses haines. A une puissance unie à la France par le double lien du sang et des traités, il déclara une guerre personnelle, guerre de plume et de mauvais procédés, de paroles malsonnantes répétées et grossies à dessein par les ennemis du ministre, et surtout d'insinuations réitérées contre une alliance certainement onéreuse, mais non moins certainement indissoluble du vivant de Philippe V. L'union des deux couronnes, encore resserrée par le mariage de l'infante, n'était pas l'œuvre de d'Argenson ; elle existait avant lui et elle survécut à sa chute, elle était dans la nature des choses et dans l'intérêt de la France; le devoir d'un ministre éclairé n'était pas de la rompre, mais d'en tirer le meilleur parti possible : c'est ce que d'Argenson n'a pas compris un seul instant. Ses préventions l'ont entraîné dans une série de fausses manœuvres, d'attaques maladroites, de critiques acerbes qu'il faut brièvement rapporter.

La Cour de Madrid, depuis le traité de Fontainebleau, cherchait par toutes sortes de moyens indirects à lier la France plus qu'elle ne l'était par cette convention, et pourtant l'Espagne, épuisée d'hommes et d'argent, ne parvenait pas à remplir les obligations qu'elle avait contractées : à la fin de l'année 1744 les armées du comte de Gage et de l'infant en Italie ne dépassaient pas 10 000 hommes chacune[2] ; la marine espagnole était réduite à 12 navires, dont 5 de commerce. Ces forces si

1. Il négociait tout haut, n'ayant, disait-il, que de bonnes vues.

2. Au mois de mars suivant, l'évêque portait l'armée de l'infant à 20 000 hommes à grand'peine; la Cour d'Espagne disait 35 000 hommes effectifs et sous les armes.

restreintes étaient déplorablement dirigées. La flotte était placée sous le commandement de Navarra qui ne bougeait pas de Carthagène. En Italie l'infant Don Philippe fit preuve à maintes reprises d'une incapacité absolue. Un jour il apprend que de Gage part de Viterbe pour Nice : il veut faire marcher sur-le-champ sa cavalerie au devant de ce général, qui a besoin de trois mois pour arriver. Un autre jour il reçoit 150 recrues : il écrit immédiatement à la reine d'Espagne que son armée est en bon état et la reine de triompher[1]. Elle ne voulait pas savoir le mauvais état de ses affaires ni les difficultés qui s'opposaient à ses désirs : ces connaissances l'eussent obligée à modérer ses prétentions, à céder, ou du moins à avoir égard aux raisons qui combattaient son inflexible volonté, à avouer qu'elle ne pouvait rien espérer que par la France et ces idées lui répugnaient invinciblement[2]. Les représentations du ministre, celles de l'ambassadeur, bien vu pourtant à la Cour et honoré de la grandesse (le 23 juin 1745), restaient impuissantes ; par les dépêches de Campo Florido, par les lettres fréquentes échangées entre les princes et princesses des deux familles royales, on savait le mince crédit du marquis d'Argenson : une véritable diplomatie secrète contrariait déjà la diplomatie officielle. Le marquis connaît l'état des choses et il en prend son parti : « Je vois que du train dont on s'y prend au Prado, nos secrets n'y seront pas grands entre les deux Cours, puisqu'on y fait tout par la tête ; nos bras s'y accommoderont

1. Tome 454, 26 février.

2. Dans sa lettre du 26 février, que nous avons citée, Vauréal, rapportant une conversation avec le marquis Scotti, lui attribue des propos qu'il est difficile de prendre au sérieux : « Il me parlait de ces ministres-ci avec beaucoup de mépris et comme fort ignorants en tout genre, et il me dit que quand ils étaient contre son sentiment, il faisait des nouvelles, supposant qu'il les avait reçues d'Italie, par lesquelles il leur faisait voir que les choses étaient très différentes de ce qu'ils pensaient, et qu'ainsi il leur imposait silence. J'ai trop lieu de croire qu'il a souvent employé ce secret pour flatter la reine dans ce qu'elle désire et contre nos représentations les mieux fondées. »

comme ils pourront [1]. » La seule issue qu'il trouve à cette situation, c'est de pousser l'Espagne à une paix particulière avec l'Angleterre [2]. Le 29 mai il exprime nettement cette idée [3] : « Mon sentiment particulier, comme zélé serviteur du roi, sentiment que j'ai souvent avancé à S. M., est qu'il serait fort à désirer que l'Espagne fît son accommodement particulier avec l'Angleterre, tant sur la navigation que sur l'Italie. Si vous pouviez, Monsieur, la conduire insensiblement à ce coup, ce serait le plus beau de nos jours, que celui où vous nous donneriez l'avis des succès de ces travaux, puisque si nous n'avions plus rien à prétendre pour nos alliés, nous pourrions fort bien conserver nos conquêtes en Flandre. » L'évêque de Rennes, que rien n'avait préparé à cette ouverture, se garde bien de s'engager dans une négociation aussi épineuse, sans instructions plus précises, sans ordres plus formels, et venant de plus haut. « Depuis que je suis ici, écrit-il le 19 juin 1745, un des objets sur lesquels j'ai eu ordre de veiller avec le plus d'attention, est cet accommodement, s'il se faisait à l'insu de la France. » D'ailleurs il ne pourrait réussir qu'à la condition que l'Angleterre offrît à l'Espagne au moins autant que la France, ce qui n'est pas à prévoir ; et si par impossible elle consentait à accorder aux Espagnols, en Europe et aux Indes, de grands avantages commerciaux, ces avantages porteraient à la France un préjudice infini. Des raisons aussi sages firent peu d'impression sur d'Argenson. A peine avait-il reçu la lettre de Vauréal qu'il lui répondait du camp de Granmont [4] :

« Nous ne comptons pas que ce soit par proposition formelle, mais seulement par induction, qu'il faille faire prendre à la Cour de Madrid le parti de faire sa paix particulière avec

1. Tome 455, 7 mars.
2. *Journal et Mémoires*, tome 4, Appendice I.
3. Tome 456, 29 mai.
4. Tome 457, 13 juillet 1745.

l'Angleterre. » Cette concession faite aux scrupules de Vauréal, il revient à son idée favorite : « Ce que l'Espagne prétend en Italie n'intéresse qu'elle seule ; elle ne nous aide en rien pour les objets qui nous intéressent particulièrement, tels que sont des acquisitions en Flandre et un état de supériorité en Allemagne... La guerre d'Italie nous prive de plus de moyens et de forces qu'elle ne coûte des uns et des autres à la Cour de Vienne... Si nous n'étions point chargés de former l'établissement de Don Philippe, en premier lieu nous garderions nos conquêtes en Flandre ; en second lieu on ne serait point obligé à renouveler aux Anglais ces privilèges de commerce dont ils ont si fort abusé, qui nous seront toujours préjudiciables... L'Espagne en manquant à l'alliance nous soulagerait donc. »

Remarquons en passant l'insistance du marquis à réclamer la conservation des conquêtes faites en Flandre : il semble momentanément admettre l'idée, qu'il a toujours rejetée, d'un agrandissement pour la France. Dans la suite de cette importante dépêche, il fixe les acquisitions de l'infant en Italie : la Savoie, Plaisance et Parme ; il indique que si l'on voulait absolument faire de grandes choses au delà des Alpes, il faudrait gagner le roi de Sardaigne et il demande à l'évêque de Rennes si l'intervention du pape pourrait porter la Cour de Madrid à l'acceptation de ce projet.

D'Argenson recommande vainement le secret sur la « modestie » de l'établissement destiné à Don Philippe : l'Espagne, bien renseignée, s'inquiète, se croit trahie, réclame plus de confiance, exige la communication des négociations de l'abbé de La Ville à La Haye, celle des pourparlers supposés avec le roi de Sardaigne, et d'Argenson, se sentant pénétré, énumère ses prétendus griefs dans une longue lettre particulière à l'évêque de Rennes.

« D'Alost, 6 août[1] : Depuis quelques jours, Monsieur, il a plu

1. Tome 457, 6 août 1745.

ici un vent de tracasserie d'Espagne dont j'ai vu peu d'exemples : c'est une fureur.

« Le Roi de Sardaigne, que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam, qui ne nous dit rien, à qui nous ne disons rien, qui se pique d'une constance à toute épreuve pour la Cour de Vienne, on nous accuse encore de négociation singulière et si avancée (avec lui) [1], qu'on date et on articule un traité de nous avec Turin. On sème la division entre Versailles et Madrid, entre Alost et Balsain. Nous sommes donc des traîtres, nous nous vendons, nous qui sacrifions nos troupes, nos généraux, nos conquêtes pour établir Don Philippe.

Je ne t'ai pas aimé, cruel, qu'ai-je donc fait?

« Ou l'on radote en Espagne, ou l'on y assassine ; vous avez des traîtres parmi vous autres grands ; on dit que vous avez un ministère ennemi de la France et des roués qui ne cherchent qu'à tromper. Nous mériterions bien qu'on en usât autrement : c'est le moyen que tout aille mal... La France et l'Espagne se soutinrent ensemble ayant tout contraire, sous Louis XIV, parce que le Conseil des deux monarchies était un. Je ne résiste pas à l'évidence de l'affectation qu'il y a certainement, depuis quelque temps, à jeter tant de défiance de nos négociations. Le roi de Prusse, tout hérétique qu'il est, et tout auteur qu'il est de la défection de Breslau, se fie aujourd'hui à nous comme à lui-même et davantage... La Cour du roi (d'Espagne) nous mésestime donc davantage?

« P. S. Je dois vous dire encore, puisque ma lettre sera si secrète, pour la décharge de ma conscience, que si jamais nous négocions en particulier, ce ne sera que pour préparer les choses de façon à faire ce qu'on appelle une galanterie, pour dire à l'Espagne : voilà ce qu'on nous propose, voilà où j'ai mis les affaires ; mais si vous ne l'approuvez pas, je n'y donnerai pas le moindre consentement, fût-ce le don de l'Asie en entier. »

1. Ces deux mots ont été oubliés.

Cette curieuse épître nous révèle d'Argenson tout entier ; il veut que l'Espagne s'entende avec l'Angleterre ; il cherche de son côté à négocier sans elle à La Haye, à Turin ; il la traite en suspecte, sinon en ennemie, et il s'étonne très sincèrement de ne pas posséder toute sa confiance. Ces contradictions déroutent un peu l'évêque de Rennes[1] : l'union avec l'Espagne lui semblait utile parce qu'elle empêchait cette puissance de se tourner contre nous ; mais du moment que l'on fait bon marché de l'établissement en Italie, du moment que le roi songe à garder ses conquêtes, on contiendra l'Autriche en Italie avec le secours de la Sardaigne, on pourra abandonner l'Espagne, alliée incommode, à l'Angleterre.

Sans accueillir ce plan avec enthousiasme, sans dissimuler les difficultés qu'il soulève, Vauréal est prêt à l'exécuter : peine perdue ; le roi ne songe pas à garder ses conquêtes en Flandre ; les acquisitions qu'il y fera sont sacrifiées d'avance. Vauréal voudrait qu'au moins ce sacrifice fût ménagé de façon à obtenir quelque satisfaction de l'Espagne sur le commerce, sur le rétablissement des armes du roi dans les consulats, sur un juge conservateur, etc. Le traité de Fontainebleau devait être accompagné d'un traité de commerce ; le ministre l'a-t-il oublié ? Le ministre s'en embarrasse peu : « Peut-être, écrit-il le 23 décembre 1745[2], nos neveux ne le regarderont-ils (le commerce) que comme nous regardons aujourd'hui les Croisades. » Il ajoute dans la même lettre : « Nous ne retirerons jamais de cette couronne là aucun bien, mais seulement l'exemption du mal. » Ce bien, d'Argenson l'attendait de la négociation avec Turin alors en pleine activité. Le 16 janvier[3] il annonce à l'ambassadeur la signature des préliminaires de paix et de la convention d'armistice avec le roi de Sardaigne.

« Le roi espère que Philippe V perfectionnera cette négocia-

1. Tome 457, 20 août.
2. Tome 458 (nouveau classement), 487 (ancien).
3. Tome 459 (488 ancien classement).

tion par une prompte adhésion... Le roi n'a pas hésité à terminer brusquement l'affaire... Ne dissimulez point qu'il sera trop tard et inutile de faire aucune objection contre une résolution déjà exécutée... S. M. se verrait obligée (en cas de refus), quoique à regret, de rappeler sur-le-champ en France l'armée que commande M. le maréchal de Maillebois, et à abandonner totalement l'affaire d'Italie... S. M. vous ordonne de n'attendre que pendant deux fois 24 heures le résultat des délibérations de LL. MM. CC. »

D'Argenson terminait par ce post-scriptum : « Tâchez que ceci se passe sans mal ni douleur, surtout que cela se décide : l'ennemi est aux portes, il s'agit du ciel ou des enfers, pourra-t-on hésiter ou finasser ? »

Le jour même où l'évêque de Rennes recevait cette dépêche, Philippe V recevait une lettre de Louis XV, datée de Marly (16 janvier) et rédigée par d'Argenson ; lettre brève, peu adroite et où la menace d'un abandon prochain était à peine déguisée.

« Le roi de Sardaigne, reconnaissant sa faute, disait Louis XV, paraît venir à nous de la meilleure grâce du monde... L'expulsion totale des Autrichiens d'Italie me plaît infiniment... V. M. est trop religieuse et trop humaine pour ne pas réfléchir avec moi sur le besoin que nos peuples ont de repos, les miens commencent à s'épuiser... Je compte que les articles préliminaires que je communique à V. M. seront signés avant que ma lettre lui soit parvenue... Quelque tort qu'ait le roi de Sardaigne envers nous, il vaut mieux l'intéresser pour nous que d'aigrir la jalousie et les soupçons de ce prince... Le succès avec lui est certain et sans lui presque certain du contraire... Nos ennemis seront confondus de ce coup. »

Huit jours après avoir pris ces graves résolutions, Louis XV accordait une longue audience au prince de Campo Florido, pour les lui communiquer. Le marquis d'Argenson rendant compte de cette entrevue à l'évêque de Rennes, lui disait

(26 janvier)[1] : « M. de Campo jette les hauts cris de ce qu'on a fait quelque chose en arrière de lui. Je lui dis : et qu'est-ce que nous sommes, nous autres ministres, pour notre personnel, en comparaison des grands évènements qui regardent les grands États ? Nous y sommes un point tout au plus ; un capucin réfléchissait en regardant les astres ; on lui demanda compte de ses pensées : il dit qu'il songeait à la grande différence qu'il y avait d'un astre à un capucin. Tel est un partage d'Italie sûr et solide à M. de Campo. »

En Espagne on prenait les choses plus au sérieux ; la reine, absorbée dans sa douleur, ne proféra pas une seule parole ; le roi fit à l'ambassadeur de France les plaintes les plus vives et les plus fortes, annonça que le roi de Sardaigne trahirait ses nouveaux alliés, si ce n'était dejà fait; que pour lui il ne lui restait qu'à rappeler l'infant d'Italie ; au surplus il ne manifesta nulle intention de rompre avec la France. Pourra-t-on hésiter ou finasser, écrivait d'Argenson? On ne fit ni l'un ni l'autre : au lieu de répondre dans les quarante-huit heures à l'ultimatum du ministre, on prit de propos délibéré, quatre jours de réflexion, et, le 30 janvier, le roi d'Espagne adressait à Louis XV une lettre calme et digne qui visait directement le marquis d'Argenson, sa politique, ses préventions, ses procédés diplomatiques, et qui tout en cherchant à séparer Louis XV de son ministre, traitait le roi lui-même avec une hauteur à peine tempérée par quelques marques d'affection[2].

« .... Je remarque qu'on a surpris l'esprit de V. M. par de faux préjugés, qui ne répondent point à la véritable situation où se trouvent les deux couronnes, et à celle de nos ennemis, et je connais avec beaucoup de douleur, que la malice qui a cherché depuis si longtemps à rompre nos projets, est venue à bout de détruire dans l'esprit de V. M. les lumières qu'elle a

1. Tome 459 (488 ancien classement).
2. *Ibid.*

par elle-même pour la tromper et la conduire à ses fins particulières. »…. Philippe V appelle la convention avec la Sardaigne « un accommodement déshonorable et sans profit »; il expose ensuite l'état de l'Europe et ajoute : « Ce sont des faits qu'on ne peut pas nier et qu'on doit avoir cachés à V. M. Avec une armée de 90 000 hommes (en Italie) doit-on convenir d'une paix honteuse?…. Je ne puis pas penser que ce soit V. M. qui se soit déterminée à pareilles choses, qui ne répondent nullement à l'amitié qu'elle veut bien avoir pour moi et pour ma maison…. C'est sans doute un outrage de qui serait bien aise de nous voir mal ensemble. Que V. M. me permette, qu'en même temps que je le reconnais pour le chef de notre maison, je prenne la liberté comme le plus vieux et par conséquent plus expérimenté qu'un autre, par les conjonctures épineuses où je me suis trouvé, de lui conseiller qu'elle n'écoute point ceux qui veulent l'éloigner de l'union sincère et constante que je crois avoir méritée par la bonne foi avec laquelle je lui ai toujours été attaché. Je me persuade que V. M. voudra bien s'imaginer que l'inexécution des traités, qui sont trop récents pour qu'on puisse les avoir oubliés, la limitation du temps qu'on me prescrit pour donner la réponse, et ce qui est encore plus, les menaces qu'on m'y insinue ne sont pas des moyens propres pour la conserver. Je connais trop la justice de V. M., pour pouvoir croire qu'elle le pense de la sorte et quoique je l'aie vu écrit de sa main, je le regarde comme inspiré de gens qui couvrent leur malice de l'apparence d'une bonne intention…. Je ne puis m'empêcher de faire ressouvenir V. M. des traités de Fontainebleau et d'Aranjuez et des obligations qu'elle y a contractées et de la religion de ces engagements…. J'envoie sans perdre de temps le duc de Huescar que j'ai nommé en qualité de mon ambassadeur extraordinaire auprès de V. M. en cette occasion…. J'espère que tout pourra s'accommoder à notre satisfaction réciproque. »

Cette réponse haute et ferme ne manquait pas d'habileté;

elle permettait de différer de plusieurs jours l'adhésion sollicitée par la France. A Madrid, les ministres comme leur maître, évitaient de s'engager avec Vauréal, et déclaraient qu'ils attendraient la réponse de Louis XV à la lettre de Philippe V. Campo Florido confirmait sa Cour dans cette attitude de résistance passive, en écrivant de Paris que rien n'était signé, que le roi de France ne consentirait à rien sans l'agrément du roi son oncle. L'envoi du duc d'Huescar[1] à Paris faisait gagner quelques jours de plus. Ne pas avancer en pareille circonstance, c'est perdre du terrain : d'Argenson le sentait bien. Le 8 mars il arrachait à Louis XV une nouvelle lettre pour le roi d'Espagne : visiblement le roi faiblissait. Son ministre et son ambassadeur affirmaient à Madrid que tout était signé, quand lui-même à Paris répondait au duc d'Huescar : « Je ferai ce que je pourrai. » Le 13 mars, l'évêque de Rennes estimait que LL. MM. CC. ne céderaient qu'à la seule nécessité et à l'impossibilité de prendre un autre parti ; le 26 mars il laissait entrevoir l'espérance de triompher. Il était trop tard : quatre jours auparavant, le 22 mars, d'Argenson avait écrit à Madrid ; la matière, comme il le disait, était bien changée, le grand projet du ministre avortait ; les résistances de Philippe V avaient eu raison des impatiences de d'Argenson, de la volonté vacillante de Louis XV[2]. « Si l'Espagne persiste dans ses fureurs nous allons nous retirer ; nous ferons avec le roi de Sardaigne un autre traité pour notre retraite et pour la sûreté de nos alliés, peut-être de paix

1. D'Argenson affirme (*Mém. du ministère*, tome 4, page 296) que toute sa mission se borna à répéter une douzaine de fois « qu'il venait s'opposer au traité de toutes ses forces ». Après quoi « il fut au bal et à l'opéra et se leva fort tard, voulant profiter du carnaval ».

Après la mort de Philippe V, Campo Florido disgracié par le nouveau gouvernement, fut exilé à Naples avec une pension : en y arrivant, il perdit sa femme et se fit jésuite. « Il fit cent mille singeries en partant d'ici, nous dit d'Argenson (tome 5, 23), il fit de petits présents à toute la Cour ; il fit pleurer tout le monde. »

2. Tome 459, 22 mars.

générale par où l'infant Don Philippe n'aura rien. Tel est le plan résolu et fixé. »

Le plan résolu et fixé n'était pas celui qu'indiquait d'Argenson ; à ce moment même la direction des affaires d'Espagne lui échappait. « Je vous annonce, écrivait-il à Vauréal [1], l'envoi d'un homme principal qui doit être agréable à S. M. C ; il ne sera que quinze jours à Madrid, il demandera le dernier mot. » Cet homme principal était le duc de Noailles, que d'Argenson avait désigné lui-même de préférence au cardinal de Tencin [2] ; il partait pour l'Espagne avec les instructions secrètes du roi, et les instructions officielles du ministre : on devine auxquelles il devait obéir.

Nous n'insisterons pas sur la mission de Noailles à Madrid ; les principaux résultats en sont consignés dans la correspondance du maréchal avec Louis XV [3]. Ces résultats furent à peu près négatifs. La rupture du traité de Turin rétablissait forcément l'harmonie entre la France et l'Espagne : Noailles n'eut qu'à enfoncer une porte ouverte ; non content de ce succès facile, il profita de l'occasion, dans ses conversations avec LL. MM. CC., dans sa correspondance secrète avec Louis XV, pour tracer du marquis d'Argenson un portrait chargé à l'excès et préparer sa chute de longue main. L'évêque de Rennes, soigneusement tenu à l'écart de cette négociation, l'apprécie en ces termes (27 mai 1746 [4]) : « Du 26 avril au 7 mai, il (le Maréchal) a eu onze conversations avec LL. MM. CC. sans entrer en matière ; il dit qu'il a passé ce temps-là à

1. Tome 459, 22 mars.

2. « Je trouvais un grand moment de délices en faisant absenter du Conseil, pendant plusieurs mois, un ministre si importun et si brouillon. » (*Mémoires du ministère*, tome 4, page 308.) Voir aussi le *Discours sur l'ambassade du maréchal de Noailles en Espagne* (France et divers États de l'Europe, 1730-1747, M. d'Argenson).

3. Camille Rousset, *Correspondance du maréchal de Noailles avec Louis XV.*

4. Tome 460.

étudier les caractères, à pénétrer les inclinations, à démêler les intrigues, les partis, les cabales. Comment peut-on manquer de pudeur au point de tromper ainsi son maître? Et comment le maître et son ministre peuvent-ils se payer de telles sottises? Le maréchal est parti d'ici sans m'avoir fait une seule question sur tous ces points, et avec qui a-t-il pu en prendre connaissance? Une preuve de la solidité de son jugement et de l'utilité de ses recherches est que quatre ou cinq jours après son arrivée il me dit qu'il connaissait parfaitement la reine, que c'était une bonne femme, qu'il n'y avait qu'à savoir la prendre. Le voilà remercié par le roi de son activité et elle se borne à un Mémoire où il n'y a que du verbiage et dont toute la substance se réduit à dire que l'entière exécution du traité de Fontainebleau est impossible[1]. »

Vauréal avait d'autres griefs contre les Noailles; chacun croyait que le comte venait occuper le poste d'ambassadeur en Espagne; le père et le fils avaient usé sans ménagement de la maison, des gens, des carrosses et des mules de l'évêque de Rennes; et le duc s'acquittait en lui écrivant sèchement[2] : « Je ne puis, monsieur, me décider à sortir de votre capitale sans remercier V. E. de toutes les politesses qu'elle m'a faites. »

Le 11 juin le maréchal quittait enfin Madrid, où il était

1. Noailles, même après l'avènement de Ferdinand VI, resta en relations avec le parti de la reine douairière : il prétendait que les seigneurs espagnols étaient profonds, qu'ils considéraient en Élisabeth la mère de leurs maîtres futurs. Ce point de vue que d'Argenson trouvait « sophistique » se trouva vrai par l'évènement (*Mém. du ministère*, tome 5, 19).

Cf. sur la mission de Noailles, Flassan, *Histoire de la diplomatie*, tome 5, page 142; l'auteur déclare que le maréchal réussit au delà de ses espérances et il en donne cette preuve inattendue : « Son plan de guerre fut adopté, quoiqu'il le dirigeât principalement contre les États du roi de Sardaigne, ce qui pouvait réveiller la crainte de quelque négociation particulière. » Heureusement pour sa mémoire, le maréchal a eu quelques apologistes moins naïfs que l'estimable historiographe des affaires étrangères.

2. Tome 461, 8 juin.

arrivé le 23 avril, en recommandant à l'ambassadeur de ne rien faire, de ne dire à LL. MM. CC. que des choses générales, d'attendre son arrivée à la Cour et ses ordres.

Noailles, dans cette mission, n'avait eu qu'un but, plaire à tout prix, et pour plaire il fallait flatter la reine d'Espagne en condamnant tout ce qui lui déplaisait, en lui donnant de grandes espérances; il alla jusqu'à lui promettre outre une somme d'argent que le roi fournirait à l'infant après la guerre, l'entretien d'un certain nombre de bataillons français pour la défense de Don Philippe, et il se fit fort d'obtenir ces secours avant que d'Argenson en eût connaissance et pût détourner S. M. de les accorder[1].

Ce n'étaient là que les moindres insinuations du maréchal et de son fils contre le ministre : ils le traitaient communément « de bête brute et de fol ». Nous avons à cet égard l'aveu précieux du comte de Noailles. L'évêque de Rennes avait composé un Mémoire de ses griefs contre les Noailles, de leurs mauvais propos contre d'Argenson. En 1763, Choiseul, alors ministre, communiqua ce Mémoire au comte de Noailles qui s'exprima ainsi sur l'ancien ministre des affaires étrangères[2] : « Les réponses de M. le maréchal et de son fils sur le marquis d'Argenson faites à la reine d'Espagne sont très vraies; cette princesse savait et leur dit que ce ministre ne parlait d'elle que par f..... et par b..... M. le maréchal est sincère, il a dit et écrit que M. le marquis d'Argenson était indigne de sa place, ce qui n'a été que trop prouvé. » Il écrivait en effet au roi contre le marquis, mais en même temps (12 juin) il écrivait au marquis lui-même : « Quoique j'eusse lieu d'espérer que S. M. serait contente de mon zèle, je ne sens pas moins, Monsieur, la part que vous avez à la satisfaction qu'elle a la bonté de me marquer. » Le maréchal de Noailles fut donc moins sincère que ne

1. Tome 461, 16 juin.
2. *Ibid.*, à la date du 29 juin.

le dit son fils; il fut aussi moins injuste qu'il ne semble; certainement la conduite du marquis avait été maladroite, imprudente, et sans la mort de Philippe V, Louis XV eût très probablement renoncé aux services de d'Argenson. L'avènement de Ferdinand VI prolongea de six mois son existence ministérielle[1]. Averti des intrigues ourdies contre lui, sachant par le détail la conduite et les projets des Noailles, le ministre menacé ne montra ni crainte ni ressentiment : il crut que la protection royale le garantissait suffisamment contre ces menées ténébreuses; il se contenta d'ordonner à Vauréal l'envoi de doubles lettres, les unes pour le Conseil dont faisaient partie Noailles et Maurepas, les autres pour le roi seul; son unique vengeance fut une lettre du 21 juillet, véritable confession adressée à l'évêque de Rennes, apologie touchante dans sa sincérité et qui doit être citée tout entière : c'est l'une des meilleures pages de notre fécond écrivain[2].

« Outre vos trois dépêches, Monsieur, j'ai reçu vos trois lettres de votre main des 17 et 18 de juin. Je les ai lues au roi seul dans le travail; S. M. les a écoutées avec grande attention et n'en a guères perdu. J'ai lu aussi quelque chose à mon frère. Vous m'accordez une confiance que je mérite par mes sentiments et aussi en vérité par ma façon de penser dans les affaires, car je vous jure que je songe à moi moins que jamais. Je ne crois pas y avoir pensé plus d'un quart d'heure par mois depuis que je suis en place et sans me donner de trop grands

1. Les Noailles s'étaient fait accompagner à Madrid par de Bussy, secrétaire attitré du maréchal, ancien ministre de France à Londres, et attaché en qualité de rédacteur aux affaires étrangères depuis la déclaration de guerre. « C'est une âme basse, disait d'Argenson, et qui a fait toute sa vie le métier de délateur de ses maîtres; je n'en faisais aucun usage; le dit Bussy, avant son départ, m'offrit de m'écrire tout ce que ferait le maréchal : je le refusai avec mépris et puisqu'il prenait ce nouveau maître, je voulais qu'il lui fût fidèle. Depuis cela, le maréchal l'a employé à composer de longs volumes contre moi qu'il envoyait à Madame infante. » (*Mém. du ministère*, tome 4, page 314.)

2. Tome 461, 21 juillet.

airs je ne me connais d'ennemis que ceux de l'Etat ; il y a beaucoup plus de ces gens là qu'on ne croit et que ne le croient les courtisans qui le sont eux-mêmes. Pourquoi me haïrait-on? Je ne fais mal à personne. J'ai donc cependant bien des ennemis. Presque tout ce que vous me mandez tombe quant à l'effet; toute l'ambassade de M. de Noailles n'est plus qu'un monument de notre douceur, de notre quiétude au milieu de toutes les inquiétudes et aigreurs d'Espagne et vous verrez dans ma dépêche ci-jointe ce que je pense à présent de nos grands projets de conquêtes qui ont tant coûté jusques ici. *In vanum laboraverunt.* Le pis est qu'on y perdra le royaume de Naples et que la reine de Hongrie deviendra beaucoup plus grande qu'elle n'était, précisément parce que on l'a voulu faire plus petite. Pour la grande aversion contre le roi de Sardaigne, je ne puis vous dire de quelle misère cela paraîtra à la postérité qui raisonnera, tandis que l'âge présent s'échauffe et ne raisonne pas. Revenons à nos personnalités.

« Vous avez donc aussi des ennemis! Comment cela se peut-il? Vous êtes si aimable. Je ne peux vous lire sans vous aimer. Il est vrai que je ne vous procure pas grand argent, mais il n'y a pas encore deux jours que je demandais à M. de Mirepoix de vous mieux traiter. Je me souviens aussi que quand je vous voyais ici je vous aimais. Quand le maréchal de Noailles sera ici il en dira de bonnes contre nous et contre les Maillebois. En vérité, ce n'est pas cela qui m'empêche de dormir; j'ai dit quelquefois au roi ce vers d'Athalie :

Je crains Louis, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

« Pour les Maillebois, leur docilité et leur bravoure ont dû les réconcilier ou rien ne les réconciliera jamais. Tant pis pour ceux qui ont l'esprit tortu, crochu, intéressé, pleins d'eux, vides des autres et surtout de la patrie. Vous m'en avez dépeint les plus jolis traits et croyez, Monsieur, qu'ils sont connus du maître. Vous ne le connaissez pas encore ce maître depuis qu'il décide

en personne; il connaît les hommes mieux que ses meilleurs écuyers ne connaissent les chevaux et que M. du Vivier ne connaissait les pagodes. Je ne dis pas qu'il ne se connaisse aussi parfaitement en pagodes, car il en voit beaucoup dans les affaires tant du dedans que du dehors. Ainsi concluons : allons notre chemin tout droit et nous irons bien; soyez sûr que vous avez amusé par vos lettres pendant une lecture d'une demi-heure, que je n'ai épargné aucune vérité et que tout a été pris comme de raison pour argent comptant; je suis pénétré et persuadé que vous avez mandé tout ici à bon escient.

« J'ai vu Mme de Leyde[1] quand elle se maria à Condé : j'étais de la noce, elle est fort laide. Vos lettres secrètes n'iront certainement pas à nos bureaux. J'aurais cependant sur cela une curiosité : nommez-moi les masques, ne craignez rien ; vous savez sans doute que du Theil s'est retiré et que l'abbé de La Ville a son département où sont l'Espagne et l'Italie. L'abbé de La Ville a bien de l'esprit ; il est vrai qu'il hante beaucoup de monde ici et qu'il est très ambitieux quoiqu'il vante souvent son apathie sur les choses terrestres. Je ne suis pas fâché que le Scotti soit aigri : c'est là précisément de la bouillie pour les chats ; mais que de misères nous disons au milieu de si grandes choses : que deviendra le royaume de Naples?

« J'ai donné avis à MM. de Maillebois : ce sont gens de courage, ils sont aigris, ils ont raison.

« Que l'on ferait de beaux commentaires sur l'histoire à Madrid! Il me semble qu'on n'y raisonne que sur le passé pour savoir lequel a le premier provoqué à un traité, si les dates des lettres se rapprochent ou se coupent; on rétablit une leçon sur un mot; et que n'emploient-ils quelques portions de leur sagacité à l'avenir, autant que Dieu a permis à l'homme de le prévoir par les conjectures et le raisonnement? Je passe condamnation sur Muniani et Castellar[2] puisque vous les estimez.

1. Dame d'honneur de Madame infante.
2. Il faut lire *de Castelar;* d'Argenson l'appelle quelquefois *Stellar*.

Convenons seulement que la solidité de leur mérite est disputée si elle n'est pas disputable. Concluons.

« Pour faire la guerre en pays si éloignés et séparés par la mer, il faut carte blanche ; ce n'est pas mon département, mais ce qui en est c'est de faire la paix : je vous soutiens qu'il y faut encore plus carte blanche que pour la guerre. J'ai une si triste idée de l'ergotage continuel du Conseil de Madrid que la conclusion d'un traité de concert avec l'Espagne me paraît une hydre et la mer à boire[1]. Qu'on nous honore de confiance, nous ferons bien. Nous avions fait si bien à Turin et il n'est pas douteux qu'on ne le regrette aujourd'hui. On a prétendu depuis peu que nous allions en faire le second tome avec les Hollandais et même les Anglais : eh bien, oui, Monsieur, puisqu'il faut vous le dire, et nous allions faire encore mieux pour Don Philippe qu'un traité de Turin ; cela serait déjà fait si on avait pu se soutenir en Italie, mais tout est à vau-l'eau certainement. Voilà comme nous trompons l'Espagne et comme nous la desservons. Les Puyzieulz, les Maillebois, les d'Argenson sont tous des ennemis et des trompeurs de cette espèce et certes il faut bon courage pour poursuivre une telle besogne ; M. de Noailles, qui a tant d'esprit, aurait bien dû s'apercevoir que ces questions ne feraient rien sur eux. Je lui ai envoyé une lettre pour ouvrir à la hauteur de Bordeaux où il apprendra tous ces secrets et jusque-là je n'ai pas voulu embarrasser sa conscience d'avoir à mentir au Saint-Esprit en lui faisant dire politiquement le contraire de ce qu'il aurait su consciencieusement.

1. Cf. *Journal* et *Mémoires*, tome 4, page 447, Appendice I : Mémoire pour prouver qu'il faut sacrifier l'alliance d'Espagne pour obtenir la paix. D'Argenson résume sa conclusion dans ces vers de l'abbé Regnier :

Nos maux ne finiront jamais
Le destin de l'Espagne est toujours de nous nuire,
Et le siècle à venir aura peine à juger
S'il nous a plus coûté de la vouloir détruire
Ou de la vouloir protéger.

« Vous me prêchez la *forme*, la *forme* : mais quand vous étendrez un peu davantage vos méditations sur les moyens de finir, vous trouverez que cette forme est précisément le nœud de l'impossibilité : puisque l'Espagne met tant d'opposition aux choses faites, quels obstacles ne mettra-t-elle pas aux choses à faire? Elle rangera les matériaux avant de les assembler pour l'édifice ; enfin il est clair que ce qui se signerait en huit jours durera huit mois en chipotage, en ergotage et seulement en allées et venues de courriers d'Aranjuez à Anvers où il y a bien loin.

« Le Roi est sage et le pense ainsi. Ses affaires ne se voyant plus ici par des yeux de dévotion ni de crainte pour l'Espagne, nous n'en voulons rien que le bien général des deux couronnes. Je vous jure que je n'ai pas un sol d'intérêt dans le commerce de Cadix et je ne recherche ni la toison ni la grandesse, ni pour moi ni pour les miens[1]. C'est malgré moi qu'on a donné la grandesse à M. de Maillebois. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'empêcher. Il est vrai que je l'aurais mieux aimé pair de France, puisque madame la maréchale a tant d'envie d'être assise. Ma fille est jeune et a bonnes jambes. Je sais qu'on me fait des péchés originels en Espagne, qu'on m'y prend par mon père et par la maison d'Orléans, mais rien n'est plus vrai que je connais depuis longtemps les limites de nos liaisons avec cette couronne et que je voudrais les pousser jusqu'au dernier degré d'intimité et de justice.

« Je conçois que l'Espagne, gouvernée comme elle est aujourd'hui, est un enfant à qui il faut présenter des remèdes salu-

1. Huescar, en arrivant à Paris, promit à d'Argenson une grandesse de première classe, s'il déférait à l'Espagne et rompait le traité de Turin. Il repoussa cette « offre méprisable » sans en parler au roi. Il refusa de même l'ordre de l'Aigle-Noir que lui offrait le roi de Pologne après le mariage de Marie-Josephe. « n'approuvant point que les ministres portent d'autres ordres que ceux du roi. » Il n'accepta un présent de porcelaine de Saxe de 20 000 écus que sur les injonctions réitérées de Louis XV. Son désintéressement, son mépris de l'argent, ne sauraient être contestés.

taires, mais qu'il faut bien se garder de lui dire de quoi sont composées les médecines, car c'est un enfant qui pleure et qui crie jusqu'à ce qu'on l'ait guéri et alors elle s'apaisera sans doute. Quand nous lui avons communiqué la première négociation de Wassenaer, c'est qu'il n'y avait là dedans que des chansons du Pont-Neuf. On nous demandait au lieu de nous proposer, mais cette fois-ci on nous a proposé de belles et bonnes choses et on ne les saura pas à l'Escurial, s'il vous plaît; dès que nous aurions eu une signature on le lui aurait dit, mais pas auparavant. M. de Campo est un menteur : il est venu me demander raison du voyage de M. de Puylzieux; je lui répondis qu'il était allé en Hollande consulter le Dr Albinus sur les boutons qu'il a au visage et que peut-être se trouvant à la Haye il raisonnerait d'affaires avec le grand pensionnaire, qu'il n'avait pas de caractère, qu'il reviendrait au bout de 15 jours et tout cela est exactement vrai. Je le lui dis d'abord comme cela dès le seuil de la porte et il ne me tira rien par la force ni l'art de l'interrogation. On traite d'Espagne avec Vienne et avec Londres, cela est sûr, mais on ne réussit à rien. J'entends combien il vous serait difficile de faire des découvertes sur ces profonds mystères. Je comprends aussi que M. de Noailles s'est laissé trop impressionner en faveur de l'Espagne et de sa candeur pour en rien croire; il est certainement de bonne foi sur cela comme sur toute autre chose. Adieu, Monsieur, j'admire votre courage, votre patience tout autant que votre esprit. »

Nous n'avons pas voulu retrancher un seul mot de cette lettre à bâtons rompus, si alerte, si française, si sage sous son apparente légèreté et, ce qui vaut mieux, si impartiale, même à l'égard de ceux dont le ministre avait à ce moment le droit de médire. Que l'on compare ce langage aux dénonciations savamment perfides que Noailles adressait à Louis XV et l'on avouera que si le duc était plus habile courtisan, le marquis était plus honnête homme. Mais l'honnêteté ne suffit pas en politique : d'Argenson devait l'éprouver souvent.

Un autre règne commençait en Espagne[1] : Vauréal demandait pour les nouveaux souverains une confiance absolue. « Rien à craindre de la confiance, disait-il[2], et beaucoup à craindre si l'on en manque ; nous ne saurions aller trop uniment, trop franchement, trop cordialement. » D'Argenson écouta en partie ce conseil : il montra pleine franchise, il fut plus avare de cordialité et de confiance, et il faut avouer que la nouvelle Cour, telle que la peignait l'évêque de Rennes, rappelait trop l'ancienne, pour arracher des préventions aussi enracinées que celles du marquis.

Le sceptre était retombé en quenouille. Le roi était ignorant, timide, scrupuleux, esclave de son confesseur, un jésuite français, et de la reine. C'était plutôt Marie qui succédait à Élisabeth que Ferdinand à Philippe ; infante de Portugal et à ce titre plus portée pour l'Angleterre et pour l'Autriche que pour la France, la reine était haute et fière, mais bonne, généreuse et bienfaisante ; elle avait beaucoup d'esprit, de vivacité, de pénétration, elle pensait avec noblesse et s'exprimait avec grâce. C'est ainsi, du moins, que Vauréal nous la représente dans la première ferveur de son enthousiasme[3] ; mais bientôt l'admirateur fait place au médisant ; le 4 août[4] il met en scène un nouveau personnage, le célèbre Farinello. « On le regarde comme l'homme le plus puissant qu'il y ait en Espagne ; il a pour rival un autre musicien nommé Scarlati ; celui-ci était plus du prince des Asturies, l'autre de la princesse et il a pris le dessus : tirez de là vos conséquences. » Le 7 septembre nouvelle confidence de l'indiscret prélat[5] : « Il faut vous dire que l'opinion générale est que le goût de la princesse pour

1. Sait-on à quelle cause d'Argenson attribuait la mort de Philippe V ? « Quand Philippe V vit le désastre de ses armées, les regrets de n'avoir pas accepté le traité de Turin à temps le mirent au tombeau. » (5, 16.)
2. Tome 461, 17 juillet.
3. *Ibid.*, 11 juillet.
4. *Ibid.*, 4 août.
5. Tome 462, 7 septembre.

Farinello était, révérence parler, plus fort que jeu.... Les courtisans pensaient que la reine douairière aimait mieux ce favori à la princesse qu'un autre à qui il n'aurait rien manqué.... Entre les plus huppés de la cour il s'est tenu des propos fort peu mesurés, par exemple, qu'il fallait faire assassiner ce drôle-là...; depuis quinze jours l'extérieur est beaucoup plus décent. »

Vauréal est donc revenu de ses illusions du premier jour ; la réserve que la reine montrait au début s'est évanouie ; avec de belles qualités elle est orgueilleuse, vindicative à l'excès ; elle régnera avec plus d'empire qu'Élisabeth. Quant à Ferdinand, il n'a pas même l'esprit et les connaissances de Philippe V[1] ; « il est le perroquet perpétuel de la reine sa femme, ou de quiconque l'aura prévenu ; son fond est admirable et ses intentions excellentes, mais son ignorance est entière et j'ai peur qu'elle ne soit invincible aussi bien que son entêtement, quand une fois il a pris une opinion, et surtout quand il croit son honneur et sa dignité intéressés. » Il semble qu'en s'asseyant sur le trône des princes de la maison d'Autriche, les Bourbons aient hérité de leur décrépitude.

L'évêque de Rennes n'était pas aveugle ; il appréciait à sa valeur ce triste gouvernement, ce pays épuisé d'hommes et d'argent, cette marine ruinée, ces troupes à peine vêtues, mal armées, plus mal payées, et pourtant il s'éprend d'une belle passion pour l'Espagne ; il va plus loin que Noailles, qu'il a tant critiqué, il gourmande le ministre, il lui arrache des protestations d'amitié : « J'ai bien envie d'être bien aussi avec cette Cour, écrit docilement d'Argenson (12 août)[2].... Nous allons

1. Tome 462, 7 décembre.

2. Tome 461. Il crut y avoir complètement réussi : il dira plus tard (tome 5, pages 21 et suivantes, surtout la curieuse anecdote de la page 33) « Rien ne me coûtait moins que de porter les deux couronnes à une parfaite union.... J'ai laissé les choses dans un très bon état.... Il n'y a jamais eu négociation plus brillante que celle de notre ambassadeur jusqu'à ma retraite du ministère. »

être communicatifs.... nous aurons désormais le cœur sur les lèvres. » Peine perdue : l'alliance subsista entre les deux couronnes, mais l'entente cordiale, comme on a dit depuis, fut brisée par un cruel accident : la première Dauphine mourut en donnant le jour à une princesse. Louis XV prit la plume pour annoncer l'évènement à l'évêque de Rennes.

« Choisy, 26 juillet 1746[1].

« La perte que nous venons de faire sera un furieux coup pour la reine douairière et je sais que vous la sentirez aussi bien qu'un autre; pour moi j'en suis inconsolable par toutes sortes de raisons et sans sa timidité elle eût été parfaite, à sa tête près qui n'était pas ce que vous aviez dépeint[2]; mais mon fils s'en accommodait. Voilà un furieux vide pour lui, qui était jour et nuit avec elle ; nous tâcherons de le lui rendre le plus court qu'il sera possible. L'on vous proposera sans doute la sœur; ne vous refusez à rien, mais opposez toujours la religion et les lois de l'Église, plus exactes en France qu'ailleurs. »

Nous ne relèverons pas l'inconvenance, la cruauté froide de ce langage royal ; nous constaterons seulement qu'au lendemain de la mort de Marie-Thérèse, Louis XV mettait l'évêque de Rennes en garde contre une démarche précipitée. Vauréal ne tint compte de cette recommandation ; guidé peut-être par son intérêt personnel, ambitionnant sans doute le chapeau après la grandesse, il répondit à des offres indirectes en laissant tout espérer. D'Argenson blâma cette imprudence, dans un langage véritablement politique cette fois (12 août)[3] : « Comment avez-vous été si vite?... Je ne le conçois pas encore. Il y a dans votre lettre conseil, allégresse, promesse, flatterie et qui pis

1. Tome 461.
2. Elle était rousse; Vauréal, croyant sa fortune et son avancement attachés à ce mariage, s'était bien gardé de l'avouer. Louis XV reprocha plusieurs fois ce petit mensonge au prélat courtisan.
3. Tome 461.

est menace; quand vous dites que cela ôterait bien tout sujet de crainte d'une négociation avec les Anglais, cela veut donc dire que l'affaire ne se faisant pas nous serons à redouter que l'on ne nous abandonne pour les Anglais? Serait-il bien possible, Monsieur, qu'il fût jamais question d'une si lâche et si ingrate conduite en Espagne ? Quoi ! le mal pour le bien?... *Il est étonnant qu'un homme de votre robe et de votre état* n'ait pas dit un mot des inconvénients qu'il pourrait y avoir, par rapport aux règles et aux mœurs, à épouser la seconde sœur après avoir eu des enfants de la première : il y avait au moins *ratio dubitandi.* »

Le 20 août[1], d'Argenson revient sur cette question délicate avec autant de force que de bon sens.

« Je gagerais que nos intrigants (d'Espagne) ont dit : il n'y a qu'à pousser le roi d'Espagne à l'offrir, il n'y a que ce pas là à hasarder et l'on n'osera pas le refuser. Par là on fait toutes sortes de maux : primo, le roi ne le veut pas et cela ne sera pas; ensuite l'on fait débuter les deux rois par un refroidissement, et enfin l'on chagrine le R. C. contre le roi de Sardaigne, si la Savoyarde aînée l'emporte, à quoi je vous avertis qu'il y a eu d'abord beaucoup de penchant. Employez tous vos moyens à détourner ces maux qui nous tracassent dès la première journée. Quel est le particulier qu'on ne mette pas plus à son aise pour établir son fils qu'on n'a fait en cette occasion ci ? on propose plus doucement et par des tiers; on ne le met pas d'abord vis à vis d'une offense ou d'une mortification, si l'affaire ne lui plait pas. Savez-vous que M. de Campo a été jusqu'à aller haranguer et presser M. le Dauphin pour épouser Antonia ? On a échauffé la reine sur cela ; on lui a donné des cahiers de théologie ; on a extrait l'Ancien et le Nouveau Testament pour calmer sa conscience par la doctrine. »

Le 12 septembre il revient ironiquement sur le même sujet :

1. Tome 461.

« Le beau, dit-il, serait qu'on nous fît à présent le procès, comme à des hérétiques qui ne croiraient pas à la plénitude du pouvoir des clefs, parce que nous aurions soutenu la règle par préférence à l'exception[1]. »

Quand d'Argenson écrivait ces lignes, il savait que la décision du roi était irrévocablement prise : à ce moment même Ferdinand recevait de Versailles une lettre datée du 31 août, qui lui enlevait tout espoir : « Il est impossible de me vaincre là dessus, » disait Louis XV ; il consultait ensuite le roi d'Espagne sur le choix d'une princesse de Savoie ou d'une princesse de Saxe pour le Dauphin ; Ferdinand répondit le 15 septembre ; il déclinait sèchement les ouvertures du roi de France et refusait l'avis qui lui était demandé. Deux nouvelles lettres lui furent adressées le 1er et le 2 octobre : plus réservées, plus dignes du roi que celle du 31 août, elles n'étaient pas l'œuvre de d'Argenson. Le maréchal de Noailles en avait envoyé le projet à Louis XV[2].

Noailles en effet était plus puissant que jamais : sa correspondance secrète avec Louis XV lui assurait une influence prépondérante à la Cour de France ; sa correspondance avec le duc de Bournonville, son neveu, le renseignait jour par jour sur la Cour de Madrid. A cette époque (19 septembre[3]), Bournonville cherchait à agir sur le père Lefèvre, confesseur de Ferdinand, pour faire préférer à La Ensenada, comme ministre dirigeant, le marquis de Villarias, tout dévoué au maréchal[4].

D'Argenson, desservi à Paris comme à Madrid, continuait à donner à l'évêque de Rennes le spectacle des contradictions les plus choquantes : du jour au lendemain ses opinions se

1. Tome 462, 12 septembre 1746.

2. Camille Rousset, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, tome 2, page 249.

3. Tome 462.

4. Sébastien de la Quadra, marquis de Villarias, chef du ministère depuis 1739, fut congédié au début de l'année 1747.

modifiaient sur les personnes, comme sur la situation. « Ma folie est d'aimer le nouveau gouvernement d'Espagne, écrit-il le 21 septembre[1]. Je vois de l'honneur, de la vérité, de la sagesse et même de la fermeté quand il faut; ce sera un bon gouvernement de paix; les meilleurs sont tels. » Huit jours après, il en est bien revenu : « Je vois que sous ce nouveau règne comme sous le précédent, on ergotte, on tracasse, on épilogue, on ne va point au fait[2]. » Vauréal, en ambitieux avisé qui sent venir la chute, commence à marquer moins de déférence au ministre : il lui demande, non sans ironie, s'il doit faire usage de tout ce qu'on lui écrit; il lui reproche indirectement ses indiscrétions; il réfute tous ses raisonnements. D'Argenson affirme qu'il suffit de n'être pas mal avec l'Espagne; « il faut être bien avec quelqu'un » répondait l'évêque, et il ajoutait : « L'Espagne, Monsieur, l'Espagne, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez rien de plus solide à faire que de vous la rendre inséparable[3]. » S'il s'exprimait ainsi dans sa correspondance officielle, on devine jusqu'où devait aller Guérapin de Vauréal dans ses lettres particulières, surtout dans celles qu'il écrivait à « de chers camarades », aigris comme lui par des insuccès et par les reproches du ministre. Dans une lettre qu'il adresse à Chavigny, le 4 novembre[4], d'Argenson qu'il appelle *le fanatique*, n'est pas seulement fou, brutal et féroce, « c'est un des plus méchants hommes du monde; il n'a idée de rien, il est violent et impétueux, de là il tombe dans la puérilité; s'il parle trois fois de la même affaire, il en parle de trois façons toutes opposées; il est l'homme du monde le plus nécessiteux de conseils, il est incapable d'en prendre; il a ruiné toutes les affaires auxquelles il a touché et bientôt il en sera ainsi des autres; il n'y a point d'honnête homme qui puisse servir sous

1. Tome 462.
2. *Ibid.*
3. Tome 463, 2 novembre.
4. *Ibid.*

lui... son génie est antipode de la raison. » A ces violences, l'évêque ajoute l'accusation grotesque d'avoir trahi le roi et l'État de concert avec les Maillebois[1].

La haine de l'ambassadeur s'accroît de jour en jour; elle perce bientôt dans ses dépêches officielles : le 12 novembre, il reproche au ministre de n'avoir ni pensé ni agi. Avec la dignité attristée du chef méconnu, avec la douloureuse surprise de l'ami blessé, d'Argenson répond le 29 novembre[2] : il renonce à une correspondance particulière[3] que l'on exploite contre lui, il dit spirituellement à Vauréal : « Je me persuade qu'avec nous vous êtes Espagnol et avec les Espagnols vous êtes Français à outrance ; » il coupe court à toute nouvelle demande d'argent par ce mot sanglant : « On a dit que vous n'étiez point pauvre ; » et il déclare avec une hauteur dédaigneuse que celui qui ne sait pas mépriser les personnalités n'est pas digne de gouverner l'État. Nous ne suivrons pas l'évêque de Rennes dans sa correspondance avec Chavigny ; c'est en vain qu'il y accumule de nouvelles injures (le 9, le 16, le 23 décembre), la cause est entendue : nous prenons parti pour le ministre contre l'ambassadeur ; ses faiblesses, ses trivialités, ses maladresses, nous choquent moins que les perfidies du brillant prélat ou les manœuvres du vieux maréchal.

Le 10 janvier 1747, le jour même de son renvoi, dans une dépêche adressée à Vauréal, peut-être la dernière qu'il ait signée, d'Argenson disait : « Il n'y a dans toutes les Cours que trop de frondeurs qui, incapables d'opérer le bien par eux-mêmes, ne s'occupent que du soin méprisable et odieux de critiquer celui que les autres font[4]. » Quand même *les autres*

1. « Le maréchal de Maillebois fut très mal servi par l'évêque de Rennes, qui le haïssait à cause des impressions que lui donnait Mme de Fuenclara, sœur de M. de Castelar, qu'aimait ce prélat. » (D'Argenson, 5, 27.)

2. Tome 463.

3. D'Argenson entretenait cette correspondance avec Vauréal depuis l'année 1742 (Cf. édit. Jannet, page 125. Notice).

4. Tome 464.

n'auraient pas réussi à faire le bien qu'ils rêvaient, il suffit qu'ils l'aient voulu : la passion du bien, c'est là leur supériorité morale. Elle est indépendante du succès, et elle n'empêcha pas le ministre, dans ses relations avec l'Espagne, de gâter tout ce qu'il toucha : arrivant au pouvoir avec une idée préconçue sur l'inutilité de l'alliance espagnole, il crut que le roi lui laisserait carte blanche, lui permettrait d'appliquer ses théories, de réaliser ses rêves ; il poussa droit devant lui, trompé par le roi, trompé par Noailles, trompé par Vauréal[1], indifférent aux échecs que les faits infligeaient à sa politique spéculative, échouant sur tous les points et rachetant seulement çà et là ses erreurs de conduite, ses imprudences, par quelques éclairs de bon sens et par quelques pages qui méritent de vivre : c'est qu'en politique, ni le savoir, ni l'honnêteté, ni les bonnes intentions ne suppléent à la saine perception des choses, et pour tout dire, à l'esprit positif et pratique. Dans cette longue série de théories hasardées, de plans inapplicables, d'Argenson n'a montré de véritable sens politique qu'une seule fois : il a fourni les meilleures raisons contre le mariage du Dauphin avec une seconde infante : ce mariage ne s'est pas fait, et le marquis a pu regarder comme un succès personnel l'union du fils aîné de Louis XV avec une princesse de Saxe[2]. Par une singulière ironie du sort, cette union, préparée par le plus fervent, le plus sincère des monarchistes, donna à la France les trois derniers rois de la vieille monarchie.

Le faisceau des princes de la maison de Bourbon était étroitement uni depuis la guerre de succession de Pologne, trente ans avant Choiseul et le Pacte de famille : Naples fut, pendant

1. Il croyait qu'en se laissant tromper il faisait preuve d'une candeur, d'une bonne foi, qui profitaient plus aux affaires « que toutes les subtilités de Machiavel, de Mazarin ou des jésuites ». Cette vue revient souvent dans ses *Mémoires* : c'est la duperie érigée en système.

2. On songea un instant aux filles du duc de Modène et aux sœurs des rois de Prusse et de Danemark. D'Argenson donne les raisons de leur exclusion (5, pages 55 et suivantes).

la guerre de succession d'Autriche, aussi fidèle que Madrid à la Cour de Versailles, et malheureusement aussi inutile.

La France était représentée auprès du roi de Naples par Paul François de Galucci, marquis de L'Hôpital, ancien officier, qui remplissait ces fonctions depuis l'année 1740 avec plus de zèle que de sagacité. Ce n'est pas lui qui pourra nous édifier comme l'évêque de Rennes sur la Cour et sur la nation.

Ambassadeur de famille, L'Hôpital écrit fréquemment à Louis XV : lettres au roi ou lettres au ministre sont également insignifiantes ; c'est à peine si l'on trouve quelques lueurs dans la correspondance du marquis avec son « cher seigneur », l'évêque de Rennes. L'Hôpital désirait la grandesse et comptait sur Vauréal pour l'obtenir : ses vœux ne furent pas satisfaits.

D'Argenson n'avait pas manqué, trois jours après sa nomination (21 novembre), de demander à l'ambassadeur un Mémoire sur la situation politique et militaire du royaume de Naples ; la réponse[1], datée du 9 janvier 1745, présente cette situation sous le jour le plus sombre. Comme la France où sévit « la disette d'hommes, » comme l'Espagne, le royaume des Deux-Siciles est épuisé ; les bataillons sont réduits à 350 hommes ; la cavalerie est démontée, et l'État demande aux barons 2000 chevaux pour la refaire ; la levée de 12 bataillons de milices dans les 12 provinces du royaume a tari la source des recrues. Le trésorier général ne peut faire face au courant, et le prêt du mois de décembre (1744) est encore dû aux officiers majors qui en ont fait l'avance. Sur une force totale de 32 000 hommes, indépendante des 12 bataillons de milice, c'est à peine si les Gallispans peuvent compter sur un renfort de 10 000 soldats, en majeure partie Wallons et Suisses ; le reste forme un cordon sanitaire autour de la Calabre empestée. Aucune place n'est approvisionnée, pas même le château de Naples. La marine,

1. Naples, tome 53. La correspondance de Naples, de 1744 à 1747, remplit les tomes 52, 53, 54 et 55.

composée de 3 vaisseaux ou frégates de 60, 50 et 30 canons, de 4 galères et 4 galiotes, est exclusivement employée contre les corsaires barbaresques.

Le personnel est à la hauteur du matériel : c'est à peine si l'ambassadeur signale deux ou trois officiers capables de commander. La faiblesse des effectifs, l'incapacité des généraux devaient exciter les inquiétudes et provoquer le mécontentement d'un ministre comme d'Argenson, qui n'estimait un allié qu'au prix de son utilité immédiate. D'autres causes encore étaient de nature à le mettre en défiance : la reine de Naples[1], était fille de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, alors étroitement uni à la reine de Hongrie ; on affirmait que le roi de Naples s'intéressait médiocrement aux succès de son frère, qu'il songeait à abandonner l'alliance commune pour se déclarer neutre. L'Hôpital dissipe ces craintes : d'autres renaissent. La cour de Naples n'est que l'écho de celle de Madrid : c'est Madrid qui fait disgracier le duc de Salas premier ministre de Charles VII, et le remplace par le marquis de Fogliani en avril 1746. D'Argenson, qui a cherché inutilement à prévenir la chute de Salas, s'en prend de cet échec à la reine de Naples : il plaint le roi « de se voir à la veille de devenir la victime de son aveugle docilité aux volontés de la reine sa femme[2] ». Si L'Hôpital lui écrit (13 août), que née avec de l'ambition, la reine aspire à gouverner, il riposte brutalement : « tant pire pour ce royaume, l'ambition est déplacée chez les femmes, elles ne sont pas destinées par la Providence à gouverner les États, la douceur et les grâces sont leur apanage, leurs vertus ne sont point celles du commandement, leurs défauts s'y opposent[3]. » Quelques jours auparavant il

1. « La reine est Allemande, elle serait bonne par elle-même, mais elle est gouvernée par une Italienne, Mme Castropigliano : la favorite est vindicative. » (Tome 5, 11.)

2. Tome 54, 11 mai.

3. « Qui dit volonté de femmes qui gouvernent pourrait dire caprice. » (Tome 5, 11.)

faisait refuser un présent à la reine pour le baptême de sa fille, sous le prétexte habituel : « Cette Cour à grand besoin de nous et nous n'avons nul besoin d'elle. » D'Argenson n'avait pas toujours pensé ainsi : l'année précédente il comptait sur Marie-Amélie pour décider son père à accepter la couronne impériale. Après la reine, c'est le roi de Naples qu'il morigène : il ne doit jamais perdre de vue « qu'il porte une couronne libre et indépendante » [1] (30 août) ; il faudrait qu'il se mît à la tête de son armée et prouvât qu'il est digne de régner [2] (25 octobre). Le ministre ne voit décidément dans cette Cour qu'irrésolution, faiblesse, impuissance [3] (15 décembre) et depuis la défaite de Plaisance, il tremble pour elle, il ne cesse d'engager L'Hôpital à la mettre en garde contre une invasion de la reine de Hongrie. L'Hôpital a beau lui répondre que l'Autriche ne songe qu'à porter tous ses efforts en Provence, il revient dans toutes ses dépêches sur la même idée : la sécurité réelle ou affectée où l'on vit à Naples lui semble inconcevable. Son dernier mot est celui-ci : jamais le roi de Naples n'a été exposé à un danger plus pressant. L'évènement devait encore démentir ces prévisions.

Nous avons relevé les seuls points à noter dans les relations de la France et de Naples [4] : par leur insignifiance même elles échappent à la critique. Disons seulement qu'il n'a pas dépendu du ministre que ses alliés contribuassent plus efficacement à la défense de la cause commune.

Naples, que d'Argenson craignait de voir retomber aux mains de l'Autriche, dut en partie son salut à l'alliance des Génois avec les Gallispans : cette alliance fut un des rares succès diplomatiques de notre ministre.

1. Tome 54.
2. Tome 55.
3. *Ibid.*
4. La plus grande partie de cette correspondance roule sur le maintien au pouvoir du duc de Sales, premier ministre de Charles VII. D'Argenson le trouvait aussi supérieur au marquis de Fogliani que Sixte-Quint l'était à Benoît XIV. (Tome 5, 12.)

La France fut représentée à Gênes[1], de 1744 à 1747, par Chaillou de Jonville, envoyé extraordinaire et gentilhomme ordinaire du roi ; par Coutlet, le consul de France, qui fut chargé de l'intérim après le départ de Jonville, le 27 octobre 1745, et par Guymont[2], un autre gentilhomme ordinaire de S. M., cousin germain de Mme de Pompadour, à partir du 15 avril 1746.

La république de Gênes, gouvernement aristocratique et oligarchique, n'était plus divisée que par deux factions, *l'ancien portique* et le *nouveau portique* : ce dernier comprenait les anoblis ou les nobles qui s'étaient mis à la tête du peuple. La vieille organisation consulaire et plébienne n'était plus qu'un souvenir et d'Argenson expliquait ainsi sa chute[3] : « Toute démocratie dégénère insensiblement en aristocratie, l'inégalité de talents et de richesse dérangeant l'égalité que demande la première. » C'était là une des théories préférées du ministre ; il y revient souvent dans ses *Mémoires* et dans son *Traité de politique*.

Cette république dégénérée pouvait entretenir 5 000 soldats ; elle occupait l'une des portes de l'Italie et elle inquiétait singulièrement le roi de Sardaigne : autant de motifs pour que la France et l'Espagne, cette dernière agissant au nom de Naples, aient activement recherché son alliance. Tout en comprenant l'importance d'une union étroite avec Gênes, d'Argenson ne traita pas directement avec le marquis d'Oria, envoyé extraordinaire de Gênes à Paris[4]. Les Français en Italie n'étaient que

1. La correspondance de Gênes, du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747, remplit les tomes 117, 118, 119, 120 et 121.

2. « Gens de nuls talents et que la protection seule a avancés », dit d'Argenson (tome 4, 442) de Jonville et de Guymont.

3. Tome 119, 25 octobre.

4. « Le d'Oria (ce nom est toujours écrit ainsi) était assurément un médiocre politique, mais doux et égal dans la société...; il avait les vertus négatives de n'avoir rien de méchant ni de blâmable. » (*Jour. et Mém.*, tome 4, 441.) Le marquis, volontiers médisant, ajoute que d'Oria était retenu à Paris par une enchanteresse qui n'avait des charmes qu'à ses yeux et des complai-

les auxiliaires des Espagnols, le généralissime était Espagnol : la négociation fut donc conduite par l'abbé Grimaldi, agent de Gênes à Madrid, par les ministres Espagnols et par l'évêque de Rennes : ce dernier y joua le rôle principal ; sa correspondance l'atteste. Les Génois ne se prêtèrent pas aisément aux désirs des trois puissances et leur résistance prolongée provoqua souvent l'impatience du marquis d'Argenson : ils réclamaient chaque jour une nouvelle garantie, un nouvel accroissement de territoire. Un règlement de Louis XV, du 21 octobre 1744, concernant les prises faites sur mer, avait profondément irrité ce peuple de marchands et les clauses politiques se compliquaient de stipulations commerciales ; de Maurepas, Orry étaient forcés d'intervenir aussi souvent que le ministre des affaires étrangères. Le traité fut enfin signé à Aranjuez le 30 avril 1745[1]. Il était interdit à tout bâtiment français, espagnol ou napolitain, abordant aux ports et havres de la république, de frauder les droits, de faire la contrebande, ou de donner asile aux déserteurs ; les navires génois obtenaient dans les trois royaumes le traitement de la nation la plus favorisée ; les trois puissances s'engageaient solennellement (article 7) à conquérir et à céder à la république :

1° Les terres et territoires de Rezzo, Alto et Caprauna ;

2° Les $\frac{4}{9}$ de Bardinetto ;

3° La 6e portion de Carosio ;

Lesquelles terres avaient été usurpées par le roi de Sardaigne à la paix de 1735 ;

4° Les terres et territoires de Lavina, Cenova, Aurigo (usurpés en 1479) et Montegrosso (usurpé en 1575) ;

5° La terre et territoire de Pareto, cédés à la république par le traité qu'elle signa en 1419, avec Philippe-Michel-Ange Visconti, duc de Milan ;

sances pour bien d'autres. Le marquis Pallavicini, qui succéda à d'Oria, avait « avec beaucoup plus d'esprit de la malignité en proportion ».

1. Tome 118.

6° La terre et territoire de Serravalle, cédé par Léonard d'Oria, le 14 juin 1723.

Gênes obtenait pleine et entière souveraineté sur les terres sus-mentionnées, à la réserve de la dépendance de l'Empire pour Serravalle, Bardinetto et Carosio.

Les trois puissances garantissaient à perpétuité les possessions anciennes et nouvelles de la république ; elles lui promettaient un équivalent proportionné à défaut desdites cessions.

L'étendue des concessions faites à Gênes pouvait sembler excessive : il est certain que la république avait habilement exploité la situation. Jonville ne perdait pas une occasion de le constater, de faire ressortir ce que les Génois devaient aux trois puissances; mais d'Argenson lui répondait avec beaucoup de raison[1] : « Si vous condamnez le gouvernement de Gênes, de ne s'intéresser au succès de nos projets que par rapport à son intérêt propre, vous n'en trouverez guère en Europe qui ne vous donne même matière à le blâmer, non pas même parmi ceux qui sont le plus intimement liés à la France. » (22 mai.) L'envoyé extraordinaire, d'Oria, ayant accusé de Jonville de chercher à tout moment des occasions d'inquiéter la république et de troubler l'harmonie, le ministre déclare nettement qu'il ne doit plus être question de découvrir de nouveaux défauts dans les Génois, mais de s'attirer leur confiance et leur amitié[2]. En même temps, pour forcer les Génois à prendre couleur et à tenir leurs engagements, on divulguait peu à peu le traité d'Aranjuez, et on expédiait le marquis de la Chétardie à Gênes, pour arracher à la république une déclaration contre la reine de Hongrie. Cette déclaration fut enfin rendue le 24 juillet ; les Génois fournirent à leurs alliés un train d'artillerie, un corps de troupes auxiliaires, et d'Argenson s'écria dans la joie du triomphe : « les Génois ont fait ce qu'il y avait de plus grand et de plus avantageux pour eux.... ils n'auront désormais

1. Tome 118. — 2. Tome 119, 17 juillet.

plus rien à craindre[1]. » La reine de Hongrie, aidée de l'Angleterre, se chargea de démontrer aux Génois l'erreur du ministre.

Dès le 28 mars 1745[2], Jonville annonçait que les Corses étaient mal disposés pour les Génois ; les assassinats recommençaient ; on ne payait plus les impositions et la république était hors d'état de faire rendre la justice et de rétablir l'ordre. D'Argenson croyait qu'il serait facile à la France de ramener la tranquillité dans l'île dès qu'elle le voudrait (30 mars) ; quatre mois plus tard, le 7 août, il estimait qu'il était grand temps d'intervenir, « l'anarchie étant ce qu'il y a de plus conforme au goût des peuples de cette île, et plus longtemps on les en laissera jouir, plus il sera difficile de les ramener au bon ordre[3]. » En janvier 1746, il préconise une autre politique[4] : il est pour la conciliation ; à son avis, le principal pour les Génois serait de détruire les impressions peu favorables qu'ils ont excitées contre eux, de tenir une conduite propre à se faire aimer et de travailler au rétablissement de l'ordre et de la justice. Marie-Thérèse avait accordé aux Corses son impériale et royale protection (3 janvier). La France riposta par une déclaration en faveur des Corses (24 mars), et d'Argenson promit à d'Oria que la Corse serait certainement rendue aux Génois à la paix. Mais les Génois, au début de cette année 1746, se défiaient ngulièrement du roi et du ministre des affaires étrangères : ils étaient trop voisins de Turin pour que le bruit des négociations entamées dans cette ville n'arrivât pas jusqu'à eux ; peu à peu ils s'éloignent de la France pour se rapprocher de l'Espagne ; d'Argenson a beau multiplier les objurgations, répéter que « la haine contre le roi de Sardaigne est le fruit d'une prévention aveugle et dangereuse[5] » : pour Gênes, le roi de Sardaigne

1. Tome 119, 28 juillet.
2. Tome 118.
3. Tome 119.
4. Tome 120, 25 janvier.
5. Tome 120, 4 juin 1746.

est l'ennemi héréditaire, le danger toujours menaçant, et d'Argenson en arrive à craindre que de concert avec l'Espagne, la ré blique ne fasse une paix particulière avec l'Angleterre. Il est vrai qu'il en prend fort lestement son parti. « Nous en serions débarrassés, dit-il, comme nous l'avons été de l'électeur par le traité de Fuessen[1]. » Singulière politique, on l'avouera, que celle qui transforme ainsi en éventualités désirables les défections les plus à redouter.

Heureusement, si les impressions sont vives chez le marquis, elles sont peu durables. Le 2 août, il écrit à Guymont : « Nous n'abandonnerons pas les Génois et le roi ne souffrira pas qu'ils succombent sous la haine et l'oppression de nos ennemis communs. »

A la même époque, il plaide dans le conseil la cause de la république contre l'Espagne : celle-ci, depuis le 1er janvier 1746, n'avait rien payé aux Génois des 50 000 écus par mois qu'elle leur devait, en vertu de l'article 4 de son traité.

En septembre, ses préventions contre l'Espagne reprenant le dessus, le ministre reproche aigrement à la républiqne d'avoir plus de confiance en cette puissance qu'en la France, de détester le roi de Sardaigne et d'être attachée à l'Autriche. Le jour même où ces lignes étaient écrites, Gênes capitulait et était traitée par la reine de Hongrie avec une rigueur qui rappelait à d'Argenson « l'exemple de ces rois infidèles suscités par la colère de Dieu pour la punition des peuples ». Mais les peuples ne courbent pas toujours les épaules sous le joug : les Génois le secouèrent et reconquirent leur ville sans le secours de leurs alliés. Avant de connaître exactement les détails du soulèvement, le marquis d'Argenson, qu'on représente volontiers comme un républicain égaré dans la monarchie, écrit à Guymont le 27 décembre : [2]

1. Tome 120, 4 juin 1746.
2. Tome 121.

« S'il faut s'en rapporter à quelques avis qu'on a reçus en ce pays-ci, le gouvernement de la république s'était retiré à Gavi et avait laissé le peuple maître de la capitale[1]. Je suppose que dans ce cas vous n'aurez pas hésité à suivre le doge et le sénat, puisqu'ils représentent la souveraineté auprès de laquelle vous êtes accrédité. Vous aurez sans doute senti de vous-même qu'il n'était ni du devoir ni de la décence de votre caractère de rester avec une populace courageuse à la vérité, mais sans discipline et réduite à une entière anarchie. »

Cette populace sans discipline avait infligé un cruel échec aux Autrichiens, menacé leurs communications, dégagé la Provence, réparé l'incapacité des généraux et l'imprévoyance des ministres : qu'importe ? résider auprès d'elle n'était ni du devoir ni de la décence. Le marquis, si étranger aux préjugés de sa caste, si sévère ailleurs pour les frelons de la ruche, est bien peu indulgent cette fois pour les abeilles laborieuses.

Unie à l'Espagne et à Naples par les liens du sang, à Gênes par la politique, la France compta également quelques amis parmi les princes allemands, que la crainte ou le besoin, bien plus que les conventions diplomatiques et l'habileté du ministre, retinrent dans son alliance. L'Électeur palatin, le duc de Wurtemberg, le prince-évêque de Liège, le Cercle de Souabe peuvent être cités parmi ces amis de la France.

Parent des Électeurs de Bavière et de Cologne, le Palatin[2] possédait dans l'Empire une réelle influence. D'Argenson, dans son Journal[3], se vante de l'avoir trouvé des plus affectionnés et des plus constamment attachés à la France, de s'être tenu en garde contre les petites finesses de ses conseillers et d'avoir traité Grevenbrock, envoyé de l'Électeur à Paris, avec plus

1. Quelques semaines avant le soulèvement de Gênes, d'Argenson avait reçu de Guymont une lettre chiffrée et roulée dans une coque de noix qui annonçait des Vêpres Siciliennes contre tous les Autrichiens. Il avait répondu en deux lignes que chacun savait ce qu'il avait à faire (Mém., tome 4, 445).

2. Palatinat, tomes 62, 63, 64, 65, 66, 67 et 68.

3. Rathery, tome 4, page 390.

d'humeur qu'aucun de ses commis. Cette alliance tant prônée n'aboutit pourtant qu'à un traité de subsides, antérieur à l'avènement du marquis au ministère, et à un traité de neutralité fort onéreux pour la France et vivement critiqué par Conti, par Belle-Isle, par d'Argenson lui-même. Le représentant de la France à Manheim était le marquis de Tilly, brigadier des armées du roi. Tilly était, avec l'abbé Aunillon et le marquis de Valory, un des « bons amis » du marquis d'Argenson et de plus « un très honnête homme »[1]. Cette double qualité ne lui épargna pas toujours les boutades du ministre, « ses buttorderies, » comme disait l'évêque de Rennes. Le 3 mars 1745, d'Argenson, las des perpétuelles réclamations des Allemands, reproche à Tilly de s'en faire l'écho trop complaisant, et sans les réduire à leur juste valeur. « Vous n'êtes pas à l'Électeur, lui dit-il durement, vous êtes le ministre de S. M. auprès de lui[2]. » Le 13 août de la même année[3], il l'accuse encore de prendre trop au pied de la lettre les plaintes et les lamentations de l'Électeur. Il est vrai que quelques jours après il corrige la vivacité de ses reproches par ce compliment : « Véritablement je ne crois pas que personne pût mieux que vous servir le roi dans la Cour où vous êtes ». Ces effusions sont rares chez d'Argenson : celle-ci était peut-être nécessaire pour faire accepter à Tilly la subordination où il allait être placé. En prenant le commandement de l'armée française en Allemagne, après le maréchal de Maillebois, le prince de Conti, ambitieux de jouer un rôle, se chargeait d'une mission à la fois politique et militaire : [4] il devait correspondre directement avec les ambassadeurs ou les ministres accrédités auprès des différentes puissances et au besoin signer des conventions, même des traités, sauf à consulter ultérieurement la Cour. Les

1. *Mémoires*, tome 9, page 69.
2. Palatinat, tome 63.
3. Tome 64.
4. Cf. *Mémoires du ministère* (tome 4, pages 407 et suivantes).

missions extraordinaires sont fréquentes à cette époque : Belle-Isle, de Courten, Noailles, Conti, de Vaulgrenant sont envoyés ainsi *extra tempora* auprès du roi de Prusse, du roi d'Espagne, de l'Électeur de Saxe. Ces missions fastueuses, onéreuses au trésor, entravaient la marche des affaires. Un envoyé extraordinaire ne pouvait acquérir en quelques jours les notions que l'ambassadeur ordinaire avait mis des années à recueillir; s'il était avisé il s'en rapportait à l'ambassadeur comme le chevalier de Courten à Berlin; s'il voulait trancher de l'homme important, il n'écoutait que sa vanité et son ambition, comme Noailles à Madrid : dans le premier cas le trésor seul souffrait; dans le second le désordre s'introduisait dans le service.

Conti ayant été forcé d'abandonner l'Allemagne et de repasser le Rhin peu de temps après avoir pris le commandement, sa mission offrit moins d'inconvénients. Eut-elle une véritable utilité?

L'Électeur palatin, d'après les relations de Tilly[1], était un jeune prince fort honnête; très pieux, il accordait à son confesseur, le père Seedorff, autant de crédit que l'Électeur de Saxe en laissait au père Guarini à Dresde; il parlait peu, mais avec beaucoup de sens; il était fort préoccupé de rétablir ses finances que le feu Électeur avait laissées fort désorganisées; il avait donné la moitié de ses troupes à l'empereur Charles VII et il était tout prêt à donner le reste à la France contre subsides. Dans un pays où les Autrichiens zélés étaient en grande majorité, il avait le double mérite d'aimer la France et d'accorder pleine confiance au marquis d'Itre, son premier ministre, au baron de Wacktendonk, son grand chambellan, tous deux aussi partisans que lui-même de l'alliance française.

Le 29 septembre et le 13 novembre 1744, Chavigny, ambassadeur de France en Portugal, chargé d'une mission à Man-

1. Tome 62 (28 et 29 novembre).

heim, à Francfort et à Munich, avait signé deux conventions de subsides avec l'Électeur palatin. L'interprétation de ces conventions, redigées hâtivement et fort obscures, provoquait chaque jour de nouvelles difficultés : le contrôleur général Orry se plaignait que la promesse faite par Chavigny de payer en florins d'Allemagne au cours de Francfort, causât au roi au moins 8 % de perte ; Grevenbrock réclamait contre l'insuffisance des fonds alloués ; d'Argenson ripostait qu'on payait à l'Électeur des troupes qui n'étaient pas encore levées. Après la mort de l'empereur, le Palatin, effrayé des engagements qu'il a contractés, ne songe qu'à rappeler ses troupes de la Bavière : le 10 mai 1745, Grevenbrock annonce à d'Argenson que les 5000 Palatins au service de Maximilien rentrent dans le Palatinat, que l'Électeur adopte la neutralité et sollicite de Louis XV soixante mille florins par mois pour refaire ses troupes.

Le Conseil[1] réuni à Tournai décida, le 22 mai, en réponse à cette demande, que la cour de Manheim devait communiquer sa proposition de neutralité au roi de Prusse ; quant au subside, on continuerait à le payer sur le pied de 60 000 florins par mois. En échange, la France comptait sur la voix de l'Électeur et sur le pont de Manheim dans un cas urgent, comme pour sauver les armées de S. M.

Il s'agissait dès lors de conclure le traité de neutralité : d'Argenson sollicite cette conclusion, non sans s'irriter des obstacles qu'on lui oppose. « Quel scrupule pourrait retenir la Cour palatine, écrit-il à Tilly du camp de Bost, le 3 juillet 1745[2], de

1. Le Conseil, durant la campagne de 1745, ne se composait que du roi, de Noailles et des deux d'Argenson ; pendant celle de 1746, Noailles étant en Espagne, les ministres de la guerre et des affaires étrangères en firent seuls partie. En temps ordinaire, le dimanche et le mercredi étaient jours de Conseil ; le lundi soir, le roi travaillait seul avec le ministre des affaires étrangères ; le mardi, celui-ci donnait audience aux ambassadeurs.

Quant au Comité, il se composait des ministres secrétaires d'État, des ministres d'État Noailles et Tencin, et il se tenait chez le cardinal.

2. Tome 64.

signer avec nous une convention secrète de neutralité, et quel mal peut-il y avoir dès qu'il n'y a point de guerre déclarée de l'Empire?... C'est proprement le lion qui demande à l'agneau son voisin de vouloir bien être neutre sans se joindre à ses ennemis. » Ce dernier argument n'était peut-être pas le meilleur qu'il y eût à faire valoir. Le ministre était mieux inspiré quand il rappelait dans la même dépêche l'opinion du maréchal de Villars. Celui-ci estimait qu'en cas de guerre il était plus avantageux de pouvoir traiter en ennemis les États peu puissants, que d'être forcé de payer chez eux la subsistance des armées, que d'observer avec eux des égards, des ménagements toujours embarrassants et souvent préjudiciables. Conti, en homme de guerre, pensait de même que le traité projeté devait au moins assurer à la France de sérieux avantages, comme un pont sur le Rhin, un sur le Necker, la ville de Manheim et la disposition des troupes de l'Électeur. Mais Conti n'avançait pas plus que d'Argenson; le Palatin se dérobait toujours, l'élection du grand-duc avait ravivé toutes ses craintes, il ne voulait plus rien signer sans la participation du roi de Prusse. Le roi de Prusse, autrement avisé que les négociateurs français[1], voulait que Louis XV permît au Palatin de suivre les usages de l'Empire et de reconnaître le grand-duc : il deviendrait alors beaucoup plus difficile à la cour de Vienne d'entraîner l'Empire dans une guerre contre la France. Un traité de neutralité sans subsides, comme celui de 1729, lierait autant le Palatin si voisin de la France, qu'une alliance plus étroite.

Ni le projet du ministre, ni celui de Conti ne triomphèrent : l'Électeur éconduisit poliment les Français en recevant leurs subsides, et pour se débarrasser des Autrichiens, il se fit comprendre par Frédéric dans la paix que ce prince signa le 25 décembre avec la reine de Hongrie et le roi de Pologne. Libre de toute inquiétude de ce côté, il consentit enfin, le

1. Tome 64. Lettre de Le Chambrier à d'Argenson, du 8 octobre.

19 février 1746, à signer avec la France un traité de paix et de bon voisinage. Le premier article établissait la neutralité de l'électorat pendant la guerre ; le troisième autorisait l'Électeur à fournir son contingent en cas de guerre d'Empire ; par le cinquième, il s'interdisait de vendre, donner ou prêter ses troupes contre la France. Par un article séparé, le roi accordait à l'Électeur un subside mensuel de 20 000 florins pendant trois ans. D'Argenson estimait toutes ces conditions également sages ; elles étaient seulement moins onéreuses pour la France que les conventions conclues par Chavigny; le traité du 19 février, pour avantageux que l'estimât le ministre, restait bien en deçà des prétentions du prince de Conti. D'Argenson revient à chaque instant, dans ses dépêches, sur la reconnaissance du roi pour l'amitié et la confiance de l'Électeur : « S. M. fera tout ce qui dépendra d'elle à la paix pour procurer au Palatin indemnité et agrandissement. » L'exagération de ces témoignages d'affection, le satisfecit que d'Argenson se décerne[1] pour sa politique avec le Palatinat, ne prouvent pas que l'Électeur eût embrassé la cause de la reine de Hongrie et participé à une guerre contre la France, guerre redoutée même par les Cercles. L'utilité de ce traité reste donc fort contestable, et l'attitude du Palatin dans l'affaire de Seltz démontra dans quelles bornes étroites se renfermait sa reconnaissance[2]. Le 30 septembre 1745[3], Conti écrivait au ministre des affaires étrangères : « Je crois que dans le moment présent il serait très nécessaire que vous changeassiez le ton de satisfaction que vous avez montré jusqu'à présent à l'Électeur palatin. » Cette critique, qui peut s'adresser à toute la correspondance du marquis, comme à celle de Tilly, résume parfaitement l'impression que laissent les relations du ministre avec la Cour électorale[4].

1. *Journal* et *Mémoires*, Rathery, tome 4, pages 390 et suiv.
2. *Ibid.* — 3. Tome 64.
4. Nous renvoyons pour l'affaire de Seltz, qui rentrait dans les attributions

Moins puissant que l'Électeur palatin, le duc de Wurtemberg n'était pas moins à ménager : principal membre du « Louable Cercle de Souabe, » il pouvait être pour la France un voisin dangereux ou un ami utile. Malbran de la Noüe[1], fils du ministre de France à Francfort, était accrédité à la fois auprès du duc de Wurtemberg à Stuttgard et du Cercle de Souabe qui tenait ses assemblées à Ulm ; mais dès le 27 décembre 1744, d'Argenson envoyait à Ulm un certain Guntzer, correspondant de Pâris Duverney à Strasbourg. Ses relations avec plusieurs princes allemands, les renseignements qu'il adressait fréquemment au ministère des affaires étangères, et surtout la protection de Pâris, l'avaient désigné pour ces fonctions qu'il ne conserva qu'une année. D'Argenson, d'abord fort engoué de lui, ne tarde pas à le prendre en haine : au mois de mars il écrit cette note, à propos des raisonnements de Guntzer sur l'utilité d'un traité de neutralité entre la France et le Cercle de Souabe[2] : « J'avoue que M. Guntzer et M. le maréchal de Noailles me font perdre terre à tout moment par la philosophie qu'on met à ces bagatelles et surtout par ces variations. Je crains de mal faire. Ce que j'y entends est qu'un traité de neutralité est partout le meilleur, pourvu qu'on l'observe, ce qui dépend du succès de nos armes. Les succès offensifs coûtent fort cher et n'empêchent pas qu'on ne nous manque, témoin le prince Guillaume. » Le

du secrétaire d'État de la guerre, chargé de l'administration des provinces frontières, aux *Mémoires du ministère*, tome 4, page 394. D'Argenson eut l'imprudence de s'aliéner dans cette circonstance Mme de Pompadour. Poussée par Grevenbrock et par Grimberghen, la favorite voulut faire substituer l'abbé de La Ville à Ledran pour le règlement de cette affaire. Le ministre résista et soutint Ledran contre la maîtresse, contre le roi, contre Frédéric lui-même, qui fit remettre par Le Chambrier un Mémoire en faveur de l'abbé. C'est pendant le voyage de Fontainebleau de 1746 qu'il montra cette raideur intempestive. Il avait raison de soutenir Ledran ; mais ne dépassait-il pas toutes les bornes en traitant de La Ville de « brigand et de scélérat de premier ordre? »

1. Allemagne, Souabe et Franconie, tomes 523, 545, 546, 547, 557, 558, 559.

2. Tome 545. Souabe et Franconie.

3 avril il ordonne de répondre en ces termes à une réclamation de Guntzer : « Lui dire que s'il se trouve mal de son emploi, il n'a qu'à revenir à Strasbourg ; j'en ai un autre plus avisé et plus sage que lui (ce serait M. Chiquet). » Il l'accuse de faire comme les médecins qui savent raisonner sur la maladie, sans que leur habileté aille jusqu'à pouvoir donner des remèdes sûrs pour la guérison (18 avril[1]). Enfin, le 3 janvier 1746, il le fait rappeler par le roi comme inutile et même nuisible. Le seul incident à noter dans la mission de Guntzer est la lettre que cet agent reçut, le 15 septembre 1745, du prince de Zollern-Sigmaringen. Celui-ci sollicitait des grâces de Sa Majesté pour sa bonne volonté. Cette bonne volonté s'était manifestée, le 28 février précédent, par une curieuse lettre dont voici quelques extraits[2]; elle était adressée à Chavigny, alors à Munich :

« Cette neutralité (la neutralité du Cercle de Souabe dont le prince de Zollern faisait partie) me paraît de jour en jour plus insupportable. »

Il propose de faire bloquer dans Ulm « l'Assemblée des petits maîtres » pour la forcer à embrasser les intérêts de la maison de Bavière, et il ajoute : « S'ils continueraient (*sic*) à parler de neutralité, adieu pour lors tous ménagements, et je ferais canonner et bombarder cette ville jusqu'à ce qu'elle soit abîmée et que tous ces messieurs les envoyés, et le mien tout le premier, soient à moitié morts de terreur, ce qui ferait pour lors une bonne place d'armes pour les troupes de France. Je ne parle pas en bon compatriote de la Souabe, mais je parle en fidèle et très attaché serviteur de la maison électorale de Bavière et de tous ses alliés. »

Ce singulier ami de la France méritait une place dans ce chapitre : n'est-il pas piquant de trouver un pareil langage dans la bouche d'un prince de Zollern ? Il ne s'en tint pas là ; le 2 jan-

1. Tome 545.
2. *Ibid.*

vier 1746[1], il écrit directement au roi, et dans une lettre où la soumission s'abaisse jusqu'à la platitude, il sollicite son « adorable portrait » pour le porter sur lui. Louis XV accorde le portrait tant désiré (31 mars) ; le prince remercie le roi (6 juillet), et déclare que ce portrait fera « asteur (*sic*) et dans la suite des temps, l'unique honneur de sa maison ». Quelques jours après (24 juillet), il demande à d'Argenson de quoi faire le voyage de Munich ; il revient à la charge, le 2 septembre, pour réclamer des chevaux normands ; le ministre, peu patient, se défie de cette insistance à vouloir entrer en correspondance avec lui, prévoit mille importunités, et répond sèchement, le 30 novembre, sans rien accorder ni rien promettre. Le prince dut se contenter du portrait « si richement guarnit de diamants. » C'était encore payer trop cher une amitié aussi suspecte.

Tous les princes allemands n'atteignaient pas ce degré de bassesse. Charles-Eugène de Wurtemberg, né en 1728, n'avait que seize ans en 1744. Ce jeune homme, élevé par Frédéric de Prusse, a le courage de rester fidèle à la France, malgré les plaintes de ses sujets horriblement foulés par les troupes françaises ; s'il réclame quelque à-compte sur les avances qu'il a faites, d'Argenson répond à La Noüe, le 22 janvier 1745[2] : « Il n'est pas temps. » En février, le jeune duc écrit lui-même de Louisbourg, au ministre de France à Stuttgart, avec un touchant accent de sincérité : « Ces pauvres gens me répètent sans cesse qu'ils n'en peuvent plus.... Je suis bien persuadé que les intentions de S. M. T. C. ne sont aucunement de fouler un pays innocent. Il n'y a pas d'autre moyen, pour soulager ce peuple affligé, que de faire, au plus tôt, des paiements à-compte,... de rassurer les États qui ont fait des avances si considérables. » D'Argenson, si pitoyable d'ordinaire, ne veut pas entendre ces « criailleries », il ne peut se persuader[3] qu'il y ait un fonde-

1. Tome 557.
2. Tome 545, Souabe et Franconie.
3. Tome 545, 5 mars. Lettre à Guntzer.

ment réel à ces plaintes sur de prétendues violences commises par nos troupes. S'il laisse entendre[1] que S. M. pourra se porter, dans peu de temps, à donner quelque à-compte, c'est que ceux qui les recevraient « donneraient par là une approbation tacite de la conduite et comportement de nos troupes sur les terres de Souabe. Nous sommes en règle, ajoute-t-il, par rapport au payement des vivres et fourrages, puisqu'on observe de donner des billets de reconnaissance de la part de Sa Majesté ; » il revient même sur la concession qu'il a semblé faire et prescrit à La Noüe (15 mars), d'éviter, en répondant à la lettre du duc de Wurtemberg, toute expression que ce prince puisse prendre pour aucune assurance de notre part que l'à-compte puisse avoir incessamment lieu. L'attitude du marquis d'Argenson avec le représentant du Wurtemberg, à Paris, devient si haute, si méprisante, ses réponses sont si dilatoires, ses accusations si injustes, que le duc proteste en ces termes[2] : « Mon cher conseiller privé Fesch, (son ministre à Paris) c'est avec une surprise extrême que j'ai appris par votre relation du 21 de ce mois (avril), le résultat de vos conférences avec M. le marquis d'Argenson, touchant le payement des fournitures faites aux troupes de France (d'août 1744 à avril 1745). Je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'un ministre aussi éclairé pourrait se laisser surprendre à un tel point de traiter de complot les mesures les plus innocentes.

« On épuise mes sujets par des exactions qu'on n'a aucun droit de prétendre de moi.

« M. le marquis d'Argenson a la réputation d'un homme d'esprit : eh bien, il me semble que vous ne devez pas hésiter de lui parler à cœur ouvert.... M. le marquis d'Argenson vous a dit que la Souabe hait tellement les Français que s'il tenait d'elle de les assassiner tous ou de les noyer dans le Rhin elle

1. Tome 545, Lettre à Guntzer. 10 février.
2. *Ibid.* 27 avril.

le ferait sûrement... Je ne sais que trop que ma puissance n'est pas un objet qui peut mériter l'attention de la France. »

On reconnaît dans cette lettre les imprudences qui étaient familières au marquis, son sans-façon, sa trivialité de langage qui choquaient tant les ministres étrangers. A des plaintes si légitimes, il répond le 18 mai, de Tournay, par une lettre à Fesch qui n'est qu'une nouvelle maladresse[1] : « Le duc de Wurtemberg peut tout espérer de la justice et de la bienveillance de Sa Majesté lorsqu'elle sera persuadée que ses ministres n'abuseront pas de l'autorité qu'il leur confie pour le conduire à des engagements en faveur des ennemis de la France.

« Je ne manquerai pas de vous communiquer les avis que je pourrai recevoir d'ailleurs qui pourraient ne pas s'accorder avec ce qu'on devrait attendre de la soumission de ses ministres à se conformer à ses intentions. »

On pourrait expliquer ces rudesses par l'enivrement de la victoire de Fontenoy, si le ministre n'en était pas coutumier. Il prescrivait à La Noüe, le 25 mai, de se contenter de donner de bons à-compte, les Allemands « devant s'estimer heureux » que la France continuât à entretenir ses troupes dans l'Empire, tant pour en maintenir les libertés, que pour assister ce qui lui reste d'alliés de l'association de Francfort. Même note dans une lettre à Guntzer du 15 juillet[2] : « Nous faisons en Allemagne le rôle d'amis et de libérateurs, quel autre rôle peut-on nous imputer ?... Nous n'y avons d'ennemis que ceux qui succombent sous le bâton de la reine de Hongrie. » Quand les

1. Tome 546. Il montra plus d'équité quand il fut sorti du ministère et blâma formellement cette politique dont il rejeta la responsabilité sur ses collègues. « Voilà, dit-il (tome 4, 407), la conduite avec nos voisins que le ministère conseillait au roi de mon temps et qui a allégé le chagrin de ma disgrâce puisque je n'avais pas le talent d'en dissuader. » Cet aveu d'impuissance est confirmé par un autre passage (tome 4, 394) : « Il fallait m'y contredire (au Conseil) sur tout ce qui allait au bien dès que cela venait de moi. »

2. Tome 546.

Français eurent évacué l'Allemagne, quand les Autrichiens eurent pris leurs quartiers d'hiver (novembre 1745) dans les Cercles de Souabe et de Franconie, les troupes des Cercles occupant les postes les plus avancés du côté de la France, le ministre, bon gré mal gré, dut user d'un autre langage. En janvier 1746 il fait marquer expressément au duc de Wurtemberg[1] combien le roi est satisfait de sa conduite et de ses discours ; si le duc répugne invinciblement à un traité de neutralité, le roi voudra bien se contenter d'une simple promesse par écrit d'observer une exacte et parfaite neutralité. Il est même disposé à payer quelque à-compte, mais fort secrètement pour ne pas tirer à conséquence (19 février). Le 6 avril d'Argenson apprenant que le duc a répondu avec fermeté au sieur Tornaco, ministre de la reine de Hongrie à Stuttgart, qu'il maintiendrait la neutralité, se persuade qu'insensiblement les ducs de Wurtemberg deviendront aussi attachés à la France que l'Électeur palatin. Mais ses griefs subsistent contre le conseiller privé Fesch. « Vous ne sauriez trop montrer, écrit-il à La Noüe (30 avril), combien il est méchant et autrichien, il ne cherche qu'à brouiller le duc de Wurtemberg avec le roi ; il est probablement gagé par la Cour de Vienne pour y travailler. On ne saurait trop tôt le retirer d'ici. » Fesch fut rappelé et remplacé par le sieur Keller. Cette facilité de la Cour de Stuttgart à se prêter aux caprices de d'Argenson, valut à M. de Bilfingen, ministre du duc de Wurtemberg, une pension de 4000 florins (25 juillet), et aux membres du Cercle de Souabe une somme égale (10 octobre). La Noüe fils fut récompensé de ses services à Stuttgart, et à Ulm depuis le départ de Guntzer, par une gratification de 6000 florins. Le ministre, si économe d'ordinaire, devenait prodigue envers les Allemands qui, selon son expression, « craignent toujours et n'aiment jamais. » Le maintien de la neutralité fut dès lors l'unique objet de la diplomatie

1. Tome 557.

française en Allemagne : la reine de Hongrie essaya vainement de provoquer une association des Cercles, de faire déclarer une guerre d'Empire : appuyée sur le Palatin, le duc de Wurtemberg, les deux margraves de Baireuth et d'Anspach et sur le Cercle de Souabe, la France parvint à conjurer ce double danger. D'Argenson, qui s'attribue tout le mérite de cette politique, aurait même voulu que l'on reconnût le grand-duc. Louis XV et le Conseil refusèrent d'aller jusque-là.

Nous plaçons encore l'évêque de Liège parmi les amis de la France. Jean Théodore, prince d'Empire, avait accédé à l'Union de Francfort. Esmale, ministre de France à Liège, affirmait[1] qu'il voyait avec douleur la conduite de son frère l'Électeur de Cologne envers l'empereur, qu'il accueillerait avec plaisir les troupes françaises même à Liège. La correspondance du ministre avec cet agent nous fournit quelques indications précieuses : le 2 mars 1745[2] d'Argenson, si curieux pourtant des feuilles volantes, des nouvelles à la main, de toutes les gazettes de Hollande ou de Cologne, écrivait à Esmale : « Les précautions prises par M. l'évêque de Liège contre l'impression et la publication de tant de mauvaises feuilles, ne peuvent que faire beaucoup d'honneur au gouvernement de ce prince. » C'est ainsi que le dix-huitième siècle entendait la liberté de la presse. La liberté religieuse n'était pas comprise autrement.

Le comte de Rougrave, grand-vicaire de Liège, en jouant au trictrac avec Esmale, lui dit un jour que le moyen de faire échouer les desseins de Vienne, serait de fomenter la prétention des protestants qui voulaient rendre le trône impérial alternatif dans les deux religions dominantes. « Le roi, répond d'Argenson (2 mars 1745), est trop zélé pour l'unité dans la religion, et Sa Majesté y a fait jusqu'à présent de trop grands

1. Liège, tome 38. La correspondance du marquis d'Argenson avec Liège ne remplit que deux volumes, 38 et 39.
2. Tome 39.

sacrifices, pour se prêter aisément à la vue que le comte de Rougrave a paru vous suggérer. »

Était-ce bien là la meilleure réponse à faire aux insinuations du grand-vicaire de Liège ?

Malgré son désir d'être agréable au prince-évêque de Liège, d'Argenson savait au besoin défendre avec vigueur les intérêts de la France. Dans la collation de l'abbaye d'Hansine à l'abbé de Saint-Hubert, il écarta résolument le candidat du pape et de l'évêque de Liège. Le général de la maison Sainte-Croix de la Bretonnerie, sujet de Liège et résidant à Huy, gaspillant les revenus de cette communauté, il lui fit défendre de venir à Paris. Il savait pourtant se départir de cette rigueur et même se faire solliciteur quand la politique était en jeu : il obtint de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, l'abbaye de Mouzon pour le comte de Horion, ministre dirigeant de l'évêque de Liège ; il fit dispenser de la capitation le sieur Van Eyck son ministre plénipotentiaire à Paris.

Convaincu que la maison de Bavière bien unie pouvait dominer l'Allemagne, d'Argenson eût voulu voir un quatrième électorat dans cette maison : au mois de janvier (1746) il envoya incognito à Liège et à Trèves un certain abbé Frichmann, qui avait accompagné le marquis de Mirepoix dans son ambassade à Vienne. Frichmann, esprit fort délié, étudia les dispositions du baron de Burresheim, grand chancelier de l'évêque de Liège, qui prétendait à l'électorat de Trèves, envoya de curieuses relations sur les chances des différents candidats et revint à Paris peu de temps avant la chute du ministre. Le prince-évêque de Liège n'avait pas les visées ambitieuses qu'encourageait d'Argenson : il venait d'obtenir le chapeau rouge et à un titre électoral il eût préféré de bons bénéfices en France. Au mois de mai (1746), il se rendit au camp de Louis XV sous Bruxelles, suivi du comte de Horion et d'Esmale : le roi l'accueillit avec de grandes démonstrations d'amitié, et quand les Autrichiens eurent occupé ses États pour le punir de son intimité avec la

France, on lui fit secrètement payer tous les dégâts commis dans ses domaines ; les sujets du prélat n'obtinrent pas les mêmes dédommagements : d'Argenson ne put décider Frédéric à appuyer leurs doléances à la Diète de l'Empire [1].

Les deux rois d'Espagne, celui de Naples, l'Électeur palatin, le duc de Wurtemberg et l'évêque de Liège furent donc, en 1745 et en 1746, les amis de la France : parenté, sympathie ou intérêt, quel qu'ait été le motif de leur conduite, il ne dépendit pas toujours du ministre de les rattacher plus fortement à la cause commune, de rendre l'Espagne plus confiante, Naples plus militaire, les Génois moins inquiets, les Allemands moins besoigneux ; il pouvait au moins témoigner plus de courtoisie à leurs représentants, parler au nom de la France avec plus de dignité et de réserve, montrer ces qualités de mesure, de modération et de tact, qui sont nécessaires dans toutes les conditions, qui sont indispensables dans certains postes [2].

1. *Journal et Mémoires*, tome 4, page 404.

2. Nous aurions pu citer encore parmi les amis de la France le duc de Modène, François-Marie d'Este, qui avait épousé en 1720 Charlotte-Aglaé d'Orléans. Le marquis d'Argenson, qui s'intéressait également au duc et à la duchesse, ne put rien ni pour l'un ni pour l'autre. La pension que la duchesse sollicita, comme princesse du sang, lui fut refusée ; le duc, dépouillé de ses domaines en Italie par la reine de Hongrie, ne put obtenir que Louis XV usât de représailles dans les Pays-Bas et lui assurât un revenu sur les terres appartenant à des sujets de Marie-Thérèse. Les lettres de la duchesse de Modène au marquis d'Argenson, celles du sieur Cioia Desforges, ministre du duc à Paris, sont aussi nombreuses que monotones : toutes roulent sur la spoliation dont gémissent la fille et le gendre du Régent ; on sait pourquoi la bonne volonté de d'Argenson fut impuissante : la duchesse de Modène déplaisait à Mme de Pompadour (Cf. Modène, tome 12 de 1739 à 1755).

CHAPITRE III

LES AMIS INTERMITTENTS : HESSE-CASSEL. — TRÈVES. — COLOGNE. — SAXE ET POLOGNE. — BAVIÈRE. — PRUSSE.

Hesse-Cassel. — Subsides payés par la France. — Vincent chargé des affaires. — Le prince Guillaume. — D'Assebourg, premier ministre. — La correspondance de Vincent. — Le prince de Conti. — Vaulgrenant.

L'électorat de Trèves. — Le sieur Renaud. — La cour de Coblentz, d'après Renaud. — La « raison de guerre ». — Affaire Edet et Dubois. — Renaud à Munich.

L'électorat de Cologne. — L'abbé Aunillon. — Le comte de Sade. — Le *secret* de d'Argenson. — Avances à l'Électeur. — La vie à Bonn. — Neutralité de l'Électeur.

L'électorat de Saxe. — De Saint-Séverin d'Aragon. — Le comte de Bruhl. — L'accord entre Dresde et Berlin. — Auguste III, candidat à l'empire. — Opinion de Frédéric. — Mission de Vaulgrenant. — La paix par Vienne. — Vaulgrenant rappelé. — Le mariage : Marie-Josèphe de Saxe, deuxième dauphine. — Des Issarts. — Richelieu.

Pologne. — Saint-Séverin à Grodno. — Duperron de Castera à Varsovie. — La couronne héréditaire. — L'influence russe en Pologne.

L'électorat de Bavière. — Le comte de Bavière. — Chavigny. — Charles VII. — Le prince de Grimberghen. — Mort de l'empereur. — Maximilien. — Paix de Fuessen. — Rappel de Chavigny. — La cour de Bavière, d'après Chavigny. — La politique française en Bavière après Fuessen. — Renaud.

Le royaume de Prusse : le traité de 1744. — Correspondance de Frédéric II et de Louis XV. — Mission de Courten. — Fontenoy. — Fridburg. — Sohr. — Le marquis de Valory. — Le Chambrier. — Les traités d'août et décembre 1745. — Le marquis d'Argenson et Frédéric II.

Le prince Guillaume de Hesse, les Électeurs de Trèves, de Cologne et de Bavière, l'Électeur de Saxe roi de Pologne et le roi de Prusse, tels furent durant cette guerre les amis intermittents de la France : les maintenir dans l'alliance ou les y ramener après une défection, tel fut le double objet de la poli-

tique française : nous aurons à rechercher comment le marquis d'Argenson s'est acquitté de cette mission, quels ont été les résultats de sa diplomatie et dans quelle mesure il a possédé sa liberté d'action, surtout dans ses relations avec la Prusse.

D'Argenson en arrivant au ministère connaissait à peine la nature des obligations de la France envers le prince Guillaume de Hesse[1]. Jusqu'au mois de mars 1745, la France n'eut pas d'envoyé spécial à Cassel. La Noüe le père, de Francfort, se rendait souvent dans cette ville et était chargé de la correspondance. Le 28 février d'Argenson met cette note sur une dépêche de La Noüe, datée de Cassel 11 février : « Cette dépêche a fort occupé le Conseil. Où en sont les traités avec Hesse ? Si cette fin de traité est véritable, voilà l'armée de Bavière sans troupes, celles de Hesse ne tenant plus à rien. Fiat lux. »

Le Conseil, on le voit, n'était guère mieux renseigné que le ministre. La lumière qu'appelait d'Argenson ne se fit pas : la France payait depuis le mois de décembre 1744, 120 000 florins par mois au landgrave de Hesse, restant des subsides que les Anglais lui avaient promis quand il était à leur solde. A partir du 1er mai 1745 le nouveau subside devait être de 400 000 livres par mois. Cette partie du traité ne reçut pas d'exécution : les événements de Bavière privèrent la France du contingent hessois. Les bruits répandus en Allemagne sur les projets du prince Guillaume, sur l'imminence de sa défection, avaient déterminé le Conseil à envoyer à Cassel un chargé des affaires de S. M. ; tout était consommé quand il arriva à son poste le 16 avril.

Le sieur Vincent, le nouveau chargé des affaires auprès du landgrave de Hesse, était resté à Vienne après le départ de l'ambassadeur, du 11 décembre 1740 au 18 mai 1744 : il y avait rendu de réels services comme correspondant du minis-

1. Hesse-Cassel. Tomes 8, 9 (supplément) et 10.

tère. Le plein pouvoir du roi et les instructions à Vincent portent la date du 21 mars : d'Argenson, fidèle à ses préoccupations habituelles, fit ajouter à ces instructions un post-scriptum rappelant à Vincent que le roi exigeait une relation des négociations conduites par ses ministres, de l'état où ils laissaient les Cours et les pays, des cérémonies qui s'y observaient en toutes sortes de rencontres, du génie et des inclinations des princes et de leurs ministres, en un mot, de tout ce qui pouvait donner une connaissance exacte de la nation et des personnes. D'Argenson ajoutait, sur le point spécial de la mission confiée à Vincent, qu'il devait bien se garder de paraître vouloir faire un grief de la part du roi au prince Guillaume, ni d'être chargé de lui faire aucun reproche, pour le rappel de ses troupes.

Ce rappel avait été ordonné le 12 mars 1745 : le prince Guillaume, gouverneur du landgraviat, avait prescrit aux troupes auxiliaires de Hesse, de ne plus agir offensivement contre les troupes autrichiennes et le 22 mars[1] il avait écrit à La Noüe le père pour refuser de contracter de nouveaux engagements avec la France. Sa lettre se terminait ainsi : « Je ne comprends pas pourquoi un si petit pays doit fournir seul à la subsistance de toute une armée à l'exclusion des États voisins. »

D'Assebourg, premier ministre du prince Guillaume, complétait ainsi la pensée de son maître : « Voilà un pays ruiné de fond en comble, tout l'argent qu'on voudrait remettre ne garantira pas sa perte, vu qu'il n'y restera rien ni pour nourrir les bestiaux, ni pour ensemencer les terres et pour faire subsister l'habitant. » Le 24 avril, d'Assebourg, usant de la même franchise avec Vincent qu'avec La Noüe, lui faisait parvenir ce renseignement : « Il a été commis au général Donop, que lorsqu'il verrait les troupes hessoises coupées, comme il y avait apparence qu'elles le seraient aux environs de Plattingen, ou hors

1. Tome 8.

d'état d'être secourues et de faire résistance à l'ennemi supérieur, il dût, mais pas plus tôt et seulement dans le cas de la dernière extrémité, faire savoir au général qui les commande qu'il eût à se déclarer neutre et demander le libre passage pour la Hesse. »

Le refus de renouveler le traité de subsides était parfaitement légitime ; l'ordre envoyé aux troupes hessoises avant l'expiration du mois d'avril, ressemblait fort à une trahison ; c'est ainsi que d'Argenson l'envisagea et le 29 avril il écrivait à Ledran : « Il faut ordonner au pauvre Vincent de revenir sur-le-champ : son ambassade n'aura pas été longue : *ite missa est.* » Ledran, plus calme que le ministre, fait un projet de lettre ordonnant à Vincent de rester à Cassel pour surveiller le landgrave et de s'abstenir de toute proposition pour une nouvelle liaison. D'Argenson accepte cette solution et consent à différer de quinze jours le rappel du « pauvre Vincent. »

Il semble que le séjour d'un chargé d'affaires à Cassel n'avait plus de raison d'être dans ces circonstances : la mission de Vincent, toute infructueuse qu'elle ait été, remplit pourtant un volume entier[1]. Vincent était en relations avec presque tous les ministres du roi en Allemagne et hors de l'Allemagne : il correspondait avec de La Noüe le père, de La Noüe le fils, Poussin, Guntzer, Chavigny, Valory, Lanmary, Lemaire, Vaulgrenant et Conti. Les lettres de celui-ci sont particulièrement intéressantes ; Conti dirigeait, tout autant que le marquis d'Argenson, la politique française en Allemagne et quelquefois les instructions qu'il adressait aux agents différaient sensiblement de celles que leur envoyait le ministre[2].

Le 17 mai, deux mois avant de repasser le Rhin, il écrivait de Langen-Schwalbach : « Je suis bien éloigné de penser à

1. Hesse-Cassel, tome 9 (supplément).

2. D'Argenson (*Journal et Mém.*, Rath., tome 4, 176) appelle Conti « un pédant libertin, un ambitieux misanthrope ; » il reconnaît pourtant qu'il avait été mieux élevé, qu'il était plus appliqué que les autres princes.

une retraite. M. D'Aremberg est bien éloigné lui-même d'être en état de m'y forcer, et je suis beaucoup plus disposé, si je n'ai pas des ordres contraires, à prendre un parti de vigueur que le parti de faiblesse auquel la Cour de Hesse pense que je dois me réduire. » Comme pour confirmer ces paroles, Conti ordonne à Vincent d'agir sur le landgrave par la menace (22 mai), tout en avouant qu'il n'est plus en état d'en imposer à la Hesse à cause du détachement qu'il a dû envoyer à l'armée royale en Flandre. Le 8 juin, changement à vue : Conti est à Diepurg, il interdit à Vincent les reproches, les menaces, le ton amer avec Guillaume ; le 24 juillet, d'Orcheim, il lui raconte le passage du Rhin qu'il lui présente comme un succès, affirmant qu'il n'a perdu que 250 hommes contre 800, qu'il n'a pas abandonné l'Allemagne, qu'il se propose d'y rentrer avec une armée plus formidable[1]. En même temps que la lettre du prince, Vincent en recevait une de Dresde, du 27 juillet : Vaulgrenant s'exprimait sur le passage du Rhin et sur ses conséquences presque dans les mêmes termes que le prince de Conti : « Il faut sur cet événement laisser aux Autrichiens le ridicule de chanter victoire ; ils n'en sont pas plus avancés et ils se trompent fort, s'ils croient que cela leur servira à brusquer l'élection ; ils trouveront contre cet objet de la besogne préparée à laquelle ils ne s'attendent pas : il y aura des opposants conservateurs des règles, des capitulations et de la bulle d'or. Il y a aussi un article préliminaire concernant la pragmatique qu'il est question de mettre sur le tapis et qui causera quelque embarras. »

Ni ces raisonnements, ni les instructions de d'Argenson, ni ses appréciations chaque jour plus violentes de la conduite du landgrave, ne mettaient Vincent en meilleure situation à Cassel. La France, ne pouvant rien contre ce prince, n'avait qu'à rappeler son ministre comme le voulait d'Argenson dès le premier

1. Tome 9 (supplément).

jour. Que servait-il d'ordonner à Vincent d'empêcher Guillaume de louer ses troupes à l'ennemi, de « parer à ce qu'il ne portât pas l'infidélité à un excès aussi monstrueux », d'affirmer qu'on ne le croyait pas homme « à dîner dans un camp pour souper dans un autre »; de reprocher (8 juin) à ce prince, « d'avoir joué la comédie la plus déliée et la plus fourbe qui se soit jamais jouée? » D'Argenson s'abusait étrangement s'il comptait sur l'efficacité de ce langage ; il ne se trompait pas moins (12 juin), quand il prétendait que le roi de Suède désapprouvait fort la conduite de son frère « qui donnait lieu à tant de honte. » Une lettre du roi de Suède au prince Guillaume, du 2 octobre 1745 [1], respire au contraire la plus vive tendresse. Frédéric avait un véritable culte pour le landgrave, qui était « plus malheureux que coupable, » d'Argenson l'avoue lui-même trois jours plus tard (15 juin). Après deux mois d'hésitation, après avoir adressé à Vincent nombre de dépêches où les jugements sur le landgrave se contredisent à l'envi, d'Argenson, apprenant que d'Assebourg va négocier à Hanovre la vente des soldats hessois aux Provinces-Unies, ordonne enfin le rappel (25 juillet), mais en subordonnant ce rappel aux intentions du prince de Conti. Le prince voulait que Vincent, avant son départ, achetât les troupes du duc de Saxe-Eisenach. Louis XV se soucia peu de ce marché et le chargé d'affaires, en règle avec son banquier, put enfin se rendre aux instances du ministre et quitter Cassel (20 septembre). Cette mission de cinq mois avait échoué misérablement : elle était sans utilité, elle fut sans résultats.

1. Suède, tome 210 : « Je vous avoue, mon cher frère, que votre départ m'a été très sensible; tout me manque quand vous n'y êtes pas. Je languirai fort à vous revoir un jour. J'espère que le grand Dieu me laissera vivre pour voir un frère que j'aime tant; vous connaissez mon cœur et il sera toujours de même envers vous, cher frère; je vous souhaite un heureux retour dans la patrie et tout le contentement possible; de grâce, continuez-moi votre chère amitié et soyez bien persuadé que je suis et serai toute ma vie tout à vous. »

On peut porter le même jugement sur les négociations de Renaud et de Dufour, qui furent successivement ministres de France à Coblentz auprès de l'Électeur de Trèves : ce prince, que nous classons parmi les amis intermittents, pourrait aussi bien être rangé parmi les neutres, car il n'a cédé qu'à la force quand il a permis les quartiers d'hiver des Français en 1744, ceux des Autrichiens en 1746 ; ou parmi les amis les plus constants, car, à l'exception de sa voix électorale, il a accordé à la France tout ce qui lui a été demandé.

Renaud, commissaire de gendarmerie, ancien secrétaire du duc de Boufflers, esprit fin et délié, caractère intrigant, que la protection de Belle-Isle avait fait nommer à Coblentz, envoya le 6 décembre 1744, avec un portrait fort piquant de l'Électeur, un tableau de sa Cour et de son entourage comme d'Argenson les provoquait et les aimait[1]. François-Georges, Électeur de Trèves, évêque de Worms, etc., était de la famille des Schomborn, famille de noblesse récente, nombreuse et besoigneuse ; le père de François-Georges, qui avait été fait comte par Léopold, avait eu dix-sept enfants, et le nombre des neveux et des nièces de l'Électeur passait cent cinquante. Parmi ses sœurs il faut citer la comtesse d'Hostein, mère de l'Électeur de Mayence, la comtesse de Sentzheim, etc. ; parmi ses frères, l'évêque de Wurzbourg. Dans cette nombreuse parenté, personne n'avait l'oreille de l'Électeur, ses neveux ne pouvaient le voir qu'en lui demandant audience. Malade, dévot, timide, il communiait tous les huit jours, disait plus régulièrement son chapelet que son bréviaire et, « hormis les femmes qu'il n'aimait pas », ne se refusait rien. Renaud ajoutait libéralement à ces défauts l'avarice, l'entêtement, la défiance, la dissimulation, mais reconnaissait à François-Georges une grande capacité pour les affaires ; il montra de plus une grande complaisance pour notre pays et une remarquable intuition des dangers

1. Trèves, tomes 10, 11, 12, 13 et 14.

que la puissance de la Prusse ferait courir un jour à l'Allemagne et à la France. Le 10 janvier 1746[1] il disait à Dufour : « Je suis sûr que le roi de Prusse est le plus cruel ennemi de la France; il l'est moins de la reine de Hongrie. »

Renaud résumait ainsi son opinion sur l'Électeur : « On ne pourra jamais le gagner à prix d'argent » (il vient pourtant de l'accuser d'avarice) ; « un prince dévot et entêté auprès duquel les femmes n'ont aucun accès, et les prêtres aucun pouvoir, est difficile à persuader. »

Le grand chancelier de Coll, de Spangenberg, le principal ministre, devaient être plus faciles à persuader ; Renaud les avait sondés et ni l'un ni l'autre « ne lui avait sauté au visage. » De Coll, homme d'esprit, goutteux, était chargé de l'administration intérieure de l'Électorat ; de Spangenberg, mathématicien, élève de Leibnitz, dirigeait les relations extérieures : tous deux se haïssaient et tous deux, d'après Renaud, étaient « susceptibles d'intérêt. » Outre ces deux ministres, le confesseur et le prédicateur faisaient la compagnie ordinaire et unique de l'Électeur : tout leur crédit se bornait à procurer à leurs couvents quelques tonneaux de vin ; le médecin Scheiler n'était écouté que sur les menus. Renaud affirmait que l'esprit autrichien régnait souverainement dans cette Cour : il en donnait pour preuve qu'il avait offert à dîner à tout le monde et qu'il n'avait mangé chez personne, tant on redoutait de paraître avoir quelque liaison avec lui.

D'Argenson trouva toutes ces notions « aussi claires que distinctes » et les lut avec une vraie satisfaction (17 décembre). Quand Renaud lui demanda des instructions, en lui faisant remarquer qu'il n'avait agi jusqu'alors sur aucun point certain, qu'il avait cédé à des impulsions différentes, parlant tantôt selon les vues militaires et tantôt selon les vues politiques qui ne s'étaient point accordées, le ministre fit cette brève réponse

1. Tome 13.

(décembre) : « Que M. Renaud se conforme toujours aux ordres du maréchal de Maillebois, qu'il se serve toujours vis-à-vis l'Électeur de la raison de guerre. » Mais il reconnut bientôt que Renaud n'avait nul besoin d'être incité à la rudesse et il lui écrivit le 24 janvier 1746[1] : « Inutile d'accroître l'aigreur de l'Électeur, surtout quand on ne peut l'accuser que d'une partialité intérieure. » Cette partialité allait se révéler, mais en faveur de la France, et malgré le sans-façon injurieux avec lequel l'Électeur fut traité par Renaud, par le Conseil de Louis XV, par Louis XV lui-même. D'Argenson seul montra un peu d'équité et de modération dans cette circonstance.

Le 8 avril 1745, Renaud écrivait au grand chancelier qu'il se retirait dans le couvent des jésuites de Coblentz, où il demeurerait jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction. Deux Français qu'il utilisait comme espions militaires, les sieurs Edet et Dubois, avaient été enlevés près de Coblentz par le duc d'Aremberg.

L'Électeur s'empressa de réclamer les prisonniers que Renaud prétendait attachés à sa personne. D'Aremberg répondit le même jour (8 avril), qu'il avait mis la main sur des espions et qu'il les traiterait suivant les lois de la guerre. Le maréchal de Maillebois prit la chose encore plus vivement que Renaud et le 10 avril il adressa à Spangenberg cette sommation indécente : « Je vous prie, Monsieur, aussitôt ma lettre reçue, d'informer l'Électeur de ma demande et de me procurer dans les 24 heures une réponse satisfaisante, sans quoi je serais obligé d'en informer ma Cour et peut-être en attendant de me la procurer moi-même, par des moyens qui ne plairaient pas à S. A. E., et lui feraient connaître les égards qu'on doit avoir chez lui pour tous les officiers des troupes du roi mon maître, surtout dans le temps qu'il vante si authentiquement sa parfaite neutralité. » Présenter comme des officiers français

1. Tome 11.

Edet, prisonnier sur parole de la reine de Hongrie, et Dubois, négociant banqueroutier, la prétention était par trop outrecuidante. D'Argenson en jugea ainsi et il fit écrire à Renaud une lettre où nous lisons[1] : « Il est fâcheux que l'on ait trouvé sur Edet des papiers qui n'ont que trop prouvé que vous l'employez à veiller au mouvement des troupes du duc d'Aremberg... J'aurais souhaité que vous ne vous fussiez pas exposé à cet inconvénient, en menant avec vous un officier prisonnier de la reine de Hongrie et en le chargeant de commissions qu'il s'en faut bien que l'on puisse regarder comme innocentes envers cette princesse. » Cette lettre si sage ne partit pas; le jour même où elle était écrite le Conseil se réunissait (18 avril) : il devait se prononcer sur la conduite de Renaud, sur celle de Maillebois et sur les deux lettres que l'Électeur avait adressées au roi et à d'Argenson (13 avril) pour se plaindre de cette conduite peu mesurée. Voici le résultat de ses délibérations consigné de la main du ministre : « Approuver la conduite de Renaud et de M. de Maillebois. Qu'il (l'Électeur) fasse rendre ces deux prisonniers ; il a souffert la violation de son territoire exprès pour opprimer deux sujets de S. M. Etant dans une ville neutre, on ne peut les regarder comme espions. S'il ne fait pas rendre ces deux hommes, on agira contre lui comme a mandé M. de Maillebois. On se fera justice. » Dès le lendemain (19 avril), en conséquence des décisions prises, le roi écrivait à l'Électeur de Trèves : « J'approuve entièrement les instances que le sieur Renaud vous a faites, et que le maréchal de Maillebois vous a réitérées, pour obtenir, non seulement que ces deux Français soient restitués, mais encore qu'il soit fait une juste satisfaction de leur enlèvement. » Dans sa lettre, datée du même jour, le marquis d'Argenson mettait un peu plus de courtoisie, discutait et annonçait que Conti, successeur de Maillebois, allait suivre cette affaire ; mais, lié qu'il était par les décisions

1. Tome 11, 18 avril.

du Conseil, il mandait à Renaud (19 avril) qu'il approuvait absolument sa conduite et qu'il eût à se retirer, si dans les quinze jours il n'avait pas obtenu satisfaction. L'Électeur ainsi mis en demeure adressa une nouvelle réclamation au duc d'Aremberg[1] : « Après les vives et pressantes représentations qui ont déjà été de ma part tant de fois faites à V. A. au sujet des deux Français de nation nommés Edet et Dubois,... les raisons insérées dans la lettre de S. M. T. C. et dans celle de M. d'Argenson son ministre, sont appuyées sur des fondements si solides, que j'ai tout lieu de faire de sérieuses réflexions et de croire que ma dignité se trouve par cet événement attaquée, compromise et totalement offensée.... Faute de ce (la restitution) je serai le seul avec mon archevêché sacrifié dans cette affaire. » La réponse du duc d'Aremberg était facile, elle ne se fit pas attendre. Le 29 avril il écrivait à l'Électeur : « Je ne pense pas que les raisons alléguées dans ladite réponse (de la Cour de France) soient fondées et que la dignité de souverain de V. A. E. puisse être offensée et attaquée de ce fait. » Après avoir affirmé qu'on ne saurait prouver « qu'un espion sur un territoire neutre dût jouir impunément de toute franchise et liberté », il ajoute : « Les papiers qu'on a trouvés sur ces deux hommes, marquant les perquisitions et recherches faites contre la forteresse d'Ehrenbreitstein et Coblentz, blessent beaucoup plus que ne fait leur arrêt ou emprisonnement la dignité de V. A. E.... J'ai déjà envoyé à la reine de Hongrie et de Bohême mon rapport sur toute cette affaire.... J'ai les mains liées et ne puis rien faire dans cette occasion que je n'aie reçu les ordres que j'attends incessamment. » Recevant cette leçon du duc d'Aremberg, en butte aux plaintes réitérées de Renaud, l'Électeur « n'ayant pas de force en main pour user de voie de contrainte », porte directement ses représentations à la reine de Hongrie, obtient la remise des deux prisonniers (16 mai) et Renaud consent à

1. Tome 11, 27 avril.

sortir de son couvent. Le 23 mai le sieur Wolff, chargé des affaires de l'Électeur à Paris, écrivait au ministre pour lui annoncer la solution de l'incident et disait fort justement : « Le théâtre de la guerre étant établi par les armées de deux puissances belligérantes sur le territoire d'un prince neutre, qui est hors d'état de s'y opposer, les actes d'hostilité qu'y pourraient commettre les deux armées l'une contre l'autre, ne peuvent être imputés audit prince, ni regardés comme une infraction faite à sa neutralité. » Ces raisons étaient excellentes : d'Argenson les trouva telles; il fit remercier l'Électeur, par son chargé d'affaires, et il ordonna à Renaud de continuer à résider à Coblentz. Renaud, sans attendre ces ordres, s'était rendu auprès du prince de Conti. Le ministre lui écrivit le 1er juin : « Vous devez retourner à Coblentz pour faire des remerciements à ce prince (François-Georges) et reprendre et continuer vos fonctions auprès de lui, loin de renouveler sur le sujet de leur détention (des deux Français) aucun grief qui puisse le fâcher davantage. Dans l'entretien que vous avez eu avec ce prince vous auriez dû éviter toute discussion sur le passé et lui répondre plus honnêtement. » D'Argenson conseillait ensuite à Renaud « de nous entretenir auprès de l'Électeur plutôt en amitié qu'en aigreur, » et déclarait sans ambages que l'avis de sévir contre Trèves et Mayence, comme le voulait Renaud, était mauvais. Quelques jours après (30 juin), apprenant que Renaud a loué une maison pour trois ans sans le consulter, il lui écrit : « Vous ne voulez que quitter Coblentz sans sujet ou vous y établir pour 3 ans sans cause. » Renaud resta donc à Coblentz, d'où il entretint une correspondance très active avec Conti, sollicita et obtint de celui-ci, malgré d'Argenson, l'autorisation d'offrir une bourse de 2000 ducats au grand chancelier de Coll, pour empêcher l'Électeur de donner sa voix au grand-duc, tout en prévoyant fort bien que tous les efforts de de Coll seraient inutiles, et fut nommé, le 3 novembre 1745, chargé des affaires du roi à Munich, où nous le retrouverons.

On lui donna pour successeur un commis des affaires étrangères, Dufour, fils d'une femme de chambre de la Dauphine, qui dut cette nomination à sa naissance et à la protection de Ledran. D'Argenson recommanda au nouveau ministre (29 décembre) de gagner de plus en plus la confiance de l'Électeur et de tâcher de signer avec lui un traité de neutralité (15 janvier 1746). Il soumit Dufour à la direction politique du maréchal de Belle-Isle, qui avait repris le commandement de Metz (18 février), et n'eut plus qu'un seul objet dans ses relations avec Trèves : assurer la nomination d'un ami de la France en cas de vacance de l'électorat. C'est dans ce but que l'abbé Frichmann, après avoir pris langue à Liège, se rendit à Coblentz, sous le nom d'abbé de Sainte-Marie, comme un simple particulier des intimes amis de Dufour[1].

Citons encore les perpétuelles récriminations de d'Argenson contre l'Électeur de Trèves, l'octroi puis le refus d'un présent de 2000 écus à Spangenberg (1er juin 1746) et la justice finale rendue par le mobile secrétaire d'Etat à François-Georges (21 décembre) : « Convenons que des trois Électeurs qui ont donné des quartiers d'hiver aux troupes autrichiennes, c'est l'Électeur de Trèves qui a fait le moins mal : il a attendu le plus tard à en recevoir et il en a reçu le moins. » Au ton qu'on prenait avec lui, aux menaces, aux violences dont il était l'objet, François-Georges avait quelque mérite à ne pas se montrer plus autrichien.

Entre le ministère français et l'Électeur de Cologne[2], Clément-Auguste, frère de l'empereur Charles VII, les intermédiaires furent tour à tour le comte de Sade, le sieur Baumez et un singulier personnage, fort maltraité par le maréchal de Noailles[3], mais très apprécié du ministre, l'abbé Aunillon[4], sans compter

1. Nous avons parlé de cette mission dans le chapitre II, à l'article Liège.
2. Cologne, du tome 79 au tome 85.
3. Dans sa correspondance avec Louis XV. Cf. Camille Rousset.
4. On a publié en 1808 (Paris, L. Collin) des Mémoires de la vie galante,

les envoyés militaires comme le marquis de Barbanson, agent de Maillebois, et les aventuriers comme le juif Assur Meyer, créature des frères Pâris. L'absence de forteresses dans l'électorat de Cologne, l'existence de deux régiments, comprenant en tout 1800 hommes dont 800 formaient la garnison de Bonn, le peu d'importance et le peu de considération de l'Électeur rendraient difficilement explicable un pareil luxe de négociateurs, si le marquis d'Argenson n'avait mis une sorte de coquetterie à faire réussir la mission qu'il avait confiée à l'abbé Aunillon avec l'agrément du roi, mais à l'insu de tout le Conseil. Il s'agit donc ici d'une négociation dont le ministre eut l'initiative, d'un succès personnel qu'il a acheté à prix d'or, mais enfin d'un succès : à tous ces titres nous devons étudier avec quelques détails la volumineuse correspondance de Cologne.

Lié par un traité avec la Cour de Londres, l'Électeur de Cologne avait accordé des quartiers d'hiver aux Hanovriens : il s'agissait de rompre ou d'annuler les engagements qu'il avait pris ; d'Argenson ne voulant pas confier ce soin au comte de Sade[1], fort mal vu de Clément-Auguste, avait jeté les yeux sur l'abbé Aunillon, frère du président de l'Élection de Paris, prêtre avare et de mœurs douteuses, mais d'un esprit délié et fort versé dans toutes sortes d'intrigues. Le 6 décembre, le ministre rédigea un *Mémoire pour l'abbé Aunillon dans le séjour qu'il se proposait de faire à la Cour de l'Électeur de Cologne*[2]. Muni de cette instruction sommaire, l'abbé arrivait à Bonn le 5 janvier 1746[3] : le ministre, pour dépister Baumez[4], secrétaire du comte de Sade, alors absent de Bonn, lui

politique et littéraire de l'abbé Aunillon-Delaunay du Gué, appelé pompeusement « ambassadeur de Louis XV près le prince électeur de Cologne. »

1. D'Argenson prétend (*Journal et Mémoires*, Rath., tome 4, 244) que de Sade prit congé définitif de l'Électeur, en reçut le présent et cacha soigneusement cette cérémonie pour laisser cours à ses appointements.

2. Tome 79. — 3. Tome 80.

4. « Baumez, une des viles créatures qui se soit jamais mêlée de nos

ordonne le 17 janvier d'observer « l'abbé voyageur » pendant son séjour à Cologne et de voir « s'il ne se mêle que de ses affaires. » Aunillon en effet tranchait déjà du ministre du roi et laissait entendre qu'il était chargé d'une mission importante. D'Argenson, le 22 janvier, le rappelle à l'ordre dans les termes suivants :

« J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 5, 7, 13 et 15 de ce mois. Prenez garde de prendre le change, vous dérivez de votre objet. Il ne s'agit point de rendre de petits services particuliers, ni pensions, ni télescopes, encore moins de vous constituer pour ministre du roi avec une lettre de S. M. Gardez-vous de vouloir donner aucune fête à l'occasion de M. le Dauphin ; vivez toujours comme particulier et voyageur ; ces gens-là sont assez fins : promettez ce qu'il faut tout d'un coup et en signant on le donnerait ; si cependant vous étiez poussé à bout sur l'autorisation qu'il vous faut, ce chiffon ci-joint vous suffirait à montrer. M. de Barbanson a été envoyé par M. de Maillebois, laissez-le faire. Ne vous fiez point à Baumez de vos secrets ; il m'a donné avis de vous, je lui ai dit de vous observer. Je vous renvoie sur le reste à votre instruction ; je vous écris peu, faites beaucoup. »

A cette lettre était joint *le chiffon*, que d'Argenson date du 21 janvier ; il était ainsi conçu :

« Sur ce que vous m'écrivez, Monsieur, que vous trouvant à Bonn présentement pour aller de là en Hollande pour vos affaires vous pourriez rendre service au roi, je vous assure que je croirais ces affaires en très bonnes mains étant entre les vôtres. Dargenson (*sic*). »

Il était difficile de prendre ce billet, nous ne dirons pas pour une lettre de créance, mais même pour une simple lettre d'introduction, et l'abbé Aunillon était assez fondé à réclamer un plein pouvoir plus sérieux, mais d'Argenson n'y regardait pas de si

affaires ; il était vendu à tout ce qui voulait lui donner quelque argent et a fini par des friponneries insignes qui l'ont fait mourir en prison. » (*Journal et Mém.*, Rath., tome 4, 244.)

près ; du reste tout devait être étrange dans cette négociation. Le secret de la mission que le ministre craignait tant d'ébruiter, était divulgué en ces termes par la *Gazette de Cologne* dès le 5 février : « M. l'abbé Onillon (*sic*) qui a été envoyé en Allemagne pour y sonder le gué, vient d'être revêtu du caractère d'envoyé à la Cour de Pologne, si ce nom n'a pas été substitué à un autre qui n'en diffère que d'une lettre. » Le ministre, qui tenait malgré tout à ne pas mettre le public dans sa confidence, continuait à adresser ses lettres au sieur Homberg, secrétaire des finances de S. A. E. de Cologne ; l'abbé, de son côté, envoyait les siennes à M. de Saint-Sulpice, à Paris. On fit plus : pour dérouter les soupçons, le roi annonça à l'Électeur que le comte de Sade allait retourner auprès de lui, pour se concerter sur les mesures à prendre par suite de la mort de l'empereur (26 janvier). L'Électeur écrivit au roi qu'il ne pouvait accorder d'audience au comte de Sade et celui-ci reçut une lettre de recréance (12 février). Il se rendait à Bonn pour remettre cette lettre et prendre congé quand il fut arrêté par les Autrichiens et conduit à Bruxelles. On soupçonnait qu'il avait été enlevé par ordre de l'Électeur : malgré les réclamations du cabinet de Versailles, il ne fut remis en liberté par Kaunitz qu'au bout de neuf mois.

Cet incident laissait le champ libre à l'abbé Aunillon ; Baumez, secrétaire de de Sade, indiscret, léger, peu considéré, ne pouvait prétendre au titre, ni même aux fonctions temporaires de ministre : il resta pourtant chargé de la correspondance, mais fut sans autorité à Versailles, comme il était sans crédit à Bonn.

On ne saurait se figurer à quelles ruses d'Argenson et Louis XV avaient recours pour conserver à cette négociation le caractère d'un petit complot : on reconnaît à l'emploi de ces moyens la main qui va bientôt diriger le *secret du roi*. Le 12 février, le ministre prend la peine d'écrire de sa main une lettre fort bien faite, mais absolument insignifiante, et évidemment des-

tinée à être rendue publique[1]. La lettre importante et secrète est du lendemain 13 février[2]; d'Argenson transmet à Aunillon toute l'approbation du roi pour sa conduite, mais refuse de lui donner un caractère public, l'engage à frapper hardiment un coup sûr, à n'écrire que lorsqu'il aura opéré quelque chose de réel et à bien se cacher sur sa mission. A Paris, le ministre continuait à nier cette mission : le Conseil décidait (21 février) que, si l'Électeur ne réclamait pas le comte de Sade aux Autrichiens, de façon à obtenir sa liberté, on le traiterait comme ennemi, et le 24 février, le ministre ordonnait à Baumez de surseoir à la remise du Mémoire portant cette déclaration. Le 6 mars, d'Argenson promet enfin la lettre royale que le comte de Hohenzollern, grand-maître de l'Électeur, exigeait d'Aunillon avant d'écouter ses propositions, mais tous ces retards l'irritent : « Quand on veut écouter, dit-il, on écoute sans tant de formalités. » Il rappelle qu'il ne s'agit plus d'obtenir une adhésion à l'Union de Francfort, mais un simple accord entre la France et les princes de la maison de Bavière sur les six points suivants :

1° Faire restituer la Bavière ;

2° Faire valoir les droits de sa maison ;

3° Obtenir le titre de roi pour son neveu ;

4° Exclure la voix de Bohême ;

5° Exclure le grand-duc de l'élection à l'Empire, ne pas même souffrir qu'il soit mis sur les rangs ;

6° Voter pour faire élire roi et empereur l'Électeur de Saxe.

Le 9 mars, le 14, d'Argenson presse Aunillon de tout terminer : « Promettez, lui dit-il, avec une libéralité qu'il n'a jamais montrée, et tout sera alloué et loué. » Il va même jusqu'à accorder au négociateur 3000 livres d'avance sur ses appointements ; mais Aunillon, qui poursuit à la fois la conclusion

1. Appendice II.
2. Appendice *id.*

du pacte de famille et l'augmentation de ses revenus fait froid accueil à cette générosité. Ses doléances sont bonnes à citer, comme spécimen de celles des ministres du roi auprès de toutes les puissances, et comme tableau d'une Cour allemande en 1745.

« La dépense est ici excessive[1] et la perte sur l'argent très considérable : 3000 francs de France ne valent ici que 1125 florins, et l'on tombe facilement ici dans le mépris, si l'on n'y dépense beaucoup ; il faut nécessairement jouer et être bien mis, donner à son tour des assemblées très coûteuses, et qui durent huit jours chez chacun ; la vie coûte d'ailleurs ici le double de ce qu'elle coûte à Paris ; un domestique est ici fort mal nourri à 36 sols par jour, les logements fort rares et fort chers, ainsi que les voitures dont on ne peut pourtant se passer. »

Ces assemblées, qui durent huit jours chez chacun, n'empêchent pas Aunillon de poursuivre l'objet de son ambition ; il ne cesse de répéter au ministre qu'il ne pourra suivre partout l'électeur, le voir à tout moment, le tourner comme il voudra, que lorsqu'il aura un caractère public : d'Argenson cède, et le 30 mars il annonce à l'abbé qu'il est chargé des affaires du roi à Bonn. Dès lors, la négociation change de nature et se ralentit singulièrement ; d'Argenson commence « à la moins nier que ci-devant ; » l'électeur oppose à tous les raisonnements de l'abbé une réponse unique : « Je suis dans un traité, ainsi je ne puis nullement entrer dans un autre. » Aunillon employa sans succès tous les moyens : il essaya, avec la complicité du ministre, de faire enlever un gazetier de Cologne, hostile à la France ; il noua des intelligences avec la comtesse de Brandt, qu'on disait toute-puissante sur l'esprit de l'électeur ; il offrit (le 26 août) 8000 écus d'Allemagne à l'électeur, à son ministre ~~à raison de~~ 2000 écus par mois, tant que le grand-duc ne serait pas élu empereur, et, à son grand

1. Tome 80, 16 mars.

étonnement, « il trouva incorruptibles des gens si corrompus. »

Après l'élection, et lorsqu'il eut pris le temps de maudire « l'idole ambulante, » de l'accuser « d'être autrichien et imbécile[1], » d'Argenson annonça à l'abbé Aunillon que le roi, par pure générosité, « consentait à accorder à l'électeur un subside honnête » (12 novembre). Cette générosité était surtout déterminée par la crainte de voir l'électeur donner à l'ennemi ses troupes munstériennes ; d'Aunillon, avec son avidité habituelle, l'exploita pour l'électeur, pour ses ministres, Hohenzollern et Metternich, pour lui-même, et d'Argenson, oubliant tous ses principes, ménagea « ces âmes mercenaires. » Lorsque Metternich, de concert avec le comte de Piosasque, envoyé de Manheim, eut fait échouer la négociation du comte de Sinsheim, envoyé de Munich, qui voulait comprendre l'électeur de Cologne dans le traité que Maximilien signa avec Vienne le 10 juin 1746, d'Argenson annonça que S. M. donnait à Metternich 3500 florins. Louis XV lui-même prit la plume (10 juillet[2]), pour remercier l'électeur des bons conseils qu'il avait donnés à son neveu, et le surlendemain (12 juillet), Aunillon fut autorisé à lui proposer un traité d'amitié et de correspondance et à lui offrir les mêmes subsides qu'au Palatin. L'électeur ne trouva pas qu'il fût nécessaire de conclure un traité exprès (30 juillet). D'Argenson insista (19 août), promit le plus profond secret, annonça un don de 20 000 écus pour l'électeur, de 1000 ducats pour chaque ministre, « et cela aura des suites, » ajoutait-il ; le 1er septembre, il déclarait que le roi pourrait aller jusqu'à 400 000 livres ; Clément-Auguste fut vaincu : le 17 octobre 1746, il écrivit de sa main, à l'électeur Palatin, une lettre contenant un engagement pour la neutralité de l'Empire, promettant la sienne et aliénant son vote à la Diète. La conséquence de cet engagement fut le traité d'union de maison signé entre le Palatinat et Cologne.

1. Tome 82, 26 octobre. — 2. Tome 84.

D'Argenson était donc arrivé à prix d'or au but si longtemps poursuivi. On peut se demander si la neutralité de Cologne valait tant de soins et tant de dépenses, si l'hostilité de l'électeur n'était pas un danger illusoire, si sa faiblesse militaire, son incapacité politique, sa passion pour les plaisirs, ne l'eussent pas mis dans l'impossibilité de nuire à la France.

Son mauvais vouloir ne s'était manifesté que par l'élection du grand-duc; le grand-duc élu, l'électeur de Cologne était inutile à l'Autriche : était-il si nécessaire à la France[1] ?

Ces questions ne sauraient se poser à propos de l'alliance saxonne : la Saxe[2], dans le système du marquis d'Argenson, partisan quand même de Fréderic II, devait à tout prix être détachée de l'Autriche, de la Russie et des puissances maritimes. Le ministre croyait y parvenir par l'offre de la couronne impériale, le roi de Prusse comptait surtout sur son épée : l'évènement donna raison à Frédéric II ; sa glorieuse campagne de 1745, plus efficace que toutes les négociations, répara les fautes des diplomates et enleva un allié aux coalisés.

Le comte Louis de Saint-Séverin d'Aragon, né en 1705, envoyé du duc de Parme à Paris en 1725, était passé au service de la France en 1736 et s'était attaché au maréchal de Noailles, qui l'avait fait nommer en 1744 ambassadeur extraordinaire

1. Après sa disgrâce, d'Argenson persista dans sa bonne opinion de l'abbé Aunillon et dans la conviction que le traité avec l'électeur était irréprochable. « Aunillon, dit-il (tome 4, 398 et suivantes), fit merveille...; il se conduisit décemment avec les maîtresses de l'électeur...; il fut de toutes ses parties, ne le quitta point, inventa des fêtes, composa même quelques ballets et devint cher à ce prince...; il avait les talents nécessaires pour être l'apôtre des dames. » Ces fêtes, où se complaisait l'électeur, étaient un singulier mélange de saluts et de bals, de grand'messes et de carrousels; pour satisfaire à tant de dépenses et à ses goûts pour le bâtiment, Clément-Auguste recevait de l'argent des deux côtés : de l'Angleterre pour secourir le Hanovre, de la France pour maintenir la neutralité dans l'Empire. Sa lettre à l'électeur Palatin lui rapporta 190 000 livres par an. « J'aime tout autant cette lettre qu'un traité qui ne s'observe pas mieux qu'une parole d'honneur, » disait d'Argenson. (*Ibid.*, page 401.)

2. Saxe, du tome 30 au tome 37.

auprès de l'électeur de Saxe roi de Pologne. Saint-Séverin d'Aragon était, d'après Voltaire, « le plus insuffisant suffisant ; » l'étude de sa correspondance diplomatique et de ses actes adoucira à peine la sévérité dédaigneuse de ce jugement. Au moment où d'Argenson arrivait au ministère, Saint-Séverin était à Grodno auprès de la Diète polonaise : son caractère d'ambassadeur n'était pas reconnu parce qu'il avait refusé de faire la première visite aux ministres polonais. Pour le tirer de cette situation fausse, d'Argenson le fit charger par Louis XV d'une commission secrète auprès de la Czarine, et on rédigea pour lui une longue et minutieuse instruction. Saint-Séverin, trop habile et trop prudent pour s'exposer au sort de La Chétardie, répondit qu'il était malade et demanda à être rappelé pour rendre compte au roi de choses très importantes qu'il ne pouvait confier au papier ; en même temps il écrivait à Noailles (23 décembre) qu'en acceptant d'aller à Varsovie il avait fait au roi le sacrifice de sa vie et celui de sa fortune. D'Argenson, convaincu ou non, autorisa Saint-Séverin (8 janvier 1745) à revenir en France ou à rester à Dresde sans caractère : il préféra ce dernier parti et, du mois de mars au mois de juin 1745, il correspondit avec le ministre en attendant l'arrivée du comte de Vaulgrenant, envoyé spécialement à Dresde pour rapprocher Auguste III de Frédéric II. Dans sa première entrevue avec le comte de Bruhl et le roi de Pologne (3 mars)[1], Saint-Séverin les trouva mal disposés pour le roi de Prusse. Le comte de Bruhl, né le 13 août 1700, avait une situation prépondérante dans le gouvernement de la Saxe, depuis l'année 1738, époque où il concentra dans ses mains tous les ministères : les différents envoyés du roi à Dresde et à Varsovie

1. Pologne, tome 228. Les correspondances de Saxe (du tome 30 au tome 37) et de Pologne (tomes 228 et 229) offrent quelques lacunes. En Saxe, nous ne trouvons aucune pièce pour les cinq derniers mois de l'année 1744 (tome 30); en Pologne, la correspondance, très clairsemée pour les six derniers mois de 1744 et les six premiers mois de 1745 (tome 228), manque pour la fin de 1745 et jusqu'au 14 janvier 1746 (tome 229).

le jugeaient « susceptible d'intérêts. » D'Argenson, qui l'accusait ouvertement d'être vendu à Vienne et à Londres, essaya à plusieurs reprises de l'acheter : il accepta les présents, mais resta fidèle à l'alliance autrichienne, jusqu'au jour où l'Autriche n'eut plus rien à attendre de la Saxe vaincue, humiliée et annulée politiquement par Frédéric II.[1] Auguste III ne pensait pas autrement que son ministre : la crainte et la jalousie l'éloignaient du roi de Prusse et une volte-face ne lui eût procuré aucun avantage réel, aucune parcelle de la Bohême ou de la Silésie qu'il convoitait.

Saint-Séverin en jugeait ainsi au début; le 10, puis le 13 mars, il écrivait à Paris : « La Saxe est incapable de secouer le joug de l'Angleterre et de Vienne; il n'y a rien à attendre de Dresde ; » le 16 il marquait vaguement la possibilité de réussir à force de subsides, mais le 26 il redevenait moins affirmatif que jamais; le 31 il déclarait le comte de Bruhl capable de tout pour arriver à ses fins et en avril il mettait en doute que Vaulgrenant vînt jamais à bout de surmonter l'aversion naturelle que les Cours de Dresde et de Berlin éprouvaient l'une pour l'autre. D'Argenson crut qu'il suffisait, pour y réussir, de se débarrasser du ministre tout-puissant : le 14 avril 1745 il engageait Saint-Séverin à faire remettre au roi de Pologne, par la reine son épouse, sœur de l'impératrice douairière, un Mémoire dirigé contre le comte de Bruhl.

Saint-Séverin détruisait encore cette illusion et affirmait (28 avril) que, malgré les relations qu'il avait su nouer avec de Fontenay, un Français établi en Saxe, et avec la comtesse Mozinska, la maîtresse du favori, il lui semblait impossible de perdre le comte de Bruhl dans l'esprit d'Auguste III. Quant au rétablissement de l'accord entre Dresde et Berlin, un fait en démontrera les difficultés insurmontables : Bruhl

1. Voir à l'Appendice III une lettre fort remarquable du comte de Bruhl au comte de Loss-Obrilveck.

avouait le 21 avril son intention de faire attaquer la Silésie, et, dans une note qu'il remettait à Bestucheff, ambassadeur de la Czarine, pour réclamer les secours éventuels de la Russie, il déclarait que cette attaque ne donnerait pas le droit au roi de Prusse d'user de représailles contre la Saxe, celle-ci ne faisant que remplir ses engagements envers l'Autriche.

C'est dans ces conditions que le comte de Vaulgrenant arrivait à Leipzig le 7 mai, d'où il écrivait dès le 10 au prince de Conti : « On est ici plus animé que jamais contre le roi de Prusse, et je ne vois nulle apparence à opérer un rapprochement entre ces deux Cours, à moins que le roi de Prusse n'y mette du sien beaucoup plus qu'on ne peut raisonnablement se le promettre. » Il ne s'agissait pas seulement d'opérer le rapprochement, il fallait faire accepter au roi de Pologne la couronne impériale. D'Argenson, qui avait peut-être eu la première idée de cette candidature, l'appuyait de toute son influence : le Conseil le laissait agir et la Cour de Saxe se gardait bien de repousser ses ouvertures. Dans un Mémoire du 12 mai 1745, la Cour de Dresde déclarait que « le roi de Pologne ne recherchait pas la couronne, mais qu'il ne la refuserait pas, si elle lui était déférée par le vœu unanime des électeurs ou par la pluralité. » Cette réponse permettait-elle d'espérer le succès? D'Argenson le pensa et il se lança dans l'aventure avec une ardeur, une imprudence et aussi une publicité qui devaient faire de l'élection du grand-duc un échec personnel pour le ministre des affaires étrangères. Ses illusions, ses contradictions, pendant les quatre mois qui séparent la bataille de Fontenoy (11 mai) de l'élection de Francfort (13 septembre) dépassent toutes les bornes. La politique française semble véritablement affolée ; les ambassadeurs reçoivent en guise d'instructions tantôt la pensée du ministre, tantôt la volonté du roi, tantôt la décision que Noailles a fait prévaloir dans le Conseil. Les preuves de cette absence de plan, de ce manque d'unité dans la direction et de stabilité dans les idées, seraient aussi nombreuses que fasti-

dieuses. Nous devons pourtant citer les plus convaincantes; on a parlé si souvent, dans tant d'histoires et de livres [1], des idées générales que le marquis d'Argenson voulait faire prévaloir, du système politique qu'il voulait suivre, que nous devons opposer quelques citations à ces assertions trop complaisantes.

Le 20 mai [2], c'est le ministre qui écrit à Vaulgrenant : « Je m'imagine avec plaisir que vous aurez jeté les premiers fondements d'une amitié entre les deux princes qui doit durer toujours et devenir le boulevard de l'Allemagne. » Huit jours après, Louis XV a reçu de Frédéric II une lettre trop vive; c'en est assez, on abandonne Frédéric II : « Le roi, dit d'Argenson (note du 28 mai, écrite à Tournay), veut que j'écrive une lettre particulière à Vaulgrenant pour lui faire part de la lettre ridicule du roi de Prusse, contenant menace de défection, sur quoi le roi prend le parti de le regarder comme ne tenant plus à rien, et qu'ainsi l'on peut avoir un peu moins de soin de ses intérêts à la Cour de Saxe et aviser aux moyens d'accommoder les choses et tendre à la paix dans un parfait accord avec la Saxe. »

Le 7 juin, d'Argenson avait à Tournay, avec de Loss, l'envoyé de Dresde, une importante conversation : l'électeur de Saxe persistait dans sa haine contre Frédéric, mais la France pouvait rendre la paix à l'Europe en traitant sur-le-champ sans le roi de Prusse. Le ministre objecta que la France ne combattait pas seulement pour conserver la Silésie à Frédéric, qu'elle recherchait un établissement pour Don Philippe : de Loss répondit que cet établissement serait bientôt réglé; il n'y avait qu'à tout arranger sans rien communiquer à la Prusse qu'après la conclusion.

1. Henri Martin, Michelet, dans l'*Histoire de France*, de Flassan, dans l'*Histoire de la diplomatie*. Ce dernier qui, d'après le petit-neveu du marquis d'Argenson (Jannet, Notice), aurait eu connaissance des papiers du marquis, présente pourtant certaines négociations, surtout celle de Turin, sous un jour absolument faux (tome 5, 142).

2. Saxe, tome 31.

Les dispositions de Frédéric n'étaient pas meilleures : la Saxe avait trouvé fort mauvais qu'il renvoyât de Berlin le ministre saxon et qu'il rappelât le sien de Dresde ; on se disait à Dresde ennemi auxiliaire, mais nullement ennemi direct et déclaré de la Prusse ; Frédéric répondit que, « cela étant, il ravagerait défensivement la Saxe pour être en règle[1]. »

On voit avec quelle brusque franchise le roi de Prusse accueillait les subtilités de la Saxe : d'Argenson au contraire se laissait amuser par les propositions contradictoires du comte de Bruhl et ne témoignait d'impatience que contre Vaulgrenant ; celui-ci, convaincu du néant de cette négociation, ne cessait de solliciter son rappel. « Il doit rester à Dresde jusqu'à la paix générale, répond le ministre (30 juin). S'il a quelque affaire de cœur en France, il ne fallait pas accepter cette commission. » Le 3 août il lui refuse toute augmentation ou gratification, l'engage à moins se plaindre, à renoncer « à ce jargon d'ambassadeur qui veut se faire valoir. »

Faisant flèche de tout bois, le marquis d'Argenson essaye de mettre à profit l'influence de Maurice de Saxe ; il lui adresse, le 12 août[2], un Mémoire raisonné, où il déclare que la France ne cherche à faire aucune acquisition dans cette guerre, qu'elle ne désire qu'une paix honorable et que le grand-duc ne devienne pas empereur, « puisqu'en ce cas elle ne saurait s'empêcher de perpétuer la guerre et d'y employer jusqu'au dernier écu et jusqu'au dernier homme. » Cette phrase, fort malheureuse, devait plus tard être perfidement exploitée contre le ministre ; elle permit au maréchal de Noailles de représenter comme un partisan de la guerre à outrance « *Monsieur d'Argenson de la paix.* »

L'élection approchait et la Cour de Saxe levait enfin le masque : le 24 août le roi de Pologne faisait déclarer à

1. Tome 31, 30 juin, D'Argenson à Vaulgrenant.
2. Tome 32.

Vaulgrenant que le manifeste du roi de Prusse contre la Saxe le forçait à voter pour le grand-duc. Vaulgrenant triomphe de cette décision qu'il a prévue et il écrit le 4 septembre : « Vous voyez que je n'avais pas tant de tort, même dès le moment de mon arrivée, de croire ma présence ici inutile ; il était assez clair que tous les partis étaient pris décidément et irrévocablement par celui qui gouverne et qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps. » Il termine en demandant encore une fois son rappel, estimant qu'il jouerait un rôle singulier à Dresde quand on verrait le roi de Pologne attaqué par l'allié du roi de France.

D'Argenson ne l'entendait pas ainsi, il croyait que l'élection pouvait *ipso facto* amener la conclusion de la paix, et le 22 septembre il envoyait à l'ambassadeur extraordinaire le plein pouvoir nécessaire pour la signer avec la reine de Hongrie, par l'entremise d'Auguste III. La France demandait Furnes, Ypres, Nieuport et Tournai, cette dernière ville sous réserves, un établissement pour Don Philippe, le *statu quo ante bellum* pour le roi de Sardaigne, le duc de Modène et l'électeur Palatin, et offrait de reconnaître le grand-duc. Si la négociation réussissait, le comte de Bruhl recevrait 100,000 écus d'Allemagne et une forte pension. Le roi de Prusse, qui avait donné le premier exemple de défection (à Hanovre le 26 août), et l'Espagne toujours ombrageuse, devaient tout ignorer jusqu'à entière conclusion.

La Saxe hésitant à se prononcer, d'Argenson autorise Vaulgrenant à essayer de traiter directement avec le comte d'Harrach (11 novembre [1]) ; fixe le 1er janvier 1746 comme dernier terme accordé au roi de Pologne pour se prononcer et lance l'ambassadeur dans trois négociations à la fois, une vraie et deux fausses ; la première « véritable, s'il se peut », avec l'Autrichien en particulier, la deuxième, « fausse », en participation avec Bruhl, la troisième, « illusoire et absolument fausse », avec Bruhl et

1. Tome 33.

Bene[1]. Hâtons-nous de dire que le ministre n'est pas seul responsable de cet imbroglio : c'était le Conseil tout entier qui descendait à ce degré d'extravagance; « Je conviens que cela sera fort difficile[2], dit d'Argenson, M. de Vaulgrenant s'en tirera comme il pourra, mais tel est le système du Conseil de France et les embarras où tout ceci nous jette, de grands risques pour peu d'espérance, risque de divulgation de cette négociation secrète à nos amis et à nos alliés, risque de révolter l'Espagne pour peu de chose. »

De Vaulgrenant ne parvint pas à « s'en tirer » ; le 5 décembre il annonçait la rupture avec d'Harrach, c'est-à-dire la ruine des combinaisons machiavéliques du Conseil de France, de la famille royale, du roi, secrètement portés pour l'Autriche et plus hostiles que jamais à la Prusse depuis le 26 août.

L'échec de cette négociation ne parut pas autrement regrettable à d'Argenson ; il regarda (26 décembre) les ouvertures faites par d'Harrach comme « la première espérance fondée pour la paix qu'on ait pu concevoir depuis le commencement de la guerre[3]; » tout en prévoyant le traité de la Prusse avec l'Autriche (il avait été signé la veille), il jugea que la reine de Hongrie serait impuissante à continuer la campagne pendant l'hiver, à opposer trois armées à la France en Italie, en Flandre et sur le Rhin ; enfin il se promit de reprendre les négociations avec d'Harrach et d'en exclure la Saxe, « qui avait été plus à charge qu'à profit. » Le 19 janvier il autorisait enfin Vaulgrenant à quitter Dresde et résumait ainsi sa mission : « Vous avez vu des choses bien étranges pendant la durée de moins d'un an de votre négociation : je vous invite à en écrire l'histoire; ce sera un morceau de caprice, d'intérêt, de singularité et de désastre à laisser à nos petits-neveux ; » et pour racheter par un bon conseil les duretés qu'il n'avait pas ménagées à Vaul-

1. L'ambassadeur d'Espagne à Munich.
2. Note sans date de la fin de novembre.
3. Réflexions sur les dépêches de Vaulgrenant des 16 et 19 décembre.

grenant, il ajoutait non sans malice : « Jetez-vous dans le régime et renoncez au souper qui m'a pensé tuer autrefois et auquel les estomacs et les foies ne résistent pas ; c'est payer trop cher le bon air et la bonne compagnie. »

Il nous reste à mentionner la négociation du traité de neutralité avec la Cour de Dresde, qui s'ouvrit le 8 février 1746, et le mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe de Saxe, qui fut célébré le 10 janvier 1747, le jour où d'Argenson quittait le ministère.

Le traité de neutralité, fort onéreux pour la France, aurait certainement pu se conclure à meilleur compte, mais cette fois encore le Conseil, « qui avait remarqué que nous n'avions plus d'alliés, » fut plus fort que le ministre des affaire étrangères.

Dans un Mémoire du 8 février 1746, le comte de Bruhl demandait :

1° 600,000 ducats (le ducat à 4 florins d'Allemagne) par an, à partir du 1er janvier 1746, et pour trois ans consécutifs, que la paix se fît ou non; une année de 600,000 florins *præ-numerando;*

2° La France ne passerait pas les limites de l'Empire et ne pousserait pas la guerre plus loin que les Pays-Bas ;

3° Le roi de Pologne promettrait une neutralité exacte par rapport aux Pays-Bas, et ne donnerait pas *là*, à la reine de Hongrie, les 6000 hommes stipulés par le traité de 1743 ;

4° La France donnerait une réponse définitive avant le 15 mars.

Dans la note qu'il rédigea pour répondre à Durand d'Aubigny, secrétaire d'ambassade à Dresde, d'Argenson qualifia ces propositions de ridicules. Le ministre voulait un traité raisonnable analogue à ceux de l'électeur Palatin et du Danemark, stipulant que la Saxe ne tournerait pas de troupes contre la France et voterait à la Diète pour la neutralité. Il consentait à porter le subside à 1,200,000 livres de France, dont 400,000 fournies par l'Espagne, et la gratification du comte de Bruhl à 40,000

livres « que le roi pourrait augmenter ou reculer selon qu'il serait plus ou moins content de lui. »

Le Conseil approuva ce plan et permit d'aller plus loin : les 400,000 livres d'Espagne devaient s'ajouter aux 1,200,000 livres de France. C'est alors que le maréchal de Saxe intervint : il représenta l'importance d'enlever 20,000 hommes aux puissances maritimes pendant la campagne de 1746, et le Conseil porta de 1,200,000 à 1,500,000 livres la part contributive de la France (10 mars). Le 22 mars on faisait un pas de plus. « Ordonner à d'Aubigny, écrivait le ministre, d'offrir jusqu'à 2 millions de francs, soit pour un an, si cela se peut, soit pour deux ans, soit pour trois ans paix ou guerre : c'est l'ultimatum. Dire que c'est le comte de Saxe qui a obtenu cette augmentation de Sa Majesté par ses grâces et mérites. » L'ultimatum n'était pas rigoureux, la Saxe était fort pressée d'argent pour la foire de Leipzig, elle accepta et le traité fut signé le 21 avril. Comme le roi de Danemark, Auguste III avait refusé d'engager sa voix pour la neutralité de l'Empire[1].

Entre la signature de ce traité, que d'Argenson, dans les *Mémoires* de son ministère, présente comme un succès diplomatique, qui en fut un en effet, mais pour la Saxe, et les préliminaires du mariage, cinq mois s'écoulent : ils sont remplis par une correspondance fastidieuse où il n'est guère question que du titre de *Majesté* réclamé par Auguste III, et refusé par Louis XV.

Le 22 août 1746, un gentilhomme provençal, de Galeans de Castellane, marquis des Issarts et de Salesne, arrive à Dresde où il vient représenter la France. A peine âgé de trente ans, il inaugurait sous les auspices du prince de Conti et du marquis d'Argenson une carrière qui s'annonçait brillante et qui se terminait à sept ans de là, brisée par la mort[2].

1. Tome 34.
2. Des Issarts, nommé ambassadeur à Turin en 1752, mourut le 17 août 1754.

Le 24 octobre, Louis XV écrivait au jeune diplomate pour le charger de demander la main de Marie-Josèphe, et le 29 du même mois il confiait à Richelieu la mission d'aller chercher à Dresde la nouvelle Dauphine. Richelieu n'était pas homme à restreindre cette mission : dès le lendemain il expose au ministre, dans un long Mémoire, toutes ses idées sur la situation politique.

Il compte peu sur le succès des conférences de Bréda ; il n'admet pas que l'on commence un Congrès sans être convenu des préliminaires, il trouve singulier qu'on s'y présente sans médiateurs et il promet d'agir sur les rois de Pologne et de Prusse pour les porter à accepter ce rôle. La médiation de ces deux princes amènerait la neutralité de l'Allemagne.

Dès le 6 novembre, d'Argenson communique au duc de Richelieu toutes les lettres qu'il a reçues de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Dresde, depuis le 1er juillet 1746 ; mais il se refuse à lui donner connaissance de celles qu'il a écrites ; Richelieu n'en devient pas moins, par la force des choses, le véritable directeur de la diplomatie française en Saxe et même en Allemagne. C'est à lui que le roi recommande[1] dans une instruction particulière (5 décembre), de rétablir la confiance entre la Prusse et la Pologne, de rompre le charme fatal qui attache le roi de Pologne à Bruhl, en se servant du crédit de Maurice de Saxe, de faire agir Auguste III sur l'électeur de Bavière[2] pour le détacher de Vienne.

A Dresde, Richelieu trouve tout facile (27 décembre). Le roi de Pologne s'emploiera volontiers comme médiateur ; que la France lui confie ses vues, il gardera un secret inviolable, mais il demande en retour la même discrétion. Richelieu indique comme bases d'une paix acceptable pour la France : « le rétablissement des Génois, condition *sine quâ non*, la satisfac-

1. Tome 56.
2. Son futur gendre.

tion de l'Espagne au sujet de l'infant, la restitution de Louisbourg par les Anglais et celle des Pays-Bas par Louis XV, avec quelques restrictions. »

Il traitait de ces graves matières à l'insu du marquis des Issarts, et il avait assez de tact et d'esprit pour éprouver le besoin de se justifier même aux yeux du ministre. « Je sens, Monsieur, que ceci passe ma charge et que c'est Gros-Jean qui montre à son curé et qu'un ambassadeur ne doit pas s'ingérer et conseiller, mais votre amitié me le fera passer. » Cette mission de Richelieu, qui commença sous le ministère de d'Argenson et qui s'acheva sous celui de Puyzieulx, ne fut qu'un épisode, et un épisode peu important, des négociations qui devaient aboutir au traité d'Aix-la-Chapelle. Cette paix que tout le monde désirait, à laquelle tant de gens travaillaient, ne fut peut-être si difficile à conquérir que parce que la France ne demandait rien : personne ne pouvait croire à tant de modération et de désintéressement.

Richelieu reconnut sans peine, pendant son séjour à Dresde, que le comte de Bruhl était inattaquable : il menait l'existence d'un favori bien plus que celle d'un premier ministre, s'acquittant avec la plus grande exactitude de ses fonctions de grand chambellan, de grand maître de la garde-robe, de directeur général de la manufacture de porcelaine, affectant de dédaigner les autres et en abandonnant l'exercice à son homme de confiance, le sieur Saül. Il n'en dirigeait pas moins souverainement l'électorat de Saxe et la république de Pologne. Dans la politique extérieure il prodiguait les notes, les dépêches, les mémoires, surprenant amis et ennemis par la multiplicité et l'imprévu de ses propositions.

C'est le comte de Bruhl qui eut la pensée de rendre la couronne de Pologne héréditaire, pensée dont on a voulu faire honneur au marquis d'Argenson. Le ministre français, au début de son administration, ne semble pas avoir accordé une attention suffisante à la Pologne. Après le départ de Saint-Séverin,

il n'eut à Varsovie qu'un correspondant, Duperron de Castera, qui ne fut nommé chargé des affaires qu'au mois de mars 1746. D'Argenson comprenait pourtant la nécessité d'arracher la Pologne à l'influence russe et de soutenir le parti français, important par la qualité, sinon par le nombre de ses membres; mais, quand des Issarts arriva à Varsovie, l'intimité de la France et de la Saxe, fortifiée par le mariage projeté, gêna singulièrement ses mouvements : les amis de la France, les patriotes, n'étaient pas les amis de Dresde.

Saint-Séverin, pendant son séjour à Grodno (novembre 1744), avait jugé la nation polonaise subjuguée sans ressource, à moins qu'elle ne rentrât dans ses droits par un coup d'éclat et de vigueur. Le 13 décembre, le ministre de Russie remettait au roi et à la république de Pologne une déclaration ainsi conçue : « S. M. I. ne permettra jamais aucune confédération, aucun trouble ou autres nouveautés qui pourraient être suscités contre la personne sacrée de S. M. ou contre la liberté et les prérogatives de la république de Pologne, par qui, de qui et sous quelque prétexte qu'ils puissent être fomentés, mais qu'au contraire S. M. I. ne manquera pas de prendre toutes les mesures convenables pour s'y opposer de toutes ses forces. » Que cette déclaration eût été provoquée par la Cour de Dresde, comme le pensait Saint-Séverin, ou qu'elle émanât de Saint-Pétersbourg, elle n'en indiquait pas moins l'asservissement des patriotes : personne n'avait osé tenir tête à la Cour de Saxe ou à ses adhérents, depuis qu'Auguste était sur le trône[1].

D'Argenson, nous l'avons dit, n'avait pour cette situation qu'une attention distraite. « Les Polonais sont trop mobiles, écrivait-il le 8 janvier 1745; on n'aura pas même de résident à Varsovie; on se contentera de ce qui en reviendra par Berlin. » Il ne sortit de cette indifférence qu'au mois de juin 1745 pour répondre au *Projet pour pacifier l'Europe*, remis à Saint-

1. Tome 228, 23 décembre. Saint-Séverin à d'Argenson.

Séverin « par un homme qui travaillait dans les bureaux et sous les yeux du comte de Bruhl[1], » et qui fut transmis à Paris par Vaulgrenant. Les principaux articles de ce projet étaient les suivants :

1° Le prince Xavier épouserait une des dames de France, en vertu de quoi le roi très chrétien promettrait son aide, pour faire succéder ledit prince à la couronne de Pologne, après le roi Stanislas, avec certains subsides d'argent ;

2° Le roi de Pologne serait empereur avec la Bohême garantie par la France, la Russie, la Prusse et les puissances du Nord ;

3° La dignité impériale permettrait à la maison de Saxe de faire valoir ses prétentions sur divers États d'Allemagne.

Ces propositions étaient singulièrement séduisantes : outre le mérite de rendre la couronne héréditaire en Pologne, elles avaient l'avantage de flatter Louis XV en appelant au trône son beau-père et sa fille, de favoriser les vues du marquis d'Argenson en excluant le grand-duc, d'affaiblir l'Autriche en lui enlevant la Bohême, la Prusse de tout ce que gagnait la Saxe en territoire et en autorité. Le roi entra « en grande considération de ce projet »; le ministre trouva qu'il n'était destitué ni de bon sens ni de liaison, mais les difficultés d'exécution sautaient aux yeux : la plus grave était la nécessité de conquérir la Bohême, qui retarderait encore l'heure de la paix. Louis XV préférait « qu'on n'attaquât pas cette corde-là, » et que le roi de Pologne se contentât de la couronne impériale. Le projet du comte de Bruhl était condamné, mais d'Argenson ne le perdit pas de vue, et lorsqu'il rédigea, le 20 mars 1746, les instructions de Duperron de Castera[2], il emprunta au comte de Bruhl l'idée véritablement pratique d'une Pologne héréditaire; il ne lui prit pas ses défiances, sa haine de la

1. Sans doute le sieur Saül.
2. Appendice IV.

Prusse, et il indiqua l'influence désintéressée de Frédéric II comme l'un des moyens les plus efficaces de combattre la Russie en Pologne.

Quand la réunion de la diète de 1746 appela des Issarts à Varsovie (octobre), le ministre n'eut qu'à résumer les ordres qu'il avait donnés à Duperron de Castera : « Votre principal objet doit toujours être de rendre à la nation polonaise le plus grand service qu'on puisse lui rendre, savoir de la soustraire à l'indigne joug des Russes. » C'était là la véritable politique française; d'Argenson eut le mérite de la comprendre, s'il n'eut ni le temps ni le pouvoir de la mettre à exécution[1].

Aucune puissance ne devait plus que la Bavière à Louis XV et à la France; aucune ne les abandonna plus complètement. Charles VII, élevé à la souveraine dignité, ne fut qu'inférieur à cette haute fortune; Maximilien, déchu de ce rang suprême, fit regretter son père, qui avait eu au moins le mérite de la fidélité. Le marquis d'Argenson, aveuglé par son idéal d'un empereur fort et d'un électeur loyal, ne sut ni triompher des faiblesses de l'un ni prévenir les défections de l'autre[2]. Il fut du reste mal servi à Munich par le comte de Toulonjon, Théodore Chavignard de Chavigny[3]. Le ministre pensait peu de bien de cet ambassadeur. « Il a mal fait partout où il a été, dit-il dans ses *Mémoires* » (VII, 17). Pour emprunter à d'Ar-

1. Dans le premier chapitre du *Secret du Roi* (tome 1, page 15), le duc de Broglie semble croire que c'est par considération pour la seconde Dauphine, et dans la crainte de se heurter à une fin de non-recevoir de son ministre, que Louis XV dissimula ses sympathies pour la candidature de Conti au trône de Pologne et recourut à une correspondance clandestine avec Castera et des Issarts. Les dates répondraient à défaut de d'Argenson : la Dauphine n'arriva en France qu'après la chute du ministre, et celui-ci n'ignora rien des visées ni des démarches du prince. (Cf. Appendice IV et la note.)

2. Bavière, du tome 114 au tome 124 (le tome 116 n'est relatif qu'aux subsides militaires).

3. Chavigny a été peu ménagé par Saint-Simon, mais les anecdotes rapportées dans les *Mémoires* sont antérieures à l'entrée de cet ambassadeur dans les affaires politiques.

genson une de ses expressions favorites, Chavigny avait le tort de se faire « le centre de son cercle, » de ne voir que le gouvernement auprès duquel il était accrédité, et de compter sur ses relations à la Cour, sur sa correspondance fort active avec les maréchaux de Noailles et de Belle-Isle, beaucoup plus que sur la faveur du ministre. Très expérimenté d'ailleurs, il avait été tour à tour agent secret, ministre ou envoyé extraordinaire à Amsterdam, à Gênes, à Hanovre, à Londres, à Copenhague, à Francfort et à Lisbonne. Ambassadeur en Portugal depuis 1740, il n'était chargé que d'une mission temporaire à Manheim, à Francfort, où il avait conclu, le 22 mai 1744, l'Union confédérale[1], et à Munich : d'Argenson le trouva dans cette dernière ville et l'y laissa plus d'un an ; il y fut le seul représentant de la France après le rappel du comte de Bavière, frère naturel de l'empereur, et l'arrestation du maréchal de Belle-Isle à Elbingerode. Relevons à ce propos la multiplicité des missions particulières à cette époque. C'est un des caractères de la diplomatie française au dix-huitième siècle, une conséquence de l'intérim de 1744 et une preuve du désarroi de la direction politique : partout nous trouvons un envoyé extraordinaire ou un agent secret qui négocie souvent à l'insu du ministre accrédité[2] ; partout aussi nous rencontrons des ambassadeurs en correspondance avec leurs collègues du Nord ou du Midi. Ainsi Chavigny est en relations suivies avec les ministres de l'électeur de Cologne, avec les ministres de France en Danemark, en Suède, en Russie, il s'occupe du Nord autant que de l'Allemagne, et d'Argenson, après une tentative timide au début

1. Entre l'empereur, le roi de Prusse comme électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin et le roi de Suède comme landgrave de Hesse-Cassel.

2. Dans une lettre à Chavigny du 18 janvier 1745 (tome 117), d'Argenson dit à propos de la mission de M. de Mortagne à Berlin et de toutes les missions en général : « On aurait de toutes les parts retiré autant de fruit de ces sortes de missions que l'on en a tiré peu, si ceux qui en ont été chargés s'étaient attachés à en rapporter non des pensées ou des idées vagues, et toujours exprimées par des *on pourra* et *on pourrait*, mais des projets bien constatés. »

de son ministère pour tout ramener à lui, laisse faire, encourage même cette anarchie et conseille aux envoyés du roi de disperser leur attention à tous les points de l'horizon politique.

La tâche de Chavigny à Munich était pourtant assez lourde pour mériter ses soins exclusifs : il devait à la fois triompher de l'indolence de l'empereur, combattre ses craintes pusillanimes et chercher à convaincre d'Argenson que l'on marchait à un désastre, si l'on abandonnait les Bavarois à eux-mêmes, si l'on ne renforçait pas, sans délai, l'armée confiée au comte de Ségur. La France fit preuve, durant l'hiver 1744-1745, dans la direction des opérations militaires en Bavière, d'une légèreté, d'une imprévoyance, d'une incurie, vraiment coupables ; les lettres éplorées de Charles VII, les représentations de Chavigny, furent impuissantes à ouvrir des yeux volontairement et hermétiquement fermés.

Le 16 décembre Louis XV écrit à Belle-Isle en réponse à une longue note de l'empereur du 6[1] : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les ministres de l'empereur et ce prince lui-même ont fait entendre qu'il serait obligé de tout abandonner et de se mettre à la discrétion de ses ennemis, si je ne lui accordais pas dans le moment ce qu'il me demandait. Je ne puis me figurer qu'il puisse avoir le moindre mécontentement, doute ou ombrage, lorsque je ne suis pas aussi frappé que lui des objets qu'il me présente et que je n'entre point entièrement dans ses demandes, avec quelque instance et vivacité qu'elles puissent être faites. Il s'en faut beaucoup que je puisse me persuader que la Bavière soit exposée au danger imminent d'être nouvellement envahie par les Autrichiens. »

Cette réponse n'était pas de nature à tranquilliser l'empereur : le 24 décembre il est plus pressant que jamais : « Il n'y a certainement pas un moment de temps à perdre..... *le cas existe* auquel V. M. m'a promis le secours que je lui

1. Tome 114.

demande ; elle voudra bien donner les ordres les plus précis et les plus prompts à cet égard au maréchal de Coigny. » Charles VII annonce ensuite les catastrophes de la campagne prochaine.

Chavigny est tout aussi pressant (24 décembre) : « Toutes les têtes sont tournées » par la crainte d'une invasion autrichienne en Bavière, « elles ne se remettront que le jour que le secours demandé au roi sera déterminé. »

Mais d'Argenson, non plus que le roi, ne veut rien entendre : « On est accoutumé, écrit-il le 26 décembre, à des démonstrations de désespoir qui se sont renouvelées toutes les fois que l'on voulait de S. M. quelque chose de nouveau ; elle consommera son ouvrage sans suivre les idées et les caprices des courtisans et ministres de S. M. I. »

Le 9 janvier 1745[1] il rend presque Chavigny responsable des plaintes qu'il était de son devoir d'écouter et de répéter au ministre : « Il paraît à S. M. que jusqu'à présent vous vous êtes trop rempli des raisons de ceux avec qui vous traitez à Munich et trop peu de celles des convenances du roi.

« Je suis fâché de vous dire que cela n'a pas plu à S. M[2]. »

Le ministre, après avoir adressé ces reproches à l'ambassadeur, lui conseille de se conduire avec la Cour impériale d'une façon « plus réservée et moins confidente. » S. M. ne craignant ni défection ni paix particulière de la cour de Munich, Chavigny ne doit jamais alléguer dans ses relations au roi cette crainte d'une défection pour déterminer S. M. à ce qu'elle ne veut pas ; « qu'il ramasse les faits, qu'il s'en tienne à ses soupçons particuliers sans en rien conclure. »

Le ministre qui signait cette dépêche avait peut-être trouvé un excellent moyen d'échapper à des plaintes et à des représentations importunes : on peut se demander s'il suivait la meil-

1. Tome 117.

2. Il prétendait (tome 4, 386) que Chavigny n'était à Munich « qu'une mie qui gâtait son enfant ».

leure voie pour être exactement renseigné. Dans la même dépêche d'Argenson faisait l'éloge du prince de Grimberghen, envoyé de l'empereur à Paris, et demandait qu'il fût mieux instruit de ce qui se passait à Munich, le roi « l'ayant pour agréable » et étant fort disposé à l'entendre.

Le prince de Grimberghen[1] était, comme Vanhoey, l'ambassadeur de Hollande, un étrange ministre; par sa probité, par sa candeur, par sa facilité à s'ouvrir, surtout par sa partialité pour la France, il avait séduit le marquis d'Argenson, si prompt lui-même aux confidences, aux indiscrétions, et une étroite intimité s'était établie entre eux. Grimberghen communiquait à d'Argenson tout ce qu'il recevait de Munich et le ministre dans des billets vifs, familiers, spirituels, faisait part à Grimberghen de toutes les décisions du Conseil qui intéressaient la Bavière.

Le même jour Chavigny recevait les reproches injustes du marquis d'Argenson, et l'empereur, au lieu des secours qu'il attendait, une lettre de Louis XV (du 9 janvier) au ton doctoral, pédant et protecteur. Le roi blâmait le retour de Charles VII à Munich, donnait à son allié une leçon d'art militaire et lui disait sèchement : « Je prie fortement Votre Majesté de faire entrer pour quelque chose dans ses délibérations mes avis et mes sentiments. »

La Cour de Munich répondit vigoureusement à cette lettre peu mesurée[2]; l'orgueil blessé de Charles VII se révolta ; avant de mourir il sut, une fois au moins, penser et parler en empereur. Le ministre autant que le roi furent éclaboussés par ce fier langage. « Toutes les opérations de la campagne, disaient les *Réflexions*, dépendent de la conservation de la Bavière....

1. Il était de la maison des de Luynes, alliée au maréchal de Belle-Isle. D'Argenson nous apprend (tome 4, 386) que ce ministre et son collègue Grevenbrock étaient amis de Mme de Pompadour.

2. Réflexions de la cour de Bavière sur la lettre du roi à S. M. I. du 9 janvier. Tome 117.

Si on est forcé de se replier vers le Lech, on reculera infailliblement derrière le Rhin..... Le roi de Prusse cherchera à quelque prix que ce soit à se retirer d'une alliance où il ne trouverait que des pertes certaines.

« On devrait bien être revenu en France de l'idée qu'on peut régler les mouvements d'une armée à deux cents lieues d'elle et qu'on peut du cabinet diriger les manœuvres des généraux. »

Après ces considérations si justes, la Cour impériale prenait directement à partie le roi et le ministre. Louis XV disait dans sa lettre qu'à Munich on jugeait des opérations des Autrichiens d'après leurs gazettes. « On s'étonne, ripostait Charles VII, que le ministère ait pensé aussi défavorablement de S. M. I., et plus encore qu'on ait fait entrer ce soupçon dans une lettre du roi..... On ne relève pas ici la décence qu'on doit garder quand on fait parler d'aussi grands princes, et jamais on ne confondra leur manière de penser avec celle que l'on prête au roi.

« Ce serait douter de la reconnaissance de S. M. I., de tout ce que le roi a fait pour elle, que de lui remettre si souvent devant les yeux les obligations qu'elle a à la France. »

Le lundi soir 25 janvier on recevait à Paris la nouvelle de la mort de l'empereur : il avait été emporté en vingt-quatre heures par une goutte remontée (20 janvier). Charles VII était, d'après Chavigny, avec le maréchal de Terring, « le meilleur Français qu'il y eût à Munich ». Le jeune électeur écrivit à Louis XV, dès le 23 janvier, pour lui demander de tenir lieu de père à l'orphelin, pour solliciter la continuation de son appui et de ses secours : ces effusions de la première heure ne tinrent pas contre la pression de l'entourage, contre l'influence du général Seckendorff et surtout contre la nécessité. La défection allait être rendue fatale par la désastreuse campagne d'avril 1745.

En présence d'un évènement aussi grave que la mort de Charles VII, quelle fut l'impression du marquis d'Argenson, quel plan de conduite s'est-il tracé, quelle politique a-t-il conseillée à Louis XV ? Ses *Dispositions et Réflexions*, écrites à

la première nouvelle de l'accident, fournissent la réponse à toutes ces questions. Il y a consigné à la fois sa « conduite générale et extérieure » et ses « desseins secrets. » Conserver les conquêtes faites dans l'Autriche antérieure et augmenter celles de Flandre, pour procurer une compensation à l'électeur de Bavière et obtenir faculté de fortifier Dunkerque ; gagner par argent dans sa Cour et par subsides l'électeur de Trèves, suivant la volonté expresse du roi, telle sera la conduite générale ; augmenter les progrès de la discorde en Allemagne, en se servant des meilleurs brouillons, en multipliant les écrits contre l'élection du grand-duc, tels sont les desseins secrets. A cette époque (janvier 1745), d'Argenson se fait si peu d'illusion sur l'efficacité de ce plan qu'il donne cette phrase comme conclusion à ses *Réflexions* : « On sent bien que l'aventure finira immanquablement par élire le grand-duc et tout de suite son fils roi des Romains, mais ce doit être en nous achetant bien cher. » Ce n'est pas la France qui fut achetée bien cher, c'est elle qui consacra ses trésors à l'achat des amis, des alliés, des neutres, des ennemis, et qui ne retarda pas d'une heure l'évènement que d'Argenson prévoyait si bien, huit mois à l'avance. Dans ces conditions on se demande par quelle étourderie, par quel point d'honneur, il a pu se lancer aussi légèrement dans une entreprise jugée par lui-même irréalisable. Dès le 6 février il écrit à Chavigny : « On poussera Pologne à l'empire. » Huit jours après il trouve que « Sa Majesté polonaise est tranquille, paresseuse, que ce sera beaucoup de l'engager à rechercher la couronne impériale » (13 février); et à partir de cette époque, dans chacune des longues notes qu'il jette sur le papier pour répondre à Chavigny, dans toutes ses dépêches, nous trouvons des éclairs de bon sens, des vues droites, sensées, alternant avec des desseins irréalisables, des plans chimériques, des espoirs peu fondés, et trop souvent des réflexions saugrenues.

Sa politique à l'égard de l'Empire se résume dans cette idée fixe : empêcher l'élection du grand-duc. Sa politique à l'égard

de la Bavière est encore plus simple : refuser les secours militaires, aller modérément sur l'argent « et ne point tant faire de sa patrie une bonne vache à lait. » Il n'y a pas à craindre de défection, les Bavarois ayant assez de motifs de ne se point accommoder avec Vienne, et d'Argenson énumère cinq de ces motifs :

1° Le désir d'être empereur après le successeur de Charles VII ;

2° Les gros subsides fournis et à fournir par la France ;

3° La conservation de l'Autriche antérieure ;

4° L'honneur et la bonne foi ;

5° La volonté d'empêcher le cruel ennemi de la maison de Bavière de devenir le maître de l'Europe.

La confiance du ministre est encore accrue par les démonstrations de l'électeur : dans une lettre au roi, du 25 février, Maximilien nie toute négociation avec Vienne et promet de ne jamais rien écouter sans le communiquer à Louis XV. D'Argenson ne demande à la Bavière que de s'aider, la France ne pouvant la fournir « d'air et d'eau ». (Lettres à Grimberghen du 15 et du 20 mars). Quand de tous côtés on annonce que Maximilien songe à un accommodement particulier, d'Argenson avertit Chavigny (9 avril[1]) que « la maison de Bavière s'en repentirait à jamais ; » mais le 17 avril, le jour même où Colloredo négocie avec Fustemberg et Seckendorff, il est « en son particulier si prévenu en faveur de la grandeur d'âme et de la noblesse des sentiments de l'électeur, qu'il a eu l'honneur d'avancer à S. M. qu'il répondait de sa fidélité à tout évènement, et qu'il se résoudrait plutôt à se retirer à Compiègne avec toute sa famille, comme l'électeur Maximilien-Emmanuel son aïeul, que de se laisser surprendre aux trompeuses insinuations de ses ennemis et des nôtres. »

Gouverner, c'est prévoir, a dit d'Argenson[2] ; on voit comment

1. Tome 119.
2. *Traité de politique*, 1737.

il gouvernait : le 22 avril, la paix était signée à Fuessen entre Vienne et Munich.

Le grand succès du 11 mai effaça cet échec diplomatique, et c'est du camp sous Tournai, le 23 mai, que d'Argenson exposa à Chavigny ses vues sur la nouvelle situation de la Bavière. L'électeur, qui a peu de ressources dans le cœur et dans l'esprit, « a manqué honteusement au roi son bienfaiteur. » La Bavière n'est bonne qu'à ruiner ses amis et bienfaiteurs et à enrichir ses ennemis. Chavigny, par excès d'estime pour l'impératrice douairière, s'est trop peu douté de ce qui se traitait. Il n'y a plus qu'à répandre l'argent pour déterminer l'électeur à licencier ses troupes au lieu de les faire servir dans les rangs autrichiens.

C'est sans doute pour préparer ce résultat que Louis XV, dans sa réponse du 7 juin à la lettre de l'électeur du 1er mai, s'exprime cette fois avec la plus grande réserve :

« Mon frère et cousin, vous avez cru pouvoir céder à des circonstances forcées, et rendre à vos sujets le repos que leurs avantages et vos droits avaient interrompu depuis la mort de l'empereur Charles VI.

« Suivant votre lettre du 1er mai, vous conservez la mémoire de tout ce que j'ai fait pour l'empereur votre père et pour votre maison. J'ai fait toute l'attention que vous pouvez désirer aux assurances que vous m'en donnez. Je souhaite que la reconnaissance que vous en gardez vous ménage dans la suite les moyens de m'en donner des marques réelles. Soyez persuadé que vous me trouverez toujours disposé en tout temps à faire connaître l'affection et la bienveillance que j'ai pour vous. »

Cette lettre « peu gracieuse », au dire de d'Argenson, ne fermait pas la voie à un rapprochement, si le rapprochement eût été possible : toutes les tentatives faites par d'Argenson pour ruiner l'influence de Vienne, désormais prépondérante à Munich, se brisèrent contre l'impuissance et la peur ; Maximilien accepta nos subsides, promit tout ce qu'on

lui demanda, mais tint tous ses engagements envers Marie-Thérèse.

A ce moment (11 juin), Grimberghen jugeait ainsi le gouvernement bavarois : « Le dérangement des têtes du ministère de ce pays-là s'étend presque sur celui des cervelles de leurs secrétaires : le trouble et la perte de raison sur toutes sortes de matières y règnent également dans tous les ordres de gouvernement, si tel nom peut être donné à la présente administration. » Cette administration si décriée fit pourtant preuve, sinon de reconnaissance envers la France, au moins d'habileté et d'esprit de suite dans sa politique extérieure, et elle parvint à reconquérir les subsides qui lui était indispensables, sans manquer aux engagements de « l'horrible et odieux traité[1]. »

La présence des troupes françaises en Allemagne n'avait plus aucune raison d'être. L'électeur adressa une réquisition au roi, pour qu'il eût à évacuer l'Empire. « Sa Majesté, écrit d'Argenson (25 juin, de Tournai), ne fera aucune réponse à cette lettre, quoiqu'elle ait répondu à pareille lettre de l'électeur de Saxe, et l'on conviendra que le silence est la réception la plus douce qu'on puisse faire à une lettre si indécente. »

Le 30 juin, le ministre propose à Chavigny une série d'expédients que l'ambassadeur pouvait difficilement prendre au sérieux; il voudrait que l'électeur quittât secrètement ses États pour se réfugier à l'armée du Prince de Conti et de là en France « où il serait bien reçu »; il voudrait qu'il fît arrêter Seckendorff; il voudrait qu'on fît luire à ses yeux l'espoir de la couronne impériale pour le tirer « des pattes autrichiennes. » Le 15 juillet, d'Argenson arrive enfin à l'*ultima ratio;* il écrit à Chavigny du camp de Bost :

« Si vous pouvez persuader à l'électeur de Bavière de ne point livrer ses troupes au service de nos ennemis et de ne point faire voter ses ministres à Francfort pour le grand-duc,

1. Grimberghen, lettre du 11 juin.

vous lui ferez remettre au 15 août prochain 100 000 florins, au 15 septembre autant, et ainsi de suite de mois en mois, à raison de 50 000 florins. » Dans une longue lettre à Orry (d'Alost, 8 août), il l'avertit de ces dispositions et de la nécessité de faire exactement les paiements, la supériorité des armes étant perdue en Allemagne et ne pouvant se remplacer « que par la négociation, c'est-à-dire par l'argent[1]. » Cet argent sera-t-il fourni à l'électeur en vertu d'un traité, d'une convention secrète ? Nullement, c'est « une espèce de gageure, c'est comme si l'on pariait que de tout le présent mois l'électeur ne fera pas sortir ses troupes de Bavière (13 août)[2]. » Maximilien ne tint pas le pari : il refusa les 100 000 florins. Malgré cet échec, d'Argenson conseille (fin d'août) à Chavigny de lui « lâcher quelque argent pour l'affrioler », et en septembre (le 11) « de saulter le bâton », dès que les troupes bavaroises diminueront.

Chavigny n'eut pas à suivre cette négociation : le 4 novembre, le ministre lui accorda enfin la permission de quitter Munich, où il fut remplacé par le sieur Renaud, chargé des affaires du roi à Trèves[3]. Le 27 novembre 1745, Renaud annonçait son arrivée à Munich. Chavigny lui avait laissé une longue Instruction qui indiquait fort exactement la situation de la Bavière en face de l'Autriche-Hongrie et des puissances maritimes depuis le traité de Fuessen. La Cour de Vienne n'était pas en état de payer à la cour de Munich les subsides qu'elle lui avait promis, subsides proportionnés au nombre de ses soldats; ceux des puissances maritimes étaient incertains, et un article secret du traité n'obligeait l'électeur à rien (pour l'élection impériale), si les subsides ne précédaient pas. On avisa à fixer

1. Appendice V.
2. Tome 120.
3. « Renaud, dit d'Argenson (tome 4, 387), m'a paru par ses dépêches avoir beaucoup d'esprit...; il est assez brusque et annonce du ton qu'il faut les ordres d'un grand roi à un petit prince ; j'eus cent avis que ce ministre déplaisait, mais il n'y était pas pour autre chose. »

l'électeur en lui remettant, à-compte de subsides, 400 000 florins, en déduction des 800 000 florins que les Autrichiens avaient levés par forme de contribution dans son pays. Le comte de Kœnigsfeld, envoyé de Bavière à Hanovre pendant le séjour du roi d'Angleterre dans cette ville, fut muni d'instructions et de pouvoirs pour conclure le traité de subsides, mais la première condition mise en avant par l'électeur, stipulant que ses troupes ne pourraient être employées contre la France et l'Espagne, fit traîner la négociation en longueur, et Kœnigsfeld, qui était lui-même créancier de Maximilien, emprunta d'un juif de Hanovre, sur la garantie du roi d'Angleterre, une somme de 150 000 livres pour être remboursée dans les trois mois, si le traité n'avait pas lieu. Le départ du roi d'Angleterre interrompit la négociation. Le comte d'Haslang, ministre de Bavière à Londres, fut autorisé à la renouer : il persista dans les mêmes exigences, il demanda en outre la garantie formelle d'Angleterre et de Hollande pour les États de Bavière. Harrington lui déclara qu'il ne pouvait être question de garantie dans un traité de subside, et la négociation fut rompue.

Le marché rêvé par d'Argenson (100,000 florins par mois), la proposition faite par la France à l'électeur de réduire ses troupes, ne réussirent pas mieux. Chavigny estimait pourtant que les dispositions de Maximilien pour se rétablir dans les bontés du roi étaient plus effectives, qu'il était disposé à rester neutre, à ne prendre aucune part à l'association des Cercles que l'Autriche poursuivait à Francfort et à faire une réduction convenable de ses troupes. Dans les Conseils de Maximilien, l'impératrice veuve de Charles VII et sœur de la reine de Pologne, les contes de Preysing, de Kœnigsfeld et de Sinsheim, faisaient profession d'être attachés aux maximes du feu empereur, et par suite dévoués à la France, mais leur influence était contrebalancée par celle du comte de Tattenbach, du vice-chancelier Braidlhon et du secrétaire de cabinet Lelmacher ; l'électeur, dissimulé,

faible, sans goût pour le travail, sans opinion réfléchie sur les hommes, se décidait tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre, au caprice du moment, plus souvent pour le second, par crainte du maréchal de Seckendorff.

L'impératrice, qui aurait pu avoir de l'empire sur l'esprit de son fils, se tenait volontairement à l'écart du gouvernement ; l'amour du repos, les exercices de dévotion, l'absorbaient entièrement. Citons encore d'après Chavigny, dans le personnel de la Cour de Bavière, le confesseur, qui n'était pas autrichien, « mais moine et peu éclairé ».

Tel était le gouvernement auprès duquel Renaud était accrédité. D'Argenson lui donnait pour instructions, le 3 décembre 1745, d'accorder aux ministres influents des gratifications, mais pas de pension ; l'avertissait que S. M. se porterait à faire ressentir l'électeur personnellement des effets de sa générosité, mais ajoutait prudemment : « Gardons-nous d'être dupes. Éviter le trop de dépense, où le roi y entrerait, disait-il quelques jours après, mais il y faut quelque chose ». Il revient plusieurs fois sur cette idée. Renaud lui répétait souvent que tout était vénal à Munich, mais il ne voulait donner d'argent que pour des effets et non pour des promesses (2 janvier 1746). Chavigny « était une mie plutôt qu'un précepteur » (6 janvier), il avait trop de complaisance pour les Bavarois, « qui n'ont jamais su être ni chair ni poisson, ni dehors ni dedans » (26 janvier).

D'Argenson essayait vainement de mettre Renaud en garde contre trop de facilité, le Conseil du roi contre trop de générosité, facilité et générosité finissaient toujours par prévaloir : il était plus aisé de trouver quelques milliers d'écus que d'avoir des plans bien arrêtés, une politique fixe et constante. Le 8 février 1746, la France offrait à l'électeur, en échange d'un simple traité d'union et de bonne correspondance, 50 000 l. (20 000 fl.) par mois. Si par suite d'une résolution de l'Empire, pour une rupture avec la France, l'électeur

devait fournir son contingent, le subside serait réduit à 150 000 florins par mois. Le subside n'était promis que pour trois ans, le traité pouvait être perpétuel. D'Argenson avait soin d'avertir Renaud que le roi n'irait pas plus loin; le roi renonça pourtant (16 février) à la clause des 150 000 florins, en cas de guerre. Malgré cette concession l'électeur repoussa ce traité, pour accorder à l'envoyé hollandais 6000 hommes moyennant subside[1]. « Quel procédé! quelle honte! s'écriait d'Argenson (14 mars). Ces princes allemands ne se donnent plus que pour de véritables marchands de chair humaine! » Louis XV, moins scandalisé que son ministre, consentit pourtant à faire à cet électeur « avide d'argent et esclave de la Cour de Vienne » un pur don de 50,000 livres par mois, sans traité. Le cabinet de Versailles apprenait à ce moment (6 avril)[2], par Renaud, qu'un article secret du traité de Fuessen interdisait à l'électeur de prendre aucun engagement avec la France tant que la guerre durerait. D'Argenson n'avait pas besoin de ce renseignement pour être plus opposé que jamais à tout nouveau subside; s'il ne parvenait pas toujours à faire prévaloir sa manière de voir dans le Conseil, il savait trouver les occasions de l'exprimer soit dans ses dépêches à Renaud, soit dans ses lettres et ses mémoires à Grimberghen. Dans un mémoire du 6 avril, il expose avec beaucoup de force les légitimes griefs de la France,[3] il proteste contre la mission d'Ailva, l'envoyé hollandais à Munich, et déclare qu'elle suffirait à faire rompre toute négociation entre Munich et Versailles.

Renaud répond au ministre (18 avril[4]) qu'il le trouve trop indifférent; il insiste pour qu'on n'abandonne pas entièrement l'électeur, il estime qu'il y a un juste milieu à garder entre les

1. Le traité ne ut signé à Munich que le 21 juillet. Il était décidé depuis le 17 juin.
2. Tome 122.
3. Appendice VI.
4. Tome 123.

grandes vues qu'on a eues sur la maison de Bavière et un délaissement total. On a conclu un traité avec Saxe, riposte d'Argenson, peu importe ce que fera Bavière. Il veut (15 mai) qu'on réserve pour le temps qui suivra la paix le soin de travailler à unir Munich, Dresde et Berlin, « pour mettre de justes digues au despotisme de Vienne. »

Cependant le roi consent encore (18 juin), le lendemain du jour où l'électeur venait d'accéder au traité avec Vienne et les puissances maritimes, à donner 500 ducats à la duchesse Clément de Bavière, qui se rendait à Bonn, avec l'intention d'établir un accord parfait entre l'électeur Palatin et les électeurs de Bavière et de Cologne [1].

D'Argenson fait part de cette nouvelle complaisance à Renaud sans en espérer aucun succès. Les missions confiées par la Cour de Munich aux comtes de Piosasque et de Sinsheim, les agaceries, les sentiments de regret, les demandes d'argent, « tout cela, dit brutalement d'Argenson à Grimberghen (20 juin), n'avait l'air que de coquetterie, mais n'est-ce pas putanisme? » A Renaud (1er juillet) il offre encore de l'argent pour empêcher le traité qui n'est peut-être qu'une feinte, une comédie pour en avoir.

Renaud alla jusqu'à proposer 200 000 florins d'avance sur un subside annuel (12 juillet); tout fut inutile, les décisions prises étaient irrévocables et Maximilien écrivait hypocritement à son parent l'électeur Palatin : « J'ai cédé mes troupes à une puissance (la Hollande) qui n'est point directement en guerre avec la France et qui même, suivant les assurances de M. Renaud, ministre de France, est quasi entièrement réconciliée avec elle » (22 juillet). Le 1er août il annonçait son traité au roi par une lettre humble et vague où il disait : « Les pressants motifs qui m'ont fait prendre un pareil engagement en feront connaître à V. M. la nécessité

1. Ce voyage fut différé, mais la duchesse Clément n'en reçut pas moins 1500 ducats (lettre de Renaud du 12 juillet).

et l'innocence. » Preysing, écrivant à Grimberghen (2 août), ne montra pas plus de sincérité : il donnait à entendre que le traité avait été signé parce que Renaud n'était pas assez *caractérisé*. Renaud n'était que chargé des affaires du roi : d'après l'étiquette des cours d'Allemagne cela fut considéré comme une marque de mépris et même d'abandon. D'Argenson répondit à ces pitoyables raisons en ordonnant à Renaud (11 août) de paraître le moins possible à la Cour. Il tira cette conclusion, du traité du 21 juillet, que les secours pécuniaires donnés par la France aux princes allemands en temps de guerre ne servaient jamais qu'à grossir l'armée italienne tôt ou tard. Mais il lui semblait utile de faire cette dépense en temps de paix pour que ces princes pussent montrer les dents aux empereurs, pour qu'ils eussent le courage de voter pour le bien de l'Empire.

Comme dans une place assiégée la garnison abandonne successivement les positions avancées et l'enceinte extérieure pour se replier dans le centre de la ville, puis dans la citadelle, ainsi le ministère français, après chaque échec diplomatique, abandonnait une position et abaissait ses prétentions. Le 16 août, d'Argenson autorise Renaud à donner 6000 florins au sieur Hoesch, qui s'engage à empêcher l'électeur de fournir un plus grand nombre de soldats aux ennemis. Braidlhon obtint également une pension ; le confesseur reçut 100 ducats le 20 septembre, mais il les rapporta le 8 octobre [1]. Ce ne sont pas ces gratifications qui amenèrent la Cour de Munich à consentir [2] au renouvellement du traité de famille de 1724, auquel d'Argenson attachait peu d'importance, « ces sortes de traités n'ayant eu jusqu'à présent aucune exécution dans les occasions où il devait en être question. » Aussi refusa-t-il, le 4 novembre, de renvoyer à Munich les drapeaux bavarois pris à Raucoux, « ces monuments de la justice céleste. »

1. Braidlhon après réflexion refusa aussi 2000 florins de pension (9 novembre).
2. Le 31 octobre 1746.

L'électeur, malgré les subsides de Vienne et des puissances maritimes, était épuisé ; il ne trouvait pas même les avances nécessaires pour ses noces avec une princesse de Saxe : il tourna encore ses regards du côté de la France et il rencontra un accueil qu'il n'avait pas le droit d'espérer. Dans une longue et curieuse lettre du 18 décembre [1] le ministre témoigna au prince de Grimberghen les meilleures dispositions, lui faisant espérer que S. M. aiderait l'électeur « dans tous les sens et de tout ce qu'il faudrait ; » dans sa dépêche à Renaud du 25 décembre, tout en montrant plus de réserve, tout en critiquant certaines clauses de l'Union de famille, il aboutissait à la même conclusion : le roi se prêtera à des facilités pour aider l'électeur « qui devient le beau frère de Mgr le Dauphin [2]. »

On le voit, les trahisons de Maximilien étaient aussi lucratives que l'eût été la fidélité la plus scrupuleuse : amis, ennemis, il recevait de toutes mains. D'Argenson résistait sans succès à cette déplorable politique qui refusait quand il fallait accorder, qui accordait quand il eût été si facile de refuser. L'Angleterre, la Hollande, ne donnaient leurs subsides qu'à bon escient ; la France prodiguait les siens au hasard, sans règle, sans raison, sans résultats. On l'a dit, et cette réflexion revient souvent dans l'étude des relations extérieures de la France sous Louis XV, jamais on ne vit un peuple plus prêt à tous les sacrifices, faire plus de sacrifices inutiles par la faute de ses gouvernants. D'Argenson le sentait, il l'a dit fréquemment et en termes excellents : il n'eut pas l'autorité suffisante pour imposer sa façon de penser, pour faire passer son amour du peuple dans l'âme d'un Maurepas, d'un Tencin ou d'un Noailles.

Incurie, incapacité, tous les vices du gouvernement de Louis XV, nous allons les retrouver dans le récit des relations de la France

1. Appendice VII.

2. Frédéric-Christian, prince électoral de Saxe et frère de la seconde Dauphine, devait épouser le 15 juin 1747 Marie-Antoinette de Bavière, et Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, le 8 juillet 1747, Marie-Anne de Saxe.

avec la Prusse, relations qui furent décisives en 1745 et qui préparèrent le bouleversement d'alliances de 1756[1]. Frédéric, qui se servait de la plume comme de l'épée, écrivait volontiers sans recourir à ses secrétaires : son style vif, précis, caustique, a dû plus d'une fois piquer Louis XV au vif. Le désir fort naturel de se décharger du souci de cette correspondance fut l'un des motifs qui poussèrent le roi à faire cesser l'intérim ministériel de 1744.

Le marquis d'Argenson, chargé de donner la riposte au roi de Prusse, le fit avec sa loyauté habituelle : il n'avait ni la liberté d'esprit, ni le sang-froid, ni l'absence de scrupules ni la dissimulation nécessaires pour lutter avantageusement avec un pareil adversaire ; admirateur quand même du conquérant de la Silésie, proclamant son alliance préférable à toutes les autres, il était gêné à la fois par la sourde opposition qu'il rencontrait dans le Conseil et chez le roi, par les résolutions qui lui étaient imposées et aussi par les démentis que Frédéric lui-même infligeait comme à plaisir aux assurances de son naïf avocat.

Sous le ministère du marquis d'Argenson l'histoire des relations Franco-Prussiennes peut se diviser en trois périodes.

La première s'étend du 18 novembre 1744 au 26 août 1745 ; la seconde du 26 août au 25 décembre 1745 ; la troisième du 25 décembre 1745 au 10 janvier 1747.

La France était liée à la Prusse par le traité d'alliance conclu à Versailles le 5 juin 1744 : ce traité subsista tant que Frédéric y trouva quelque avantage ; il le foula aux pieds sans scrupules, le jour où ses intérêts lui commandèrent une autre politique.

A la fin de l'année 1744 et au début de l'année 1745, les lettres de Frédéric au roi respirent la plus intime confiance ; le 26 novembre il écrit de Kœniggratz à Louis XV[2], pour lui rendre compte de sa campagne de Bohême ; il avoue avec beau-

1. Prusse, tomes 120, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130.
2. Appendice VIII, 1.

coup de bonne grâce que cette opération n'a pas eu le succès qu'il en espérait et il se déclare prêt à signer la paix sans réclamer aucun avantage pour lui-même. Il propose comme bases de cette paix, sous la médiation de la Suède et de la Hollande, la reconnaissance de l'empereur par la reine de Hongrie et l'abandon de l'Autriche antérieure à Charles VII ; il jure de ne rien faire sans la France, d'agir toujours d'une manière conforme aux intérêts des deux souverains « qui en vérité sont inséparables. »

D'Argenson prépara (17 décembre) un projet de réponse *qui ne servit point*. Il louait avec exagération le désintéressement du roi de Prusse, renonçait de son côté aux conquêtes faites en Flandre, réclamait la Savoie pour l'infant, laissait aux Anglais les avantages du traité d'Assiento et le vaisseau de permission, sollicitait les réflexions de Frédéric sur ces propositions et, montrant beaucoup moins d'empressement que le roi de Prusse pour la paix, déclarait qu'il fallait « la donner plutôt que la demander, » qu'il était nécessaire de faire agréer les préliminaires par l'Angleterre, l'Espagne et la Bavière ; enfin il repoussait la Suède et la Hollande comme puissances médiatrices et désignait la Saxe pour jouer ce rôle.

Le même jour (17 décembre)[1], d'Argenson rédigeait en ces termes la réponse du roi à la lettre du 26 novembre, réponse qui, dans l'opinion du ministre, ne devait partir que huit jours après une première lettre : « Monsieur mon frère, Les réflexions augmentent ma confiance en V. M. depuis sa lettre du 26 novembre ; j'y veux repondre et même enchérir par la mienne; ainsi je m'ouvrirai davantage aujourd'hui et pour vous seul ; je vous ferai part confidemment des voies que je crois pouvoir être prises pour entrer en négociation sur la paix. C'est dans cet esprit que j'ai redigé moi-même le Mémoire ci-joint : je prie Votre Majesté de le peser mûrement. Elle verra que je regarde comme un point

1. Tome 120.

essentiel de ménager la satisfaction que l'Espagne prétend. J'ai confié à Votre Majesté, dans le temps, les engagements que j'ai pris avec cette couronne, elle sait de quelle utilité ont été à la cause commune les diversions faites en Italie, nous devons donc éviter ensemble des reproches de la part du R. C., si nous manquions d'égards à ses droits et à ses prétentions.

« Au reste, rien ne pouvait me toucher plus sensiblement que la réflexion de Votre Majesté sur nos intérêts en général : ils sont inséparables. Je me le persuade de mon côté et je ne douterai jamais que vous ne pensiez de même. Je me ferai une loi de cette union soit en paix, soit en guerre. La sûreté et le bonheur de nos États, la tranquillité de l'Europe, peuvent en dépendre.

« En tout temps je donnerai à Votre Majesté des marques de ma constante amitié. »

A ce projet de lettre était joint un projet de Mémoire, daté de Versailles (18 décembre), qui reproduisait à peu de choses près les conditions de paix que nous avons indiquées. Le Mémoire était trop développé, la lettre était trop confiante, trop amicale : ni l'un ni l'autre ne furent agréés par Louis XV [1]. Il préféra sans doute adresser à Frédéric un simple accusé de réception, qui fut envoyé par M. de Verneuil, ou tel autre sècrétaire du roi, et qui n'existe pas au dépôt des archives. Valory, qui fut chargé de le remettre au roi de Prusse, déclarait au ministre qu'il ne contenait rien d'important. De son côté Frédéric annonçait, le 18 décembre, son retour à Berlin et son départ imminent pour la Haute-Silésie que les Autrichiens venaient d'envahir ; le 19 il faisait réclamer, pas une lettre de chancellerie, l'exécution de la garantie de Louis XV pour la

1. « J'importunais quelquefois, dit d'Argenson (tome 4, page 380) quand je demandais qu'on fît réponse à ses lettres ou que l'on fît droit sur des Mémoires que Chambrier donnait de sa part ; je prenais sur moi tout ce qui se pouvait prendre. » Ailleurs (*ibid.*, page 366) il avoue qu'il cachait au Conseil presque toutes les mesures qui conduisaient à une union plus intime avec la Prusse.

Silésie et pour Glatz, et le 20 décembre, il avertissait le roi qu'il partait pour la Silésie « afin d'en chasser les ennemis » et qu'il consentait à accepter les Saxons pour médiateurs. « Je crois, disait-il, qu'il est toujours bon d'entendre ce que ces gens ont à dire et que la paix sera bonne par quelque canal qu'elle vienne... elle est à souhaiter, si nous la pouvons avoir à des conditions honnêtes, sinon il faut pousser les choses à l'extremité. »

D'Argenson avait proposé de ne pas s'en tenir à la première réponse faite à Frédéric : Louis XV se rendit à ce désir et, avant d'avoir reçu les lettres autographes des 18 et 20 décembre et la lettre de chancellerie du 19, il écrivit de sa main au roi de Prusse, le 23 décembre :

« Monsieur mon frère, Si depuis nos derniers traités j'ai été disposé à continuer la guerre, je n'ai pas moins pensé à la paix, pourvu que dans l'un et l'autre cas j'eusse la concurrence de V. M. et de mes autres alliés. Je me garderai donc bien de combattre son sentiment pour la pacification où elle m'y présente l'indissolubilité de notre alliance. V. M. ne demandant aucun avantage pour elle fait un sacrifice à l'Europe entière, et certainement je n'aurais jamais posé les armes, tant que j'aurais pu espérer que V. M. obtiendrait les avantages que nous nous étions proposés pour sa satisfaction. Elle conçoit aussi bien que moi le juste point de l'établissement que permettent les conjonctures présentes pour l'empereur et combien il est important que ce prince ne reste pas sans une certaine représentation. Je m'en remettrai donc sur cela à votre opinion et j'espère que la sûreté qu'il trouvera dans notre union étroite et perpétuelle contribuera encore plus à sa considération dans l'Empire que les possessions que nous pourrions lui procurer ; mais l'empereur n'est pas le seul prince à qui je doive mon attention, soit dans la paix, soit dans la guerre ; ma gloire, mes engagements, les sentiments de mon cœur et les liens du sang, m'inspirent le devoir de procurer une satisfaction à l'Es-

pagne, d'autant plus que pour rendre la paix générale j'ai à engager le roi mon oncle à donner lui-même satisfaction à l'Angleterre ; et comment les propositions de paix que nous y ferions parvenir seraient-elles efficaces sur l'esprit des Anglais, si elles ne remplissaient pas un de leurs plus chers objets? C'est à V. M. de juger de la force de mes sentiments et de mes engagements envers l'Espagne, aussi bien que de la plénitude de ma confiance en elle. J'y ajouterai pour la confirmer le sacrifice de mes conquêtes de Flandre, si elle (*sic*) pouvait me tirer de l'esclavage de Dunkerque ; sinon je ne puis me passer au moins de Furnes pour mettre cette frontière-là hors d'insulte d'un moment à l'autre. Quant aux voies à prendre, je ne contredis point formellement l'opinion de V. M. Je lui ferai seulement deux observations, l'une que la voie de la médiation ne me paraît guère répondre à l'esprit de V. M. pour assurer une prompte paix, à moins que par des préliminaires on n'établît un armistice in statu-quo, l'autre que, quelque part que les ouvertures s'en fassent, elles trouveront moins d'accès venant de moi, qui suis le premier et principal objet de l'animosité de nos ennemis, que venant de V. M., qui ne participe à cette animosité que parce qu'ils s'imaginent que votre union avec moi les empêche de me nuire autant qu'ils l'avaient pensé. Il ne s'est rien passé de nouveau sur la confidence que je lui ai faite dans ma dernière lettre. V. M. peut penser qu'elle n'ignorera rien de ce qui reviendra à ma connaissance ; et je compte autant sur la réciprocité de sa part que sur celle de notre amitié qui doit durer toujours. »

Cette lettre, bien différente de celle qu'avait proposée le marquis d'Argenson, maintenait soigneusement la distance entre le roi de France et l'électeur de Brandebourg, repoussait toute médiation et indiquait un très médiocre désir de poser les armes.

Au moment où Louis XV manifestait ainsi sa froideur pour la paix, Frédéric revenait à la charge dans une lettre du 26 dé-

cembre, insistait sur la nécessité de saisir pour traiter une occasion qui ne reviendrait peut-être plus, et annonçait l'invasion imminente de la Bavière par les Autrichiens, bien décidés à faire une campagne d'hiver. Le renouvellement de l'année lui permit de réitérer ses assurances pacifiques, ses sages conseils et ses avertissements prophétiques[1]. Ce n'était pas seulement Louis XV qu'il mettait en garde contre trop de sécurité du côté de la Bavière : il écrivait le 5 janvier à Klingraff, son ministre à Munich, qui voyait journellement Chavigny : « Les troupes françaises qui sont actuellement dans le duché de Wurtemberg rendraient des services infiniment plus considérables à l'empereur, à ses alliés et à la cause commune, si on les détachait vers le Haut-Palatinat pour garantir les États héréditaires de S. M. I. »

Le ministère français répondait de singulière façon aux conseils et à la franchise du roi de Prusse. Pour remplacer le maréchal de Belle-Isle, qui avait été chargé d'arrêter avec Frédéric le plan des opérations politiques et militaires, d'Argenson proposa à Louis XV des Alleurs, du Mesnil, du Plessis et de Courten : le choix du roi s'arrêta sur ce dernier. D'Argenson rédigea le 6 et le 7 janvier une *Instruction* pour de Courten, qu'il fit précéder de ces mots : « que cela soit court et obscur ». Dans l'Instruction il s'exprimait ainsi : « Pensant comme je fais que la paix ne se peut jamais conclure que par Versailles et Londres, on n'a plus besoin ici du roi de Prusse que pour y consentir quand elle sera arrangée, et en attendant on a besoin de son courage pour qu'il soutienne bien le parti bavarois en Allemagne en attendant la paix, mais sans nouvelles entreprises trop fortes et aigrissant trop le parti contraire et les partis neutres comme Russie, Danemark, qui ne manqueraient pas de se déclarer, si nous allions trop loin tant par nos mesures que par nos succès. »

1. Tome 125, 4 janvier 1745. Appendice VIII, 2.

Quant aux bonnes dispositions du roi de France pour la paix, le ministre voulait qu'on n'en parlât « qu'en accompagnant du courage de résistance et de bonne guerre. » Il concluait ainsi : « *Amuser* S. M. Pr. par cette *Instruction* sur les conditions de la paix, plutôt que les y détailler. La véritable *Instruction* sera dans les lettres de la main du roi à S. M. Pr., et nous attendrons la réponse à la lettre partie le 24 décembre pour entrer plus en matière sur les détails. »

La réponse attendue par le ministre fut écrite par Frédéric à Berlin le 8 janvier 1745[1] : il se déclare prêt à faire les premières ouvertures pacifiques à La Haye et à Londres, mais il demande à Louis XV « de vouloir préalablement coucher un plan général par écrit » ; il jette en passant l'idée d'un armistice qui faciliterait le chemin de la paix ; il répète que les deux points capitaux dans le moment présent sont le maintien de la Bavière et le renforcement de l'armée du Bas-Rhin, si l'on ne veut marcher à un désastre.

Dans sa réponse (9 janvier) aux trois lettres des 18, 20 et 26 décembre, Louis XV se contentait d'engager Frédéric à continuer la guerre avec vigueur et à attendre par là une paix convenable et durable ; il prétendait que le danger d'une invasion autrichienne dans le Haut-Palatinat n'était ni certain ni imminent et, par une allusion désobligeante à la campagne de Bohême, il renvoyait à Frédéric sa critique des pointes, des postes trop écartés et trop hasardés. Cette lettre, très froide et très maladroite, repoussait définitivement les avances faites par Frédéric pour la paix ; Louis XV avait même exigé que sur ce point les ouvertures du roi de Prusse restassent secrètes ; par son ordre, aucune des lettres de Frédéric concernant la paix ne fut communiquée au Comité[2]. La lettre de Louis XV à Frédéric du

1. Appendice VIII, 3.

2. Ce Comité, que d'Argenson (*Mémoires*, tome 4, Rath.) prétend avoir fait supprimer, existe donc à cette date du 12 janvier 1745. Nous le retrouverons plusieurs fois encore.

19 janvier[1], rédigée cette fois par d'Argenson, porte l'empreinte de ces préoccupations.

Après la mort de l'empereur (20 janvier), l'exclusion donnée par la France au grand-duc, les sympathies hautement déclarées de d'Argenson pour le roi de Pologne, allié de Vienne et soldé par les puissances maritimes, furent envisagées par le roi de Prusse avec le sang-froid et la perspicacité qui ne l'abandonnaient jamais : dès le premier jour il vit toutes les conséquences de cette politique irréfléchie. « Voilà l'empereur mort, écrivait-il à Louis XV le 26 janvier, et la reine de Hongrie qui par la supériorité qu'elle a dans le Collège électoral regarde déjà la couronne impériale comme assurée sur la tête de son époux. »

Le marquis d'Argenson expose ses idées sur « cette crise terrible », comme disait Frédéric, dans la lettre du 31 janvier adressée par Louis XV au roi de Prusse. Il conseille à Frédéric de se rapprocher d'Auguste III, il affirme que les troupes françaises sont bien placées, se rétablissent et se préparent à recommencer vigoureusement la campagne, il persiste à attendre pour traiter de la paix les offres de l'ennemi ou d'un médiateur neutre : « dans ce moment-ci, dit-il, oublions-en jusqu'à l'idée[2]. » On le voit, la mort de Charles VII n'avait rien changé à la politique hésitante et incertaine de la France : attendre les propositions de l'ennemi, ne faire ni guerre sérieuse, ni vraie tentative de paix, c'était toujours le même système d'atermoiement et de temporisation, les mêmes illusions, la même stérilité de moyens, le même piétinement sur place.

Le 31 janvier, le jour même où Louis XV lui écrivait, Frédéric prenait la plume et en quelques lignes précises résumait la situation et montrait les écueils à éviter : « Monsieur mon frère, depuis que l'empereur est mort il me semble qu'il y a un changement si prodigieux dans les affaires d'Allemagne qu'il

1. Appendice VIII, 4.
2. Appendice VIII, 5.

faut songer à de nouvelles mesures à prendre. On mande de Munich que l'impératrice et tous les ministres bavarois, hors M. de Terring, étaient du sentiment de s'accommoder avec la reine de Hongrie, que les progrès que les Autrichiens font dans le Palatinat et en Bavière les y incitaient davantage et en général que l'on avait beaucoup à craindre de ce côté. Je ne dois pas cacher non plus à Votre Majesté le découragement et l'abattement où la mort de l'empereur a mis nos alliés. L'électeur Palatin qui voit son pays inondé d'Autrichiens tant le Haut-Palatinat que le duché de Juliers; en un mot, il n'y a que Votre Majesté qui puisse porter remède à tout cela. Voilà le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, directeur d'une grande partie de l'Allemagne, et le parti de la reine de Hongrie plus puissant que jamais; il est sûr qu'il est temps de prendre des mesures solides pour l'avenir; j'attends avec beaucoup d'impatience les idées de Votre Majesté. Il est sûr que l'empereur ne pouvait mourir plus mal à propos pour tous nos intérêts et que cet évènement dérange toutes nos mesures; mais que Votre Majesté pense que, si ses troupes ne soutiennent pas le jeune électeur de Bavière, qu'il se jettera entre les bras de la reine de Hongrie. Mes troupes ont délogé les Autrichiens de toute la Silésie que leurs troupes hongroises ont beaucoup désolée. »

La France ne songeait guère à la défense de la Bavière. A la suite du Conseil tenu à Versailles le 1er février, un courrier fut expédié à Berlin, porteur d'une lettre de Louis XV; à deux reprises, le roi déclarait à Frédéric qu'il n'y avait qu'une seule façon d'empêcher l'élection du grand-duc, c'était qu'il se réconciliât avec le roi de Pologne et qu'il travaillât à son élection. Dans sa dépêche à Valory, d'Argenson, qui fut certainement, sinon l'auteur, au moins le défenseur obstiné de ce projet, démontre « combien il est important que le roi de Prusse se raccommode cordialement avec celui de Pologne, que tout le système présent roule sur cela et en dépend, que le roi de Prusse n'a d'autre intérêt que d'engager le roi de Pologne à

songer à la couronne impériale et à l'y aider, qu'autrement le grand-duc y parviendra et que, la Cour de Vienne étant implacable, il faut compter qu'elle se souviendra éternellement du tort que France et Prusse lui ont voulu faire et lui ont fait. »

De Courten et Valory sont chargés de conduire cette négociation, « l'un par l'autre, allant d'une Cour à l'autre (de Dresde à Berlin) où il n'y a pas loin et conférant de tout avec le roi de Prusse. » D'Argenson voit déjà l'élection immanquable : les ministres du roi de Pologne désireront l'élévation de leur maître qui fera la leur, l'électeur de Cologne se laissera toucher par les intérêts de sa maison, par ceux de la liberté germanique et par quelques libéralités, l'électeur de Bavière ne songe pas à l'Empire; la Saxe aura donc cinq voix : Saxe, Brandebourg, Bavière, Palatin, Cologne, et le grand-duc quatre seulement : Bohême, Mayence, Trèves, Hanovre ; encore serait-il facile de gagner Trèves par argent et de refuser l'activité à la voix de Bohême, ce qui assurerait au candidat du marquis d'Argenson six voix contre deux.

Le 4 février, d'Argenson rédige et Louis XV signe une nouvelle lettre, où ils supposent l'accord établi avec Frédéric ; après avoir exposé son plan de conduite le roi de France ajoutait : « J'apprends, par ce que m'écrit le sieur de Valory, que Votre Majesté pense aux mêmes choses : vous réconcilier avec le roi de Pologne, le porter au trône impérial, en exclure le grand-duc, soutenir les droits de la maison de Bavière, pousser la guerre avec vigueur et nos desseins avec sagesse. » Frédéric se serait bien gardé de prendre des engagements aussi téméraires. Le 11 février il écrivit sur les conjonctures présentes un Mémoire qu'il fit parvenir à la Cour de France : il y répétait que la Saxe manquant de tout ne voudrait traiter qu'avec une puissance en état de remplacer les subsides anglais et hollandais ; qu'elle perdrait en changeant de système ; qu'il n'y avait pour le moment qu'à porter de grands coups du côté de la Bavière et de l'Au-

triche. Dans ses conversations avec de Courten et avec Valory, cette dernière recommandation revenait sans cesse; il démontrait jusqu'à l'évidence que les diversions faites ailleurs, surtout en Flandre, n'opéreraient aucun effet. La seule concession qu'il faisait aux illusions et aux faiblesses de Louis XV était de demander à de Courten un portrait de Madame de Châteauroux.

Le roi de Prusse consentit pourtant, par complaisance ou par indifférence, au départ de Valory pour Dresde : il l'annonça à Louis XV par une lettre datée de Potsdam (13 février[1]) en lui prédisant encore une fois l'insuccès de cette négociation.

A peine arrivé à Dresde (17 février), Valory écrivait à d'Argenson que le roi de Pologne regardait l'Empire comme un fardeau au-dessus de ses forces. Le ministre, croyant que Valory « n'a manqué de réussir que parce qu'il vient de Berlin, et qu'on le croit trop prussien », fait désigner de Vaulgrenant « pour passer incessamment à Dresde et y faire les propositions convenables et d'une façon pressante. Sa Majesté, ajoute-t-il dans une instruction sommaire, ira jusqu'à se porter à payer des subsides au roi de Pologne, que même, s'il le faut, on les portera jusqu'à ceux que paye l'Angleterre (Nª : à quoi j'ai grand regret). On arrangera un traité avec lui pour augmenter ses domaines aux dépens de Sa Majesté hongroise (Nª nous chantons la palinodie, mais c'est ainsi que cela a été emporté au Conseil par inquiétude). »

Nous surprenons encore une fois, dans ces deux parenthèses, une dissidence entre le ministre des affaires étrangères et le Conseil : c'était déjà trop d'espérer faire le roi de Pologne empereur, malgré lui et malgré l'Empire; d'Argenson n'allait pas jusqu'à vouloir lui payer d'énormes subsides, et lui procurer une augmentation territoriale, ce qui ne pouvait qu'alarmer l'Europe et éterniser la guerre.

1. Appendice VIII, 6.

Valory avait regagné son poste après l'échec de sa mission à Dresde : Frédéric triomphe de ce retour précipité et essaye encore une fois de ramener le cabinet français à la réalité de la situatoin ; sa lettre de Potsdam (26 février 1745) est un modèle de netteté, de sagesse politique et de génie militaire.

« Monsieur mon frère, le prompt retour du marquis de Valory et la réponse peu satisfaisante du roi de Pologne peut d'autant moins surprendre Votre Majesté, qu'elle était déjà informée préalablement combien le comte Bruhl et les principaux de cette Cour sont vendus à la reine de Hongrie et à l'Angleterre. Je suppose qu'avant la mort du dernier empereur on a pris des mesures à Vienne et à Dresden pour s'accorder sur les démarches qu'il fallait faire dans ce cas, et il est bien apparent que le roi de Pologne a promis sa voix au grand-duc, ou bien que la Cour de Vienne s'est engagée de soutenir l'élection du roi de Pologne, à condition qu'il fît élire un archiduc roi des Romains. Le principal objet pour le présent est, me semble, d'empêcher l'activité de la voix de Bohême : c'est ce qui ne peut se faire que par le concours ou de l'électeur de Cologne ou de celui de Trèves ; cet article est d'une si grande conséquence que je conseille à Votre Majesté de ne rien ménager pour le faire réussir. Il est sûr que dans le moment présent nos ennemis ont la supériorité dans le Collège électoral, et nous n'avons d'espérance que dans l'électeur de Cologne ou de Trèves, car Votre Majesté verra que tous les soins qu'elle se donnera pour la Saxe seront nuls.

« Je ne puis m'empêcher à cette occasion de dire à Votre Majesté avec franchise que je regarde la retraite de M. de Maillebois de la Zorn comme un évènement aussi désavantageux dans ces circonstances que la perte d'une bataille ; s'il ne se porte pas promptement en avant et s'il n'agit pas avec vigueur, il arrivera certainement que l'armée des alliés s'approchera de Francfort, et qui sait s'ils ne voudront pas brusquer une élection impériale selon leur fantaisie? Que Votre Majesté

pèse bien cette affaire et qu'elle sente les terribles conséquences qui en résulteraient pour elle et plus encore pour ses alliés. Si Votre Majesté veut donner une tournure avantageuse à nos affaires, il me paraît à moi que les points principaux sont d'avoir une puissante armée sur le Bas-Rhin, de 60 000 hommes bien effectifs, avec un général bien entreprenant à leur tête, qui sans s'éloigner beaucoup du Rhin mît sa principale étude à couper la communication des électeurs ecclésiastiques et du pays d'Hanover ; cette armée et de l'argent dépensé à propos établiraient assurément l'égalité des voix dans le Collège électoral et feraient peut-être même impression sur le roi de Pologne. L'autre objet non moins important est celui de l'armée de Bavière : Votre Majesté l'a renforcée très convenablement, mais il manque une tête à ce corps robuste et fort, et je crois que le temps presse d'y envoyer un général bien hardi pour la commander. Si Votre Majesté y envoie un tâtonneur, elle peut compter d'avance que sa campagne est perdue ; mais, si elle y envoie quelqu'un de bien vigoureux, avec les facilités données dans ce pays-là, on pourra pénétrer jusqu'à Vienne, et c'est l'unique moyen pour réduire la reine de Hongrie, et le seul moyen de lui faire un mal réel. Si alors je puis avancer de mon côté vers la Moravie, il arrive que la Bohême tombe de soi-même.

« Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Majesté que j'ai fait sonder le ministre anglais sur ses idées à l'égard de la paix, selon qu'elle paraissait le désirer avant la mort de l'empereur, à quoi le lord Harrington a répondu qu'il serait à désirer qu'on pût rétablir la paix et la balance des pouvoirs, en un mot, beaucoup de billevesées de cette espèce et dont le sens, en gros, porte qu'il n'est pas éloigné de désirer la paix, mais qu'il fallait avant tout pressentir la façon de penser de leurs alliés. La mort de l'empereur les rendra plus raides encore. »

Ces conseils si pleins de haute raison, de sens pratique et aussi de hauteur un peu dédaigneuse, ulcéraient Louis XV ; le

marquis d'Argenson, d'esprit plus large, d'épiderme moins sensible, n'y voyait qu'un motif de rester plus uni que jamais à Frédéric II : cette franchise un peu brutale allait bien à sa nature tout en dehors, à son caractère tout d'une pièce. Il juge à ce moment (mars) que « la sagesse et l'honneur veulent que nous soutenions le roi de Prusse avec toute l'ardeur la plus grande que nous ayons jamais embrassé aucune vue d'État... Rien ne diminuera chez nous ce sentiment et nous sommes inattaquables sur toutes les mauvaises semences de soupçons qu'on nous jette de toutes parts pour nous diviser. » D'Argenson veut que Valory saisisse toutes les occasions d'affirmer ces sentiments à Frédéric. Il se vante d'avoir fait remarquer au roi que, si l'on annonce quelque démarche clandestine de Frédéric pour une paix particulière à Londres, à La Haye, à Pétersbourg ou à Vienne, cette démarche est, peu après, reconnue innocente vis-à-vis de la France. Il avoue que le roi de Prusse est peu correct dans ses démarches, qu'il embrasse trop chaudement ce qu'il imagine, qu'il digère mal ses idées et les suit avec peu de constance et de sagesse, mais, dit-il, « Dieu l'a fait ainsi et nous ne lui en resterons pas moins attachés. Qu'il y compte, qu'il ne craigne rien, quelque chose qu'on lui dise de nous. Ce roi mérite d'acquérir de plus en plus parfaite confiance à ses paroles. »

Ces instructions ou plutôt ces impressions du ministre, mises au net par Ledran, passent avec quelques atténuations dans les dépêches à Saint-Séverin, à Vaulgrenant, à Chavigny. Dans ces notes familières, d'Argenson méritait quelquefois le reproche qu'il adressait à Frédéric, il embrassait trop chaudement lui aussi ce qu'il imaginait et il lui arriva souvent de dépasser la mesure. Le Conseil n'eut certainement pas approuvé qu'il s'avançât jusqu'à déclarer que Louis XV ne souffrirait jamais qu'on dépouillât la Prusse de ce qui lui avait été cédé à Breslau, que Sa Majesté cèderait plutôt les plus chers intérêts de son royaume que de le permettre.

C'était encore de l'imagination que le brillant tableau tracé par d'Argenson de notre situation militaire à cette époque. « Dans ces espérances de succès, je n'y fais point entrer l'espérance de succès par nos armes qui sont (*sic*) cependant bien grandes tant pour la Bohême ou Moravie qu'en Bavière, sur le Bas-Rhin, Flandre et Italie, où notre position est celle d'une supériorité évidente de tous côtés, et ce sera peut-être là le plus difficile pour parvenir à la paix, car, si nous et nos alliés font (*sic*) une fois de certains progrès par les armes, on ne saurait répondre que nous nous contentions nous et nos alliés des mêmes conditions modérées de paix qu'aujourd'hui. On ne conçoit pas comment les Conseils ennemis, nous voyant aujourd'hui en si bonne posture, peuvent négliger notre amitié quand nous la leur offrons de si bonne grâce. » Imagination encore, la confiance dans la Bavière, « qui est la droiture même et qui redoublie à tous moments ses assurances d'attachement inviolable et même de docilité effective, ce qui n'était pas du temps du feu empereur ; » imagination aussi l'espoir que le nouveau ministère britannique va devenir économe, c'est-à-dire pacifique, et la supposition que la mission de Valory a été fructueuse contrairement aux apparences.

Toutes ces idées, tous ces espoirs chimériques se retrouvent dans une lettre de Louis XV à Frédéric du 6 mars [1]. Pendant que la Cour de France s'abandonnait à ces illusions, le roi de Prusse faisait remettre au chevalier de Courten par Podewils (6 mars) un *Essai en forme de mémoire sur la campagne prochaine :* c'est un véritable cours de politique et d'art militaire, sensé, précis, marquant exactement le but à atteindre, dégageant de tout obstacle la voie à suivre, faisant toucher du doigt les fautes commises, et admirablement propre à en prévenir de nouvelles [2].

1. Appendice VIII, 7.
2. Appendice VIII, 8.

Frédéric avait réussi à convaincre Valory et d'Argenson : l'ambassadeur, dans sa dépêche du 6 mars, conseillait de fortifier l'armée de Bavière et d'agir vigoureusement, une politique énergique et des succès pouvant seuls nous assurer le roi de Prusse ; d'Argenson préparait pour Louis XV un projet de réponse à Frédéric conçu dans ce sens : ce projet porte en tête la mention ordinaire *n'a pas servi* avec la date du 10 mars.

Ni l'ambassadeur, ni le ministre, ni le roi de Prusse ne pouvaient prévaloir contre les haines et les préventions de Louis XV et de ses conseillers. Frédéric quitta Berlin le 14 mars pour aller se mettre à la tête de son armée ; la veille il adressait au roi la lettre suivante :

« Monsieur mon frère, je profite du départ de M. de Court (*sic*) pour marquer à Votre Majesté que je me mets demain en marche pour aller joindre mon armée et pour mettre la dernière main aux arrangements de la campagne. Je dois en même temps informer Votre Majesté que j'ai reçu des réponses ultérieures du ministre anglais sur les propositions que Votre Majesté paraissait agréer avant la mort de l'empereur. Milord Harrington ne les a pas rejetées absolument mais il a dit qu'il devait les communiquer à ses alliés avant que d'y répondre et qu'il lui paraissait que la mort de l'empereur faisait une altération considérable dans le plan de paix dont je lui avais fait faire une ouverture comme une idée qui ne venait que de moi. Il est sûr que l'on a formé à Londres le dessein de dissoudre la ligue de Francfort et que pour cet effet les Cours de Londres, de Vienne et de Saxe font tous leurs efforts chez l'électeur de Bavière et chez le landgrave de Hesse pour les mettre hors d'activité. L'on compte même si fort à Vienne sur l'électeur de Bavière, que 10 000 hommes des Autrichiens qui étaient en quartier dans le Haut-Palatinat, ont ordre de se rendre aux frontières de la Silésie et je ne sais si Votre Majesté est informée des armements considérables que fait la Russie et qui commencent à devenir sérieux. Toutes ces considérations prises ensem-

ble m'ont obligé à faire un projet de campagne sage et mesuré, tel que je l'ai donné à M. de Court[1]. Dans le moment présent toute l'Allemagne a les yeux tournés vers le corps que commande le maréchal de Maillebois et il me semble que la fortune de cette armée décidera en grande partie du sort de l'Empire. D'ailleurs je dois rendre le témoignage au chevalier Court qu'il sert Votre Majesté avec un zèle et une intelligence infinie et que j'ai lieu de me louer beaucoup de lui. »

Cette lettre n'était pas encore partie de Berlin, quand Frédéric reçut celle de Louis XV que nous avons signalée le 15 février; il reprit immédiatement la plume et écrivit à la date du 14 mars[2], pour répéter qu'il n'était pas possible de détacher les Saxons des Autrichiens et des Russes, que d'Alion ne réussirait pas à Saint-Pétersbourg, qu'il était temps de profiter de la jonction de Maillebois et de Lowendhall pour frapper un grand coup sur le Mein, que c'était le seul moyen de conquérir la majorité dans le Collège électoral et d'empêcher les Cercles de se déclarer pour la reine de Hongrie; enfin, il conclut en disant que la seule opération décisive, et qui mène à quelque chose, est de marcher sur Vienne.

Louis XV, qui retombait dans son insouciance ordinaire quand une attaque personnelle ne l'en faisait pas sortir, se contentait de prêter une oreille distraite à ces avertissements multipliés; il acceptait sans observations une nouvelle lettre que d'Argenson lui faisait signer le 15 mars[3], opposant des considérations vagues à des propositions précises, arguant de l'impossibilité de combiner à distance les opérations militaires pour avertir Frédéric qu'il ne pourrait plus lui « faire dire que des choses faites plutôt qu'à faire ».

Valory, obéissant aux instructions du marquis d'Argenson, écrit le 17 mars à Frédéric pour lui demander de faire quelques

1. C'est le Mémoire du 6 mars.
2. Appendice VIII, 9.
3. Appendice VIII, 10.

avances à la Saxe. « Je crois la Cour de Saxe déjà trop prévenue, répond Frédéric le 26 mars, pour que tout ce que vous pourriez lui proposer la puisse faire revenir, mais quant à moi, vous devez savoir, Monsieur, qu'il m'est impossible de faire plus d'avances à la Cour de Saxe que je lui ai fait jusqu'à présent, et l'expérience m'a assez appris que tout ce que je puis lui proposer ne la rend que plus fière et plus indocile. »

Valory revient à la charge dans une longue lettre du 27 mars : « On envisage à ma Cour que votre réconciliation avec S. M. Polonaise faciliterait toute chose et pourrait produire une bonne paix, qu'au contraire on n'entrevoit dans la continuation de la mésintelligence que de nouveaux troubles dont personne ne peut prévoir la fin. »

Cette insistance à vouloir engager Frédéric malgré lui dans une négociation condamnée d'avance, quelques paroles maladroites de la lettre du 15 mars, portèrent le roi de Prusse à une démarche inattendue qui modifia subitement le caractère des relations qu'il entretenait avec la France depuis le traité de 1744. Le 30 mars 1745, il écrivit à Louis XV : « Je dois avouer à V. M. que j'ai besoin plus que jamais de ses secours sans lesquels je suis hors d'état de remplir mes engagements ; la chose est très sérieuse, et je ne doute pas qu'en bon allié, V. M. ne fasse l'effort que je lui demande avec instance, d'autant plus que je puis l'assurer que je me vois absolument forcé à cette démarche. » On ne peut admettre que Frédéric, en lançant cette demande, ait obéi à un sentiment de jalousie contre la Saxe, à laquelle la France offrait d'énormes subsides pour prix de son alliance, ni qu'il ait cédé à un mouvement d'humeur, encore moins qu'il ait voulu préparer de longue main une défection déjà résolue.

En effet, sa lettre du 30 mars n'arriva à Louis XV que deux mois plus tard, le 17 mai, avec un Mémoire en forme de lettre, adressé au sieur Chambrier.

Pourquoi ce long intervalle de près de deux mois? Nous

n'en trouvons qu'une seule explication : Frédéric avait gardé sa lettre en poche, et il la lançait le jour où les relations s'étant aigries, sa demande n'était qu'un prétexte pour témoigner sa froideur au cabinet de Versailles. Quant à se rapprocher de l'Angleterre, il n'y songeait certainement pas à cette date.

Ce n'est pas seulement dans la lettre au roi du 30 mars, c'est surtout dans celles qu'il adresse à Valory le 2 et le 3 avril, de Neisse, que le changement de ton est sensible; avec le ministre de France, qu'il appelle familièrement le gros Valory, Frédéric donne un libre cours à son mécontentement, à ses reproches, à ses réflexions mordantes, à ses saillies, en un mot, aux qualités comme aux défauts que nous retrouvons au même degré dans les conversations, dans les lettres, dans les boutades d'un grand ministre contemporain, qui a pris à tâche d'imiter Frédéric II, et qui a eu l'honneur d'achever ce que Frédéric II avait commencé.

La lettre à Valory, du 3 avril, est ainsi conçue : « Monsieur, j'ai reçu la lettre du roi de France avec la vôtre du 28e de mars; je suis extrêmement sensible à toutes les assurances d'amitié que vous me faites de la part de ce prince. Aussi ai-je bien pu m'attendre à quelque retour de sa part, après avoir dégagé l'Alsace d'ennemis et avoir attiré le feu de la guerre dans mon propre pays, sans compter d'ailleurs les dépenses immenses auxquelles cette guerre m'a engagé. J'ai fait tous ces efforts avec plaisir, satisfait d'avoir rendu des services à mes amis. J'ai encore eu la complaisance de me prêter à tout ce que le roi, votre maître, a désiré de moi pendant votre mission à Dresden, mais je vous avoue que je suis extrêmement surpris de l'usage qu'il veut faire de mon nom, dans une négociation dont il ne résultera rien que de m'avoir conduit à des démarches qui rendront, à coup sûr, la Cour de Dresde plus enflée d'orgueil qu'elle n'est, et celle de Vienne plus fière.

« Je m'étonne que le comte de Saint-Séverin, et surtout le ministère de Versailles, ne soient pas assez instruits des liaisons

étroites qui subsistent entre le roi d'Angleterre, la reine de Hongrie et le roi de Pologne, et qui sont encore appuyées par les insinuations des ministres de Russie, tous également vendus à l'Angleterre. Je suis surpris encore que vous ne voyez point les difficultés insurmontables qu'il y a dans les propositions que vous venez de me faire. Il ne dépend pas premièrement de moi de garantir au roi de Pologne la possession de ce royaume, incompatible avec la dignité impériale. Je suis informé de Pétersbourg, que la Cour de Russie s'est déclarée hautement qu'elle ne souffrirait jamais que le roi de Pologne puisse parvenir à la couronne impériale. Le comte de Bestucheff[1] l'a même déclaré à Dresden; ainsi, ce seul article me mettrait en opposition avec la Russie, et je vous crois trop raisonnable pour ne pas sentir qu'il n'est pas de mes intérêts de m'attirer plus des ennemis sur les bras que j'en ai effectivement et, supposé que je puisse passer sur cette considération, vous devez savoir que depuis la désertion du dernier roi des Valois, les Polonais ont fait une loi par laquelle il est défendu qu'un roi de Pologne puisse porter plus d'une couronne, de sorte que l'élection du roi de Pologne comme empereur enfanterait de nouveaux troubles en Pologne, auquel cas même je ne serais pas en état de satisfaire à ma garantie, vu la guerre que j'ai sur les bras.

« Mais quand même il y aurait un moyen de trouver des tempéraments à toutes ces difficultés immenses, la France en aurait-elle pour cela la supériorité de voix dans le Collège électoral? De plus, êtes-vous sûr que le roi de Pologne puisse être porté à recevoir le diadème impérial des mains du roi de France? Et croyez-vous de bonne foi qu'il renonce aux subsides d'Angleterre et que le comte de Bruhl renonce aux avantages que la Cour de Vienne lui a faits? Toutes les nouvelles qui me reviennent de tous les côtés de l'Europe me font croire que leur union est si bien établie qu'il n'est pas facile de les désunir.

1. Ambassadeur de Russie à Dresde; c'était le frère du chancelier.

« Si vous voulez faire des tentatives ultérieures à Dresden, il dépendra de vous d'y employer votre éloquence et vos talents, et je suis sûr que si vous y échouez, des plus habiles n'y réussiront pas; mais ne dites point de moi que je vous ai donné aucune commission, il est contre la bienséance et contre la dignité que je commette des actes d'humilité pour gueuser l'amitié du roi de Pologne. Je crois peut-être qu'en France on peut s'imaginer qu'on trouvera des avantages dans l'élévation du roi de Pologne à la dignité impériale; pour moi, je vous avoue naturellement que je n'y vois guère encore d'apparence, et qu'après tout, je n'y trouve pas assez mes avantages pour que je prie si fort le roi de Pologne de faire une démarche qui ne m'est aucunement avantageuse.

« Vous désirez que j'écrive au prince de Hesse touchant le renouvellement du traité pour les 9000 hommes de troupes hessoises qui sont au service de l'électeur de Bavière. Je ferai écrire à ce prince sur ce sujet, mais je crois que les manœuvres du maréchal de Maillebois seront les objets les plus capables de le décider.

« J'attends à savoir de vous quel parti vous avez pris, si vous allez à Dresde ou si vous restez à Berlin pour vous avertir selon ce que vous le désirez du temps auquel mes troupes entreront en campagne. »

On a dit que César écrivait comme il combattait : Frédéric mérite le même éloge, sa plume vaut son épée; le lecteur est saisi, entraîné par ce style nerveux, qui va droit au but, sans s'égarer dans les méandres chers aux diplomates.

Ce qu'il écrivait au marquis de Valory, Frédéric II le répétait au roi de France le même jour (3 avril), sans précautions oratoires, sans détours subtils, avec la rude franchise qui était un des caractères de son génie.

« Si ce que V. M. suppose des inclinations de la Cour de Dresden se trouvait ainsi, il y aurait grande espérance que la négociation du marquis de Vaulgrenant pourra réussir, mais je

dois parler vrai à V. M. et je puis l'assurer que ni les plus flatteuses espérances d'ambition, ni les plus grandes perspectives d'intérêt ne feront changer la Cour de Dresden du parti auquel je suis sûr qu'elle est indissolublement liée. Le roi de Pologne est sous tutelle de la Russie et dans la servitude de la Cour de Londres; ses inclinations, ses favoris, ses maîtres, tout s'oppose à ce qu'il change d'alliés; ce serait faire un abus de mon nom que de vouloir l'employer pour faire des tentatives inutiles; je me suis déterminé aux instances de V. M. au voyage que le marquis de Valory fit à Dresden, il est contre ma dignité et la bienséance que j'en fasse davantage après avoir épuisé tous les moyens imaginables de conciliation; une conduite différente enflerait la vanité saxonne et rehausserait peut-être la fierté autrichienne.

« V. M. peut même juger par les soins que le sieur de Loss, envoyé de Saxe à Munich, se donne pour détacher cet électeur de l'Union de Francfort que le roi de Pologne n'a assurément aucun dessein de changer de parti, mais bien au contraire de fortifier le sien.

« Les matières de l'élection du roi de Pologne se trouvent d'ailleurs si compliquées par rapport aux intentions de la Russie, aux lois de la république polonaise (dont j'ai fait un ample détail au marquis de Valory) que je ne sais pas par quel tempérament tant de choses qui sont en opposition les unes avec les autres pourront se concilier et quant à mon individu, je ne puis promettre que des choses que je suis en état de tenir ou qui n'attirent pas de funestes suites pour mes intérêts. V. M. me doit la justice que lorsque j'appris la situation de ses troupes en Alsace l'année passée, que je n'ai pas balancé un moment à me déclarer (quoique infiniment de points contenus dans notre traité, me laissassent les mains libres); je me suis attiré par les mauvais succès de la campagne dernière tous ses ennemis à dos; comment peut-elle prétendre, qu'ayant déjà la guerre dans mon pays, je contracte de nouveaux engagements avec le

roi de Pologne qui ne manqueront pas de me brouiller avec la Cour de Pétersbourg et qui me ruineront totalement, vu que le comte de Bestuchef a déclaré à Dresden que l'impératrice de Russie ne souffrirait jamais que le roi de Pologne se mît au rang des candidats pour la couronne impériale.

« Je suis fâché que la maladie du maréchal de Schwerin l'empêche d'accepter le poste que V. M. lui destine[1]; il est actuellement très incommodé d'anciennes blessures qui se sont rouvertes.

« V. M. sait sans doute que les résolutions du Collège électoral se prennent, selon l'usage, à la pluralité des voix; ainsi je ne puis dans toutes les occasions faire usage que de ma voix. Il s'agira pour la voix de Bohême ainsi que pour l'élection impériale de la majorité. La reine de Hongrie peut compter sur Mayence, Trèves, Saxe, Hanovre et peut-être aussi Cologne. Si la supériorité ne s'y trouve pas, du moins l'égalité y est-elle : ainsi il s'agira de celui qui pourra le premier fortifier son parti d'un suffrage.

« Les Autrichiens se tiennent encore paisibles dans leurs quartiers de Moravie; il n'en est pas de même du côté de Teschen, où ils ont assemblé un corps de 26 000 Hongrois qui n'attendent apparemment que la saison pour passer de l'autre côté de l'Oder et infecter tout le pays. Les Saxons ont 24 000 hommes vers les frontières de la Lusace. Les Autrichiens sont aussi intentionnés à ce que l'on dit de tirer des troupes du Haut-Palatinat, pour renforcer leur corps de Bohême, ce qui se fonde par l'espérance qu'ils ont de détacher l'électeur de Bavière de l'Union. »

Cette dernière prévision se réalisait au moment même où Louis XV recevait la lettre du roi de Prusse; défection de Maximilien, impossibilité d'une réconciliation avec la Saxe, élection du grand-duc, sur tous ces points Frédéric voyait juste et disait bien; sa correspondance jusqu'à ce jour est un modèle de bon

1. Le commandement des troupes franco-bavaroises.

sens, de sagesse, de saine appréciation des choses; le politique s'y montre sans illusions, le souverain sans morgue, l'allié même y est irréprochable. Mais il y avait un autre homme en Frédéric, un railleur impitoyable, un bouffon caustique et méchant. Cet autre homme ne tarde pas à reparaître. Le 6 avril il adresse à Valory une lettre que celui-ci, trouve « très mortifiante »; trois jours après, nouvelle lettre plus vive encore :

« Monsieur, je suis fâché de voir que vous et votre Cour êtes fols des Saxons.... Je m'étonne que vous êtes le dupe (*sic*) des gens qui ne pensent qu'à vous tromper.... Le Mémoire que vous m'avez envoyé en réponse des considérations que j'ai données au chevalier de Courten est peu exact.... Je ne sais pourquoi votre Cour aime toujours à se décharger des opérations sur les auxiliaires, mais si vous ne pensez pas dans ce moment à la Bavière vous me mettez dans un grand embarras, car que me fait l'opération de Flandre? C'est un objet pour le roi de France, mais pour le roi de Prusse cela ne lui fait rien.... Tout vous paraît facile pour vos alliés et tout difficile pour vous. Le prince Guillaume, effrayé de l'exemple de ce qui est arrivé au défunt empereur et au Palatin votre allié, est en suspens : je ne le trouve pas étrange et je pense aux moyens de le rassurer, mais votre prédilection pour les Saxons me paraît incompréhensible; vous êtes aveuglés et rien ne peut vous rendre l'usage de la lumière, enfin je ne vous connais plus. Lisez les relations de M. de Saint-Séverin et si elles ne vous servent pas d'ellébore, je vous déclare incurable. C'est à celui qui offense à se réconcilier avec l'offensé, mais point à celui qui a raison de se plaindre à rechercher son ennemi. Adieu, mon cher Valory, faites-vous saigner trois fois par jour, buvez beaucoup d'eau et prenez encore plus de poudre blanche pour vous guérir de la fièvre chaude que vous avez assurément. »

Louis XV répondit le 16 avril[1] aux trois lettres de Frédéric

1. Appendice VIII, 2.

des 13, 14 et 26 mars : il n'avait pas encore reçu celle du 3 avril et il ne devait recevoir celle du 30 mars, nous l'avons dit plus haut, qu'à la fin de mai. Sa réponse n'est que la reproduction des arguments que nous avons signalés, en faveur de l'élection du roi de Pologne; d'Argenson révèle mystérieusement au roi de Prusse des secrets comme celui-ci : « Je vous dirai sous confidence que le roi de Pologne désire la dignité impériale au préjudice du grand-duc » ; il se résigne si Frédéric le désire, à appuyer la candidature de l'électeur de Bavière, que Frédéric ne cessait de représenter comme déjà acquis à l'Autriche, et dont d'Argenson vante encore la fidélité le 16 avril !

Le *post-scriptum*, écrit après réception de la lettre du 3 avril, affirme qu'Auguste III a formellement témoigné le désir d'être empereur et qu'il en fera la déclaration publique.

C'est au plus vif de ce désaccord entre Louis XV et Frédéric que survinrent les événements de Bavière : ils n'étaient pas de nature à rapprocher les deux souverains; le roi de France, convaincu une fois de plus d'imprévoyance, dut garder une secrète rancune à son correspondant qui avait tout prévu et qui eut tout prévenu s'il eût été écouté.

Dans cette grave circonstance on eut recours à d'autres lumières qu'à celles du marquis d'Argenson, responsable de la catastrophe à un moindre degré que les gens de guerre, mais coupable lui aussi de confiance outrée et d'aveugle optimisme. Les *Observations sur les événements de Bavière*, envoyées le 5 mai 1745 au roi de Prusse, le 30 avril à Valory et à Vaulgrenant, furent rédigées par Bussy sous l'inspiration et la surveillance du maréchal de Noailles. Ce ne sont que des récriminations contre la Bavière; une seule question est posée à Frédéric : « comme l'événement survenu en Bavière, en déconcertant les mesures prises, achève de rompre les nœuds de l'Union de Francfort, qui servait de motif au séjour des troupes de France dans l'Empire, S. M. désirerait savoir ce que le roi de Prusse juge qu'il serait possible de faire du côté de la négociation et du

côté de la force, pour parvenir au but proposé » ; c'est-à-dire pour soustraire l'Empire au joug que la reine de Hongrie lui prépare. Noailles espère que l'accord entre la Bavière et Vienne va désunir Vienne et Dresde. Il adresse un pressant appel à Frédéric pour qu'il se réconcilie avec Dresde, « les répugnances particulières devant céder à l'intérêt de l'État » ; il annonce que « le roi va pousser la guerre en Flandre avec la plus grande vivacité, *dans la confiance d'opérer une diversion avantageuse au roi de Prusse* » ; il plaide avec chaleur les avantages de cette diversion, invoque à l'appui de sa thèse l'exemple de la campagne de 1713, et présente également l'expédition d'Italie comme une diversion en faveur de la Prusse.

Le Mémoire de d'Argenson, auquel le Comité et le roi préfèrent celui de Noailles (2 mai), était moins maladroit ; il renfermait des récriminations moins vives, il avouait les fautes commises, reconnaissait la prévoyance de Frédéric, proclamait la nécessité d'une union plus intime avec la Prusse, proposait une triple alliance entre la France, la Prusse et la Saxe auxquelles s'adjoindrait la Russie et gardait le silence sur la Flandre.

L'œuvre de Bussy et de Noailles fut expédiée à Berlin, avec cette lettre, *sur petit papier*, rédigée par d'Argenson et signée par Louis XV : « Monsieur mon frère : la nouvelle que je reçois de la négociation d'un traité que je croïs présentement signé entre l'électeur de Bavière et la reine de Hongrie m'engage à exposer à V. M. dans ce Mémoire diverses considérations sur le passé et sur l'avenir relatives à cet événement. Nous n'avions pas dû le prévoir ; nos bonnes intentions et notre conduite devaient nous en préserver. J'attendrai avec impatience les réflexions et les avis de V. M. Je la prie de compter toujours également sur mon amitié et sur la satisfaction que j'aurai de lui en donner des marques indubitables en toutes les occasions. »

Frédéric n'avait pas attendu ces réflexions pour proposer un nouveau plan d'opérations : le 2 mai, de son quartier général

de Camentz[1], il indiquait la marche du prince de Conti au cœur du Hanovre comme l'unique remède au mal, comme « l'émétique qu'il fallait employer dans cette agonie ». Le 16 mai, il adressait à Louis XV une réponse au Mémoire du maréchal de Noailles avec cette lettre d'envoi :

« Monsieur mon frère, V. M. verra par le Mémoire que je lui envoie ce que je pense sur les affaires de Bavière et de l'Empire. Les événements ne nous ont point rendu les conjonctures plus favorables ; pourvu que cela en reste là et qu'il ne nous arrive point encore des malheurs auxquels l'on n'est point préparé. Je répète à V. M. ce que je lui ai dit si souvent : je ne puis forcer le roi de Pologne à changer de parti. Si ses ministres sont gagnés ce serait peut-être le seul moyen d'opérer quelque chose, mais je regarde la chose comme impossible. Les Saxons leurrent les ministres de V. M. à Dresden ; ils n'ont en effet d'autre objet que de semer la zizanie entre nous et de jeter sur moi la cause des liaisons odieuses dans lesquelles ils sont avec les Cours de Londres et de Vienne. »

Le Mémoire[2] écarte la discussion des faits qui ne pouvaient qu'entraîner des reproches mutuels et désunir les deux puissances. « Il suffit que celui qui fait son apologie croit avoir besoin de se justifier. » Frédéric se demande s'il est bien utile de renouveler des conseils qui ne seront certainement pas suivis. Il supplie le roi de France de ne point croire que les efforts qu'il fait en Flandre puissent porter aucun soulagement au roi de Prusse. « Si les Espagnols, dit-il plaisamment, font une descente dans les îles Canaries, ou que le roi de France prenne Tournai, ou que Thomas Tulican (sic) assiège Babylone, ces faits sont tout à fait égaux et personne, dans tout l'État, n'est d'opinion que cela apporte le moindre changement dans la guerre de Bohême et de Moravie. » On pense quel effet devait produire

1. Appendice VIII, 12.
2. Appendice VIII, 13.

cette douche d'eau glacée tombant sur l'enthousiasme des vainqueurs de Fontenoy. Frédéric traite ensuite de *paroles vagues*, de *verbiage dont on ne se paie point*, l'exemple de la campagne de 1713 invoqué par Noailles et enjoint au ministère de France de ne plus citer la guerre de Flandre comme une diversion en faveur du roi de Prusse. Il reconnaît les succès remportés en Italie, mais il les déclare frappés de stérilité et précaires, tant que le roi de Sardaigne n'aura pas été détaché de la reine de Hongrie. Il souhaite ironiquement à la France de ramener le roi de Pologne, affirmant qu'il n'y sera certainement pas contraire. Il traite de chimère l'alliance franco-russe rêvée par d'Argenson. Il termine en mettant son unique espoir dans la force de ses propres armes et dans la fortune des batailles.

C'est le 17 mai, le lendemain du jour où il opposait ces raisons décisives aux futiles spéculations des Maurepas et des Noailles, que Frédéric, désabusé sur le compte de la France, désespérant de l'efficacité de son concours militaire, voulut faire appel à ses subsides, et rédigea, pour le baron Le Chambrier, son ministre à Paris, les instructions destinées à accompagner sa lettre au roi du 30 mars. « Je me trouve absolument à sec et hors d'état de soutenir la guerre, et de faire la campagne sans un prompt et puissant secours étranger.... quatre millions d'écus d'Allemagne, pour le moins, et cela le plus promptement qu'il est possible.... Si l'on venait à me le refuser, en tout ou en partie, ou qu'on fît difficulté de me le faire toucher promptement, je serais forcé, contre mon inclination pour mes engagements, de me tirer comme je pourrais d'une guerre que je ne serais plus en état de soutenir encore cette campagne.... Qu'on m'en fasse toucher la moitié, dans le courant de ce mois, et le reste le mois suivant. » Cette demande inattendue, de forme insolite, mais très sérieuse comme tout ce qui venait de Frédéric, fut accueillie fort légèrement par le cabinet de Versailles. Le marquis d'Argenson, dans une note du 26 mai, s'élève contre la soudaineté de la

demande, contre sa hauteur choquante, et contre l'énormité de la somme exigée : 7 millions en mai et autant en juin ; il attribue cette réclamation, moins au besoin d'argent qu'à la jalousie de voir les finances de France soulagées par la défection de Bavière ; il estime pourtant qu'il faut s'assister entre amis généreux ; il laissera au roi le soin de fixer le quantum, se réservant d'en écrire au contrôleur général. D'Argenson terminait ces réflexions par un dithyrambe en l'honneur du roi de Prusse ; il se félicitait d'avoir toujours assuré que Frédéric ne manquerait jamais à la France, comme on le disait tant en Europe ; il rappelait que dans toutes ses lettres aux ambassadeurs et ministres du roi il avait répondu de la fidélité et de la constance du roi de Prusse.

Ni le Conseil, ni le roi ne montrèrent la même confiance. Le roi adressa à Frédéric cette brève réponse, le 19 juin suivant : « Votre Majesté n'ignore pas quels efforts je fais par mes finances pour soutenir la guerre de tous côtés ; je n'écoute que le besoin de mes alliés, et je voudrais bien pouvoir aller jusqu'à leur soulagement. De nouveaux secours en argent demandent des arrangements préalables. Quand nous avons traité de notre alliance, Votre Majesté se faisait gloire d'être un allié utile et peu onéreux. Je crois que si ses dépenses sont grandes, les miennes sont énormes. J'ai fait cependant assurer le baron Chambrier quel était mon empressement à vous aider en tout ce qui me serait possible, dès que j'en aurai le pouvoir, et selon ce que Votre Majesté l'arbitrera elle-même, en considérant ma véritable situation autant que la sienne, comme il convient de faire entre amis et alliés, comme nous le serons toujours, nous et nos successeurs, àce que j'espère. »

De son côté, d'Argenson envoyait à la fin du mois de mai copie de cette lettre à Chambrier, en y ajoutant « de l'eau bénite de cour par ordre exprès, comme de dire que j'écris à M. Orry pour voir s'il ne peut pas faire un effort, que je lui envoie un courrier et autres singeries sur lesquelles j'obéirai ».

En même temps, le ministre avait ordre « de négocier avec Saxe et autres moins attentivement pour les intérêts de Prusse et de le regarder comme devant incessamment faire défection ».

Frédéric en effet n'attendait plus qu'une victoire pour faire défection, mais la victoire était incertaine, et il cachait encore son jeu. Quand M. de La Tour, maréchal de camp, chargé par Louis XV de lui porter la nouvelle de la victoire de Fontenoy, arriva à son quartier général de Frankenstein (30 mai), il le reçut avec la bonne grâce qu'il savait quelquefois déployer, le fit dîner à sa table, parla de la bataille pendant presque tout le repas, s'étendit sur l'éloge de Louis XV et porta au marquis de Valory « la santé du vainqueur de Fontenoy », qui fut bue par tous les princes et officiers généraux de son armée. Le lendemain, cet enthousiasme de parade avait disparu et dans une conversation intime avec Valory, au camp de Faulbruck, le roi de Prusse exprimait sans ambages, son sentiment sur ce grand et stérile succès : « Je suis toujours bien charmé de la gloire personnelle que le roi a acquise et des avantages qui lui reviennent de cette mémorable victoire, mais convenez-en avec moi, mon cher Valory, elle ne m'est d'aucune utilité ; je n'en ai pas moins d'ennemis sur les bras, et la reine de Hongrie ne regarde pas cet événement comme de ceux qui doivent lui être extrêmement nuisibles... Le seul chemin pour avoir une paix honorable est de mettre la reine de Hongrie à la raison ; cela ne se peut qu'en mettant M. le prince de Conti en état d'agir avec supériorité... Mais vous craignez de vous enfourner en Allemagne, mes chers amis... Soyez sûrs que le lendemain que vos troupes auront passé le Rhin, vous aurez la plus grande partie de l'Allemagne contre vous ; les Anglais et les Hollandais y trouveront des troupes à leur solde tant qu'ils voudront, la guerre se perpétuera et le grand-duc sera empereur. »

Après la victoire de Fridburg (4 juin), qu'il remporta sous les yeux de Valory et de de La Tour, Frédéric chargea Villich, un

de ses officiers, d'en porter la nouvelle à Louis XV [1]. « Sa Majesté, disait-il dans un court billet, aura vu que je n'ai pas tardé à suivre son exemple : c'est à présent le tour du prince de Conti. » Il rejetait dans un *post-scriptum*, presque injurieux dans sa brièveté, ses félicitations « sur l'action glorieuse qui s'était passée à Fontenoy et sur la prise de Tournay. » Six jours après, le 10 juin, il consacrait une lettre spéciale à de nouvelles félicitations : « Monsieur mon frère, je félicite Sa Majesté de tout mon cœur de la glorieuse victoire qu'elle vient de remporter sur ses ennemis ; il n'est point de laurier dont elle ne couronne sa tête et l'on voit de quoi sont capables les Français lorsqu'ils sont conduits par leur maître. Je souhaite à Sa Majesté une longue suite de prospérités et des succès aussi heureux qu'elle se les est procurés elle même depuis le siége de Menin. Les ennemis mêmes de Sa Majesté ne peuvent s'empêcher de louer sa clémence, mais ils parlent avec dépit de sa valeur ; il n'y a que ces secours généreux que le vainqueur a accordés aux vaincus qui puissent les obliger à aimer un prince dont la modération a suspendu longtemps les coups dont il les a frappés à Fontenoy ; c'est à force de vertu que Sa Majesté force les Hollandais à l'admirer et je m'étonne qu'elle n'ait pas une secte d'enthousiastes au triple plus forte que celle de la reine de Hongrie. »

Ces lettres acrimonieuses ou ironiques, n'étaient pas les seuls indices du mouvement tournant que préparait Frédéric ; ses conversations avec Valory ne devaient laisser aucun doute sur ses intentions. « Je prévois, disait-il le 21 juin, au camp de Krolowatotta, que M. le prince de Conti repassera le Rhin et l'élection du grand-duc de Toscane se fera, malgré le roi votre maître, ainsi que l'association des Cercles et celle de la plupart des princes d'Allemagne, et ils porteront la guerre en France. Voilà ce qu'a opéré le beau et inutile détachement que

1. Tome 125.

vous avez fait pour la Flandre. Ce n'est ni là ni par là, mon ami, que vous ferez de grandes choses... Je m'aperçois de reste que mes intérêts ne vous occupent pas et j'ai grand lieu de m'en plaindre. » Sur ce sujet qui lui tient à cœur, Frédéric est inépuisable. « Je ne reviens point de ce détachement [1] pour la Flandre, au nom de Dieu à quoi est-il bon? Vous avez devant vous une armée battue. Je parierais ma tête qu'elle ne reparaîtra pas de toute la campagne. Qu'aviez-vous besoin de ce secours? Il fallait au contraire détacher de la Flandre pour l'Allemagne, c'est là qu'il faut être le maître et c'est par là seul que le roi votre maître peut en imposer à ses ennemis et secourir ses alliés; mais je vois de reste à quoi je dois m'attendre.» Valory qui rapporte cette conversation, dans une dépêche à d'Argenson, ajoute : « Après avoir épuisé toutes les bonnes raisons que j'ai prises dans vos différentes lettres, et qui ont été peu écoutées, je proposai d'en écrire lui-même à Sa Majesté. Il me répondit qu'il était las de prêcher toujours la même chose et de ne voir jamais d'exécution... qu'il était fort à appréhender qu'il ne fut trop tard; que le Rhin repassé il n'y avait plus de ressource. Mon ami, dit-il en terminant, l'espérance est une monnaie dont vous cherchez à me payer de puis longtemps et qui ne me met point du tout à l'aise; je vous déclare que je n'en veux plus : il me faut des faits. »

Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Frédéric marque son désappointement, son irritation contre la France, par sa conduite avec Valory : il devient discourtois, presque grossier; au camp de Clum, l'ambassadeur se plaint d'être confondu avec les femmes et les valets qui suivent l'armée : « Pour que vous n'ayez à vous plaindre, répond le roi (22 juillet), je vous ferai donner une sentinelle.... Si vous vous trouvez mal ici, je ne saurais vous donner d'autre conseil que de vous en retourner

1. Le détachement enlevé à l'armée de Conti, sous prétexte qu'un détachement d'égale force avait été enlevé l'année précédente à l'armée de la Meuse pour renforcer celle du Mein.

à Berlin où vous savez que tous les ministres étrangers sont. D'ailleurs je ne pense pas qu'il y aura grand chose à négocier ici pour vous, d'autant plus que la France a fait jusqu'ici la sourde oreille sur le sujet du subside, ainsi je n'ai pas grand lieu d'en être content. »

Valory n'accepta pas ce congé si formel, il resta malgré ses déboires, malgré le persifflage impertinent de Frédéric, dans l'intérêt du service du roi et de l'union entre les deux couronnes. Cette union du reste n'était pas aussi compromise qu'on pourrait le croire. Frédéric, qui savait le besoin qu'on avait de lui et le poids dont pesait son épée, n'enflait ainsi la voix que pour obtenir un plus gros subside. Il n'avait accepté ni la réponse embarrassée du roi (lettre du 19 juin), ni les raisons données à Chambrier (le 21 juillet) par le marquis d'Argenson qui avait eu la prétention de « l'amuser avec des singeries ». Le 4 août il écrivait à Chambrier : « Vouloir me payer en douze paiements une somme sur laquelle on ne s'explique pas, n'est proprement autre chose que de vouloir par une défaite honnête me refuser tout à fait et me tenir en attendant le bec dans l'eau... On ne fait que se renvoyer la paume l'un à l'autre ; le ministre me dit que le roi de France s'en était expliqué dans la lettre qu'il m'a faite et celui-ci ne m'y dit rien que de vouloir se concerter là-dessus avec son contrôleur général... après un délai de trois mois passés, où je n'ai appris sur ce sujet que des généralités, il me faut absolument une réponse prompte et catégorique.

« Je vous recommande extrêmement, disait-il à Chambrier en terminant, de me faire avoir, le plus tôt le mieux, une réponse catégorique et finale. »

Frédéric connaissait bien son terrain et il vainquit sur ce champ de bataille comme sur celui de Fridburg : le subside fut accordé ; le contrôleur général paya les erreurs des capitaines et des diplomates ; le 10 août, d'Argenson écrivait d'Alost à Chambrier que le roi accordait au roi de Prusse cinq cent mille livres par mois, à partir du 1er juillet.

On se tromperait singulièrement si l'on se figurait que Frédéric tint le moindre compte à la France de sa complaisance ; il adressa à Louis XV, le 23 août, en guise de remerciement, une lettre[1] que d'Argenson traitait avec beaucoup d'indulgence en l'appelant « un compliment affecté et ridicule », et le même jour il refusait à Valory d'accorder un armistice à la Saxe.

Malgré cette lettre et ces procédés discourtois, d'Argenson, qui avait la confiance robuste, excusait (26 août) ce singulier allié, comme il eût fait d'un enfant mal élevé, au cœur excellent, mais à la tête un peu vive. « Le roi fera toujours office d'ami, de sincère allié en tout avec le roi de Prusse, mais il faut qu'il y réponde de son côté et qu'il ne marque pas du mécontentement quand les procédés si justes et si amiables de Sa Majesté mériteraient un retour de satisfaction et même de tendresse et de la démonstration extérieure[2]. »

La première démonstration extérieure de Frédéric fut la convention conclue à Hanovre le 26 août, à l'insu de la France, avec la Grande-Bretagne et les Etats-Généraux.

Nous avons fixé au 26 août la limite de la première des trois périodes que nous avons distinguées dans l'histoire des relations de la Prusse et de la France sous le ministère du marquis d'Argenson.

Dans la seconde période, du 26 août au 25 décembre 1745, l'aigreur a remplacé l'intimité ; d'Argenson lui-même, si partial pour Frédéric qu'il appelle quelque part le plus grand prince de l'Europe, a des accès de mauvaise humeur ; il ne montre plus le même zèle pour l'alliance prussienne, il ne parle plus si volontiers de la fidélité et de l'attachement de Frédéric II au roi et à la France.

1. Appendice VIII, 14.

2. Cette lettre a été donnée par l'éditeur de l'ouvrage intitulé *Mémoires des négociations du marquis de Valori*, tome 2, page 369, avec la fausse indication de 1742.

Nous passerons rapidement sur l'histoire de ces quatre mois (septembre-décembre 1745) qui nous fournit nombre de documents intéressants, mais aucun fait nouveau dans les relations de la France et de la Prusse, aucune idée neuve, aucun aperçu original, aucun plan de conduite du marquis d'Argenson ou du Conseil.

Le 3 septembre, Frédéric écrit à Valory pour refuser un subside si mince et offert de si mauvaise grâce, un subside « qui ne peut être bon que pour un landgrave de Darmstadt » ; il compte trouver en lui-même « des ressources qui lui tiendront lieu d'amis ingrats[1] ». Valory, que le roi de Prusse rangeait sans doute au nombre de ces amis ingrats, fut traité comme tel ; le 4 septembre, il avait failli être enlevé par un parti autrichien à Jaromitz ; « les Pandours en veulent bien aux Français, lui dit Frédéric en ricanant, » et trois jours après (7 septembre) il lui ordonne de quitter le camp « où il est si mal gardé et si mal voulu » et de se retirer à Breslau ou à Berlin.

Le 15 septembre, il pousse l'impudence jusqu'à se plaindre de n'avoir appris que par la Hollande la proposition d'un congrès que l'abbé de La Ville avait faite à LL. HH. PP. quelques jours auparavant ; le 25, il écrit à Chambrier que si la France ne fait pas une prompte diversion du côté du Rhin, elle ne pourra pas trouver étrange qu'il tâche de se tirer du mieux qu'il pourra du danger qui le menace, et qu'il se serve à cet effet de tous les moyens que la nécessité lui suggérera. Il démontre à Chambrier combien d'Argenson et le ministère français s'abusent en espérant que l'élection du grand-duc ralentira l'ardeur de Londres et de Vienne pour la guerre ; il prouve pour la centième fois que la retraite de Conti[2] « a démoli de fond en comble le crédit de la France en Allemagne », que le

1. Appendice VIII, 15.
2. Au mois de juillet.

seul moyen de rétablir ce crédit est de remettre Conti en état d'agir. Inutile avertissement : les efforts de Frédéric et de Chambrier ne parvinrent pas à « éveiller les ministres de France de leur léthargie inexcusable sur ce grand objet ».

Dès lors le roi de Prusse se refuse à toute démarche collective ; quand Valory lui demande de s'associer à la France et au Palatin pour protester contre l'élection du grand-duc, il réclame préalablement la réunion de 100 000 Français au bord du Rhin (3 octobre). Ce refus de concours, dans une protestation qui l'engageait si peu, ne l'empêche pas d'exiger de la France une démarche bien autrement grave : une déclaration de guerre contre la Saxe et l'envoi d'une armée (9 octobre). Le ministre répond à Chambrier qu'il rendra compte au roi, qu'il faut du temps pour la délibération, qu'il attend une lettre de Valory ; pressé, aiguillonné par Frédéric, Chambrier insiste (18 octobre), accuse la France de négocier secrètement avec Vienne et avec Dresde, et finit par se rabattre sur une demande d'argent : il exige une somme considérable à payer en une seule fois. La France ne répondit à ces accusations et à ces demandes que par un long Mémoire remis (fin octobre) à Descoville, qui était venu apporter à Louis XV le récit de la bataille de Sohr ; elle proposait, non sans ironie, d'ouvrir la prochaine campagne par le siège de Philipsbourg ou de Mayence, et de faire des offres au roi de Sardaigne pour le détacher de Marie-Thérèse.

Frédéric, alors menacé par deux armées autrichiennes et par une armée saxonne, croyant de plus avoir à craindre un corps de 12,000 Russes, dissimule son ressentiment et adresse un pressant appel à Louis XV[1] (15 novembre 1745). Louis XV répondit par la lettre si connue du 6 décembre[2]. D'Argenson s'y

1. Appendice VIII, 16.

2. Appendice VIII, 17 : Nous reproduisons en entier cette lettre et la réponse de Frédéric qui sont données fort inexactement par plusieurs historiens de Louis XV (Cf. Jobez, tome 3, 449).

était montré déplorablement maladroit; c'était le cas ou jamais « d'amuser » Frédéric : on semblait prendre plaisir à l'irriter ; il fallait lui faire une réponse vague : on lui opposait un refus précis et sans réplique ; il semblait qu'on cherchât une rupture. En tout cas, on justifiait à l'avance la défection et on autorisait Frédéric à s'écrier : « Ma paix est faite, mais si elle ne l'était pas, cette lettre m'y déterminerait sur-le-champ. » (Valory à d'Argenson, 1er janvier 1746).

Cette faute, une des plus graves que d'Argenson ait commises, avec la complicité du roi et de tout le Conseil, allait priver la France du plus sérieux de ses alliés et la laisser principale belligérante dans une lutte où ne l'engageaient ni l'honneur, ni un seul intérêt essentiel.

La lettre de Louis XV écrite à Frédéric menacé, presque vaincu, arrive à Frédéric victorieux : elle lui est apportée par d'Arget, secrétaire de Valory, que celui-ci avait envoyé à Dresde. Le roi de Prusse s'ouvrit en toute confiance à d'Arget, qu'il appréciait fort et qu'il désirait depuis longtemps attacher à sa personne[1]; il reprocha à Louis XV l'ironie de sa lettre, déclara qu'il était las de jouer toujours quitte ou double, que sa carrière militaire était remplie, qu'il ne voulait pas exposer son pays aux caprices de la fortune, qu'il n'avait pas été assez aidé pour être content. D'Arget lui représentant qu'il pouvait jouer un beau rôle comme pacificateur de l'Europe : « J'en conviens, mon cher d'Arget, mais le rôle est trop dangereux.... Si la fortune m'eût été contraire, je me voyais un monarque sans trône.... Ici, c'est toujours échec au roi.... Je suis assuré de ma tranquillité pour environ douze ans.... Je n'attaquerai désormais pas un chat que pour me défendre ; je verrais le prince Charles à la porte de Paris sans m'en remuer. » Sa lettre à Louis XV,

1. Au mois de janvier suivant, d'Arget passait au service de Frédéric qui lui donnait le titre de conseiller privé et 1500 écus d'Allemagne d'appointements.

du 25 décembre[1], fut la première application de cette résolution ; la paix signée le même jour lui assura, comme il le prévoyait, douze ans de tranquillité.

Du 25 décembre 1745 au 10 janvier 1747, les relations deviennent naturellement beaucoup plus rares entre la France et la Prusse. Frédéric, qui avait surtout contribué à les alimenter, a renoncé à sa correspondance directe avec Louis XV ; en revanche il écrit plus fréquemment à Valory avec lequel il a repris son ancienne familiarité et ses anciennes libertés.

Guy-Louis-Henry de Valory, alors âgé de 53 ans, était brigadier des armées du roi, quand il remplaça La Chétardie en 1739, comme envoyé du roi à Berlin. Frédéric le jugeait fort sévèrement à cette époque. « Ce M. de Valory, disait-il, dans une lettre à Voltaire (4 décembre 1739) nous fait beaucoup regretter M. de La Chétardie : il nous fait apercevoir tous les jours ce que nous avons perdu au premier... Je vois sans cesse un homme qui se croit vis-à-vis de l'ennemi à la tête de sa brigade. Je crains toujours qu'il ne me prenne pour une contrescarpe ou un ouvrage à corne et qu'il ne me livre malhonnêtement un assaut. M. de Valory a presque toujours la migraine, il n'a point le ton de la société, il ne soupe point et l'on dit que le mal de tête lui fait trop d'honneur de l'incommoder et qu'il ne le mérite point du tout. » Le portrait est charmant; comme beaucoup de portraits, il est plus joli que ressemblant. Sans doute, le marquis de Valory valait mieux comme soldat que comme diplomate ; mais son enveloppe un peu épaisse, que Frédéric raillait volontiers, cachait un esprit judicieux sinon élevé, un observateur consciencieux sinon exact et qui a su lui aussi tracer quelques portraits de Frédéric[2], avec moins de malice, mais avec plus de ressemblance. Du reste, le roi de Prusse, plus équitable que le prince royal, sut reconnaître

1. Appendice VIII, 18.
2 Appendice VIII, 19.

la probité, les excellentes intentions de Valory; quant à d'Argenson, il considéra toujours le marquis comme un de ses amis les plus sûrs, et Valory justifia cette confiance : presque seul parmi les contemporains du ministre il sut lui rendre justice; il lui a consacré dans ses Mémoires une page affectueuse et émue[1].

D'Arget après sa visite à Frédéric II, rendit compte au ministre de l'entrevue de Dresde par une lettre datée du 24 décembre. D'Argenson ne vit dans la grave résolution que prenait Frédéric « qu'une grande détermination à ne plus agir en guerre avec nous d'ici longtemps; mais en négociation, disait-il, c'est autre chose ». Nous ne voyons rien de pareil ni dans la conversation de Frédéric, ni dans les commentaires de d'Arget : d'Argenson croyait volontiers ce qu'il désirait. Il ne manifesta nul ressentiment nul dépit de la détermination de Frédéric. Valory, tout en constatant que Frédéric s'était laissé aller à un acte qui ternissait sa gloire (27 décembre) « ne lui montra pas un visage fâché »; d'Argenson fit mieux, il mit cette note sur la lettre de Valory : « Qu'il témoigne au ministère, qu'il écrive au roi de Prusse pour lui marquer de la part du roi la joie la plus vive et la plus sincère; on ne le nomme plus ici que Gustave-Adolphe, il aura un sort plus long et plus heureux. Les desseins du roi, ajoutait-il, dans un projet de lettre à Valory (5 janvier), sont de se lier plus fortement que jamais avec le roi de Prusse et de ne s'entendre qu'avec lui seul pour les affaires de l'Allemagne et du Nord. Nous voulons qu'il soit le centre de toutes nos négociations dans ces Cours et le système de toutes celles qui en dépendent. » Louis XV, sans aller aussi loin, adressa de Marly à Frédéric (19 janvier) une lettre résignée, sans reproches, souhaitant que les intérêts de la France et de la Prusse restassent toujours unis, et manifestant à peine le désir d'une prompte pacification.

1. Valori, *Mémoires*, 2 vol. in-8°.

Cette conduite de philosophe chrétien, comme disaient les gazetiers autrichiens, si opposée à celle que Frédéric pouvait craindre, ne réussit pas mieux que le système suivi jusqu'alors : d'Argenson eut Frédéric pour allié dans ses tentatives pour maintenir la neutralité de l'Empire, parce que Frédéric avait autant d'intérêt que la France à cette neutralité, mais il ne réussit ni à l'entraîner dans sa quadruple alliance avec la Suède et le Danemark ni à l'unir avec le roi de Pologne, ni même à lui faire employer ses bons offices à la Cour de Londres en faveur des officiers écossais. On lui suggéra plusieurs fois l'idée de saisir le rôle de médiateur : il refusa obstinément ; il consentait bien à soumettre aux puissances maritimes et à l'Autriche les propositions que lui transmettrait la France, mais rien de plus : « Vous auriez, mon cher Valory, (22 janvier) la rhétorique d'un chérubin, d'un archange, de l'ange Gabriel lui-même, que vous ne me persuaderiez pas. » Sa réponse à Louis XV (6 février) n'était pas moins nette : il consentait à grand'peine à « tâter le pouls » aux puissances belligérantes. Malgré ces déboires et ces échecs[1], malgré les fréquentes réclamations que Chambrier lui adressait à tout propos et dans les termes les moins mesurés, d'Argenson n'en resta pas moins fidèle à Frédéric II, et Chambrier pouvait écrire au roi de Prusse le 13 juillet 1746[2] : « Ce ministre est de tous ceux que j'ai vus en place depuis 26 ans celui qui a paru le plus porté pour Votre Majesté et qui a remboursé à cause de cela bien des propos durs de ses collègues et autres lors de la paix de Dresde. Votre Majesté perdrait beaucoup s'il sortait de place[3]. » On voudrait pouvoir ajouter que la France perdit au-

1. D'Argenson confiait au roi de Prusse sa négociation pour la paix avec les Hollandais ; il insistait pour qu'il déclarât de nouveau la guerre à la reine de Hongrie, et protestât qu'il ne se battait que pour faire accepter la paix ; il l'assurait que ce désintéressement lui ferait un honneur immortel. On devine quel accueil Frédéric réservait à de pareilles communications (Juillet 1746, *Mém. du ministère*, tome 4, page 373, note).

2. Tome 129.

3. Le 18 décembre 1746, Frédéric écrivait à Voltaire : « Le marquis de

tant que la Prusse à la retraite du marquis d'Argenson : ses contemporains, qui le connurent peu, applaudirent à sa chute ; la postérité, en ne regardant que sa politique avec la Prusse, ne saurait la regretter. Le ministre, qui voyait quelquefois de loin, qui a prévu tant de choses, n'a pas pensé un seul instant que l'électeur de Brandebourg pût jamais devenir un ennemi redoutable pour la France[1] : il applaudissait à ses succès, plus sincèrement que Voltaire n'applaudissait à ses vers secs et durs, il l'admirait, il lui accordait des éloges sans mesure, il le considérait comme un allié exigeant, d'humeur incommode, mais en même temps comme le plus sûr des amis, et il le traitait en conséquence. D'avance ses demandes étaient accueillies, ses boutades excusées, ses défections pardonnées ; le roi de Prusse ne pouvait avoir à Versailles un défenseur plus convaincu, un avocat plus désintéressé ; la France pouvait y souhaiter un ministre plus perspicace.

Paulmy sera reçu comme le fils d'un ministre français que j'estime. » C'est à Berlin que le fils apprit la disgrâce de son père.

1. Voir à l'Appendice les Instructions à Duperron de Castera. D'Argenson voulait que ses agents en Pologne réglassent leur conduite sur les instructions du roi de Prusse. Dans les instructions à des Issarts, il affirme que quiconque saura, dans le ministère de France, maîtriser ou supporter l'humeur de Frédéric suivant les cas, le mènera aussi loin qu'il voudra. Les seules réserves que nous relevions dans les *Mémoires du ministère* sont les suivantes : « Une petite puissance comme était ci-devant le Brandebourg, qui parvient à figurer grandement en Europe, mérite les plus sérieuses attentions et les ménagements les plus délicats. » (Tome 4, page 371.) « Ne nous flattons pas qu'il (Frédéric) nous veuille de grands biens. » (Ibid., 375.)

CHAPITRE IV

LES NEUTRES : RUSSIE. — CONSTANTINOPLE. — VENISE. — ROME. — PORTUGAL. — LES TREIZE CANTONS. — GENÈVE. — SION. — HAMBOURG. — DANEMARK. — SUÈDE.

Russie. — Incident La Chétardie. — Dupré. — Gollas. — Saint-Séverin. — D'Usson d'Alion. — La tsarine *impératrice*. — Son portrait d'après d'Alion. — Bestucheff et Woronzoff. — Lettre de Louis XV à Élisabeth. — Système de corruption. — Le bureau d'Hébert. — Voyage de Woronzoff en France. — Politique de Frédéric II et de Marie-Thérèse à Saint-Pétersbourg. — D'Argenson et Henri Gross. — La Russie impuissante.

La Turquie. — Le comte de Castellane. — Des Alleurs. — D'Argenson et le Divan. — — Mahmoud. — Médiation de la Porte. — Insinuations de la France pour l'attaque de la Hongrie. — Le comte de Bonneval.

Venise. — Le comte de Montaigu. — Le consul Le Blond. — La neutralité de Venise. — Jean-Jacques Rousseau.

Rome. — Le cardinal de Tencin. — La Bulle Unigenitus. — Rôle de d'Argenson et de d'Aguesseau. — Le P. Norbert et le P. Pérusseau. — Le P. Bianchi. — L'abbé de Canilliac et l'archevêque de Bourges. — La Cour de Rome. — Le cardinal Valenti. — Correspondance de La Rochefoucauld et de Vauréal. — Le nonce Durini, évêque de Rhodes.

Portugal. — André Chavignard de Chavigny. — De Beauchamp. — Jean V. — Ses ministres. — L'ambassadeur portugais à Paris. — Le cérémonial à Lisbonne. — La médiation de Jean V. — Opinion du cardinal da Motta et de Chavigny sur d'Argenson.

Les treize Cantons : de Courteille à Soleure ; de Champeaux à Genève ; de Chaignon à Sion.

Hambourg et Poussin.

Danemark. — L'abbé Lemaire. — De Bernstorf. — Christian VI. — Subsides au Danemark. — Le traité d'avril.

Suède. — Le marquis de Lanmary. — Scheffer. — Le *temps de liberté*. — Frédéric Ier et le prince royal. — Subsides à la Diète. — Préliminaires du traité de 1747.

La Russie, Constantinople, la Suède et le Danemark, le Portugal, Rome, Venise, Genève, les treize Cantons, Hambourg,

telles furent les puissances neutres pendant la guerre de la succession d'Autriche. Nous ne parlons pas de l'Empire : l'élection du 13 septembre 1745 nous permettra d'y revenir. La neutralité de ces puissances s'explique par leur éloignement du théâtre de la guerre ou par leur faiblesse : les sollicitations des puissances rivales ne leur manquèrent pourtant pas ; en Russie, en Suède, en Danemark et en Portugal les négociations furent singulièrement actives et il fallut aux souverains toute leur sagesse ou aux peuples tout leur épuisement pour se désintéresser de la lutte.

En 1744 (juin), le marquis de La Chétardie, représentant de la France auprès d'Élisabeth, reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures et la Russie dans les huit jours[1]. La Chétardie, d'accord avec Mardefeldt, ambassadeur de Prusse, et avec la mère de la grande-duchesse, intriguait pour renverser le chancelier Bestucheff et attirer la Russie dans l'alliance franco-prussienne ; ses dépêches furent interceptées : il s'y exprimait sans réserve sur le compte de la tsarine ; de là son renvoi. Cette affaire fâcheuse eut son contrecoup en France. Le sieur Dupré, accusé d'avoir trahi La Chétardie en volant son chiffre, fut enfermé à la Bastille[2] (novembre 1744). Ses réponses semblèrent satisfaisantes et M. de Marville eut ordre d'adoucir sa captivité ; il fut élargi le 30 mars 1745. L'exil de La Chétardie cessa vers la même époque (avril) : il reprit du service dans les armées du roi et l'année suivante d'Argenson, non content d'intervenir pour lui faire rendre sa vaisselle que la Cour de Saint-Pétersbourg retenait injustement, le chargea d'une mission à Gênes, mission sans importance du reste[3].

1. Moscovie, du tome 45 au tome 50. — 2. Tome 45.

3. En 1749, il fut nommé ambassadeur à Turin ; il mourut en 1758 à Hanau, dont il avait été fait commandant. Beau, spirituel, galant, léger, il avait plutôt les grâces d'un courtisan que le sérieux d'un diplomate. Sur sa mission à Gênes, voir le chapitre II.

Les procédés de cette Cour avec La Chétardie et avec l'envoyé autrichien Botta, l'existence d'un cabinet noir où un conseiller d'État au département des affaires étrangères, nommé Gollas, *perlustrait* les dépêches, rendaient fort délicate la situation des ministres étrangers. Le successeur de La Chétardie, d'Usson d'Alion, trop peu qualifié pour jouir d'une grande autorité, avait assez d'expérience pour bien juger, assez de finesse pour bien voir[1]. Sa position sembla d'abord menacée : le comte de Saint-Séverin reçut l'ordre de se rendre de Varsovie à Saint-Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire; ses instructions furent même rédigées (29 novembre) ; mais Saint-Séverin prétexta sa santé pour se dispenser d'une commission peu enviable après la disgrâce de La Chétardie, et d'Alion resta chargé des affaires du roi pendant trois ans. Arrivé à Saint-Pétersbourg le 10 novembre, il annonce le 13, à Bestucheff[2] et à Woronzow[3], qu'il a ordre de traiter la tsarine d'impératrice[4] ; « mais la Cour de Russie est une terrible Cour, il y faut bien du manège et de la patience », on lui fait des difficultés sur la suscription de ses lettres à Élisabeth qui ne mentionne pas le nouveau titre, et on refuse de lui accorder audience publique. Pour rompre la glace, d'Argenson forme le projet de faire intervenir le roi personnellement. Au mois d'avril 1745, il rédige pour Ledran une note ainsi conçue[5] : « Je voudrais que le roi écrivît de sa propre main une lettre d'agacerie à l'impératrice des Russies, où Sa Majesté lui témoignerait le gré qu'elle lui sait d'entreprendre la médiation

1. D'Argenson prétend que d'Alion n'avait été choisi que parce qu'il avait eu une « querelle d'éclat » avec La Chétardie.

2. Alexis Petrovich Bestucheff ou Bestoujef-Rumine, 1693-1766

3. Michel Ilavianovitch, comte de Woronzow, 1714-1767.

4. La France en accordant ce titre exigea une réversale portant que la Russie ne s'en prévaudrait point pour lui disputer la préséance. C'est dans l'audience solennelle du 27 mars 1745 que d'Alion donna pour la première fois le titre d'impératrice à la tsarine.

5. Tome 46.

et de vouloir travailler à une chose si utile, sur laquelle le roi établirait ses sentiments de générosité et de justice, disant que plus elle aura de succès cette campagne, plus elle sera modérée dans les conditions de la paix. On dit que cette agacerie personnelle faite à une femme susceptible de sentiment et déjà bien prévenue pour la personne du roi ferait merveille dans la présente circonstance. »

Cette médiation, offerte assez vaguement et bientôt retirée, paraissait au ministre une occasion favorable pour resserrer des liens un peu relâchés depuis l'aventure de La Chétardie et pour engager la Russie dans une quadruple alliance avec la France, la Saxe et la Prusse. Une connaissance plus approfondie de la tsarine, de ses forces, de ses engagements, eût certainement détourné d'Argenson de ce projet chimérique.

Dans une lettre du 4 janvier 1746 adressée au prince de Conti[1], d'Alion dépeignait ainsi Élisabeth : « L'impératrice, toujours belle, infiniment affable, réunissant toutes les grâces imaginables avec un air de grandeur et de majesté peu communs, ayant beaucoup d'esprit et de pénétration, ferait sans difficulté le bonheur des mêmes peuples qui ont fait tant de vœux pour son élévation sur le trône et mériterait toute l'admiration des étrangers, si elle savait concilier son goût pour les plaisirs avec les devoirs de la souveraineté.

« Elle aime beaucoup sa nation et la craint encore davantage, moyen assuré pour la mal gouverner. Il semble qu'elle appréhende aussi tout ce qui pourrait déranger ses amusements. »

D'Alion passe ensuite au portrait du chancelier et du vice-chancelier. « Le comte de Bestucheff s'est soutenu beaucoup plus par l'intrigue que par la capacité. Il est foncièrement malhonnête homme, il hait les Français.... L'inapplication de l'impératrice aux affaires lui donne un crédit immense. Il le vend à

1. Tome 48.

beaux deniers comptants aux Anglais, aux Autrichiens et aux Saxons sans prétendre cependant s'ôter la liberté de glaner ailleurs.... Le comte de Woronzoff, primitivement page de la princesse Élisabeth, ensuite son gentilhomme de chambre et compagnon de l'expédition nocturne qui la plaça sur le trône de Russie, aujourd'hui époux d'une de ses cousines germaines, n'a peut-être pas un de ces génies supérieurs, mais il paraît qu'il a un fond d'intégrité et de droiture : il possède plus que tout autre la confiance entière de sa maîtresse; il vient de partir dans les pays étrangers, dans le dessein réel de s'instruire, pour venir se mettre ensuite à la tête des affaires, en renversant et faisant rentrer M. de Bestucheff dans le néant dont il n'a jamais mérité de sortir. »

D'Alion appréciait également les forces de l'empire « beaucoup plus considérables dans l'éloignement qu'en réalité », et jugeait en ces termes la nation russe : « La nation, que Pierre Ier n'a fait qu'ébaucher, regrette beaucoup plus son ancien état qu'elle n'aime le présent. Il n'y a en elle, ni ambition, ni émulation, elle soupire de préférence à tout après le repos et la tranquillité.... Elle hait les étrangers sans distinction. »

Tel était le peuple, telle était la souveraine que d'Alion devait gagner aux idées de d'Argenson; de son côté le ministre était en présence d'un envoyé d'Élisabeth qu'il accusait d'être Autrichien outré, d'avoir été choisi et instruit uniquement en vue de brouiller le roi et l'impératrice[1]. Il ne s'agissait, on le voit, que de conquérir la tsarine, d'acheter ou de renverser Bestucheff, de le remplacer par Woronzoff et de faire rappeler le sieur Gross. Le ministre commence cette campagne avec son intrépidité et son imprévoyance ordinaires. La lettre du roi à la tsarine, œuvre du marquis d'Argenson, était ainsi conçue[2] :

« Madame ma sœur, le dessein que Votre Majesté a conçu

1. Tome 48, 11 janvier 1746.
2. Tome 46, 16 avril 1745.

d'être la médiatrice des puissances qui sont en guerre, est digne de votre cœur et touche sensiblement le mien. C'est un nouveau sujet de vous admirer. Tous les princes vous en doivent des remerciements, et les miens sont d'autant plus sincères que je vois mes désirs les plus chers secondés par les vôtres.

« Je puis vous jurer, Madame, que je n'ai jamais eu les armes à la main que dans des vues d'assurer la paix, et mes succès fortifiant ces sentiments, mes revers seuls auraient pu les rendre moins vifs. C'est à la souveraine à qui je dois le plus d'estime que les nations devront le plus grand bienfait. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à faire la félicité de leurs sujets ; vous ferez celle des rois et des peuples, vous en serez, s'il se peut, Madame, plus chère et plus vénérable aux vôtres, et votre règne en sera plus heureux quand les bénédictions de l'Europe redoubleront celles qu'on vous donne dans vos États.

« Non seulement, Madame, j'accepte avec une joie sincère la médiation de Votre Majesté ; mais plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure de la terminer. Mes peuples que j'aime et dont je me flatte d'être aimé, vous devront la conservation du sang qu'ils sont toujours prêts de répandre pour ma cause ; commencez et achevez ce grand ouvrage ; ne vous bornez point aux simples propositions, aplanissez les obstacles et soyez sûre que vous n'en trouverez point dans moi.

« Tous les autres princes doivent y concourir, l'humanité, la compassion pour les malheurs de tant de provinces, le respect pour vos vertus les engageront à vous déférer ce titre de médiatrice de l'Europe, le plus beau qu'une tête couronnée puisse porter, et le seul qui pouvait manquer à votre gloire. Mais aucun d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne y ajoute, ni quel est le bonheur de vous devoir cette paix que tous les rois doivent désirer. »

Cette lettre n'était pas digne du roi : le ministre faisait tenir au successeur de Louis XIV, au plus fier souverain de l'Europe, le langage d'un solliciteur besoigneux. Eut-elle au moins

l'effet qu'on en attendait? Le chancelier Bestucheff, à qu d'Alion vient de la remettre (1er juin), se plaint qu'on n'y trouve pas une seule fois le mot *impériale* ; le baron de Mardefeldt[1], à qui il vient de la lire (6 juillet), trouve « son style et son contenu si forts » qu'il en informe le roi de Prusse, et que ce prince en fait demander une copie. Le 17 juillet seulement, d'Alion apprend au ministre que le vice-chancelier a déterminé l'impératrice à recevoir la lettre du roi; le 24 juillet[2], il annonce qu'il la remettra le lendemain ; en réalité, elle ne fut remise que le 15 août. Élisabeth fit une réponse évasive au compliment de l'ambassadeur ; quant à sa réponse au roi, je n'en trouve aucune trace. Louis XV et d'Argenson ne s'en tenaient pourtant pas aux protestations d'admiration et de tendresse pour « l'aimable reine qui gouvernait cet empire[3]. » Elle avait manifesté à La Chétardie l'intention d'avoir un bureau en forme de secrétaire à la mode de France. Ce bureau, « d'un goût noble et nouveau », avec serre-papiers, pendule au milieu, le tout de bois violet, en compartiments garnis d'ornements de bronze, fut commandé à Hébert, marchand bijoutier, rue Saint-Honoré, en face le Grand-Conseil, et coûta au roi 7000 livres. Il fut mieux reçu que la lettre royale, mais ne modifia pas les dispositions de la tsarine, si nous en jugeons par cette boutade de d'Argenson : « Si vous ne réussissez à rien, écrit-il à d'Alion[4], et que vos entretiens avec les ministres russes sont de simples amusements, sans aucunes suites pour le bien des affaires du roi, j'aurai regret au beau bureau qui vous a été envoyé et qui ne peut être un véhicule assez puissant pour vous conduire à quelque chose de véritablement utile. »

D'Argenson, qui voulait gagner la tsarine avec « un beau

1. Un des plus habiles ministres qu'il y eût en Europe, au dire de d'Argenson (tome 4, 439); il fut l'un des conseillers les plus écoutés de Frédéric II après la mort de de Borck, qu'il remplaça.

2. Tome 47.

3. Tome 46. D'Argenson ; note pour répondre à d'Alion, décembre 1745

4. Tome 47, 31 août, du camp de Melis.

bureau, » essaya « des moyens solides et efficaces, » comme il disait, pour gagner les ministres. Dès le mois de janvier 1745, il offrait de solliciter pour que le frère du chancelier Bestucheff, ministre plénipotentiaire de la tsarine à Varsovie, fût nommé en la même qualité à Paris ; le 26 janvier suivant, il annonçait que le roi consentirait à donner une pension au chancelier, une pension plutôt qu'une grosse somme, ajoutait-il, parce que, s'il avait une fois reçu la somme, il pourrait manquer à ses engagements. D'Alion répond le 20 mars[1] : « Je vis hier le chancelier, je le trouvai, à ma grande satisfaction, très disposé à gagner son argent », et le ministre, qui croit avoir fait un coup de maître, partage la satisfaction de d'Alion : « il n'y a que le premier pas qui coûte pour de telles offres, le voilà fait[2]. » Il n'était pas fait. Bestucheff fit la sourde oreille ; et d'Alion, estimant qu'il était enchaîné par les bienfaits de l'Angleterre, tenta le succès par une autre voie. A la fin d'octobre (1745), il reçut du ministre une dépêche où je relève ce passage chiffré[3] : « Sa Majesté a approuvé le présent de 1000 ducats que vous jugez utile de faire à la chancelière, et l'engagement que vous avez pris, de lui renouveler pour ses étrennes le même présent, s'il ne sort point de troupes de Russie avant ce temps ; cette dame joue à coup sûr. »

D'Argenson, on le voit, croit déjà moins à l'efficacité du moyen ; on lit dans la même lettre : « Sa Majesté vous défend expressément d'aller plus loin sur de pareils présents » ; même observation le premier novembre pour une somme de cinq cent quatre-vingts livres que d'Alion a donnée au secrétaire de la conduite des ministres étrangers, et enfin le 9 décembre le ministre dit nettement : « Je regrette de plus en plus l'argent que vous avez donné à sa femme (la femme du chancelier) c'est autant de perdu. » Trois jours après, dans une note pour répondre à d'Alion, le ministre écrivait : « Nous voyons

1. Tome 46. — 2. *Ibid.*, 25 mars. — 3. Tome 47.

qu'il n'y a rien à faire avec Bestucheff, ce maître fripon. »

On ne fut pas plus heureux avec Woronzoff. D'Argenson comptait beaucoup sur le voyage que le comte de Maslow (c'est le nom que prit Woronzoff) devait faire en France; on en usa avec lui comme avec les têtes couronnées, il fut reçu par la reine à Versailles, par le roi, par le maréchal de Saxe et par le secrétaire d'Etat des affaires étrangères à Bruxelles. Il accepta pour sa femme « une cassette contenant de la pommade et des eaux, » pour lui-même « des estampes de la bibliothèque proprement reliées, des médailles d'or formant l'histoire de France et des médailles d'or frappées sous le règne du roi; » mais il ne s'engagea à rien, il ne conclut rien, et c'est justement pendant son absence que l'on signait à Saint-Petersbourg les traités du 22 mai et du 10 juin avec Vienne et avec Copenhague, qui renversaient tout l'échafaudage élevé par le marquis d'Argenson.

On croyait encore en France qu'il était possible « d'éteindre en Russie le pouvoir arbitraire, de replonger les Russes dans leur ancienne barbarie [1], » et qu'il serait facile, avec des pensions aux ministres, des caresses à la souveraine, de dominer une puissance ramenée à l'état dont Pierre le Grand l'avait tirée. Ni Frédéric II ni Marie-Thérèse ne se laissaient prendre à ces apparences. Frédéric II surveillait les mouvements de la Russie avec autant de vigilance que ceux de l'Autriche elle-même ; il maintenait à Saint-Petersbourg l'un de ses meilleurs diplomates, le baron de Mardefeldt, qui devint plus tard son principal conseiller ; il poussait la France à fournir aux ministres hostiles ou douteux des subsides auxquels il se gardait bien de contribuer. Marie-Thérèse ne montrait pas moins d'empressement à complaire à la tsarine : le 3 novembre 1744 [2], le comte de Rosemberg, son ministre plénipotentiaire

1. Tome 48. D'Argenson à d'Alion. 16 mai 1746.
2. Tome 45. Déclaration du comte de Rosemberg.

à Saint-Pétersbourg, déclarait « qu'elle avait en horreur l'intrigue abominable de Botta, et que ce marquis demeurerait détenu à Gratz aussi longtemps qu'il plairait à Sa Majesté Impériale. » Que l'on compare cette conduite avisée à celle de d'Argenson écrivant à d'Alion le 2 mai 1745[1] : « Ne vous donnez point pour ennemi de M. de La Chétardie et laissez même entendre que vous avez contribué à la cessation de son exil par les bons témoignages que vous avez donnés de sa conduite en Russie. » Cette maladresse nous confond.

Que dire de la guerre sourde que le ministre fit pendant deux ans à Gross? D'Alion, qui pouvait lire dans chaque lettre qu'il recevait de Paris, une appréciation malveillante ou une accusation formelle contre Gross, n'avait garde de le défendre. Dans une dépêche du 19 février 1746, il le dépeint ainsi : « Allemand de nation, autrichien et véritablement espion de la Cour de Vienne. » D'Argenson, lui aussi, était prodigue de ces aménités, et il n'est pas de mauvais offices qu'il n'ait rendus à l'envoyé de Russie. Celui-ci rapportait scrupuleusement à son gouvernement les conversations qu'il avait avec le secrétaire d'État : on sait quelle liberté d'Argenson y apportait; répétées dans les Cours, ses paroles y faisaient scandale, et à chaque instant il devait envoyer à ses agents des corrections, des atténuations aux critiques ou aux vivacités qu'il s'était permises. Il avait accusé Bestucheff d'être tout anglais. « Je conviens, écrit-il à d'Alion, d'avoir dit au sieur Gross que tout ce qui venait de l'impératrice sa maîtresse était bon et juste; à quoi il me répondit : et ce qui vient de M. le Chancelier? Et à cela je ne répondis rien. J'ajoutai seulement que le roi avait pour sa maîtresse tous les sentiments d'estime et d'amitié qui pussent être entre aucuns souverains[2]. »

1. Tome 46.
2. Tome 46, 27 janvier 1746.

Gross a donc altéré les paroles du ministre ; secondé par de Stainville, l'envoyé du grand-duc, Gross a tout fait pour aliéner Woronzoff à la France ; il a la « malice du singe ; » il émet la prétention outrecuidante d'être reçu en audience royale, faveur qui ne s'accorde qu'aux envoyés extraordinaires, aux ambassadeurs et aux ministres plénipotentiaires, mais non aux simples ministres ni aux chargés d'affaires[1]. Il fallut que la tsarine le nommât ministre plénipotentiaire (14 novembre 1746) pour trancher cette difficulté de cérémonial. Le 26 novembre, elle lui ordonnait de partir incontinent de Paris s'il n'obtenait pas deux audiences : l'une pour remettre ses anciennes lettres de créance, l'autre pour être admis en qualité de ministre plénipotentiaire. « Cet incident, disait la Cour de Russie, ne pouvant manquer d'interrompre en quelque manière la correspondance entre les deux Cours, celle de France ne le pourra imputer qu'à elle-même. »

D'Argenson céda : le 31 décembre il écrivit à « ce petit monsieur » Gross, que le roi lui accorderait les deux audiences demandées.

On voit à quels minces objets s'arrêtait quelquefois d'Argenson, par quelles difficultés puériles il risquait de compromettre cette neutralité déjà malveillante, d'indisposer une puissance dont il considérait l'intervention comme possible et comme fort dangereuse. Ce danger n'existait pourtant pas.

Dès le début de sa mission (décembre 1744), d'Alion répétait dans toutes ses lettres qu'il n'y avait rien à craindre de la Russie comme participation à la guerre. « Cette Cour ne veut rien faire ni pour les uns ni pour les autres, » écrivait-il le 8 mai 1745. Même renseignement le 29 juin. Entre Bestucheff qui voudrait certainement se mêler des affaires d'Allemagne et Woronzoff qui modère ses mauvaises intentions, l'impératrice

1. Henri Gross, simple agent de la Russie à Paris, y avait été nommé ministre résident le 20 mai 1745.

appréhende toute démarche qui pourrait troubler ses plaisirs. En avril (1746) elle est de plus en plus invisible ; en août sa pauvreté, son désordre, son indolence sont autant d'obstacles à une grande entreprise. Cette entreprise eut lieu pourtant, mais deux ans plus tard, au terme de cette guerre de 8 années, et quand la paix était presque signée : simple démonstration militaire, elle put flatter l'orgueil des Russes, elle n'eut aucune influence sur les événements.

On peut porter le même jugement sur la politique du marquis d'Argenson en Russie : il ne parvint à empêcher ni le traité avec l'Autriche, ni le traité avec le Danemark ; il se contenta d'affirmer quand Gross les lui communiqua, qu'il n'y voyait rien d'inquiétant contre la France ; cette philosophie résignée était de circonstance, mais qu'elle était loin des grandioses conceptions de 1745 [1] ! « L'alliance une fois conclue (entre France, Russie, Saxe et Prusse), qui oserait troubler le repos de l'Europe ? Nous y donnerions des lois justes et sages... Cette quadruple alliance serait durable et même éternelle... Nous avons dessein de nous attacher solidement et pour toujours à la Russie. Son alliance serait supérieure à tout... La suite nécessaire serait d'empêcher pour toujours les Turcs de remuer en Europe. »

La Turquie, que d'Argenson voulait empêcher de remuer, était peu redoutable malgré ses récents succès et les avantages obtenus en 1739 ; aussi les relations de la France avec Constantinople [2] en 1745 et en 1746 offrent-elles peu d'intérêt. L'ambassadeur en Turquie était le comte de Castellane ; le 17 février 1745 le roi décida qu'il serait rappelé de Constantinople et remplacé par des Alleurs ; il conserva pourtant ses fonctions pendant toute la durée du ministère de d'Argenson ; des Alleurs ne se rendit à Constantinople qu'en 1747 [3]. Les com-

1. Tome 46, 21 juin.
2. Tomes 115, 116 et 117.
3. L'installation d'un ambassadeur français à Constantinople entraina

munications étaient lentes et difficiles entre cette ville et la France : les dépêches étaient envoyées de Paris aux échevins de Marseille qui attendaient le départ d'un navire pour les expédier ; la Méditerranée sillonnée par les Anglais n'était pas sûre : de là des retards de plusieurs mois. La première lettre de d'Argenson au comte de Castellane, datée du 23 novembre, ne fut reçue qu'au commencement du mois d'avril (le 6). De Constantinople à Paris les lettres de Castellane restaient deux ou trois mois en route [1]. Dans ces conditions il était difficile au ministre d'exercer sur le Divan une action un peu suivie et un peu efficace ; d'Argenson se borne à l'insulter dans les notes qu'il rédigeait si volontiers et à prescrire à Castellane, sans grand espoir de succès, d'exciter la Porte à susciter des embarras à la Cour de Vienne [2].

« L'ignorant Divan ! changements continuels dans l'autorité politique et militaire, nuls principes, nulle assiette, avarice, variations, stupide ignorance. » (Note sur la lettre de Castellane du 7 mars). « Quelque ressentiment particulier contre la Russie et la Pologne tient plus à cœur à l'imbécile Porte que son grand intérêt d'affaiblir la maison d'Autriche, de qui cependant lui sont

des dépenses considérables et était soumise à une étiquette minutieuse. Sous Louis XV, il n'y eut pas d'exemple d'un ambassadeur arrivant à Constantinople par terre, à cause de la difficulté qu'il aurait eu à aborder avec la dignité et la représentation qu'il importait surtout de maintenir à la Porte Ottomane. L'usage voulait qu'il partît d'un port de France sur deux vaisseaux qui devaient ramener son prédécesseur. A Constantinople, le nouvel ambassadeur était défrayé pendant huit jours par l'ancien ; ensuite le nouveau défrayait l'ancien jusqu'à l'embarquement. On n'autorisa pas des Alleurs à partir par terre parce qu'on tenait à maintenir ce cérémonial, parce qu'on trouvait peu convenable qu'un ambassadeur de France voyageât incognito dans les États du grand seigneur. Le 4 mars 1745, Louis XV remit à un autre temps le remplacement de Castellane.

1. Castellane envoyait souvent ses lettres en triple expédition : l'original par Vienne, sous le couvert d'une puissance neutre, le duplicata par Naples, et quelquefois un triplicata.

2. La seule lettre un peu détaillée que le ministre ait adressée à Castellane est datée de Bruxelles, 9 mai 1746.

arrivées ses grandes guerres et les plus dangereuses attaques, puisque les empereurs autrichiens font déclarer guerres d'Empire leurs querelles particulières contre le Turc. » (Note sur la lettre de Castellane du 8 mars). Sans doute l'Autriche était à craindre, mais « l'imbécile Porte » faisait preuve de plus de perspicacité que le ministre en redoutant la Russie.

Avouons du reste que si le gouvernement turc se montrait fort avisé dans sa politique extérieure, son administration était ce qu'elle est restée depuis lors : faible, corrompue et incapable.

Dans un Mémoire du 6 mai 1745 Castellane trace les portraits du kislar-aga, du grand-vizir, du reys-effendi et du sultan. Le kislar-aga, âgé, les jambes enflées, était poli, prudent et réservé. « C'est un homme imparfait, disait-on à Constantinople, mais il faut convenir pourtant que c'est un homme ; » du reste dominé par la crainte de perdre sa place dans une révolution. Il mourut le 13 juin 1746. « On soupçonne que cela a été aidé, écrivait Castellane le même jour. »

Le grand-vizir, ancien général des janissaires, était populaire, mais n'avait aucune influence : il ne cherchait qu'à exploiter sa charge. Castellane estimait que sa déposition ne devait pas être éloignée : il était en place depuis un an et demi !

Enfin le reys-effendi (Mustapha effendi) était habile, expérimenté, mais cupide. « S'il prend le bon parti, il calcule ce qu'il aurait pu gagner en prenant le mauvais et tâche de n'y rien perdre. »

Le sultan Mahmoud, débonnaire[1], mou, artiste, bâtisseur, dessinateur, laissait la direction des affaires étrangères et la toute-puissance au kislar-aga (1er eunuque) ; il lui suffisait d'aller éteindre les incendies, de faire des promenades in-

1. Au dire de Castellane. La mort du kislar-aga, les fréquentes disparitions de gens suspects, s'accordent mal avec cette prétendue douceur. (Cf. le Mémoire du 6 mai 1745.)

cognito pour essayer d'étouffer les complots dans leur germe, pour s'assurer du prix des denrées, du contentement de la populace ou des sujets de murmures. S'il envoyait des ambassadeurs en France[1], il ne s'inquiétait à leur retour que du travail des joailliers dans ce pays. Ce monarque si effacé s'imposa pourtant par un coup d'éclat à l'attention de tous les souverains de l'Europe. Le 3 janvier 1745, Castellane écrit au ministre que le grand douanier a fait connaître à un drogman de France[2] la disposition où était la Porte d'offrir sa médiation aux puissances et d'envoyer des ambassadeurs à Versailles, à Vienne et à Londres. L'ambassadeur éluda toute réponse à cette insinuation qui semblait peu sérieuse, mais le 12 février le grand-vizir Hassan pacha adressa « de Constantinople la bien gardée au premier ministre de l'empereur de France » une proposition formelle de médiation[3]. D'Argenson n'attacha pas plus d'importance que Castellane à cette ouverture et le 20 avril il répondit dédaigneusement : « Le désir sincère de la paix est en France et le besoin chez ses ennemis... La situation des Turcs avec Tamas ne leur permet guère de se faire craindre de ceux qui déclineraient leur offre de médiation ; ils l'exerceraient peut-être plus réellement et avec plus d'apparence de succès s'ils pouvaient faire marcher du côté de Belgrade 20 ou 30 000 hommes. » La Turquie en effet était condamnée à l'impuissance par sa guerre avec la Perse.

1. En 1741, il avait envoyé à Paris en ambassade de bienveillance le gouverneur de Roumélie avec une suite de deux cents personnes. L'ambassadeur et sa suite passèrent un an en France et se retirèrent comblés de présents.

2. La même insinuation fut faite par le grand douanier à l'envoyé de Suède Fonton. Ce grand douanier était le décorateur du sérail.

3. Nous donnons en appendice ce curieux morceau de littérature orientale, IX, 1. Cette lettre, qui fut postdatée (12 février), avait été communiquée aux ambassadeurs le 4. Le 8, Castellane l'appréciait ainsi : « Elle est de la composition du reys-effendi, qui a affecté d'y étaler son éloquence asiatique, surtout dans le préambule, écrit d'un style farci et si relevé que les plus habiles drogmans ont eu bien de la peine à la traduire et que l'interprétation latine que la Porte en a communiquée est elle-même peu intelligible. »

Les ennemis de la France lui attribuèrent cette intervention inattendue de la Porte dans les querelles des princes chrétiens[1]. Elle était sans doute le fait d'un Français. Le célèbre comte de Bonneval, arrivé au terme de son aventureuse carrière (il mourut à Constantinople le 23 mars 1747), se multipliait pour arracher le gouvernement turc à sa léthargie, l'ambassade française à son indolence. Il adressait mémoire sur mémoire à la Porte (septembre 1745) ; il proposait à la France de faire déclarer la Turquie contre l'Autriche pour moins de 300000 livres ; il demandait le changement de Castellane ; en janvier 1746 il combinait une descente des Français en Angleterre. D'Argenson appréciait les services que Bonneval pouvait rendre à la France : « Dieu le conserve, écrivait-il, en apprenant qu'il relevait de maladie, pour sa conversion et pour pousser le Divan à de bons et sages partis. » (Note sur une lettre de Bonneval du 14 mars 1746). Dans une lettre du 23 décembre, adressée au sieur Bellet[2], ancien médecin du comte de Bonneval qui entretenait avec lui d'actives relations, le ministre l'engage à pousser les Turcs à la guerre contre la Hongrie, l'autorise à promettre 100000 écus et ajoute : « Le roi se déterminerait à reconnaître un pareil service et si après le lui avoir rendu vous vouliez venir dans votre patrie et vous jeter entre les bras d'un maître auquel votre cœur est si attaché, vous seriez reçu non seulement avec bonté, mais encore de façon à vous y faire passer vos jours avec distinction et une entière aisance. » Bonneval ne reçut probablement pas cette lettre, écrite si peu de temps avant sa mort[3] ; le 20 janvier

1. La Cour de Vienne intercepta et publia en juin un Mémoire remis par Castellane au Divan le 10 février 1746 et que d'Argenson avait approuvé le 9 mai. « Il faut avouer mes fautes », dit-il à propos de cette approbation, et il désavoua le Mémoire.

2. Voir Appendice IX, 2, une lettre de Bellet au marquis d'Argenson du 10 février 1746. Bellet avait écrit une brochure intitulée : *Sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes*.

3. D'Argenson dit ailleurs (*Journal*, tome 5, page 347), d'après Castel-

1747 il priait encore Bellet d'assurer le ministre que son association bien que subalterne à l'ambassade de France n'était pas sans utilité. Cet esprit hardi, entreprenant, téméraire, n'était pas fait pour déplaire au marquis d'Argenson : les Bonneval, les Charles-Édouard, tous les héros d'aventure étaient bien vus de ce sédentaire[1].

Il y aurait encore à glaner quelques lignes curieuses dans la correspondance du marquis avec Castellane, et d'abord quelques contradictions : nous avons dit qu'à ses yeux l'Autriche était la véritable, presque la seule ennemie de la Turquie. Ailleurs (note du 14 mars déjà citée), nous lisons : « Ce qu'il faut continuellement représenter avec la plus grande force, c'est la grande force et la tyrannie de la Russie qui domine aujourd'hui dans le Nord, liée indissolublement avec la Cour de Vienne. C'est Bestucheff qui fait trembler le roi de Prusse dans sa gloire et qui menace en même temps le nord de l'Allemagne d'une tyrannie irréparable, si les Turcs et les Persans liés ensemble ne l'attaquent. Donnons des affaires à Bestucheff et à la Russie, c'est peut-être le seul moyen aujourd'hui de sauver la Turquie. » Cette vue si claire de l'avenir ne devait pas être négligée : comme tant de prophètes, le marquis d'Argenson, à force de prédire, finissait par prédire juste. Citons encore un passage sur la Société de Jésus, qui n'étonnera que ceux qui prennent le marquis pour un des plus libres esprits du dix-huitième siècle. Les jésuites avaient été maltraités à Damas ; d'Argenson écrit aussitôt à Castellane (19 octobre 1745) : « Le roi estime ne pouvoir trop protéger une Société aussi occupée du bien public et de l'avantage de

lane, qu'il mourut avec un billet de la Cour de France sous son chevet. Ce billet, qu'on n'avait pas eu le temps de déchiffrer, était vraisemblablement la lettre du marquis d'Argenson à Bellet.

1. Bonneval voulait faire acquérir à la France le commerce de la mer Noire et celui de Perse par la mer Noire. (Lettre de Bellet à d'Argenson du 16 mai 1745.)

notre sainte religion que l'a toujours été celle des jésuites. » Enfin nous trouvons dans une note consacrée à la dépêche du 8 mars 1745, des vues fort justes sur Venise et sur la conduite impolitique des Turcs à l'égard de la république : « Les querelles que les Turcs font aux Vénitiens ne sont jamais que des effets de cabale et d'intrigue, car, par quelle injure, par quelle menace ces pauvres républicains peuvent-ils s'attirer la colère des Turcs? » Après avoir constaté l'impuissance absolue de Venise à jouer aucun rôle en Europe, le marquis reprend : « La Porte est donc bien crédule et bien peu au fait de ses voisins... Il me semble que notre ministre à la Porte ne courrait jamais aucun risque de soutenir et de protéger les Vénitiens, de quoi nous nous ferions un mérite en Italie... Venise ne sera jamais qu'un passage et non une clef de l'Italie. »

Cette reine de l'Adriatique, si impuissante au dire de d'Argenson, si déchue de son ancienne splendeur, avec ses 12 000 soldats réduits de moitié par la désertion, ses canons hors d'usage et ses vingt vaisseaux sans équipage, pouvait pourtant rendre d'immenses services à la maison d'Autriche, et la crainte de la voir renoncer à la neutralité fut une des constantes préoccupations du ministre français.

Jamais il n'est revenu plus souvent à la charge, jamais il n'a recommandé plus de vigilance à un ambassadeur. Cet ambassadeur[1] était le comte de Montaigu : conserver les privilèges surannés attachés à sa charge, se défaire du consul de France à Venise, le sieur Le Blond, tels étaient les plus graves soucis de ce diplomate. Soutenu par d'Argenson, il réussit à sauvegarder son droit de liste (franchise de quartier); il fut moins heureux dans sa lutte contre Le Blond. Consul depuis de longues années, secrétaire-interprète des ambassadeurs et correspondant du maréchal de Noailles, Le Blond était très apprécié du ministre

1. Venise, du tome 207 au tome 211.

de la marine, qui nommait les consuls; l'amitié qui unissait son frère, l'abbé Le Blond, au premier commis du Theil, lui assurait des intelligences dans les bureaux des affaires étrangères; il était du reste expérimenté et habile. L'ambassadeur n'avait aucune de ces qualités, sa vanité de gentilhomme était froissée par cette lutte impuissante contre un homme sans naissance : il frappait, mais il frappait plus fort que juste. Non content de troubler Le Blond dans l'exercice de ses fonctions, de lui refuser les passe-ports et autres bénéfices attachés à sa charge, il le dépeignait dans ses dépêches comme un perfide et un traître; ces accusations restant vaines, le ministre lui ordonnant d'accorder satisfaction à Le Blond, il accusait les commis du ministère d'indiscrétion, il affirmait que ses lettres étaient communiquées à Diedo, le chargé d'affaires de Venise à Paris.

D'Argenson prit la plume (16 mars 1745) pour défendre ses bureaux, déclara que ses commis étaient « tous gens choisis après un mûr examen, éprouvés depuis du temps, de bonne famille, et même plusieurs nés gentilshommes. Je me ferais moi-même beaucoup de peine, disait-il, de leur laisser voir le moindre soupçon. »

Montaigu ne tient aucun compte de ces observations, et le 11 septembre[1], il répète que Maurepas et d'Argenson ne connaissent Le Blond que par les rapports des commis qui le protègent. Le Blond, autrement habile, se contente d'écrire à son frère, à Noailles, à du Theil (septembre et octobre 1745) que les ambassadeurs de France, d'Espagne et de Naples se laissent amuser, que les Vénitiens préparent une levée de 40 000 soldats et de 10 000 miliciens.

Le 11 janvier 1746, ordre est envoyé à Montaigu de céder à Le Blond sur la question des passe-ports : l'ambassadeur cède de mauvaise grâce, se venge sur le ministre qu'il traite avec

1. Tome 209.

acrimonie (2 avril) et s'attire, le 19 avril, cette sévère leçon[1] : « Je vous avoue, Monsieur, que je n'ai pu lire sans étonnement l'article de votre lettre du 2 de ce mois, que je suis sûr sans doute de la paix générale, et que sans cela mes idées ne seraient pas justes. Il est certain que je peux me tromper, mais il n'est pas d'usage que les ministres du roi me le disent avec si peu de justice et de ménagement; qu'en cette occasion-ci, sur le compte que j'ai rendu au roi de tous les mécontentements que vous témoignez depuis quelque temps sur votre traitement, sur le refus de payer vos nouvellistes, sur votre peine à expédier les passe-ports ordinaires au consul de France, S. M. a jugé elle-même que vous étiez dégoûté de votre ambassade; elle s'est donc décidée à consentir à votre retour et à vous nommer incessamment un successeur. C'est par ses ordres que j'ai l'honneur de vous en prévenir. » Jamais le ministre n'avait montré une telle rigueur : il ne tarda pas à s'adoucir.

Nous lisons dans une lettre particulière de Montaigu du 21 mai suivant[2] : « Mon frère me mande par ses lettres du 29 avril et du 6 de ce mois, que par l'intérêt que Mme la marquise de Prie a bien voulu prendre à ce qui me regarde auprès de vous, vous lui aviez donné parole d'honneur de ne me pas rappeler. Je désavoue tout ce qui vous aurait blessé dans ma conduite. » Le 9 juillet, Montaigu adressa une nouvelle lettre de soumission au ministre et son ambassade lui fut conservée.

Il s'y montra plus docile, sinon plus remarquable comme écrivain et comme diplomate : c'est à peine s'il possède la partie purement pratique de ses fonctions; quand deux lignes de chiffres nuls se rencontrent dans ses dépêches, il écrit qu'il ne peut pas déchiffrer. Montaigu avait pris, comme tous ses collègues, pendant l'intérim qui suivit la retraite d'Amelot, l'habitude

1. Tome 209.
2. Tome 210.

d'écrire directement au roi : lettres à Louis XV, lettres au ministre sont également dénuées d'intérêt ; dans les premières, Montaigu ne donne guère que des nouvelles militaires que le roi recevait par d'autres canaux ; dans les secondes, il répète sur tous les tons et sous toutes les formes que Venise gardera la neutralité. Les dépêches du ministre sont à peine plus variées : seulement, moins confiant que l'ambassadeur, le ministre doute de la neutralité, il craint que les assurances de Venise ne soient pas sincères, bien que Montaigu pousse un jour l'optimisme jusqu'à lui écrire[1] : « Il ne serait pas impossible de déterminer la république à sortir de la neutralité pour embrasser la cause des deux couronnes. » Ministre et ambassadeur, chacun garde sa manière de voir pendant dix-huit mois. Vers le milieu du mois d'août (1746), un phénomène singulier se produit : ils se sont convaincus mutuellement, et chacun renonce à son premier point de vue pour adopter celui de son correspondant. C'est d'Argenson qui affirme dans toutes ses dépêches que Venise restera neutre ; c'est Montaigu qui craint le contraire : volant et raquettes sont les mêmes, mais les joueurs ont changé de place.

Dans cet échange monotone de craintes chimériques, de suppositions non fondées, nous ne trouvons à relever qu'un mot qui explique la durée de la lutte engagée et l'acharnement des coalisés de Worms contre la France. Au mois de février de l'année 1745, l'ambassadeur anglais à Venise, apprenant la mort de Chartes VII, disait hardiment que cet événement ne changerait rien à la situation, la véritable raison de la guerre étant de la faire à la France en particulier pour diminuer sa puissance.

On croyait encore en Europe que la France de Louis XV était la France de Louis XIV, on redoutait le génie belliqueux de la nation, l'activité du prince, l'astuce des ministres et des

1. Tome 208, 21 juin 1745.

ambassadeurs : d'Argenson, qui rêvait une nation non conquérante, un prince généreux et pacifique, des ministres et des ambassadeurs francs jusqu'à la rudesse et confiants jusqu'à la naïveté, ne pouvait comprendre que Venise négligeât « ses protecteurs et ses amis naturels pour se livrer de préférence à ses tyrans et à ses opppresseurs ; » il lui semblait que « ces républicains ne connaissaient plus le prix de leur liberté. » Ces républicains se souvenaient d'Agnadel et pressentaient Campo-Formio [1].

Nous ne pouvons quitter Venise et le comte de Montaigu sans rappeler que « cet ambassadeur à la façon de Barjac auquel il faisait très assidument la cour » avait eu pour secrétaire pendant dix-huit mois (1743-44), aux appointements de 100 pistoles, le plus grand écrivain de ce siècle ; il rompit avec Rousseau comme il rompit avec Le Blond, par orgueil, par cupidité, petitesse d'esprit et bassesse de cœur. « Ce qu'il fit de plus raisonnable fut de se lier avec le marquis Mari, ambassadeur d'Espagne, homme adroit et fin, qui l'eût mené par le nez s'il eût voulu, mais qui, vu l'union d'intérêt des deux couronnes, le conseillait assez bien si l'autre n'eût gâté ses conseils en fourrant toujours du sien dans leur exécution [2]. » Le marquis Mari fut remplacé à la fin de l'année 1745 par le marquis Scotti, et Montaigu perdit un utile conseiller.

Nous avions toujours cru que Jean-Jacques avait obéi à ses ressentiments et tracé une caricature de son ancien maître : l'étude de la correspondance de Venise confirme l'impression que

1. Quelques mois plus tard, d'Argenson jugeait très sensément le gouvernement vénitien : « Ceux qui connaissent à fond l'esprit du gouvernement vénitien, disait-il en 1747 (*Mém. du ministère*, tome V, page 8), ont démêlé que toute sa politique, toute sa circonspection, ses mystères de sévérité et de prudence, regardent plus les affaires du dedans que celles du dehors. A celles-ci la république ne prétendra jamais, mais aux premières elle a à se précautionner contre l'ambition des citoyens. »

2. Rousseau, *Confessions*, partie 2, livre VII. Cf. les portraits du comte de Montaigu, de Le Blond.

3. Rousseau. *Ibid.*

laisse la lecture des *Confessions*. Venise était représentée plus dignement à Paris ; après le départ de l'ambassadeur Cornaro, Diedo fut chargé d'affaires de la république, et quand Diedo fut envoyé à Vienne, le chevalier Tron fut nommé ambassadeur (avril 1746). Sans doute ces ministres n'avaient pas conservé la grande tratidion des ambassadeurs du seizième siècle ; leur séjour en France ne fut pourtant inutile ni à Venise, ni à la France elle-même. André Tron fit composer en 1746 pour son usage personnel une *Explication des revenus et dépenses du roi*. C'est un Mémoire plein de renseignements utiles sur les recettes et dépenses de la France de 1680 à 1742, et qui mériterait les honneurs de l'impression [1].

La république de Venise n'avait rien à craindre du pacifique successeur de Jules II, du pape Benoît XIV : le Saint-Siège avait renoncé depuis longtemps à toute ambition temporelle. D'Argenson eût voulu au moins utiliser au profit de la France ce qui lui restait d'autorité morale. Mais si la liberté du ministre était enchaînée dans ses relations avec des princes alliés à Louis XV, comme les rois d'Espagne et de Naples, son action sur le Saint-Siège était entravée par d'autres raisons. Le véritable ministre des affaires spirituelles, le plus écouté du pape, ce n'était ni d'Argenson, ni l'ancien évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices : c'était le cardinal de Tencin. D'Argenson affirme [2] que Tencin lui montrait exactement les lettres qu'il recevait chaque semaine de Benoît XIV ; il n'en reste pas moins que le cardinal correspondait amicalement, régulièrement, avec la Cour pontificale et était le véritable inspirateur de la politique française à Rome. C'est lui qui rédigea les instructions de l'archevêque de Bourges, nommé ambassadeur auprès

1. France, 1746. Tome 592. « Ce manuscrit a été fait à Paris en septembre, octobre, novembre et décembre 1745, pour S. E. M. le chevalier André Tron, ambassadeur de la république de Venise à la Cour de France, par son très humble, très obéissant et très obligé serviteur F. L. Jamet. »

2. *Journal et Mémoires*, tome 5, page 7.

du Saint-Siège (30 novembre 1744) ; c'est lui qui joua le principal rôle dans la délicate question du jubilé de 1745 et fit prévaloir dans le Conseil les prétentions ultramontaines. Cette affaire du jubilé est un des nombreux incidents de la lutte entre *acceptants* et non *acceptants*, partisans et adversaires de la bulle Unigenitus, incident intéressant parce qu'il montre à nu la politique timide, vacillante du gouvernement français.

Le 24 janvier 1745, Louis XV écrivant au pape pour demander l'extension du jubilé à la France, revenait sans nécessité sur l'éternelle question toujours en suspens : « S'il reste dans nos États un petit nombre d'esprits qui malgré tous nos soins différent encore de se soumettre à la constitution Unigenitus, qui a été si solennellement reçue dans notre royaume, et où nous la faisons respecter comme loi de l'Église et en même temps comme loi de l'État, nous avons la consolation d'espérer que ceux qui hésitent encore devenant plus dociles se mettront en état de profiter d'une grâce offerte à tous les fidèles et rempliront par leur soumission les vœux de Votre Sainteté et les nôtres.[1] »

Cette lettre était faite pour satisfaire le cardinal de Tencin, « fort chatouilleux sur les jalouses prééminences de la pourpre romaine[2], » mais il ne suffisait pas d'avoir pour soi un ultramontain aussi avéré que Tencin, il fallait en même temps éviter les réclamations des jansénistes. D'Argenson et le chancelier d'Aguesseau s'y employèrent : ils décidèrent que le pape enverrait un bref, dont on lui adresserait le texte, que ce bref ne serait pas enregistré au Parlement, que les évêques n'en feraient pas mention dans leurs mandements. D'Aguesseau rédigea le Mémoire sur le jubilé et le bref, d'Argenson revit et corrigea le tout avec un succès que d'Aguesseau eut la modestie

1. Rome, tome 796-797 (en un vol.). La correspondance de Rome pour a partie qui correspond au ministère de d'Argenson comprend 6 volumes (795-801).

2. D'Aguesseau à d'Argenson, 22 janvier.

de confesser ; le 6 février il écrivait à son collaborateur : [1] « J'avais fait plus que vous ne m'aviez demandé, Monsieur, vous avez fait à votre tour non pas plus que je ne voulais, mais plus que je n'osais espérer. Mon Mémoire n'est plus mon bien, vous vous l'êtes approprié par un usage qui a surpassé mon attente. Gardons-nous réciproquement le secret et souhaitons la persévérance ; vous la méritez bien par la droiture de vos intentions et la vérité qui règne dans toutes vos démarches. » Le bref, qui était la pièce importante, déclarait que les indulgences du jubilé ne s'adressaient en rien à ceux qui n'acceptaient pas la constitution Unigenitus. L'affaire ainsi décidée, on attendit la réponse du Saint-Siège : elle arriva au cardinal de Tencin qui en fit part au ministre par un billet du 22 mars [2] : « J'ai l'honneur, Monsieur, de vous remettre la bulle du jubilé, le bref du pape au roi [3] : tout est conforme à ce qui a été concerté... J'en ai prévenu le roi : l'exécution est principalement entre vos mains. » Le lendemain, nouvelle lettre de Tencin au ministre (23 mars) : il presse l'exécution et semble rendre d'Argenson responsable des retards qu'elle éprouve. « Le temps de Pâques est à tous égards plus convenable pour le jubilé et nous y touchons : permettez-moi de vous représenter qu'il serait nécessaire de consommer cette affaire : nous ne pouvons plus reculer, le pape s'étant conformé à tout ce que nous avons voulu. » Tencin avait pour lui la raison et la loyauté : on avait sollicité les indulgences, provoqué le bref pontifical ; il n'y avait plus à reculer. Mais les questions religieuses ne se tranchaient pas avec cette rapidité. Le 27 mars 1745, une assemblée fut tenue chez le chancelier : on y traita de la publication du jubilé et on décida :

1° que les agents généraux du clergé enverraient incessamment aux archevêques et évêques de France le bref du jubilé ;

1. Tome 796-797.
2. *Ibid.*
3. Il porte la date du 20 février 1745.

2° que l'on imprimerait à l'Imprimerie royale : 1° la lettre du pape au roi sur la paix et la santé de S. M. en latin ; 2° la réponse du roi et le bref en latin ; cet imprimé devait être vendu dans Paris, mais non crié ni affiché ; tout archevêque ou évêque en recevrait anonymement six exemplaires ;

3° que l'évêque de Mirepoix recommanderait aux prélats un usage prudent et sage du bref ;

4° qu'on n'enverrait rien à l'évêque d'Auxerre, un appelant obstiné.

Toutes les difficultés semblaient levées : le Parlement intervient alors, comme on le craignait. Le 5 avril le ministre adresse ce billet à du Theil[1] : « Monsieur l'Évêque de Mirepoix, Monsieur, craint que l'impression du jubilé ne soit retardée par mauvaise volonté de ma part ; presque tous les préalables sont levés présentement ; il s'agit cependant encore de suivre le désir de M. le procureur général qui demande que quelques mandements d'évêques et surtout de l'archevêque de Paris paraissent indépendamment du bref particulier..... On me l'a promis tant pour Paris que pour plusieurs diocèses ». L'affaire est enfin résolue ; nous l'apprenons par une nouvelle note du ministre à du Theil ; cette note est du 24 avril ; dans une conférence tenue la veille entre le chancelier, le cardinal de Tencin et les trois secrétaires d'État de la marine, des affaires étrangères et de la maison du roi, il fut résolu : 1° que d'Argenson remettrait un exemplaire du jubilé et des trois lettres à l'archevêque de Paris ; 2° que tous les autres exemplaires seraient confiés à Maurepas qui les enverrait anonymement ; remise et envoi n'auraient lieu qu'à la Pentecôte.

C'est à ces graves minuties que les ministres de Louis XV consacraient leurs loisirs. On sait le résultat de cette savante politique, elle mécontentait également ultramontains et jansénistes. D'Argenson avait pourtant la prétention de conserver la

1. Tome 796-797.

neutralité entre les deux opinions; neutralité un peu dédaigneuse, rare dès cette époque, plus rare aujourd'hui et qui lui permettait tour à tour de protéger les jésuites et de refréner le zèle gallican des représentants de la France à Rome.

Le 22 décembre 1744[1], le P. Perusseau remet au ministre un Mémoire dirigé contre le P. Norbert, capucin et missionnaire dans l'Inde; d'Argenson envoie le Mémoire au roi accompagné de cette note de sa main : « Le P. Perusseau m'a remis ce Mémoire pour faire sortir de Rome le P. Norbert, capucin de la congrégation de la Propagande à Rome, méchant homme, cerveau brûlé, écrivant continuellement contre les jésuites. Le gouverneur de Pondichéry s'en est plaint pendant qu'il était dans cette mission. M. le cardinal Tencin m'a confirmé dans la même opinion ; il est d'avis que j'écrive à M. l'abbé de Canilliac, par ordre de V. M., pour qu'il enjoigne au général des capucins d'envoyer ce capucin en Lorraine, à Bar-le-Duc. Le pape a quelque bonne volonté pour lui, mais le cardinal Valenti en a du mépris; ce sera l'affaire du général d'en accommoder les difficultés. On peut, suivant le cardinal Tencin, le réduire en menaçant d'ôter aux capucins la mission française de Pondichéry où ils ne font que brouiller. »

Louis XV n'eut garde de refuser cette satisfaction aux jésuites: d'Argenson écrivit dans ce sens à l'abbé de Canilliac et au P. Perusseau.

Si le ministre donne cette marque de bon vouloir à l'illustre Société, il est loin d'adopter le système politique et religieux dont ils ont été les théoriciens et les metteurs en œuvre. « Nos maximes, écrit-il le 16 mars à Canilliac[2], veulent que l'on recoure le moins possible aux jugements de Rome. »

Même esprit dans sa lettre du 29 juillet à La Rochefoucauld : la Cour de Rome avait fait imprimer un ouvrage en 3 vol. in-4°

1. Tome 795.
2. Tome 796-797.

du P. Bianchi, cordelier, contre les écrits posthumes de Bossuet et les propositions de 1682.

L'ambassadeur de France songeait à demander la suppression de l'ouvrage; d'Argenson lui conseille de fermer les yeux sur les publications de ce genre : « Nos libertés et nos droits sont si bien conservés et assurés par la fidélité du clergé et la vigilance des prélats qu'il me semble peu à craindre que les écrivains ultramontains puissent y nuire par leurs ouvrages. »

Louis XV avait annoncé, le 30 novembre 1744, à Benoît XIV, qu'il avait choisi l'archevêque de Bourges, Frédéric Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, pour son ambassadeur à Rome. Le départ de l'archevêque de Bourges fut différé : les passeports que la reine de Hongrie lui avait accordés se trouvèrent nuls, la guerre ayant été déclarée. Il fut décidé, le 4 janvier 1745, que l'ambassadeur se rendrait à son poste sans passeport, sur un navire de Malte, avec le bailli de Tencin[1]. Son départ fut fixé à la fin d'avril : il n'arriva à Civita que le 15 juin et à Rome que le 17. L'ambassade fut gérée, pendant cette vacance, par l'abbé de Canilliac, auditeur de rote, prêtre instruit, écrivain assez élégant, d'une grande facilité de mœurs et d'une médiocre considération; les Français établis à Rome, la Cour de Rome elle-même, l'avaient en assez mince estime. Le 11 janvier 1745, les sieurs d'Alfieri, Desbordes, la Bussière, Garnier et Marsouiller écrivent au secrétaire d'Etat des affaires étrangères : ils commencent par se féliciter du choix de l'archevê-

1. Le bailli de Tencin, neveu du cardinal, était ambassadeur de Malte à Rome. L'ordre avait pour représentant à Paris le bailli de Froulay ; il sollicitait souvent du ministre des exonérations, des immunités pour les commanderies de Malte. Chaque année, le grand maître des ordres de Saint-Jean et du Saint-Sépulcre envoyait à Louis XV, comme une espèce de tribut, des oiseaux de haute volerie qui s'étaient pris dans son île, pelegrins, gentils, laniers, etc. Le bailli du Bocage était chargé des affaires du roi à Malte. D'Argenson ne reçut de lui pendant son ministère qu'une seule dépêche, en 1746 ; elle roulait sur une très petite affaire. (Cf. Malte, tome 9, de 1742 à 1749, et *Mém. du ministère*, tome 5, page 9.)

que de Bourges et continuent par l'énumération de leurs griefs contre l'abbé; ils lui reprochent de se laisser dominer par les femmes auxquelles il communique tout, de se faire mépriser du pape par ses indiscrétions, de se confier absolument à son aumônier, le sieur Déléon, d'accorder des grâces à des prêtres indignes, de laisser tomber en désuétude l'usage autrefois imposé aux prêtres français d'assister à des conférences et de prêcher en français[1]. Quelques-uns de ces reproches étaient fondés : le pape estimait peu l'auditeur de rote. Si Canilliac sollicite une audience pour demander deux chapeaux au nom du roi (23 mars), Benoît XIV lui répond brusquement[2] : « La France ne m'a déjà causé que trop d'embarras... Je n'ai pas assez de chapeaux pour contenter tout le monde ; il n'y a aucun évêque de France qui ne se fît fouetter pour un chapeau. » Le cardinal Valenti, camerlingue, traitait aussi de très haut le chargé d'affaires. Le 19 mai, il écrivait au cardinal de Tencin, au sujet de cette même audience : « Je ne dis rien à V. E. de la manière peu convenable dont M. de Canilliac sollicite le pape de faire clandestinement chose qui eût été plus mal que bien. Dieu soit loué, il est maintenant occupé des préparatifs de son feu d'artifice (pour la victoire de Fontenoy), ce qui nous permet de respirer un peu. »

Canilliac n'était donc pas *persona grata* ; les relations de la France avec la Cour de Rome devaient s'en ressentir ; d'Argenson reproche à presque tous les ministres du roi de flatter la Cour auprès de laquelle ils sont accrédités : l'abbé ne mérite pas ce reproche. Il représente (13 janvier) le cardinal Valenti, secrétaire d'État, né à Mantoue et sujet de la reine de Hongrie, comme l'âme damnée de l'Autriche; quant au pape, « il ne voit rien par ses yeux[3]; il est aussi ennemi de l'application et de la contrainte que facile à se laisser tromper par les per-

1. Tome 796-797.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

sonnes qui l'entourent et qui sont entièrement vendues à ce cardinal. La Cour de Rome se figure que nous la craignons... ce n'est jamais qu'à titre de grâce qu'elle accorde à notre Cour les choses mêmes qu'elle se ferait un devoir et une justice de ne pas refuser à celle de Vienne. » Il revient sur cette idée le 27 janvier : « C'est le système de ceux qui composent cette Cour, de ne se prêter qu'à la dernière extrémité à ce que peut désirer la France. » Le 3 février, il prétend que ce n'est pas par le mérite et les vertus qu'on peut s'assurer sous ce pontificat les suffrages de ceux qui ont part au gouvernement. D'Argenson, un peu inquiet des libertés que prend Canilliac dans sa correspondance, le prie de réserver pour des lettres particulières les traits capables de faire connaître la Cour romaine, les dépêches officielles étant lues au Conseil (23 février). L'abbé n'en continue pas moins ses attaques : « Le système de la Cour de Rome (14 avril) est de ne prodiguer ses égards qu'à ceux qui la traitent avec hauteur et dont elle redoute le ressentiment; » il ajoute, pure flatterie à l'adresse du ministre : « Depuis que vous êtes à la tête des affaires, j'aperçois quelque changement dans les procédés du cardinal Valenti : il connaît votre fermeté et votre vigilance, et il commence à se méfier des voies détournées. »

D'Argenson n'avait nul besoin d'être incité à la hauteur et à la fermeté avec le Saint-Siège. Sur une lettre de Canilliac du 10 février, il met cette note impérative[1] : « Écrire au camerlingue qu'on dit influent sur l'esprit du P. Guarini d'agir pour l'élection du roi de Pologne, le grand-duc ne prétendant au trône impérial que pour porter au plus loin la tyrannie et la vengeance ». La lettre fut écrite le 9 mars : le même jour, d'Argenson répondait à Ledran, qui lui insinuait que Guarini était plus influent que le camerlingue : « On brûle une chandelle au diable quand on a à le craindre. » Ordre fut envoyé à Canilliac

1. Tome 796-797.

(le 23 mars) de rechercher au plus tôt une audience du pape pour prier S. S. d'écrire au roi de Pologne d'accepter la couronne impériale. Le pape fit assurer Louis XV (14 avril) qu'il le servirait avec tout l'empressement et le zèle possibles; le 12 mai, il répéta à Canilliac qu'il avait fait au roi de Pologne les représentations les plus pressantes pour le déterminer à se prêter aux vœux de l'Europe; le cardinal camerlingue ne mit pas moins d'énergie dans les siennes au P. Guarini. D'Argenson, enivré de ce facile succès, écrit le 20 juin : « Le plus sûr moyen qu'ait Sa Sainteté de conserver le repos dans ses États et de faire respecter son autorité dans tout le monde catholique, est de se montrer ouvertement amie du roi et de montrer son indignation contre les ennemis de S. M. »

Mais cette attitude n'entrait nullement dans les vues du Saint-Siège; d'ailleurs elle n'eût pas eu le résultat qu'en espérait le ministre. « Ce n'est que du côté de l'Angleterre et du Hollandais que les déterminations décisives pour la paix pourront avoir lieu; cette Cour-ci ne peut y contribuer en rien. » Cette réflexion très judicieuse se trouve dans une dépêche du 4 août[1], signée de La Rochefoucauld qui avait enfin pris la direction de son ambassade. L'archevêque de Bourges avait le sérieux, l'autorité, la dignité de vie qui manquaient à l'auditeur de rote; la confiance du Saint-Siège, sans aller jusqu'à l'intimité, ne lui fit pas défaut; celle du ministre fut absolue : d'Argenson aurait voulu que La Rochefoucauld fût élevé à l'archevêché de Paris, deux fois vacant pendant son court ministère. Il écrivait dès le 27 juin 1743[2] : « Sa Majesté vient de donner la nomination au cardinalat à M. l'archevêque de Bourges, La Rochefoucauld, et le nommer en même temps son ambassadeur à Rome, choix applaudi et qui ne vient pas de la cabale jésuitique. De même pour l'évêque de Soissons qui a la nomination du roi d'Angle-

1. Tome 798.
2. *Journal et Mémoires*, tome 4, page 73.

terre à la demande de S. M. Honnêtes gens de toutes parts et qui ne seront pas des boute-feux.»

La Rochefoucauld ne démentit pas les espérances exprimées par d'Argenson en 1743, deux ans avant son arrivée à Rome; il ne fut pas un boute-feu; sa correspondance diplomatique[1] est sérieuse et instructive, son attitude fut grave et réservée, plus sévère peut-être que ne l'eût voulu le ministre. « Le parti que vous avez pris, lui écrit-il le 1er février 1746[2], de ne point assister aux opéras ou autres spectacles de même espèce, est une suite de la régularité de vos mœurs, mais les cardinaux et prélats italiens, qui ne se refusent pas à ces sortes d'amusements, ne trouveront-ils pas votre morale trop austère et qu'elle fait la critique de la leur? » La Rochefoucauld répond le 23 février : « Je n'ai fait que me conformer à ce qu'ont fait MM. les cardinaux de la Trémoille, de Polignac et de Tencin. » L'abbé de Canilliac n'avait pas ces scrupules.

Cette sagesse de l'ambassadeur est encore plus remarquable dans sa correspondance avec l'évêque de Rennes : d'anciennes relations, le souvenir d'études communes à Rome, et surtout l'ambition du chapeau, poussèrent Vauréal à renouer commerce de lettres avec son « cher seigneur ». Ces lettres fournissent quelques indications précieuses. Le 11 mai 1746 La Rochefoucauld écrivait de Frascati à Vauréal[3] : « Nos maîtres (lisez le marquis d'Argenson) prétendent que toute la négociation avec le roi de Sardaigne avait été communiquée à la Cour de Madrid et que ce n'est qu'après que nous avions tenté inutilement pendant deux mois de déterminer le roi d'Espagne, que le roi de Sardaigne a pris son parti. Cela ne s'accorde pas tout à fait avec ce que vous m'avez mandé; c'est à moi à respecter les lumières supérieures. » Cette leçon ne devait guère servir à l'évêque de Rennes; nous avons vu avec quelle irrévérence il traitait les

1. Elle a été publiée par le baron de Girardot, à Nantes, en 1871.
2. Tome 799.
3. *Ibid.*

lumières supérieures. Dans une lettre du 13 juin La Rochefoucauld lui conseille finement d'oublier ses mécontentements particuliers, de les sacrifier au bien de la chose « si tant est qu'actuellement il puisse y en avoir ; » il le plaint d'avoir été chargé de justifications peut-être plus embarrassantes que le fait dont on cherchait à se justifier ; quant à l'acte d'accusation que Vauréal veut dresser contre le ministre par le rapprochement des dates, il en fait bon marché. « Les dates que vous me donnez, écrit-il le 22 juin, me paraissent, au lieu d'éclaircir, embrouiller un peu ce qui s'est passé depuis trois ou quatre mois ; ainsi il vaut peut-être mieux le laisser dans l'obscurité que de le vouloir tirer trop au clair. » L'évêque de Rennes ne se tient pas pour battu : nous ne possédons pas ses lettres à La Rochefoucauld, mais nous connaissons ses sentiments à cette date et ce sont certainement de nouvelles attaques contre le ministre qui lui valent cette réponse datée du 27 août : « Je vous fais mon compliment sur la manière dont les nouvelles Majestés vous traitent. Je suis très médiocrement instruit des tracasseries de notre Cour ; on écrit peu, il n'en vient personne ici. Je trouve que vous définissez fort juste et je souscris à votre jugement. » Ces derniers mots sont certainement une condamnation du ministre; c'est que La Rochefoucauld, malgré sa discrétion habituelle, voyait et jugeait : il se demandait quel jeu d'Argenson jouait en Hollande; le retour de Puyzieulx de la Haye lui semblait inexplicable et il adressait à Madrid cette conclusion mélancolique (18 juillet) : « Si vous prétendez que l'on n'a fait que peloter pour la négociation en Hollande, il en faut conclure que la partie n'est pas encore prête à finir et qu'un *pax vobis* est bien court pour finir net une si longue cérémonie. » Nous relèverons un dernier trait dans cette correspondance ; nous avons vu avec quelle sévérité l'abbé Canilliac jugeait le camerlingue ; La Rochefoucauld, après six mois de séjour à Rome (8 décembre 1745), montrait plus d'indulgence et de justice : « J'entends parler ici du cardinal Valenti comme

d'un ami sincère et fidèle, quand il est une fois ami tout de bon, et je n'ai rien vu qui ne me le fasse croire et qui ne revienne à ce que vous m'en marquez. » Vauréal, en effet, qui n'avait garde de négliger un personnage si peu influent qu'il fût, était en relations avec le secrétaire d'État de la Cour romaine, confident de ses ambitions [1].

La situation du cardinal de Tencin rendait à peu près superflue la nonciature de Paris : préfet en France de la congrégation de la Propagande, membre de la congrégation « particulière et très intime [2] » que Benoît XIV avait assemblée pour l'investiture de Parme et de Plaisance, donnant au pape « de meilleurs conseils et de plus puissants secours qu'il n'en pouvait espérer de tous les cardinaux présents à Rome, » Tencin laissait peu à faire à l'évêque de Rhodes, Durini. Celui-ci eût joué un rôle assez effacé, s'il n'avait été chargé habituellement de notifier aux puissances en lutte avec la France les naissances, les mariages, les décès survenus dans la famille royale. On sait avec quel soin la chancellerie romaine, choisissait ses représentants; à part quelques critiques sans grande portée de l'abbé Canilliac, rien ne nous autorise à supposer que Durini n'ait pas mérité la confiance du Saint-Siège. Notre terrible ministre sut pourtant s'aliéner le pacifique évêque. Le 26 octobre 1745 il écrivait à La Rochefoucauld [3] : « Monsieur Durini nous est très peu affectionné... Son génie et ses talents ne sont pas proportionnés au ministère qui lui est confié. » Quel était donc le crime de Durini ? Il transmettait à la curie romaine tous les propos que lui tenait le ministre ; quand ces propos revenaient de Rome par l'ambassadeur, d'Argenson toujours oublieux, niait intrépidement, de bonne foi, tout ce qu'on lui attribuait et se croyait victime de la plus noire perfidie. Il s'absolvait

1. Nous donnons en appendice (X) la très curieuse lettre que le cardinal Valenti adressait à l'évêque de Rennes le 9 août 1745.
2. Lettre du pape au cardinal de Tencin, 16 mars 1746.
3. Tome 798.

lui-même pour accabler l'évêque de Rhodes; il lui reprochait[1] « ce raffinement de politique personnelle qui se trouve dans tous les Italiens de sa sphère, lesquels une fois assurés de parvenir au cardinalat, imaginent qu'il ne leur manque plus, pour devenir immédiatement papables, que de ménager également toutes les Cours catholiques dans la part qu'ils ont aux affaires générales. » Sa boutade lancée, le ministre revenait à ses habitudes d'indiscrétion, et engageait de parole le roi et la France dans des promesses aventureuses ou dans des projets irréalisables. Le 21 janvier 1746[2], au sortir d'une conversation avec le ministre, Durini écrivait au pape : « Si on doit ajouter foi à ce que dit le ministère, la France n'abandonnera jamais la maison Stuart au moins pour l'établir en Écosse, le marquis d'Argenson m'ayant dit dans ma dernière audience que le roi était résolu de soutenir le prince de toutes ses forces, et que si M. de Wassenaer venait en France pour demander qu'on l'abandonnât, le roi n'hésiterait pas un moment à refuser ce sacrifice quand on lui offrirait toute la Flandre. »

Nous avons passé en revue tous les personnages mêlés directement ou indirectement aux négociations de la France avec Rome en 1745 et en 1746; nous avons rappelé quelques incidents significatifs touchant les affaires ecclésiastiques ; quant à la politique générale du ministre avec le Saint-Siège, elle se résume en quelques mots : avant l'élection du grand-duc, faire agir le pape pour porter au trône impérial l'Électeur de Saxe; le grand-duc élu, obtenir du Saint-Siège un refus de reconnaissance; la reconnaissance accordée, s'en prendre à la « déférence servile » de la Cour de Rome pour la Cour de Vienne, évoquer hors de propos le souvenir des Grégoire VII et des Innocent III, opposer à Benoît XIV[3] « ces pontifes fermes et hardis qui soutenaient avec hauteur et dignité les prérogatives de leur siège. »

1. Tome 798, 9 novembre. D'Argenson à La Rochefoucauld.
2. Tome 799. — 3. *Idid.*, 11 janvier.

On oppose volontiers de nos jours la politique des résultats à la politique sentimentale; nous dirions que d'Argenson a fait avec Rome de la politique sentimentale, si les insinuations malveillantes, les accusations injustes ne s'y rencontraient trop souvent; tout ce que l'on peut dire à la décharge du ministre, c'est qu'il n'a peut-être pas pu se soustraire à l'impression première produite sur son esprit par les dépêches de Canilliac; naturellement frondeur, il croyait plus volontiers le mal que le bien; fort de son patriotisme et de son honnêteté, il admettait difficilement que ses contradicteurs eussent une parcelle de ces vertus; incapable, nous ne dirons pas de dissimulation, mais de possession de soi-même, il négociait à ciel ouvert, exposant au roi, au Conseil, aux ministres étrangers ses plans, ses idées, ses rêves du jour; le roi écoutait sans marquer ni approbation ni blâme [1], les collègues recueillaient dans ce flux de paroles celles qu'ils devaient plus tard retourner contre d'Argenson, et les ministres étrangers, cherchant dans cette politique flottante un point fixe insaisissable, exposaient à leurs maîtres des idées, des plans, des rêves que d'Argenson refusait de reconnaître à leur retour de Berlin, de Madrid ou de Rome : de nouvelles conceptions les avaient rendus méconnaissables, même à leur auteur.

Une politique aussi capricieuse que celle du marquis d'Argenson offre au moins un avantage, les principes changeant d'un jour à l'autre modifient aussi la nature des relations entre la France et les différentes puissances; l'absence d'unité dans la direction permet au génie ondoyant du ministre de revêtir toutes les formes, et imprime aux négociations avec chaque pays un caractère tout spécial. Entre Rome et le Portugal, il n'y aurait aucun rapprochement à établir sans la demande de médiation qui fut faite timidement, et comme par acquit de con-

1. « Le roi m'écouta bien et ne dit mot » (5, 33). Cette réflexion revient plusieurs fois dans les *Mémoires du ministère.*

science, au Saint-Siège, directement et avec une insistance presque blessante, au roi de Portugal.

André Chavignard de Chavigny, comte de Toulonjon, avait été nommé ambassadeur à Lisbonne, sur le refus du marquis d'Argenson. Il occupa ce poste de 1740 à 1743, fut chargé d'une mission extraordinaire en Allemagne et ne revint en Portugal qu'au mois d'octobre de l'année 1746. En son absence, l'ambassade fut gérée par le premier secrétaire de Beauchamp. Exact, sensé, sans grande portée, de Beauchamp renseigne suffisamment le ministre sur la Cour de Lisbonne, Cour hermétiquement close et défiant toute investigation un peu sérieuse : le roi est invisible[1], la Cour est invisible, les ministres ne se montrent pas, ne reçoivent pas les ambassadeurs : une étiquette plus rigoureuse que celle de Madrid règle toutes leurs démarches ; on frappe vingt fois à leur porte sans les rencontrer ; c'est à peine si de loin en loin le cardinal da Motta et M. d'Azevedo accordent de courtes audiences à de Beauchamp pour lui adresser quelques réclamations en faveur du commerce portugais, et affirmer vaguement leur sympathie pour la France.

Le roi Jean V, déjà âgé, sujet à de fréquentes attaques de paralysie, est encore plus affaibli d'esprit que de corps ; sa superstition est sans limites ; d'Argenson revient dans toutes ses lettres sur ce gouvernement singulier d'un roi qui borne toute son attention à des dépenses ecclésiastiques[2], toutes ses distractions au spectacle des autodafés, « cet alliage malheureux de religion et de cruauté.[3]» Le marquis voudrait (17 oc-

1. « Que peut-on attendre d'une Cour dont le roi n'a jamais eu à cœur que la hiérarchie et les vaines cérémonies ecclésiastiques, affligé de fréquentes attaques d'épilepsie, dont les singularités sont augmentées, qui ne voit aucun ambassadeur, que n'a pas vu depuis plus de deux ans son premier ministre le cardinal da Motta ? » (M. Rathery imprime à tort d'Amolha.) Cf. *Mém. du ministère*, V, 38.

2. Il rêvait une espèce de papauté portugaise sous le titre de patriarcat de Lisbonne.

3. Portugal, tome 80, 11 octobre 1745. La correspondance de Portugal

tobre 1745),[1] que Jean V sortît de sa léthargie, renonçât à ses préoccupations hiératiques : « il aurait certainement un beau rôle à jouer dans les circonstances présentes, soit auprès du roi et de la reine d'Espagne, sa fille[2], soit auprès de la Cour de Londres. » Le ministre s'étonne[3] (12 avril 1746), que le cardinal da Motta ne soit pas favorable à un Stuart luttant contre un hérétique; il en veut à la nation portugaise (12 août 1745)[4], « qui aimant le grand, en trouverait les véritables traits et les vrais exemples dans le roi et dans les actions de Sa Majesté (Louis XV), bien plus digne d'exciter son admiration et sa vénération que ce qui l'a pu prévenir en faveur d'un prince (le grand-duc), qui sans parler du très médiocre rang qu'il tient dans le monde, ne sait pas soutenir deux ans de suite le fantôme de réputation que le hasard lui avait formé. » C'était mal connaître les Portugais du dix-huitième siècle que de dire qu'ils aimaient le grand : ils étaient bien revenus des hautes visées d'un Albuquerque, d'un Gama; ils ne songeaient guère, comme Beauchamp l'écrivait le 2 avril 1745[5], à secouer le joug des Anglais et des Hollandais.

Jean V prolongea son existence au delà de toutes les prévisions : cinq années se passeront encore, avant que la main de fer du prince du Brésil ne vienne arracher le Portugal à ce mortel engourdissement.

Parmi tous ces fantômes, un seul personnage est vivant et agissant, c'est l'ambassadeur à Paris Don Louis d'Acunha, celui que d'Azevedo et da Motta appellent « leur bon doyen » et pour lequel ils sollicitent l'indulgence des ministres français. A Lisbonne on regarde Don Louis d'Acunha « comme un cinquième

du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747 remplit à peine 4 volumes, 79, 80, 81, 82.

1. Tome 81.
2. Marie-Madeleine-Thérèse Barbe, épouse de Ferdinand VI.
3. Tome 80
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

évangéliste [1] ; » c'est par lui qu'on reçoit les nouvelles de toute l'Europe.

L'évangéliste n'est pas toujours très bien renseigné : il fait prendre à sa Cour le deuil de la duchesse de Parme qui est fort bien portante; mais on l'excuse, le diplomate valant mieux que le nouvelliste.

Nous avons dit quel intérêt passionné la cour de Lisbonne apportait aux questions d'étiquette : quand Chavigny annonça son départ pour Lisbonne, au mois d'avril 1746, d'Acunha demanda que l'ambassadeur de France traitât d'Excellence le secrétaire d'État des affaires étrangères en Portugal. Le nonce et l'ambassadeur d'Espagne accordant ce titre, il semble que la France pouvait se prêter à cette innocente fantaisie. D'Argenson ne l'entend pas ainsi : mal servi par ses souvenirs, il écrit à de Beauchamp (24 avril), que cette petite question de cérémonial l'a empêché pendant deux ans d'aller à Lisbonne ; il ajoute avec une morgue à la Louis XIV : « Notre couronne doit-elle prendre exemple sur aucune autre ?... Le prétexte du cérémonial n'est devenu que trop à la mode depuis quelques années en Europe, pour déranger les ambassades et brouiller les cartes. » Pendant deux mois il n'est plus question de cette difficulté, qu'il était si facile d'écarter, et qui faillit devenir un événement : on en jugera par la lettre suivante que d'Argenson adressa le 27 juin 1746 à Don Louis d'Acunha [2].

« Monsieur, j'ai besoin du secours de V. E. pour entendre ce que je viens de recevoir de M. de Beauchamp, ministre du roi à Lisbonne. Par sa lettre, il paraît que vous avez écrit à S. E. M. le cardinal da Motta et à M. d'Azevedo que je n'avais pas trouvé la moindre difficulté à ce que vous me proposâtes il y a deux mois sur le traitement que M. de Chavigny donnerait en parlant et en écrivant à M. le secrétaire d'État, traitement qui

1. Tome 79, 2 mars, de Beauchamp à d'Argenson.
2. Tome 81.

serait contraire à ce qui a été réglé lors de son départ en 1739, à ce qu'il a pratiqué pendant son séjour à Lisbonne et à la volonté précise du roi à qui j'eus l'honneur de rendre compte de notre conversation. V. E. voudra-t-elle bien elle-même rendre le témoignage que je lui demande à la vérité de cette conversation où assista M. de la Cerda[1]; j'en ai besoin pour ma propre justification. Ayant lu hier à S. M. la dépêche de M. de Beauchamp, tout le Conseil en fut extrêmement surpris. Certainement je représentai à V. E. que cette difficulté était éteinte, qu'on ne pouvait la remettre sur le tapis sans altérer la bonne correspondance et même l'amitié entre nos maîtres; qu'il vaudrait autant dire qu'on ne voudrait plus à Lisbonne d'ambassadeur de France et que je ne concevrais pas comment ce dessein d'exclusion serait survenu; que feu M. le cardinal ayant conseillé au roi d'employer tant de fermeté à ce point de cérémonial, dont j'avais été personnellement la victime, il était juste qu'on ne le changeât pas légèrement et sans raison, puisqu'au fond ce qui nous avait été passé sur cela par votre Cour était juste et fondé en principe; que la survenance de ministres à Lisbonne qui se seraient relâchés là-dessus ne pouvait servir ni de loi ni de modèle pour y souscrire.

« Enfin V. E. me dit qu'elle m'en enverrait un Mémoire; mais M. de la Cerda me dit quelques jours après *qu'il n'en serait plus question*,

« On ne saurait donc avoir moins adhéré ni s'être plus opposé que j'ai fait à cette innovation. Ayez la bonté, je vous prie, d'entrer dans ma peine et de m'en faire sortir pas votre réponse. »

D'Acunha répondit en effet le 30 juin, en affirmant que d'Argenson était venu lui dire qu'il n'y aurait plus de difficultés, que Chavigny se conformerait à la conduite du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne. Le ministre, tout aussi affirmatif, écrit en regard de cette phrase : « Ce fait est entièrement faux, » et

1. L'envoyé de Lisbonne à Paris.

cette fois nous sommes presque tentés de lui donner raison ; ses instructions à Beauchamp, du 24 avril, nous feraient croire que d'Acunha a été mal servi par sa mémoire. D'un autre côté d'Argenson, qui se contredisait volontiers d'une conversation à l'autre, a pu se montrer très accommodant dans une première audience, et revenir dans une seconde sur les concessions faites, car d'Acunha retrouvait dans ses souvenirs deux audiences dans lesquelles cette question avait été traitée.

Si nous avons suivi le ministre et l'ambassadeur dans la discussion de ces graves niaiseries, c'est pour montrer l'importance que Louis XV et son Conseil accordaient à ces vétilles. Les préoccupations sérieuses ne faisaient pourtant pas défaut en ce mois de juin 1746 : on était au lendemain de Plaisance, à la veille de l'évacuation de l'Italie et de l'invasion de la Provence ; les négociations pour la paix s'ouvraient sous de tristes auspices et l'on manifestait cette risible émotion à la pensée que Chavigny pourrait traiter d'Excellence M. d'Azevedo ! Le « bon doyen » résumait avec autant de bonhomie que de bon sens cette discussion stérile quand il disait que c'étaient là choses peu importantes et que le premier et unique objet de son ministère était de bien affermir la bonne et sincère amitié par de réciproques et amiables condescendances.

D'Acunha ne se contentait pas de prêcher de paroles l'union et la confiance : le 26 novembre 1746, cédant aux sollicitations réitérées de d'Argenson, il lui remettait un *Pro memoria*[1] par lequel le roi de Portugal consentait, avec force restrictions il est vrai, à accepter le rôle de médiateur. Trois jours après d'Argenson répondait à l'ambassadeur de Portugal (29 novembre) : « Sa Majesté adhère et adopte tout ce que le roi son cousin (Ferdinand), gendre de S. M. Portugaise, croira devoir faire de démarches du côté de la paix. » Une seule réserve était faite : l'armistice devait être général.

1. Tome 81.

Avec sa vivacité d'imagination le ministre put croire qu'il n'y avait plus qu'à établir les préliminaires de la paix : il n'en allait pas ainsi. La Cour de Lisbonne n'avait ni sollicité, ni désiré la médiation ; d'Acunha avait répondu aux ouvertures de d'Argenson par une acceptation polie, mais très conditionnelle. Les ministres portugais dans les autres Cours, tenus à moins de réserve, s'étaient exprimés sans ambages. Dans le *Pro memoria* que Caravallo Mello remit à la Cour de Vienne, le 3 décembre, il était dit : « Les Hollandais étant déjà médiateurs (bien que la France les regarde comme belligérants) et un Congrès se tenant à Bréda, il ne serait pas décent à S. M. Portugaise d'accepter la qualité de médiateur, tant qu'on aura pas levé cette double difficulté. »

D'Argenson avait cru faire un coup de maître en engageant le roi de Portugal malgré lui [1], en faisant intervenir le beau-père de Ferdinand VI, dans une négociation alors assez active, entre Madrid, Londres et Vienne [2]. La Cour de Vienne ne s'y trompa pas et celle de Lisbonne se montra indignée du rôle qu'on avait voulu imposer à Jean V.

C'est le 11 décembre que la reine de Hongrie répondit au *Pro memoria* de Caravallo [3]. La Cour de Vienne avait prévenu les désirs du roi de Portugal en envoyant Rosemberg à Lisbonne pour y traiter, conjointement avec Keen, le ministre anglais ; un accommodement particulier entre Vienne et Madrid pourrait servir

1. Nous avons ses aveux. Cf. *Mémoires du ministère*, article 5, affaires avec le Portugal, V, page 38 et suivantes.

2. Ces négociations avaient commencé à La Haye sous les auspices du marquis de Saint-Gilles, ambassadeur d'Espagne ; elles s'étaient continuées à Lisbonne entre Taburnega et Keen, puis à Londres entre Taburnega et Carteret. D'Argenson parle aussi (V, 30) de l'envoi à Vienne de l'abbé Grimaldi, ministre de Gênes à Madrid, du sieur Alvés, frère du secrétaire du duc d'Huescar. Les bruits d'accommodement particulier entre Madrid et Vienne ou Madrid et Londres se répandaient périodiquement, « les indices en étaient terribles. » Sans doute il y eut des démarches, des propositions, mais jamais l'Espagne ne songea sérieusement à une défection ; d'Argenson le reconnut loyalement en 1747 : les événements ultérieurs achevèrent de le convaincre.

3. Tome 81.

d'échelon à la pacification générale; la reine de Hongrie était prête à oublier le passé, pourvu qu'on la rassurât sur l'avenir; mais quel fondement pouvait-on faire sur les assurances pacifiques de la France, qui refusait de reconnaître l'empereur, qui n'avait d'autre but, par les ouvertures réitérées de M. d'Argenson à Don Louis d'Acunha, que de traverser la réconciliation des Cours de Vienne, Londres et Madrid, qui était si peu sincère qu'elle s'opposait à l'admission du comte d'Harrach à Bréda?

Le réponse du ministère autrichien perçait à jour la tactique du ministère français sans s'écarter de la plus stricte courtoisie. Le cardinal da Motta y mit moins de ménagements; le 17 décembre, il eut avec Chavigny une conversation que l'ambassadeur transcrivit en ces termes[1] : « Il était vrai que l'on avait parlé de médiation, mais non de la part du Portugal; que l'on n'en avait pas seulement parlé une fois ni deux fois, mais plusieurs fois, non par manière de conservation, mais spécifiquement et ministérialement. M. le cardinal a ajouté qu'il ne comprenait pas comment M. d'Argenson avait cru pouvoir avancer que c'était le Portugal qui avait offert sa médiation; que Don Louis d'Acunha n'était pas homme à être soupçonné d'avoir pris le change, surtout à la suite de plusieurs conférences; que le ministre ne serait pas embarrassé de faire son apologie et de démontrer la fausseté de l'imputation; que l'on avait preuve en main; que la Cour de Portugal ne pourrait se dispenser de soutenir son ministre; que la Cour d'Espagne ne pourrait être que choquée d'un procédé aussi irrégulier; que le roi de Portugal ne souffrirait pas qu'on l'attaquât dans son honneur, et que c'étaient les cas où l'on répandait des manifestes et des déclarations publiques; que la Cour de France pouvait de son côté rendre toute la négociation publique, qu'il n'y avait pas un mot qui ne la condamnât, et rien au contraire qui ne fût à l'avantage du Portugal; enfin, qu'un ministre et secrétaire d'État ne pouvant être considéré que

1. Tome 81.

comme l'organe et le secrétaire du prince, il fallait de deux choses l'une, ou que Sa Majesté T. C. persistât dans le dire de son ministre, ou qu'elle le désavouât en lui faisant sentir le poids du juste ressentiment qu'aurait mérité sa témérité et l'abus du dépôt sacré qu'elle lui a confié. »

L'ambassadeur qui nous a transmis cet acte d'accusation, a-t-il tenté de défendre et de couvrir son ministre? a-t-il eu au moins la loyauté de l'avertir? La correspondance ne nous fournit pas de réponse à ces questions; le 20 décembre Chavigny adresse à d'Argenson une dépêche officielle et une lettre particulière : ni dans l'une ni dans l'autre il n'est parlé de la conversation du 17 décembre. A défaut de l'ambassadeur la logique et les dates répondent : les lettres envoyées de Lisbonne à Bayonne par courrier et de Bayonne à Versailles par la poste, arrivaient à Paris en vingt ou vingt-deux jours; la conversation du cardinal, reproduite à la hâte, expédiée à la Cour le 17 ou le 18 décembre, à dû arriver à Versailles le 9 ou le 10 janvier : le 10 janvier d'Argenson était remercié. Il est impossible de ne pas voir une relation entre ces deux faits : le Portugal était funeste au ministre comme il l'avait été à l'ambassadeur. Quant à Chavigny qui voyait sitôt réalisées les espérances qu'il avait échangées avec l'évêque de Rennes, lors de son passage à Madrid, il entrait immédiatement en relations intimes, affectueuses, avec le successeur de d'Argenson, et trouvait moyen de combiner d'adroites flatteries au ministre en place avec de vives attaques contre le ministre disgracié. Le 4 avril 1747[1] il écrivait à Puyzieulx : « Dans le peu de mots que vous avez tracés de votre propre main, je découvre ce que je n'ai pas aperçu, je ne dirai pas depuis quelques mois, mais depuis bien des années : rien de plus sensé, de plus nerveux et qui aille plus droit au but : à bon entendeur salut.[2] »

1. Tome 82.

2. D'Argenson resta pourtant convaincu qu'il avait fait « un coup de maître » en offrant la médiation à Jean V (*Mém. du min.*, tome V, p. 41).

Rome et le Portugal furent mêlés par quelque côté à la politique générale : les négociations avec les 13 Cantons, avec le Valais et avec Genève[1], offrent un intérêt plus restreint et presque exclusivement local. A Soleure, auprès des 13 Cantons, la France était représentée par le marquis de Courteille, celui qui offrit pendant quelques jours l'hospitalité à Jean-Jacques et qui faillit le prendre comme secrétaire; à Genève, par de Champeaux, le plus fécond et le plus confus des écrivains-diplomates; à Sion, par le sieur de Chaignon. Ce dernier dépendait du marquis de Courteille et devait correspondre avec lui. En octobre 1745, en juin 1746, d'Argenson lui rappelait cette obligation; le 3 janvier 1745 il refusait sèchement de prendre parti dans une assez mince querelle entre le résident français et les officiers de la ville qui voulaient visiter ses cheminées. « Le Conseil du roi, lui écrit-il[2], n'entend pas volontiers parler de pareilles discussions : il est de la prudence et sagesse des ministres de Sa Majesté dans les pays étrangers de ne se point rendre difficiles et de ne point former des prétentions qui ne pourraient qu'occasionner des contestations désagréables sur des points où la dignité de sa couronne n'est nullement intéressée. » La leçon, pour méritée qu'elle fût, n'en était pas moins dure pour Chaignon qui remplissait avec zèle ses très modestes fonctions. Il n'avait du reste qu'à maintenir les Valaisiens dans une neutralité bienveillante et le ministre ne lui envoyait que des instructions fort générales : « La confiance en nous, lui dit-il le 12 janvier 1746[3], sera toujours la mesure de sûreté des républiques. »

Les relations avec Genève ne sont pas plus actives : le résident de Champeaux avait assez de loisirs dans cette ville pour se charger d'une importante négociation à Turin; la correspon-

1. Suisse, tomes 338, 339, 340. La correspondance de Suisse comprend à la fois les 13 Cantons et le Valais.
2. Tome 338.
3. Tome 340.

dance avec Genève[1] ne nous offre qu'une dépêche à signaler, c'est celle du 2 décembre 1744 : de Champeaux informe d'Argenson que pendant la vacance du ministère, il a entamé, avec l'aveu et sous les yeux du comte de Saint-Florentin, une négociation pour engager Messieurs de Genève à désapprouver dans un écrit public la mauvaise conduite tenue par quelques nouveaux convertis de Languedoc et les maximes séditieuses répandues dans cette province par plusieurs prédicants tant du pays qu'étrangers. Cette atteinte à la liberté de conscience et au droit des gens ne semble pas avoir autrement scandalisé d'Argenson.

Avec les 13 Cantons les négociations furent plus fréquentes ; les lettres du ministre au marquis de Courteille[2] ou à ses deux secrétaires MM. Mariane et de Vertmont, chargés des affaires du roi à Soleure pendant les fréquentes absences de leur chef, nous fournissent quelques indications à retenir sur les sentiments de la Suisse pour la France, sur les capitulations, et aussi sur les variations du marquis d'Argenson tour à tour hostile et bienveillant pour les confédérés. Au jugement de Courteille[3], (30 novembre 1744) tous les Suisses en général et les protestants en particulier voyaient avec beaucoup de peine et de jalousie les conquêtes que la France faisait dans leur voisinage (en Brisgau). L'ancien équilibre entre la France et l'Autriche leur semblant détruit, ils craignaient de tomber insensiblement dans une sorte de dépendance de la France. L'ambassadeur, sans redouter qu'ils prissent part à la guerre, estimait qu'il était politique de les ménager et de s'en tenir avec eux à la lettre des traités. Cette dernière recommandation n'était pas inutile ; d'Argenson eut à arrêter la dépense à faire en Suisse *pour l'année* 1739 : cette dépense s'élevait à 403 156 livres

1. Tomes 60 et 61.
2. « M. de Courteille, toujours endormi dans son système de ne favoriser que les catholiques. » (Tome V, 9.)
3. Tome 338.

15 deniers; le 26 décembre il écrivait à Orry pour se plaindre que les payements de la pension et autres fruits de l'alliance avec les Cantons, fussent arriérés de 5 ans. Le 7 août suivant[1], il réclame au contrôleur général une somme de 195 000 livres pour les dépenses de l'année 1740. A des créanciers aussi complaisants le débiteur devait montrer un peu d'indulgence et de bon vouloir : d'Argenson s'en rendit compte et le 5 mars 1745 il marquait à Courteille[2] la volonté constante où était le roi de ménager l'amitié des Cantons et de protéger leur liberté. Ces bonnes dispositions durèrent peu; le 4 avril d'Argenson prétend que « dans les pays mercenaires les méchants sont plus redoutés que les bons ne sont soutenus » ; le 25 avril, les Suisses manifestant une véritable répugnance à servir au delà du Rhin, il procède par menace directe ; il s'étonne que les Suisses servant en France ne veuillent pas passer le Rhin, les Suisses servant à l'étranger le pouvant; il déclare que cette clause n'est inscrite ni dans le traité de 1516, ni dans celui de 1716; il affirme qu'on ne tiendra pas compte de la réclamation des Cantons protestants augmentés de Lucerne, de Glaris, de Soleure, et il insinue que Soleure s'expose à perdre l'ambassadeur français en s'associant à de pareils actes.

Cette colère tomba vite; trop absorbé par l'élection de Francfort, d'Argenson accorda peu d'attention à la Suisse pendant la fin de l'année 1745; il chercha inutilement à faire rappeler le régiment de Hirtzel qui servait en Angleterre, et revint si complètement sur le compte des confédérés, que le 12 décembre, dans une dépêche à de Vertmont, il célébrait « ces peuples heureux dont l'ambition est bornée par l'égalité et qui ne songent qu'à vivre en paix, en aise et en repos. » A la première occasion cet enthousiasme s'éteignait. Le 5 janvier 1746 le Canton de Zurich, dans une lettre adressée aux autres Cantons,

1. Tome 339.
2. *Ibid.*

en réponse au Mémoire de Burnaby, ministre de S. M. Britannique, mandait qu'il ne voyait aucune difficulté à interdire aux capitaines et colonels au service de France de passer la mer pour aller en Ecosse appuyer le prétendant. Cette fois d'Argenson perdit tout sang-froid et rédigea une note très vive[1] pour répondre aux prétentions de Zurich. « Le roi a été très touché de ce nouveau trait d'insolence du corps helvétique et principalement des protestants, des Bernois; on remarque en effet depuis deux ans un ton que prennent ces gens là et qui n'était pas connu ci-devant.

« Ils ont d'autant plus de tort qu'il n'a pas encore été question de leur faire passer la mer, tandis que les Hollandais ont envoyé les Suisses de la garnison de Tournay en Angleterre.

« Il faut donc aviser aux mesures les plus efficaces pour remédier à ce ton-là; tant que durera la guerre, ce n'est pas la saison de les faire expliquer, mais à la paix nous y songerons très sérieusement.

« Le roi ordonne que M. de Courteille fasse incessamment un Mémoire des traités et capitulations que nous avons avec les protestants et catholiques. On a été choqué aussi de ce qu'ils disent *nos capitaines et colonels ;* ils sont colonels de France et non de Suisse : ce sont des troupes stipendiées et levées par nous et non des corps levés par eux. »

D'Argenson, si fort indigné du ton « de ces gens-là », a-t-il ici celui d'un ministre, ou d'un grand seigneur gourmandant les bouviers des Alpes ? Ne semble-t-il pas qu'il va lui aussi passer la Reuss pour châtier des sujets rebelles ? Deux mois s'écoulent : il est tout à fait radouci (1er avril 1746, lettre à de Vertmont[2]) ; il pardonne même les marques de mauvaise volonté pourvu qu'elles ne soient pas trop éclatantes ; il va jusqu'à vouloir se rapprocher des protestants : « C'est bien

1. Tome 340.
2. *Ibid.*

assez que nous ayons marqué autant de différence entre eux par les faveurs que les catholiques ont trouvées ici pour leur avancement dans les grades militaires. » Le 29 juin il persiste dans cette politique et conseille à Courteille d'observer l'impartialité entre les Cantons catholiques et les Cantons protestants : c'était là en effet la seule conduite à tenir, il est regrettable que d'Argenson ne s'en soit avisé qu'au terme de son ministère. Exécuter scrupuleusement les traités, ne pas exiger que des neutres se conduisent en belligérants : jamais route ne fut plus droite, ni mieux tracée ; il fallait tout l'esprit vagabond du ministre pour s'égarer dans les chemins de traverse.

Nous n'indiquerons que pour mémoire la ville de Hambourg que nous rencontrons en passant de Soleure à Copenhague. Le ministre de France à Hambourg, Poussin, n'avait pour toute mission qu'à faire tenir aux ministres du roi dans le Nord les envois du secrétaire d'Etat et à recueillir toutes les nouvelles, tous les bruits, pour les transmettre à Paris ; ses fonctions touchaient au commerce autant qu'à la politique et ses relations étaient aussi fréquentes avec Maurepas qu'avec d'Argenson. Celui-ci pourtant, soit par déférence pour le doyen du corps diplomatique, soit plutôt par disposition naturelle à communiquer ses idées, envoie à Poussin son opinion sur le roi de Prusse dont il trace un remarquable portrait[1], sur le roi Georges dont il annonce la chute prochaine en octobre 1745, sur la reine de Hongrie qui songera tôt ou tard à reprendre la Silésie (18 novembre 1746), enfin sur la politique de la France, qui a intérêt à ce que le monde reste partagé comme il est, qui ne se lassera jamais d'écouter favorablement ceux qui demandent la paix, « aimant mieux être trompée sur cela que de tromper les autres ». D'Argenson revient souvent sur cette dernière pensée : il l'exprime sous toutes les

1. Hambourg, tome 70. 17 septembre 1745. Cf. Appendice XI.

formes et ne semble pas même admettre la possibilité de n'être ni trompé, ni trompeur.

Malgré les liens qui unissaient la Cour de Copenhague à l'Angleterre, la France réussit à maintenir le Danemark dans la neutralité, mais elle paya fort cher cet avantage.

L'abbé Lemaire représentait la France à Copenhague ; ancien secrétaire de Chavigny, il n'était pas des amis de d'Argenson qui l'accusait de « trigauder[1] » pour augmenter de caractère et de gages. Il lui écrivait le 9 juillet[2] : « Tâchez de revenir des sentiments que vous avez eus ci-devant contre les intentions de la Cour où vous êtes ; » et le 31 juillet : « Si vous vous sentiez encore du dégoût contre la Cour où vous êtes, il faudrait songer à vous donner un successeur. » Le ministre alla jusqu'à dire[3], par manière de jeu, à M. de Bernstorf qu'il conviendrait que bientôt le roi envoyât à Copenhague un homme de qualité avec le caractère d'ambassadeur. L'abbé Lemaire n'avait rien fait pour s'attirer ces reproches ; c'était un serviteur utile, qui n'eut que le tort de laisser percer une ambition assez modeste ; mais le ministre avait son siège fait, il avait établi sa classification entre les ambassadeurs dociles, capables, désintéressés et les autres : pour lui, Lemaire faisait parti de ces derniers[4].

D'Argenson était plus indulgent pour le ministre de Danemark à Paris, M. de Bernstorf : il le trouvait aussi doux que doucereux et aussi poli que complimenteur, mais penchait à le croire honnête homme.

A Copenhague, le vieux roi Christian VI semblant menacé d'une fin prochaine, les principaux ministres, de Berkentin et de Schulin, étaient tenus à de grands ménagements envers le roi d'Angleterre, beau-père du prince royal de Danemark.

1. Danemark, tomes 117, 118 et 119.
2. Tome 117.
3. *Journal et Mém.*, tome IV, page 436.
4. Avec Chavigny, Saint-Séverin, Blondel, Vauréal, l'abbé de La Ville, etc.

Lemaire en concluait (15 décembre 1744) que l'inclination des Danois n'était pas pour la France; ses efforts pour entraîner le Danemark dans l'Union confédérable de Francfort échouaient; les insinuations qu'il faisait pour pousser Christian VI à proposer sa médiation n'avaient pas plus de succès. La mort de Charles VII changea la situation, et le baron de Bernstorf offrit la médiation que la France avait désirée (14 février 1745) : d'Argenson n'en tint compte, il accepta la médiation de la Russie et le 18 avril il écrivit à Lemaire[1] : « M. de Bernstorf paraît scandalisé de ce que nous avons accepté la médiation de la Russie et il m'a fait entendre que le roi de Danemark aurait désiré d'exercer seul la médiation.... Rien ne pouvait être plus contraire à cette vue du roi de Danemark d'être le médiateur de la paix que l'affectation à vouloir nous inspirer des défiances du roi de Prusse. »

Christian VI n'avait ni les visées que lui prêtait d'Argenson, ni un si vif désir d'être médiateur : il ne songeait qu'à se procurer les ressources que lui refusaient la pauvre Norvège et le Danemark sablonneux. Quatre jours après avoir écrit les lignes citées plus haut, d'Argenson recevait du baron de Bernstorf un Mémoire qu'il annotait ainsi (22 avril) : « M. de Bernstorf m'a montré une lettre chiffrée du roi de Danemark qui lui marque d'exposer ici les propositions que lui fait l'Angleterre, propositions bien plus avantageuses que les nôtres, et ce pour lui fournir des troupes contre nous. Cependant voulant garder ses engagements elle (*sic*) refusa les Anglais hautement à condition que la France lui payera en un seul payement les quatre quartiers arriérés du subside et (*la fera*) désormais payer plus exactement. Autrement il fait entendre qu'il ne peut résister à prendre un parti plus avantageux. Je conviens que rien n'est moins honnête que cette proposition. » Cette proposition fut pourtant accueillie favorablement : le

1. Tome 117.

Conseil, convaincu que le roi de Danemark méditait une défection, décida le 23 avril que le secrétaire d'État des affaires étrangères ferait à Bernstorf une réponse par écrit « avec grande adresse et politique » ; le roi intervint personnellement dans la discussion pour ordonner 1° que l'on payât désormais au Danemark un quartier et demi par quartier en avançant de quelque chose comme d'une quinzaine chaque payement ; 2° que l'on proposât à Christian VI de renouveler d'avance le traité de subsides pour trois années (jusqu'en 1750). S'il y consentait, on ferait beaucoup mieux pour le payement et on tâcherait de se mettre promptement au courant. D'Argenson, qui nous a transmis ces résolutions du Conseil, les critique en ces termes : « On a cru voir dans Sa Majesté Danoise l'annonce d'une défection et d'une alliance avec Sa Majesté Britannique ; pour moi je sais le contraire ; il ne veut pas nous manquer, mais comme il est avare il se sert de cette occasion pour se mettre au courant et être désormais payé plus exactement. »

Si telle était l'opinion du marquis d'Argenson le 23 avril, elle ne tint pas longtemps. Il fit faire une déclaration « amicale, caressante, pleine de confiance » en réponse au Mémoire du baron de Bernstorf, accabla ce ministre de bons procédés, prescrivit à Lemaire la même conduite avec les ministres danois et obtint le consentement du Danemark au renouvellement du traité de subsides et de neutralité [1]. Les négociations durèrent près de neuf mois, du 26 juillet au 9 avril, elles furent retardées par l'engagement que la France voulait imposer au roi de Danemark, de ne point envoyer de troupes en Angleterre tant que Sa Majesté en entretiendrait dans ce royaume ; le 14 décembre 1745 d'Argenson faisait de cette clause une condition *sine qua non ;* le 15 mars 1746 [2] il écrivait à Bernstorf : « Sa Majesté

1. Ce traité était du 15 mars 1742. Le 23 août suivant avait été signé un traité de commerce.

2. Tome 118.

s'en rapporte à la bonne foi du roi de Danemark et renonce à l'engagement écrit. » Signalons encore un curieux détail de ces longs pourparlers : le 13 décembre 1745 Ledran rédigeait pour le ministre une note ainsi conçue : « Il y aurait une question à faire au Danemark, savoir si nos ennemis pénétreraient jusqu'au cœur de la France et assiégeraient Paris, le roi serait toujours tenu et obligé de payer les subsides au Danemark. » D'Argenson répondit : « Alors le payement serait suspendu et il se rétablirait lors du rétablissement du royaume ». Les craintes exprimées par Ledran se sont réalisées trois fois, mais la question des subsides ne s'est pas même posée ; en 1814, en 1815 et en 1870 la France n'avait pas un allié.

Par l'article 3 du traité du 9 avril la France confirmait l'acte de garantie du duché de Slesvig sur lequel la Suède et la Russie élevaient des prétentions[1] ; par l'article 4 elle garantissait la liberté germanique et les constitutions de l'Empire ; elle s'engageait (art. 5) à défendre le Danemark s'il était attaqué par suite du traité et à lui payer (art. 6) 400 000 écus de banque à Hambourg de trois en trois mois et d'avance par quartier. De son côté le Danemark promettait une exacte neutralité (art. 1) et s'engageait (art. 4) à ne faire marcher de troupes contre la France qui si un conclusum général l'obligeait à mettre en ligne son contingent qu'il ne pourrait excéder. Un article séparé stipulait que S. M. Danoise ne fournirait pas de troupes aux puissances contre lesquelles S. M. T. C. était actuellement ou pourrait être en guerre pendant le cours dudit traité.

« Le peu d'avantage que nous espérons de retirer de ce traité,

1. Le Danemark ramassait de tous côtés des garanties pour se maintenir dans le Slesvig, usurpé sur la branche cadette de Holstein, mais il n'avait aucune cession valable des propriétaires. Ceux-ci étaient, en première ligne, l'héritier présomptif de Russie, en seconde ligne le prince royal de Suède. D'Argenson essaya vainement d'obtenir la renonciation de ce dernier, en offrant, au nom du Danemark, d'exempter les Suédois des droits du Sund (tome IV, 433). Frédéric II, frère de la princesse Ulrique, fit échouer cette négociation.

disait d'Argenson le 14 décembre 1745, se réduit au fond à ne point voir pendant sa durée les Danois concourir ni directement ni indirectement à la défense des possessions de nos ennemis. » Cet avantage n'était pas à dédaigner, le Danemark disposant d'une excellente cavalerie. Un autre scrupule retenait le ministre : le prince royal de Danemark était gendre de George II ; s'il succède que devient le traité? écrit-il à l'abbé Lemaire, le 9 avril 1746, le jour même de la signature. Il succédait en effet le 6 août et les relations avec la France furent aussi cordiales sous Frédéric V que sous Christian VI ; le 20 septembre Bernstorf rassurait le marquis d'Argenson sur le traité que le Danemark venait de conclure avec la Russie, il affirmait que ce traité (promesse réciproque de se fournir 12 000 hommes par terre ou 12 vaisseaux *ad mutuam defensionem*) ne contenait rien de contraire à celui du 9 avril ; il déclarait que S. M. Danoise accepterait les bons offices de la France pour la conclusion d'un traité dano-suédois, toujours repoussé jusqu'alors ; le même jour (20 septembre) Lemaire écrivait que le roi de Danemark verrait avec plaisir sa sœur Louise épouser le Dauphin et consentirait à ce qu'elle se fît catholique.[1] » Malgré ces témoignages non équivoques de bon accord, d'Argenson conservait des doutes, des scrupules, il regrettait les grosses sommes dépensées pour un résultat incertain. Le 4 juin 1746 il écrivait d'Anvers à l'abbé Lemaire : « Vous dépeignez si bien sur quels principes les ministres danois se conduisent par rapport aux affaires du Nord, que je crois présentement concevoir le fond de leur politique. Ils font principalement consister leur habileté à se procurer des secours d'argent des puissances étrangères sous le prétexte des alliances que des intérêts passagers engagent ces puissances à conclure avec le Danemark, et ils préfèrent comme de raison d'en recevoir de nous, parce que nous n'exigeons de leur part rien qui puisse les compromettre et que nous

1. Tome 118.

ne leur demandons que de demeurer dans l'inaction. C'est un marché que toutes les autres Cours feront désormais volontiers avec nous ; il en coûtera bien des millions à la France, mais nous pouvons espérer de procurer par ce moyen la paix universelle ; et peut-on trop acheter un aussi grand bien ? »

S'il n'a pu sauver les millions, le ministre voudrait du moins épargner des sommes plus modestes : il blâme Lemaire (28 août) d'avoir donné 6000 livres aux ministres qui ont signé le traité d'avril ; les Anglais n'en avaient donné que 5000 en pareille circonstance, et nonobstant nos subsides supérieurs « la Cour de Danemark est plus amie de l'Angleterre et de la Russie que de nous. » D'Argenson persiste jusqu'au dernier moment dans ces regrets stériles : le 1er janvier 1747[1] il écrit encore à Lemaire : « si ces gens-là nous trompent, tant pis pour eux, ils se trompent eux-mêmes. »

Rendu à la vie privée et rédigeant les Mémoires de son ministère[2] d'Argenson se rend plus de justice : il se félicite avec raison d'avoir renouvelé le traité de subsides ; ses succès diplomatiques ont été assez clairsemés pour qu'il n'eût pas le droit de dédaigner celui-ci, si modeste qu'il fût.

Sa conduite avec la Suède[3] ressemble beaucoup à celle qu'il tint avec le Danemark, avec cette différence qu'il est bienveillant pour le ministre du roi à Stockholm et très hostile au ministre de Suède à Paris[4]. Le marquis de Lanmary, gentilhomme et officier, se plaint comme tous ses collègues d'ambassade d'être ruiné par ses fonctions, de perdre en servant le roi à l'étranger ses droits à l'avancement dans l'armée. Habitué à ces récriminations, le ministre ne leur accorde qu'une attention médiocre : il oppose généralement aux demandes de gratification une fin de

1. Tome 119.
2. *Journal et Mémoires*, tome 4, page 431.
3. Suède, tomes 210, 211, 212, 213, 214 et 215.
4. Le baron de Scheffer était fort lié avec le comte d'Argenson, le prince de Conti, le comte de Saint-Séverin et les frères Pâris. Il avait été secrétaire du comte de Tessin (tome 4, 423).

non-recevoir et il renvoie les demandes de grades à son frère, qui accorde plus volontiers promotions et cordons à ceux qui se battent qu'à ceux qui négocient[1].

Le marquis de Lanmary ne brille pas précisément par la perspicacité; il se figure (12 février 1745) que la circonstance de la vacance du trône impérial sera plus préjudiciable à la reine de Hongrie qu'avantageuse; il « se transporte un peu trop de passion[2] » pour la Cour où il réside, dépensant sans compter l'argent du roi; il se plaint trop fréquemment de la cruauté de son sort, de l'amertume du calice; il a au moins le mérite de faire des amis à la France, d'étudier consciencieusement le gouvernement suédois, les partis, la famille royale et de fournir au ministre d'utiles renseignements.

Le baron de Scheffer n'échappe pas à l'antipathie que d'Argenson éprouve pour presque tous les ministres étrangers. Le représentant de la Suède a le tort de demander avec chaleur que la France donne de l'argent à son pays (26 avril 1745), et de la menacer expressément d'une union avec l'Angleterre. « Il n'y a pas d'exemple dans les histoires anciennes et modernes qu'une nation ait joué un rôle aussi honteux[3]. » « Le baron de Scheffer joint à la vivacité de ses instances et de ses menaces une conduite intrigante qu'aucune Cour ne tolère dans un ministre étranger et qui convient encore moins ici qu'ailleurs. Il va pour ainsi dire de porte en porte chez les dames qu'il croit être en crédit et chez les subalternes, pour plaider la cause de sa nation et décrier le ministère, qu'il accuse de stupidité, de ne pas entendre toute la subtilité de ses arguments. Quelques sots de ce pays-ci le trouvent une espèce de bel esprit[4]. » Le 20 juin d'Argenson est aussi sévère[5] : la Suède est « un membre inutile qui ne sait

1. Lanmary obtint pourtant une lieutenance générale en décembre 1746.
2. Tome 209.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Tome 210.

à quel saint se vouer et dont le sieur Scheffer est le frère quêteur tantôt suppliant, tantôt menaçant et toujours importun[1]. » En 1746 (20 juillet)[2] nouvelles accusations : Scheffer est étourdi et méchant; « il fonde de grandes espérances ici sur un prochain changement dans le ministère et dans cette idée il se fourre dans toutes les cabales. » Et pourtant le ministre ne se hasarde pas à demander le rappel de cet envoyé si décrié; il sait trop que son ennemi a de solides appuis. Scheffer avait obtenu exceptionnellement à Metz, en 1744, la faveur d'une audience royale, sans être ambassadeur ni ministre plénipotentiaire; il était soutenu par le prince de Conti, par le comte d'Argenson, par son propre frère qui servait avec distinction dans nos armées et possédait dans les diètes suédoises une influence qu'il mettait au service de la France. On sait quel fut le gouvernement de la Suède entre Charles XII et Gustave III, pendant *le temps de liberté*. Seize sénateurs souverains disposaient du pouvoir en l'absence des États assemblés en diète. Ces États ne s'assemblaient que tous les trois ans à moins de convocation du roi ou du sénat. Les départements ministériels étaient soumis au contrôle des sénateurs. Le sénateur présidant aux affaires étrangères faisait fonctions de premier ministre; au-dessous de lui était placé un autre sénateur appelé premier conseiller de chancellerie. Ni l'un ni l'autre n'était nommé par le roi. En 1744, le comte de Gyllenborg était premier ministre et le comte de Tessin, celui que d'Argenson appelle dans son Journal le *Lucullus suédois*, le *magister elegantiarum*, était premier conseiller de chancellerie[3].

Dans ce régime, l'autorité du souverain était nulle : Frédé-

1. Le marquis tenait à sa comparaison. Il dit ailleurs (tome 4, 425) : « le subside à donner à la Suède n'est précisément qu'une *aumône*, une assistance à une puissance nécessiteuse, qui sent toutes les commodités de l'or et qui n'a chez elle que du fer et du cuivre. »

2. Tome 212.

3. Suède, tome 209. Lannary à d'Argenson. 18 décembre 1744.

ric Ier ne songeait pas à l'accroître; s'intéressant médiocrement à la Suède, il n'avait de pensées que pour ses États d'Allemagne dont il avait confié l'administration à son frère le prince Guillaume de Hesse. Lanmary estimait que la France pouvait compter sur lui. Mais le vrai chef du parti français à la Cour était le prince royal, d'un génie borné et facile à séduire, mais guidé par une femme « accomplie à tous égards, » la princesse de Prusse qui avait un éloignement invincible pour la Russie et pour l'Angleterre[1].

Pendant les premiers mois de son ministère, le marquis d'Argenson se contenta de faire prêcher aux Suédois l'économie et la bonne administration. « Qu'ils imitent aujourd'hui leurs braves et sobres ancêtres, écrivait-il à Lanmary le 7 avril 1745[2], qu'ils se rendent recommandables par l'amour de la patrie et par le zèle du bien public, qu'ils soient moins occupés des modes de France et des choses de pure ostentation et ils verront que le fer dans leurs mains sera plus considéré que l'or ne l'est dans la main des autres nations. » Ces conseils, excellents en l'espèce, ne valaient pas pour la direction de Lanmary une instruction un peu précise. Dans une longue dépêche du 26 avril, le ministre exprimait un autre vœu : « les Suédois ne pourront jamais rétablir leur considération et se rendre utiles à eux-mêmes et à leurs alliés qu'en rétablissant chez eux le pouvoir arbitraire : qu'ils aient un grand roi, que leur roi ait un grand ministre, c'est le seul moyen qui puisse leur rendre la force et la vigueur nécessaires. »

Ce grand roi ne pouvant être Frédéric Ier, d'Argenson souhaite (20 juin 1745)[3] que le roi de Suède reprenne à son frère Guillaume le gouvernement de ses biens patrimoniaux de Hesse-Cassel, mène une vie tranquille et laisse au prince royal « beau-

1. « La femme est une merveille, elle a beaucoup d'esprit et de beauté; le mari a du bon sens, de la pesanteur et de la conduite. » (Tome 4, 427.)
2. Tome 209.
3. Tome 210.

frère de notre ami le roi de Prusse » l'administration de la Suède. Il ordonne à Lanmary de travailler à ce « grand coup. » Lanmary lui démontre que ce projet est irréalisable ; le ministre y revient pourtant le 30 août ; le 1er novembre il conseille encore de discréditer Frédéric autant que possible, ne pouvant voir en lui que le frère du prince Guillaume et le souverain des troupes de Hesse, qui ont trahi la France. Le 14 décembre[1], il affirme qu'en affaiblissant le parti du roi régnant on affaiblira celui des Anglais. Une année se passe, la Diète va s'ouvrir (le 7 octobre 1746), d'Argenson n'a pas renoncé à son rêve : il se demande (3 septembre) « pourquoi il n'y a pas des gens assez courageux pour conseiller pendant la Diète à leur vieux roi, qui n'a point de postérité, qui est sans autorité et sans crédit et qui s'est vu élire un successeur de son vivant, d'abdiquer la couronne pour faire place à un règne qui convient à la nation. » Au nombre des instructions qu'il donne à Lanmary pour la tenue de la Diète, figure le désir que le Comité secret, composé en majorité d'amis de la France, force le roi à abdiquer. Ce n'est qu'à la fin de son ministère que d'Argenson reconnaît qu'il a entretenu une illusion : dans sa dépêche du 3 janvier 1747[2], il manifeste à Lanmary la crainte que la forme du gouvernement ne soit pas changée ; dans celle du 5 il exprime ses regrets d'une façon plus vive : « en Suède comme en tout pays le peuple doit être mené *le bâton haut* pour me servir de votre expression. » C'était méconnaître le rôle considérable du 3e ordre dans le gouvernement suédois, rôle que Lanmary avait fort bien expliqué, à maintes reprises, et surtout dans sa dépêche du 18 mars 1746[3] où il s'exprimait ainsi :

« Le fer est le métal le plus précieux que produise leur pays. Les mines et les forges qui font tout le trésor de l'État sont entre les mains d'un certain nombre de particuliers qui influent infi-

1. Tome 211.
2. Tome 215.
3. Tome 212.

niment sur le reste de la nation. C'est auprès de ces gens-là que l'Angleterre a toujours constamment travaillé pour les avoir à sa disposition et c'est à eux qu'elle est redevable de son influence en Suède. La France a pris une autre route et s'est toujours attachée à gagner le ministère et les têtes de l'État les plus éminentes. Cela nous a souvent réussi, mais notre supériorité n'a été que momentanée parce que dans un gouvernement républicain l'état le plus nombreux a le plus de force et de crédit, et l'Angleterre a toujours repris son ascendant à l'aide des partisans qu'elle entretient parmi ceux qui possédant les richesses du pays en avaient aussi la confiance. »

Telles sont, fort bien résumées par le marquis de Lanmary, les deux politiques possibles en Suède : voyons à l'épreuve quelle a été pour la France l'efficacité du système qui consiste « à gagner le ministère et les têtes de l'État » et remarquons en passant que le marquis d'Argenson, si hostile aux ministres, si ennemi des oligarchies oppressives, en a rarement suivi un autre.

Dès son arrivée au ministère (novembre 1744) il représente vivement au Conseil l'abandon où on laisse la Suède, le refus continuel de subsides pour « l'aider dans son pressant besoin, la laissant trop à la merci des Anglais[1]; » il accuse l'ambassadeur du roi de proposer des objets trop vagues : il devrait mieux spécifier ce qu'on pourrait faire utilement, à combien cela monterait. « On y emploierait bien une somme de 100 000 livres ou 40 000 écus, malgré tout ce qu'il en coûte aujourd'hui à la France, mais il faudrait que cela fût bien placé; si à quelques puissants personnages? combien? si à quelques marchands de fer? à quoi irait ce cautionnement d'emprunt? à qui? comment? »

Trois mois plus tard (21 janvier 1745) il est dans d'autres dispositions : « pas de subsides pour le moment, écrit-il, des gratifications si c'est indispensable; » il décide pourtant le contrôleur général (8 février) à faire acheter une partie du fer de

1. Tome 209.

M. de Nordencrantz, un Suédois influent, malgré le tort considérable qui en résultera pour nos forges de Clavières, mais il refuse de se prêter à la conclusion d'un traité de commerce (14 février) « ces sortes de traités avec les puissances du Nord n'étant jamais avantageux à la France, » et il écrit de sa main à l'ambassadeur : « un ministre du roi doit considérer toute chose comme un juge qui prend son parti ; ce n'est point aujourd'hui un point capital pour nous que l'alliance étroite avec la Suède et tout l'objet de la négociation s'y renferme à sa neutralité, en sorte qu'elle ne s'allie pas avec les Anglais que je sais bien ne se pas donner de grands mouvements pour la gagner à eux. » Cette opinion de l'inutilité de la Suède[1] est tellement arrêtée, que d'Argenson repousse (18 avril) la proposition de faire passer en Poméranie un corps de troupes suédoises pour menacer les États de Hanovre, dans la crainte « d'augmenter les querelles en Europe, d'étendre davantage le feu de la guerre et de blesser plus sensiblement le roi de la Grande-Bretagne en attaquant son cher électorat ; » il conseille même à Lanmary de ne pas s'opposer à l'alliance entre la Suède et la Russie, dans la crainte d'irriter la czarine. « La Suède est (4 juin 1745), une de ces puissances gouvernées mollement par des ministres sensibles aux présents, qui ne seront jamais véritablement ni amies ni ennemies : elles seront comme nulles sinon pour contribuer aux maux de l'Europe[2]. » Qu'importe d'ailleurs la Suède? « Soutenir le roi de Prusse, c'est aujourd'hui le principal et peut-être même l'unique intérêt de la France dans le Nord (20 juin 1745). »

Le ministre étant dans ces dispositions on ne s'étonnera pas qu'il ait fermé l'oreille à l'offre que lui fit de nouveau Scheffer (21 septembre) d'envoyer un contingent suédois en Allemagne moyennant des subsides d'argent. Il ne croit pas possible

1. « J'ai toujours dit que la Suède non assemblée en Diète ne pouvait rien faire ni rien promettre pour elle-même. » (Tome 4, 424.)
2. Tome 210.

(7 octobre) de mettre l'enchère sur l'Angleterre qui, après cinq ans de guerre, a encore presque toutes ses forces en commerce, en argent et en crédit. Il faut pourtant, malgré qu'il en ait, se départir de ce rigorisme : la Diète approche et la plupart des Suédois regardent le temps de la Diète comme celui de la récolte[1]. Le 14 décembre[2] le ministre promet éventuellement 100 000 livres pour préparer la Diète; le 25 décembre il réitère ses promesses dans le but d'opérer un rapprochement entre la Suède, la Russie et la Prusse; le 10 mars 1746[3] le Conseil approuve l'envoi des 100 000 livres. Mais que faire avec 100 000 livres? Lanmary est désespéré : il écrit au maréchal de Belle-Isle[4] qu'il épondrait du succès avec une somme double de celle qui lui est accordée. Le maréchal lui répond (7 septembre) : « j'ai trouvé que vous aviez demandé trop peu et je l'ai dit à M. d'Argenson. » Ainsi sollicité, le marquis envoie encore 50 000 livres pour la Diète alors réunie, et qui avait ouvert ses délibérations en nommant le candidat anglais Hungern, maréchal de la Diète, par 412 voix, contre 392 données au comte de Tessin[5]. Pendant que Belle-Isle engage Lanmary (26 octobre) à insister pour avoir plus d'argent, le ministre lui écrit (23 octobre) de ne pas outrepasser la somme fixée pour ses dépenses secrètes. « Il ne faut pas qu'un ambassadeur se remplisse tellement de son objet, que le considérant comme d'une grandeur et importance préférables aux autres parties de l'État, il décide de lui-même ce qui doit être subordonné aux lumières et à la volonté du Conseil de St M.[6] » Le Conseil de S. M. était plus porté que

1. Tome 210, 27 août Lanmary à d'Argenson.
2. Tome 211. — 3. Tome 212.
4. Tome 213, 8 août. Belle-Isle, fort bienveillant pour d'Argenson, répétait souvent au ministre qu'à vouloir tant économiser il se ferait disgrâcier.
5. Tome 214.
6. D'Argenson souhaitait aux ambassadeurs plutôt du bon esprit que du bel esprit. « Leur vrai ministère, disait-il, consiste à aviser le Conseil, leurs fonctions consistent dans une agence assidue et bien raisonnée. »

d'Argenson ne le croyait à acheter par d'énormes subsides une alliance que d'Argenson estimait inutile, et à laquelle il préférait la neutralité moins onéreuse et aussi sûre. Le 4 novembre, Scheffer remettait au ministre, à Fontainebleau, un Mémoire destiné à offrir cette alliance, et le 13 novembre, le Conseil « tout d'une voix » déclarait « l'affaire très bonne. » D'Argenson en avisait Lanmary (17 novembre), l'autorisait à offrir 600 000 livres en lui laissant pouvoir d'aller jusqu'à 1 500 000, avec cette seule réserve qu'il ferait bien sa cour au roi s'il n'allait pas si loin. Le 11 décembre il ajoutait encore 50 000 livres aux sommes déjà accordées pour les dépenses secrètes, en déplorant qu'il fallût s'adresser à d'autres sentiments qu'au patriotisme des Suédois. Dépense secrètes, intelligences avec le Comité secret de la Diète[1], gratification de 15 000 livres (le 3 septembre 1746) à Lanmary, subsides exagérés à la Suède, n'atteignirent pas le but que le marquis d'Argenson s'était proposé. On ne saurait faire retomber sur lui la responsabilité du nouveau traité qui ne fut signé qu'en 1747, qu'il avait combattu étant ministre, qu'il blâma énergiquement dans ses Mémoires[2], mais il crut à la possibilité de combattre l'influence russe en Suède, tout en poursuivant une alliance entre la Suède, la Russie et la France; il crut qu'il serait facile d'attirer le roi de Prusse dans cette alliance et s'il blâma l'usage des fonds secrets, c'est parce qu'il pensait que la France serait battue par l'Angleterre sur ce terrain; il ne comprit pas que l'Angleterre opérait sur un autre.

1. Ce comité comprenait 50 membres : 47 étaient favorables à la France et « partisans du bon parti » (tome 4, 426).

2. *Journal et Mémoires* (tome 4, 478) : « Nous pouvions certainement remettre nos bienfaits à un autre temps où nous eussions eu moins d'affaires sur les bras. »

CHAPITRE V

LES ENNEMIS : AUTRICHE-HONGRIE. — FLORENCE. — GRANDE BRETAGNE. — BRUNSWICK-HANOVRE. — HOLLANDE. — MAYENCE. — TURIN.

L'Autriche. — Ultimatum de Louis XV le 23 décembre 1744. — Désaccord entre le roi et d'Argenson. — Le triumvirat à Vienne. — Lettre du grand-duc au ministre des affaires étrangères. — Contre-proposition de l'Autriche. — L'Empereur à Stainville. — Le Gouvernement à Vienne; état intérieur de la monarchie austro-hongroise. — Les armées. — Podewills à Vienne. — Mémoire de La Noüe. — Réponse de Bartenstein. — Politique de d'Argenson avec l'Autriche.
Florence. — Le comte de Lorenzi. — La république Toscane.
L'Angleterre. — Négociations secrètes. — Richard des Touches, Silhouette, Fournier, Saladin d'Onex, de Bussy.
Hollande. — L'ambassadeur Vanhoey. — Le *vieux système*. — Illusions de d'Argenson sur la Hollande. — L'abbé de La Ville quitte La Haye. — Chiquet.
Mayence. — L'Électeur. — Le baron d'Erthal. — Blondel, seigneur de Vaucresson.
Turin. — Projet de mariage.

Pour avoir été moins actives qu'avec les alliés et avec les neutres, les relations politiques de la France avec les puissances ennemies n'en offrent pas moins un véritable intérêt et méritent un chapitre spécial. Aux deux grandes ennemies de la France, nous rattachons la Hollande, alliée de l'Angleterre, la Sardaigne, alliée de l'Autriche, le Brunswick-Hanovre[1] et Florence, leurs satellites, Mayence enfin, dont l'électeur fut constamment et ouvertement hostile à la maison de Bourbon.

1. Le marquis de Valory, ministre de France à Berlin, fut accrédité à Hanovre de 1744 à 1751. Les relations entre la France et cet électorat furent nulles en 1745 et 1746 pendant les deux années du ministère de d'Argenson (tome 50, Brunswick et Hanovre).

Toutes les négociations secrètes ou indirectes, entre la France et l'Autriche, dans le cours des années 1745 et 1746, ont pour objet le rétablissement de la paix. D'Argenson estimait, qu'après avoir garanti l'indivisibilité de la succession autrichienne, en 1738, qu'après avoir reçu la Lorraine pour prix de cette garantie, il était interdit à la France d'oublier des engagements aussi récents. Partisan de la paix en principe, et d'une paix immédiate à la fin de l'année 1744, il s'empressa, dès qu'il fut ministre, d'interroger le roi sur ses intentions. Louis XV rédigea (23 décembre 1744) en dehors du Conseil, pour d'Argenson seul, une instruction ainsi conçue[1] :

« Ci-dessous est mon ultimatum, mais je veux que tout vienne des autres ; ne rien dire et écouter est ma volonté :

« 1° Que l'empereur soit empereur sans confirmation, n'en ayant pas besoin, mais d'une simple reconnaissance de la reine de Hongrie, qui est la seule puissance qui ne le reconnaît pas ;

« 2° Son rétablissement en entier et la Bavière ;

« 3° La reconnaissance pour lui et ses descendants de l'Autriche antérieure ;

« 4° Cession à l'infant Don Philippe de la Savoie et du comté de Nice par le roi de Sardaigne en l'indemnisant du côté du Milanais, et Final restant aux Génois ;

« 5° Restitution par la France des places de Flandre, à condition qu'il lui sera permis de faire ce qu'elle jugera de plus à propos pour la sûreté de Dunkerque ;

« 6° La France et l'Espagne étant contentées par les articles ci-dessus, il est juste que l'Angleterre jouisse du vaisseau de permission et qu'on lui renouvelle le traité d'Assiento, et je me porterais volontiers pour médiateur sur le reste de leurs différends. »

Cet ultimatum était accompagné d'une lettre conçue en ces termes :

1. *Journal et Mémoires*, tome 4, page 254.

« Je vous envoie mon ultimatum pour la paix. Ne disons point que nous voulons la paix, mais désirons-la comme le plus grand bien, pourvu qu'elle puisse durer longtemps. Attendons ce qu'on nous dira, et ne négocions rien sur cela présentement avec nos alliés. Le roi de Prusse ne veut plus rien de nouveau pour lui, et pour les deux autres (Espagne et Bavière), il faudra bien qu'ils en passent par ce que nous voudrons pour leur bien. Si l'on nous prise aujourd'hui c'est que l'on nous craint. Ne faisons mine que de vouloir faire la plus vigoureuse guerre, il n'y aura jamais que cela qui puisse amener la paix que je désire, autant et plus que tout autre. »

Ces dernières paroles sembleraient sincères, si les réticences calculées et surtout les conditions de l'ultimatum ne leur donnaient un formel démenti. Avantageuses pour l'Espagne et la Bavière, acceptables pour l'Autriche à cette date (décembre 1744), ces conditions étaient désastreuses pour la France. On ne peut admettre que Louis XV les ait posées comme base d'une négociation sérieuse. Il voulait la continuation d'une lutte qui lui promettait de la gloire ; il voulait cueillir les lauriers que la maladie lui avait ravis à Metz. Sans plan, sans système suivi, sans but à atteindre, il ne songeait qu'à faire traîner les choses en longueur pour trouver en Flandre, comme autrefois Louis XIV, l'occasion de brillantes et faciles conquêtes. Quand son ministre lui propose, comme le seul moyen d'arriver à la paix, de rester sur la défensive en Flandre, il lui répond brusquement qu'il n'entend rien à la guerre. Ainsi, dès le premier jour, sur la question de paix ou de guerre, le désaccord est fondamental entre le roi et son ministre; il subsistera jusqu'à la retraite du marquis. Louis XV n'a pas voulu heurter de front l'opinion bien connue de son nouveau conseiller, qu'il appelait volontiers *Monsieur d'Argenson de la paix* ; mais avec sa patience, sa complaisance à écouter les objections, il a sur certains points une volonté aussi absolue, aussi arrêtée que son aïeul, et sans fracas, avec une obstination

douce, avec toute l'apparence de la timidité, il sait l'imposer.

La guerre continuera donc, d'autant plus longtemps qu'à Vienne, on ne songe nullement à la paix. Le triumvirat, composé du grand-duc de Toscane, de son favori Toussaint et du ministre anglais Robinson, agent docile de la Cour de Londres et de Carteret, s'oppose énergiquement à tout projet de négociation. Toutes les lettres reçues de l'Allemagne, en décembre 1744, sont unanimes sur ce point [1]. La seule note discordante vient du grand-duc lui-même. Le 23 décembre, il adresse au nouveau ministre des affaires étrangères une lettre de félicitation conçue en ces termes :

« Monsieur, j'apprends avec beaucoup de plaisir que S. M. le roi T. C. rendant justice à votre mérite, vous a choisi et nommé son ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères. Soyez assuré, je vous prie, de la sincérité de mon compliment que je vous fais sur cet événement agréable. La confiance et l'estime toute particulière que la maison d'Orléans, de même que son A. R. Madame ma mère a toujours eues pour votre personne, vous répondent des mêmes sentiments de ma part et me donnent tout lieu d'espérer que vous ne me refuserez pas votre amitié et vos bons offices dans les occasions qui se présenteront et que vous voudrez bien écouter toujours favorablement le marquis de Stainville lorsqu'il aura l'honneur de vous parler de mes intérêts. Je vous en conserverai une vraie reconnaissance et je serai charmé de trouver des occasions de vous la témoigner et de vous donner des marques de la considération et de l'estime parfaite avec laquelle je serai toujours, monsieur, votre très-affectionné à vous servir.

« François. [2] »

1. Vienne, 232, 233, 234.
2. *Ibid*, 232.

L'hostilité du grand-duc contre la France était notoire : on devine l'embarras du ministre en recevant cette lettre, embarras qu'il avoue dans une note à Ledran ; il prescrit au premier commis de ne pas mentionner dans la réponse l'article de son attachement à la maison d'Orléans et de promettre vaguement ses bons offices à la mère du grand-duc, Élisabeth, qui était fille du duc d'Orléans.

Cette réponse de d'Argenson, toute de courtoisie, n'offre pas d'intérêt historique; constatons seulement que quelques jours après cet échange de politesses, le marquis devenait l'ennemi acharné, presque l'adversaire personnel du grand-duc.

La quadruple alliance de Varsovie (Hongrie, Pologne et puissances maritimes) conclue le 8 janvier, la mort de l'empereur survenue douze jours après (20 janvier), le traité de Fuessen (22 avril), le traité de Leipzig, confirmatif de celui de Varsovie (18 mai) et l'élection du grand-duc (13 septembre) n'étaient pas de nature à rapprocher la France et l'Autriche. Aux propositions indirectes qui lui étaient faites par le comte de Loss, envoyé de Saxe à Vienne, le comte d'Ulefeld répondait (27 avril 1746) en demandant si l'on voulait tout de suite *tomber sur le roi de Prusse*, en affirmant que la France ne désirait pas sincèrement la paix, qu'elle ne cherchait qu'à fasciner les yeux, que Frédéric « chipotait » avec l'Angleterre et la France et projetait avec celle-ci la destruction de l'impératrice-reine. Il ajoutait qu'on ne croirait à la sincérité de la France que lorsqu'elle déclarerait vouloir abandonner les intérêts du roi de Prusse, au lieu d'essayer d'en faire le *dictateur suprême* de l'Empire[1].

La lettre du comte de Loss au comte de Brühl relatant cette conversation est transmise à d'Argenson : elle le confirme dans la haine de Vienne[2]. La reine de Hongrie ne traitera de la paix

1. Vienne, tome 233.
2. *Ibid.*

que si la France entre « dans un parti destructif du roi de Prusse » en vue de lui ôter la Silésie. Elle accuse la France de mauvaise foi, au moment même où elle cabale contre Frédéric, avec qui elle vient de signer le traité de Dresde (25 décembre 1745). Elle ne peut se résigner à la perte de la Silésie, à la grandeur de la Prusse. Ses avances peu sincères ne semblent destinées qu'à compromettre la France, à tourner contre elle les forces alors disponibles de la Prusse. Rien n'est plus difficile, ajoute tristement le ministre, que de traiter de la paix avec la Cour de Vienne.

A l'appui de cette opinion, nous citerons une lettre datée de Vienne, 4 mai 1746, et minutée de la propre main de l'empereur. Elle est adressée à Stainville :

« J'ai reçu les vôtres consécutivement jusqu'à celle du 17 avril et j'ai vu par celle du 10 que vous avez visité les ministres. Je vous avais pourtant ordonné le contraire et je veux que vous vous en absteniez désormais, ne convenant pas que mon ministre aille chez ceux d'une puissance qui ne me reconnaît pas dans la dignité qui m'est due, étant reconnu unanimement de tout l'Empire. Au sujet de tout ce que vous a dit tout le ministère et autre, vous avez bien répondu que tant moi que l'impératrice étions toujours dans les mêmes sentiments pacifiques, mais je dois vous avertir que toute la Cour de France n'agit pas de bonne foi avec vous ; ce que je sais sûrement me rend aussi beaucoup plus circonspect et doit vous le rendre aussi, outre que je ne trouve pas convenable que vous fréquentiez ni la Cour, ni les ministres jusqu'à nouvel ordre. Si la France avait tant d'envie, comme elle veut le faire croire, de faire la paix, elle s'y serait prise et prendrait autrement, car tout ce que l'on vous dit sont des discours pour voir ce que l'on pense, sans que de leur côté on avance en rien ce qu'ils veulent faire ; ainsi que par là, vous pourrez bien juger du peu de sincérité de leurs paroles et ce n'est pas là avancer une négociation ou en proposer une et ne nous tirer pas plus de

nos termes généraux pour la paix qui sont pourtant bien réellement sincères.

« Tout ceci est pour votre direction et vous aurez soin de me rapporter exactement tout ce que l'on vous dira toujours lorsque l'on vous viendra chercher ou vous rencontrera par hasard, sans pourtant que vous ne vous avanciez sur rien, sans ordre ni de vous, ne pouvant être en correspondance avec une puissance qui ne me reconnaît pas ; vous devez pourtant continuer à m'écrire exactement toutes les nouvelles qui viendront à votre connaissance, même de bagatelles qui peuvent être drôles ou curieuses, chansons, vers et toutes sortes de nouveautés pour divertir, comme aussi les autres nouvelles courantes. »

Cette lettre fait bien connaître le personnage que d'Argenson appelle un « petit empereur ». La haine de la France perce sous chacune de ces phrases diffuses; la légèreté naturelle, la curiosité avide de scandales, de drôleries, le mot est encore de d'Argenson, couronnent dignement cette épître. Nous y retrouvons le prince qui laissait dans ses papiers cette réflexion : « le moins de relations qu'il sera possible avec la France sera le mieux ; » et qui mourait à 58 ans frappé d'apoplexie, chéri de Marie-Thérèse, comme au premier jour, malgré le nombre et le retentissement de ses infidélités. La veille de sa mort il avait remis à la princesse d'Aversberg, sa maîtresse, une ordonnance de 200,000 florins que l'impératrice fit religieusement acquitter.

En résumé, l'empereur, Marie-Thérèse, les ministres, Harrach, Ulefeld, Barteinstein, par passion ou par intérêt, veulent continuer la lutte ; et pourtant les souffrances du peuple sont au comble, toutes les lettres de l'Autriche-Hongrie en font foi ; l'Autriche n'a rien à envier à la France, le tableau de Vienne, au mois de juin 1746, est à peu de chose près celui de Versailles. On a tout épuisé, argent et crédit ; on n'a pas la moitié des troupes nécessaires pour rester sur la défensive. A chaque instant revient cette plainte : l'embarras où nous sommes est inexprimable, et nous voici aux abois et contraints à subir la

loi. Aux armées, les soldats manquent de vivres, les officiers ne sont pas payés, les généraux sont en désaccord. Le prince de Lichtenstein, fier et brutal, entend peu le métier, et est plus propre « à commander aux chevaux qu'aux hommes. » Il ne peut souffrir le général Traun qui, lui, sait commander : pour complaire au prince, on rappelle Traun et on le remplace par Botta. Si seulement les puissances maritimes payaient exactement les subsides, si leurs exigences étaient moins capricieuses ; mais elles demandent tantôt une chose, tantôt une autre, et dans ce désarroi, la Cour change de résolution d'un jour à l'autre. Il n'est pas jusqu'à la Hongrie, si fidèle à Marie-Thérèse, qui ne songe à se faire payer cette fidélité : elle compte beaucoup sur les services extraordinaires qu'elle a rendus à la reine, et ne voit pas d'un trop bon œil qu'on lui refuse libertés, privilèges, libre sortie des denrées, tout ce qui lui a été promis au début de la guerre.

Dans cette situation, la paix avec la Prusse fut un bienfait inespéré; l'arrivée de Podewills à Vienne (15 juin) fit concevoir les plus folles espérances : on flatta l'envoyé de Frédéric II, on crut que la bonne intelligence entre les deux Cours allait se rétablir comme par enchantement; on voyait déjà 30 000 Prussiens se joindre à l'armée des alliés aux Pays-Bas et prendre l'offensive contre celle du roi de France.

En juillet, c'est de Saint-Pétersbourg qu'arrivent les bonnes nouvelles : depuis le départ de La Chétardie, l'influence française a fait place à celle de l'Autriche; l'envoyé d'Élisabeth présente à Schœnnbrunn le traité d'alliance offensive et défensive conclu entre les deux puissances (mai 1746); la tsarine, dans une lettre particulière, promet à Marie-Thérèse de la soutenir, même contre le roi de Prusse, s'il vient à rompre avec elle.

L'opinion se flattait que la neutralité de la Prusse, le rapprochement avec la Russie, les succès en Italie aboutiraient enfin à la pacification générale. Vaine illusion! Les puissances

maritimes soumettaient des bases de négociation que Leurs Majestés Impériales rejetaient comme préjudiciables à leurs intérêts, et les sentiments de la Cour de Vienne éclataient dans cette réponse de Bartenstein (9 décembre 1746) au Mémoire remis par La Noüe à la Diète de l'Empire :

« Le Mémoire que M. Malbran de La Noüe prétend pouvoir présenter à la Diète de l'Empire, sans en reconnaître pourtant le chef, ressemble tout à fait au discours du renard de la fable, qui pour se ménager l'entrée d'une bonne basse-cour, jure sur sa parole d'honneur qu'il a renoncé à son ancien métier, et qu'il n'y a personne plus disposé ni plus capable que lui de la défendre contre qui que ce soit..... Comment s'est manifestée la politique de cette couronne (la France) par rapport à l'Empire, dans ce temps malheureux d'une guerre générale? Elle a tâché d'y semer la dissension, d'en abîmer un des principaux membres, et de lui donner un chef de sa façon dans le dessein d'affaiblir ou d'opprimer tout le corps, et pour atteindre ce but elle n'a point craint d'en ravager les plus belles provinces aussi longtemps qu'elle a cru pouvoir le faire impunément..... Chassé et expulsé de l'Allemagne (le roi de France) par les armées victorieuses de l'auguste héritière de Charles VI et ne se trouvant pas en état d'y rentrer impunément, il a fait donner à l'Empire de fréquentes assurances de vouloir observer inviolablement le bon voisinage et d'écarter tout ce qui pourrait en troubler la neutralité..... Selon cet habile politique (M. de La Noüe), l'Empire ne doit pas juger de la France par le mal qu'elle lui veut et qu'elle lui fait quand elle peut, mais parce qu'elle dit, que n'étant pas en état de lui en faire actuellement, elle se ménage l'occasion de frapper son coup en un autre temps. »

La paix semblait donc plus éloignée que jamais. Le duc de Richelieu, avant de partir pour Dresde, avait proposé d'employer à une négociation auprès de Marie-Thérèse le sieur Saül, agent du comte de Bruhl. La reine de Hongrie aurait marqué

à Saül son désir de traiter, en cédant à l'infant la Savoie, à Louis XV Tournai, Ypres et Furnes, et en rétablissant les traités de commerce sur le pied de 1712, ce qui impliquait la restitution de Louisbourg. « Je crois, dit avec raison Richelieu, que nous voudrions tenir les mêmes conditions qu'il est dangereux d'avoir laissé échapper. » Quant à d'Argenson, il annote ainsi la lettre du maréchal : « s'il a été envoyé quelque ordre sur ce sujet au duc de Richelieu, c'est par quelque lettre de la main du roi, dont je n'ai point eu connaissance. » On voit que Louis XV, dans mainte négociation, préludait déjà à sa diplomatie secrète. Cette mission de Richelieu se rattache aux relations de la France avec la Saxe et la Pologne; d'Argenson, du reste, n'eut pas à la suivre : le 10 janvier 1747, il quittait le ministère.

Du premier jour au dernier, il avait vainement cherché à sortir honorablement de cette guerre mal engagée et plus mal conduite; non pas qu'il fût partisan de la paix à tout prix : s'il regardait la guerre comme un grand malheur, il croyait que « c'en était un plus grand encore que de la regarder comme un effort à faire; » il estimait à son prix la bravoure militaire, notre dernière vertu à ce moment; mais il l'eût voulue utile, fructueuse, conduisant sûrement au but. Ce but, il le cherchait naïvement dans les rares confidences de Louis XV, dans les conseils intéressés des ministres influents et dans les stériles succès de nos armées. Aux prises dès le début de son ministère, avec la double difficulté de retarder la paix en se montrant trop exigeant et d'énerver la défense en manifestant trop tôt le désir de traiter, il était tombé du côté où il penchait; il avait été entraîné par la conviction chimérique que la France, si elle voulait se contenter du rôle d'arbitre, « aurait toujours l'Europe entière pour amie et pour dépendance. » Il croyait arriver par cette politique négative à la conclusion d'un traité glorieux. Les faits infligèrent un démenti à ses théories comme à ses espérances. Il ne fut pas seulement impuissant, il fut aussi méconnu :

ceux qui contribuèrent le plus à sa chute l'accusaient de cabaler en secret pour continuer la guerre, parce qu'il avait écrit en 1745 « que la France emploierait jusqu'au dernier soldat pour empêcher la reine de Hongrie de devenir impératrice. » Les courtisans le représentaient comme voulant une guerre de Trente ans parce qu'il lui était échappé au Conseil de souhaiter « un second tome du traité de Westphalie[1]. »

Même après sa déclaration de guerre à la reine de Hongrie, la France laissa le comte de Lorenzi à Florence[2]. Le grand-duc suivit cet exemple : Stainville ne fut pas rappelé de Paris. Le grand duché de Toscane jouit d'une neutralité apparente tant que la guerre fut éloignée de ses frontières. Il était administré par une Régence que présidait M. de Richecourt, avec l'abbé Fornaquinci comme secrétaire d'État, le chevalier Antinori comme secrétaire.

D'Argenson appréciait peu cette neutralité de la Toscane, qu'il trouvait surtout favorable aux Anglais : ils se servaient du port de Livourne, qui devait être réservé au commerce, comme d'une place d'armes pour leurs vaisseaux. Bertelet, le consul de France à Livourne, ne cesse de signaler cet état de choses et de s'en plaindre. Le ministre n'y voit qu'un remède : le 22 mai 1745[3], il écrit à Lorenzi : « il revient que le grand-duc est tombé dans le mépris des Toscans, à tel point qu'une révolution ne serait pas impossible de la part des peuples, pour peu qu'on la facilitât. » Le 11 janvier 1746[4] il prend lui-même la plume pour préciser ses insinuations : « ne voyez-vous, monsieur, dans l'État de Toscane aucune disposition à y rétablir le gouvernement républicain tel qu'il était autrefois? Je sais qu'il ne faut qu'un cerveau brûlé pour don-

1. *Mémoires du ministère* (tome 4, p. 367).
2. Florence, tomes 100, 101, 102, 103, 104, 105
3. Tome 101.
4. Tome 103.

ner ces sortes d'avis ; il n'en faut aussi pas davantage pour les faire réussir. Si cela passait jamais par la tête des Florentins, ils se destineraient sans doute au gouvernement aristocratique, sur l'exemple de Venise et de Gênes. C'est un grand attrait pour la noblesse d'avoir à aspirer à la puissance publique, à devenir doges, aux autres grandes charges, à l'indépendance et à s'exempter de la servitude d'obéir à un prince étranger et non résidant : chacun croit alors servir sa patrie en suivant au fond ses intérêts particuliers. Certainement l'occasion est belle aujourd'hui et ne sera peut-être jamais telle. Soyez spectateur, observateur, méditez sur cette idée : pour ce qui est d'exécuter aucunement, je n'ai garde de vous proposer de telles commissions ni d'ordres de les pratiquer.

« On dirait à cela : mais qui tiendra lieu de la Lorraine à la maison qui en porte le nom ? Réponse : 1° pourquoi se serait-elle laissé enlever ce nouveau patrimoine ? 2° la reine de Hongrie pourrait céder à cette maison les Pays-Bas pour lui tenir lieu de propres. »

D'Argenson, abusé par ses souvenirs historiques, croyait avoir affaire à la Toscane de Savonarole. Lorenzi jette quelques gouttes d'eau sur ce beau feu. « Tout me conduit, écrit-il le 10 février, à croire cette nation incapable de s'ériger en république ni de s'y maintenir. » Il ne fut plus question de la république florentine, mais le ministre forcé de renoncer à son rêve ne renonça pas à ses préventions : les nobles et les Italiens sont les victimes de son espoir déçu. Un noble Vénitien avait mandé à Lorenzi que la paix ne tarderait pas à être conclue entre Madrid, Vienne et Londres : « ce noble n'est qu'un sot comme tant d'autres nobles » (15 septembre 1746). Quant aux Italiens, s'ils étaient de zélés patriotes, ils prendraient les mesures les plus efficaces contre le despotisme allemand et la tyrannie autrichienne ; « mais au lieu de prévoir et de prévenir ce mal prochain et dangereux, on ne paraît occupé que de la crainte chimérique de voir le roi de Sardaigne s'agrandir. Il est à appré-

bender qu'on ne s'aperçoive de l'illusion que lorsqu'il ne sera plus temps d'y remédier. »

Florence se montrant rebelle à l'établissement de la république, les Italiens refusant de croire au désintéressement du roi de Sardaigne, il n'y a rien à faire en Toscane, rien à faire en Italie : « que Lorenzi se borne donc à une conduite purement passive ; » (13 décembre 1746) « qu'il imite Stainville qui ne paraît ni à la Cour ni à la ville » (27 décembre 1746).

Telles furent les relations de la France avec la Toscane : elles occupent six volumes et elles peuvent se résumer en quelques lignes : le comte Lorenzi transmet consciencieusement des nouvelles du grand-duc, de Lobkowitz, de Lichtenstein, de Vienne, des armées, il détaille les fêtes destinées à célébrer les succès de la maison d'Autriche, il incrimine les sentiments des Florentins et trouve moyen de remplir à peu de frais, sans interruption comme sans éclat, une correspondance abondante et à peu près vide.

Le marquis d'Argenson, tout anti-Autrichien qu'il fût, avait essayé d'arriver à la paix par l'Autriche : il semble avoir éprouvé encore moins de répugnance à négocier avec l'Angleterre. Il avait un intermédiaire tout désigné pour entrer en relations avec cette puissance, c'était Vanhoey, l'ambassadeur des Provinces-Unies : il ne semble pourtant pas qu'en dehors de quelques circonstances graves et rares, il ait eu recours à cet ami de la France. C'est l'abbé de La Ville qui fut chargé, jusqu'à son départ de La Haye, de correspondre avec les agents secrets que la France entretenait à Londres[1]. A la fin de l'année 1744, le correspondant habituel de l'abbé était un sieur Richard des Touches[2], qui avait quitté la France « pour

1. Angleterre, tomes 418, 419, 420, 421 et 422.

2. D'Argenson parle dans ses *Mémoires* (tome 5, p. 210) d'un sieur Destouches ou de La Touche que Frédéric manda à Berlin en mars 1748 pour être à la tête de la marine et du commerce de la Prusse. « Il a été dans la compagnie des Indes, mais M. de Maurepas, mauvais connaisseur, n'a pas jugé à

jeunesse et grand manque de conduite » ; mais en même temps un agent beaucoup plus digne de confiance, Silhouette[1], était chargé d'une mission pacifique auprès de quelques grands personnages anglais. Les circonstances semblaient favorables. Dans son discours du trône, aux deux chambres du Parlement, Georges II s'exprimait ainsi le 27 novembre 1744 : « je suis résolu de poursuivre cette guerre.... de telle manière qu'elle puisse conduire à l'importante fin qui est mon seul but, savoir une paix salutaire et honorable. » La chute du comte de Granville (Carteret), remplacé par lord Harrington (décembre) était une indication plus précise encore, Carteret passant pour l'un des partisans les plus résolus de la guerre. Silhouette rédigea un Mémoire[2] des ouvertures qu'il avait faites en Angleterre sur la paix : il énumérait les causes qui avaient amené la chute du cabinet Granville, indiquait parmi les principales les engagements trop lourds pris au dehors et la partialité pour la maison de Hanovre. Le seul système qui pouvait convenir au nouveau ministère était celui de la paix, vu les écueils inévitables de celui de la guerre ; il ne convenait pas moins à la France, qui avait intérêt à faire la paix avant que l'union rétablie dans le cabinet anglais lui permît de pousser la guerre avec vigueur. Silhouette glissait dans son Mémoire ces mots caractéristiques : « on prend la liberté d'observer qu'il faudrait nécessairement supprimer la connaissance de cette négociation au Conseil du roi, dont le secret malheureusement est peu sûr. » La négociation de Silhouette était certainement autorisée ; le

propos de se servir de lui ; c'est, dit-on, un génie supérieur ; il va diriger l'établissement prussien pour la marine et le commerce ; il a dix ports dont il prétend rendre quelques-uns excellents, surtout celui d'Embden, en Ost-Frise. »

1. D'Argenson écrivait le 24 décembre 1739 (*Mém.*, tome 2, p. 362) : « On vient de donner le chiffre de la cour au sieur Silhouette, garçon fort savant, résidant à Londres pour l'achat des tabacs pour les fermiers généraux, et il mande à chaque ordinaire à M. Amelot tout ce qu'il apprend, ce qui décrédite M. de Cambis de plus en plus et le rend inutile. »

2. Tome 418.

ministre ne semble pourtant pas la prendre fort au sérieux, si l'on en juge par les réflexions que lui inspire le Mémoire (21 décembre) : « ce Mémoire dit que l'on ne doit point douter que le comte de Granville n'eût intention de faire jouer le premier rôle à sa nation et qu'il ne voulût lui-même être le premier homme de sa patrie. A cela l'on demande quel est le ministre considérable, dans quelque grand État que ce soit, à qui l'on ne doive supposer les deux mêmes objets, l'un par devoir, l'autre par ambition naturelle et permise à tous les hommes.

« Il serait bien essentiel (dit le Mémoire) de faire la paix en usant de la circonstance actuelle. Qui doute que la paix ne soit importante et nécessaire et qui ne le sent pas?

« Qui est-ce qui ne sait pas aussi qu'il faudrait employer un homme en qui concourussent les circonstances que le Mémoire expose? Mais si l'auteur est habile, ce qu'il faudrait qu'il nous dît, c'est où se trouvera cet homme et quelles sont les conditions qu'il insinuera ou dont il admettra l'insinuation.

« Il n'y a personne qui ne veuille la paix et qui ne sache que pour y parvenir il faut un négociateur. La grande question est de savoir le plus ou le moins dont on chargera le négociateur d'offres, propositions ou insinuations, à faire ou à écouter. »

Cette note malveillante est le type des réponses que d'Argenson oppose aux négociateurs qui lui déplaisent, aux Chavigny comme aux Silhouette : ce dernier n'avait d'autre tort que d'être chargé d'une mission que le nouveau ministre n'avait pas ordonnée et qu'il blâme pour ce seul motif. Il ne fut pas donné suite aux premières démarches de Silhouette. Le 20 janvier 1745[1], il écrivit, avec l'approbation de Louis XV, à madame de Bolingbroke pour lui demander d'aller passer secrètement six semaines dans sa propriété de Batessea. Nous ne trouvons nulle

1. Tome 418.

trace du résultat de cette seconde mission, greffée sur la première.

Un Suisse dont le nom revient fréquemment sous la plume de l'abbé de La Ville, Saladin d'Onex, adressait alors de Paris au chevalier Schaub, résidant à Londres, une lettre que d'Argenson avait peut-être provoquée, et qu'il jugea assez importante pour la lire entièrement à Louis XV (21 décembre 1744).

Saladin expose [1] que les démêlés qui désolent l'Europe ne sont qu'un pur malentendu. L'Angleterre devrait d'autant plus aisément s'entendre avec la France que les deux nations ont un intérêt commun dans les trois points principaux dont il s'agit :

1° Si Louis XV souhaite que l'empereur conserve et ait de quoi soutenir sa dignité, Georges II y a le même intérêt comme roi d'Angleterre et comme électeur de Hanovre;

2° Si la France souhaite que Don Philippe ait quelque établissement en Italie, n'est-il pas de l'intérêt de l'Angleterre d'en faciliter les moyens, pour amener l'Espagne à entendre raison sur l'article de la navigation ?

3° Si l'Angleterre souhaite de se soustraire par un traité solide aux inquiétudes que lui causent les garde-côtes espagnols, la France n'a-t-elle pas le même intérêt, peut-être même les mêmes griefs vis-à-vis de l'Espagne ?

Il n'y a donc selon moi, dit en terminant l'auteur de cette lettre, que de vieilles animosités et de misérables préjugés, qui puissent empêcher des ministres raisonnables de s'entendre sur tout cela, et chaque potentat doit sentir qu'il y a plus à perdre qu'à gagner pour lui dans la continuation de la guerre. Après cette lettre vint un Mémoire du 21 janvier 1745 [2] : l'auteur reproche à l'ancien envoyé de France à Londres, M. de Bussy, « un digne sujet et des meilleurs qui aient été employés

1. Tome 418.
2. Tome 419.

aux affaires étrangères dans ce pays là », de ne pas avoir conservé de correspondants sûrs à Londres. Il attribue cet oubli à l'économie mal entendue du cardinal Fleury qui aura voulu ménager l'argent « sans quoi on n'a ni bras ni jambes pour se mouvoir en Angleterre », et il expose ainsi la situation : « il est certain que le roi d'Angleterre n'est pas maître de faire la guerre ou la paix, s'il ne la voit désirer par ses peuples pour ainsi dire par acclamation. L'Anglais en général dit aujourd'hui que quelque peine qu'il souffre dans cette guerre, il faut la soutenir et ne pas donner une seconde fois atteinte à leur réputation et à la confiance qu'ils ont totalement perdues lors de la reine Anne, ayant trahi et abandonné ceux qui avaient tout fait pour l'Angleterre, pour la maintenir dans son heureuse constitution ; que le roi serait traître à la religion, à lui-même, à la ligne protestante ; comme cela ne peut pas arriver, qu'il ne faut pas permettre la moindre apparence d'infidélité chez les ministres qui seuls seraient coupables. Tout ce qu'on dira de contraire à V. E. est une contre-vérité. Voilà le langage de la Bourse, et du Strand principalement, qui ferme la bouche à ceux qui selon eux voudraient déshonorer la nation en parlant de paix particulière. Il s'en suit qu'un ministre quel qu'il soit ne peut rien proposer qui tende à cela, que lorsqu'il verra l'impossibilité de soutenir le fardeau de la guerre et l'inutilité de leurs dépenses maritimes et pensions aux princes. Cette inutilité de leurs forces maritimes ne paraîtra jamais telle que lorsqu'on aura écrasé le Savoyard et qu'on l'aura chassé du bord de la mer en s'y établissant de manière qu'il ait perdu toute espérance d'y revenir. Les malheurs de l'Allemagne et de la reine de Hongrie ne touchent pas aussi sensiblement la nation que la destruction du Savoyard. Or, comme on ne peut gagner des créatures de grand poids à Londres que par un déluge de louis d'or, il vaut mieux les employer à leur porter un coup mortel en détruisant la seule puissance qui peut maintenir leurs affaires au Midi ou en la détachant d'eux. Pour ce fait, il faut

que cette puissance s'y voie absolument forcée pour vaincre la répugnance qu'elle a depuis l'année 1734 de ne point vouloir d'Espagnols pour voisins. Ce monarque m'a fait l'honneur en 1735 de me dire : « Monsieur je vous déclare que tant que je serai en vie et que je le pourrai je n'aurai pas d'Espagnols pour voisins. » Il n'a pas changé de système, à ce qu'il paraît.

« La voie d'Andrié[1], s'il est à Londres, est la plus sûre pour ne pas ignorer le vrai des choses et de l'intérieur de la Chambre du roi. »

Ce Mémoire d'un homme fort bien renseigné sur les ressorts de la politique anglaise, et sur les mobiles qui faisaient agir « le Savoyard » est du mois de janvier : or c'est justement en ce même mois de janvier 1745 que le marquis d'Argenson rédigeait son fameux plan de partage de l'Italie, qu'il cherchait à réaliser un an plus tard. C'est au moment où il apprenait que le roi de Sardaigne ne consentirait jamais à avoir les Espagnols pour voisins, qu'il le plaçait entre les Espagnols et les Français, à la merci des uns et des autres. Saladin d'Onex ne s'exprimait pas avec moins de netteté sur la paix : pour qui sait lire, son Mémoire la déclarait impossible. Pendant qu'il écrivait, les ministres de Vienne, de Pologne, de Turin, même le chevalier Champigny, ministre de Cologne à Londres, que d'Argenson croyait avoir gagné par quelques faveurs[2], assiégeaient sans relâche le cabinet anglais. Le ministre de Vienne, entre autres, se multipliait. Quant il n'était pas en conférence il travaillait chez lui à des Mémoires dont il accablait le ministère, et qui revenaient à satiété sur la cause commune, sur l'équilibre européen et sur les assurances des nouveaux efforts de sa maîtresse

1. Ministre de Prusse.

2. Lorraine, de 1744 à 1748, tome 141. Un maître des comptes de la maison de Stanislas, M. Malcuit de Nancy, parent de Champigny, se fit fort de le gagner et sollicita du ministre une lettre de recommandation pour M. de la Galaisière, chancelier du roi de Lorraine. D'Argenson envoya la lettre (25 février 1745), mais Champigny n'en resta pas moins « un mauvais sujet et le ministre très fêté de l'électeur de Cologne à Londres ».

pour mettre sur pied au printemps prochain des armées formidables.

Les subsides que l'Angleterre fournissait, permettaient la levée de ces armées formidables. Pendant que la politique française flottait sans direction, abandonnée au caprice des ministres dans les différentes cours, sous la triple où quadruple inspiration du roi, du maréchal de Noailles, du comte d'Argenson et du premier commis du Theil, l'Angleterre avait signé trois traités importants, celui de Whitehall (27 avril 1744) celui de la Haye (4 juillet 1744) et celui de Londres (11 août 1744).

Par le traité de Whitehall, Georges II et l'électeur de Mayence s'accordaient une garantie réciproque de leurs États allemands; l'électeur devait entretenir pendant quatre années le chiffre d'hommes qu'il avait sur pied le 27 avril, tenir 5000 hommes de garnison dans sa capitale, moyennant 300,000 écus d'Allemagne la première année, et 150,000 pour chacune des deux autres.

Le traité de La Haye entre la Grande-Bretagne, les États Généraux et l'électeur de Cologne contenait également une garantie mutuelle des États. L'électeur de Cologne devait entretenir 10,000 hommes, moyennant 520,000 florins de Hollande par an payés moitié par la Grande-Bretagne et moitié par les États Généraux.

Enfin, le traité le plus important stipulait un subside de 150,000 livres sterling, pour mettre la reine de Hongrie en mesure d'augmenter ses troupes de 20,000 hommes, et de 50,000 livres à fournir au roi de Pologne qui prêterait à Marie-Thérèse 20,000 hommes de ses troupes électorales. Ce n'est pas au moment où l'Angleterre venait de signer ces traités qu'elle pouvait se résigner à la paix, sans attendre de la prochaine campagne le résultat de ces énormes sacrifices. D'Argenson le comprit et il chargea simplement Ledran de classer le Mémoire de Saladin d'Onex.

« Mon motif, lui dit-il, de renvoyer quantité de choses en

haut, est que je ne garderai ni veux garder aucun papier dans mon cabinet après que je les ai lus. Celui-ci m'est donné par un Suisse de ma connaissance qui a couru toute l'Europe ; cela peut toujours fournir l'idée de canaux, de souterrains dont vous, Monsieur, qui avez bien de la mémoire vous rappelleriez le bon s'il en était question. »

Les tentatives, les efforts de Silhouette et de Saladin d'Onex avaient donc avorté : l'intervention de Frédéric II, qui ne fut sans doute qu'une façon de tâter le terrain, n'eut pas plus de succès.

Frédéric avait pour représentant à Londres Andrié : celui-ci était étroitement lié avec le comte de Haslang, ministre de Bavière et allait « communément et sans cérémonie, manger quatre ou cinq fois la semaine chez lui ». A la suite d'une de ces visites, Haslang écrivait le 12 février au comte de Sinsheim : « le ministre de Prusse a déclaré (à Harrington) par ordre de son maître, qu'après l'événement de la mort de l'empereur, le roi croyait avoir jour pour parvenir à la pacification en Europe ; qu'il souhaiterait d'aller de concert en ce avec S. M. Britannique, de même que pour l'élection d'un nouveau chef dans l'Empire. » Si cette communication reçut une réponse, elle ne reçut aucune suite. *Monsieur d'Argenson de la Paix*, comme disait gaiement et ironiquement Louis XV, n'eut plus qu'un seul moyen pour marquer son désir de renouer une négociation, l'octroi des passeports que le duc de Newcastle faisait demander par Vanhoey ; ces minces faveurs étaient généralement accordées, « tout ce qui pouvait être soupçonné de tendre à la réconciliation étant bon. » (30 avril 1745.) Malheureusement l'intention bien arrêtée du roi « de ne rien dire et de laisser aux ennemis et aux médiateurs la charge de tout proposer [1], » contrariait singulièrement les velleités pacifiques du ministre. D'Argenson sachant que « qui déplaît a toujours tort » n'insistait pas : il n'en agissait pas moins.

1. Tome 4, page 257 (*Journal et Mémoires*).

Le sieur Fournier, fermier général et directeur de la ferme du tabac à Paris, se rendait à Londres (17 avril 1745)[1] pour les affaires de la ferme générale : on le chargea de faire quelques ouvertures pacifiques au cabinet anglais. L'ancien ambassadeur à Londres, de Bussy, qui était attaché aux bureaux des affaires étrangères depuis la déclaration de guerre, eut mission, à l'exclusion de Ledran, de diriger Fournier. D'Argenson n'aimait pas Bussy, tout dévoué aux Noailles, et il eut certainement la main forcée. Bussy fut d'ailleurs hostile dès le premier jour à la négociation et au négociateur. Le 18 avril il écrivait à l'abbé de La Ville : « je vous avouerai que cette démarche n'est pas de mon avis. Les Anglais ont du temps devant eux; ils ont des alliés et de l'argent, ils comptent sur nos mauvais succès : il faut les désabuser, et ce n'est que la force qui leur persuadera la douceur. On a pensé autrement ici »[2]. Cette lettre porte la même date que l'instruction destinée à Fournier : on y disait que la France accueillerait volontiers un Anglais « affidé et de conciliation » pour traiter de la paix. Fournier passa par La Haye, reçut de nouvelles instructions de l'abbé de La Ville, l'intermédiaire obligé pour toutes les communications avec l'Angleterre, et arriva à Londres le 30 avril. Le traité de Fuessen avait été signé durant son voyage (18 avril) ; d'Argenson estimait (note du 5 mai pour répondre à de La Ville) que dans ces circonstances la France devait s'attendre à une fin (de la lutte) moins glorieuse et moins avantageuse, mais aussi prévoir une paix plus prompte, ses demandes se simplifiant extrêmement et ne se réduisant presque qu'à deux points : 1° à conserver la Silésie au roi de Prusse ; 2° à l'établissement de Don Philippe plus ou moins considérable, moyennant plus ou moins d'avantages que l'Espagne voudrait accorder à l'Angleterre.

Avec des vues si simples, si modérées, il lui semblait aisé de

1. Tome 421.
2. *Ibid.*

faire accepter par le parti sage, ami de la paix, ennemi de la fureur de Carteret et de la malice hanovrienne, un pourparler qui amènerait des préliminaires et une cessation d'armes. On pourrait laisser entrevoir les deux points qui les touchaient aux deux parties intéressées, au roi de Prusse pour qu'il pût se tirer d'affaire, pourvu qu'il ne promît rien contre la France, et à l'Espagne sous la même condition.

Le grand succès de Fontenoy (11 mai) ne modifia pas les dispositions pacifiques du ministre : le surlendemain, dans une longue et importante dépêche à l'abbé de La Ville, il s'exprimait en ces termes (13 mai 1745)[1] : « les victoires et les conquêtes, Monsieur, ne changent rien à l'esprit de justice qui anime notre maître en tous ses desseins. S. M. veut être le pacificateur de l'Europe et dans la présente guerre et dans les discussions qui ne surviendront que trop dans la suite de son règne entre les puissances de l'Europe, elle veut vivre en bon allié avec celles qui mériteront son amitié et en bon voisin avec celles qui sont situées proche de ses États... » La lettre continue par des assurances pacifiques, qui s'adressent surtout aux États Généraux ; quant à l'Angleterre, le ministre veut d'abord laisser à l'abbé de La Ville « fort instruit des nouvelles instructions à donner à M. Fournier » le soin de répondre à ce fermier général ; puis il se ravise et le 3 juin, il écrit de Tournai au ministre de France à La Haye : « que Fournier ne commette pas le secret de sa mission par trop de précipitation, qu'il prenne tout le temps nécessaire. Nous attendons avec tranquillité.... Le premier abord des Anglais en affaires est toujours facile, mais à mesure qu'on avance ces beaux semblants s'évanouissent et on ne rencontre plus que chicanes et difficultés à chaque pas. » D'Argenson ajoutait, un peu témérairement, que la nation anglaise avait désapprouvé hautement le traité de Worms et le ministre qui l'avait fait ; qu'on avait accordé de tels avantages au

1. Tome 421.

roi de Sardaigne, qu'on aurait fait la paix générale à beaucoup meilleur compte.

Le ministre redoutait la précipitation de Fournier : cet inconvénient n'était pas à craindre. Le duc de Newcastle informé de l'arrivée du négociateur français, avait différé de le recevoir et bien que Fournier répétât dans toutes ses lettres que la nation anglaise, négociants, seigneurs et ministres, était lasse de fournir des subsides à la reine de Hongrie et désirait la paix, l'abbé de La Ville en concluait que le ministère anglais ne regardait une négociation avec la France que comme un pis aller, qu'il voulait avant de s'engager attendre l'effet de ses propres négociations et les événements. D'ailleurs la présence du roi de la Grande-Bretagne à Hanovre y avait porté « toute délibération et décision ; » le Conseil de Régence laissé à Londres pouvait préparer les préliminaires, mais n'était pas autorisé à ordonner et à décider.

D'Argenson n'en rédige pas moins, sous forme de réflexions, de nouvelles instructions pour Fournier. Il se demande si les Anglais ne pourraient pas s'accommoder de l'élection du roi de Pologne, ce qui procurerait la paix, et de l'élection du fils aîné de Marie-Thérèse comme roi des Romains dès qu'il serait en âge. « Que Fournier, dit-il, mette ce propos sur le tapis quand il verra des ministres[1], qu'il se donne pour être très bien dans la confiance et l'amitié de M. le contrôleur général[2] dont on connaît la droiture et le bon sens et dont la charge le porte à la paix même avec excès, de façon qu'il pourrait lui faire passer des propositions et les sentiments du ministère. Par cette ouverture on ne le regardera pas comme chargé d'affaires politiques ; n'ayant pas de relations avec moi, dira-t-il, il paraîtra plausible qu'un employé dans le tabac soit ami du ministre de la finance ; on sait qu'en France les ministres ne chas-

1. Fournier était mis en relations avec les ministres anglais par un sieur Vanneck.

2. Orry, qui fut remplacé par Machault en 1745.

sent pas sur les terres les uns des autres, mais qu'ils n'en ont pas moins des opinions séparées ; cette fausse confidence expliquera son espèce de mission politique, on cessera de se défier de lui et on s'y ouvrira peu à peu. »

D'Argenson, on le voit, ne comptait pas sur un prompt succès des négociations de Fournier ; le Conseil du roi pensait comme lui ; après avoir entendu la lecture d'une lettre de cet agent, datée du 18 juin, il estimait qu'il n'y avait rien à faire, en l'absence de Georges II, qu'à disposer insensiblement les esprits du Régent et des ministres d'une façon favorable à la paix, qu'à trouver le moyen d'attendre le retour du roi à Londres.

Les collègues de d'Argenson ne semblaient pas accorder grande importance à la mission de Fournier ; à lire les réflexions qu'il jetait sur le papier au sortir du Conseil, on se demande si d'Argenson lui-même ne pensait pas comme eux. « On s'est trompé ici en croyant qu'on pût débaucher la nation ni même le ministère à leur roi. Ce monarque est très absolu : car il substitue l'art et la souplesse, quand il faut, au droit et à la prérogative de son trône.

« Tous ces ministres n'ont eu en vue que le seul intérêt du ministère ; celui de la nation y est compté pour rien, et cela sera toujours de même tant que le roi ou ses conseillers entendront aussi bien la tyrannie. Ainsi voulant faire la paix par Angleterre nous ne pouvons rien obtenir d'Angleterre que par Hanovre.

« Ne visons donc qu'à Hanovre, tout doit aller par Hanovre : c'est le grand principe de ceci, à moins qu'on ne trouvât jour à une révolution.

« Que Fournier tienne un juste milieu, assez difficile à la vérité, entre le trop de réserve et le trop peu ; il me semble qu'il s'y prend très bien dans ce plan et assaisonnement de conduites Qu'il se mette bien et qu'il inspire confiance aux principaux du parti de la Cour et non de l'opposition. Je le répète, nou.

devons nous désister de cheminer par la nation et par le parti d'opposition.

« Qu'il fasse entendre que le roi ne veut point tant de mal à Hanovre, qu'il y a des moyens, etc.

« Qu'il continue à se donner pour ami du contrôleur général, qu'il cite peu le maréchal de Noailles et qu'il me renie tout à fait comme il a commencé. Qu'il me dépeigne cependant comme ami de la paix et comme homme à qui on peut se fier.

« Qu'il avance peu à peu ses habitudes avec ceux que j'ai dits, qu'il se fasse désirer et rechercher plutôt que de se jeter à la tête.

« Qu'il ne médise point de Granville de peur de l'irriter davantage contre nous et contre lui, mais qu'il ne songe aucunement à se rapprocher de lui, car on ne convertira jamais cet homme ; mais je crois qu'il faut laisser faire au ministère à le craindre et à l'éloigner tout autant qu'il faut. »

Nous avons cité, en partie seulement, cette longue dissertation, comme un spécimen des instructions que le marquis d'Argenson donnait à ses agents, disant ce qu'il faudrait taire, taisant ce qu'il faudrait dire, s'abandonnant aux divagations, aux confidences personnelles[1], à tout ce qui n'est pas en question ; il est convaincu que Fournier n'obtiendra aucun succès, et pourtant il veut que Fournier reste en Angleterre et il écrit de sa main à Orry pour le prier de fournir au négociateur « quelque nouveau point de commission pour continuer ses prétextes de résidence à Londres. »

Fournier resta en effet à Londres jusqu'au mois de novembre, épié, surveillé, suivi partout, évité par les ministres, ayant perdu toute chance de succès depuis l'entreprise du prince Charles-Édouard. La négociation rompue, d'Argenson voulut (14 novembre) que Fournier et Vanneck se rencontrassent à

1. Sur une lettre de Bussy du 24 octobre 1745 (tome 421), d'Argenson écrit cette note : « Je me reconnais fort inférieur aux autres en circonspection et en critique. »

Rotterdam pour la renouer : Vanneck en refusant épargna de nouveaux dégoûts et un nouvel insuccès au « malheureux Fournier. »

C'est à l'époque où avortait ainsi la mission de Fournier que d'Argenson retirait définitivement sa confiance à Bussy, trop dévoué au maréchal de Noailles pour être un fidèle interprète de la pensée du ministre. Il avait été l'intermédiaire entre d'Argenson et milord Harrington et avait rédigé, sous la dictée de Noailles, les lettres au ministre anglais pendant les derniers mois de l'année 1745. A défaut de Fournier et de Bussy, il ne tenait qu'à d'Argenson de continuer les négociations : sur le refus de Vanneck, Trévor, ministre anglais à La Haye, avait reçu des instructions en vue d'ouvertures possibles ; Chiquet, qui avait remplacé l'abbé de La Ville à la Haye, pouvait entrer en relations avec Trévor. D'Argenson ne l'entendait pas ainsi : il définit en ces termes la mission de Chiquet dans une note pour l'abbé de La Ville[1] : « il faut amuser, ne point rejeter ; il faut aviser à quelque galimatias qu'il puisse répondre honnêtement et le lui suggérer. Ce serait une très grande duperie que de traiter aujourd'hui de la paix particulière avec l'Angleterre. L'affaire est changée depuis le soulèvement de l'Écosse : il faut laisser aller son cours à cette affaire. » Dès lors toute négociation sérieuse fut interrompue entre la France et l'Angleterre : lord Granville reprit possession de son ancien poste le 25 février 1746 ; d'Argenson n'espéra plus triompher de ses « accès de rage. » « Il n'y avait plus, écrivait-il au mois de mai 1746, qu'à demander la volonté de la paix à MM. Wassenaer et Gillis, » c'est-à-dire à traiter avec la Hollande[2].

1. Tome 422, 25 janvier 1746.

2. Nous ne disons rien de la participation du marquis d'Argenson à l'entreprise de Charles-Édouard, qui ne se rattache pas directement à une étude sur la politique étrangère. Rappelons seulement que, d'après l'historien de Charles-Édouard, M. Amédée Pichot, le ministre aurait signé le 24 octobre 1745, avec O'Brien, chargé des affaires du vieux prétendant en France,

La Hollande, qu'il faut bien ranger parmi les ennemis de la France, était une ennemie d'une nature particulière ; alliée de l'Angleterre, recevant ses subsides, fournissant des soldats aux coalisés, elle pouvait par une véritable fiction prétendre qu'elle n'était pas en guerre avec la France ; elle laissait son ambassadeur Vanhoey demeurer à Paris, et, s'il n'avait tenu qu'aux États Généraux, l'abbé de La Ville n'eût pas quitté La Haye.

L'ambassadeur Vanhoey [1] est une des plus curieuses figures de la diplomatie européenne au dix-huitième siècle : indiscret, naïf, enfantin, prêchant à satiété la morale, l'oubli des injures et l'amour des hommes, entendant fort bien ses intérêts et sachant les défendre dans l'effusion de ses sermons larmoyants, tel était ce singulier diplomate; parlant sans cesse, écrivant toujours, il a laissé une correspondance étendue, où nous allons retrouver tous les traits de sa physionomie, toutes les nuances de son caractère.

Vanhoey ne se contentait pas d'aimer la France et d'admirer son roi; obéissant à son zèle, bien plus qu'à ses instructions, il communiquait au ministre toutes ses dépêches, et il allait jusqu'à rédiger de sa main les projets de représentations que le marquis d'Argenson pouvait adresser aux États Généraux. Le

un traité secret par lequel Louis XV reconnaissait Charles-Édouard pour prince régent d'Angleterre et d'Écosse. Pendant l'hiver de 1745-1746, d'Argenson fit enrôler des Suédois pour l'Écosse ; mais la gelée, puis un incendie, arrêtèrent l'expédition, qui ne quitta jamais le port de Gothembourg. Dans sa retraite le marquis d'Argenson, devenu l'avocat attitré des Stuarts, composa (1749) une *tragédie anglaise à l'imitation de Shakespeare, en cinq actes et en prose*. Cette œuvre bizarre avait pour titre : *La prison de Charles-Édouard Stuardt* (*sic*). C'était en même temps une apologie du prétendant, une critique de certaines clauses du traité d'Aix-la-Chapelle, et une satire violente de Tencin, Noailles, Maurepas, du comte d'Argenson et surtout du marquis de Puyzieulx. Outre les ministres de Louis XV, je relève parmi les principaux personnages le P. Calotini, jésuite et confesseur du roi, Jacques, le baron Corruptif, le chevalier Iscariott, plusieurs badauds, un chœur de badauds, une mouche, un petit-maître, un courtaud de boutique, etc. (Cf. France et divers États de l'Europe, 1730-1747, M. d'Argenson.)

1. Hollande, du tome 452 au tome 462.

15 décembre 1744, il prélude par une lettre curieuse à l'intimité qui ne tardera pas à l'unir au nouveau secrétaire d'État[1] : «... Il me semble que V. E. me pourrait encore parler dans sa réponse des outrages faits par le roi d'Angleterre au roi et à la nation française, par l'attaque en pleine mer des vaisseaux du roi, par la prise de plusieurs navires marchands et par la destruction des galères d'Espagne dans le port de Tropez; mais surtout me faire souvenir des mouvements du roi d'Angleterre, même avant la mort de l'empereur Charles VI, pour armer toute l'Europe contre la France, pour la destruction de la puissance de la France et pour l'augmentation de la puissance de la maison d'Autriche, sous les prétextes spécieux mais très injurieux pour la France du rétablissement de la balance du pouvoir et de la paix solide, d'où il s'ensuit nécessairement que la guerre de la France contre l'Angleterre est la guerre la plus juste qui fut jamais et par conséquent ne tombe point dans les termes des engagements défensifs de la république avec l'Angleterre. V. E. pourra fermer sa lettre par les assurances de sa parfaite persuasion de l'utilité de l'établissement de l'amitié réciproque entre la France et la république, pour le bien de l'un et de l'autre État, et que par conséquent V. E. ne désire rien tant que Leurs Hautes Puissances lui fournissent les moyens pour pouvoir travailler efficacement pour porter le roi à reprendre ses anciens sentiments pour la république, que les maximes de ce gouvernement et l'inclination naturelle de cette nation pour la nôtre avaient gravés dans son cœur et lesquels S. M. a prouvés par toutes ses actions depuis son avènement à la couronne. »

On conviendra qu'il était difficile de se montrer avocat plus convaincu de la France, commis plus scrupuleux du ministre, ambassadeur plus désintéressé de la Hollande. Si la France avait éprouvé aussi peu de scrupules que l'Autriche à publier les

1. Tome 452.

pièces secrètes, les lettres confidentielles, l'occasion était unique pour couvrir de ridicule les États Généraux et leur représentant. Mais le marquis d'Argenson n'était pas homme à user de pareils moyens : la singularité de ce langage, l'excès de ces louanges ou de ce dénigrement le surprirent bien un instant; mais il finit par déclarer qu'il ne voyait « rien de captieux » au conseil de Vanhoey, il crut que le Mémoire « ferait merveille pour donner force et droit de parler contre la guerre aux gens sages de la république; » et il énuméra dans le sens indiqué les griefs de la France contre les Hollandais, la jonction de leurs soldats et de leurs vaisseaux avec l'ennemi, etc. La Hollande étant, dès la fin de l'année 1744, le principal théâtre des négociations pour la paix, les États Généraux étant plus intéressés qu'aucune puissance à voir finir une guerre où ils ne voyaient que des dépenses et des dangers sans compensation, la présence à Paris d'un Hollandais aussi Français que Vanhoey eût été d'un grand secours à un ministre qui aurait su se servir du bonhomme. Malheureusement le ministre manquait d'habileté et le bonhomme passait pour tel en Hollande aussi bien qu'en France. L'abbé de La Ville écrivait de La Haye, le 19 mars 1745[1], au sortir d'une conversation avec le Grand Pensionnaire Vanderheim : « M. Halluyn me dit hier qu'il était bien fâcheux que M. Vanhoey se fût totalement décrédité et que par un excès de zèle, louable en lui-même mais mal dirigé, il se fût rendu également inutile à la France et à la république. »

Dans ces conditions, les lettres de l'ambassadeur n'avaient plus que le caractère d'effusions toutes personnelles de tendresse ou d'admiration à l'adresse du roi ou à celle du ministre : elles sont curieuses même à ce titre, et c'est à ce titre que nous les

1. Tome 454. L'abbé de La Ville, ancien secrétaire du marquis de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande, et précepteur de ses enfants, l'avait suivi à La Haye. Le marquis de Fénelon prit congé des États Généraux le 25 avril 1744, et l'abbé de La Ville fut nommé ministre plénipotentiaire.

citons. Celle qui fut écrite le 20 mai 1745[1] est, comme disait d'Argenson, un véritable *Pater noster*. En voici le début :

« J'ai reçu votre aimable lettre et j'en rends, monsieur, mille très humbles grâces à V. E. Puisse le Dieu des armes combattre toujours pour le meilleur et le plus pacifique des rois, puissent les plus grandes victoires rendre toujours sa modération plus éclatante que jamais, puisse-t-il triompher plus que jamais de la vengeance et des autres appâts séduisants à la guerre, puisse la paix être toujours la première maxime du règne du roi et le rendre le plus heureux et le plus grand des mortels. Peut-être, mon cher marquis, y a-t-il de la confusion dans ma lettre, je n'en sais rien, car je déclare à V. E., de bonne foi, que j'ai le cœur si plein du roi que mes sentiments pour lui, dès que je l'ouvre à un ami, en partent en foule. Grand Dieu, quelle multitude des idées affreuses! la guerre avec toutes ses horreurs, la vicissitude du sort des armes, du nouveau sang qui les aiguise toujours et les rend encore mille fois plus funestes, les chrétiens se vouloir sauver à force de détruire les uns les autres, la prudence, la bonté et la puissance céder la place parmi eux à l'orgueil, à la haine et à la vengeance! Non, il faut que notre roi dompte tous ces monstres. Votre roi, me direz-vous? Oui mon roi, car ses vertus lui ont soumis pour jamais tous les bons citoyens de la terre, en remplissant leur cœur d'amour pour lui. Mais je reviens de mon extase pour embrasser V. E. mille fois. J'admire sa sagesse. Dieu veuille toujours bénir son ministère pacifique, le rendre toujours plus cher au roi, plus respectable aux hommes. »

Vanhoey ajoute à ce pathos obséquieux et sentimental une demande de passeport pour un Anglais et termine en envoyant à son « cher marquis » mille et mille tendres et sincères assurances de l'attachement le plus respectueux et le plus inviolable qui fut jamais.

1. Tome 455.

Le 29 mai, il adresse au ministre une nouvelle lettre aussi étonnante que celle du 20, aussi pleine de protestations d'amour pour la paix, aussi ardente pour le roi, qui est l'idole de ce républicain ; le 4 juin, il supplie d'Argenson de continuer à son ami une correspondance qui lui tient lieu de toute autre chose dans sa solitude. D'Argenson, avec quelques hésitations au début, quelques réserves par la suite, a fini par se fier entièrement à « cet affable donneur d'embrassades ; » il a cru que les « bons patriotes, les bien intentionnés, » comme Vanhoey, étaient nombreux en Hollande, et partant de cette conviction il a méconnu l'état des esprits et des choses dans les Provinces-Unies. Ni dans la nation ni dans les États la majorité n'appartenait aux « bien intentionnés » à la façon de l'ambassadeur. Au mois de juillet de l'année 1745, il était question du retour de Louis XV à Paris : Vanhoey demande à ses maîtres s'il doit se réjouir à cette occasion ; voici la réponse qui lui fut faite, d'après l'extrait[1] du registre des résolutions de L. H. P. les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas (3 août 1745).

« L. H. P. sont surprises au suprême degré d'une question de cette nature ; aucun bon sujet, aucun ami même de l'État ne peut se réjouir des progrès des armes françaises dans les Pays-Bas, ni même voir ces progrès avec un œil d'indifférence ; mais tous ceux qui ont quelque intérêt à la conservation et à la prospérité de la république en ressentent une douleur sensible. Par conséquent, qu'il ait à se garder de faire à ce sujet quelques démonstrations de joie, sans quoi il pourrait en ressentir les suites désagréables. Que pour ce qui regarde les félicitations à faire au roi sur son heureux retour, il pourra les faire en des termes convenables sans se prostituer à cette occasion. »

Ces avertissements ne servaient guère à Vanhoey, ni à d'Argenson, qui en prenait régulièrement connaissance. D'Argenson croyait et disait (11 août 1745) qu'il ne restait plus à la

1. Tome 456.

république de Hollande que la France pour la secourir et soutenir dans le temps présent et dans l'avenir ; il espérait (21 août) que les Hollandais voudraient faire un coup d'éclat et fort salutaire, qui serait de prétexter la défense de leurs provinces et d'y rappeler leurs troupes. Les Hollandais étaient bien éloignés d'y songer : c'étaient justement les progrès de la France dans les Pays-Bas qui les faisaient trembler pour leurs provinces, qui resserraient chaque jour leur union avec les coalisés, qui leur faisaient violer la capitulation de Tournai et envoyer en Angleterre trois des bataillons qui avaient été pris dans cette place (9 septembre). Cette mesure violente ouvre les yeux du ministre, il semble enfin comprendre qu'on ne parviendra à la pacification que par la vigueur, et, le 24 octobre[1], il envoie l'ordre à l'abbé de La Ville de revenir en France. « Une méfiance universelle, comme une maladie épidémique, avait gagné tous les esprits. » Cette réflexion fort sensée se trouvait dans la bouche de Vanhoey (24 septembre, conversation avec d'Argenson), qui, dans ce conflit, se mit naturellement du côté de la France et écrivit, le 28 octobre[2], à La Haye : « Le roi n'a d'autre parti à prendre que de traiter désormais les États Généraux comme faisant partie de la domination anglaise. »

Sut-on agir avec la vigueur que commandait la situation ? D'Argenson écrit une dernière fois à de La Ville pour presser son retour : le 6 novembre, le ministre quittait « l'insolente république » et laissait à son secrétaire Chiquet le soin de la correspondance; le 31 décembre 1745, un arrêt du Conseil d'État enlevait aux Hollandais, dans les ports et villes du royaume, tous les avantages qui leur avaient été accordés par le traité de commerce du 21 décembre 1739. La Hollande effrayée rappela d'Angleterre les garnisons de Tournai et de Dendermonde (6 janvier 1746) ; d'Argenson écrivit à Vanhoey que la France considérait cette satisfaction comme insuffisante

1. Tome 457. — 2. Tome 458.

(9 janvier), et les États Généraux désignèrent un ministre extraordinaire pour aller conférer de la paix, c'est-à-dire pour amuser la France avec une nouvelle négociation. C'est que la république, en dépit de ses craintes passagères, de ses concessions momentanées, restait fidèle à ce que Vanhoey, qui avait ses lueurs de bon sens, appelait le vieux système, système qu'il exposait ainsi dans sa lettre du 16 février 1746, au marquis d'Argenson : « la sûreté de l'Europe en général, et celle de la république en particulier, demande l'augmentation de la puissance de la maison d'Autriche et la diminution de celle de la France. Ce prétexte s'appelle chez nous le *vieux système*. C'est le feu roi Guillaume qui l'a imaginé. Ses élèves le greffier Fagel et le pensionnaire Heinsius l'ont adopté, et notre pensionnaire d'aujourd'hui, qui est le neveu de Heinsius, l'a rendu sa grande maxime. Quand j'écris avec autant de force pour prouver combien ce vieux système est pernicieux, je ne le fais point pour convertir ceux qui l'ont adopté, cela est impossible puisqu'ils ne l'ont adopté que de mauvaise foi ; je ne m'imagine pas non plus que mes raisonnements gagneront tout d'un coup la multitude, cette multitude est trop ignorante et leurs conducteurs sont trop artificieux ; mais je veux (et je ne saurais manquer de réussir à l'aide du temps et de la vérité) détruire tellement cet ancien système, qu'il ne trouvera plus de sectateurs chez nous... Si j'avais mille vies, je les sacrifierais de bon cœur toutes pour parvenir à mon objet, qui est de rendre l'amitié de ma patrie pour la France invariable, pour le bien des deux nations et pour celui d'Europe en général. »

La bonne volonté de Vanhoey devait être impuissante ; il ne convertit personne en Hollande et ses indications ne servirent à personne en France. D'Argenson, qui appréciait de plus en plus l'honnêteté, la candeur de Vanhoey, se faisait dans presque toutes ses lettres à Chiquet l'avocat de l'ambassadeur des États Généraux : « je suis toujours fâché (16 février 1746), pour ceux à qui la république a confié la principale adminis-

tration de ses affaires, de voir leurs injustes préventions contre M. Vanhoey. Il peut y avoir quelque chose dans sa façon d'écrire, et je l'en ai averti moi-même, mais il est honnête homme, zélé patriote, amateur de la paix et de la justice. Ces qualités, aussi estimables qu'elles sont rares, mériteraient bien qu'en faveur du fond, on fût à son égard plus indulgent sur la forme. »

On fut aussi indulgent que le ministre pouvait le désirer : on pardonna à Vanhoey sa lettre au duc de Newcastle (3 juin 1746[1]), qui n'était que maladroite, et sa lettre d'excuse du 24 juin, qui poussait l'humilité jusqu'à la platitude; on se contenta de lui imposer une deuxième lettre d'excuse (4 juillet) au duc de Newcastle et on refusa son rappel à Trevor[2] (28 juin). D'Argenson, qui eût été sensiblement blessé de ce rappel, obtint donc satisfaction : ce succès obtenu, il eût fallu profiter des notions que fournissait Vanhoey, des indications qui venaient d'autre part. Au mois de juillet, le ministre reçut une lettre anonyme, qu'il crut écrite par un général prussien ; son frère, à qui il la communiqua, lui répondit : « le style et le génie ressemblent assez à celui du maréchal Schmettau. » Quel qu'en fût l'auteur, la lettre était remarquable de bon sens, pleine d'aperçus justes et de conseils excellents. On y lit :

« Les Hollandais, peuple fin et qui connaît parfaitement ses intérêts, vous amusent depuis longtemps et vous font perdre le temps le plus précieux. A moins que vous n'ayez un traité fait et signé avec eux, on ne conçoit pas, dans l'Europe, votre inaction et votre tranquillité. L'armée des alliés était inférieure de beaucoup à la vôtre, elle s'est retirée en Hollande : eh bien ! c'était l'occasion de la suivre. Je suppose, pour un instant, que vous soyez engagé d'honneur à ne pas déclarer la guerre à la Hollande, qui empêchait votre armée d'y

1. *Journal et Mémoires*, tome 4, page 525 et suivantes.
2. Tome 459.

entrer pour suivre les Autrichiens vos ennemis, et de vous faire traiter sur le même pied qu'ils y sont?

« Vous vous laissez prendre par des apparences trompeuses d'accommodement, qu'ils feront durer jusqu'à ce que les renforts qu'ils attendent soient arrivés. Je connais la Hollande : le parti anglais et autrichien deviendra le plus faible sitôt qu'on vous verra dans la résolution de chasser votre ennemi des terres de la Hollande ; le peuple demandera la paix et forcera tous ceux qui veulent la guerre à se taire ; on obligera les Autrichiens à rentrer en Allemagne, les Anglais n'auront garde d'envoyer si loin leurs troupes au secours des Impériaux, et vous obligerez la reine de Hongrie à se prêter à la paix.

« Nous ne concevons rien à votre conduite; elle met en défaut les meilleures têtes : le temps fera voir si vous pensez mieux que nous. »

Ce langage si net, si ferme et si sensé, ces conseils si pratiques qui émanaient, sinon de Frédéric, au moins de quelqu'un de ses conseillers, reposent des subtilités de la politique française. De La Ville n'avait cessé de le dire, Chiquet le répétait : on n'obtiendrait rien par les concessions, qui passeraient pour autant d'actes de faiblesse; d'Argenson se demandait bien, par moments (17 juillet 1746, lettre à Chiquet), si l'opinion assez généralement répandue qu'on ne cherchait qu'à l'amuser et à le trahir, n'acquérait pas un nouveau degré de probabilité ; mais il revenait vite à sa confiance, à ses espoirs mal fondés, à la certitude d'une révolution intérieure[1]. Les avertissements pourtant ne lui manquaient pas ; après Vanhoey, après Schmettau, après de La Ville et Chiquet, c'était un maître

1. Dans les *Mémoires* de son ministère (tome 4, page 331 et suivantes) il s'obstine à affirmer qu'on eût ramené les Hollandais par la patience, par l'ancienne amitié. « Nous devrions dire sur eux comme sur les Juifs : *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* »

des requêtes, Mandat[1], qui lui remettait, le 6 septembre, un Mémoire où se trouvent ces mémorables paroles : « si la France manque l'occasion favorable qui se présente de mettre sa ville capitale à l'abri de toute insulte et d'étendre ses frontières dans les Pays-Bas, elle ne la retrouvera jamais. » L'occasion fut perdue et d'Argenson s'en consola, à sa façon, par ce jugement qui condamne toute sa politique avec la Hollande : « les Etats Généraux se sont si pitoyablement conduits depuis plusieurs années, qu'ils ne sont plus ni amis utiles, ni ennemis dangereux[2]. »

Ils s'étaient conduits en effet en ennemis dangereux, et la France les avait toujours traités en amis utiles : le 30 décembre, à la suite de conférences entre les ministres de S. M. Britannique, de la reine de Hongrie et de LL. HH. PP., l'on convint de mettre sur pied une armée de 140 000 hommes, composée de 40 000 Anglais, 60 000 Hongrois et 40 000 Hollandais : tel fut le résultat des négociations du marquis d'Argenson, de son intimité avec Vanhoey, de toutes ses complaisances pour les États Généraux : le temps avait donné raison à son correspondant du 6 juillet.

Nous avons assigné une place, parmi les ennemis de la France, à l'électeur de Mayence, directeur de la Diète électorale[3], que d'Argenson appelait (mars 1746) « le plus outré des esclaves et des suppôts de la reine de Hongrie, le boute-feu de la guerre, l'obstacle à la paix et l'infracteur du droit de son pays ». D'Erthal, le ministre de confiance, n'était pas plus ménagé : c'était « le plus lâche des conseillers ». Ce dernier n'avait pas toujours été aussi maltraité : au mois de février 1745, d'Argen-

1. Le sieur Mandat, maître des requêtes, tête folle et vieillie, dira plus tard d'Argenson, qui pour avoir été employé quelques années dans sa jeunesse parle sans cesse politique sans y admettre le bon sens (2 décembre 1751, tome 7, 39). Mandat était un protégé de Noailles, c'était là son vrai crime aux yeux du marquis.

2. Tome 460, 16 octobre. Lettre à Chiquet.

3. Mayence, tomes 44 et 45.

son s'exprimait ainsi sur son compte : « on voit au baron d'Erthal, au travers d'une grande affection autrichienne, un fond de franchise, de vertu et de bonne intention pour la paix. » C'est qu'alors le baron d'Erthal avait proposé à Blondel, ministre de France à Mayence, de traiter directement de la paix avec Vienne. Ce simple rapprochement dit assez à quel point de vue d'Argenson se plaçait pour juger les hommes. Quant à l'électeur de Mayence, ce n'était certainement pas un ami de la France, mais on va juger si son hostilité était fondée.

Le 7 décembre 1744[1], d'Argenson écrivait à Blondel : « S. M. n'a d'autres vues que de prendre les mesures les plus propres pour parvenir à la paix... . elle n'a fait rentrer ses armées en Allemagne que parce qu'on méprisait la médiation de la Diète. » Comment ces armées qui entraient en Allemagne à titre d'alliées de l'empereur et de l'Empire, et pour faire respecter les décisions de la Diète, se conduisaient-elles en pays ami ? Blondel va nous l'apprendre : [2] « attendu le peu de fourrages que produit l'électorat de Mayence, les habitants ne sont point en état de payer les places mortes de fourrages sur le pied de 22 livres auquel on prétend les taxer ; que si on en vient à des exécutions militaires pour les y contraindre, ils déserteront le pays, et les plaintes qu'on en portera seront très nuisibles aux intérêts de l'empereur et au service du roi. » Blondel proposait donc que ce rachat fût modéré à 12 francs, que le prix de ces rachats fût remis tous les ans aux majors des régiments sans intervention d'aucun régisseur, dont le gain et les frais ne pouvaient tomber que sur le roi, les soldats ou le pays. Le 26 décembre, le ministre de France à Mayence se plaignait encore que les gardes-magasins se servissent de différentes mesures et poids en recevant les fourrages. Accueille-t-on ces plaintes, accorde-t-on satisfaction à des réclamations aussi légitimes ? D'Argenson y semble disposé, et au mois de janvier

1. Tome 44. — 2. 22 décembre. Tome 44.

(1745) il jette cette note sur une lettre de Blondel du 29 décembre : « on aigrit les princes de l'Empire par ces exécutions militaires, on éternise la guerre, on ne se rapproche pas de la paix. » Cet aveu qui lui a échappé ne tient pas contre *la raison de guerre*. Le 16 janvier 1745, Blondel écrivait au maréchal de Maillebois, qui commandait les forces françaises en Allemagne : « le quartier d'hiver coûtera à l'électorat de Mayence 30 fois autant qu'il a payé dans la dernière guerre pour la contribution d'une année, et les troupes du roi en retireront 3 fois autant qu'il paye de revenu à l'électeur de Mayence qui n'en retire pas 300 000 florins de cette partie. » Il était équitable d'alléger ces charges intolérables, et, le 22 janvier, Blondel, s'étant assuré le consentement du maréchal de Maillebois, signe une convention avec l'électeur pour la fourniture des fourrages. A cette nouvelle le comte et le marquis d'Argenson, le ministre de la guerre et celui de la paix sont d'accord pour déclarer que Blondel a fait « une grande sottise et mérité réprimande ». Ils ne veulent pas qu'il subsiste aucune preuve écrite d'un établissement en forme de quartier d'hiver pris dans l'Empire, les Constitutions impériales interdisant ces quartiers d'hiver. Le comte d'Argenson envoie l'ordre à Blondel de retirer les pièces originales de cette convention (27 janvier).

Cet ordre ne trouva pas Blondel à Mayence : il s'était transporté à Francfort où se tenait l'assemblée du Cercle électoral que dirigeait l'archevêque de Mayence. C'est de là qu'il envoie à Ledran, le 13 février 1745, cette définition de son caractère : « je prévois qu'il va se passer ici des scènes bien tragiques ; le travail ne me fait rien, mais mon plus grand embarras est de garder mon flegme et de contenir ma vivacité : car si j'y donnais l'essor, je ne me bornerais pas à chanter la gamme à qui la mérite, je passerais bien volontiers aux voies de fait. » S'il faut rendre justice à la franchise de Blondel, il faut aussi reconnaître que ce Français intrigant, vif, léger, peu sérieux malgré son âge (il avait 49 ans), qui ignorait l'allemand après plus de

15 années de séjour en Allemagne[1], à Hanovre, à Manheim et à Mayence, et qui tenait les Germains en médiocre estime, était peu fait pour négocier avec eux dans une circonstance délicate. A peine arrivé à Francfort (16 février), il reçoit un Mémoire du Cercle électoral, demandant que le roi fasse retirer ses troupes des pays neutres et rembourse les frais et dommages, exposant que les neutres ont souffert des exactions arbitraires qui ont surpassé celle d'une guerre formelle, malgré les promesses qui ont été faites d'un payement sûr et prompt, que les troupes du roi ont pris des quartiers à leur volonté, quoique les réquisitoriales de l'empire ne parlassent que d'un simple passage.

D'Argenson qui blâme cette guerre devenue sans motifs, d'Argenson qui ne cesse de recommander la politique de modération et de générosité, va sans doute accueillir ces réclamations très courtoises dans la forme, très légitimes dans le fond. Voici l'instruction tracée de sa main pour répondre à Blondel[2] : « Ne rien écrire, aucun *Promemoria* ni réquisitoire : agir partout par raison de guerre ; tenir partout ce discours qu'une juste défiance est permise, que nous serions des alliés indignes de l'être, si nous ne secourions pas (nos alliés) aussi accablés qu'ils le sont, envahis et persécutés, attaqués hostilement même avec déclaration formelle, comme l'est (*sic*) Palatin et Bavière. Qu'ainsi nous ne nous retirerons pas et que même nous traitons avec trop d'égards ceux qui, comme Mayence, sont nos ennemis visibles et mauvais compatriotes. »

Hauteur blessante, procédés discourtois dans la bonne fortune, plaintes et récriminations dans la mauvaise, c'est toujours le même système. A la tyrannie de la maison d'Autriche en Allemagne, d'Argenson cherche inconsciemment à substituer celle de la maison de Bourbon, moins acceptable encore. A l'entendre, les Allemands sont les esclaves de Vienne, de Lon-

1. Tome 44. Blondel à Maillebois, 17 février : « M. de La Noüe ni moi n'entendons l'allemand. »

2. Tome 44, février 1745.

dres, de Saint-Pétersbourg, il veut en faire les esclaves de Paris, et « agir partout par raison de guerre ». Cette politique a été trop souvent celle de notre pays au delà du Rhin ; on sait quels résultats elle a produits : au moindre revers de la France les neutres deviennent hostiles, les alliés indifférents, et le patriotisme blessé ramasse toutes les armes contre l'ennemi commun.

A ces instructions générales le ministre ajoutait cette note spéciale pour Blondel : « qu'il dise cela seulement et n'écrive rien, qu'il se défie de son talent de persuasion. » Au mois de mars il lui ordonne, au nom du roi, de rester à Francfort jusqu'à nouvel ordre et de présenter cette absence de Mayence comme un commencement de brouillerie. Il espère que cette démarche fera quelque effet sur le Chapitre et sur le peuple ; il se persuade que ce Chapitre est français, qu'il est naturellement fort opposé à l'électeur et qu'on achèvera de l'ameuter contre son chef en faisant séjourner les troupes françaises sur ses biens en prébende ; il autorise même Blondel à gagner « par argent » les membres les plus propres à ce dessein.

Le ministre connaissait fort bien le peu d'efficacité de ce moyen, si souvent employé et aboutissant toujours à des résultats misérables : il ne recule pas devant l'emploi d'armes plus meurtrières. « Il est temps, écrit-il sur la lettre de Blondel du 5 mars, que l'on songe à marquer à l'électeur le mécontentement du roi ; M. de Maillebois ayant dû passer le Mein le 13, il a ordre de ne plus ménager les terres de Mayence et principalement celles de l'électeur ; on ne lui déclarera pas la guerre comme a fait la reine de Hongrie au Palatin, mais on le traitera de même au moins[1]. » Blondel ne doit plus être que le collaborateur de Maillebois : « qu'il se conduise sur ce pied-là, qu'il remue ce qu'il pourra pour alarmer le Chapitre et la ville et les irriter contre leur souverain, qui de gaieté de cœur les plonge dans ces calamités. » Le ministre de France

1. Tome 45.

était revenu de Francfort à Mayence : il reçoit l'ordre de quitter absolument cette ville, où ne fut laissé qu'un agent militaire du maréchal nommé Dagieu. Le 9 avril, d'Argenson écrivait à Blondel : « M. Dagieu se conduit bien à Mayence, il est dans les vrais principes. » Avant l'arrivée de cette lettre à Francfort, Dagieu, qui avait suivi le maréchal de Mallebois en Italie, avait été remplacé par Geoffre, autre agent militaire, et d'Argenson estimait (20 avril) que s'il restait quelque chose à faire pour mettre entièrement l'électeur de Mayence à la raison, le prince de Conti saurait prendre le meilleur parti pour y réussir. Quant à Blondel, résidant à Francfort incognito, réduit à raisonner sur la situation politique et militaire, il écrivait, le 17 avril, au ministre pour prôner un projet contre l'électeur de Hanovre, destiné à réparer les mauvais succès de Bavière. Cette idée, pour être inopportune, n'en était pas moins très soutenable : d'Argenson n'y prêta pas grande attention. Il trouvait au projet beaucoup de grandeur et de solidité, mais malheureusement aussi de grandes épines, comme la subsistance et le retour, et il résumait ainsi son opinion sur Blondel : « l'auteur montre plus d'esprit que de jugement, et par là il serait meilleur poète que bon politique. »

Ce poète avait au moins un mérite, il connaissait fort bien les détails du droit public d'Allemagne, que le marquis se faisait gloire d'ignorer, et « le négoce d'élection » ; il savait se retrouver dans la multitude des rescrits, des délibérations de Cercles, des *Promemoria* où le ministre se perdait : il aurait pu rendre de véritables services aux ambassadeurs auprès de la Diète d'élection et contribuer au succès si le succès avait été possible. Mais d'Argenson semble lui en vouloir de sa situation mal définie à Francfort : « je ne le connais, écrit-il, que comme le ministre de Mayence, actuellement déplacé, qu'on tolère et qu'on paye occasionnellement. » Le ministre oubliait que lui-même avait ordonné à Blondel de quitter son poste. En juillet il trouvait « cet homme-là fol et même un peu furieux », ce qui ne l'empêchait

pas, le 17 août, de le nommer conseil volontaire des ambassadeurs Saint-Séverin et Courteille. Le vrai défaut de Blondel, c'était la faveur que lui accordait Saint-Séverin, c'était la protection dont le couvrait Noailles. Un mois après l'élection (15 octobre), d'Argenson lui ordonne de retourner à Mayence ; le 28 du même mois, il l'autorise à songer à son retour, « puisqu'il en a si grande envie et qu'il se juge inutile à Mayence » ; le 3 novembre, le roi écrit à l'électeur de Mayence pour rappeler Blondel ; le 20 novembre, celui-ci quitte Francfort, rejoint l'électeur à Aschaffenbourg pour se congédier, obtient le présent usité en pareil cas et revient en France. « L'impertinence du personnage, dit d'Argenson le 13 décembre, ne nuira plus au service du roi. » Blondel ne fut pas remplacé à Mayence et le ministre de France à Francfort, de La Noüe le père, fut chargé des relations indispensables avec l'électeur. Délivré de l'occupation française après la retraite de Conti derrière le Rhin, l'archevêque de Mayence put impunément faire montre de ses sentiments autrichiens, sentiments que la conduite politique et militaire de la France n'était pas faite pour atténuer.

Il nous resterait à parler de la Sardaigne pour terminer cette revue des ennemis de la France : nous retrouverons la Cour de Turin dans le chapitre spécial consacré aux négociations de Saint-Séverin, de Champeaux et de Puyzieulx : rappelons seulement qu'après l'échec de la mission confiée à Champeaux, d'Argenson ne renonça pas à l'espoir de ramener le roi de Sardaigne. Il espéra renouer avec lui au moyen d'un mariage : il demanda à M. de Saint-Rémy et à Champeaux des portraits des princesses de Savoie qui pouvaient prétendre au titre de Dauphine. Ces portraits lui furent envoyés, très favorables, très flattés comme toujours ; mais on regardait moins à la beauté qu'à l'intérêt politique. Le P. Febvre, confesseur du roi d'Espagne, écrivit au P. Pérusseau, le 22 août 1746[1] ;

1. Tome 217, Turin.

que l'alliance projetée ne serait pas du goût de la Cour madrilène ; Montgardin, agent du roi de Sardaigne à Paris, écrivit à d'Argenson que ce prince, s'il consentait au mariage, ne renoncerait « ni à ses engagements ni à ses intérêts » (19 septembre). Dans ces conditions le mariage projeté n'offrait plus aucun avantage : on renonça à « la Savoyarde » et l'on demanda la main d'une princesse de Saxe.

CHAPITRE VI

LES NÉGOCIATIONS PARTICULIÈRES. — CONCLUSION.

L'Élection impériale. — La Noüe le père, Saint-Séverin, de Courteille, Blondel, Dufour.
La négociation de Turin. — Levesque de Champeaux. — Charles-Emmanuel, Gorzègne.
Les négociations de La Haye et les conférences de Bréda. — L'abbé de La Ville. — Wassenaer. — Gillis. — Sandwich. — Puyzieulx.
Le marquis d'Argenson apprécié par ses contemporains. — Jugement.

Un des caractères de l'administration du marquis d'Argenson, c'est la multiplicité des missions particulières. Conti en Allemagne après Belle-Isle, Noailles en Espagne, négocient avec de pleins pouvoirs au-dessus ou à côté du ministre : Belle-Isle a reçu directement les instructions du roi par une lettre particulière du mois de décembre 1744 ; Noailles est en correspondance secrète avec Louis XV ; Conti, à peine rendu à son quartier général, fait savoir par une lettre circulaire à tous les ministres du roi qu'ils aient à lui communiquer tout ce qui se passe dans leurs Cours et à prendre ses ordres en même temps que ceux du secrétaire d'État. Nous n'avons pas à revenir sur les inconvénients de cet état de choses, sur le désordre qu'il atteste, sur la confusion qu'il entraîne.

D'autres missions, confiées à des hommes du métier, Saint-Séverin et Courteille, de Champeaux, l'abbé de La Ville et Puyzieulx, restèrent à peu près sous la direction du ministre : à ce titre nous devons raconter avec quelques détails l'élection

du grand-duc; la négociation de Turin et les négociations pour la paix, qui furent aussi actives que stériles durant tout ce ministère.

Les renseignements sur la Diète de Francfort sont disséminés dans la correspondance diplomatique avec tous les États européens : c'est que l'élection impériale intéressait les relations de la France avec presque toutes les puissances. Nous étudierons spécialement la question dans les deux séries intitulées Diète de Francfort [1] (18 volumes) et Allemagne, Souabe et Franconie [2] (8 volumes), qui nous donnent la correspondance du ministre avec les deux ambassadeurs extraordinaires auprès de la Diète, MM. de Saint-Séverin d'Aragon et de Courteille, et avec les ministres du roi à Francfort (de La Noüe le père), à Stuttgard et à Ulm (de La Noüe le fils et Guntzer), à Nuremberg (Salaberry) et à Bamberg (Folard). Malbran de La Noüe, le fils, fut accrédité en même temps auprès du duc de Wurtemberg et du Cercle de Souabe, et Salaberry auprès des magistrats de Nuremberg, des margraves d'Anspach et de Baireuth et du Cercle de Franconie [3].

1. Tomes 521, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 549, 550 551, 552, 553, 555, 556, 560.

2. Tomes 523, 535, 545, 546, 547, 557, 558, 559.

3. « Les affaires d'Allemagne, dit d'Argenson dans les *Mémoires du ministère* (IV, 420), me donnèrent un travail auquel je fournis avec effort. Comme je les menais seul, j'en répondais, et la sollicitude surpassait encore la peine des détails et des écritures. La machine était bien montée; j'avais placé le sieur de La Noüe père à la tête de tout...; il demandait conseil à quelques ministres secrets de l'Empire que le roi pensionnait; il envoyait aux ministres du roi dans les Cours et dans les Cercles le ton et le style d'un langage uniforme qu'ils devaient tenir sur chaque événement; je les lui avais tous subordonnés.... J'avais aussi près de moi un conseil particulier et fort au fait des affaires germaniques. » Nous ne trouvons pas d'autres renseignements sur ce conseil particulier. Peut-être d'Argenson fait-il allusion à ses fournisseurs ordinaires de *mémoires*, de *réflexions*, de *vues*, le sieur Spon, l'abbé Mably, le marquis de Fénelon. Son conseiller habituel était de Torcy, qu'il consultait sur tout et qu'il proposa au roi d'appeler dans le ministère; le roi répondit que Torcy était frère du chef des jansénistes (l'évêque de Montpellier) et qu'il l'était un peu lui-même.

Du 18 novembre 1744 au 20 janvier 1745, le marquis d'Argenson et les ministres du roi n'eurent qu'à persuader les princes et les États allemands de la nécessité de reconnaître un chef élu selon toutes les lois et d'adhérer à l'Union confédérale de Francfort : la plus grande difficulté qu'ils y rencontrèrent provint de la présence des troupes françaises commandées par le maréchal de Maillebois et habituées à tous les excès. Les Allemands prétendaient non sans raison que la neutralité de l'Empire était violée par les quartiers d'hiver des Français. Le ministre répondait invariablement en contestant ou en atténuant les excès commis, et en rejetant la faute sur Vienne, qui prolongeait indéfiniment la lutte en repoussant la médiation de la Diète. L'empereur n'était pas à l'abri des injonctions hautaines ni même des reproches du cabinet français : s'il donnait dans un rescrit une approbation officielle à la neutralité, le Conseil, à Versailles, déclarait ce rescrit indiscret et mal à propos; les Allemands amis ou neutres étaient traités en vaincus « par la raison de guerre », et le chef de l'Empire en prince dépendant que l'on morigénait sans scrupules.

L'empereur mort, le ministère français se crut délivré d'un allié indocile, et d'Argenson espéra que le jeune électeur marquerait plus de confiance et plus d'obéissance à la France; quant au successeur possible de Charles VII, la pensée du ministre se porta dès le premier jour (26 janvier) sur Auguste III, et pendant huit mois la politique française en Allemagne n'eut qu'un but : faire élire le roi de Pologne. Dans cette campagne diplomatique, la France n'eut qu'un allié, allié passif et impuissant, l'électeur Palatin, et vingt adversaires déclarés, à commencer par le candidat qu'elle préférait.

Comme premier moyen d'action, d'Argenson fit imprimer en Hollande et répandre dans l'Empire une *Représentation aux États de l'Empire*, composée « par le poète » Voltaire et rectifiée par de Bussy. Ledran protesta inutilement contre la pu-

blicité donnée à ce Mémoire, qu'il appelait une « capucinade politique », qui avait été fait en novembre 1744, qui ne s'appliquait plus aux circonstances présentes, et qui n'eut aucun effet. Ce n'est pas la seule fois que le ministre ait eu recours à la plume alerte de Voltaire pour la rédaction de ses manifestes. L'assistance d'un grand écrivain ne suffisait pas pour triompher des difficultés que la France rencontrait en Allemagne : ni l'éloquence ni l'esprit ne remplaçaient les armées mal commandées et la politique mal conduite.

Le 1er février, l'assemblée du Cercle électoral du Rhin s'était réunie dans le couvent des dominicains de Francfort; les électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne et l'électeur Palatin étaient représentés par le baron d'Erthal, le comte de Wickenstein, le baron de Karg le fils et M. de Menshengen : l'assemblée décida qu'elle demanderait la retraite des troupes françaises. Le ministère français, attribuant cette décision au mauvais vouloir de l'électeur de Mayence (22 mars), résolut de lui faire *une espèce de déclaration de guerre :* une lettre interceptée[1] du sieur Hugo, ministre hanovrien, au général Sommerfeld, avait prouvé les intelligences de cet électeur avec l'ennemi, et ses efforts pour précipiter l'élection que la France avait tout intérêt à retarder. L'archevêque de Mayence avait une grande influence comme archichancelier d'Allemagne pendant la Diète d'élection : il eût été maladroit de le traiter en ennemi déclaré; la résolution du 22 mars fut rapportée et on lui laissa « une porte ouverte pour rentrer dans la neutralité ».

La Diète était convoquée pour le 1er juin; dès le commencement d'avril, tous les électeurs avaient pris position : Mayence était favorable au grand-duc; Trèves était autrichien de cœur, tout en observant extérieurement la neutralité; les engagements pris par Saxe envers Marie-Thérèse avaient été renouvelés,

1. Il semble que cette lettre était l'œuvre d'un faussaire; de La Noüe le père le déclarait quelques mois plus tard.

le 8 janvier 1745, par le traité de quadruple alliance conclu entre Dresde, Vienne, Londres et La Haye : ces trois voix ajoutées à celles de Bohême et de Hanovre assuraient la pluralité au grand-duc au début même de la campagne électorale.

La France, assurée seulement des suffrages du Palatin et de Brandebourg, voyant lui échapper par le traité de Fuessen ceux de la maison de Bavière (Munich et Bonn), devait agir à la fois sur Trèves et sur Saxe, sur Bavière et sur Cologne.

D'Argenson, à ce moment, eut une vue fort nette, une appréciation fort sage de la situation de la France. Il reconnut[1] que l'Union directoriale de Francfort était une entreprise chimérique, nécessitant la force du cardinal de Richelieu et les richesses du ministère de Colbert, qu'il fallait en revenir à des visées plus simples, plus terre à terre, « une bonne campagne, une défensive bien ménagée, ne point augmenter les injures, souffler la concorde ». Cette politique, à laquelle il eût fallu se tenir, n'était pas seulement sage, elle était habile, si la France ne poursuivait, comme le voulait d'Argenson, que le repos dans l'honneur (*otium cum dignitate*). Sera empereur qui pourra, disait-il judicieusement, et il prévoyait que le roi de Prusse « souscrirait à l'élection du grand-duc, son ennemi essentiel, préférablement au Saxon, son ami naturel et son ennemi accidentel ».

Le ministre voyait donc fort bien la route à suivre : par entraînement, par défaillance, il suivit la route opposée, il se fit le champion personnel d'Auguste III, il entreprit contre le grand-duc et contre Vienne une vraie croisade, avec la fougue et l'étourderie qui étaient dans sa nature, recourant à tous les moyens pour réussir, même à ce qu'il appelait si bien « une conduite à la Louvois ».

Les projets de la France ne conservaient une chance de succès que si Conti restait en Allemagne ; dès le 11 mai, Conti

1. Tome 558, 25 avril.

écrivait de Langen-Schwalbach à d'Argenson qu'il avait assez à faire de subsister, et qu'il lui faudrait bientôt repasser le Rhin; le 16 juin, il déclarait que son armée était loin d'égaler les armées réunies de Traun et de d'Aremberg, comme le croyaient d'Argenson et le roi. On s'était flatté qu'il pourrait rester en Allemagne. On espérait que de la rive gauche du Rhin il ne perdrait de vue ni le Mein ni Francfort. Cet espoir n'était pas plus fondé que le premier : Conti n'exerça pas la moindre action sur les événements. Les partisans du grand-duc triomphaient bruyamment trois mois à l'avance : les écrits contre la France étaient répandus avec profusion à Francfort sous des titres significatifs, comme celui-ci : *Germania triumphans sub aquila Austriæ*[1]; on disait publiquement que le roi de Pologne repoussait la couronne impériale, et le roi de Pologne laissait dire; que le roi de Prusse reconnaîtrait le grand-duc, et le roi de Prusse ne protestait pas. Contre tant d'ennemis conjurés, le cabinet de Versailles avait le secours des faiseurs de Mémoires : sans parler des fournisseurs ordinaires du ministère, Champeaux, Noailles, Blondel, Conti, Bussy, Fénelon, les Allemands comme Luscius, Menzinghen, le sieur Spon, avaient leur théorie sur la politique française en Allemagne et la développaient compendieusement. Cette politique se réduisait dans la pratique à quelques expédients : d'Argenson conseillait à La Noüe de retarder et d'embarrasser les conférences préliminaires de la Diète, de cultiver tel ou tel ministre étranger à Francfort. C'est le 10 juin que le Conseil résolut de nommer le comte de Saint-Séverin premier plénipotentiaire à la Diète. D'Argenson s'était montré peu favorable à ce choix, mais le Conseil assurait que Saint-Séverin « était l'homme unique pour toute grande affaire en France ». On laissa au ministre le soin de désigner le second plénipotentiaire : il choisit l'ambassadeur de France auprès des treize Cantons, le marquis de Courteille, « sage, éclairé,

1. Voir à l'appendice XII l'ouvrage qui parut l'année suivante.

laborieux, ni publiciste ni pédant, et surtout d'une grande candeur ». Malheureusement, de Courteille ne put pas pénétrer dans Francfort; il quitta Soleure, descendit le Rhin et resta dans le camp du prince de Conti, d'où il ne parvint pas à percer les lignes ennemies. Les secrétaires des plénipotentiaires furent La Noüe le père, Blondel, ministre de France à Mayence, et Dufour, fils de la nourrice du Dauphin, protégé du premier commis Ledran, au bureau duquel il appartenait[1]. Pour toute instruction à Saint-Séverin, Conti, qui agissait en véritable ministre, lui conseillait (7 juillet) d'acheter les ministres ennemis à Francfort, nommément MM. de Hohenzollern et de Spangenberg, « qui passaient pour n'être rien moins qu'inaccessibles aux présents ». De son côté, d'Argenson résumait ainsi ses ordres (fin août) : « faire tout ce qu'il sera possible pour empêcher une élection aussi illégale. Si cette irrégularité se consomme, se joindre aux électeurs qui protesteront, réclamer la garantie du traité de Westphalie. En attendant ce recours en garantie, ne point reconnaître l'élection, ne point protester en notre nom, consulter avant tout le roi de Prusse. »

Saint-Séverin reconnut dès le premier jour que sa mission était condamnée à un complet insuccès; il crut même que le ministre, qui ne l'aimait pas, avait voulu lui tendre un piège et il s'en plaignit amèrement dans une lettre à Conti (6 août). Pour empêcher l'élection, il ne trouvait pas d'autre moyen (25 juillet) que d'envoyer de Flandre un renfort à l'armée du Rhin, de le faire conduire par le roi lui-même en passant par Liège, Cologne et Juliers. On s'assurerait ainsi la voix de Cologne, on ferait réfléchir Trèves et Mayence, Hanovre serait exposé. C'était là le plan de Frédéric II, c'était le seul praticable, c'était aussi le seul que le cabinet français ne voulût pas suivre. Cet aveuglement paraissait si inexplicable à Saint-Séverin qu'il le croyait volontaire. « Je crois, écrivait-il à Conti (6 août), que le roi a pris

1. Il n'arriva à Francfort que le 7 septembre.

son parti de laisser faire le grand-duc empereur, et en vérité je ne vois pas comment l'empêcher tant que les Autrichiens seront les maîtres du terrain et qu'il y aura si peu de concert entre les électeurs qui devraient s'y opposer.... Scission, contradiction, protestation ou non, quand le grand-duc sera empereur, il le sera, et les uns plus tôt et les autres plus tard, chacun finira par le reconnaître. »

Le 12 août il écrit encore à Conti : « Bavière, Saxe, Trèves et Cologne se moquent de nous. » Ses dépêches au marquis d'Argenson, plus réservées dans la forme, aboutissaient aux mêmes conclusions, et le ministre trouvait la conduite de l'ambassadeur « admirable », proclamait que Saint-Séverin justifiait, par-de là l'espérance, les choix qui tombaient sur lui. Son mérite se réduisait à regarder autour de lui, à voir ce que tout le monde voyait en Europe et à le dire, à Conti familièrement, à d'Argenson avec la raideur qui était dans son caractère.

Les trois ambassadeurs autrichiens à la Diète[1] étaient le comte de Wurmbrand, le comte de Kevenhuller et le baron de Brandau ; le 24 août, vingt jours avant l'élection, Saint-Séverin écrivait à d'Argenson qu'il espérait gagner l'un de ces plénipotentiaires et réclamait un crédit de 100 000 écus ; le crédit lui fut accordé (31 août) : il n'était plus temps. « Nous perdons toujours le moment et l'occasion, disait-il à Conti (10 septembre), ce qui fait que nos affaires vont tout de travers. »

Après l'élection, Saint-Séverin, de plus en plus aigri contre d'Argenson, resta encore cinq semaines à Francfort[2], se plaignant de vivre comme un proscrit, de ne pas recevoir assez tôt les réponses à ses lettres, ce qui lui attira, le 1er octobre, une sévère leçon du ministre, et d'avoir ruiné sa santé et sa fortune à Grodno, à Varsovie, à Dresde et à Francfort. De retour en

1. Appendice XIII.
2. Jusqu'au 20 octobre.

France, il rejetait sur d'Argenson toute la responsabilité de son échec, affirmait que si on l'avait autorisé à répandre 500 000 écus, il aurait pu retarder indéfiniment l'élection ; le ministre dut faire faire des recherches dans sa correspondance pour démontrer que le 19 juillet, les 12, 17, 30 et 31 août, Saint-Séverin avait reçu des instructions assez explicites pour agir avec plein pouvoir.

Cette discussion rétrospective était sans intérêt : la faute ne provenait ni de d'Argenson, ni de Saint-Séverin, elle provenait du système qui était vicieux. On eut au moins le mérite d'y renoncer à temps pour les affaires d'Allemagne ; le 1er janvier 1746, le Conseil décida qu'on traiterait de la neutralité avec chaque État allemand en particulier, qu'on gagnerait par argent plusieurs ministres allemands votant dans les Cercles, qu'on renoncerait aux alliances onéreuses et aux projets chimériques. Cette politique fut à peu près suivie en Allemagne pendant l'année 1746 : nous avons vu qu'elle procura au marquis d'Argenson les seuls succès diplomatiques qui aient honoré son ministère. Revenant aux idées qui l'avaient quelquefois inspiré, d'Argenson écrit ces sages paroles (1746, sans autre date) : « Cessons nos vues sur l'Allemagne, laissons l'Empire en repos, il nous y laissera de même ; l'empereur nous a plus coûté à protéger et à créer qu'il ne nous en coûterait jamais si l'Empire voulait nous détruire[1]. » Telle est la véritable moralité des interventions indiscrètes de la France en Allemagne.

1. Saint-Séverin et Conti, « qui s'était enfariné pendant sa dernière campagne de quantités de pédanteries germaniques où la mémoire avait peine à le suivre » (tome 4, 408), combattirent sans succès les vues de d'Argenson sur la neutralité. Le ministre affirme (*ibid.*, page 409) que l'Altesse Sérénissime aspirait pour l'année 1746 à un généralat en chef et à une campagne de sièges en Allemagne, « exploits qui conviennent le mieux aux généraux princes ». La mère de Conti, qui avait présenté Mme de Pompadour à la Cour, le P. de Latour, jésuite, ancien préfet du prince, tout le ministère, sauf Tencin, auraient trempé dans ce complot. D'Argenson l'emporta, mais il eut toute la Cour à dos.

Les interventions en Italie, où de tout temps l'étranger avait eu des établissements, où le sentiment national et la tendance à l'unification existaient à peine, ne présentaient pas les mêmes difficultés. En principe, il n'y a pas d'objections sérieuses à formuler contre la négociation de Turin ; dans la pratique, cette négociation eût réussi si Louis XV, qui en avait embrassé l'idée avec ardeur, avait montré autant de vigueur à en poursuivre le succès.

Le marquis d'Argenson, qui sur tant de points a devancé son temps, avait conçu le plan d'une Italie délivrée de la domination étrangère, sans Allemands et sans Espagnols[1] ; il ne faisait même pas grâce à Charles VII : dans sa pensée l'Italie devait être exclusivement italienne ; les arrangements qu'il faisait agréer à Louis XV et qu'il proposait à Charles-Emmanuel, n'étaient qu'un premier pas vers l'idéal qu'il rêvait, et que notre siècle a réalisé[2].

Le roi de Sardaigne avait pour agent à Paris M. de Montgardin[3] ; le 17 septembre 1745, le marquis d'Argenson entretint M. de Montgardin de la possibilité d'un rapprochement entre la France et la Sardaigne ; de Montgardin en référa à sa Cour, reçut une réponse qui lui permettait de suivre la négociation, et, le 22 octobre, informa le ministre des dispositions de Turin. Charles-Emmanuel exigeait un secret absolu, prévoyait dès le premier jour les difficultés que l'on rencontrerait à Madrid et insinuait que rien ne se ferait si l'on voulait agir d'après les vues de l'Espagne. A la lettre de Montgardin étaient jointes des propositions résumées en trois articles, que la Cour de Turin prétendait avoir reçues de Provence par le canal

1. Voir à l'Appendice XIV sa *Ligue pour rétablir et maintenir la paix en Italie*, rédigée en janvier 1745.

2. L'étranger expulsé, on eût formé « une république ou association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et helvétique. » (*Journal et Mémoires*, tome 9, 267.)

3. Turin, tomes 213, 214, 215.

du comte de Vence. Ces propositions étaient ainsi formulées :

1° S. M. le roi de Sardaigne peut être assurée que S. M. T. C. ne veut que le bien de ses voisins et le repos de l'Italie ;

2° Qu'elle a en vue d'augmenter considérablement les terres du roi de Sardaigne sans augmenter celles de l'infant.

3° On ne propose point de rien conclure sans l'aveu et le concours de la reine de Hongrie et de l'Angleterre. Bien entendu que du côté du roi de Sardaigne, S. M. admettrait en temps et lieu les alliés de la couronne de France.

Apocryphes ou non, suggérés par d'Argenson ou inventés par la Cour de Turin [1], ces trois articles furent la première base de négociation.

Charles-Emmanuel fit répondre qu'il espérait ressentir à l'avenir l'effet des sentiments de S. M. T. C. pour ses voisins et pour le repos de l'Italie ; qu'il ignorait ce que l'on voulait dire par ces mots : « *les terres de l'infant* » ; qu'il était prêt à entrer en négociation dans les termes fixés par le troisième article.

D'Argenson, après avoir pris connaissance de la lettre de Montgardin et des articles annexés, chargea Lévesque de Champeaux, résident de France à Genève, de s'aboucher avec le chargé d'affaires piémontais. Le 27 octobre, Champeaux rendit compte au ministre de cette première entrevue, qui eut lieu dans le jardin des capucins du faubourg Saint-Jacques. Dans les rendez-vous suivants (28 et 29 octobre), Champeaux déclara que les trois propositions primitives n'étaient pas sérieuses, et il remit à Montgardin trois propositions nouvelles ainsi conçues :

1. Le roi de Sardaigne avait vu sans regret le renvoi d'Amelot, tout dévoué à Maurepas et à Campo-Florido : il connaissait le marquis d'Argenson par Chauvelin, par Mme de Carignan ; il n'ignorait ni son hostilité contre l'Espagne, ni ses sympathies pour la Sardaigne, et il accueillit avec empressement ses premières « agaceries ». Le ministre avoue en effet dans les *Mémoires* de son ministère (tome 4. 279) « qu'il ne fit pas de difficulté de faire des pas vers la Cour de Turin » :

1° La France propose de mettre les Allemands hors de l'Italie, de ne plus leur y laisser aucune autorité, et de partager les différents États que la Cour de Vienne y possède.

2° La Toscane sera donnée au prince Charles de Lorraine, sous la condition que cet État ne pourra jamais être possédé par un prince qui sera revêtu de la dignité impériale ou qui aura des États hors de l'Italie.

3° Le troisième article fixait la part de l'infant don Philippe.

La réponse à ces propositions arriva vers le milieu de novembre à Paris ; le marquis de Gorzègne (Carreto di Gorzegna) écrivit à Montgardin, du quartier royal de Trin (12 novembre 1745), que le système proposé au roi de Sardaigne gênerait sa liberté ; qu'il serait un obstacle à la paix générale que S. M. S. souhaitait « préférablement à toute chose » ; que cependant elle eût accepté la négociation, si la France n'avait pas présenté ses propositions comme un ultimatum.

De Champeaux, sous l'inspiration du ministre, rédigea un Mémoire qui fut remis à Montgardin le 30 novembre et immédiatement transmis à Turin : il y était dit en substance que le roi était dans le dessein d'accroître les États du roi de Sardaigne beaucoup plus que ceux d'aucun autre prince ; que toute discussion préliminaire tant sur la part de l'infant que sur celle des Génois serait pernicieuse et ferait perdre un temps précieux. Champeaux terminait en proposant de traiter directement à Paris avec Montgardin, le roi de Sardaigne étant trop intéressé dans la question pour qu'on traitât à Turin.

Soit que Montgardin n'ait pas été suffisamment autorisé, soit que la Cour de France ait voulu gagner du temps, elle revint sur cette dernière résolution et décida que Champeaux partirait immédiatement pour Turin. Il quitta en effet Paris le 5 décembre, arriva à Turin le 20 au soir, et s'y cacha sous le nom d'abbé Rousset. Le 25 décembre, il eut une première conversation avec le marquis de Gorzègne et, le lendemain (26 décembre), il reçut

de ce ministre une réponse satisfaisante[1] : la Cour de Turin admettait le plan de partage tel que l'avaient conçu Louis XV et d'Argenson[2], acceptait ce qui regardait l'infant et Venise et offrait aux Génois les terres de la vallée de Ratti au lieu d'Oneille. De Champeaux repartit immédiatement pour Paris : à peine était-il arrivé que l'on rédigeait les articles de la suspension d'armes entre la France et la Sardaigne (10 janvier), le projet d'instruction pour l'Espagne, le traité préliminaire entre le roi et le roi de Sardaigne[3], l'instruction de Champeaux renvoyé à Turin comme ministre plénipotentiaire, et la lettre de Louis XV à Charles-Emmanuel : le projet d'instruction, le traité préliminaire, l'instruction à Champeaux et la lettre du roi étaient datés du 16 janvier. « J'accepte avec plaisir les propositions du traité que le sieur de Champeaux a négocié à Turin, disait Louis XV, et je le renvoie en conséquence auprès de V. M. pour consommer l'ouvrage de notre parfaite réconciliation. » Assurés du succès, ne redoutant ni d'opposition absolue à Madrid, ni de difficultés à Turin, Louis XV et d'Argenson accordaient quarante-huit heures à la cour d'Espagne pour se décider[4]. Champeaux reçut également l'ordre de ne pas attendre plus de quarante-huit heures l'acceptation du roi de Sardaigne. Nous

1. D'Argenson (*loc. cit.*) parle de quatre entrevues : « Les deux premiers jours, dit-il, on battit la campagne, le troisième on s'éloigna, le quatrième on rédigea et on signa en deux heures de temps. »

2. Le projet de partage, écrit de la main du roi et que Champeaux montra à Turin, était le suivant :

« Au roi de Sardaigne, tout le Milanais qui est à la rive gauche du Pô et à la droite jusqu'à la Scrivia.

« A l'infant, toute la rive droite depuis la Scrivia jusques et compris l'État de Parme, le Crémonais (le fort de Géra d'Adda rasé), et la partie du Mantouan qui est entre l'Oglio et le Pô ; celle par delà à la république de Venise, et ce qui est à la rive droite du Pô au duc de Modène, avec l'éventualité du duché de Guastalla. Et aux Génois la principauté d'Oneille, avec Final et le château de Serravalle. » (Rathery, *Journal et Mémoires*, tome 4, 287.)

3. Cf. Rathery, tome 4. Appendice.

4. D'Argenson proposait d'accorder à l'Espagne quatre jours ; le roi lui répondit qu'il fallait ne lui donner que deux jours (tome 4, 291).

avons vu que Philippe V attendit plusieurs jours avant de donner non pas la réponse sollicitée, mais une protestation indignée, qui n'était ni une adhésion ni un refus formel. A Turin, on agissait avec bonne foi, mais en même temps, avec une réserve et une timidité prudente nécessitées par le voisinage des Allemands ; ces résistances ne permettaient pas de désespérer du succès, mais elles commandaient les plus grandes précautions. Le marquis d'Argenson n'en prit aucune : sa légèreté, son étourderie, son indiscrétion le rendirent responsable non pas de l'échec diplomatique, qui fut le fait de Madrid, mais du désastre militaire qui fut irréparable et qui fit perdre l'Italie aux Gallispans.

La lettre du roi avait été envoyée par exprès au roi de Sardaigne, le 16 janvier. De Champeaux ne quitta Paris que le jeudi 20. La veille (19 janvier) d'Argenson avait écrit de Marly au maréchal de Maillebois qui commandait les forces françaises au delà des Alpes[1] : « La négociation est fort avancée avec Turin, mais le plus difficile est avec Madrid. Nous le prenons sur un ton qui pourra être efficace. C'est le plus grand secret du monde ; cela est ici entre le roi et moi. On l'a voulu ainsi. En attendant, le roi de Sardaigne voudrait que l'armée de France le ménageât. Je n'ai aucun ordre à vous donner sur cela, mais votre prudence peut vous en donner sachant ceci. Pour les Allemands ils ne sont point à ménager, bien au contraire. Ce serait à mon frère à vous envoyer ses ordres, mais il ne sait rien encore non plus que Monsieur votre fils ; j'espère que bientôt j'aurai la bouche ouverte pour eux ; en attendant ils travaillent sérieusement à la prochaine campagne dont j'espère que toute l'opération consistera à se porter promptement au Tyrol et au Trentin comme en 1735 pour intercepter l'Italie d'avec l'Allemagne.

2. Cette lettre, que nous publions d'après l'autographe du ministre, se trouve au tome 4, 102, du *Journal* (Rath.), mais conçue en termes différents.

« P. S. Si dans ces circonstances-ci on entreprenait quelque chose contre Lichtenstein, il pourrait arriver que le roi de Sardaigne nous laisserait faire ; mais il nous soupçonnerait de mauvaise foi et de vouloir abuser de la conjoncture délicate et secrète où nous sommes ; ainsi c'est aujourd'hui la simple défensive et la tranquillité jusqu'à ce qu'il y ait un traité signé. »

En résumé, cette lettre était un ordre formel d'inaction et le maréchal ne manqua pas de s'y conformer ; c'était de plus une maladresse, des succès sur les Allemands et surtout sur les Piémontais ne pouvant que donner plus d'activité à la négociation.[1]

Le 25 janvier, le marquis de Gorzègne écrivait à Champeaux, alors en route pour Turin, que le roi de Sardaigne était dans les mêmes dispositions que le 26 décembre ; mais il se plaignait de l'extension donnée par la France aux conventions primitives, et, prétextant la présence de Lichtenstein à Turin, il conseillait au négociateur de s'arrêter à Rivoli, la dernière poste avant Turin. Une lettre qu'il y recevrait lui indiquerait la maison où il devrait descendre.

Champeaux, qui avait fait diligence, était à Rivoli le 29 au matin ; il y trouvait la lettre annoncée de Gorzègne et pénétrait le soir même à Turin, où il descendait chez le sieur Moris, dans la même maison qu'à son premier voyage, seulement l'abbé Rousset était devenu le négociant hollandais Kraf.

Le 30 janvier, Gorzègne, dans sa première entrevue avec Champeaux, lui demanda de mettre par écrit les propositions qu'il apportait. Champeaux, esprit brouillon, écrivain diffus, plus zélé qu'avisé, plus laborieux qu'intelligent, fort mal choisi pour une négociation de cette nature qui demandait du savoir

1. D'Argenson se plaint (*Journal et Mémoires*, tome 4, 273) que les armées de France n'aient pas été à sa disposition, comme elles l'avaient été à celle de Chauvelin dans la guerre précédente, « avantage que je n'ai pas eu et qui m'a bien manqué ». Son échec eut bien d'autres causes.

faire et de l'autorité[1], rédigea le 31 janvier, à midi, une lettre au marquis de Gorzègne qui débutait par ces mots : « C'est avec le plus sensible déplaisir que je vois que nos deux Cours, que je croyais d'accord, sont si éloignées l'une de l'autre, et j'en suis d'autant plus touché que je prévois qu'en France on croira avoir grand sujet de se plaindre de celle-ci. » Cet exorde malheureux était suivi d'un historique de la négociation jusqu'au 31 janvier et de l'énoncé des propositions faites par la France à la Sardaigne. Gorzègne, intelligence nette et lucide, aussi clair dans ses dépêches que Champeaux était obscur, répond le soir même (31 janvier), qu'il a vu le roi et que S. M. a été stupéfaite de la quantité de choses proposées par M. de Champeaux. Le 2 février, nouvelle lettre, dans laquelle il se plaint des modifications apportées à l'acte du 26 décembre, et s'étonne que le plein pouvoir donné au plénipotentiaire français ne lui permette pas de traiter directement.

Champeaux en effet n'avait mission que d'obtenir dans les quarante-huit heures une réponse de la cour de Turin; cette réponse lui fut envoyée par Gorzègne le 4 février : c'était le traité tel que l'exigeait Charles-Emmanuel ; un plein pouvoir adressé le même jour au marquis de Montgardin à Paris lui permettait de signer une suspension d'armes. Le 5 février, le roi de Sardaigne écrivait une lettre affectueuse à Louis XV, s'engageant à lui envoyer le commandeur de Solar, ancien ambassadeur à Paris, pour signer le traité définitif dès que l'armistice serait conclu. Cet engagement, ce traité, ce plein pouvoir, tout cela était-il une comédie destinée à amuser le marquis d'Argenson?[2] Nous ne le pensons pas. A ce moment,

1. Ce jugement nous est inspiré par la lecture des dépêches de Champeaux comme résident à Genève et comme négociateur à Turin ; le ministre était plus indulgent pour « son ancien ami de vingt ans » ; il le trouvait sage, désintéressé, plein d'idées qu'il ne fallait que rectifier et modérer ; « c'est la candeur même, disait-il, jointe à une grande étendue de connaissances » (tome 4, 283).

2. C'est l'opinion exprimée par M. Camille Rousset dans sa remar-

le roi de Sardaigne croyait certainement que le rapprochement se ferait entre les deux Cours : les garanties mêmes qu'il réclamait attestent sa sincérité et sa bonne foi que d'Argenson s'est plu à proclamer[1]. Le 7 février, Gorzègne écrivait par son ordre au ministre de France : « Ayant fait réflexion au cas que vous prévoyez possible, que votre Cour vous envoyât des ordres pour signer ici le traité définitif, je crois à propos de vous ressouvenir que comme dans le susdit cas l'Espagne ne signerait pas encore le traité, il faudra que vous soyez autorisé à promettre l'accession de S. M. C., avec de telles sûretés qui puissent mettre le roi tout à fait à couvert des inconvénients et des préjudices qu'il a soufferts dans la précédente guerre par le défaut de l'accession de la Cour d'Espagne. »

Cette précaution n'était pas superflue : la conduite de la Cour d'Espagne en 1735, les sentiments qu'elle nourrissait contre la Sardaigne en 1746, pouvaient tout faire craindre à celle-ci ; d'Argenson écrivait pourtant à Champeaux (7 février) que tout irait bien en Espagne et annonçait que dès que le roi de Sardaigne aurait signé le traité, le comte de Maillebois irait concerter avec lui les plus promptes et les plus sûres opérations pour chasser les Allemands d'Italie.

Quand le ministre sut que Charles-Emmanuel exigeait de Louis XV l'engagement écrit de retirer ses armées d'Italie dans les deux mois, il s'éleva vivement (12 février) contre les défiances du roi de Sardaigne, affirma que rien ne pouvait faire changer les dispositions du roi de France pour son nouvel allié, et recommanda à Champeaux de ne pas embrouiller une affaire si nette à force d'inquiétudes et de réflexions, mais il évita de se prononcer formellement sur la nature de l'engagement qu'il réclamait de la Cour de Turin.

quable Introduction à la correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles.

1. *Journal et Mémoires*, tome 4, 275 : « Si on entend bien ses défiances, on ne peut l'en blâmer avec équité. »

Pendant ces pourparlers, Montgardin recevait le 15 février les pouvoirs nécessaires pour signer la suspension d'armes, et le 17, une convention d'armistice était conclue à Paris entre le marquis d'Argenson et le chargé d'affaires de la Cour sarde. A Turin on en était toujours au même point : Gorzègne ne cessait d'insister sur les inconvénients qui résulteraient pour la Sardaigne d'un traité conclu sans l'adhésion de l'Espagne et il exigeait en échange de cette adhésion des garanties que Champeaux jugeait excessives et sur lesquelles d'Argenson ne s'était pas encore prononcé. Surveillé par les Autrichiens, comptant moins que jamais sur l'accession de Madrid, Gorzègne adressa le 22 février à Champeaux une lettre décisive, qui précisait l'attitude de la Sardaigne depuis l'ouverture des négociations et subordonnait leur continuation au consentement de l'Espagne.

Ce n'était pas encore une rupture, c'était au moins un ultimatum qui paralysait entièrement de Champeaux :

« Permettez-moi, Monsieur, que, pour simplifier une matière qui à force de réflexions est déjà devenue fort abstraite et embarrassée, je retrace ici en peu de mots le fil de la négociation qui nous a conduits au point de difficultés où nous en sommes.

« Vous êtes venu au mois de décembre proposer un plan de partage écrit de la main de S. M. T. C., en déclarant que le roi votre maître était sûr de l'acceptation de la Cour d'Espagne. Sur cette assurance vous avez vu avec quelle facilité et quelle promptitude S. M. a accepté en plein le susdit partage, en ne demandant que des conditions raisonnables et nécessaires.

« C'est ce qui a été signé de vous et de moi le 26 décembre.

« Vous êtes venu à la fin de janvier avec un projet tout dressé de traité préliminaire qui ne pourvoyait pas aux conditions demandées, et qui renfermait d'autres points dont S. M. n'avait pas voulu convenir.

« On a laissé à part ce traité préliminaire et S. M. a montré

tout l'empressement que vous pouviez souhaiter pour le traité définitif.

« Vous avez vu que S. M. en avait déjà fait dresser le projet, et vous n'avez pas trouvé qu'on s'écartât de ce qui avait déjà été convenu, ni de ce qu'il était raisonnable de convenir. En ce second voyage vous avez renouvelé plus fortement les assurances du concours de l'Espagne au traité, et vous en avez donné une idée en faisant lecture de partie d'une lettre que le roi votre maître venait d'écrire à LL. MM. CC. le 17 de janvier, dans laquelle S. M. T. C. s'expliquait clairement que si leurs dites Majestés n'acceptaient pas ce dont elle était convenue avec le roi de Sardaigne, elle était forcée, quoique avec beaucoup de regret, à rappeler son armée en France et à ne plus s'occuper que de la défense de son royaume.

« On a eu raison de croire que cette lettre emporterait le consentement de la Cour d'Espagne en deux jours, et c'est précisément le terme que vous m'avez dit que l'évêque de Rennes donnerait à la Cour d'Espagne pour délibérer.

« Dans cette supposition, on a envoyé en France le projet de traité définitif dressé au nom des trois Cours.

« Les réponses venues d'Espagne en France au *traité* du 17[1], n'ont pas été aussi décisives qu'on avait lieu de se flatter. On vous a mandé que l'Espagne viendrait ; mais il s'ensuit qu'elle n'était pas encore venue, et par la manière dont vous vous êtes expliqué ensuite et beaucoup plus par le soin infatigable que vous vous êtes donné depuis lors, de trouver des expédients pour porter le roi à signer le traité avec la France toute seule, on peut juger que M. l'évêque de Rennes a trouvé dans LL. MM. CC. plus d'opposition qu'il ne s'attendait.

« Aussitôt que par la communication de ces nouvelles, on a prévu le cas de signer le traité sans le concours actuel de

1. Il faut lire sans doute « à la lettre du 17 ». Il s'agit de la lettre de Louis XV à Philippe V. Elle était du 16 et non du 17 comme le croyait Gorzègne.

l'Espagne, S. M. a demandé pour sa sûreté une déclaration conforme aux intentions de S. M. T. C. expliquées dans sa lettre du 17 janvier.

« Je conviendrai, avec vous, Monsieur, que tant que cette lettre reste entre les deux Cours de France et d'Espagne, elle peut être regardée comme un simple acte de famille, comme un artifice innocent pour obliger la Cour d'Espagne à entrer en des arrangements qui lui sont avantageux; mais dès qu'elle est employée pour persuader le roi que l'Espagne y entrera certainement, vous devez convenir qu'elle change un peu de figure et que tout au moins après une telle communication S. M. ne doit point être blâmée si elle demande la même sûreté.

« Aussi lorsque, dans notre conférence du 18, on vous a fait voir par des pièces authentiques, les raisons que S. M. avait d'exiger les plus fortes sûretés pour se précautionner contre l'Espagne, vous n'avez pu à moins d'être convaincu que le roi, en demandant celle-là, n'agissait point par un esprit de dureté, mais parce que la nécessité l'exigeait ainsi. Vous avez imaginé ensuite de tourner cette sûreté qui doit être réelle en une simple démonstration, en faisant rentrer en France l'armée commandée par M. le maréchal de Maillebois, pour retourner en Italie aussitôt que l'Espagne aurait donné son accession; mais une telle démonstration vous a fait envisager des dangers pour la personne de l'infant, pour son armée et pour ses alliés, et vous auriez voulu réparer à cet inconvénient par un remède qui mettrait le roi dans la plus triste de toutes les situations.

« Permettez-moi, Monsieur, de vous dire ici que le roi n'ayant jamais pensé à vous proposer une telle manœuvre avant que l'Espagne n'y eût donné lieu volontairement par son refus dans le terme qui serait convenu, vous n'avez pas eu raison de dire que la réponse que je vous ai faite le 19, sur vos trois questions, tendait à faire croire que nous nous proposions de profiter de tous les avantages que la déclaration demandée au

roi de France pourrait nous donner sur l'armée d'Espagne, et que nous voulions profiter de cette déclaration pour parvenir à partager l'Italie entre S. M. et la reine de Hongrie, à la ruine entière des princes qui appartiennent de très près ou sont alliés de S. M. T. C.

« .... Nous sommes à la veille de recevoir un courrier de France.... il pourrait apporter le consentement de l'Espagne ou à son défaut celui de votre Cour à donner au roi les sûretés qu'il a demandées. Si par un malheur qui n'aurait d'autre cause que la contradiction déraisonnable de la Cour d'Espagne, on ne pouvait pas tirer de cette négociation tout le fruit qu'on s'en était proposé, il en restera au moins celui que nos deux Cours s'étant fait connaître réciproquement leurs sentiments, la bonne amitié ainsi rétablie entre elles produira aisément des concerts et des facilités pour le rétablissement de la pacification et de la paix générale. »

Cette lettre remarquable annonçait la fin de la négociation à brève échéance. Cependant Gorzègne espérait encore que le courrier attendu de Paris pourrait apporter le consentement de l'Espagne, ou au moins celui de la Cour de France aux sûretés demandées par Charles-Emmanuel.

A Versailles, on croyait si bien la négociation en bonne voie, que le 19 février d'Argenson avait fait préparer le plein pouvoir du comte de Maillebois[1]. Le même jour l'abbé de La Ville réduisait à « une juste précision » les dépêches de Champeaux et résumait en ces termes les exigences du roi de Sardaigne :

1° Si l'Espagne n'accède point dans les deux mois, le roi fera revenir en France l'armée du maréchal de Maillebois.

2° Si l'Espagne persiste dans son refus, le traité demeurera nul et comme non avenu, sauf en ce qui concerne le rétablissement de l'amitié et le rappel de l'armée française.

1. L'accord rétabli, le comte de Maillebois devait être nommé ambassadeur à Turin.

3° Pendant ces deux mois les troupes françaises garderont une exacte neutralité.

Dans la lettre qu'il adressait le 20 février à Champeaux, d'Argenson, sans répondre à ces propositions, affirmait que « la fermeté du roi déconcerterait bientôt la répugnance de l'Espagne, » estimait qu'il serait bon de déclarer l'armistice sans attendre la ratification de la convention signée le 17 et pressait l'envoi à Paris du commandeur de Solar : on croyait encore à Versailles à la possibilité d'un traité séparé entre la France et la Sardaigne, auquel l'Espagne serait forcée d'adhérer.

De nouvelles dépêches de Champeaux firent envisager la situation sous son vrai jour et d'Argenson rédigea pour son plénipotentiaire, le 26 février, une instruction détaillée que Louis XV relut et corrigea de sa main.

Ordre était donné à Champeaux de s'abstenir de tout reproche, de caresser la Cour de Turin, de lui montrer une confiance absolue, d'*approuver* toutes les défiances qu'elle avait de la Cour d'Espagne.

Pour flatter l'orgueil de Louis XV, d'Argenson rappelait que le roi avait conduit seul toute cette affaire ; pour l'engager irrévocablement, il affirmait que le monarque, désireux d'établir en Italie un équilibre juste et durable, préférait cet intérêt « à celui de sa propre famille, » et que, n'étaient ses engagements antérieurs, il se serait contenté de partager la dépouille allemande entre les puissances déjà établies en Italie, autres que celles de sa maison.

Le roi expédiait un courrier à Madrid pour faire connaître que rien ne changerait sa détermination. Il consentait à signer l'engagement écrit, sollicité par le roi de Sardaigne : si l'Espagne n'accédait pas au traité l'armée française quitterait l'Italie dans les deux mois.

Ces concessions, faites plus tôt, étaient de nature à entraîner le consentement de Turin ; malheureusement Louis XV ne s'en tenait pas là ; prévoyant le cas où l'Espagne résisterait, il posait,

par honneur disait d'Argenson, cinq nouvelles conditions :

1° Le roi de Sardaigne concourrait à la sûreté des frontières françaises en ne donnant point de passage aux armées ennemies ;

2° Il garantirait la sûreté des Génois qui garderaient Final ;

3° Il garantirait la restitution des États du duc de Modène ;

4° Il garantirait la possession des Deux-Siciles à Don Carlos ;

5° Il garantirait la sûreté personnelle de l'infant qui pourrait se retirer dans ses États.

De son côté, le roi garantirait le traité de Worms, sauf pour l'article de Final que ce traité enlevait aux Génois.

Ces conditions n'eussent certainement pas été acceptées à Turin : lorsqu'elles furent arrêtées (26 février) les résolutions définitives étaient prises ; lorsqu'elles furent expédiées (7 mars) la situation n'était plus la même.

D'Argenson aurait voulu que l'armistice, qui existait de fait, fût déclaré : le 28 février, Gozègne répondait à Champeaux sollicitant cette déclaration, que la publication de l'armistice ne pouvait être que fort éloignée, le comte de Maillebois n'ayant pas d'instructions sur les sûretés exigées par le roi de Sardaigne[1]. Il ajoutait que le roi de Sardaigne ne pouvait se dispenser d'agir selon les instances de ses alliés et il envoyait un courrier au comte de Maillebois pour le prier de ne pas venir plus avant que Le Monestier (près Briançon), jusqu'à ce que l'on se fût entendu sur un point aussi important.

La négociation de Turin pouvait être considérée comme officiellement rompue. A ce moment (28 février) d'Argenson croyait encore que tout allait se terminer suivant ses désirs : annonçant à Champeaux que le duc d'Huescar réclamait pour l'infant le Milanais du Lambro au Crémonais, c'est-à-dire les 2/7 de ce que le traité attribuait au roi de Sardaigne, il ajoutait : « Pour

1. Les résolutions du 26 février que nous avons fait connaître avaient été prises après son départ.

nous la sentence est rendue et signée. » Elle l'était aussi pour Turin. Maillebois, sans tenir compte de la prière de Gorzègne avait passé outre et gagné Rivoli : la Cour de Turin qui n'avait plus qu'un objectif, gagner du temps pour ravitailler Alexandrie, envoya le sieur Bogin, premier secrétaire de la guerre, au devant de Maillebois. Bogin discuta avec Maillebois sur les conditions de l'armistice ; le lendemain (4 mars) Gorzègne lui écrivait pour la forme que le roi de Sardaigne exigeait que le blocus d'Alexandrie fût levé et lui faisait parvenir un passe-port pour retourner de Rivoli à Briançon ; le 5 mars, il lui disait dans une dernière lettre : « Le roi de Sardaigne ne pouvait plus accéder passé le 4 au matin.... l'opération[1] a été différée jusqu'au 5, dans la seule vue de l'armistice.... on aurait eu le temps jusqu'au 4 mars, à midi, de contremander l'opération, mais on ne le pouvait plus deux heures après. » Cette chicane n'était qu'un prétexte pour éconduire Maillebois.

La Cour de Turin, quand elle eut acquis la conviction que l'Espagne n'accéderait pas au traité, ne chercha qu'à se dégager aux meilleures conditions possibles ; l'imprudence de d'Argenson, l'inaction du maréchal de Maillebois, lui fournirent l'occasion d'opérations militaires avantageuses : elle n'eut garde de la laisser échapper. Après la prise d'Asti, où sept bataillons français furent faits prisonniers, d'Argenson s'obstine à espérer ; la convention d'armistice signée depuis vingt et un jours, n'est ni acceptée, ni exécutée : qu'importe ? il vaut mieux qu'elle soit une suite du traité définitif. Le ministre était loin de compte : Maillebois revenait en France, Charles-Emmanuel écrivait à Louis XV (8 mars) pour rejeter sur un contre-temps fatal la rupture décidée depuis le milieu de février, Gorzègne refusait d'accorder de nouvelles audiences à Champeaux (13 mars) et quand il connut les offres du 7 mars, il déclara (20 mars) que les engagements, les garan-

1. Le ravitaillement d'Alexandrie.

ties exigés du roi de Sardaigne lui seraient préjudiciables, que d'ailleurs la nouvelle situation des affaires en Lombardie exigeait un autre système que celui du 26 décembre. Champeaux n'avait plus qu'à quitter Turin.

A Versailles le Comité jugea comme d'Argenson (21 mars), qu'il y avait lieu de suivre la négociation sans revenir sur l'armistice, d'envoyer à Madrid « un homme principal » qui donnerait quinze jours à Philippe V pour se décider et d'écrire au roi de Sardaigne pour renouer. Le marquis d'Argenson rédigea la lettre de Louis XV au roi de Sardaigne ; en voici les principaux passages : « Personne au monde n'est plus convaincu que je le suis du caractère de vérité, de candeur et de religion de Votre Majesté..... Je persiste dans les sentiments où j'étais lorsque je vous ai envoyé le sieur de Champeaux. Je vais lui faire adresser de nouvelles instructions.... J'envoie aussi au roi catholique, mon oncle, le maréchal de Noailles, que Votre Majesté connaît ; son voyage ne sera pas long, et s'il ne persuade pas ce que je désire pour votre agrandissement, pour la satisfaction de mes alliés et pour l'agrandissement de l'infant mon gendre.... je suis prêt à prendre, par un traité particulier, des arrangements avec Votre Majesté qui puissent finir la guerre en Italie et procurer même une paix générale (23 mars). »

Les lettres les plus affectueuses, les promessses les plus séduisantes ne pouvaient rien contre la force des choses, et le Comité entreprenait l'impossible en voulant renouer un fil brisé en maint endroit. Louis XV laissait faire ses ministres, mais sans partager leurs illusions et sans désirer leur succès : ses instructions secrètes au maréchal de Noailles portaient la trace de sa rancune contre Charles-Emmanuel, de la violence qu'il s'était faite en oubliant, pour un temps, ses plus chères affections de famille.

Comme il était facile de le prévoir, le roi de Sardaigne répondit (5 avril) que l'Espagne était l'unique cause de la rupture, la négociation ne fut pas reprise : l'adhésion de Madrid, qui

aurait pu tout sauver, était arrivée à Versailles deux jours après la nouvelle de la surprise d'Asti.

Le marquis d'Argenson avait perdu une occasion unique d'attacher son nom à un grand succès diplomatique, et à une œuvre féconde en conséquences. Son idée première était juste et réalisable, il en compromit le succès par deux fautes capitales ; il escompta l'assentiment de l'Espagne, il crut que l'intérêt bien entendu serait plus fort que le ressentiment, plus puissant que la passion; mais surtout il se fia trop à la loyauté de ses ennemis, à leur candeur, pour employer une expression qui lui était chère : de sa seule autorité, sans consulter son frère, il prescrivit au maréchal de Maillebois une inaction funeste qui annula l'armistice déjà signé, comme les résistances de Madrid annulaient le traité presque conclu, qui fit perdre tout le fruit d'une campagne heureuse et qui introduisit l'ennemi en Provence [1].

Dans le cours de la négociation de Turin, Charles-Emmanuel avait laissé entendre qu'il eût préféré à la conclusion d'un traité particulier, la participation à un traité général, et proposé ses bons offices pour concilier les puissances rivales. C'est à la Hollande que sembla dévolu d'un commun accord ce rôle de puissance médiatrice, ambitionné par le roi de Sardaigne. Plusieurs mois avant les négociations de Bréda, d'Argenson avait fait faire des ouvertures pacifiques à La Haye par l'abbé de La Ville [2]. Si Louis XV ne voulut jamais sérieusement la paix, de

1. On lit dans Flassan (*Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, tome V, 137) : « C'est donc sans raison et mal à propos que cette négociation importante fut rompue par le ministère français. » Le ministère français a commis assez de fautes sans qu'on le charge encore de celles du ministère espagnol. Flassan est du reste très partial pour le maréchal de Noailles et, par suite, injuste pour le marquis d'Argenson.

M. Eugène Rendu, dans son livre *L'Italie et l'empire d'Allemagne* (Paris, 1859, Collin), a publié de nombreux documents relatifs à cette négociation, tirés par MM. Carutti et Sclopis des archives de Paris et de Turin.

2. Hollande et Congrès de Breda, du tome 452 au tome 462.

1744 à 1747, si pendant toute cette période des ministres courtisans encouragèrent son goût pour de faciles succès, si les raisonneurs politiques de Paris ravivèrent les haines de 1672[1], d'Argenson, plus sincère ou moins prévenu, ne varia jamais dans son opinion : pour lui, la paix était « le plus grand bien » et l'épuisement du royaume, dont il constatait douloureusement les progrès, l'imposait comme une nécessité de salut public.

De là ces avances réitérées faites à peu près dans toutes les Cours, mais nulle part aussi fréquentes et aussi sérieuses qu'à La Haye.

Trois jours après sa nomination au ministère, le 21 novembre 1744, le marquis d'Argenson autorisait l'abbé de La Ville à écouter les propositions pacifiques que le secrétaire de légation de Saxe lui avait faites spontanément, quelque peu d'espérance de succès qu'on eût de ce côté. Le 18 décembre, il exigeait que l'abbé de La Ville rompît cette négociation avec éclat : le secrétaire avait touché la corde sensible, en engageant la France à se tourner contre la Prusse, « ce qui méritait toute indignation, » et d'Argenson allait jusqu'à dire au comte de Loss, ministre de Dresde à Paris, qu'on jetait par la fenêtre ceux qui faisaient de telles propositions. Un mois plus tard, le 24 janvier, le ministre plus calme, se rétractait avec la plus entière bonne grâce et autorisait l'abbé de La Ville, tout en le mettant en garde contre l'optimisme, à voir l'homme en question (le sieur Kauderbach) ; « Ne nous faites pas voir les choses trop en beau[2], gardez-vous de nous flatter en rien sur ce que vous voyez que le propos de paix nous plaît. » Le ministre assurait, dans le cours d'une longue lettre particulière, que le roi écouterait toutes les propositions raisonnables, mais n'en ferait pour rien au monde, que les médiateurs « devaient accompagner leur médiation d'avis articulés sur les conditions de la paix, » sans quoi ils

1. *Journal et Mém.*, Rath., 6, 33.
2. Tome 454.

n'étaient plus que « des prédicateurs inutiles. » Ces conditions d'une paix possible étaient alors les suivantes dans la pensée de d'Argenson : l'Autriche antérieure à Charles VII avec restitution de la Bavière, une satisfaction à Don Philippe comme Nice et la Savoie, la faculté pour la France de mettre Dunkerque en état de défense; la situation politique de la Prusse et la situation commerciale de l'Angleterre réglées d'après les traités de Breslau et d'Utrecht. Ces conditions n'ont guère varié sous le ministère du marquis; ce sont à peu près là les bases de pacification que la France, victorieuse ou vaincue, n'a cessé de proposer, que l'ennemi n'a cessé de repousser.

Après Fontenoy, d'Argenson se demande pourquoi l'on se bat (18 mai); le but poursuivi par les Hollandais lui échappe. Le roi, « qui s'occupe de donner la paix plus que jamais, » consentirait à un Congrès général qui se tiendrait à Utrecht, à Nimègue, à Ryswick, où l'on voudrait. Le roi était-il sincère? On peut en douter à voir le soin avec lequel il écartait des délibérations du Conseil tout ce qui concernait la paix, dont il n'était jamais question que dans son travail particulier avec le ministre, à voir son parti-pris de ne pas s'expliquer le premier sur les conditions d'un accommodement et son opposition constante à toute espèce d'armistice. Le ministre, que cette répugnance du roi à traiter plaçait dans une situation fausse, justifiait la continuation de la lutte pendant le Congrès par l'exemple de ce qui s'était passé en Westphalie, à La Haye, à Utrecht; croyant Louis XV incapable d'une arrière-pensée, il pensait qu'offrir la paix « par des moyens si sincères était le trait d'un héros et d'un législateur, » et il entrait si bien dans les intentions du roi, qu'il interdisait à l'abbé de La Ville de présenter le premier aucune proposition. Faire naître l'idée d'un Congrès, « y pousser quand on y serait, » tel devait être l'unique objet du ministre de France. Celui-ci résumait ainsi les moyens de paix : 1° arrangement de la France avec la Hollande ; 2° sûreté des alliés du roi en Allemagne ; 3° établissement à Don Philippe ; 4° réconciliation de

l'Espagne et de l'Angleterre. D'Argenson trouvait que ces quatre points étaient rédigés à merveille, et qu'il n'en fallait pas dire davantage. (Note sur la dépêche de l'abbé de La Ville du 4 juin.) Le 30 août cependant, il l'autorise à aller de l'avant ; il ne suffit plus de faire naître l'idée d'un Congrès : « L'intention de S. M., écrit-il du camp de Melis, est que vous en fassiez la demande formelle, et même par un Mémoire en pleine assemblée des États-Généraux. » L'abbé de La Ville se conforma à ces ordres, et le 9 septembre, malgré l'abstention des ministres d'Espagne et de Prusse, Saint-Gilles et Dammon, qui ne se crurent pas assez autorisés pour s'associer à cette démarche, il proposa la réunion d'un Congrès. Quelques jours après (16 septembre), d'Argenson l'avisait que le roi pourrait donner les mains à un armistice. L'abbé de La Ville n'en souffla mot : la proposition de Congrès n'avait été regardée que comme une marque de fait blesse; la vigueur seule conduirait à la pacification; il était nécessaire de prendre Bruxelles et Anvers[1].

L'abbé de La Ville fut rappelé le mois suivant (24 octobre), et le 31 octobre, d'Argenson lui écrivait : « Nous renonçons à toute vue de Congrès par le canal des États-Généraux. »

Les négociations ne furent reprises qu'au commencement de l'année 1746 [2]; le 3 février, Chiquet, secrétaire d'ambassade à

1. L'abbé de La Ville à d'Argenson, 23 septembre. Il resta jusqu'au bout convaincu que l'on n'obtiendrait rien de la Hollande par les moyens pacifiques. D'Argenson, dans les *Mémoires du ministère*, critiqua sévèrement son attitude à La Haye, peu conforme en effet aux intentions et à la politique du ministre. L'abbé de La Ville était un prêtre instruit, un écrivain élégant, un orateur disert : il remplit avec distinction la charge de premier commis après du Theil et il ne fut pas déplacé à l'Académie française où il prit séance le 15 septembre 1746. (Cf. *Journal et Mémoires*, tome IV, 345 et suiv.)

2. Le parti républicain désirait pourtant la paix; au mois de novembre 1745, le grand pensionnaire Vanderheim avait envoyé à Paris le colonel de Larrey, son ami particulier, pour traiter avec d'Argenson, à l'insu de Vanhoey. Louis XV appréciait ainsi (2 décembre 1745) cette mission : « Cet envoi mystérieux prouve leur crainte; écoutons, mais surtout ne répondons rien que quand nous aurons bien pesé nos réponses. » D'Argenson déclara à

La Haye, avertissait d'Argenson qu'un ministre plénipotentiaire, le comte Wassenaer Twickel [1], était envoyé par les États-Généraux à Louis XV pour conférer de la paix. Le ministre lui répondit le 16 février que, si les dispositions des États Généraux étaient aussi sincères que celles de la France, la réconciliation ne souffrirait aucun délai ni contradiction. Mais Wassenaer était partisan du *vieux système* [2]; il ne venait à Paris, au dire de Vanhoey, que pour amuser la France, lui donner de bonnes paroles et sonner le tocsin de la guerre plus fort que jamais. D'Argenson, dûment averti, se prêta pourtant à une négociation et tint à la conduire seul, contre l'avis de Noailles qui voulait que Wassenaer ne conférât qu'avec le Comité.

La guerre d'Écosse rendant la réconciliation générale impossible, le ministre fit rédiger (15 avril) un *Plan de réconciliation à signer avec la Hollande seule*, en 23 articles. Le 27 avril Wassenaer, et Gillis [3] qui lui avait été adjoint, produisirent un contre-projet peu différent. La nouvelle de la bataille de Culloden arriva sur ces entrefaites, et d'Argenson crut plus que jamais à la possibilité d'une réconciliation avec toutes les puissances. « Ce ne fut qu'alors que la paix fut faisable, dit-il plus tard [4], et je soutiens que dès ce moment on l'aurait con-

de Larrey « qu'il fallait laisser passer l'orage d'Écosse, mais que cela n'irait pas à deux mois ». (Cf. tome 4, 332 et suiv.)

1. La *Gazette de Hollande* l'appelait *Wassenaar*. Il était déjà venu proposer la paix à Arras en 1744. D'Argenson, dans les *Mémoires* de son ministère (tome 4, 338), a tracé de cet homme du monde aimable, instruit, éloquent, caustique avec courtoisie, un fort agréable portrait. Wassenaer eut une audience publique de Louis XV à Anchin, le 27 février 1746. « Plus j'ai différé de déclarer la guerre, lui dit le roi, moins j'en suspendrai les effets. » C'était singulièrement inaugurer une négociation pacifique.

2. Cf. le chapitre précédent, Hollande.

3. Nous l'appelons ainsi pour nous conformer à l'usage. La *Gazette de Hollande* l'appelait *Gilles* et il signait *Gilles*. Il était greffier de l'État et ministre de la généralité. Il fut grand pensionnaire après Vanderheim, qui mourut en juillet 1746.

4. *Mémoires du ministere*, tome 4, 341, en note.

clue si mon crédit avait prévalu et si S. M. n'avait pas eu un si mauvais Conseil. » A défaut de crédit, l'honnêteté, la sincérité du négociateur séduisirent les ministres hollandais et retardèrent longtemps la rupture. Wassenaer et Gillis suivirent d'Argenson à Bruxelles, à Cumptich et à Malines au début de la campagne (mai 1746) ; ils le rejoignirent à Versailles pendant les couches de la Dauphine (juin), et ils eurent avec lui de longues conférences à Paris en juillet. Voulant la paix, mais parlant au nom du roi qui ne la voulait pas encore, d'Argenson était hésitant, incertain dans sa marche : il revenait aujourd'hui sur les concessions faites hier, quitte à les renouveler le lendemain. Ces contradictions n'échappaient pas aux négociateurs et de leur côté ils gardaient la plus grande réserve, laissant ignorer au ministre la nature et l'étendue de leurs pouvoirs, refusant de lui dire s'ils accepteraient sur-le-champ ce qui leur serait accordé, s'ils parlaient au nom de l'Angleterre ou s'ils n'étaient que les mandataires de la Hollande. A la suite d'une de ces entrevues, celle du 12 juillet, le ministre perdant enfin patience, écrivait au roi [1] que selon toute apparence les Hollandais n'avaient aucune intention d'en finir.

La négociation continua pourtant mais plus languissante que jamais ; les États-Généraux lui rendirent une nouvelle activité en demandant à l'Angleterre de désigner un ministre plénipotentiaire pour négocier avec Wassenaer et Gillis. Le cabinet britannique accueillit cette demande et désigna lord Sandwich [2]. D'Argenson approuva fort le choix du nouveau commissaire [3]. « Il a assez d'esprit, disait-il, et beaucoup de connaissances, nulle expérience, mais de bonnes intentions qui guident mieux que la science des rubriques et des détours, et

1. Appendice XV. D'Argenson au roi, 13 juillet. Le roi répondit le même jour à son ministre : « Rendons-leur ce qu'ils ont voulu nous donner, amusons-les et allons notre chemin. » (Tome 4, 248.)

2. John Montagu, quatrième comte de Sandwich, qui fut depuis premier lord de l'amirauté.

3. Tome 4, 351.

certainement sa gloire aurait été de réussir à la paix. » Cette gloire lui échut deux ans plus tard.

Le 30 août Wassenaer et Gillis quittaient enfin Paris, suivis de fort près par le plénipotentiaire français Louis Philogène Brulart, marquis de Puyzieulx et de Sillery[1]. Ils se rendaient à Breda où allaient avoir lieu les nouvelles conférences.

Rien n'avait été décidé avant la tenue de ce conciliabule. Quelles propositions y seraient discutées? Quelles puissances y seraient représentées? Aucune de ces questions n'avait été résolue. Lord Granville avait la conviction que l'assemblée de Breda rencontrerait d'insurmontables difficultés et ne tarderait pas à se dissoudre. Il fallait faire croire à l'Europe que l'Angleterre désirait la paix aussi sincèrement que la France. mais il serait facile de multiplier les difficultés : la première fut l'invitation faite par le comte de Sandwich à la reine de Hongrie et au roi de Sardaigne d'envoyer des ministres aux conférences (2 septembre).

En Hollande la continuation de la guerre avait ses partisans acharnés, les stathoudériens; les républicains, que la France avait toujours soutenus, caressés, se sentaient en minorité et n'osaient exprimer leurs vœux pacifiques. A Paris même on ne comptait guère sur le succès des conférences. Le 15 mai 1746, au cours de la négociation entre Wassenaer et Gillis, d'Argenson, las des subtilités, des chicanes des plénipotentiaires hollandais, leur écrivait de Malines : « Nous employons huit jours à mettre un point sur un *i*..... si vous trouvez que j'exagère de

1. Le ministre évincé a manqué d'équité pour son successeur; il le traite fort mal dans les *Mémoires* de son ministère (tome 4, 346), attribue sa faveur aux frères Paris et à Mme de Pompadour (*ibid.*, 350), et prétend (*ibid*, 358) qu'autant il avait bien réussi à La Haye par sa docilité, autant il se montra à Breda « rempli d'une suffisance stupide et atrabilaire ». Il regrettait de n'avoir pas proposé au roi le marquis de Fénelon au lieu de M. de Puyzieulx pour les conférences de Breda. Ce choix eût eu un avantage : il eût prolongé les jours du marquis de Fénelon qui fut tué à Raucoux; il n'eût pas prolongé l'existence ministérielle du marquis d'Argenson.

quelque chose tant sur le temps que sur la lenteur des procédés, prenez vous-en à mon impatience dont je ne rougis point pour un objet si digne d'émouvoir l'humanité et le patriotisme. » Cette impatience, la conviction de l'inutilité de ses efforts, l'avaient poussé à se décharger du soin d'entretenir Wassenaer et Gillis, et dès le 3 juin il avait rédigé les instructions destinées à Puyzieulx, qu'il destinait à l'ambassade de Hollande et qu'il avait envoyé à La Haye sans caractère avec des lettres de créance en poche.

Le marquis de Puyzieulx, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et grand bailli d'Epernay, ci-devant ambassadeur extraordinaire à Naples, d'un caractère doux et bienveillant, d'un esprit lent et sans grande portée, avait de la probité et du bon sens, à défaut des grandes qualités du diplomate. Dès son arrivée à La Haye, le 8 juin 1746, il avait reconnu que la Hollande était inséparable de l'Angleterre, que la Cour de Vienne ferait tout pour arrêter la négociation, que les dispositions étaient généralement peu pacifiques et, quand il quitta la Hollande le 25 juin, il doutait absolument d'une conclusion prochaine de la paix.

Le 29 septembre il arrivait à Breda où Wassenaer l'avait précédé ; ses nouvelles instructions se réduisaient aux points suivants : refuser la présence d'un commissaire anglais à Dunkerque, exiger la restitution de Louisbourg, insister sur la nécessité de céder la Toscane à Don Philippe comme compensation des Pays-Bas autrichiens, faire rétablir le duc de Modène et les Génois dans le *statu quo ante bellum*. D'Argenson conseillait en outre (24 septembre) au plénipotentiaire français d'éviter avec soin tout ce qui pourrait faire rompre la négociation, afin de laisser à l'ennemi toute la responsabilité de cette rupture. Dès la première conférence (5 octobre), lord Sandwich demande l'admission des ministres autrichiens et piémontais ; le 9 octobre, il déclare formellement que l'Angleterre ne renoncera pas à cette prétention ; les Hollandais Wassenaer et Gillis, partagés

entre leur sympathie pour l'Angleterre et la crainte de nouveaux progrès des armées françaises qui menacent leur pays prêchent vainement la conciliation.

Le 23 octobre, d'Argenson écrit à Puyzieulx : « Si l'on continue d'insister sur l'intervention des négociateurs autrichiens ou piémontais vous pouvez insinuer que, s'ils arrivent malgré vous à Breda, vous recevrez vraisemblablement ordre du roi de vous retirer. »

D'Argenson eut gain de cause, l'admission fut différée ; mais la négociation fut comme interrompue ; les conférences qui avaient lieu presque chaque jour n'étaient que de simples conversations. Sandwich s'y montrait froid et réservé, Wassenaer conciliant, Puyzieulx pressant et sincère. « Prenez, disait-il à Wassenaer, cette plume et ce papier que je vois toujours sur cette table comme des personnages muets et faisons la paix générale en six lignes avec le ministre d'Angleterre. Vous l'enverrez à Vienne et à Turin, nous à Madrid (26 octobre). » Ces adjurations étaient vaines. De guerre lasse, d'Argenson fit une première concession : le 30 octobre, il autorisa Puyzieulx à traiter avec le comte d'Harrach et M. de Chavanne par le canal de Vienne et de Londres, mais il continua à tenir ferme sur la non-admission et le 20 novembre il écrivait encore de Fontainebleau : « L'invitation clandestine faite aux Cours de Vienne et de Turin sans l'aveu du roi et même sans sa participation est une espèce d'insulte que S. M. n'est nullement disposée à souffrir. » La négociation continua à languir pendant tout le mois de novembre ; en décembre elle fut interrompue de fait par l'absence de Sandwich et de Gillis. Il était temps de « mettre fin à la comédie indécente qu'on jouait à Breda depuis quatre mois ; » le cabinet français céda encore sur l'admission, mais refusa absolument de consentir à la réunion d'un Congrès à La Haye. Cette décision, irrévocable le 15 décembre, était modifiée le 18 : Puyzieulx était autorisé à se rendre « de temps en temps à La Haye » où s'étaient transpor-

tés Sandwich et Gillis ; il devait refuser la discussion sur les conférences et sur le Congrès, mais éviter de rompre ouvertement. Puyzieulx quitta Breda le 22 décembre, traversa La Haye et resta onze jours à Amsterdam ; à son retour (3 janvier) il annonçait au marquis d'Argenson qu'il comptait aller passer quelques jours à Paris, qu'il était dégoûté de ces labeurs stériles, que sa négociation n'aurait aucun succès. Elle en eut un auquel il était loin de s'attendre, elle le conduisit au ministère des affaires étrangères.

La négociation de Breda devait se continuer tout aussi languissante après la chute de d'Argenson ; sous son ministère elle offrit un assez médiocre intérêt, elle fut à peine prise au sérieux et elle ne se prolongea que parce que personne ne voulait encourir la responsabilité d'une rupture. Un enseignement en ressort pourtant, le ministre désire la conciliation et il multiplie les difficultés : il veut que l'ennemi prenne l'initiative des propositions ; il repousse toute idée de Congrès ; il admet des conférences mais il en écarte les négociateurs autrichiens et piémontais. Qu'en conclure ? Qu'il manquait de bonne foi ? Non certes, mais qu'il manquait de liberté, qu'il subissait à son insu l'influence de Louis XV, opposé à tout rapprochement, jusqu'au jour où il le voulut coûte que coûte.

Les préliminaires de cette paix que d'Argenson avait si vainement poursuivie, furent enfin signés le 30 avril 1748 : on en connaît les conditions : elles étaient loin d'être honorables pour la France. On aimerait à penser que le marquis d'Argenson, après avoir recouvré toute sa liberté de jugement, protesta avec indignation contre certaines clauses du traité d'Aix-la-Chapelle, blâma ce système de modération affectée, ces restitutions impolitiques qui ne laissaient pas à la France une seule compensation pour tant de sang versé, pour tant de sacrifices : il n'en fut rien. Dans une œuvre de fantaisie composée en 1749 il railla sans doute les concessions faites par Louis XV à la maison de Hanovre et l'arrestation du prétendant, il fit

jouer un rôle ridicule à son successeur et à ses anciens collègues : ce n'était là qu'un jeu d'esprit ; dans une œuvre sérieuse et réfléchie, composée au mois d'août 1748, il répondit en quarante-huit pages in-folio au Mémoire intitulé : *Intérêts de l'impératrice des rois de France et d'Espagne et de leurs alliés, négligés dans les préliminaires du 30 avril* 1748[1]. Cette réponse est une apologie sans restrictions du traité d'Aix-la-Chapelle : d'Argenson approuve le désintéressement de la France qu'il trouve en sûreté derrière ses frontières fourmillant de bonnes places ; il justifie les restitutions faites en rappelant que notre situation était mauvaise en Italie et sur mer ; il a une excuse même pour la démolition de Dunkerque, où il sera facile en temps de guerre de rétablir les batteries de terre et de bois. Fidèle à ses préventions contre la maison d'Autriche, à ses préjugés en faveur de la Sardaigne et de la Prusse, il critique l'auteur du Mémoire défenseur de Marie-Thérèse, il estime que l'Angleterre et la maison d'Autriche sont nos seuls rivaux de puissance par mer et par terre : ce sont, dit-il, deux Carthages contre une Rome. Il range l'agrandissement du roi de Prusse et celui du roi de Sardaigne parmi les « causes secondes » qui contribueront le plus au maintien de l'équilibre en Europe. Son opinion se résume dans ces mots : « Nous ne donnons rien de ce que nous possédions auparavant : preuve incontestable d'une paix avantageuse. »

Les quatorze dernières pages de la réponse[2] au Mémoire sont l'exposé des vues personnelles de d'Argenson, le résumé des idées, des théories, des systèmes politiques que nous avons rencontrés çà et là dans la correspondance diplomatique du marquis.

Nous sommes donc fondés à affirmer que d'Argenson, s'il

1. Affaires étrangères. France et divers États de l'Europe, 1730-1747 M. d'Argenson.
2. Appendice XVI.

eût conservé le pouvoir, n'eût pas signé un traité plus avantageux que son successeur ; même à ce point de vue, sa retraite prématurée n'est pas à regretter.

Le 10 janvier 1747, Ledran avertissait, par une note circulaire, les ambassadeurs et ministres du roi dans toutes les Cours, que le ministère du marquis d'Argenson avait pris fin : le nouveau secrétaire d'État des affaires étrangères n'était pas encore désigné.

En même temps que le portefeuille, d'Argenson perdit ses places de membre du Conseil d'État, du Conseil des dépêches et du Conseil royal des finances[1]. Quelle raison avait poussé Louis XV à se priver des services d'un homme pour lequel il n'avait jamais témoigné ni goût très vif, ni aversion insurmontable? Aucune raison spéciale n'avait provoqué ce renvoi, vingt raisons d'ordre divers l'avaient rendu inévitable : les défauts du ministre, le ton qu'il prenait avec les ambassadeurs étrangers et avec ses subordonnés, ses sympathies hautement déclarées pour la Prusse et pour la Sardaigne, son aversion pour l'Espagne et pour l'Autriche, son attitude dans l'affaire de la médiation portugaise, ses échecs à Francfort, à Turin, à La Haye et à Breda, enfin les attaques réitérées de Noailles et de Maurepas, auxquelles d'Argenson n'opposa qu'une stoïque indifférence, telles furent les causes de cette disgrâce ; elle n'étonna que celui qui en fut la victime.

Écarté du pouvoir, d'Argenson ne fut pas exilé, comme Chauvelin, comme Maurepas, comme son frère lui-même le sera en 1757. Suivant la très fine remarque du président Hénault, il démontra par son exemple, après bien d'autres, que la confiance de Louis XV n'avait rien de commun avec le crédit de ses ministres. Toujours admis à la cour, il n'y paraît plus que rarement; il passe l'hiver à Paris, la belle

1. Il avait été nommé à ces deux charges le 23 mai 1744. Dans un court billet, du 10 janvier au soir, le roi lui disait qu'en même temps qu'il lui écrivait, il lui donnait son congé (tome 4, 379).

saison à sa maison de campagne de Ségré, « le Tusculum de l'homme d'État », ou dans ses terres patrimoniales de Touraine.

Auteur d'une théorie philosophique et morale sur les ministres disgraciés[1], le marquis d'Argenson eut-il les « hautes vues » qui leur sont nécessaires après avoir perdu le pouvoir, pour ne pas périr de désespoir? A-t-il atteint l'idéal qu'il se propose? Fut-il aussi heureux qu'on l'a dit[2], pendant les dix dernières années de sa vie? Nous n'oserions répondre affirmativement. Il ne s'est pas trouvé un Marmontel pour nous raconter, avec une éloquence émue, les tristesses de sa retraite; à distance, il fait meilleure figure que son frère exilé en Touraine et versant des larmes amères, dans sa solitude toute peuplée des souvenirs du Bien-Aimé; pourtant il eut aussi ses regrets, il conserva, comme son frère et comme tant d'autres, l'espoir aussi vain que persistant d'un retour possible : quoi qu'il en ait, les confidences douloureuses lui échappent. Malgré l'échec éprouvé en juin 1748, quand il s'est proposé comme négociateur au Congrès d'Aix-la-Chapelle, en septembre, il se voit premier ministre, conseillant au roi de prendre « une maîtresse plus jolie et plus saine » que la marquise de Pompadour, et de supprimer « le cabinet à la poste », c'est-à-dire le cabinet noir. Un peu plus tard, il se répand en plaintes passionnées contre les siens, contre la Cour, le roi et la Providence « qui punit les bons et récompense les méchants. »

Si le roi le nomme président de l'Académie des Belles-Lettres (janvier 1749), il croit à un regain de faveur et il aspire à remplacer le triumvirat (Maurepas, d'Argenson cadet, Machault), « étant, dit-il, sans ambition et sans conséquence » (février 1749). Les travaux dont il s'occupe, comme le plan avec un dessin de la place à construire entre les Champs-Ely-

1. Rath., tome 2, 216.
2. Sainte-Beuve.

sées et le pont tournant des Tuileries, n'indiquent pas un entier renoncement. Il a beau s'écrier (2 mai 1750), avec une sincérité apparente : « Quel bonheur que la tranquillité, la société de soi-même et l'étude ! » on sent que la blessure saigne encore. Cette philosophie d'emprunt n'empêche pas notre solitaire de noter soigneusement la moindre chance de retour ; il ne désire la mort de personne, mais quelle joie quand un ministre est malade, quelle satisfaction naïve, quand il peut détailler les infirmités d'un homme en place ! Le 10 octobre 1750, il n'y tient plus et il rédige la réponse à la lettre du roi qui lui annonce sa nomination de chancelier : « Il n'y a rien de comparable à ma joie de servir désormais Votre Majesté, que l'envie que j'ai de la bien servir. » Nous l'en croyons sans difficulté. Les années se passent et la lettre reste en portefeuille. D'Argenson en est réduit à la vulgaire consolation de tous les disgraciés : il la goûte sans mélange. « Depuis sept ans, dit-il en 1754 (depuis sept ans, c'est-à-dire depuis sa chute), l'on ne voit au gouvernement faire autre chose que des sottises. » C'est à lui qu'on songe pour tout rétablir ; en décembre 1754, en mai 1755, il est question de le rappeler, il le sait de bonne source ; le roi a parlé de lui à l'occasion du ministère des affaires étrangères. « Le roi a dit savoir bien qu'il n'y avait que moi seul, à la Cour, capable de conduire ce département, que j'en avais véritablement le génie... que cependant il ne pourrait pas me le rendre de sitôt ; qu'il y avait un obstacle qu'il ne pouvait pas me dire, et que si je vivais on me le rendrait certainement. »

La guerre de Sept-Ans va-t-elle lever cet obstacle que Louis XV ne peut pas dire ? Le 21 juillet 1755, le marquis offre à son frère de se charger du manifeste pour déclarer la guerre à l'Angleterre ; la réponse du comte, moins prompt aux illusions, ramena sans doute le ministre évincé à une plus saine appréciation de la réalité.

Dès lors tout est bien fini : si l'ambition n'est pas morte, les regrets ne s'exhalent plus avec la même amertume.

Il est heureux que cette ambition ait eu deux ans de pouvoir pour faire ses preuves : le marquis d'Argenson passe aujourd'hui pour le seul ministre digne de ce nom qui se soit assis dans les Conseils de Louis XV ; s'il n'y eût jamais paru, on le mettrait peut-être au niveau de Richelieu et de Mazarin. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de ces jugements trop complaisants : ce ministère, venant entre ceux d'Amelot et de Puyzieulx, ne valut que par le contraste. D'Argenson avait à un bien autre degré qu'Amelot ou que Puyzieulx les qualités de l'écrivain ; elles trouvèrent à peine leur emploi dans la direction des affaires étrangères ; il avait les vertus du citoyen et du patriote : elles furent à peine soupçonnées de son vivant. Par les résultats obtenus, par la sagesse prévoyante et le sens pratique, il n'est pas démontré qu'il l'ait emporté sur son prédécesseur et sur son successeur. En tout cas, ses contemporains ne le pensèrent pas. Ils ne virent dans le marquis d'Argenson qu'un secrétaire d'État à la suite, un satellite de son frère, et lorsqu'il quitta le pouvoir, conservant l'estime du roi sans emporter celle du public[1], personne ne crut que le roi et le pays avaient perdu un grand serviteur comme à la chute d'un Turgot, d'un Choiseul ou même d'un Chauvelin[2]. L'historien qui a scruté dans tous les sens la pensée du marquis d'Argenson, qui a exposé ses plans, analysé ses théories, parcouru sa volumineuse correspondance, doit-il casser le jugement des contemporains? Il suffira de le compléter : comme écrivain, comme penseur, le marquis d'Argenson fut au-dessus de la réputation que lui fit le dix-huitième siècle ; comme ministre, il reste bien au-dessous de celle qui lui a été faite de nos jours.

1. Barbier, *Journal*.

2. La *Gazette de France* du 21 janvier annonça simplement qu'il avait donné sa démission, sans aucun éloge, comme cela se faisait ordinairement et sans parler d'aucune pension extraordinaire.

APPENDICE

I

Lettres particulières du marquis d'Argenson à l'évêque de Rennes.

1° *Lettre du 21 mars 1745* [1]. *De Versailles.*

Je prends donc vos affaires en main, Monsieur, et pour début je vous fais perdre 100 000 écus et le chapeau de cardinal. Mais je vous donne des discussions curieuses et physiques sur le cœur et l'esprit, le corps et les sens ; vous me donnez du tabac, vous choyez mes gens et vous leur procurez par tête 100 pistoles d'Espagne ; il n'y a pas d'exemple d'une pareille vexation ni d'une semblable innocence, abus de pouvoir partout, morale et bon cœur de votre part : le cœur me fend. Le premier principe est que vous ne sauriez perdre sur votre belle cérémonie, mais où est le mal de remontrer et de compter ? J'ai des contrôleurs, j'en ai même de généraux, mais j'ai plus que cela. Je voudrais bonifier le métier d'ambassadeur et pour cet effet je voudrais soumettre le calcul à la raison. Ceux qui négligeront de s'y prêter seront coupables d'avoir empêché une si bonne œuvre. On a admis M. de Belle-Isle à compter de clerc à maître pour la brillante représentation de Francfort : cela a coûté 2 millions et plus ; on me plante cela au nez tous les jours. A Dieu ne plaise que j'admette jamais du travers dans pareil compte ! mais on néglige et cela revient

1. Madrid, tome 455.

au même, on méprise les bons marchés pour le roi, on porte la magnificence royale jusque dans l'indifférence des prix et voilà ou je me sens inspiré par l'ombre du feu cardinal. Cela s'est traité au Conseil et nous voilà dégoûtés des comptes de clerc à maître et des magnificences par régie et économie. Resteront des conventions à forfait où je ferai mon possible pour que ceux qui servent si bien le roi dans les pays étrangers sortent indemnes si Dieu me prête vie, mais pour cet effet je demande qu'on ne s'impatiente pas si j'entre en raison : avec cette patience j'en viendrai à bout, y mettant de l'humeur j'échouerai et tout ira mal, les maussades vivront, les talents iront à l'hôpital ; qu'on dise vrai, qu'on ménage l'argent du roi comme le sien propre (et c'est beaucoup dire), les ambassades ne seront que de l'argent changé. Je serais bien plus abondant sur cette matière si vous aviez le temps de m'écouter.

Comment voulez-vous donc que je dise, Monsieur, que votre vendeur de carrosse vous a rançonné comme il l'a fait et que vous mettiez à l'impossible de trouver aucun acheteur ? C'est vous qui ne voulez y rien gagner, c'est moi qui veux que vous n'y perdiez rien.

Nous nous rapprochons, deux chiffres en feront l'affaire. Je n'ai de bons encore que pour 140 000 livres ; ne laissons point vieillir de pareilles affaires. Tout Montmartel qu'est votre créancier, il aura quelque jour des héritiers, comme en a eu Bernard, auxquels je dois pour ma part 20 000 écus pour avoir voulu aller en Portugal. A l'égard des courriers, ne pouvez-vous pas envoyer jusqu'à Bayonne à Monsieur.... [1], qui y commande et de là par l'ordinaire français ? En ce genre-ci tout ce qui est pressé peut être susceptible de secret, mais tout ce qui est secret n'est pas pressé. C'est pour le coup que je sens que je deviens fleuri.

J'ai le cœur si pitoyable que j'en suis venu à avoir pitié des finances du roi. J'y vois de si belles choses depuis quatre mois, que je défierais un Pandour de n'en pas pleurer ; faites-nous la paix, reposons-nous sur nos conquêtes et nous aurons le..... [2] tant en France qu'en Espagne [3].

1. Le nom est en blanc. Il s'agit sans doute de M. de Lamberval.
2. Une déchirure du papier a emporté le mot manquant.
3. La fin de la lettre est relative au chapeau de cardinal ambitionné par l'évêque de Rennes.

2° *Lettre du* 19 *avril* 1745[1]. *De Versailles.*

.... Nous venons de recevoir des nouvelles affreuses de Bavière.... La maison de Bavière nous restera d'une extrême fidélité et nous la soutiendrons avec les mêmes sentiments. Cependant ne désespérons encore de rien, j'espère que ceci s'appelle reculer pour mieux sauter.

Votre château en Espagne[2] a du bon quant à une certaine place de sureté[3], mais quant à la fin dernière, à celui que vous voulez élever à une si grande et si scabreuse dignité voyez, je vous prie, quelle est la force que vous voulez appuyer. Notre édifice n'a déjà été que trop pris en grand ; diminuons du projet ; le vôtre serait encore plus grand que celui qui a été imputé à M. de Belle-Isle.

Épargnons, économisons, je n'y vois que cela ; mais comment faire ? J'ai eu pour ma part les plus beaux habits de la Cour pour le mariage de Monseigneur le Dauphin : ne voilà-t-il pas qu'il m'en faut encore un de distinction pour la fête de demain de M. de Campo ? Je vous remercie du velours pour ma fille, je l'ai assez vêtue pour son mariage[4]. Quand j'ai accepté votre tabac c'est que j'avais mes vues. M. le Premier m'a dit qu'il aimait le tabac d'Espagne, et peu après il m'a offert pour la guerre deux bons chevaux qui sont doux et qui ne craignent pas le bruit. Ces chevaux sont au roi. Je ne monte pas trop bien à cheval, le marché m'a paru bon. Ainsi, Monsieur, je vous dois deux chevaux. Mais je n'ai point de marchés à faire avec ma fille présentement. Ne me parlez plus, je vous prie, de commissions : épargnons beaucoup ; nous aimons, Dieu merci, plus à être qu'à paraître, ainsi notre politique n'a pas besoin de courriers pour briller : laissons-le paraître au baron de Fœneste[5].

1. Madrid, tome 455.
2. Dans un Mémoire du 5 avril, qu'il appelait son château en Espagne, Vauréal conseillait, comme Frédéric, d'agir énergiquement en Allemagne, où devaient se porter les coups décisifs et d'abandonner la Flandre et l'Italie.
3. Mayence.
4. Avec le comte de Maillebois, fils du maréchal.
5. *Les Aventures du baron de Faneste*, par Agrippa d'Aubigné, édit. Lemerre, tome 2.

3° *Lettre du 7 juillet 1745*[1]. *Du camp des Chartreux de Granmont.*

.... J'ai tant de choses à savoir aujourd'hui que je me sens privé de toute curiosité pour ce qu'il ne m'importe pas de savoir ; par exemple je ne vois pas le moindre dommage arriver de ce que M. de Campo a des conversations avec le roi. Je m'aperçois bien qu'on m'en dit ce qu'il faut m'en dire. J'avoue que c'est un dérangement que de ne pas faire passer les lettres à LL. MM. CC. par vous et par moi. Il y aurait même quelquefois à désirer plus justement qu'on en gardât minute. Je crois l'avoir dit, mais l'on sait bien ce que l'on fait.

J'ai eu une querelle horrible avec M. de Campo sur les plans figuratifs et mémoires militaires que demandait S. M. C. et que je vous envoyais d'abord ; depuis il m'a envoyé copie de ses ordres pour les demander et pour qu'on les lui remît, car il envoie je crois un courrier à chaque plan d'une nouvelle parallèle ; mon frère s'est chargé de ce soin-là et les remet, je crois, à M. de Campo ; vous m'avouerez que la destinée des États ne réside pas dans ces minuties et que ceux qu'elles touchent tant méritent bien quelques consolations. Cependant j'y ferai plus d'attention puisque vous me le conseillez, plus par rapport à vous qu'à moi.

M. de Campo est dans les grandes aventures : il joue au passe-dix avec le roi tous les soirs ; MM. les aides de camp de S. M. s'en faisaient un plaisir, mais il leur gagne tout leur avoir, des 12, 1500 louis par séance. Il y gagnera les frais de son ambassade.

Il est toujours bien brouillé avec M. de la Suze[2] ; il se trouve toujours mal logé ; je fais de mon mieux pour y remédier : peut-être s'en plaindra-t-il chez vous.

1. Madrid, tome 457.
2. M. de la Suze était le grand maréchal des logis de la Cour.

4° *Lettre du 17 mai 1746*[1]. *De Malines.*

Comme le courrier de M. le maréchal de Noailles va partir, Monsieur, je n'ai qu'un moment pour accuser la réception de votre lettre du 2 de ce mois, avec un petit billet de votre main que je reçois par l'ordinaire. A l'égard du petit billet je trouve que vous demandez indulgence pour une faute que vous n'avez pas commise, car vous ne dites que bien et certainement si vous avez jamais critiqué depuis que j'ai l'honneur de vous connaître comme ambassadeur, je reconnais que ce n'a été que pour le bien de l'État ; loin d'ici les personnalités que je connais en bien des gens employés et qui me font bâiller quand j'y pense.

Quand j'aurai lu votre dépêche au roi, je n'aurai pas grand'chose à vous répondre, sinon que tout ceci est toujours affaire de guerre et cette guerre affaire de confiance aux généraux. Il vient d'arriver ici un aide de camp de M. de Maillebois, nommé Renaudin, qui me paraît un garçon d'esprit et fort éveillé. Il m'a parlé de M. de Mumiani[2] sur tout un autre ton que vous ne le voyez d'où vous êtes et assurément l'un de vous deux est bien trompé sur son compte. Selon lui l'infant n'oserait lire une lettre, en écrire ou en signer sans l'attache de Mumiani. C'est le plus grand fripon de toute l'Italie et d'Espagne ; il va grand train à dégotter M. de la Ensenada; il dit aussi que le Stellar (*sic*) est un très grand fripon et qu'il n'entend pas un mot de la guerre ; que ces deux personnages ont perdu sans ressources M. de Gages, qu'il se passe des friponneries atroces à l'armée, qu'entre autres les bataillons suisses sont à 60 ou à 100 et passent pour complets au paiement, et que ce sont là les menus plaisirs des filles de la reine.

Comment voulez-vous qu'une nation entière ne périsse pas si elle continue dans ce régime? et quel malheur de s'y attacher comme nous faisons.

Nous allons peut-être les sauver encore aux dépens de tous les sacrifices possibles; mais, au nom de Dieu, qu'on ne nous trouble pas

1. Madrid, tome 460.
2. Un des officiers de l'infant en Italie. Vauréal l'appelait Muniani ou Munian.

comme on a fait il y a 3 mois[1], car l'Espagne est un mauvais camarade en guerre, encore plus méchant en négociation. M. d'Huescar criera tant qu'il voudra et nous ne lui dirons rien que cela ne soit fait, si nous faisons quelque chose (ceci pour vous seul, s'il vous plaît, sans exception).

Quel reproche vous vous êtes laissé faire que c'était nous qui avions voulu aller en avant, tandis que nous n'étions auteurs que de toute restriction et MM. de Castellar et Mumiani auteurs de toute extension et de s'embarquer sans biscuit ; j'en appelle au Mémoire de M. de Noailles[2], du mois de novembre dernier, mais tout ce qu'on vous dit n'est qu'ergotage, épilogerie (*sic*), enfantillage, minuties. Oui, l'Espagne, gouvernée comme elle est aujourd'hui, n'est qu'un enfant qu'il faut traiter de même, le laisser pleurer, lui dire qu'il a raison et lui donner quand on peut des médecins (*sic*) déguisés en bonbons pour le sauver. D'ailleurs cet enfant tombe en charte. Mon nom y est bien mal voulu, mais je les sers bien avec cela.

Nous aurions encore le roi de Sardaigne si nous voulions, mais il y a trop d'Autrichiens en Italie, et l'exécution du plan inestimable de chasser les Allemands d'Italie demanderait trop d'efforts quand on a grande envie de finir la guerre. Il est trop tard à présent et comment pouvoir exécuter rien de sérieux jamais avec vos graves extravagants ? M. d'Huescar est venu présider à une belle ambassade. Je lui souhaite d'aussi bonnes aventures pour lui qu'il est venu ici en annoncer de mauvaises. Je donnerais bien deux doigts de ma main pour être encore au mois de janvier 1746. Adieu, Monsieur.

5° *Lettre du 17 juillet 1746*[3]. *De Versailles.*

Il y a bien des tracasseries ici depuis quelque temps, Monsieur ; Dieu veuille que cela diminue ! M. de Campo était sublime. On vous poursuit, vous n'êtes pas le seul ; vous êtes bien défendu. Voici un nouveau règne ou vous êtes, examinez au vrai comment vous y êtes et comment vous y serez. Ma folie est de trouver que les ministres étrangers sont suffisamment bien dans les Cours, dès qu'ils n'y sont

1. A l'époque de la négociation avec Turin.
2. Madrid, tome 453.
3. Madrid, tome 461

pas mal. Leur devoir, leurs bonnes raisons, leurs bonnes intentions doivent faire leur faveur ; le surplus est sujet à verser. M. de Campo est un indigne ambassadeur, je ne puis en parler autrement. Une nation aussi brave que la Castillane devrait entretenir une autre espèce de ministre dans une Cour aussi respectable et aussi amie. On prétend que M. de Montijo va gouverner l'Espagne : vos lettres s'étendront sans doute beaucoup sur ces apparences. Je vois que pendant du temps il faudra toujours doubles lettres, une pour le Conseil (dont sont M. le maréchal de Noailles et M. de Maurepas) et une autre pour le roi seul ; cela est devenu malheureusement et indécemment très nécessaire depuis quelque temps ; espérons que cette nécessité passera comme tant d'autres choses. Adieu, Monsieur.

6° *Lettre du 12 août 1746*[1]. *De Versailles.*

Vous m'avez écrit, Monsieur, 6 billets de votre main des 20 juillet, 24, 27, 28, 30 et 31[2]. Voici quelles (*sic*) courtes réponses qui n'ont pu entrer dans ma dépêche.

L'affaire du remariage de M. le Dauphin me fait tout craindre, je n'ai jamais eu tant de poltronnerie que sur celle-ci ; j'ai évité d'en dire mon avis ; s'opposer à quelque chose qui peut être ou proposer une affaire qui peut mal tourner sont d'étranges extrémités. Comment y avez-vous été si vite vous-même ? je ne le conçois pas encore. Il y a dans votre lettre, conseil, allégresse, promesse, flatterie, et qui pis est, menace ; quand vous dites que cela ôterait bien tout sujet de crainte d'une négociation avec les Anglais, cela veut donc dire que l'affaire ne se faisant, nous avons à redouter que l'on ne nous abandonne pour les Anglais ? Serait-il bien possible, Monsieur, qu'il fût jamais question d'une si lâche et si ingrate conduite en Espagne ? Quoi ! le mal pour le bien ?

Certainement j'ai envoyé tout ce que j'avais de lettres de la reine ; s'il y en a une de perdue ce n'est pas d'ici, car tous les soirs mon bureau est net, et cela n'a point d'ici passé par mes bureaux d'en haut.

1. Madrid, tome 461.

2. Nous retrouvons une lettre particulière de Vauréal au marquis du 26 juillet, mais aucun des billets mentionnés ici. Le ministre les a sans doute trouvés « trop échauffés » pour les envoyer au dépôt des Archives (Cf. Rathery, tome 4, 312, note 2).

Mille remerciements de vos bontés pour Pellerin[1], et de ce que vous lui avez procuré d'agréments et d'honneurs ; il vous est aussi bien obligé de son côté ; c'est bien le plus honnête homme que je connaisse.

Vos affaires vont bien pour une abbaye ; le roi m'a paru le souhaiter et en a parlé à M. de Mirepoix ; pour moi je vous voudrais quelque gros archevêché ; l'honneur de l'ambassade le demande ; je le souhaite de tout mon cœur pour le mal que je vous veux.

Le trésor royal vous demande grâce tant que la guerre durera.

J'en reviens à l'affaire du remariage ; je viens de rayer de ma minute de dépêche un mot que j'avais mis au courant de la plume, qui fera mieux ici et qui vient à l'article de l'archevêché : c'est qu'il *est étonnant qu'un homme de votre robe et de votre état* n'ait pas dit un mot des inconvénients qu'il pouvait y avoir par rapport aux règles et aux mœurs à épouser la seconde sœur après avoir eu des enfants de la première. Il y avait au moins *ratio dubitandi*.

J'ai été charmé de vos anecdotes sur la façon dont vous êtes avec le roi Ferdinand. J'ai bien envie d'être bien aussi en cette Cour, puisqu'on y veut si sincèrement le bien du peuple et des voisins ; je serai leur homme et convenons que la célèbre et si recommandée union des deux couronnes n'ira jamais bien que sur ce plan-là, autrement on nous enviera, on nous détruira, on nous humiliera. Oui, Monsieur, je vous fournirai des nouvelles, j'y ai pris de bonnes mesures ; M. Briquet a ordre de m'envoyer toutes les marches et mouvements, ce sera pour vous ; il faut avoir à dire là où vous êtes et ménager votre feu pour qu'on ne voie pas de changement dans vos conversations quotidiennes[2], ou du moins que le changement soit plus imperceptible. Quand j'ai lu au roi cet article de votre lettre, S. M. a

1. Un courrier du ministre.

2. Sous Philippe V comme sous Ferdinand VI, l'ambassadeur de France avait chaque jour une audience intime du roi d'Espagne. Cette audience ou *conversation*, comme on disait à Madrid, se prolongeait fort avant dans la nuit, au grand désespoir de ceux que LL. MM. CC. admettaient à la *conversation*. Quand la Cour résidait au Prado, situé à 14 kilomètres de Madrid, cette faveur devenait une vraie corvée. « Imaginez-vous, écrivait Vauréal à d'Argenson, le 16 février 1745, que depuis quinze jours que le temps s'est mis à la pluie, il faut trois heures pour aller d'ici au Prado et qu'il y a cent trous à être enterré dans la boue. Il faut que je revienne de là à minuit et tous les jours. J'arrive mort de lassitude et c'est pourtant alors qu'il faut que je travaille. »

expliqué à merveille comment M. de Campo mandait toutes nouvelles et moi si peu à vous ; c'est que je ne peux vous écrire que les mardis par la poste, et c'est merveille quand il y a du nouveau ce jour-là et il parvient lentement, au lieu que M. de Campo envoyant quatre ou cinq courriers chaque semaine, pouvait, comme le plus simple nouvelliste de Paris, fournir la Cour de tout ce qui arrivait avant que vous le sussiez.

Je ne dis pas cela, Monsieur, pour multiplier les courriers : bien au contraire, car vous en envoyez beaucoup ; par exemple pourquoi m'en envoyez-vous un nouveau de votre maison quand vous en avez un à moi à renvoyer ?

Et puisque nous allons être si communicatifs avec la Cour de Madrid, nous ne craignons plus l'interception. Nous aurons désormais le cœur sur les lettres. Quand cependant il y aura à médire des gens en place, vous avez l'expédient d'envoyer un exprès à M. de Lamberval, dont, grâce à Dieu, vous n'avez pas encore daigné vous servir.

Laissons là le maréchal de Noailles ; n'en parlons plus guère ; tout est dit ; laissons là aussi la reine douairière si elle n'est plus à redouter.

Tout est ici arrangé comme il faut, je vous le jure. Le roi est la sagesse et la justesse même, comme il est l'honneur et la parole. Adieu, Monsieur.

7° *Lettre du* 20 *août* 1746[1]. *De Paris.*

Cultivez beaucoup M. de la Ensenada,[2] puisqu'il prend le dessus ; je vois qu'il a de bons amis ; certainement c'est lui qui nous procure le troc très avantageux de M. de Campo pour M. d'Huescar. Le premier changeait tout bien en mal comme la fée grognon ; M. d'Huescar m'a paru un brave seigneur espagnol ; vous m'avez quelquefois écrit de ne pas trop m'y abandonner ; comme je ne veux que du bien à la monarchie, que voulez-vous que j'en craigne ?

1. Madrid, tome 461.
2. Don Cenan de Somodevilla, marquis de la Ensenada, ministre de la marine et de la guerre. On l'avait cru menacé de disgrâce à l'avènement de Ferdinand VI.

Tant que ceci sera dans une certaine vivacité, faites toujours double dépêche : une ostensible pour le Conseil, une pour le travail ; je vous avertis que je lis tout au roi. Je me voudrais du mal d'en user autrement sur la moindre ligne de ce qui regarde les affaires. Je ne suis pas un flatteur en vous assurant que Sa Majesté prend le bon parti sur tout ; malheur à qui ne s'en est pas aperçu assez tôt ! ses favoris sont ceux qui le servent le mieux. Je vois ici quantité de choses qu'il faudra sauver au général et concentrer au particulier. Je prévois à tout ce que vous me mandez que Ferdinand pourra devenir le meilleur ami de Louis XV si l'affaire est menée droitement et assurément vous y jouerez un beau rôle.

L'affaire du remariage me fait grande peine ; je vous l'ai mandé par ma dernière, on a été trop vite. Il y a eu de la manœuvre. Je gagerais que nos intrigants ont dit : « Il n'y a qu'à pousser le roi d'Espagne à l'offrir, il n'y a que ce pas-là à hasarder et l'on n'osera pas le refuser. » Par là on fait toutes sortes de maux. Primo le roi ne le veut pas et cela ne sera pas ; ensuite l'on fait débuter les deux rois par un refroidissement et enfin l'on chagrine le roi catholique contre le roi de Sardaigne, si la Savoyarde aînée l'emporte, à quoi je vous avertis qu'il y a eu d'abord beaucoup de penchant. Employez tous vos moyens à détourner ces maux qui nous tracassent dès la première journée. Quel est le particulier qu'on ne mette pas plus à son aise pour établir son fils qu'on n'a fait en cette occasion-ci ? On propose plus doucement et par des tiers, on ne le met pas d'abord vis-à-vis d'une offense ou d'une mortification si l'affaire ne lui plaît pas. Savez-vous que M. de Campo a été jusqu'à aller haranguer et presser M. le Dauphin pour épouser Antonia ? On a échauffé la reine sur cela ; on lui a donné des cahiers de théologie, on a extrait l'Ancien et le Nouveau Testament pour calmer sa conscience par la doctrine.

Quant à moi je me suis retiré de ceci dès le premier moment ; je n'ai répondu qu'à ce que l'on m'a demandé et l'on m'a demandé peu de chose du mien. Quelque Dauphine que nous ayons, j'y aurai un peu moins contribué que la mouche au coche, pas même par le bourdonnement. Que ce qui regarde cette affaire soit par vous écrit à part sur des dépêches séparées ; ce n'est pas affaire du Conseil, pas même du travail ; elle est de pure volonté du roi.

M. de Chavigny est parti d'ici le 17 août : il prétend être grand ami du père Febvre ; il est bon homme, expérimenté, mais un peu trigaud ; comme il servira il sera récompensé.

On est persuadé au Conseil que les Anglais feront leur paix particulière avec l'Espagne par Keene, Taburniga et le Portugal.

Votre dernière lettre n'a point rassuré sur cela ; on dit que vous en serez quitte pour dire que vous vous êtes trompé sur cela comme sur l'amitié des rois d'Espagne et de Sardaigne. Pour moi je suis persuadé qu'il n'en sera rien, mais mon opinion est solitaire ; il est donc de votre honneur et encore plus de celui de Ferdinand VI de couper court à ces craintes qui trouvent croyance aujourd'hui partout excepté chez nous deux.

8° *Lettre du 29 novembre 1746*[1]. *De Versailles.*

C'est avec peine, Monsieur, que je renonce à nos lettres particulières, puisque vous prenez pour dureté ce qui n'est point tel dans mon intention et puisque mes relations de ce que j'entends dire passent chez vous pour des vérités offensantes. Vous vous êtes adonné à une critique si exacte de mes lettres, vous en faites la conférence de l'une à l'autre, vous en transcrivez des passages entiers avec un travail qui me confond et qui me fait toujours croire que j'ai la maladie appelée berlue ; relisant cependant le long passage avec les guillemets de ce que je vous ai écrit sur le mariage avec l'infante Antonia, je n'y ai trouvé autre chose sinon que je vous ai rapporté en ami ce qu'on avait dit de vous sur cela.

A l'égard de votre ruine et de votre misère, je suis touché des tableaux que vous en faites et j'ai toujours agi pour y remédier comme vous auriez fait vous-même ; s'il m'était encore permis pour la dernière fois de vous dire ce que j'ai entendu dire à plusieurs personnes, on a dit que vous n'étiez point pauvre ; le prix commun serait de vous croire dans un état supportable, mais bien éloigné de le penser, je demande ce que je puis faire.

Le temps est malheureux, les finances souffrent, le maître est obligé de resserrer les trésors de sa générosité ; pourquoi d'ail-

1. Madrid, tome 463.

leurs s'en prendre toujours au ministre de ce qui arrive dans le ministère?

J'ai remarqué souvent avec une grande peine, dans vos lettres, que vous avez cherché dans les miennes la lettre plutôt que l'esprit et que vous avez pris grande peine pour découvrir des absurdités désobligeantes; content de vos recherches vous auriez mieux fait, ce me semble, d'excuser votre Cour que de l'inculper et de moins justifier la façon de penser des Espagnols, qui n'est qu'ergotage, rabâchage, minutie et pauvreté. Cette habitude est contagieuse. L'accusation formée contre nous d'avoir été dans une perpétuelle et coupable négociation avec Turin est peut-être une des choses des plus criantes que j'aie jamais vues.

Au reste je me persuade qu'avec nous vous êtes Espagnol et avec les Espagnols vous êtes Français à outrance; vous avez plaidé le refus d'Antonia à Madrid avec les plus forts arguments, tandis que vous nous intimidiez par les représentations les plus salutaires pour ne pas braver le danger; j'avoue qu'avec de tels procédés on déplaît des deux côtés, mais on sert bien.

Mais pourvu que vous plaisiez en Espagne toute œuvre sera accomplie; si vous y êtes bien dites-moi ce qu'il faudrait faire pour que vous y soyez encore mieux.

..... M. d'Huescar, qui est le plus honnête homme du monde, s'est laissé empaumer par cette dame[1] et par M. de Vilaines, qui est un homme d'une espèce toute différente; le second lui révèle les secrets du cabinet qu'il ignore et la première lui prodigue ses conseils et ses insinuations; tous deux lui prêchent la défiance et lui noircissent l'esprit : voilà un grand malheur et je ne vois que la police qui puisse y remédier. Si M. de Salas avait besoin de sa femme nous lui restituerions ce dépôt avec plaisir.

1. Mme de Salas. M. de Salas fut successivement premier ministre du roi de Naples et ambassadeur à Venise. Quant à M. de Vilaines, dont le marquis a parlé une ou deux fois dans ses *Mémoires*, ses mœurs déplorables ne relevaient en effet que de la police. Il appartenait à l'ordre de la Manchette. (Édit. Rath., tome 3, 87.)

II

Lettres du marquis d'Argenson à l'abbé Aunillon.

1° *Lettre du* 12 *février* 1745[1]. *De Versailles.*

Je profite d'un courrier, mon cher abbé, pour vous remercier de vos attentions pour moi. Bien des gens de vos amis m'ont demandé de vos nouvelles, comme si je répondais de toutes les promenades que la curiosité ou l'amitié font faire en pays étrangers. Je sais bien que je serai toujours charmé que vous vous trouviez bien là ou vous serez et que je recevrai avec plaisir de vos nouvelles pourvu qu'elles fussent plutôt galantes ou littéraires que politiques, car j'ai ma suffisance de ce dernier article. Si cependant pour vous délasser vous-même de ce qui vous occupe le plus par ce qui remplit ordinairement le moins vos idées, vous vouliez entretenir l'Électeur de ses véritables intérêts, conseillez-lui de vous aimer, d'aimer son neveu[2], d'aimer sa maison, d'en chercher la gloire et l'honneur sans en nourrir trop les chimères, d'écarter de l'empire ce qui en a été l'ennemi de tout temps et ce qui le sera toujours. Notre politique française ne sera, à ce que j'espère de mon temps, jamais plus mystérieuse ni plus maligne que cela : aimer nos amis et l'équité. M. de Sade sera à Paris dans peu de jours. Adieu, mon cher abbé.

2° *Lettre du* 13 *février* 1745[3]. *De Versailles.*

J'ai reçu, Monsieur, vos trois lettres des 1, 5 et 6 de ce mois. J'ai lu toutes vos lettres au roi ainsi que le Mémoire qui est fort bien fait.

1. Cologne et Munster, tome 80.
2. L'Électeur de Bavière.
3. Cologne et Munster, tome 80.

Le tout a mérité son approbation.

La vue n'a point été de vous charger de ministère public. Pourquoi me donnez-vous le chagrin de prendre en mal cet arrangement, et de dire que l'on vous prendra pour un espion? Je ne vous demande point des nouvelles : Baumez[1] en mande assez. Je vous demandais seulement de frapper hardiment un coup sûr, pour nous rendre ami ce qui ne s'en écarte que par séduction et dont nous ne voulons que le bien de lui et de sa maison. Voilà le mauvais personnage qu'on voulait vous faire jouer et que vous pouvez jouer encore dans l'intervalle qui vous reste.

Sade va revenir ici. L'Électeur m'a envoyé un courrier pour qu'il lui fût permis de ne le point voir, et cela pour manquements personnels.

Pourquoi Barbanson[2] vous a-t-il effarouché et a-t-il fait cesser vos démarches quinze jours? Ce n'est point moi qui l'envoyais. Sade ne savait rien de votre mission.

Tout est jaloux ici; dès qu'on a soupçonné votre mission les envieux se sont déchaînés, mais cela ne nous fait rien.

Je crois qu'il ira à Bonn avec un caractère public un homme aimable que vous connaissez et qui a déjà dignement rempli deux ambassades.

En attendant travaillez bien et utilement.

Ne m'écrivez point que vous n'ayez opéré quelque chose de réel. Vous êtes instruit, vous attendrez pour instruire votre successeur.

Cachez-vous bien toujours sur votre mission, car si l'on vous a imputé quelque chose, ç'a été de la divulguer, surtout à Strasbourg où Du Mesnil a dit que vous vous étiez donné au maréchal de Coigny pour ministre du roi. J'ai tout nié.

Bannissez les petits moyens, n'allez qu'aux gros.

J'ai soin de votre procès.

1. Le secrétaire d'ambassade à Bonn.
2. Agent militaire du maréchal de Maillebois.

III

Lettre du comte de Bruhl au comte de Loss Obrilveck[1], du 21 avril 1746[2].

Il est étonnant de voir que la France et l'Angleterre, d'ailleurs si animées l'une contre l'autre, semblent conspirer à l'élévation du roi de Prusse, quoique par des voies différentes et sur des principes opposés. Je persiste toujours à croire que la France risque beaucoup de vouloir entretenir une rivalité entre les deux puissances les plus considérables de l'Allemagne; la Prusse ayant déjà pris le dessus et étant soutenue par les puissances maritimes, il arrivera aisément, si la France continue à faire la raide, que la Cour de Vienne même se jettera entre les bras de ce prince pour sauver le reste, ce qui entraînerait tout l'empire au même principe, et le roi de Prusse gagnant toujours par là plus de sûreté pour ses nouvelles conquêtes, s'érigera en restaurateur et protecteur de la liberté germanique. Pour nous en particulier, nous serions des premiers obligés à changer de système et à suivre celui de la Cour de Vienne en nous liant avec le roi de Prusse dont nous n'aurons rien à craindre tant que nous voudrons être avec lui[3].

1. Ministre de Saxe à Munich et à Vienne.
2. Saxe, tome 34.
3. Frédéric, dans ses *Mémoires*, a jugé sévèrement le comte de Bruhl; on comprend qu'il n'ait pas aimé le ministre qui lisait si clairement dans son jeu; on comprend moins que le marquis d'Argenson ait fait si peu de cas de l'homme qui embrassait l'avenir d'une vue si nette et qui écrivait cette page remarquable.

IV

Instructions du marquis d'Argenson à Duperron de Castera, du 20 mars, et au marquis Des Issarts, du 29 mai 1746[1].

1° *Instructions à Duperron de Castera* (20 *mars*).

Dangers du voisinage de Pétersbourg pour la Pologne. Les Polonais patriotes pourront bien difficilement s'en affranchir ; ils n'ont à compter que sur le roi de Prusse, mais peut-être celui-ci voudra-t-il s'annexer la Prusse royale et s'entendra-t-il avec la Russie qui aspire à la Lithuanie « auquel cas on ne voit pas ce qui pourrait garantir de ces démembrements la république de Pologne. »

Il (Duperron de Castera) s'attachera sur toutes choses à détruire les craintes qu'il pourra remarquer dans leurs esprits contre les desseins du roi de Prusse. Il entretiendra à cet effet avec le marquis de Valory une correspondance régulière et règlera sa conduite sur les instructions que le roi de Prusse pourra lui faire envoyer.

2° *Instructions à Des Issarts, rédigées à Bouchout, près d'Anvers, sous forme de note, le* 29 *mai* 1746.

Depuis longtemps la France n'est entrée dans les affaires de Pologne que pour y contrecarrer le parti allemand dans les élections et les délibérations des Diètes : on peut aujourd'hui agir sur d'autres principes.

La maison de Saxe, sous l'autorité moscovite et autrichienne, s'est

1. Pologne, tome 229. Nous analysons et résumons en quelques lignes les instructions à Duperron de Castera, reproduites dans les instructions à Des Issarts que nous donnons in extenso.

tellement ancrée dans le royaume de Pologne qu'il serait inutile et nuisible de vouloir aller contre le torrent.

Il vaut bien mieux se laisser aller pour ainsi dire à ce courant, s'y rendre utile et nécessaire si l'on peut et diminuer par là, à la Cour de Saxe, le besoin qu'on y a de la protection de Russie et de Vienne.

Si l'on conduisait même les choses jusqu'à rendre la couronne de Pologne héréditaire de droit comme elle l'est devenue de fait dans la maison de Saxe, si par là et par d'autres moyens on y augmentait l'autorité arbitraire du roi, cela formerait une quatrième couronne héréditaire, arbitraire et puissante dans le Nord, établie sur les mêmes constitutions que les trois autres et qui, les tenant en balance, pourrait réprimer l'excès de la puissance de l'empire russe et le diviserait souvent d'avec la Cour de Vienne.

Au lieu de cela on nous représente le roi de Pologne Électeur de Saxe comme dans deux esclavages, pour la Saxe dans la servitude et dépendance de Vienne, pour la Pologne dans les fers de Russie.

Le roi de Prusse doit être regardé aujourd'hui comme une nouvelle puissance considérable et figurant beaucoup par elle-même depuis son acquisition de la Silésie ; il soutient sa grandeur de 140,000 hommes de troupes très bien disciplinées, y joignant de la réputation personnelle, de l'activité, des trésors et de l'économie. Cette puissance peut augmenter encore, mais au reste sera dans des alertes continuelles sur la crainte qu'on ne lui ôte ce qu'elle a pris.

C'est par de si bonnes raisons que la Cour de Berlin doit devenir aujourd'hui le centre de toutes les négociations françaises, son intérêt capital voulant qu'il (*sic*) soit indissolublement attaché au roi. En effet, quelque évènement contraire qui lui soit arrivé ou à nous depuis six ans, on a vu ce prince revenir toujours à nous comme à son centre et quiconque saura dans le ministère de France maîtriser ou supporter son humeur suivant les cas, le mènera aussi loin qu'il voudra. Par lui nous serons maîtres des affaires du Nord et d'Allemagne et nous ne nous servirons de cette autorité que pour rendre nos voisins heureux, l'Europe tranquille et pour y faire régner la justice.

Ainsi le roi de Prusse doit être consulté sur presque toutes les mesures à prendre avec le roi de Pologne ; bien entendu cependant

qu'il faut mesurer le détail de ces confidences et de nos négociations selon les précautions et passer souvent par-dessus des vivacités qui l'aveuglent pour le moment mais qui lui permettent cependant peu après de revenir au vrai.

Il y a haine naturelle entre les deux Cours de Berlin et de Dresde, entre les deux ministères et entre ces princes, quoique le cœur du roi de Pologne ne soit porté ni à la haine ni à la rancune. Il y a raison de reste pour fonder ces antipathies, mais elles ne sont pas insurmontables; le fond des intérêts est opiniâtre et ramène au vrai selon que les besoins pressent.

Voilà déjà que nous avons contracté alliance et traité de subside avec la Cour de Dresde; de là naîtra bientôt refroidissement entre cette Cour et celle de Vienne et les puissances maritimes. Nous nous étions à la vérité marqué plus d'intelligence et d'amitié avec la Cour de Dresde que n'avait fait le roi de Prusse, mais cependant l'on peut dire que nous étions dans des partis fort opposés depuis le traité de Varsovie et que tout le temps de l'ambassade de M. de Saint-Séverin n'a été que de défi, opposition et éloignement; mais notre bonne volonté pour porter le roi de Pologne à la couronne impériale et l'abandon cruel que les Autrichiens ont fait des Saxons aux dernières batailles contre le roi de Prusse, ont cheminé peu à peu dans l'esprit du roi de Pologne, à quoi a contribué de faire un grand effet la haute considération où est ici le maréchal comte de Saxe, son frère.

De sorte que nous nous voyons aujourd'hui en liaison et intimité, qui peut être poussée très loin avec cette Cour, si elle est cultivée par M. Des Issarts autant que son caractère accort et sensé le promettent.

Cette situation peut se porter sur la Cour de Berlin : il doit en résulter que le roi de Prusse, favorisant les vues de la Saxe et de la Pologne, comme il est de son intérêt, on rendra peu à peu ces Cours fort amies.

C'est le plus grand malheur dans la politique que les jalousies qui se placent et qui s'invétèrent entre égaux et voisins, qui leur font oublier la crainte qu'ils devraient avoir des puissances supérieures, qui les tyrannisent et les absorbent, et tel a été un des grands moyens de la maison d'Autriche pour s'élever et s'accroître au point où on a vu. Tels sont aujourd'hui les Génois, les Vénitiens, le roi de Sardaigne

et l'établissement des infants en Italie : l'Espagne ne songe qu'aux voisins dangereux que peuvent avoir les infants, mais compte pour rien le chef du corps germanique et la nouvelle maison d'Autriche qui a la grande main en Italie et s'y emparera de tout par la suite si on ne s'y conduit pas sur des principes plus supérieurs.

C'est ainsi que la Cour de Vienne a excité et aiguisé la jalousie usques à la fureur entre les Cours de Dresde et de Berlin, tandis qu'elle prétendait affaiblir et dépouiller l'une par l'autre.

De même sur la Pologne, la Cour de Dresde se voit traiter en esclave par la Cour de Russie ; elle y jouit des revenus de la Courlande, y dispose de la place de souverain en faveur de qui elle veut et cela de concert avec la Cour de Vienne, avec qui elle sera toujours unie et maintiendront cet esclavage tant qu'elles pourront.

Cependant, il est certain que nous pouvons diminuer le besoin que le roi de Pologne a de la Russie par plusieurs moyens :

1° Y augmentant nos amis et notre parti par argent et par bienfaits ;

2° Par l'influence du roi de Prusse dans les mêmes vues ;

3° Par l'union avec la Suède [1].

1. Avec ses vues sur le rôle de la Saxe en Pologne, d'Argenson ne pouvait approuver l'idée de faire tomber la couronne sur la tête du prince de Conti. Il a traité cette question dans les *Mémoires* de son ministère (tome 5, pages 48 et suiv.). Ces instructions ne prouvent pas que d'Argenson fût « des plus hostiles à la Pologne », comme l'a dit le duc de Broglie dans son intéressant ouvrage (*Le secret du roi*, tome 1, page 10). D'Argenson est excusable de n'avoir pas pris trop au sérieux le sieur Blandowski, gentilhomme polonais fort besoigneux ; la reine, consultée sur ses mérites, en rendit bon témoignage et une pension lui fut accordée : Blandowski visait-il un autre but ?

V

Lettre du marquis d'Argenson à Orry[1]. — A Alost, 8 août 1745.

Jusqu'au succès d'une négociation qui s'avance, Monsieur, il était inutile de vous en prévenir; voici ce que c'est et vous l'approuverez certainement avec votre zèle et votre discernement ordinaires.

Vous savez pourquoi M. de Chavigny est resté à Munich, pour empêcher de faire pire, ou pour retrancher quelque chose du mal que Seckendorff voulait nous y faire. Les Autrichiens, par leur malice ordinaire, ont fait languir l'Électeur, sa misère est poussée à l'extrême, ses troupes se licencient d'elles-mêmes par faute de paiement et c'est tant mieux; on n'a encore donné un sol à l'Électeur que sur les contributions arriérées que les Autrichiens ont tirées de la Bavière depuis le traité de Fuessen ; cela a été à environ 400 000 livres, on l'a payé à ses dépens et de cette somme rien n'a été à ses troupes, tout à sa pauvre Cour qui tombait par morceaux.

Cependant les alliés ont des fonds à Augsbourg destinés à la Bavière, mais les Hollandais n'ont pas encore contribué; on garde ces fonds pour ne les lâcher que dans le moment où les Bavarois marcheront contre nous ou contre le roi de Prusse. L'Électeur de Bavière y a résisté; peut-être sa résistance vient-elle moins de scrupule que d'avarice, pour faire mieux son marché ; en attendant son indigence augmente.

Je ne vous détaillerai pas ici, Monsieur, les diverses propositions qui ont été faites à M. de Chavigny et par lui ; il répond toujours à son ancienne pensée de vouloir nous gagner la Bavière, il s'embrouillait dans ce point-ci de garder sur pied les troupes bavaroises ou de les licencier ; toute la considération des princes est d'avoir des

1. Bavière, tome 120.

troupes; il veut nous gagner la Bavière avec sa prétendue considération; nous lui avons remontré que dans les entraves où est l'Électeur, lui laisser des troupes, c'est mettre des armes entre les mains d'un furieux, qu'elles seraient toujours tournées contre nous, qu'il était donc à souhaiter que ces troupes fussent licenciées ou se licenciassent d'elles-mêmes comme elles font.

Enfin de diverses négociations, dépêches et courriers, il a résulté ceci de notre part, sur quoi je lui ai dépêché un courrier étant à Bost.

Que chaque mois, le 15 de chaque mois où l'Électeur de Bavière n'aurait ni fait marcher ses troupes hors de Bavière, ni voté pour faire le grand-duc empereur, le roi lui payerait 50 000 florins d'Allemagne; le premier mois double, c'est-à-dire de 100 000 florins, et cela à charge qu'il n'en serait pas mis un sol au payement de ses troupes et on assure que cette condition sera bien remplie, les besoins de la Cour de Munich étant extrêmes et fort préférés.

Le premier de ces payements échéera le 15 de ce mois et a tout l'air d'être gagné; il n'y a point de mal d'engrainer avec de pareils gens, l'argent de France les affriole et leur en fait désirer davantage la continuation.

L'Électeur a sauté de joie à cette proposition et meurt d'envie de gagner son argent et cette espèce de gageure chaque 15 de mois; il s'est industrié et se démène pour trouver les moyens de retarder le départ de ses troupes; il va leur faire marquer de tout plus que jamais; il s'ingénie également pour ne point faire partir son deuxième plénipotentiaire à Francfort qui devait avoir les pleins pouvoirs pour l'élection. Chavigny se sert pour organe d'une princesse de Bavière, femme de son cousin et en qui le jeune prince a mis toutes ses complaisances; on ajoute qu'il faudrait aussi marquer quelque reconnaissance pour la princesse.

M. de Montmartel doit avoir des fonds à Augsbourg. Il faut de l'exactitude et de la grâce dans ces payements. Je vais en faire signer la feuille au roi pour autoriser les ordonnances qui n'auront lieu qu'à mesure qu'elles seront gagnées. Dieu veuille qu'on en gagne beaucoup, ou que cela finisse par l'élection du roi de Pologne.

Vous entendez, Monsieur, que la supériorité des armes étant perdue aujourd'hui en Allemagne, cela ne peut se remplacer aujour-

d'hui que par la négociation, c'est-à-dire par de l'argent, car en connaît-on d'autre à présent? Je ménage et je ménagerai certainement ces propositions de fonds autant que vous-même, mais vous allez bientôt en être des juges comme à l'ordinaire : je suis persuadé que nous vous reverrons avant le 25 d'août.

Vous savez, Monsieur, la sincérité de mes sentiments pour vous et mon inviolable attachement. *Signé :* Dargenson.

P.-S. — Voudrez-vous bien, Monsieur, en prévenir sur-le-champ M. de Montmartel qui n'en sait encore rien?

VI

Mémoire remis par le marquis d'Argenson au prince de Grimberghen pour servir de canevas à une dépêche de Grimberghen à Munich. — 6 avril 1746[1].

1° *Payer M. d'Haslang et autres ambassadeurs bavarois*

Par cette dépêche de M. de Preysing sur cet article, il y a une affectation de forcer le sens de ce qui a été dit précédemment. A quoi servent ces subtilités? Un commerce d'amitié et d'assistance n'est point un procès de chicane.

La France s'est plainte de ce que la Bavière offrant amitié, troupes, acceptation de subsides, pendant ce temps-là négociait les mêmes choses à Londres par M. d'Haslang.

On a répondu : « Hélas, c'est qu'on n'a pas de quoi lui payer ses appointements pour le rappeler. »

Nous avons dit : « Eh bien, on l'aidera plutôt à ce qu'il faut faire pour le rappeler. »

Sur cela, M. de Preysing nous propose de payer tout ce qui est dû aux différents ministres de Bavière en pays étranger. Mais non seulement l'Électeur continue à négocier par M. d'Haslang, mais il a admis à Munich un nouveau marchandeur de troupes, M. d'Ailva.

2° *Argent promis par Chavigny pour payer la réforme des troupes.*

Les ordres de Chavigny étaient d'offrir pour entrer dans les frais de réforme et pour le moment où elle aurait été faite : on ne l'a ni accepté, ni fait : que reste-t-il de promis ou de dû?

1. Bavière, tome 122. Nous ne donnons que les principaux articles de ce projet.

3° *Offres du même de 600 000 florins par mois.*

M. de Grimberghen sait à quelles conditions ces offres ont été faites avant l'élection de l'empereur. On les a refusées ; on n'a point exécuté la condition. Que reste-t-il de dû ou de promis?

Quant à ce qu'a dit M. de Chavigny, je ne sais que ce que je lui ai ordonné. Je fais M. le prince de Grimberghen pour témoin.

4° *Qu'on réfléchisse quelle a été la bonne conduite de l'Électeur depuis Fuessen.*

Dieu seul scrute les cœurs et les volontés : les hommes peuvent cependant discerner les causes et proportionner leurs sentiments aux motifs des bonnes actions. L'inaction, l'impartialité, la réserve, viennent-elles toujours de modération, d'amitié, d'égard, d'affection ; au lieu de cela, l'impuissance, l'indécision, la crainte d'un double écueil, ne sont-ils pas le ressort?

M. le prince de Grimberghen ménagera sans doute les expressions sur de pareils doutes : ils sont désobligeants ; il faut les ménager à une Cour que nous ne voulons qu'obliger, mais sans trop épargner notre reconnaissance (surtout quand il s'agit de la marquer avec de l'argent monnayé). Nous pouvons dire que si l'attachement à la France en avait été le mobile, on n'eût pas été si longtemps sans prendre des liaisons formelles ; il eût été facile de les tenir très secrètes, on n'eût point marchandé sur le prix et on n'eût point hésité aux offres réelles.

Voyez le Palatin, pauvre, persécuté, mangé, vexé, abandonné à toutes les rigueurs de la guerre dans le Haut-Palatinat et par delà le Rhin, après la retraite de M. le prince de Conti. Quelle conduite suivie d'espérance en la France et d'attachement n'a-t-il pas professée? Aujourd'hui, il se montre jusqu'à prendre toutes les liaisons et à voter aux Diètes pour la cause qui est commune à lui, à la France, à sa maison et à la liberté germanique.

Il s'est fixé sans marchander aux subsides qui conviennent au temps ; il n'a point argumenté contre nos invitations par de vains et stupides sophismes.

Une telle conduite, prise pour modèle chez les quatre souverains

de la maison de Bavière, l'union sur toutes choses, rendrait bientôt cette maison la plus puissante d'Allemagne depuis l'extinction de celle d'Autriche.

5° *Une nouvelle composition des membres du conseil.*

Chacun est le maître chez soi..... Mais si les conseillers ont des préventions incorrigibles, si cela va jusqu'à la corruption, etc.

6° *Même matière.*

Même réponse.

7° *Traité, forme, matière, modicité du subside.*

Pour demander des troupes, pour les expatrier, pour les dépayser, on devrait donner le décuple. Mauvaise action qui consiste à les vendre pour les employer contre son ami.

Il était réservé à ce siècle-ci que, sans être Suisse, on vendît des troupes à une si mauvaise fin; que la maison de Saxe, comblée des marques d'amitié de la France depuis la mort de Charles VI, que celle de Bavière, à peine privée d'un empereur pour qui la France avait fait tant de sacrifices, que l'Électeur ait eu en pensée de vendre ses soldats pour servir contre le roi; qu'on ait proposé des subterfuges et des subtilités pour déguiser cette offense en auxiliarité, cela révolte l'honneur et la raison.

8° *On craint la Cour de Vienne qui a des contributions à répéter.*

La prétention d'Autriche est injuste, l'injustice est sans bornes; au défaut d'un semblable droit, elle s'en formerait d'autres, ainsi la Bavière craindra à l'infini, si une fois elle se livre à la peur.

C'est de semblables vexations dont la France veut délivrer l'Allemagne; et elle n'a jamais cherché autre chose quand elle a voulu pénétrer dans les affaires de l'Empire : le traité de Westphalie en est un beau monument.

9° *Assistance de la France au cas que le traité attirât des affaires à ses alliés.*

Les lois germaniques permettent les alliances étrangères : si le chef injuste de ce corps s'en formalisait, tout le corps serait intéressé à protéger l'attaqué, et la France a assez montré qu'elle sait soutenir la foi blessée dans des contrées plus éloignées d'elle que la Bavière.

12° *Nul besoin de traité.*

Il est vrai que les anciens traités suffisent absolument ; mais il y a certaines clauses clandestines et subreptices du traité de Fuessen qui auraient besoin de quelque contre-poison pour nous rassurer.

15° *Accueil, audience à M. d'Ailva.*

Son intervention à la Cour de Munich, sa négociation sont inexcusables et suffiraient pour rompre toute la présente négociation.

Toutes les nouvelles publiques retentissent d'une assurance de 7000 Bavarois vendus aux Hollandais : on le mande de Francfort du 30 mars; il est temps que ce bruit et ce qui y a donné lieu finisse de façon ou d'autre.

VII

Le marquis d'Argenson au prince de Grimberghen[1]. — Versailles, le 18 déc. 1746.

J'ai rendu compte au roi, Monsieur, de ce que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer d'une dépêche de M. le comte de Preysing du 29 novembre.

Quelques jours auparavant, M. le baron de Grevenbrock m'avait communiqué un Mémoire de sa Cour qui exposait à peu près les mêmes choses, et je lui avais conseillé de se concerter avec vous sur les moyens d'obtenir ici ce que désirent vos deux Cours.

J'eus l'honneur de vous dire à l'un et à l'autre, mardi dernier, que le roi avait intention et même désirait avec empressement de rétablir les affaires de l'Électeur de Bavière, et que S. M. souhaitait que ses bienfaits commençassent au plutôt. Il s'agit d'en présenter des moyens solides, profitables, durables et décents; cette dernière condition de décence n'est pas moins difficile à remplir que les premières.

L'Électeur est actuellement en traité de subsides avec nos ennemis : il fournit des troupes, elles se sont trouvées à Raucoux combattre contre les Français qui avaient combattu pour elles dans la dernière guerre. Elles sont actuellement en ligne avec nos ennemis et à leur solde, ceux-ci requérant de les recruter et même de les augmenter suivant des traités subsistants. Comment pouvoir marquer ses sentiments par des bienfaits dans une position si contraire aux uns et aux autres ?

On a trouvé, dites-vous, Monsieur, de la sécheresse dans la réponse du roi ; on avait cherché à excuser la démarche ; mais quelle était cette excuse ? d'avoir engagé ses troupes aux Hollandais que quelques nou-

1. Bavière, tome 124.

vellistes avaient dit réconciliés avec la France ; ce bruit était faux, l'excuse l'était donc aussi. Il y a des démarches dont les excuses ne peuvent être autre chose que de nouvelles injures et de plus grandes injustices.

Mais, Monsieur, le renouvellement du traité d'Union de famille avec ses articles secrets a réparé en quelque manière le passé. Le présent n'en est cependant pas moins coupable : il faut absolument chercher à convertir le mal en bien afin que l'avenir soit heureux. Découvrons-en les principes et les moyens, s'il en existe.

Les mêmes causes doivent toujours produire les mêmes effets. L'Électeur est jeune, sans expérience et livré aux mauvais conseils de ses ennemis et de gens sans principes, sans habileté; ou qui suivent des ordres funestes et perfides pour achever sa ruine. Qu'il ouvre donc es yeux et qu'il agisse.

Les princes de l'Empire n'ont qu'un ennemi dans le monde, c'est la Cour de Vienne. Ils n'ont qu'un ami, c'est le roi. La maison d'Autriche ou leur héritière ne cherche sa grandeur que dans leur affaiblissement. Le roi trouve la sienne dans le repos de ses voisins et veut les soutenir et les fortifier. Plus ces princes sont grands, plus ils ont éprouvé la force de ces principes. Que l'Électeur lise ses fastes et il en sera persuadé ; les derniers temps l'en convaincront encore davantage.

La force et la tyrannie de la maison d'Autriche se sont accrues au point qu'elle enchaîne les princes de l'Empire par la seule crainte et quand elle passe de la menace aux effets, j'avoue que le tonnerre ne frappe pas avec plus d'éclat et de fureur que ses vexations, son avarice et ses Pandours. Chacun des princes de l'Empire, *divisé* et *isolé* (même le roi de Prusse), en doit avoir peur avec raison. *Divide et impera* est la maxime des tyrans, mais *vis unita fortior* est celle qu'on y oppose.

Au traité de Fuessen, tout concourait à faire redouter les armes autrichiennes. Dans ce moment, la personne même de l'Électeur était exposée, puisque ceux qui le conseillent ne surent pas la mettre à l'abri. La crainte donc a fait ce traité ; le besoin d'argent a fait celui du 21 juillet dernier. Voilà deux causes bien tristes, je l'avoue, monsieur, mais l'honneur s'est réveillé, les intérêts ont commencé à se faire entendre, et sur des sentiments aussi nobles que les premiers

l'étaient peu s'est conclu le renouvellement de l'Union de famille avec les clauses secrètes. Dieu a béni cet ouvrage et vous allez voir, Monsieur, combien les circonstances se trouvent changées depuis pour pouvoir aujourd'hui sortir d'esclavage et pour bannir enfin cette peur honteuse qui conduit à de si grands maux.

La conquête entière des Pays-Bas et la victoire de Raucoux ont décidé pour la France une telle supériorité de ce côté-là, qu'il faudrait presque ébranler notre monarchie pour nous enlever par force aucune portion de cette conquête.

La reine de Hongrie a porté toutes ses forces en Italie et est obligée de les y laisser de crainte d'y perdre la supériorité.

L'Allemagne est absolument dégarnie de troupes autrichiennes, le moindre mouvement du roi de Prusse ferait aujourd'hui trembler Vienne.

Le projet de faire déclarer l'Empire contre la France n'a pas réussi en 1745 : il devient aujourd'hui ridicule à tenter.

Les Cours de Dresde et de Berlin se réconcilient et se rapprochent de plus en plus.

Le roi de Pologne s'unit étroitement avec la France par l'alliance la plus intime; leurs intérêts vont devenir communs; en même temps il va se célébrer un double mariage entre Bavière et Saxe. L'Électeur de Bavière va devenir le beau-frère de Mgr le Dauphin.

Le nouveau traité d'union entre les trois Électeurs de la même maison, contracté dans les circonstances présentes, va montrer à la maison *Palatine* (Bavaroise sans doute) quelle serait sa force si elle voulait bien la sentir et l'accroître par une parfaite unanimité dans leurs Conseils et par un vœu toujours commun concerté dans les diètes générales et *circulaires* (sic). On peut avoir bientôt l'occasion de mettre un nouvel électorat dans la maison à la mort de l'Électeur de Trèves.

Avec tous ces avantages le Conseil de Bavière aura-t-il peur encore des menaces de la Cour de Vienne; non, Monsieur, il ne doit pas davantage y placer ses craintes que ses espérances.

Trois Électeurs d'une même maison, la France, le roi de Pologne, le roi de Prusse victorieux, riche, armé et sur le point de contracter alliance avec la Suède, des conseils, des alliances, des secours de tous côtés suffisent-ils pour guérir d'une peur si funeste?

Nous sommes cependant bien éloignés de donner aujourd'hui à l'Électeur des conseils de témérité. Qu'il se tienne en règle avec celui qu'il reconnaît pour le chef de l'Empire ; qu'il ne l'offense point, mais qu'il ne le serve point ; qu'il imite sur cela le roi de Prusse et l'Électeur palatin ; qu'il suive leurs conseils ; qu'il se guide par eux ; que sa conduite cesse d'être un tissu et un mélange de pour et de contre ; qu'il se défie de sa jeunesse et des impressions que font sur elle des conseils opposés.

Qu'il bannisse absolument les Autrichiens de son accès ; qu'il n'écoute qu'avec froideur le comte de Choteck, qu'il reprenne les anciens ministres de son père. Enfin, Monsieur, voulez-vous que je vous dise ce qu'il faut faire ? Prendre un premier ministre : les principes et les ordres en seraient uniformes ; on y prendrait confiance et tout irait bien ; on écouterait davantage l'impératrice ; on travaillerait de suite à diminuer les maux et à recouvrer des biens. Les affaires du dedans n'ont pas moins besoin de suite dans le travail que celles du dehors. Une économie bien entendue rétablirait ses finances peu à peu ; autrement et suivant ce qui en revient tout manquera à la fois dans la maison de l'Électeur, si même cela n'est déjà commencé.

Le roi a une véritable impatience, Monsieur, de savoir ses conseils mis en pratique ; et dès qu'il y aura des principes solides établis l'on peut compter que Sa Majesté *aidera* l'Électeur *dans tous les sens et de tout ce qu'il faudra.*

Je suis très véritablement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'ARGENSON

VIII

Correspondance de Louis XV et de Frédéric II.

Lettre de Frédéric au roi. De Kœniggratz, 26 novembre 1744[1].

Il commence par rendre un compte rapide de ses opérations, se réservant d'envoyer à loisir une relation plus détaillée.

V. M. verra par ce récit que la campagne n'a pas eu le succès que je m'en étais attendu, en quoi le parti que la Saxe a pris n'a pas peu contribué.

Je crois selon mon sentiment que le mieux qui nous reste à faire est de songer à la paix. Quoi qu'il puisse arriver je reste indissolublement uni à V. M. et pour lui dire mon sentiment je ne demande aucun avantage pour moi et il me semble que si l'on peut obtenir que la reine de Hongrie reconnaisse l'empereur et lui donne pour sa renonciation à ses prétentions l'Autriche antérieure, que dans les circonstances présentes on pourrait être content; je prie V. M. de me dire si elle croit que ses ministres pourraient faire de pareilles propositions en Hollande, si elle approuve la médiation de la Suède jointe à la Hollande.

Si elle ne croit pas que pour montrer toujours une égale modération, il conviendrait de faire parvenir de pareilles propositions en Angleterre. Si elles sont acceptées nous avons la paix, si on les rejette quel plus sûr moyen pour indisposer la nation anglaise contre le roi et le ministère?

Je ne ferai rien sans V. M., mais je la prie de vouloir bien me dire article par article ses sentiments pour que je puisse agir tou-

1. Berlin, tome 122.

jours d'une manière conforme à ce qui pourra être en cela de nos intérêts réciproques qui en vérité sont inséparables.

2° *Frédéric à Louis XV. De Berlin, 4 janvier* 1745 [1].

Je ne saurais laisser échapper une occasion aussi favorable que ce changement d'année pour réitérer à V. M. tous les sentiments et les vœux que je fais pour sa prospérité. Je dois en même temps l'avertir que la situation de l'empereur est devenue plus critique qu'elle n'a été par un gros détachement que le prince Charles a fait vers le Haut-Palatinat ; un prompt secours de la part de V. M. pourra seul maintenir ce prince infortuné dans son pays. On s'étonnera peut-être comment le prince Charles a pu faire ce détachement devant moi, mais il faut savoir qu'il a reçu un renfort de 20 mille Hongrois qui ravagent actuellement la Haute-Silésie. Le prince d'Anhalt est en pleine marche pour les en rechasser, mais j'appréhende fort que lorsqu'on les expulsera d'un côté, ils ne reviennent par un autre; il fallait encore par la fatalité la plus bizarre que le maréchal de Belle-Isle fût arrêté par les Hanovriens; enfin il dépend de V. M. de redresser tout ceci, mais je la prie instamment de ne pas perdre les deux objets décisifs de vue, dont l'un est de renforcer l'armée impériale promptement et l'autre de renforcer le maréchal de Maillebois, sans quoi ces deux armées pourraient avoir presque dès le même temps un même sort et assurément un pareil contre-temps serait capital pour déranger tous les desseins que l'on pourrait former pour la campagne future.

3° *Frédéric à Louis XV. De Berlin*, 8 *janvier* 1745[2].

Monsieur mon frère, le marquis de Valory m'a rendu hier la lettre que V. M. a eu la bonté de m'écrire; elle y donne des preuves éclatantes de sa modération, de son désintéressement et de son inclination pour la paix. Je me trouverais trop heureux si je pouvais servir d'instrument pour une œuvre aussi salutaire pour toute l'Europe et

1. Berlin, tome 123.
2. Berlin, tome 125.

comme V. M. paraît désirer que je me charge de faire en Hollande et en Angleterre les premières ouvertures, je la prie de vouloir préalablement coucher un plan général par écrit afin que je ne me trouve pas dans le cas d'avancer des choses contraires aux intentions de mes alliés. Si milord Carteret s'était soutenu dans le ministère, je regarderais toute démarche de pacification comme une entreprise inutile, mais ce nouveau ministère, qui voudra selon la coutume des ministres prendre le contre-pied du système de ses prédécesseurs, sera peut-être bien aise de trouver une prompte issue à une guerre dont il est las de porter le fardeau et qui rend toujours en Angleterre le ministère plus chancelant, plus mobile, et incertain de son sort que la paix : quand même l'on ne conviendrait pas ensemble de tous les points en général, peut-être que selon l'intention de V. M. on pourrait convenir d'un armistice et faciliter ainsi le chemin de la paix. Depuis que j'ai donné des troupes auxiliaires à l'empereur, je n'ai entendu sonner mot de toutes les puissances qui ont épousé la querelle de la reine de Hongrie. Toute la politique qu'ils observent envers moi se renferme dans des insinuations malignes qu'ils font faire tant directement qu'indirectement à mes ministres et qui roulent sur la facilité qu'ils se flattent de trouver à faire leur paix avec mes alliés et de me sacrifier à leur jalousie, leur haine et leur vengeance ; mais on sait à peu près le cas qu'il faut faire de semblables misères et mes ministres ont ordre de recevoir de pareils avis avec mépris et d'y répondre avec hauteur. Ma situation présente est telle que la Haute-Silésie et le comté de Glatz sont inondés de quelque vingtaine de mille Hongrois, que j'ai fait rassembler des troupes pour déblayer le pays et pour le purger de cette race infâme ; j'en attends l'événement, ce qui décidera en quelque façon de l'ouverture de la campagne prochaine. Je réitère encore mes instances à V. M. pour qu'elle daigne prendre les mesures les plus justes et vigoureuses pour le maintien de la Bavière et pour le renforcement de son armée du Bas-Rhin ; ces deux points me paraissent capitaux dans le moment présent et ce ne sont pas des échecs médiocres qui peuvent nous arriver, mais le dérangement de toutes nos mesures présentes et même de celles pour la campagne qui vient.

4° Louis XV à Frédéric. De Versailles, 19 janvier 1745 [1].

Monsieur mon frère, c'est répondre aux souhaits que Votre Majesté fait pour moi en commençant l'année, que de la regarder comme très heureuse si j'y contribue à la satisfaction de Votre Majesté. Nous serions sensibles aux mêmes choses : tels seraient de grand succès contre nos ennemis. Dès que la saison le permettra, nous ouvrirons la campagne ; notre union, nos forces et nos efforts *doivent nous faire avoir la victoire* [2]. Je vois par la lettre de Votre Majesté qu'elle porte ses principales attentions sur le soutien de l'empereur en Bavière ; elle voudrait aussi que je renforçasse mon armée du Bas-Rhin. Je songe à ces deux objets, mais selon la saison et suivant les règles de la guerre, *sans oublier les Flandres* [3]. Le chevalier de Courten, qui va partir pour aller trouver Votre Majesté de ma part, lui donnera toutes les informations qu'elle peut désirer sur mes projets et sur mes vues. Il n'est pas moins instruit de ce que je pense sur la paix. En général, une conduite suivie, une union que rien ne puisse démentir, agir avec force sans trop aigrir nos ennemis, attendre les conditions de la paix sans la rechercher ni l'offrir, voilà ce qui rétablira le calme en Europe. Notre parfaite intelligence la confirmera encore mieux dans la suite, et nos ennemis seront confondus s'ils en ont douté dans ces derniers temps.

P.-S. Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu celle de Votre Majesté du 8 de ce mois. Ce que je viens d'écrire précise ce que j'aurais à y répondre. Je ne pense pas que nous devions présentement mettre en avant des propositions ni des conditions distinctes de paix. Nos ennemis s'en prévaudraient. Ils sont avantageux et se croient en droit de l'être depuis quelques mois. Au reste, ma précédente lettre suffit à Votre Majesté pour former par elle-même son avis sur les conditions de pacification, c'est-à-dire sur ce que nous devons prétendre pour nos alliés. La paix devient aujourd'hui malheureusement et

1. Berlin, tome 125. La minute est de la main de d'Argenson.
2. Les mots soulignés ont remplacé les suivants : *nous promettent la victoire et la paix*, que d'Argenson avait écrits.
3. Ces mots ont été ajoutés au texte du marquis.

plus que jamais l'ouvrage de la guerre; n'y pensons plus de quelque temps pour l'obtenir.

5° *Louis XV à Frédéric. De Versailles, 31 janvier 1745*[1].

Monsieur mon frère, je remercie Votre Majesté d'avoir employé ses bons offices à Hanover et à Londres pour la liberté du maréchal de Belle-Isle. Il l'a demandée comme prisonnier de guerre. Pour abréger sa détention et par l'envie que j'ai de le revoir et de l'employer à nos affaires communes, j'ai pris le même parti en consultant sans doute davantage le bien des affaires que celui du droit public. J'ai donc fait offrir sa rançon par la voie du sieur Vanhoey, sans cependant me désister de la satisfaction qui m'est due pour les violences exercées contre ce maréchal. Si j'avais cru pouvoir choisir quelqu'un qui fût plus agréable à Votre Majesté que le chevalier de Courten, je l'eusse envoyé à Berlin.

La Cour de Saxe peut-elle fonder des résolutions et des démarches sur une espérance aussi éloignée que ce qui résulte de la mort de l'archiduchesse ? Mais dans la circonstance présente de la mort de l'empereur, elle doit voir des intérêts bien plus pressants qui la rappellent à l'alliance de Votre Majesté, et vous à elle.

Il n'y a qu'exagération dans les plaintes que l'on fait des prétendus excès de mes troupes dans l'Empire; on leur recommande la discipline, et elles s'observent autant que des gens de guerre en sont capables; mais n'appréhendons pas qu'il résulte de ces plaintes autre chose que quelque aigreur inévitable, et cela ne passera pas aux effets des menaces ; mes troupes sont bien placées, elles se rétablissent, elles agiront avec vigueur à l'ouverture de la campagne. La prise d'Amberg n'est pas encore vérifiée.

La Russie paraît dirigée par la tranquillité et l'indifférence; ses amis n'ont pas plus à en attendre de secours que ceux qui le sont moins n'ont à craindre d'elle. Je ne puis donc croire que la czarine envoie ses troupes en Allemagne et qu'elle hasarde de devenir partie principale dans une guerre générale. Mon opinion sur le changement du ministère anglais est que c'est la fureur qui a fait place à la

1. Berlin, tome 125; la minute est de la main de d'Argenson.

raison, mais non des intérêts contraires à la reine de Hongrie qui aient chassé ses partisans chez cette nation. Conduisons-nous sur ce principe et ne nous vantons pas d'y avoir aujourd'hui pour notre cause un ministère beaucoup plus favorable qu'il ne l'était.

Je répéterai sur la paix ce que j'ai déjà écrit à Votre Majesté par mes dernières lettres ; attendons ou l'offre de nos ennemis ou des médiateurs neutres ; dans ce moment-ci, oublions-en jusqu'à l'idée. Les derniers avantages des Autrichiens, la mort de l'empereur et l'incertitude de son successeur ajoutent aux obstacles que rencontre notre bonne volonté. En effet, n'en aurions-nous tant fait en faveur de la liberté germanique que pour la revoir tombée dans son ancien esclavage. Je le répète encore, tout dépend de notre union et de notre réunion au roi de Pologne; la première est sûre et durable, la seconde est à faire, et Votre Majesté n'y saurait employer trop de prudence et de moyens.

6° *Frédéric à Louis XV. De Potsdam*, 13 *février* 1745[1].

Monsieur mon frère, en conséquence de ce que V. M. désire nous sommes convenus que M. de Valory irait à Dresden pour y sonder le terrain et faire des propositions capables d'engager le roi de Pologne à devenir le concurrent du duc de Lorraine. J'ai sacrifié mon ressentiment au bien de la cause commune et mis toute la facilité de mon côté dans une affaire qui parait être agréable à V. M.

Le chevalier Courten que j'ai estimé depuis que je l'ai connu, m'a instruit des dispositions de V. M. pour la campagne prochaine, mais il ne nous a pas été possible d'arranger quelque chose avant que de savoir le pli que les affaires prendront en Saxe. Je regarde la négociation qui s'y fait comme la pierre de touche du système de l'Europe, et cette fois ici la façon de penser du roi de Pologne décidera du tout.

J'appréhende beaucoup que la politique de ses ministres ne puisse pas s'accorder avec ses véritables intérêts et il y a des anecdotes qui, si l'on y peut ajouter foi, fermeront la porte aux propositions de M. de Valory.

1. Berlin, tome 125.

Je n'ai encore aucune réponse du roi d'Angleterre au sujet du maréchal de Belle-Isle, mais on peut juger qu'il m'en fera une semblable au défunt empereur. Quoique l'impératrice de Russie n'ait fait autre chose jusqu'à présent que de tenir une certaine contenance embarrassante pour ses voisins, il me paraît pourtant sans paradoxe qu'elle a utilement servi la reine de Hongrie ; car V. M. peut être persuadée que le roi de Pologne n'aurait pas remué dans son pays et qu'il aurait été obligé de ravaler dans la Silésie toute la mauvaise volonté qu'il a contre moi, si la Russie ne lui avait garanti authentiquement ses États de Saxe. Sans ce qui m'était parvenu de cette garantie, je n'aurais pas balancé un moment à porter le fer et le feu dans la Saxe et de faire repentir bien amèrement ceux dont les conseils ont effectué cette levée de boucliers contre moi. Il est sûr que les conjonctures de l'Europe sont prodigieusement embrouillées, mais quelquefois des symptômes violents précèdent les crises de la nature, et la tournure que les choses prendront entre ci et quatre semaines pourra éclaircir l'avenir.

7° *Louis XV à Frédéric. De Versailles*, 6 *mars* 1775[1].

Monsieur mon frère, suivant la lettre de V. M. du 13 de ce mois, elle avait peu d'opinion du voyage du marquis de Valory à Dresde. Elle y craignait les souterrains du ministère et le pouvoir qu'y a pris la Cour de Vienne. Cependant il faut convenir que de grands intérêts détruisent les moindres, tels que ceux du ressentiment et de la crainte. Sur tout ce qui me revient le roi de Pologne est tenté de la couronne Impériale. Il a bien reçu Valory, il n'a point rejeté nos offres, mais nous n'avons dû ni désirer ni nous attendre qu'il passât subitement avec la reine de Hongrie de l'alliance à l'inimitié. S'il se préfère lui-même pour la couronne impériale, il s'en contente et veut être pacificateur en même temps qu'élu empereur. Depuis quelques mois je vois par toutes les lettres de V. M. que la paix est son objet. Ceci peut nous y conduire avec sûreté et décence. Cultivons-en l'occasion et ne nous égarons point en trop d'idées. Je vois dans la lettre de V. M. un reste de ressentiment contre le roi de Pologne qu'il fau-

1. Berlin, tome 124.

drait, ce me semble, oublier pour que notre amitié pour lui tienne lieu de l'union qu'il avait avec nos ennemis communs et qu'il avait contractée par dépit.

Cependant je ne perds pas un moment pour commencer la campagne suivant mes desseins, que vous a communiqués le sieur de Courten. Lui ou le sieur de Valory instruiront V. M. des suites de mes opérations; que V. M. tienne la même conduite et tout ira bien.

Je remercie V. M. de tout ce qu'elle fait à Londres pour le maréchal de Belle-Isle, mais nous n'y gagnons rien par la mauvaise volonté de Carteret, qui quoique disgracié, est plus que jamais le conseil du roi d'Angleterre.

Le sieur de Mardefeldt vous aura mandé que Bestucheff ne paraît pas éloigné d'entendre à une alliance entre moi et la Russie; vous jugez bien qu'elle a pour principal objet les intérêts qui m'unissent avec V. M.

Mémoire remis à M. de Courten par M. de Podewils, le 6 mars 1745[1].
— Essai en forme de Mémoire sur la campagne prochaine.

Les projets de campagne sont bons quand ils s'accordent avec la saine politique et qu'ils sont bien composés, mais s'il faut des mesures à l'infini pour l'activité d'une armée, il faut beaucoup plus de prudence et de concert dans le choix des mouvements que l'on se propose de faire avec plusieurs armées pour concourir à un but fixe. Il semble que l'intention de la France et de ses alliés est d'abaisser la maison d'Autriche, au moins de lui arracher des mains pour la seconde fois la dignité impériale à laquelle on l'obligera de renoncer.

Les Cours de Vienne et de Londres ont actuellement la supériorité dans le Collège électoral par l'ancien usage qui, en établissant la pluralité des voix, égalise les suffrages des puissants et des faibles et ne laisse de prérogative qu'au nombre.

L'intimité qu'a la politique avec les opérations de guerre oblige d'entrer dans le détail qui la regarde et de faire marcher d'un pas égal le général et le négociateur, le conquérant et le corrupteur. Des 8 voix qui composent le Collège électoral, la France n'en a que 3 et

1. Berlin, tome 124.

les Autrichiens non contents de leur supériorité actuelle, veulent y mettre le comble en procurant l'activité à la voix de Bohême. C'est dans ce moment le plus grand malheur et qui demande le plus prompt remède. La France seule peut le procurer en mettant l'armée que le maréchal de Maillebois commande à 60 000 h. effectifs, en portant cette armée en avant et dans une position où elle coupe la communication des Hanovriens avec les trois Électeurs ecclésiastiques. Une pareille position est favorable aux négociateurs et s'ils sont en même temps secondés par des troupes qui tombent en abondance sur les terres des ennemis, la France peut se promettre de gagner à coup sûr ou M. de Trèves ou M. de Cologne. L'usage de cette armée ne se bornera pas à ce seul objet, elle en embrassera de plus importants encore. Pour bien faire, le maréchal de Maillebois devrait avoir ordre illimité d'attaquer les alliés dès qu'il le pourra avec avantage. S'il bat les alliés comme sa supériorité paraît l'annoncer, la France favorisera l'élection d'un empereur bien intentionné pour ses intérêts et pour ceux des alliés, et s'il se renferme à se maintenir dans sa position, du moins traîne-t-il l'élection et met-il un empêchement aux desseins de ceux qui voudraient la brusquer dans un temps où les conjonctures les favorisent. Supposons pour un moment que le maréchal de Maillebois se vît contraint de continuer sa retraite et que les alliés le rejettent derrière le Rhin, alors l'Électeur de Mayence qui se verra soutenu par ses alliés, tiendra un langage plus arrogant et joindra ses troupes à celles des alliés. Il y entraînera d'autres Électeurs, Cologne sera confirmé dans ses sentiments, les Cercles de Franconie et de Westphalie se déclareront ouvertement contre la France. Les confédérés de Francfort seront considérés comme des perturbateurs du repos public. Le pays de Hesse sera ruiné et peut-être le souverain ainsi que le Palatin, dans la nécessité de retirer leurs troupes de la Bavière. Je demande quel sera le monarque qui dans une conjoncture pareille pourra arrêter l'élection du grand-duc, et les malheurs en conséquence ne pourront s'attribuer à autre chose qu'au vice du principe.

Je passe aux opérations qui regardent l'armée française en Bavière et l'armée prussienne en Silésie. On ne peut jusqu'à présent asseoir un plan d'opération que sur le pied actuel où sont les choses.

Le roi de Prusse contient un corps de 50 000 Autrichiens, de

20 000 Saxons. Il n'est pas sûr que les Saxons ne l'attaquent pas dans ses États, ce qui l'oblige en premier lieu d'avoir continuellement un œil attentif sur ses frontières de Bohême et de partager son attention entre l'offensive et la défensive. Les mouvements équivoques des troupes russes ne demandent pas moins de vigilance, de réflexions et de ménagements. Tant d'entraves l'obligent à faire un choix prudent dans ses opérations et de se conduire avec autant de sagesse que de prévoyance ; qu'il soit préparé à tout évènement et qu'il se trouve par de justes mesures prises à temps en état de parer tous les coups qu'on voudra lui porter. L'ouverture de la campagne est un de ces mystères impossibles à deviner. Ce début qui met celui qui prévient son ennemi en de grands avantages, en l'obligeant de se régler sur lui, décide souvent des succès de toutes les opérations. Il paraît donc qu'il faudrait convenir comme d'un article principal, qu'au moment que les Autrichiens se rassembleront, soit en Moravie, soit en Bohême, l'armée de Bavière, forte de 60 000 hommes, sera tenue de se rassembler et commencera incessamment ses opérations à quoi elle a les facilités, à l'égard du nombre qui l'a rendue supérieure à l'ennemi et à l'égard des subsistances que le Danube lui procure. Il paraît que si le roi de Prusse ne faisait pas autre chose que de contenir une armée de 70 000 hommes, il rendrait un grand et important service. On peut être sûr que s'il trouve le moyen de pousser sa pointe, il ne négligera pas un article aussi intéressant pour lui ; mais en examinant impartialement la situation politique et la position militaire du roi de Prusse et de l'Électeur de Bavière, on conviendra facilement que, toutes les choses prises dans la situation présente, c'est à l'armée de Bavière à frapper les grands coups. Il n'y a point de rivière navigable qui va de la Silésie en Moravie, ni de la Silésie en Bohême. La campagne de l'année passée a dû servir de leçon pour toute guerre aventurée dans un pays fourré, sans rivières navigables et sans places tenables. Le roi de Prusse ne peut donc point s'éloigner de ses dépôts de vivres. Il peut pousser le long de ses frontières à quelques milles dans le pays ennemi, mais par la quantité de troupes légères que la reine de Hongrie a de ce côté il risquerait tout en s'avançant trop loin. L'armée de Bavière a des avantages bien différents : en suivant le long du Danube, elle ne s'écarte jamais de ses subsistances. Elle peut faire

prendre Ingolstadt en formant le siége de Passau, et cette ville prise, elle peut avancer jusqu'au glacis de Vienne, sans que les 20 000 hommes du général Bathiany osent seulement se présenter pour lui faire une ombre de résistance. Cette opération rejette premièrement la guerre aux portes de Vienne, elle oblige les Autrichiens à faire un fort retranchement de ce côté-là, ce qui peut facititer au roi de Prusse l'entrée en Moravie, en laissant toutefois un puissant corps sur les frontières de la Bohême. De cette façon et dirigeant toutes les opérations immédiatement sur Vienne, la Bohême tomberait d'elle-même et la reine de Hongrie se verrait aux abois, au lieu que toute autre opération devient vicieuse, incertaine, téméraire, ou pour mieux dire mal digérée. Il serait de la dernière importance que le roi Très-Chrétien envoyât un général comme le prince de Conti pour commander en Bavière, avec des ordres positifs d'agir vigoureusement et sans attendre des ordres ultérieurs de sa Cour lorsque l'occasion s'en présenterait. Si l'on prend un autre parti dans cette guerre, le roi de France réduira ses alliés à la nécessité de s'en tirer, car il faut à ceci une fin prompte et qui puisse mener les choses à quelque décision avant l'élection impériale. Il est à souhaiter que la France mette du nerf tant dans les résolutions du cabinet que dans l'exécution militaire et que l'on revienne une fois de l'idée erronée de traîner des campagnes languissantes et d'employer des ménagements lorsqu'on doit user de forces. On a fait de grandes fautes jusqu'au moment présent ; mais j'ose dire que toutes celles que l'on pourra faire dès ce moment-ci seraient irréparables. Ce sera donc l'activité du ministère français dans ses négociations, la fermeté de ses résolutions, le choix de généraux habiles et la vigueur des opérations qui décideront le sort de l'Europe.

9° *Frédéric à Louis XV. De Berlin*, 14 *mars* 1745 [1].

Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de V. M. étant sur mon départ pour l'armée ; je suis fâché que mon pronostic ait trop bien rencontré à l'égard des Saxons. V. M. verra et sera informée par le chevalier de Courten, que ce n'est certainement pas de ma part que

1. Berlin, tome 124.

vient l'opposition, mais ces gens sont vendus à la Cour de Londres et de Vienne ; ils sont avec cela les esclaves des Russes et si fortement engagés au parti des Autrichiens que je n'estime pas qu'il soit possible de les en détacher. V. M. verra par la suite des négociations que j'accuse juste. Je souhaite que les négociations du sieur Daillon[1] soient aussi heureuses à Pétersbourg que le désire V. M. ; mais c'est une Cour où l'on n'avance guère et dont les ministres peuvent changer de parti sans changer de conduite ; ce qu'il y a de certain est que l'impératrice assemble aux frontières de la Pologne des forces considérables, que vers les confins de la Finlande il se forme un petit corps d'armée également. J'ai cru avec raison de pouvoir être au fait de tous les mouvements que ferait cette puissance, mais j'avoue à ma confusion que c'est encore en ce moment un problème que je ne saurais résoudre ; les Anglais disent hautement que ces armements se font en leur faveur, et M. Pelham a même dit, sans s'en cacher, que les guinées anglaises feraient passer 50 000 Prussiens en Allemagne ; le sieur Conf, envoyé de Russie à Copenhague, a dit que leurs troupes passeraient au printemps au secours de la reine de Hongrie et de la Saxe ; le ministère de Pétersbourg tient une contenance plus mystérieuse, mais quelle que soit leur intention, cette démarche est très embarrassante pour ceux qui ont le malheur d'être leurs voisins. J'apprends que M. de Maillebois est joint par M. de Lowendhall ; V. M. ne croit-elle pas qu'il soit de ses intérêts qu'ils profitent sans perte de temps de leur supériorité ? C'est au Mein où il faut que le grand coup se frappe à présent ; sinon vos ennemis auront le temps de grossir et d'agir ensuite avec supériorité ; V. M. n'a pas d'autre moyen pour gagner la majorité dans le Collège électoral et pour réprimer en même temps la mauvaise volonté des Cercles qui n'attendent que le moment pour se déclarer contre la France ; en un mot toutes les affaires d'Allemagne dépendent du nerf que l'armée du Rhin mettra dans ses opérations. Je pars pour la Silésie pour faire de mon mieux ; je ne ferai point de pointes qui m'ont trop mal réussi pour que j'y retourne, mais au temps où la saison des opérations sera venue, je ferai ce qu'il me sera possible pour nuire à l'ennemi. Que V. M. daigne se souvenir

1. *Sic*, pour d'Alion.

que la faute que l'on fit en Bavière l'année 44 était de ne point marcher droit à Vienne. C'est la seule opération décisive et qui nous mène à quelque chose; je me flatte que V. M. l'inculquera bien positivement à l'Électeur de Bavière, comme l'unique but qu'il se doit proposer avec les forces que V. M. lui donne.

1° *Louis XV à Frédéric. De Versailles*, 15 *mars* 1745[1].

Monsieur mon frère, je trouve que le marquis de Valory n'a pas rapporté de Dresde de si grands sujets de désespérer de ce que nous voulons persuader au roi de Pologne. Ce prince est tenté : il succombera ; sa famille et sa Cour y concourent. Ils l'exciteront chaque jour davantage. On cache avec soin ce qu'on désire aujourd'hui le plus dans cette Cour, et certainement voilà une pomme de discorde entre les Cours de Vienne et de Dresde.

Laissons faire au temps et à la nature; cependant n'y perdons aucunes mesures ni moments. Je ne laisserai pas la scène vide. A Valory succède Saint-Séverin et à celui-ci Vaulgrenant. Ils ont ordre de ne rien faire sans le communiquer à V. M. ; je ne demande sur ceci de votre côté que de ne vous pas rebuter d'une négociation si importante et de ménager beaucoup la Cour de Dresde en propos et en démarches. Les plus grandes choses se doivent (*sic*) ou se manquent souvent par les moindres causes.

C'est certainement la faute de vos ministres dans quelques Cours et plus encore l'indiscrétion affectée de nos ennemis, si vos négociations pour la paix et même le faux bruit d'un traité particulier pour le grand-duc font aujourd'hui de l'éclat dans le monde. Je n'hésiterai jamais sur l'opinion que je dois à la fidélité de V. M.

Plus nos ennemis communs sèment partout la défiance entre moi, mes amis et mes alliés, plus j'y oppose mes sentiments pour eux et je les publie davantage ; mes ministres ont eu ordre, depuis ces bruits nommément, d'en parler avec force dans toutes les Cours où ils résident.

Nos ennemis sont avantageux : c'est une marque de faiblesse. En effet nous leur sommes fort supérieurs de toutes parts : il ne nous

1. Berlin, tome 124.

manque que la saison pour agir. Je ne l'ai jamais vu s'avancer avec tant de plaisir et d'impatience. Nous en profiterons, s'il plaît à Dieu, avec le courage et le bonheur que le ciel accorde à la bonne cause; nous ne voulons qu'une paix modérée, qui prévienne les guerres à l'avenir et délivrer le monde de ses tyrans; mais si nous obtenons les plus grands succès, j'exige de V. M. qu'elle se souvienne comme moi de la modération qu'elle a voulu apporter aux conditions de paix cet hiver, quand nous avons cru nos affaires moins bonnes; c'est là le moyen de rendre nos peuples heureux et de nous mériter une réputation de vertu qui nous rendra en Europe plus forts que nos armes mêmes; je ne veux pas moins participer à la gloire de V. M. qu'à ses intérêts.

Quant à nos négociations et à nos projets de campagne, je reconnais que de si loin il est bien difficile de nous les communiquer avec précision. Le temps et la distance en changent les mesures à tous moments, et malgré le soin que j'aurai de cette communication, bientôt je ne pourrai plus vous faire dire que des choses faites plutôt qu'à faire. V. M. fera de son mieux de son côté et moi du mien.

Le maréchal de Maillebois vient d'être renforcé par le corps de M. de Lowendhall; il arrêtera l'armée de M. d'Aremberg là où elle est, si même il ne la repousse bientôt. Je me mettrai incessamment à la tête de mes armées, là où ma présence et mes ordres pourront faire le plus d'effet.

V. M. a bien raison de dire qu'il manque un général à l'armée de Bavière. On a proposé de vous demander le général de Schwering (*sic*), et j'ai écrit à Valory de le demander à V. M.

Empêchons par toutes les ressources de la négociation une aussi grande atteinte au droit germanique, que serait celle de rendre l'activité à la voix de Bohême, après l'avoir suspendue dans les mêmes circonstances.

L'Électeur de Cologne aime son neveu, mais leurs ennemis l'obsèdent par les armes et par la séduction dans sa Cour. Je ne puis y avoir de ministre tant qu'il n'aura pas agi efficacement comme il peut pour faire rendre le comte de Sade.

Pour le suffrage de Trèves, j'ignore comment le gagner plus que celui de Mayence.

J'ai répondu à tous les articles de la lettre de V. M.

11° *Louis XV à Frédéric. De Versailles*, 16 *avril* 1745[1].

Monsieur mon frère, j'ai vu par les deux lettres dont V. M. a chargé le chevalier de Courten qu'elle partait pour aller en Silésie finir les arrangements de la campagne et je me flatte avec plaisir de ses succès. Je suis aussi très près du jour de mon départ pour la frontière de Flandre, et s'il plaît à Dieu, nous parviendrons également par nos succès à réduire nos ennemis à la paix.

Si j'avais eu quelqu'un de plus capable et de plus agréable à envoyer à V. M. que le chevalier de Courten je le lui aurais envoyé ; il m'a témoigné l'amitié de V. M. pour ma personne ; je me flatte que mes sentiments lui sont connus, on ne me rendra jamais de meilleur service que de les persuader et de les confirmer.

J'ai reçu depuis quelques jours une troisième lettre de V. M. du 26 mars, datée de Neisse. Je vois toujours, par votre situation avec la Saxe, les mêmes raisons de désirer votre réunion et les mêmes circonstances qui l'éloignent ; si cependant le moment d'y parvenir arrivait jamais, que V. M. se représente que nous deviendrions par cette alliance maîtres absolus des affaires, et que nous y prononcerions une loi juste. Vos intérêts sont les mêmes que les siens et les miens, de détruire l'oppression de l'Empire, mais des défiances vous séparent. Saxe a cru trouver un asile dans l'alliance de nos ennemis, c'est à nous à l'en guérir par des promesses sincères et par des soins difficiles à rebuter. Cependant ce que j'ai annoncé à V. M. sur l'acceptation de l'Empire se trouve véritable : je lui dirai sous confidence que le roi de Pologne désire la dignité impériale au préjudice du grand-duc, j'en ai depuis peu des assurances secrètes et incontestables ; que V. M. garde ceci pour elle seule. On ne saurait donc douter que les Cours de Dresde et de Vienne ne se divisent tôt ou tard pour cet objet et celui-ci en amènera d'autres. Des restes d'union, d'impression et de ressentiment contre V. M. peuvent soutenir quelque temps cette alliance contraire. Mais si V. M. agissait de tous côtés et par tous moyens sur mes principes elle emporterait

1. Berlin, tome 124. Cette lettre est la réponse aux trois lettres du roi de Prusse, des 13, 14 et 26 mars. La minute est de la main du ministre.

ce que j'ai commencé à ébranler. Je vois avec peine qu'en attendant, les troupes de Saxe pourront agir conjointement avec celles de la reine de Hongrie, défendre les États d'Autriche et même chercher à attaquer ceux de V. M. C'est une suite de leur alliance, mais vous les vaincrez à ce que j'espère par vos armes, en attendant que ce soit par l'évidence de leurs propres intérêts.

Si V. M. persiste à me traverser dans cette vue, je cèderai à sa politique par la fidélité que je dois à son alliance, mais nous nous conduirons mal en cherchant à faire élire empereur le jeune Électeur de Bavière, nous y trouverons des difficultés insurmontables. Je fais pour le soutenir des dépenses sans exemple; son gouvernement civil et militaire ne me seconde en rien ; V. M. sait ce qui vient d'arriver à Vilshoven. Je n'ai à me louer que de la fidélité de cet allié.

V. M. a engagé la czarine dans une médiation qui a désespéré l'Angleterre ; j'accepte de tout mon cœur le même parti. On ne sait plus en vérité quel ressort anime l'Angleterre. Le changement de ministère semble y avoir augmenté de fureur le système de Carteret ; cependant ses armées prospèrent peu. Le maréchal de Maillebois suit de près l'armée du duc d'Aremberg, et je dois compter que les affaires ne dépériront pas sous le prince de Conti. Le prince Guillaume de Hesse s'est rassuré et a ordonné à ses troupes d'agir comme à l'ordinaire en Bavière. L'Électeur de Mayence est traité comme il le mérite. Je commence à espérer de ramener l'Électeur de Cologne aux principes que lui dicte l'honneur de sa maison.

Enfin tout irait bien et nos desseins seraient peut-être déjà remplis si Votre Majesté pouvait déposer les sentiments qui l'aliènent du roi de Pologne et le rechercher par les moyens les plus efficaces, comme de lui offrir clairement son suffrage pour l'élection : nous ôterions un allié à nos ennemis et nous en donnerions un qui emporterait la balance. Autrement je ne vois en perspective qu'une longue guerre, le grand-duc empereur et l'Empire tourné contre nous, quelques efforts que nous faisions.

P. S. Je finissais cette lettre quand un courrier du marquis de Valory m'en a apporté une quatrième de Votre Majesté du 3 avril. Elle y traite à fond ses intérêts avec la Saxe. Je me trouve déjà avoir prévenu ici plusieurs de ses raisons. Je répéterai seulement que j'ai une déclaration formelle des désirs du roi de Pologne pour la couronne

impériale au préjudice du grand-duc qu'il ne croit pas, dit-il, éligible, et je viens d'apprendre que cette déclaration pourra devenir publique incessamment. Si cela est, Votre Majesté jugera de l'effet que cela doit faire entre les Cours de Vienne et de Dresde et parmi les puissances lassées de la guerre. La prétendue déclaration de la czarine contre l'élection du roi de Pologne, n'est qu'un bruit de sa Cour exagéré par les Autrichiens. Ce serait à nos ministres qui résident à Pétersbourg à y traiter cette affaire, si Votre Majesté revenait à mon avis, et je crois par bien des raisons qu'ils y réussiraient. Le comte de Loss à Munich n'a rien insinué de contraire à notre alliance. Je suis persuadé que Votre Majesté repoussera les ennemis de son côté, comme je vais faire du mien. J'ai nouvelle que le duc d'Aremberg se retire absolument de devant mon armée. Les nouvelles de Bavière sont bien étranges. Comment 40 000 hommes fuient-ils devant 15 000? Je vais y apporter tous les remèdes qui dépendent de moi.

12° *Frédéric à Louis XV. Du quartier de Camentz, le 2 mai 1745*[1].

Monsieur mon frère, depuis que je suis arrivé dans cette province je n'ai discontinué de faire des arrangements pour la campagne prochaine; tout était déjà réglé il y a un mois lorsque la déclaration des Saxons a tout changé. Votre Majesté sera sans doute informée de la façon indécente dont le comte Bruhl s'est expliqué avec M. de Saint-Séverin sur mon sujet, et que je dois regarder la rupture de la Saxe comme une chose infaillible. Dans ces circonstances ce n'est pas à moi à faire des avances à des gens certainement que je ne crains en aucune façon et que je me flatte de réduire au point de regretter amèrement la démarche inconsidérée qu'ils ont faite. On est en France dans l'opinion que l'on pourra empêcher le grand-duc de parvenir à la couronne impériale. M. de Loss a adroitement profité de cette disposition et par un certain enchantement il peint aux yeux des Français sa Cour avec des couleurs toutes opposées à celles de la vérité. De là vient cette prédilection pour le roi de Pologne, qui me veut faire la guerre en haine de l'assistance que j'ai donnée à l'em-

1. Berlin, tome 124.

pereur défunt et à la France et qui se serait déjà déclaré contre cette dernière si mon voisinage ne l'avait retenu dans les bornes d'une modération involontaire.

Il s'agit de savoir à présent à la veille d'une nouvelle guerre si Votre Majesté se déclarera pour un prince qui donne des auxiliaires aux ennemis de la France ou pour celui dont la diversion dégagea l'Alsace; si Votre Majesté préfère les ruses d'un ennemi artificieux et caché à la candeur d'un ami sincère qui a tiré sur lui tout le fardeau de la guerre et dont les provinces ne sont ravagées actuellement que pour procurer les douceurs de la tranquillité aux sujets qui vivent sous la domination française. Si enfin la justice, la foi et la générosité de Votre Majesté pourrait consentir à me laisser manquer des secours réels auxquels les traités l'engagent, contre un prince qui a détrôné le beau-père de Votre Majesté, contre un prince qui est vendu aux ennemis de la France, et qui n'attend que le moment favorable pour faire éclater contre cette puissance sa haine et son animosité.

Il s'agit d'examiner à présent s'il y a apparence ou non d'empêcher l'élection du grand-duc dans la Diète de l'Empire. Deux Électeurs ecclésiastiques, celui d'Hanovre et celui de Saxe, joints à la voix de Bohême, donnaient la pluralité des voix au grand-duc; à cet heureux commencement vient de se joindre le bouleversement total des affaires en Bavière, qui a obligé cet Électeur à faire à tout prix sa paix avec la reine de Hongrie. Votre Majesté sera sans doute informée qu'une des conditions principales de cette paix oblige l'Électeur à reconnaître la voix de Bohême et à donner son suffrage au grand-duc. Il y a beaucoup d'apparence que la Cour palatine suivra l'exemple de la Bavière. Ainsi voilà le grand-duc empereur malgré tout ce qu'on y pourrait opposer. L'unique remède que j'entrevois et que l'on puisse humainement employer contre ce mal est de faire pénétrer un fort détachement de l'armée du prince de Conti jusqu'au cœur du pays de Hanovre; c'est l'émétique qu'il faut employer dans cette agonie. Si le roi d'Angleterre s'éveille aux cris de ses sujets désolés, si la voix de la patrie se fait entendre à son âme tandis que son cœur souffrira tout ce que la crainte de perdre ses trésors pourra lui faire sentir, si dis-je toutes ces impressions se font à la fois, il est à croire qu'il changera de sentiment et qu'il pourra bien chanter la palinodie

et avec lui tous ceux que les guinées anglaises ont rendus ses mercenaires.

Je propose simplement le moyen sans entrer dans le détail de l'exécution ni des raisons qui pourraient peut-être y apporter de l'empêchement. On ne sait point si les troupes autrichiennes qui ont servi en Bavière refluent vers la Bohême, si elles défilent pour l'Italie ou si elles détachent du côté de la Souabe. Il est sûr que leur destination influera beaucoup dans le projet de campagne de cette année et que c'est un poids de plus à porter pour qui les aura vis-à-vis de lui.

Je ne sais point si le Grand Turc est assez honnête homme pour faire une diversion dans cette conjoncture critique et épineuse. Il me semble que si le Divan était bien instruit du dégarnissement entier de la Hongrie, qu'il saisirait l'occasion la plus propice de toutes pour enlever tout ce royaume à la reine. Je me prépare cependant de mon côté et sans compter sur des événements incertains, à faire dans cette campagne tous les efforts qui dépendront de moi, étant à jamais avec les sentiments de la plus haute estime, Monsieur mon frère, etc.

15° *Mémoire joint à la lettre de Frédéric à Louis XV du 16 mai 1745*[1]. *Réponse au Mémoire du roi de France.*

Il semble que le meilleur parti qu'on puisse prendre entre des alliés est de ne point entrer dans la discussion de certains faits qui ne peuvent causer que des reproches et ces reproches de l'aigreur ; suffit que celui qui fait son apologie croit avoir besoin de se justifier. Il ne faut plus parler de ce qui regarde la Bavière, on doit plaindre l'Électeur de ce que la nécessité l'a obligé à choisir le parti désavantageux qu'il a pris.

Il serait bien difficile d'indiquer au roi de France quels moyens sont les plus efficaces pour réparer le tort que fait au roi de Prusse la défection de la Bavière. Et quand même on fournirait des idées sur ce sujet en seront-elles pour cela plus adoptées de la France que tant d'autres suggérations qu'on lui a faites. Nous ignorons la destination de l'armée du prince de Conti ; l'on est assez instruit à Versailles de

1. Berlin, tome 124.

ce que le roi pensait à ce sujet, mais on l'est aussi assez de notre côté du peu d'envie que la Cour de Versailles a de s'y prêter, à quoi la marche de M. de Bathiany avec 15 000 hommes lui fournira un nouveau prétexte. Enfin on s'en remet là-dessus à ce que les hautes lumières du roi de France lui feront juger de plus utile pour le bien de ses alliés en Allemagne.

L'on prie en même temps le roi de France de ne point penser que tous les efforts qu'il puisse faire en Flandre portent aucun soulagement au roi de Prusse. Si les Espagnols font une descente dans les îles Canaries, ou que le roi de France prenne Tournay, ou que Thamas Tulican (*sic*) assiège Babylone, ces faits sont tout à fait égaux et personne dans tout l'État n'est d'opinion que cela apporte le moindre changement dans la guerre de Bohême et de Moravie. L'exemple qu'on cite dans le Mémoire du temps de Louis XIV, n'est point applicable au temps présent. Ce sont des paroles vagues et un verbiage dont on ne se paye point. En un mot le ministère de France est fort prié de ne jamais citer la guerre de Flandre comme une diversion que l'on opère en faveur du roi de Prusse ; ni les Hollandais, ni les Anglais ne sont en guerre avec lui et il faut des diversions plus réelles et du genre de celle que le roi de Prusse fit l'année passée en faveur du roi de France.

L'on ne disconvient point que la guerre d'Italie n'ait pris une tournure avantageuse, mais tant que le roi de Sardaigne ne sera point détaché de la reine de Hongrie, on ne peut faire aucun fond sur ces succès momentanés et qui peuvent être perdus aussi vite qu'ils ont été gagnés. C'est sur l'article du roi de Pologne que la France s'étend le plus et il semble que ce soit son but principal. Que l'on examine donc sans prévention si le prétendu chagrin que l'on suppose au roi de Pologne sur la paix de l'Électeur de Bavière, est plus fort que les subsides des Anglais, que l'animosité qu'il a contre le roi de Prusse et que l'ambition qu'il nourrit dans son sein de s'agrandir de ses dépouilles ; que l'on considère lequel des deux marque plus de mauvaise volonté à l'autre. Si la France n'est pas entièrement aveuglée sur ce sujet, elle ne mettra pas le tort du côté du roi de Prusse et lorsqu'on veut gagner quelqu'un le premier point est qu'il soit enclin à la séduction. Il résulte de là que c'est à la France de voir jusqu'à quel point elle peut détacher le roi de

Pologne de ses engagements, en quoi le roi de Prusse ne sera point contraire.

Selon les nouvelles que l'on a de Russie, les esprits y étaient disposés à recevoir les subsides de l'Angleterre qui montent à 6 000 000 d'écus. Il n'est point apparent que les Français en offrent d'aussi considérables : ainsi il ne faut point se bercer de ces sortes de chimères, qui sont entièrement éloignées de toute apparence de succès.

Le roi de Prusse souhaite plus que personne que l'on mette du côté des Français plus de vigueur dans les opérations que par le passé; c'est ce qu'il n'a cessé de représenter. Il serait à souhaiter que les grands coups se portassent en Allemagne pour le bien des alliés et des Français même ; mais c'est un sujet sur lequel l'on ne peut former que des vœux. Dans cette situation critique et violente il n'y a qu'une diversion du Grand Turc qui puisse porter un coup mortel à la reine de Hongrie et favoriser efficacement les desseins du roi de France et de ses alliés. L'on ne s'en flatte cependant point jusqu'à présent et c'est uniquement dans la force de ses propres armes et dans la fortune des batailles que le roi de Prusse met sa plus grande confiance, espérant que la bonté de sa cause et la valeur de ses troupes ne le trahiront jamais.

14° *Frédéric à Louis XV. Du camp de Clum, 25 août* 1745[1].

Monsieur mon frère, les succès de V. M. sont pour moi des sujets de triomphe; elle efface par la campagne de cette année tout ce que la guerre a produit de plus brillant sous le règne du roi son aïeul. La France doit sa gloire à la valeur prudente de son roi, ainsi que le militaire lui doit sa réputation. En même temps que V. M. fait tant de grandes choses qui remplissent le monde d'admiration pour elle, cette fortune qui l'accompagne fait bien enrager ces gazetiers, organes de l'envie et de l'animosité de ses ennemis. Il n'y aura donc plus de ressources pour eux, et leur malignité dans sa stérilité ne pourra pas même avoir recours au mensonge ; la rapidité des conquêtes de V. M. ne laisse point le temps à l'erreur de se répandre, et la mauvaise volonté de ses rivaux se change promptement en crainte et docilité.

1. Berlin, tome 125.

Ce que je puis apprendre à V. M. de mon armée est bien peu de chose, en comparaison de ce qui se fait en Flandre. Je m'en rapporte à ce que M. de Valory lui en marquera. J'assemble, du côté de Magdebourg, un corps de troupes pour faire souvenir au roi de Pologne qu'on ne doit jamais faire aux autres ce que l'on ne veut pas qui nous arrive. Cependant je n'abuserai pas de mes avantages.

Il est à déplorer que dans un aussi beau tableau il y ait une tache qui en défigure une partie : je parle de la retraite du prince de Conti. C'est lui qui couronne le grand-duc et qui met les alliés de V. M. dans une situation violente et funeste; pour à présent je crois le mal sans remède, l'élection du grand-duc sûre et certaine, l'association des Cercles de même, et par conséquent une partie des troupes de la reine à sa disposition, et qui, vers la fin du mois d'octobre, pourront renforcer l'armée du prince Charles.

15° *Frédéric à Valory. Du camp de Semonits, 5 septembre 1745*[1].

Monsieur, je n'ai pas eu jusqu'ici aucune nouvelle de la déclaration que M. le marquis d'Argenson doit avoir faite à mon ministre Chambrier touchant les subsides que la France me veut payer, mais si ils sont tels qu'on nous le marque dans l'extrait que vous venez de me communiquer, j'avoue que j'en suis fort peu édifié..... On m'offre un subside si mince qui à peine suffit à entretenir trois bataillons et quatre régiments de hussards..... Pour conclusion, il faut que je vous dise que je ne puis accepter un subside qui, en tout égard, n'est nullement suffisant à me mettre en état de faire ce que la France attend de moi.

P. S. Ce subside peut être bon pour un landgrave de Darmstadt..... Je renonce dès ce moment à vos subsides offerts de si mauvaise grâce et en si modique quantité. Peut-être que je trouverai des ressources en moi-même qui me tiendront lieu d'amis ingrats, et je n'aurai point à rougir d'avoir été à l'aumône d'autres princes, condition dure que la nécessité seule pourrait m'imposer : voilà ce que vous pouvez mander à votre Cour.

1. Berlin, tome 126.

16° *Frédéric à Louis XV. De Berlin, 15 novembre 1745*[1].

« Monsieur mon frère, j'ai toujours été d'opinion que le moyen le plus court pour abréger cette guerre était que l'on trouvât un tempérament qui, en conciliant les intérêts de V. M. et de ses alliés avec ceux de l'Angleterre, obligeât la reine de Hongrie d'y donner les mains. J'avais entamé une négociation dans cette vue du consentement de V. M. l'hiver passé; je l'ai laissée tomber dans la suite et ne l'ai reprise qu'après que les troupes de V. M., en abandonnant l'Allemagne, remettaient l'Empire et le trône impérial à la discrétion du grand-duc, et que la guerre, augmentant l'épuisement de mes ressources, m'obligea d'opposer à la nécessité le remède le plus prompt et le moins mauvais que je puisse choisir. Le marquis de Valory a vu l'original de la convention de Hanovre, et peut dire combien elle est innocente : c'est proprement un échelon pour conduire aux préliminaires d'une paix entre V. M., l'Espagne et les puissances maritimes. La Cour de Vienne y aurait souscrit sans doute si j'avais voulu me prêter à des mesures violentes et entrer aveuglément dans ses vues ambitieuses, et c'est le refus que j'en ai fait qui fait éclater à présent de nouveau son animosité contre moi.

« Je jouirais peut-être encore des douceurs de la paix si les intérêts de V. M. ne m'avaient engagé dans la guerre présente; ses ennemis et les miens, réunis par l'ambition, la haine et la vengeance, conjurent contre moi toutes les puissances de l'Europe et travaillent avec autant d'acharnement à aliéner mes amis par leurs artifices, qu'à soulever mes voisins par leurs corruptions.

« Je touche au moment que le prince Charles de Lorraine va tenter une nouvelle invasion en Silésie, pour où je pars incessamment. Les Saxons, renforcés d'un détachement que le comte de Traun a fait de son armée du Rhin, vont m'attaquer dans le pays de Magdebourg; tandis que l'impératrice de Russie fait marcher un corps auxiliaire de 12 000 hommes à la disposition des Saxons qui s'approchent actuellement des frontières de la Prusse.

« J'attends de l'amitié, de la bonté et de la sagesse de V. M. des con-

1. Berlin, tome 126.

seils dans un cas aussi épineux, et si elle pourra se résoudre d'abandonner dans ce danger le dernier allié qui lui reste en Allemagne. Je ne puis me dispenser de lui dire que le cas est pressant et que je fais un si grand fond sur son caractère, ses sentiments, son amitié et l'étendue de ses lumières, que je me promets tout de son assistance. »

17° *Louis XV à Frédéric. De Versailles, 6 décembre* 1745[1].

« Monsieur mon frère, V. M. me confirme dans sa lettre du 15 novembre ce que je savais déjà de la convention de Hanovre du 26 août. J'ai dû être surpris d'un traité négocié, conclu, signé et ratifié avec un prince mon ennemi, sans m'en avoir donné la moindre connaissance. Je ne suis point étonné de vos refus de vous prêter à des mesures violentes et à un engagement direct et formel contre moi; mes ennemis doivent connaître V. M. C'est une nouvelle injure que d'avoir osé lui faire des propositions indignes d'elle. Je comptais sur votre diversion, j'en faisais deux puissantes en Flandre et en Italie, j'ai occupé sur le Rhin la plus grosse armée de la reine de Hongrie. Mes dépenses, mes efforts ont été couronnés des plus grands succès. V. M. en a fort exposé les suites par le traité qu'elle a conclu à mon insu. Si la reine de Hongrie y avait souscrit toute son armée de Bohême se serait tournée subitement contre moi; ce ne sont pas là des moyens de paix. Je n'en ressens pas moins l'horreur des périls que vous courez; rien n'égale l'impatience que j'ai de vous savoir en sûreté et votre tranquillité sera la mienne.

« Votre Majesté est en force, elle est la terreur de nos ennemis, elle a remporté sur notre ennemi commun des avantages considérables et glorieux; l'hiver qui suspend les opérations militaires avec cela suffirait pour la défendre. Qui est plus capable que V. M. de se donner de bons conseils à elle-même? Elle n'a qu'à suivre ce que lui dictent son esprit, son expérience, et par-dessus tout, son honneur. Quant aux secours, ils ne peuvent consister qu'en subsides et en diversions. J'ai offert des subsides à V. M.; j'ai fait toutes les diversions qui

1. Berlin, tome 126. On trouvera cette lettre dans *La France sous Louis XV*, de M. Alphonse Jobez, tome 3, p. 449, mais fort différente de celle que nous publions.

m'ont été possibles et je continuerai par les moyens qui assurent le mieux les succès. J'augmente mes troupes, je ne néglige rien, je presse tout ce qui pourra pousser la campagne prochaine avec la plus grande vigueur. Si V. M. a des vues capables de fortifier mes entreprises, je la prie de me les communiquer, je ne doute pas des lumières qu'elles en peuvent tirer et je me concerterai toujours avec grand plaisir avec elle.

« Comme je finissais ma lettre, j'apprends les heureux succès des armes de V. M. et la fuite de ses ennemis devant sa personne : c'est de tout mon cœur que je lui en fais mes compliments et je suis, Monsieur mon frère, » etc.

18° *Frédéric à Louis XV. De Dresde,* 25 *décembre* 1745[1].

« Monsieur mon frère, je m'attendais à des secours réels de la part de V. M. après la lettre que je lui avais écrite de Berlin en date du mois de novembre. Je n'entre point dans les raisons qu'elle peut avoir d'abandonner ainsi ses alliés à leur propre fortune. Cela fait que je sens doublement le bonheur que j'ai de m'être tiré d'un pas très scabreux par la valeur de mes troupes. Si j'avais été malheureux, V. M. se serait contentée de me plaindre et j'aurais été sans ressources. Comment une alliance peut-elle subsister dès que les deux parties ne veulent pas concourir efficacement à leur conservation commune? V. M. veut que je prenne conseil de mon esprit : je le fais puisqu'elle le veut et il me dit de mettre promptement fin à une guerre qui n'ayant point d'objet depuis la mort du défunt empereur ne cause qu'une effusion de sang inutile; il me dit qu'il est temps de penser à ma propre sûreté ; qu'une armée nombreuse de Moscovites menace mes États du côté de la Courlande ; que l'armée de M. de Traun pourrait fort bien refluer contre la Saxe ; que la fortune est changeante et qu'après tout je n'ai des secours d'aucune espèce à attendre de la part de mes alliés. Les Autrichiens et les Saxons ont envoyé ici des ministres pour négocier la paix et après la lettre que je viens de recevoir de V. M. il n'y a plus qu'à la signer. Après m'être acquitté ainsi de ce que je dois à l'État et à ma propre

1. Berlin, tome 126.

sûreté, aucun objet ne me tiendra plus à cœur que de pouvoir être de quelque utilité à V. M. Puissé-je être assez heureux que de servir d'instrument à la pacification générale. V. M. ne pourra jamais confier ses intérêts à personne qui ait plus d'attachement pour elle que moi, ni qui travaille avec plus de zèle pour concilier les esprits et pour trouver des tempéraments pour accorder tant d'intérêts différents qui ont fait la grande pierre d'achoppement jusqu'à présent. Je la prie de me conserver son amitié qui me sera toujours précieuse et d'être persuadée que je suis avec les sentiments les plus distinSués », etc. [1].

19° *La cour de Prusse, d'après Valory*, 8 *janvier* 1745 [2].

.... « Ce prince (Frédéric II) a hérité de son père un grand respect pour la Russie;.... il croit n'avoir rien à craindre tant que la czarine régnante demeurera sur le trône;.... il regarde toujours la Russie comme un ennemi redoutable.... Ces deux princes (Georges II et Frédéric II) se haïssent cordialement ; l'oncle dit que son neveu est un fourbe et le neveu que son oncle est un fou.... En général, le roi de Prusse est haï et craint de tous ses voisins, et si jamais il se trouvait abandonné de la France, il courrait risque de se voir dépouillé promptement. Je crois qu'il sent à présent plus que jamais cette vérité et qu'elle ne sera pas un des moindres motifs de sa constance dans notre alliance. Ce prince fait tout par lui-même et entre dans des détails fort au-dessous de lui ; sa première attention est pour ses troupes, la seconde pour ses finances et la partie du gouvernement la plus négligée est la justice ; il nomme lui-même et sans la participation des colonels ou généraux, jusqu'aux bas officiers dans son infanterie.

1. Nous arrêtons ici ces citations de la correspondance diplomatique entre la France et la Prusse. Bien que les lettres de Frédéric soient plus nombreuses que celles de Louis XV, nous avons reproduit assez de ces dernières, pour que l'on puisse se faire une idée du style et de la politique du roi de France, comparés au style et à la politique du roi de Prusse. La comparaison est humiliante pour la France et l'on se sent pris d'un secret dépit contre le marquis d'Argenson, inspirateur ou complice de ces négociations condamnées d'avance et de ces dissertations dans le vide.

2. Berlin, tome 125. Cette dépêche de Valory est la réponse aux renseignements demandés par d'Argenson, le 21 novembre 1744, à tous les ambassadeurs et ministres sur les souverains, les Cours, les gouvernements, etc.

« Dans la partie des finances, il donne sa confiance à ceux qui savent le mieux lui faire trouver du plus, c'est l'expression du pays, et s'embarrasse peu des moyens qu'ils emploient pour y parvenir.

« Les affaires étrangères sont conduites par deux ministres du cabinet, M. le comte de Podewils et M. le baron de Borck.

« Podewils, sans manquer totalement d'esprit, n'a nulle espèce de fermeté et n'insiste fortement que sur les partis faibles, d'ailleurs assez fade adulateur, qui craint tout et qui croit être l'homme du monde le plus prévoyant quand par hasard il a pronostiqué juste. Je ne puis croire qu'il soit parfaitement de nos amis, j'ai même eu lieu de me persuader du contraire....

.... « Il y a, ce me semble, plus de nerf dans cette tête (du baron de Borck) et il est plus capable de prendre et soutenir de grandes résolutions ; il ne se laisse point abattre comme Podewils au moindre revers.... Ce ministre aime son plaisir de préférence au travail.... Bien intentionné mais pauvre. Ni l'un ni l'autre n'ont de crédit. Aucun n'est consulté sur les grands partis et, à dire le vrai, je crois que personne ne l'est dans ce pays-ci. »

IX

1° *Lettre du grand vizir Hassan Pacha au premier ministre de l'empereur de France.* 12 *février* 1745[1].

« Au très honoré et très glorieux d'entre ceux qui professent la religion du Messie, notre affectionné et sincère ami le premier ministre du très magnifique honoré et très estimé empereur de France, que sa fin soit comblée de bonheur.

« Après les démonstrations sincères d'amitié et de cordialité, nous vous disons que le Tout-Puissant ayant, par sa bonté infinie, créé l'univers et tout ce qu'il renferme, et ayant par une suite de ses décrets éternels, voulu embellir et décorer cet univers par un nombre infini de pays, de villes et de peuples (après avoir donné à la matière la perfection qu'elle doit avoir pour la corruption et la génération), a créé l'homme, cause finale de toute la création, et lui a soumis tous les êtres inférieurs. La gloire de cette créature est grande suivant qu'il en est parlé dans les livres sacrés. Elle est par rapport à sa création estimée de Dieu et enrichie de plusieurs dons intérieurs et extérieurs comme le prouve ce passage : nous avons honoré l'homme et nous l'avons soutenu sur la terre et sur la mer. Le but naturel de l'homme doit être par conséquent de pourvoir à sa vie et et à sa conservation, de passer ses jours dans les douceurs du repos et de la tranquillité, et de travailler à peupler et à faire fleurir les endroits de son habitation. Il est constant que l'accomplissement de ce dessein dépend des arts et du commerce. Le principe de l'homme étant une fermentation d'éléments contraires, qui étant réunis ensemble avec une juste proportion, forment un corps où tout est dans un parfait équilibre, de même toutes les nations, bien que diverses, doivent tendre en général et en particulier à l'harmonie et régler sur

1. Constantinople, tome 115.

la modération leurs désirs et leurs espérances. Cette règle est générale et si quelqu'un vient à s'en écarter on doit d'abord avoir recours à la force des raisons et aux remontrances, et s'il ne s'y rend pas on le réprime par la voie des armes, c'est-à-dire qu'on lui déclare la guerre ; voilà les moyens que la providence divine qui dirige perpétuellement cet univers a donné aux hommes pour terminer les différends qui surviennent dans les États. Pour peu que les succès deviennent favorables, on recherche d'abord et par préférence la paix qui est si désirable par toutes les lois et si salutaire au genre humain ; en maintenant les règles et les traités on fait régner la bonne intelligence et on remplit les devoirs de l'amitié réciproque qui est un précepte de la loi divine ; la haine et la discorde étant proscrites, on s'attache à faire fleurir les peuples et à les faire jouir dans ce monde de la tranquillité qui les fait passer heureusement à l'autre. Le créateur ayant établi l'ordre et l'harmonie dans le système général de l'univers, l'homme dans l'état de la pure nature ne connaissait ni armes, ni instruments pour la guerre. Cependant comme il est naturel que les souverains qui sont qualifiés des titres de rois et de potentats cherchent à se rendre puissants dans leurs propres États afin de maintenir l'équilibre, ils sont quelquefois obligés pour y réussir de recourir aux armes ; mais dès qu'ils sont parvenus à ce point, ils les mettent bas et s'appliquent à faire régner la paix, l'union et la concorde, et c'est là l'objet des princes équitables qui veulent conserver l'ordre et l'arrangement établis dans l'univers.

« Notre but par ce détail est ce qui suit.

« Les potentats de l'Europe par les révolutions du temps et par la permission de Dieu, sont depuis quelque temps enclins aux armes de la discussion et se font la guerre pour s'acquérir la gloire et les titres qui leur sont dus. Les prétentions dont il s'agit concernent véritablement la demande de l'équilibre nécessaire à l'ordre du monde, et par ce motif chacun croit par sa puissance être en état d'acquérir une entière tranquillité. Mais outre que la continuation de la guerre sans cause légitime et naturelle et les combats et les souffrances du genre humain qu'elle entraîne, causent du trouble à bien des États, c'est que l'air en souffre, se corrompt et son infection influe presque sur les animaux. On espérait que dans de pareils cas les glorieux rois (conformément au système manifesté dans leurs États, qui est de

conserver le peuple qui est sous leur domination, et dont la direction leur a été confiée de la part de Dieu), on espérait, dis-je, que, puisque comme il a été déjà expliqué, le feu de la guerre et de l'inimitié qui s'est allumé depuis quelques années par terre et par mer parmi les potentats de l'Europe, ne regarde que les choses d'État, ne durerait pas tant et qu'il serait d'abord assoupi et éteint par la voix de la paix.

« Aujourd'hui cependant les ambassadeurs, les résidents et les agents des puissances amies sincères de ce glorieux Empire, et qui résident à la Porte de Félicité, l'ont informé par des mémoires qu'ils donnent de temps en temps concernant les affaires de l'Europe, que la guerre y subsiste encore, que dans le printemps prochain, les puissantes et fortes armées des deux partis doivent faire des mouvements de tous côtés ; et qu'il est à présumer qu'il y aura beaucoup de sang répandu et de biens pillés.

« Outre ce mal, il est évident que cette guerre porte préjudice au commerce, qui est le fruit de la paix, ainsi qu'il a été reconnu par le dommage réciproque qu'ont ressenti depuis quelque temps les bâtiments marchands qui se sont attaqués l'un et l'autre dans les mers de l'Empire Ottoman.

« Il a été représenté au très magnifique et puissant empereur, mon maître, premièrement que la guerre survenue depuis quelques années en Europe a été cause qu'il y a eu un grand nombre de personnes tuées, beaucoup de sang répandu et une infinité de femmes chastes deshonorées ; secondement qu'il y aura l'année prochaine une infinité de peuples qui tomberont dans l'affliction et la désolation, et troisièmement que la sûreté n'existant plus ni par mer ni par terre, le commerce, ce qui est le motif de la tranquillité des sujets, en est troublé.

« Sur ces représentations, Sa Hautesse qui est bien portée pour tous, réfléchissant sur tous les moyens pour faire cesser ces divisions et ces combats, trouve qu'il est convenable et méritoire de s'employer par les voies convenables aux coutumes pour lever les points des discussions, pour préserver le sang, les biens et l'honneur de tant de créatures de Dieu, et par ce moyen procurer aux pays et aux peuples le repos et la tranquillité désirés des créatures, des rois, des hommes et de Dieu, et aux négociants et aux voyageurs la sûreté.

Sa Hautesse trouve aussi à propos de manifester par des termes d'amitié et de sincérité aux souverains, ses amis, que cette paix expliquée et en place est désirée de Dieu et des hommes. Nous avons sur cela, de son consentement impérial, représenté tous ces points séparément aux puissances liées d'amitié et de cordialité avec le Sublime Empire et nous le faisons à V. E. en particulier par la présente lettre d'amitié que nous vous écrivons et envoyons par le canal du très honoré comte de Castellane, ambassadeur de l'empereur de France, résident à la Porte de Félicité, de qui la fin soit comblée de bonheur. On a dressé ci-devant un projet pour la sûreté du négoce dans les mers de cet Empire. Vous aurez été informé que ce projet a été communiqué au susdit ambassadeur et à tous les autres ambassadeurs, résidents et agents employés qui résident à la Sublime Porte. La conclusion maintenant du susdit détail est pour rappeler à votre prudente intelligence qu'il est d'un roi équitable d'être attentif à mettre la tranquillité et les affaires des sujets et des provinces en faisant succéder d'abord la paix à la guerre d'État.

« Après que le susdit fait aura été par votre canal exposé et représenté au très magnifique souverain de vos États et que S. M. l'aura communiqué par ses bons avis aux puissances qu'elle jugera à propos, et dont les vues sont sincères, si vous nous faites savoir qu'elle désire réellement, et ainsi que le requiert la compassion divine, la paix qui est le motif de l'ordre universel et de la tranquillité des hommes et qu'elle souhaite aussi comme par le passé l'amitié nécessaire aux règles de l'équilibre et si vous nous faites part des causes principales de l'accommodement, la susdite affaire sera appuyée par une lettre impériale, et nous espérons que Dieu tout-puissant fondera et fortifiera les moyens de la réconciliation. Au reste le salut soit sur celui qui suit la voie de la Direction.

« Écrit à Constantinople la bien gardée. »

2° *Lettre de Bellet au marquis d'Argenson.*
De Paris, 10 *février* 1746[1].

« Monseigneur,

« Vous m'ordonnâtes d'écrire à M. le comte de Bonneval, que la France verrait avec plaisir, que les Turcs fissent quelques mouvements contre les Moscovites, dans la vue de mettre la reine de Hongrie dans l'embarras de donner des secours aux Moscovites ou de les leur refuser : j'ai obéi ponctuellement à vos ordres, et vous avez approuvé les expressions de ma lettre. Je sais, Monseigneur, que le comte de Bonneval me rendra toujours la justice d'être persuadé que je ne lui écris point de pareilles choses sans avoir reçu l'ordre, mais je ne pense pas qu'il crut être assez autorisé pour agir sur une aussi faible instigation. Surtout vivant dans un pays où l'on paye de sa tête les mauvais conseils que l'on donne et les avances que l'on est hors d'état de justifier. Indépendamment de cette réflexion je crois, Monseigneur, qu'il est facile de prévoir la réponse du comte de Bonneval, par la lettre même que j'ai eu l'honneur de vous communiquer ; c'est que la Porte n'entreprendra jamais une pareille guerre pour la France qu'elle n'ait un traité avec la France. Trop de raisons doivent engager les Turcs à prendre cette précaution, et quelque zèle que le comte de Bonneval ait pour le service de la France, il ne le portera jamais jusqu'à combattre une résolution d'où peut dépendre la sûreté de l'Empire Ottoman. Vous êtes trop équitable, Monseigneur, pour penser même qu'on pût l'exiger de lui. Il ne m'appartient pas de sonder les mystères du cabinet, et je ne crois pas y porter des regards indiscrets en prenant la liberté de vous dire, Monseigneur, que si vous regardez les mouvements des Turcs contre les Moscovites comme une chose nécessaire, et que vous désiriez qu'ils obligent les Moscovites à avoir recours à la reine de Hongrie, je penserais qu'il faut prendre d'autres mesures ; et en ce cas j'ai l'honneur de vous présenter le Mémoire que j'ai fait par votre ordre sur la paix entre le sultan et le sophi dans lequel j'ai fait entrer ce qui m'a paru convenir au projet contre les Moscovites. Si au con-

1. Constantinople, 1746, tome 117.

traire, Monseigneur, la guerre contre les Moscovites n'est qu'une de ces idées dont la réussite serait agréable, mais qui n'entrant dans le projet général qu'à titre de surabondance en devient indifférente, je vous supplie, Monseigneur, de ne perdre pas le temps à lire mon Mémoire et de ne l'attribuer qu'à un zèle que vous avez daigné encourager, et à l'envie que j'aurais de rendre utile une correspondance entreprise par vos ordres et sous vos auspices[1]. »

1. Le marquis d'Argenson écrivit en tête de cette lettre une note conçue en ces termes :

« La difficulté de ce projet et de celui de la guerre contre la reine de Hongrie est qu'étant aussi éloignés que nous le sommes de la Porte, les affaires sont souvent changées avant qu'on ait répondu à nos mesures; ainsi : 1° notre argent est hasardé de toutes façons; 2° un traité à signer peut devenir nuisible quand on l'exécute.

« Cependant si la guerre contre la Cour de Vienne peut n'être pas acceptée en espérant aujourd'hui une trop prompte paix pour commencer une entreprise générale, on pourrait trouver que l'abaissement de la Russie est convenable *absolument*, et dans les temps qui suivront la paix. »

X

Le cardinal Valenti à l'évêque de Rennes[1].
Rome, 9 *août* 1745.

« Rien de plus délicat ni de plus joliment tourné que la lettre de Votre Excellence du 26 juillet ; elle va m'apprendre tout doucement l'art d'accoucher, purgé de ces terreurs dont nos Italiens ne sont pas encore revenus. Il n'est donc que trop vrai que malgré les bonnes entrailles de la femme grosse, plusieurs circonstances extérieures peuvent contribuer à la conservation ou bien à la destruction de l'enfantement, et que les soins de l'habile accoucheur donnent des grands secours aux couches, mais il faut convenir aussi que parmi les aides de l'assistance de l'opérateur, on ne compte pas aucune accélération précoce au delà de la maturité, cela au contraire s'appellerait un meurtre. C'est pourquoi ma première attention doit être de ne pas occasionner malheur à la grossesse. En cela, j'espère de me tirer assez bien d'affaire. Pour le reste qui dépende de la combinaison des circonstances, je donne ma parole à Votre Excellence que je me comporterai de façon à ne me rien reprocher ni comme ami, ni comme admirateur de ses dignes qualités.

« Les lettres de M. le Nonce rendent sans interruption un fidèle témoignage des amitiés que Votre Excellence lui continue, et dont il tâche de tirer le profit que le climat lui permet.

« Notre Saint-Père vous en sait bon gré, Monseigneur, mais que dirait-il s'il pouvait être au fait de ce monde à part, ainsi que je le suis. Les conseils de Votre Excellence et son affection pour les affaires du Saint-Siège et de son ministère nous seront toujours d'une grande ressource.

1. Rome, tome 798.

« Qu'elle me permette de ne lui rien dire sur l'article de M. de Bourges, car je ne saurais par où commencer ni par où finir les éloges que nous tous lui devons. Je voulais féliciter Votre Excellence sur les accidents si remarquables des armes si françaises que de ses alliés, mais je suis accablé par les événements. La prise de la citadelle de Tortone va établir un plan d'importance en Lombardie, celle d'Ostende met une barrière à la mer. Cependant on ne prête attention à Francfort qu'à précipiter l'élection du grand-duc. Les choses sont très bien acheminées pour lui, mais dans un sens qui peut tourner ensuite très mal. C'est là le seul objet de la convoitise de Vienne, qu'elle croit digne de tout autre sacrifice. Je me flattais que cette élection aurait été le nœud de la générale réconciliation, mais malheureusement elle va en être la ruine totale.

« Je ne dois plus m'abuser de la patience de Votre Excellence. Je finis en la priant de me croire le plus constant et le plus fidèle de ses véritables serviteurs. »

XI

Portrait du roi de Prusse, tracé par d'Argenson en 1745 à la fin du mois de septembre[1].

« Le roi de Prusse a montré de la hardiesse et de l'hésitation, du courage et du relâchement, de l'héroïsme et de la peur, encore plus dans la politique que dans les combats[2]; c'est ce qu'on appelle un grand homme manqué, et quoiqu'il se soit perfectionné depuis un an, qu'il ait plus contribué encore au gain de la bataille de Friedberg qu'à celle de Czaslaw, quoiqu'il se montre aujourd'hui plus constant envers la France que ci-devant, il lui manquera toujours les qualités qui concilient les hommes par l'estime et par la confiance : l'onction, la communication qui établissent le concert entre alliés et les succès certains contre leurs ennemis communs. »

1. Hambourg, tome 70.
2. Il venait de signer la paix de Hanovre le 26 août.

XII

Analyse de l'imprimé de 140 pages ayant pour titre : *Histoire politique des fautes d'État commises par les puissances de l'Europe, relativement aux maisons de Bourbon et de Brandebourg* ou *Examen des fautes d'État qui forment la cause actuelle du bouleversement où se trouve le système politique de l'Europe ;* à quoi sont joints : *Les moyens propres à redresser le tout et à rétablir l'équilibre entre les puissances de l'Europe pour par là parvenir au recouvrement de la liberté, repos et sûreté communs*[1].

Accroissement et conquêtes de la France au préjudice de ses voisins et du commerce des autres nations depuis le quinzième siècle jusqu'en 1758 inclusivement.

Jamais il ne s'est élevé aucune guerre en Europe que la France ne l'ait ou commencée ou suscitée ou fomentée par des intrigues secrètes.

Il n'y a eu aucun traité ni aucun engagement successivement convenus avec la France, que cette couronne n'ait violés toutes les fois qu'elle a vu jour à son agrandissement.

Fautes commises par les différentes puissances. Exhortation à ne plus se laisser éblouir et endormir comme par le passé. Intérêt que l'Europe entière et chacun des souverains en particulier ont de faire une ligue générale tendant à culbuter les forces de la maison de Bourbon et à abaisser la grandeur de la monarchie française en reprenant l'Alsace, la Lorraine, les trois évêchés, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Flandre et même la Sicile[2].

Les moyens de parvenir à ce but en agissant sur terre et sur mer avec des forces combinées sont immanquables. Il faudra que la France, qui se voit au bout de ses ressources, cède enfin à la supé-

1. Allemagne, Diète de Francfort, tome 553. Ce libelle fut traduit par le sieur Spon. Nous ne donnons qu'une brève analyse de cette traduction.

2. Les Allemands ne parlaient pas autrement en 1870 ; leurs cartes de la France, on le sait, étaient aussi éloquentes.

riorité de ses ennemis et à l'impossibilité de parer de tous côtés.

Mesures à prendre à l'avenir, non seulement pour pénétrer jusqu'au centre du royaume, sans perdre son temps au siège des places frontières, mais aussi pour qu'aucun des alliés ne puisse se détacher de l'autre, vu que ce sont ces séparations qui de tout temps ont fait le salut des Français lorsqu'ils se sont trouvés dans une situation embarrassante.

Si l'on réussit à resserrer la France dans ses anciennes bornes, toutes les puissances ennemies de la France en tireront un profit soit direct soit indirect et s'assureront au moins une tranquillité perpétuelle.

Quant au roi de Prusse l'auteur allègue tout ce que la politique peut imaginer pour soulever contre lui l'Empire, la Russie, la Pologne, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, la Saxe et le Hanovre.

Il conseille à ce monarque, s'il ne veut s'exposer à perdre tout le fruit de ses conquêtes et de ses expectatives ainsi que l'Ost-Frise et autres États sujets à la décision du Conseil Aulique, d'unir ses forces à celles de la reine de Hongrie, afin qu'en coopérant à procurer à cette princesse un dédommagement qui remplace la perte de la Silésie, elle le laisse à perpétuité tranquille possesseur de la Silésie que l'Empire et le royaume de Bohême sont en droit de revendiquer [1].

1. Sur les plaintes de la Prusse, la cour de Vienne ordonna la suppression et la confiscation de ce pamphlet. L'auteur était un nommé Fristch, conseiller aulique à Vienne, auteur d'une *Histoire des tromperies de la France*.

XIII

Ministres et ambassadeurs à la Diète de Francfort[1].

MAYENCE.	1 Baron de Keselstadt, premier maréchal de l'Électeur.
	2 Baron de Bentzel, chancelier de l'Électeur.
	3 Baron d'Erthal, ministre principal de l'Électeur.
TRÈVES.	1 Comte d'Ingelheim.
	2 Comte de la Leyn.
	3 De Coll, chancelier de l'Électeur.
	4 Baron de Spangenberg, ministre des affaires étrangères de l'Électeur.
COLOGNE.	1 Comte de Hohenzollern, grand maître de la maison de l'Électeur.
	2 Francken de Sierstorff, ancien ministre palatin à la Diète de l'Empire.
	3 Baron de Drost, envoyé extraordinaire de Cologne près l'Électeur de Bavière.
BOHÊME.	1 Comte de Wurmbrand.
	2 Comte de Kevenhuller.
	3 Baron de Brandau.
BAVIÈRE.	1 Comte de Sinsheim, ambassadeur à Vienne.
	2 Baron de Raab, ministre à Manheim.
SAXE.	1 Comte de Schoenberg.
	2 De Westemberg, conseiller privé du roi.
	3 Comte de Loss.

1. Allemagne, Diète de Francfort. Passim.

Brandebourg.	1 De Dankelman.
	2 Baron de Polman.
Palatin.	1 Comte de Schaesberg, chancelier des duchés de Juliers et Berg.
	2 Baron de Menseughen.
Hanovre.	1 De Munchausen, président de la Régence de Hanovre.
	2 Hugo, ministre de Brunswick-Hanovre.

XIV

Ligue pour rétablir et maintenir la paix en Italie. Janvier 1745 [1].

On a mêlé ce Mémoire aux projets de traités entre le roi de Sardaigne et la France, l'infant, les Vénitiens, etc., etc., et on y a mis la date du 5 février 1746. Le Mémoire est bien de janvier 1745. Dès l'hiver de 1745, dit d'Argenson (Rathery, tome IV, page 277), « il fut beaucoup question de négocier avec le roi de Sardaigne. » Ajoutons qu'il en était question même dans le public (Cf. Barbier, IV, 4e série, 1746-1750).

La France peut proposer à l'Italie une tranquillité durable, un partage égal et une indépendance qui lui assurerait le repos et l'égalité.

On commencera par les conditions de ce partage.

Plan. L'Italie ne serait désormais composée que de 6 puissances, 4 monarchies ou souverainetés et deux républiques ; on ne parlera point ici des petites républiques de Lucques et de Saint-Marin.

Ces 4 monarchies seraient le pape, le roi des Deux-Siciles, le roi de Lombardie et le duc de Modène et de Toscane et les deux républiques de Venise et de Gênes.

Le pape, le roi des Deux-Siciles et la république de Venise resteraient comme ils sont.

Le roi de Sardaigne, devenu roi de Lombardie, augmenterait son État de tout le reste du Milanais en lui confirmant et garantissant ce qu'il a acquis par le traité de Worms, excepté Final, du Crémonais, du Mantouan, de Parme et Plaisance, mais il laisserait la jouissance de ces deux derniers États à la reine d'Espagne sa vie durant.

Il céderait : 1° la Savoie à Don Philippe ; 2° l'île de Sardaigne au même ; 3° le comté de Nice et toutes ses autres possessions maritimes, depuis la Provence jusqu'à Loano, seraient cédés aux Génois.

1. Turin, tome 214.

Les Génois acquerraient ce que je viens de dire.

Le duc de Modène acquérrait le grand-duché de Toscane. La maison de Lorraine aurait en échange les Pays-Bas catholiques en tout ou partie, et s'appellerait maison de Flandre ou de Brabant si on ne lui cédait que cette province.

La Savoie serait reversible à la France, faute d'hoirs mâles de Don Philippe ou s'il lui arrivait de succéder à des États considérables.

La Sardaigne retournerait à l'Espagne dans les mêmes cas.

La reine d'Espagne aurait dès à présent avec le roi son époux la jouissance de Parme et de Plaisance, dont l'usufruit se réunirait à la propriété en faveur des rois de Lombardie à la mort de ladite reine d'Espagne.

Que l'Italie entière devienne libre, qu'en en bannisse cette suzeraineté des empereurs d'Allemagne qui a causé tant de troubles et qui a ébranlé plusieurs fois la religion dans le Siège du Saint-Père. Que chaque suzerain ne tienne ses droits qu'en franc-alleu et de Dieu et de son épée, que les Allemands soient chassés d'Italie pour toujours et que ce qu'il y restera d'Espagnols devienne Italien en ne dépendant plus d'Espagne.

Que dès à présent les troupes étrangères soient chassées des États de l'Église qu'ils ruinent depuis 3 ans. Considération dans cette entreprise qui lui attirerait le respect de la catholicité.

Motifs et réflexions. Si le grand est dans le bon, on le trouvera dans ce projet : on y estimera le moyen d'écarter pour toujours les guerres funestes d'Italie ; le pape Jules II disait que l'Italie ne serait heureuse que quand les barbares en seraient chassés; il appelait ainsi les Français, les Espagnols et les Allemands. Depuis Charles VIII qui troubla le repos d'Italie et qui y prétendit des propriétés ainsi que Louis XII et François I, nous n'y combattons plus que comme auxiliaires, mais les Allemands y font la jalousie des Espagnols. Que le gouvernement allemand en soit banni, que la domination du prince espagnol qui règne à Naples soit indépendante d'Espagne comme elle est aujourd'hui, que l'Espagne n'y ait pas plus de pied qu'elle n'en a, alors les Italiens se gouverneront par eux-mêmes et y formeront un équilibre durable.

Le partage en 6 souverainetés comme on l'a combiné les rend assez

égales entre elles pour que le plus fort n'opprime pas le plus faible sans appeler les étrangers pour se défendre.

Mais la plus grande source des troubles d'Italie vient depuis longtemps de l'autorité des empereurs d'Allemagne en Italie sous le titre de Saint-Empire Romain : par là ils ont prétendu avoir droit de confirmer les papes et de les déposer, ils ont accordé ou refusé les investitures de différentes souverainetés, ils ont mis au ban de l'Empire et se sont emparés des pays qui leur ont résisté, ils ont rendu l'Italie tributaire de l'Empire sans quelle participât à la défense que le corps germanique procure à ses membres.

On observera sur l'origine de cette autorité si pernicieuse à l'Italie qu'on ne trouve point dans l'histoire quand et comment a commencé le titre de Saint-Empire Romain ; il paraît que ce sont quelques auteurs allemands qui l'ont imaginé les premiers ; ils assurent que c'est à titre de conquête que les empereurs possèdent tous leurs droits en Italie.

Suit une longue dissertation historique.

On ne saurait dire aujourd'hui que l'empereur ait la *grand main* en Italie, les royaumes de Naples et de Sicile sont aujourd'hui incontestablement feudataires du Saint-Siège, quoiqu'ils aient été autrefois réunis à l'Empire après le mariage de Constance qui fit passer ces royaumes dans la maison impériale de Souabe, etc., etc.

En voilà certes plus qu'il n'en faut pour que l'Italie se procure un affranchissement aussi salutaire et le droit de convenance et de raison n'aura jamais été mieux appliqué qu'à l'arrangement général qui est proposé.

Le roi des Deux-Siciles a suffisamment de dommaines à gouverner, il n'a qu'à s'y soutenir par une meilleure administration et il acquerrait par cet arrangement une solidité qu'il n'aura jamais sans cela : cela se doit compter encore parmi les avantages que l'Espagne y trouvera.

La reine d'Espagne, plus occupée de son personnel que des avantages de la monarchie de Castille et même du bien de ses enfants, rencontrera enfin ce qu'elle désire, un asile pour sa viduité et la possession des lieux qui l'ont vue naître. L'Europe si alarmée des désirs insatiables d'Espagne et des secours que les deux branches de France peuvent

se donner pour acquérir trouvera désormais leur extension arrêtée : elles n'auront pas un pied de plus en Italie et ce que la maison de France y possède y sera aussi borné que solide.

Les Génois touchant à la France par la Provence en pourront être secourus contre le mauvais voisinage du roi de Lombardie sans qu'ils puissent pour cela ouvrir les portes d'Italie à la France, car les Apennins qui les bordent et les places de Piémont y formeront une double barrière.

Le duc de Modène servira à l'équilibre italique : il fallait anéantir sa souveraineté ou l'étendre ; autrement ces petits princes sont gagnés par les plus puissants. Ce prince mérite d'ailleurs que la France et l'Espagne le récompensent de son attachement et de ses pertes.

Le roi de Sardaigne acceptera certainement un arrangement qui augmente autant sa puissance et qui le rend arbitre de l'Italie sans l'en rendre maître. Il servira de deuxième ligne contre les Allemands et de première ligne contre les attaques de la France. Qu'on se représente que telle puissance, telle république que la crainte retient depuis longtemps dans la mollesse et sans défense se mettrait en état de défense si sa position le lui permettait ; ainsi la république de Venise deviendra-t-elle une première barrière contre l'Allemagne si elle cesse d'être au premier occupant comme elle l'est dans la position actuelle.

Le roi de Sardaigne, depuis la mort de Charles VI, n'a point voulu de notre alliance ni de nos offres : il a préféré un de nos ennemis à quatre de nous ; la raison en est l'avidité et les manquements de l'Espagne ; un nouveau prince d'Espagne en Italie en attirerait peut-être un troisième et bientôt s'étendrait comme une tache d'huile ; nulle sûreté ; pour le Savoyard les Français attireraient les Espagnols : telle est la source de sa défiance et de sa résistance jusqu'à cette heure ; le nouveau plan remédie à toutes ces raisons de nous suspecter.

Que la reine d'Espagne cesse de se plaindre de la paix de 1735 : on accorda à son fils aîné autant qu'il convenait en lui assurant les Deux-Siciles ; mais que l'Italie et l'Europe se plaignent de ce que les Allemands étant alors chassés d'Italie on les y fit rentrer pour leur rendre le Milanais, le Mantouan, l'État de Parme et la Toscane.

Depuis la mort de l'empereur Charles VII, ce projet-ci a pris une nouvelle force et de nouvelles liaisons avec les affaires générales.

L'exclusion du grand-duc à l'élection pour l'Empire tient à des points fort délicats ; quelques faveurs faites à propos à l'Électeur de Bavière, quelques dégoûts inspirés au roi de Pologne peuvent faire élire immanquablement le grand-duc qui est et sera toujours l'ennemi de la France ; en ce cas le priver lui et ses descendants de toute autorité en Italie serait le seul remède à un si grand malheur.

Le roi de Sardaigne le sentira, il a bien voulu s'associer à la reine de Hongrie dépouillée et exclue de l'Empire, mais ne cherchera-t-il pas à s'en soustraire quand il n'y trouvera plus que la terrible autorité de la maison d'Autriche et le ressentiment d'avoir tiré des conjonctures de nouvelles cessions en sa faveur aux dépens de la maison d'Autriche. Le roi de Sardaigne ne craint rien tant que la fin des guerres et la cessation des occasions de s'agrandir.

Si ce projet-ci réussit avant l'élection, la France peut se retourner d'une autre façon, permettre et même favoriser l'élection du grand-duc en tirant pour elle quelque augmentation en Flandre. Je dis favoriser l'élection du grand-duc par une grande raison politique et par une maxime que la France ne saurait trop adopter, qui est de ne pousser ses succès que peu à peu et de laisser pour ainsi dire reposer l'Europe pour s'accoutumer à nos succès et à la dégradation de nos rivaux, ce serait certainement assez pour un seul règne, quelque long que le ciel veuille nous l'accorder :

1° D'avoir acquis la Lorraine ;

2° D'avoir soustrait l'Italie à l'Allemagne ;

3° D'avoir procuré les Deux-Siciles à l'infant ;

4° D'avoir acquis Savoie et Sardaigne ;

5° D'avoir exigé la sûreté de Dunkerque ;

6° D'avoir ôté la Silésie et l'Autriche antérieure à la succession d'Autriche.

La suite de notre agrandissement ne devrait plus consister que dans l'amélioration de nos affaires du dedans et dans la haute réputation de la France au dehors.

Conduite pour l'exécution :

Si jamais le secret et le mystère ont été l'âme d'une affaire, c'est de celle-ci. Il faut d'abord considérer quelles sont les forces de

ceux qui exécutent ce projet et celles qui s'y pourraient opposer.

Le roi a présentement 25 000 hommes aux portes d'Italie et le roi de Sardaigne 50 000. L'Espagne y a 10 000 hommes sous Don Philippe, 14 000 sous le comte de Gages, et le roi de Naples environ 10 000 chez lui. Par un hasard heureux, la reine de Hongrie n'a pas dans les trois Légations et dans le duché de Toscane plus de 10 000 hommes en tout.

Les princes italiens ne sont point armés, ou ce qu'ils ont d'armes nous sera certainement favorable.

Le roi de Sardaigne ne soutient une aussi grosse armée que par quatre à cinq millions de notre monnaie que lui donne l'Angleterre et quelques emprunts qu'elle lui cautionne.

Le roi fournirait au roi de Sardaigne les subsides nécessaires pour tout le temps qu'il lui faudrait la même armée de 50 000 hommes pour l'exécution du projet et pour la soutenir. Ce temps ne serait pas long et bientôt la jouissance de ses nouvelles acquisitions mettrait le roi de Sardaigne en état de s'en passer.

Le traité serait d'abord signé par le roi et le roi de Sardaigne; le roi s'y porterait fort pour S. M. C. disant que le peu de temps qui a été laissé pour le conclure et la confiance particulière du roi de Sardaigne en S. M. T. C. ont empêché de concilier ces articles avec S. M. C. mais, qu'on y a trouvé ses désirs remplis et tant d'avantages pour le repos de l'Europe que le roi n'a pas hésité à le conclure.

Peu après avoir dépêché à Madrid pour en faire part, les troupes françaises et piémontaises se réuniraient pour passer sur l'État de Venise après les réquisitions ordinaires, et fermeraient les gorges du Trentin et du Frioul, et combleraient les ports de Trieste et de Fiume pour empêcher tout secours allémand d'accourir à l'armée de Lobkowitz.

Par le même traité les autres princes et républiques d'Italie seraient invités à l'accession et y accéderaient certainement.

Il faut s'attendre que la reine d'Espagne jettera un premier feu : il ne lui faudra envoyer qu'une instruction et un mémoire par l'évêque de Rennes, il est accoutumé à essuyer ces bourrasques et se fait un plaisir secret de les surmonter. J'ai expliqué ci-dessus les avantages qu'y trouvent l'Espagne et même la reine, et ces avantages

sont au-dessus de l'espérance depuis les mauvais succès de nos alliés, le refus des Génois et la crainte qu'on a aujourd'hui de l'élection du grand-duc à l'Empire.

En supposant même la contradiction absolue d'Espagne, nous nous trouvons assez forts avec le roi de Sardaigne pour l'exécution de l'entreprise : les princes italiens y donneraient les mains et on n'ira pas jusqu'à appréhender que sa S. M. C. joigne ses armes aux Autrichiens pour s'y opposer. Il y aurait de la folie à le soutenir. Les 10 000 Autrichiens seraient interceptés et obligés à se rendre, on leur accorderait une capitulation pour sortir d'Italie ou ils seraient faits prisonniers de guerre s'ils tentaient de résister.

Si l'Espagne accède promptement au traité, les deux armées sont à portée de l'exécution soit pour entrer en Toscane soit pour réduire l'armée de Lobkowitz.

XV

Lettre du marquis d'Argenson à Louis XV, de Paris, 15 juillet 1746[1].

Sire,

J'ai eu hier une longue conférence avec les deux ministres hollandais : on ne saurait dire s'ils agissent de bonne foi ou s'ils en manquent.

Je me suis tenu avec eux dans les termes les plus précis d'*écouter, de ne rien répliquer, de prendre tout ad referendum*, et de les bien assurer qu'ils n'auront aucune décision que quand ils m'auront montré leur pouvoir, et donné leur parole de signer sur-le-champ ce qui leur sera accordé.

Ils ne s'attendaient pas à la précision avec laquelle j'ai soutenu ce rôle pendant trois heures : ils m'ont demandé quelques jours de réflexion pour traiter sur ce pied là. Ce matin ils travailleront avec l'abbé de La Ville au contre-projet qu'ils veulent donner.

Les changements qu'ils apportent aux vingt-trois articles ne sont pas fort considérables, excepté sur la Toscane. Sur celui-là ils n'étalent que trop de raisons de convenance pour diminuer l'établissement de l'infant sur l'état où sont aujourd'hui nos affaires d'Italie. Je leur ai représenté leur parole, j'ai insisté sur la Toscane : ils voudraient que le conseil de V. M. allât de lui-même au rabais de cette offre, et les aidât à trouver ce qu'il convient de proposer aujourd'hui pour un moindre établissement.

(Nota. On voit par là combien il a été à propos de ne point communiquer à LL. MM. CC. l'offre de la Toscane dont la déchéance causerait aujourd'hui de nouvelles disputes entre les deux couronnes.)

1. Hollande, tome 459.

Je les ai assurés qu'on ne rabattrait rien de ce côté-ci, mais qu'on écouterait tout ce qu'ils offriraient : ils demandent six jours pour trouver ce quantum. Les autres articles qu'ils veulent changer sont :

1° Le traité d'Assiento et le vaisseau de permission à accorder pour 6 ans aux Anglais à cause des non-jouissances;

2° Sur la réciprocité de garantie de la Barrière ils ne veulent promettre de leur côté que de n'assister en *aucun lieu* la reine de Hongrie, si elle voulait nous attaquer par la frontière des Pays-Bas;

3° Oter du traité l'invitation à garantir la Silésie et ne donner qu'un acte séparé de cette invitation;

4° Ils demandent une grâce pour eux savoir : que leurs privilèges de commerce de 1739 soient non seulement rétablis, mais renouvelés, ce qui va à les prolonger de six années de plus;

5° Ils s'expliquent sur la restitution de Louisbourg d'une façon moins précise que ci-devant, mais la conclusion est toujours qu'il n'y aura point de paix sans cela; ils disent que cela dépend de l'obtention des autres articles, lesquels leur donneront plus de force pour l'arracher de l'Angleterre qui y montre grande répugnance.

Ils ont parlé de l'*exécution du plan de paix* quand il aura été signé soit des deux puissances maritimes, soit de la république seule; ils essayent de proposer *un armistice générale* tant en Flandre qu'en Italie et *in statu quo*, en sorte cependant que la France pourrait porter de plus grandes forces là où l'armistice serait plus difficile à établir, comme en Italie.

La démolition des places fait le sujet de leurs plus hauts cris, ils représentent que cela leur ôte tous moyens de paix tant à La Haye qu'à Londres, puisque nous détériorons ce que nous offrons. Je leur réponds que ce sont eux-mêmes qui démolissent leurs places, que leur lenteur en est cause.

Mais l'énigme la plus impénétrable est cette question : signeront-ils seuls, ne signeront-ils qu'avec l'Angleterre, que feront-ils si l'Angleterre persévère et augmente en difficultés sur la paix?

Ils prétendent qu'il y a grand mystère sur cela dans le Conseil de S. M. Br. et qu'on y désire la paix plus qu'il ne paraît par les lettres des nouvellistes. Ils offrent de faire venir un négociateur anglais non à Paris, à la vérité, mais dans une ville neutre et aussi proche

que Sa Majesté voudra de son quartier quand elle sera à l'armée.

Ils m'ont nié ce qu'ils m'avaient dit plusieurs fois certainement à moi et à tout Paris, savoir qu'ils feraient la paix de façon ou d'autre, soit avec l'Angleterre, soit seuls.

Ils disent cependant qu'ils peuvent signer la paix très prochainement et avant le départ de V. M. pour l'armée. Ils ont donc des pouvoirs et des instructions d'Angleterre, ou bien ils peuvent signer sans les Anglais

Je leur ai démontré que leur signature seule opérerait la paix générale et leur ferait grand honneur.

De tout cela, il y a plus d'apparence qu'ils veulent nous amuser que de finir, mais ne leur disant rien qu'en signant, cette nouvelle espèce de négociation qui les désespère ne peut durer longtemps et la guerre redoublant de vivacité au lieu d'en perdre, ils nous amuseront en vain et à leur perte.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur et sujet.

D'ARGENSON.

XVI

Réponse au Mémoire qui a pour titre : Intérêts de l'impératrice, des rois de France et d'Espagne, de leurs alliés négligés dans les préliminaires du 30 avril 1748 [1].

Après une réfutation des trente et un articles de ce Mémoire, le marquis d'Argenson expose ses idées sur la paix d'Aix-la-Chapelle et sur la politique de la France dans une conclusion que nous reproduisons *in extenso :*

Après avoir exposé les fautes de cette politique inconséquente, serait-il permis de proposer un autre système plus positif et plus suivi, tel que la connaissance de la patrie et les sentiments de l'humanité peuvent l'inspirer?

Les États de l'Europe devraient *rester comme ils sont;* l'intérêt commun le voudrait, mais les désirs particuliers le combattent; les grandes puissances peuvent réprimer les petites, mais comment se réprimeront-elles réciproquement? Si elles veulent changer de situation et s'agrandir, ce sera à l'intérêt commun de s'y opposer; pourvu que les yeux ne soient pas fascinés par des passions particulières, on verra toujours cet intérêt commun dans la nécessité de combattre l'injustice et les troubles n'iront pas loin : c'est ce qui s'appelle l'équilibre.

Un petit État a assez à faire en se soutenant contre l'oppression des grandes puissances qui l'avoisinent, cependant d'heureuses situations lui présentent quelquefois son agrandissement et il en profite : il augmente par là sa sûreté.

Les grandes puissances courent plus de risque en voulant s'accroître qu'elles ne peuvent gagner en s'agrandissant; toute l'Europe a pris consistance, les temps de barbarie sont passés, on y sait par-

1. Archives des affaires étrangères. France et divers États de l'Europe, 1648 à 1806.

tout la politique et les disciplines, les États ne regorgent plus de peuples inoccupés, ils commencent même à en manquer ; nos conquérants modernes n'ont pas de beaucoup reculé leur frontière, et pour prix de leurs plus grands succès, ils ont dépeuplé leur pays, ruiné leur épargne et perdu la confiance de leurs voisins ; les guerres énervent l'État ; la politique subtile et artificieuse ôte la réputation au dehors ; en se taisant sur le temps présent, on ne remonterait pas bien haut dans l'histoire pour en trouver la démonstration.

Enfin, l'on commence à voir dans le monde que la politique de France embrasse depuis soixante ans le système raisonnable de ne plus augmenter les domaines de la couronne et de n'obtenir que la noble considération que donne une sage influence dans les affaires de ses voisins.

Les autres grandes puissances puissent-elles adopter incessamment le même principe ; le temps et bien des malheurs encore l'amèneront sans doute ; ces acquisitions violentes ou faites par l'abus du droit public sont des restes de barbarie dans le monde. Comment les mariages et la parenté qui ne devraient mettre que de l'ordre dans la société sont-ils devenus parmi les souverains la source de plus grandes guerres en changeant le sort de tant de nations ? Celles-ci ne se sont-elles donné des chefs que pour devenir le jouet et la victime de ces premières familles ? La stérilité ou la répudiation d'une femme cause la mort à un million d'hommes : pourquoi notre loi salique n'est-elle pas adoptée universellement ? Les guerres d'ambition causent encore moins de malheurs que celles de succession : les premières sont réprouvées de bonne heure, et les secondes portent avec elles une apparence de droit qui séduit et qui obstine.

L'Espagne se souviendra longtemps de ce que viennent de lui coûter les établissements d'infants ; le nouveau roi n'en a soutenu la poursuite que par honneur, il ne va plus songer qu'à réparer les brèches de la monarchie et à rendre ses peuples heureux dans le continent d'Espagne.

Ce n'est ni la grandeur, ni l'inégalité des puissances qui s'opposent à l'équilibre général ; M. de Sully, dans ses Mémoires, prête sur cela un très faux système à Henri IV ; il faut des grands et des petits dans la société des souverains comme dans celle de leurs sujets ; l'égalité n'est qu'un bien de principe, mais ne le sera jamais d'existence ni de

possibilité; ce qui empêche l'utilité de l'équilibre en Europe, c'est le mouvement continuel que s'y donnent les grandes puissances pour déranger leurs proportions. Que ce mouvement cesse, que les vues sourdes, que les moyens injustes de les faire succéder ne leur paraissent plus que chimériques, il n'y aura plus de guerre; la voix des sages, la menace des forts calmeront d'abord les tempêtes, le commerce augmentera, l'industrie et le labeur y feront plus que les privilèges, les États fleuriront par l'abondance et par les arts.

On n'en est pas là encore, il y a des puissances ambitieuses et indignées des obstacles qu'elles trouvent à leur injustice : qui les arrêtera si ce n'est celles qui ont les premières embrassé le parti de la sagesse?

La France, qui est contente de sa grandeur, elle à qui la Providence a mis en main tant de pouvoir, verra-t-elle tranquillement d'autres puissances, égales à elle, prendre un accroissement qui peut devenir par la suite difficile à arrêter, auquel on remédie à peu de frais dans son principe, qui coûte tant au genre humain après ses progrès? sa vocation, sa gloire, sa sûreté lui permettent-elles de se tenir oisive quand elle peut dissiper l'orage?

Nos rois ont arrêté les conquêtes des barbares en Italie, en Allemagne et dans les Espagnes; ils reprirent leur royaume sur les Anglais, ils ont délivré l'Italie du joug des Vénitiens; François Ier et Henri II arrêtèrent l'acquisition de la monarchie universelle assurée alors à Charles-Quint; ils le contraignirent à diviser l'empire de l'Espagne et des Indes. L'extravagante politique de Philippe II échoua devant la force et la fidélité des Français quoique divisés par des guerres intestines; la toute-puissance de Ferdinand III dans l'empire avait renversé les partis que lui avait opposés la liberté : elle fut enchaînée de nouveaux liens par la guerre de Trente Ans que la France porta dans son sein.

Depuis cela, les ennemis de la France ont récriminé contre elle et lui ont imputé les vastes desseins conçus par la seule maison d'Autriche.

La gloire du feu roi et la monarchie d'Espagne échue à sa maison ont accrédité ces fausses imputations, mais l'événement fait bientôt connaître que ce n'est tout au plus l'affaire que d'un ou deux degrés de séparer absolument d'intérêt des monarques de la même famille :

chacun se gouverne nationalement et suivant ses propres intérêts dès qu'il est devenu indépendant de l'appui de l'autre.

La reine douairière d'Espagne, dont le pouvoir vient d'expirer avec Philippe V, a été possédée de la fureur des acquisitions en Italie, sans principe de politique nationale et par les seules vues personnelles ; la France s'y est prêtée par complaisance et par sagesse : on y craignit d'aliéner trop tôt une branche de la maison royale qui venait de nous coûter tant d'efforts, de donner un trop libre cours aux passions du gouvernement d'une reine toujours prête à jeter violemment sa nation entre les bras de nos ennemis et des siens. Il est facile de convenir que cette inquiétude espagnole était au nombre des abus qu'il faut réprimer en Europe pour son repos au lieu de les entreprendre.

L'Angleterre marche à grands pas et est presque arrivée au point d'un commerce universel et exclusif dans les quatre parties du monde; nos commerçants disent que les siens y cheminent *per fas et nefas*, soit que cela se conduise ainsi par la direction de l'État, soit que les particuliers désavoués quelquefois pratiquent leur négoce frauduleux par une licence tolérée. Les richesses qui en proviennent ont fourni à ce gouvernement les moyens d'une politique vénale et d'une corruption universelle qui se soumet tout : avec tout l'argent de la terre, on achètera la terre; les autres Cours deviennent ses pensionnaires; elle ruine ceux qui se défendent par les mêmes armes; le Portugal n'est plus qu'une colonie anglaise, la Hollande n'en est qu'une province; elle y place un gouverneur qu'elle couronne; les Pays-Bas catholiques, sous prétexte d'une barrière inutile et imaginaire, sont la province d'une province qui dépend de l'Angleterre. La France ne se doit-elle pas au renversement de cette tyrannie? Le commerce que nous prétendons n'est fondé que sur la préférence de nos fruits et de nos manufactures, notre nation en général méconnaît la corruption, l'usure et l'agio; le peu qui s'en est glissé chez nous vient de nos voisins et du torrent de l'exemple.

Les Russes assujétissent les trois autres couronnes du Nord, Suède, Pologne et Danemark. Dans la première ils disposent de la succession à la couronne et animent l'esprit des peuples suivant les affections qui les établissent dans ce gouvernement ; ils veulent changer violemment tout ce qui ne leur est pas resté assez soumis. Dans

la seconde ils usurpent des provinces et de grands fiefs; ils gagnent des suffrages et rendent la puissance publique dépendante de la leur. Dans la troisième ils nourrissent présentement des prétentions litigieuses, aliments de guerre et d'oppression. La France peut-elle souffrir tranquillement cette seconde espèce de tyrannie ?

En Allemagne la maison d'Autriche éteinte et remplacée par une nouvelle maison conserve la même étendue de pouvoir et augmentera ses domaines par le grand-duché de Toscane. Que l'on se rappelle de combien le pouvoir de l'empereur d'Allemagne est augmenté depuis qu'il était déjà trop à craindre en Europe : la Hongrie et ses autres conquêtes du côté de la Turquie, l'hérédité de sa dignité qui a rendu de simple formalité son élection et la capitulation qu'il jure à son couronnement. De ce siècle-ci la maison d'Autriche a réuni à ses états héréditaires les Pays-Bas et de grands États en Italie, reculant parfois de quelques pas pour avancer ensuite davantage; l'extinction de la branche espagnole l'a augmentée au lieu de l'affaiblir : leur pouvoir et leurs intérêts étaient séparés et s'aidaient peu au lieu que l'accroissement personnel de ce qu'elle en a hérité la rend bien plus considérable; elle gouverne l'Allemagne et l'Italie, avec la verge de fer; rien ne lui résiste plus dans l'Empire que par miracle.

L'héritière de cette riche succession l'ayant recueillie par la force d'une pragmatique très irrégulière et fort combattue, son époux étant parvenu à l'empire après cinq ans d'oppositions, ces deux époux après tant d'obstacles vaincus seront plus puissants que leur père et leurs aïeux par la même raison que le soleil a plus de force après avoir écarté les tempêtes. Nous avons même reconnu quel était le pouvoir de la nouvelle maison d'Autriche pendant la plus grande détresse : elle avait la force de détrôner de fait et de chasser de ses propres pays héréditaires un empereur élu unanimement et de la façon la plus régulière; son parti augmentait sans victoires; quelle terreur n'inspirait-elle pas aux candidats qui pouvaient se mettre sur les rangs après la mort de Charles VII ? Que n'emporte-t-elle pas dans la Diète de l'Empire au mépris des lois et des capitulations ? Si on ne lui a pas résisté pendant une guerre où elle avait tout à perdre, quelle autorité ne saura-t-elle pas s'arroger pendant la paix ?

Achevons ce tableau et représentons-nous sans aucune exagération jusqu'où la puissance autrichienne peut monter. Devenue maîtresse absolue de tous les vassaux de l'empire par la même méthode qu'ont employée d'autres princes pour faire leur domaine de leurs fiefs, détruisant les uns par la jalousie des autres, réunissant par préséance de fief, héritant par des mariages et par des pactes de famille, affaiblissant les forts, séduisant et intimidant les faibles, l'Italie comme l'Allemagne ne sera plus (si on n'y apporte point de remèdes assidus) qu'un immense domaine de la maison d'Autriche : ces possessions se touchent au lieu que les États de Charles Quint étaient séparés par la France et par la mer.

Voilà les trois ennemis de la France et du monde, tous trois sont dans un état d'accroissement et ne sauraient se contenter de leur situation présente ; par une circonstance aussi triste que singulière tous trois sont exempts de rivalité dans leurs carrières et leur émulation les sert réciproquement. L'Angleterre n'en veut qu'aux richesses du commerce et ne prétend rien dans le Nord, en Allemagne ni en Italie ; la Russie ne peut obtenir qu'un commerce borné et ne trouvera point l'Angleterre en concurrence, elle n'entamera point l'Allemagne ; la maison d'Autriche n'a point de prétentions dans le Nord et ne saurait faire de commerce que par le seul port de Trieste. L'argent d'Angleterre profite à la Russie et à la Cour de Vienne, il y mettra les troupes en mouvement, et les deux empires du Nord, d'Allemagne et d'Italie fourniront des armées nombreuses pour attaquer les rivaux d'Angleterre dans le commerce. Aussi ces trois restes formidables de puissance reconnaissent-elles de plus en plus les avantages de leur intimité et en resserrent-elles de plus en plus les nœuds; ce sera un des plus fâcheux effets de cette guerre-ci que de le leur avoir fait sentir davantage.

Leurs progrès seront successifs et insensibles à qui ne les observera pas avec de très bons yeux dégagés de tout préjugé et de toute insinuation contraire; on nous dit que les choses sont comme elles étaient il y a dix ans parce qu'on a observé négligemment l'augmentation d'une autorité qui se cache et qui marche dans l'ombre pour ne paraître que dans les occasions importantes. Nos ambassadeurs veulent plaire dans les Cours où ils résident et préfèrent d'y obtenir du crédit à l'importance des avis fâcheux. On fascine tous les jours les

yeux politiques par le sophisme et par les radoucissements trompeurs. Le raisonnement n'est pas la raison et souffre tout comme on l'a vu par le Mémoire auquel je viens de répondre : le cœur est le théâtre de tous les divers penchants. Nous avons vu en France des ministres persuadés que l'alliance d'Angleterre était la meilleure à la France, méprisant trop la cause de la religion. D'autres ont tout fait pour la communion romaine et catholique et par ce saint ressort voulaient vivre en intimité parfaite avec la Cour de Vienne pour avancer l'extinction du luthéranisme en Allemagne. On a cru quelque fois gouverner celle de Pétersbourg par d'habiles ambassadeurs ; on n'a pas assez observé alors si on n'abandonnait pas, si on ne s'aliénait pas pour longtemps des Cours amies que l'on devrait constamment soutenir. Ainsi arrivait-il que le Conseil de Madrid gagnait souvent une bonne partie des suffrages dans le Conseil de France sous Henri III, même sous Henri IV et pendant les dix premières années du règne de Louis XIII.

Un seul prince de l'Empire a osé s'élever contre la grande puissance de la nouvelle maison d'Autriche et y a réussi plus grandement qu'il n'avait encore été entrepris depuis Maximilien : le roi de Prusse a enlevé la Silésie et la conserve. Pourra-t-on encore jamais hésiter à soutenir en France cet allié si nécessaire ?

Nos autres alliés doivent courir la même carrière : tous ne seront pas des conquérants, ils troubleraient le ressort de l'Europe, mais ils sauront résister au progrès du mal ; que ces trois pouvoirs sur mer, dans le Nord, en Allemagne et en Italie restent tels qu'ils sont la paix se conservera, mais pour peu qu'ils en sortent, les repousser le plus loin que l'on pourra seront des causes de guerre aussi légitimes que nécessaires.

Ce n'est donc plus de petites vengeances, des ressentiments particuliers, des punitions d'ingratitude que l'on doit conseiller à la politique française ; si cet art doit se réduire aux purs principes de la morale il doit être bien éloigné du conseil et du désordre des passions. C'est Dieu qui châtie les nations dans sa colère, les hommes ne doivent que se préserver de leurs injustes violences. Ne nous attirons-nous jamais ces ingratitudes ? Le souvenir des premiers bienfaits résiste-t-il à de mauvais offices et à des hauteurs déplacées qui les ont suivis ? Ce dernier état sera toujours celui qui

fera agir des nations gouvernées par leurs intérêts et par des hommes intéressés.

C'est donc à ces règles, aux trois balances politiques dont je viens de parler que l'on doit juger la paix qui a été signée le 30 avril dernier et non au châtiment suffisant de la république de Hollande et à la possession de quelques places de plus ou de moins sur la frontière de Flandre comme le voudrait l'auteur du Mémoire critiqué. Le commerce, les richesses et le crédit public des Anglais sont-ils accrus ou diminués par la dernière guerre et par le traité qui la finit ? L'ascendant du nouvel empire de toutes les Russies sur les trois autres couronnes du Nord, celui de la nouvelle maison d'Autriche en Allemagne et en Italie ont-ils dû s'élever par la guerre et par la paix ? Voilà sur quoi nous devons juger l'administration politique de France si nous connaissons l'état de la question; sans détailler des faits récents et connus nous conclurons qu'il en est tout autrement et les reproches de cet écrivain se tourneront en approbation et en éloge.

On rend à la France et à ses alliés ce qui leur avait été pris et on leur fait des cessions d'États. La domination autrichienne est diminuée par les traités de Worms, de Dresde et d'Aix-la-Chapelle : la France reste avec un grand parti en Allemagne ; nous avons formé dans le Nord des alliances fondées sur les plus saints principes : le simple appui et la défense des pays et du gouvernement de nos alliés.

Il est vrai que de cette époque l'Angleterre s'est soumis la Hollande plus qu'auparavant, par l'espèce de souverain qu'elle lui a donné et qu'elle seule peut soutenir, mais d'un autre côté ces deux puissances se sont endettées prodigieusement et ont fait de grandes pertes dans leur commerce de mer qui est tout leur aliment. Leur finance dépend absolument de leur crédit et l'augmentation de leur embarras quand elle sera bien considérée dans leurs assemblées doit les rendre plus circonspectes, plus lentes, plus impuissantes à entreprendre de nouvelles guerres contre la France. On a vu cette année même où les choses en étaient pour leur crédit : les nouveaux souscripteurs en Angleterre demander répit de six mois et en Hollande une sédition générale pour changer la levée de leurs deniers publics en une nouvelle méthode plus anarchique et qui diminuera beaucoup ces revenus.

En France, au contraire, c'est la bonté du sol, l'heureuse position pour le commerce et l'industrie des habitants qui font la richesse. Ces trois sources sont comme les mines du Pérou qui seraient transportées en Espagne : la direction des finances y trouve toutes les ressources que peut donner un pouvoir aussi sage qu'absolu ; même le crédit public et volontaire, qui ne paraissait pas pouvoir s'établir dans notre gouvernement, s'y est soutenu constamment et a surpassé celui de ces terribles commerçants anglais qui prétendaient l'emporter en toutes choses.

Que la France et l'Espagne administrent bien leurs colonies, qu'elles appuient leur commerce par la force d'une marine suffisante; avec ces seuls moyens pratiqués chacun en droit soi, sans autre intelligence ni préférence que celles que se doivent de bons voisins, la tyrannie des Anglais sur le commerce de la terre sera détruite aux trois quarts; ils le savent bien : ils veulent notre destruction connaissant que notre seule existence les détruit.

Enfin je dois ajouter que la réputation de force et de générosité reste à la France; cette générosité dont l'auteur du Mémoire fait le champ de ses mauvaises plaisanteries en contrefaisant mal le style léger et caustique de Saint-Evremont quand il écrivit contre la paix des Pyrénées. La seule réputation vaut des armées : elle peut vaincre sans combattre; elle s'acquiert par des actions redoublées de vertu et par une conduite constante : grâce, à Dieu notre monarque n'est qu'au milieu de sa carrière.

« Je suis, Monsieur, etc. »

XVII

LES MAXIMES POLITIQUES DU MARQUIS D'ARGENSON

(Nous réunissons sous ce titre un certain nombre de pensées, de réflexions, éparses dans les différents manuscrits que nous avons consultés.)

La puissance publique et la législation sont faites pour faire prévaloir l'intérêt général sur le particulier[1].

La Russie est une puissance heureusement indolente et qui trouve la gloire dans son bonheur et dans son repos[2].

Il est fort à souhaiter que le monde reste partagé comme il est : après que nous aurons fait la paix, ce sera toujours la véritable politique française[3].

Il y a apparence que dans la suite les guerres de la France seront plus du côté de l'Allemagne que vers nos autres frontières[4].

La réputation d'honneur, de bonne foi et de justice du roi s'établit de plus en plus en Europe. Cette opinion des bonnes intentions et de la modération de S. M. s'établira de façon que toutes les puissances y recourront par la suite pour les affaires générales et particulières[5].

C'est un grand malheur que la mauvaise foi qui s'est mise aujour-

1. Suisse, tome 340, 27 janvier 1746.
2. Hambourg, tome 70, 24 septembre 1745.
3. Hambourg, tome 70, 25 décembre 1745.
4. Suisse, tome 339, 3 juillet 1745.
5. Danemark, tome 117, 28 février 1745.

d'hui parmi les princes et qui peut les faire soupçonner d'être parjures même quand ils disent la vérité[1].

Il est dangereux dans les négociations entre les princes de même que dans les marchés entre les particuliers de marquer trop de désir de vouloir conclure : l'autre partie en prend avantage et s'en prévaut[2].

Rien n'est si ordinaire dans les Cours que de voir les ministres qui y servent le mieux leurs maîtres être le plus enviés et le plus exposés aux mauvais offices pour tâcher de les faire décréditer pour tâcher de les faire remplacer par d'autres qui éprouvent à leur tour les mêmes inconvénients et le même sort[3].

Je n'aime ni l'intrigue ni l'indépendance (chez les subordonnés)[4].

La France est un gouvernement despotique, non à la vérité par ses rois qui sont ordinairement doux et raisonnables, craignant Dieu et le public, mais par leurs ministres, qui donnent à leurs passions l'air de la sagesse et de l'intérêt du prince ; par là ils exercent une tyrannie pire que celle des Turcs ; ceux-ci agissent avec cruauté et à découvert, nos ministres avec subtilité, avec les apparences de la douceur et de l'humanité et n'en sont que plus malfaisants à l'innocence qui ne peut se défendre[5].

Le Ridicule est le Jupiter foudroyant de la cour de France[6].

Je ne conçois pas comment le souverain de cette ville (Paris) se prive volontairement d'y faire sa résidence[7].

1. Danemark, tome 117, 18 avril 1745.
2. Danemark, tome 117, 25 juin 1745.
3. Danemark, tome 118, 18 décembre 1746.
4. Allemagne, Diète de Francfort. Tome 540. Lettre à Saint-Séverin du 22 juillet 1745.
5. France et divers États de l'Europe. 1730-1747. La prison du prince Charles-Édouard Stuardt.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*

Qui ne connaît le gouvernement espagnol? La vanité a toujours formé ses entreprises, l'impuissance fait aujourd'hui[1] sa sagesse. Défendu par la France, il la méprise; la France menacée de son abandon craint l'Espagne et lui sacrifie tout ce qu'elle demande; l'Angleterre qui la dupe la ménage et l'intimide[2].

La fourberie italienne et jésuitique, l'orgueil espagnol, la dureté anglaise se sont introduits dans toutes les Cours[3].

On devrait délivrer l'État de l'inimitié de ses voisins : au lieu de cela, on s'attire leur envie par des guerres injustes sous prétexte de se mettre à l'abri de leur attaque et d'empêcher leur trop grande puissance[4].

Peut-être la politique donnera-t-elle elle-même dans le monde les premiers traits de l'âge d'or, quelque corrompue qu'on l'ait estimée jusqu'à cette heure; on se désabusera de signer des traités publics; on se contentera de la parole d'honneur et d'écrire seulement les conditions pour les sauver de l'oubli[5].

Les principes d'une morale et d'une raison universelle régleront toujours le droit public[6].

Il y a faute à mépriser des circonstances qu'on croit inutiles : rien n'est indifférent en politique[7].

La science politique est encore dans son berceau : les étrangers y sont plus avancés que nous[8].

La capitale est trop près de cette frontière (de Flandre).... expé-

1. En 1749.
2. *Ibid.*
3. France et divers États de l'Europe. Fragment historique.
4. *Ibid.* — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*
7. *Ibid.* Discours sur l'ambassade du maréchal de Noailles en Espagne.
8. France et divers États de l'Europe, 1648 à 1806. Réponse au Mémoire qui a pour titre..., etc.

dient qui serait de changer la capitale, de la fixer à Bourges ou à Tours, comme firent Charles VII et Louis XI, arrangement moins frayeux certainement que de conquérir des provinces pour rendre la ville de Paris plus centrale[1].

Il est très blâmable de hasarder ainsi la publication de ces écrits séditieux qui jettent dans les esprits une défiance injuste contre la sage autorité qui voit mieux le bien et le mal du point de vue où elle est placée[2]. Impossible de garder une telle conquête (les Pays-Bas) à la barbe de toute l'Europe déjà trop jalouse de la maison de France : c'est la populace qui forme de tels vœux non réfléchis[3].

L'Angleterre et la maison d'Autriche sont nos seuls rivaux de puissance par mer et par terre, ce sont deux Carthages contre une Rome[4].

La rivalité d'Autriche à notre égard doit durer plus longtemps que celle des puissances maritimes[5].

Chaque nation peut légitimement se donner tel gouvernement qui lui plaît; la France donna cet exemple d'égards au droit des gens en traitant avec l'odieux Cromwell quand il fut affermi dans son Protectorat[6].

L'agrandissement du roi de Sardaigne peut être placé dans la classe des causes secondes qui contribueront le plus au maintien de l'équilibre en Europe, ainsi que celui du roi de Prusse et le maintien de le république des Provinces-Unies[7].

J'ai tant de pitié de tout ce qu'il en coûte en préjugés que les bouts de chandelle me semblent aujourd'hui à ménager[8].

1. *Ibid.*
2. *Ibid.* L'écrit séditieux était le Mémoire contre la paix d'Aix-la-Chapelle.
3. *Ibid.* — 4. *Ibid.* — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.* — 7. *Ibid.*
8. Espagne, tome 454, 28 février.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION. 1

CHAPITRE I. — Le marquis d'Argenson. 1

CHAPITRE II. — Les puissances amies : Espagne, Naples, Gênes, Électeur Palatin, duc de Wurtemberg, Cercle de Souabe, Liège, duc de Modène 19

CHAPITRE III. — Les amis intermittents. Hesse-Cassel, Trèves, Cologne, Saxe et Pologne, Bavière, Prusse. 80

CHAPITRE IV. — Les neutres : Russie, Constantinople, Venise, Rome, Portugal, les 13 Cantons, Genève, Sion, Hambourg, Danemark, Suède 171

CHAPITRE V. — Les ennemis : Autriche-Hongrie, Florence, Grande-Bretagne, Brunswick-Hanovre, Hollande, Mayence, Turin. 234

CHAPITRE VI. — Les négociations particulières. Conclusion. 276

APPENDICE. 317

I. Lettres particulières du marquis d'Argenson à l'évêque de Rennes :

1. Du 21 mars 1745. 317
2. Du 19 avril 1745 319
3. Du 7 juillet 1745 320
4. Du 17 mai 1746. 321
5. Du 17 juillet 1746. 322
6. Du 12 août 1746 323
7. Du 20 août 1746 325
8. Du 29 novembre 1746. 327

II. Lettres du marquis d'Argenson à l'abbé Aunillon :

1. Du 12 février 1745 329
2. Du 13 février 1745 329

Pages

III. Lettre du comte de Bruhl au comte de Loss Obrilveck, 21 avril 1746. 331

IV. Instructions du marquis d'Argenson à Duperron de Castera, du 20 mars, et au marquis des Issarts, du 29 mai 1746. 332

V. Lettre du marquis d'Argenson à Orry, du 8 août 1745. 336

VI. Mémoire remis par le marquis d'Argenson au prince de Grimberghen pour servir de canevas à une dépêche de Grimberghen à Munich, 6 avril 1746. 339

VII. Le marquis d'Argenson à Grimberghen, 18 décembre 1746 343

VIII. Correspondance de Louis XV et de Frédéric :

1. Frédéric à Louis XV, 21 novembre 1744. 347
2. id. 4 janvier 1745 348
3. id. 8 janvier 1745 348
4. Louis XV à Frédéric, 19 janvier 1745. 350
5. id. 31 janvier 1745. 351
6. Frédéric à Louis XV, 13 février 1745. 352
7. Louis XV à Frédéric, 6 mars 1745 353
8. Mémoire remis à M. de Courten par M. de Podewils, 6 mars 1745. 354
9. Frédéric à Louis XV, 14 mars 1745. 357
10. Louis XV à Frédéric, 15 mars 1745. 359
11. id. 16 avril 1745 361
12. Frédéric à Louis XV, 2 mai 1745 363
13. Mémoire joint à la lettre de Frédéric, du 16 mai 1745 . . 365
14. Frédéric à Louis XV, 23 août 1745 367
15. Frédéric à Valory, 3 septembre 1745. 368
16. Frédéric à Louis XV, 15 novembre 1745 369
17. Louis XV à Frédéric, 6 décembre 1745 370
18. Frédéric à Louis XV, 25 décembre 1745. 371
19. La Cour de Prusse, d'après Valory, 8 janvier 1746. 372

IX. 1. Lettre du grand-vizir Hassan-Pacha au premier ministre de l'empereur de France, 12 février 1745. 374
2. Lettre de Bellet au marquis d'Argenson, 10 février 1746 . . 378

X. Lettre du cardinal Valenti à l'évêque de Rennes, 9 août 1745. . . 380

XI. Portrait du roi de Prusse par le marquis d'Argenson, 17 septembre 1745 382

XII. Analyse de l'imprimé de 140 pages ayant pour titre : Histoire politique des fautes d'État commises par les puissances de l'Europe relativement aux maisons de Bourbon et de Brandebourg, 16 juillet 1746. 383

XIII. Ministres et ambassadeurs à la Diète de Francfort, 17 à 385

XIV. Ligue pour rétablir et maintenir la paix en Italie, janvier 1745. . 387

Pages

XV. Lettre du marquis d'Argenson à Louis XV (13 juillet 1746) sur la conférence qu'il avait eue la veille avec MM. Wassenaer et Gillis. 394

XVI. Réponse au Mémoire qui a pour titre : Intérêts de l'impératrice, des rois de France et d'Espagne, de leurs alliés, négligés dans les préliminaires du 30 avril 1748. 397

XVII. Les maximes politiques du marquis d'Argenson 406

Vu et lu
à Paris, en Sorbonne,
ce 17 novembre 1879,
par le doyen
de la Faculté des lettres de Paris,

H. Wallon.

Vu et permis d'imprimer,
Le vice-recteur de l'Académie de Paris,

Gréard.

24 755 — PARIS, TYPOGRAPHIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

Argenson, René Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'
Author Zevort, Edgar
Title Le Marquis d'Argenson et le Ministère
des Affaires Étrangères...
HF.B.
A6838
.Yz

DATE.	NAME OF BORROWER.
Apr. 10/58	B. Dymes Gw. Dymes

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU